



HAL
open science

Le maréchal Marmont (1774-1852), un itinéraire militaire à l'ombre de Napoléon Bonaparte : de l'amitié à la trahison ?

Nordine Kadaoui

► To cite this version:

Nordine Kadaoui. Le maréchal Marmont (1774-1852), un itinéraire militaire à l'ombre de Napoléon Bonaparte : de l'amitié à la trahison ?. Histoire. Université d'Avignon, 2020. Français. NNT : 2020AVIG1203 . tel-03141902

HAL Id: tel-03141902

<https://theses.hal.science/tel-03141902>

Submitted on 15 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THÈSE DE DOCTORAT D'AVIGNON UNIVERSITÉ

École Doctorale N°537
Culture et Patrimoine

Histoire contemporaine

Laboratoire Culture et Communication

Présentée par
Nordine Kadaoui

Le maréchal Marmont (1774-1852), un itinéraire militaire à l'ombre de Napoléon Bonaparte : de l'amitié à la trahison ?

Soutenue publiquement le 27/02/2020 devant un jury composé de :

Madame Sylvie Aprile, Professeure, Université Paris Nanterre, Rapporteur

Monsieur Jacques-Olivier Boudon, Professeur, Sorbonne Université, Rapporteur

Monsieur Jean-Claude Caron, Professeur émérite, Université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, Examineur

Madame Natalie Petiteau, Professeure, Avignon Université, Directrice de thèse

**Le maréchal Marmont (1774-1852),
un itinéraire militaire
à l'ombre de Napoléon Bonaparte :
de l'amitié à la trahison ?**

À la mémoire de mon père...

Remerciements

Je voudrais remercier tout d'abord et très sincèrement Madame Natalie Petiteau qui a bien voulu prendre la direction de cette thèse. Ses conseils ainsi que ses encouragements m'ont permis d'arriver au bout de ce travail. Madame Petiteau m'a donné également le goût pour la recherche. Je tiens donc à lui témoigner ma reconnaissance.

Je souhaite également remercier les membres de mon jury de thèse qui ont accepté d'en faire partie.

Ma gratitude va aussi aux différents services d'archives en ayant une pensée particulière pour Karine Reddé et Aude Martelet des Archives municipales de Châtillon-sur-Seine pour leur dévouement et leur aide toute singulière.

Je remercie Madame Catherine Monnet, Conservatrice du Musée du Pays Châtillonnais-Trésor de Vix à Châtillon-sur-Seine et Madame Cécile Machon, adjointe du patrimoine, pour les informations qu'elles m'ont transmises sur les quelques portraits du maréchal Marmont.

Je tiens également à remercier Monsieur Nicolas Darbois, un des héritiers du château du maréchal Marmont, pour m'avoir ouvert les portes de la propriété du duc de Raguse.

Je voudrais remercier aussi Jonathan Barbier, Gonzague Espinosa-Dassonneville et Gilles Garson pour leurs conseils et les quelques lectures qu'ils ont pu faire de certaines parties de ma thèse.

Je remercie toute ma famille, ma mère et mes sœurs, mon beau-père pour nos conversations sur ce travail, ainsi que mes amis pour leur écoute et leur patience.

Une gratitude particulière va à ma femme Sabrina qui m'a sans cesse encouragé et soutenu. Sa patience a été précieuse pour moi. Et je ne peux conclure ici sans avoir une pensée pour mon père.

Abréviations

ADCO : Archives Départementales de Côte d'Or

ADHM : Archives Départementales de Haute-Marne

AHRF : Annales Historiques de la Révolution Française

AMCE : Archives Municipales de la Ville de Corbeil-Essonnes

AN : Archives Nationales

BIUS : Bibliothèque Interuniversitaire de la Sorbonne

BT : Bibliothèque Thiers

CG : Correspondance Générale de Napoléon Bonaparte

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

CTHS : Comité des Travaux Historiques et Scientifiques

EHESS : École des Hautes Études en Sciences Sociales

FM-AMCS : Fonds Marmont – Archives Municipales de Châtillon-sur-Seine

IF : Institut de France

PUB : Presses Universitaires de Bordeaux

PUF : Presses Universitaires de France

PUL : Presses Universitaires de Lyon

PUP : Presses Universitaires de Provence

PUR : Presses Universitaires de Rennes

SHD : Service Historique de la Défense

Introduction

« L'esclave qui trahit la cachette de Sulpicius, son maître, fut mis en liberté, suivant la promesse de Sylla ; mais suivant la promesse de la raison publique, tout libre, il fut précipité de la roche Tarpéienne. »

Citation de Montaigne, M. DARDONVILLE de l'Eure, *Quelques Réflexions sur la trahison*, Paris, Chez tous les marchands de nouveauté, 1822, p. 3.

À son retour de l'île d'Elbe, le 1^{er} mars 1815, Napoléon n'hésite pas à dire que le maréchal Marmont (1774-1852) est sorti des rangs ou plus exactement de « nos rangs »¹. Napoléon n'a pas été vaincu. Il a été trahi ! Voilà le point de non-retour d'une « vive amitié »² qui aura duré 22 ans³. Les foudres de l'opinion, de la raison publique pour paraphraser la citation ci-dessus, se sont abattues sur le maréchal. Mais cette opinion publique a été conditionnée par cette même *Proclamation de Golfe Juan* :

« L'honneur du maréchal a été fatalement frappé dans l'opinion publique par l'accusation que Napoléon porta contre lui dans sa Proclamation de Golfe Juan. »⁴

Ce n'est pas dans l'opinion publique mais plus précisément vis-à-vis de « l'Europe entière »⁵ que cette réputation est mise à mal. Ainsi, ce n'est pas seulement Napoléon Bonaparte qui incrimine Auguste-Frédéric-Louis Viesse de Marmont mais aussi et surtout la *Vox populi*⁶ ;

¹ *Proclamation de Golfe Juan* en date du 1^{er} mars 1815. Marmont n'y est pas désigné nommément.

² Dans son discours, qui aurait dû être prononcé le 6 mai 1852 lors des funérailles de Marmont, le Lieutenant-colonel De Lorencez évoque cette « vive amitié » entre Marmont alors jeune capitaine d'artillerie et Bonaparte dans leur jeunesse. FM-AMCS, Cote 020-058 à 020-065, *Funérailles, Papiers personnels, Affaires familiales, Manuscrit du discours prononcé sur la tombe de Marmont par le Lieutenant-colonel 7^{ème} de ligne, De Lorencez, 1852*, document manuscrit, p.3. Nous savons que seuls les discours de Monsieur Lapérouse, du Général de la Rue et de Monsieur Grimaud de Caux furent prononcés.

³ Encore qu'il faut préciser qu'on ne peut évaluer correctement la durée de cette amitié qui commence en 1792 comme nous le verrons et dont la rupture pourrait être en 1814. L'affection ne s'éteint pas précisément en cette année. Ce serait avoir une vision trop simpliste de cette relation elle-même complexe.

⁴ *Manuscrit du discours prononcé sur la tombe de Marmont par le Lieutenant-colonel De Lorencez, 7^{ème} de ligne*, p. 5.

⁵ *Réponse du duc de Raguse à la proclamation datée du golfe de Juan*, le 1^{er} mars 1815, Gand, 1^{er} avril 1815, p. 1.

⁶ Nous prenons ici la définition de *Vox populi* du *Petit Larousse* pour désigner « l'adage suivant lequel est établie la vérité d'un fait, unanime des opinions du vulgaire. » Pierre Larousse, *Nouveau Petit Larousse*, Paris, Librairie Larousse, 1970, p. 1108.

d'ailleurs dans sa pièce *L'Aiglon*, Edmond Rostand a donné à Marmont un rôle à la fois pathétique et tragique⁷.

« L'éclatante justice » dont parle ce même De Lorencez a-t-elle été rendue au maréchal ? L'histoire, pendant les décennies qui ont suivi la mort de Marmont, a montré qu'il n'en était rien⁸. En effet, en 1857, l'année où les *Mémoires* de Marmont sont publiés, au moins sept livres sous forme de réfutations ou de réponses se sont opposés aux assertions du militaire défunt⁹.



Mais avant d'en arriver à ces réactions posthumes, par quelle (s) entrée (s) faut-il passer pour écrire une biographie du maréchal Marmont ? Précisément ici à travers les similarités, les effets-miroirs qui existent entre ce dernier et Napoléon. La gloire militaire est une ambition que l'on retrouve chez les deux frères d'armes. Elle est un désir qui lie, qui rapproche les deux hommes, tous deux artilleurs. Elle est une caractéristique commune partagée par deux soldats issus également tous deux de la petite noblesse ; des carrières respectives permises par la Révolution française où « l'artillerie joue un rôle inédit et où la violence y est plus rude que jamais »¹⁰. Dès la première campagne d'Italie menée par Bonaparte en 1796, les motifs de la

⁷ Dans la pièce d'Edmond Rostand intitulé *L'Aiglon*, drame en 6 actes et en vers, pièce jouée pour la première fois au théâtre Sarah Bernhardt le 15 mars 1900, Marmont est totalement dénigré dans la scène 8 de l'Acte 2.

⁸ La liste des ouvrages à charge contre Marmont est bien trop longue. Pour le moment, nous évoquons les réactions posthumes suite à la publication des mémoires du maréchal et qui ont donc vu naître un certain nombre d'ouvrages récusant les propos du natif de Châtillon-sur-Seine mais aussi et surtout créant des contentieux judiciaires ; pensons au procès contre l'éditeur de ces mémoires, Perrotin, par les héritiers du Prince Eugène de Beauharnais : A.N, Cabinet du Ministre de la Justice, administration centrale, service du sceau, mélanges (Troisième république). Volume 1 (XIXe siècle), Cabinet du ministre de la Justice : correspondance courante classée par ordre alphabétique de signataires ou de bénéficiaires. (BB/30/336-BB/30/357), BB/30/354 : G-Z. 1857. Jugement relatif à une assertion des « Mémoires du maréchal Marmont, duc de Raguse ». Voir également le *Compte-rendu du procès des héritiers du Prince Eugène de Beauharnais contre Perrotin*, *Gazette des Tribunaux*, Numéros des 18 et 25 juin 1857, 3, 18 et 25 juillet 1857, 21 et 28 mars, 11 et 18 avril 1858. Rappelons ici que c'est dans la deuxième édition des Mémoires de Marmont publiés par Perrotin que ce dernier fit paraître les documents produits par la famille du Prince Eugène de Beauharnais et « en exécution d'un jugement du tribunal civil de la Seine, en date du 24 juillet 1857 ». Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires de 1792 à 1841*, 2^e édition, Paris, Perrotin, 1856-1857, tome 6, p. 433.

⁹ Voir les exemples qui suivent : Laurent de l'ARDÈCHE, *Réfutation des Mémoires du maréchal Marmont, duc de Raguse*, Paris, Éditions Henri Plon, 1857, 444 p, Albert du CASSE, *Le Maréchal Marmont, duc de Raguse, Examen critique et réfutation de ses mémoires*, 2^e édition, Paris, Éditions Dentu Libraire-Éditeur, 1857, 216 p, Louis-Pierre-Claude-Louis-Robert Tasher de la PAGERIE, Comte de, *Le Prince Eugène. Réfutation des Mémoires du Maréchal Marmont, duc de Raguse, en ce qui concerne le Prince Eugène*, Imp. de Panckoucke, 1857, 30 p.

¹⁰ Natalie PETITEAU, *Guerriers du Premier Empire. Expériences et mémoires*, Paris, Les Indes savantes, 2011, p. 7.

carrière militaire évoluent¹¹ et la gloire militaire devient « le nouveau mobile du soldat »¹². L'armée devient conquérante¹³. Cette gloire est aussi l'ambition du jeune Marmont car, dit-il, « j'aimais la guerre avant de l'avoir faite... »¹⁴. Alexandre Lapérouse¹⁵ parle de cette gloire recherchée par Auguste Marmont :

« L'amour de la gloire, qui était le mobile de ses actions, l'avait entraîné vers la carrière des armes, et il s'y était signalé depuis son premier combat dans les Alpes jusqu'à sa dernière lutte devant Paris, par cette impétuosité et cette ardeur extrêmes dont l'effet, selon ses propres expressions, le portait toujours à avancer. »¹⁶

Marmont a longtemps gardé le souvenir de ses premiers pas en tant qu'homme d'armes, une période propice à une certaine nostalgie. Évoquant justement l'armée, Marmont lui voue dès ses débuts une véritable admiration ainsi que tout ce qui l'entoure¹⁷. La morale militaire ou l'esprit qui l'anime soude encore plus fermement les liens qui unissent les hommes d'armes du XIX^e siècle. Bonaparte, militaire avant tout, sait s'entourer d'hommes d'honneurs : la plupart deviendront les grands généraux et maréchaux de l'Empire. Auguste-Frédéric-Louis Viesse de Marmont, quant à lui, cherchant toujours à acquérir de la gloire, fait partie de ces hommes qui sont instruits et engagés passionnément dans leurs carrières. Le jeune général Bonaparte, s'il est déjà très tôt apprécié par le jeune Viesse de Marmont¹⁸, estime lui aussi ce dernier à tel point que se préparant au retour d'Égypte, il met le Bourguignon dans la confiance. La considération de Bonaparte pour le jeune Marmont est représentative des valeurs que porte le futur Empereur à ses compagnons d'armes qui le suivront jusqu'à la chute du régime impérial. Cet impératif de reconnaissance peut s'exprimer ainsi :

¹¹ Natalie Petiteau a bien montré le changement de focal entre les armées nées de la Révolution et celles des armées impériales où le sens des notions de Patrie et de Nation change, Natalie PETITEAU, *Idem*, p. 10.

¹² Étienne CABET, *Histoire populaire de la révolution française de 1789 à 1830 précédée d'une introduction contenant le précis de l'histoire des Français depuis leur origine jusqu'aux États-généraux*, Paris, Pagnerre, 1839-1840, volume 4, p. 347.

¹³ Patrice GUENIFFEY, *Bonaparte, 1769-1802*, Paris, Gallimard, Folio Histoire, 2016, 1120 p.

¹⁴ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires de 1792 à 1841, op. cit.*, tome 1, p. 12.

¹⁵ Eusèbe-Alexandre Marie Lapérouse (1787-1866) fut maire de Châtillon-sur-Seine, Président du Tribunal civil de la même ville et Chevalier de la Légion-d'honneur. Au moment du décès du maréchal le 3 mars 1852, Lapérouse était Président du Tribunal civil de première instance de Châtillon-sur-Seine et avait procédé le 16 mars 1852, avec le maire de ladite ville, Félix Mariotte, à l'ouverture de la lettre testamentaire du maréchal.

¹⁶ Alexandre LAPÉROUSE, *Notice biographique sur le maréchal Marmont, duc de Raguse*, Châtillon-sur-Seine, Lebeuf, 1852, p. 20.

¹⁷ FM-AMCS, Cote 11, *Correspondances d'Auguste Viesse de Marmont à ses parents*, Lettre 011-143, le 3 août 1795.

¹⁸ Marmont dans sa correspondance avec ses parents signe toujours ses lettres « Viesse de Marmont ».

« Dans l'état militaire, l'amitié ne peut avoir de valeur et ne peut avoir réellement de durée que lorsqu'elle a pour fondement l'honneur et la probité. Le meilleur choix que le soldat puisse faire, quand il s'agit d'amis, doit donc être de prendre parmi les gens d'honneur et de probité celui qui a le plus d'instruction et de bon sens ; mais, pour arriver à se faire un ami d'un tel homme, il faut commencer par s'en faire estimer. »¹⁹



Une vieille légende subsiste, selon laquelle Marmont aurait connu Bonaparte à Toulon. Or, cela est totalement faux. Le maréchal lui-même précise le cadre de cette rencontre et met ainsi un terme au mythe concernant le début de leurs rapports²⁰. Ses *Mémoires* retracent cette rencontre à Auxonne : « un homme extraordinaire » en 1792, tels sont les mots de Marmont, une vision qui contraste avec celle de 1841²¹, fruit d'un jugement sévère déjà bien entamé auparavant.

La sévérité des critiques n'épargne pas le Châtillonnais. Les propos des détracteurs de Marmont sont virulents et ont été parfois à l'origine d'excès²² ; ils ont bâti pour un long règne sa triste réputation. À titre d'exemple, la défense héroïque de Paris assurée par Marmont²³, que d'ailleurs salue ce même Pierre-Nicolas Rapetti, est largement éclipsée six jours plus tard pour laisser une place unique à l'accusation contre la défection du maréchal. Marmont n'hésite pas à se défendre ardemment contre l'esprit « vaniteux »²⁴ dont il a été accusé dans sa démarche. Le langage parfois violent utilisé par son rédacteur dans sa réponse à la *Proclamation de Golfe Juan* en atteste²⁵, de même que dans diverses correspondances²⁶. Les justifications de Marmont

¹⁹ Albert GUILLOT-DESBORDELIERS, *Morale militaire*, Paris, Leneveu, Dumaine, Bouchard-Huzard, 1844, p. 127.

²⁰ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op. cit.*, tome 1, p. 16.

²¹ Marmont, dont le récit de ses *Mémoires* se clôture en 1841, greffe, à la fin du tome 6, une note unique destinée à expliquer ses rapports entretenus avec Napoléon intitulée *Note sur mes rapports avec Napoléon*, original conservé aux Archives municipales de Châtillon-sur-Seine.

²² Ici voir l'ouvrage extrêmement à charge contre Marmont par Pierre-Nicolas RAPETTI, *La défection de Marmont en 1814*, Paris, Éditions Poulet-Malassis, 1858, 475 p.

²³ Marmont, lors de la visite de l'Empereur du 6^e corps le lendemain de la défense de Paris, le 1^{er} avril 1814, se vit féliciter par Napoléon et même demander une liste de noms pour attribuer des récompenses aux courageux soldats de ce corps.

²⁴ Le terme de « vanité » est utilisé par Napoléon pour qualifier la trahison de Marmont. Emmanuel de LAS CASES, *Mémorial de Sainte-Hélène, ou journal où se trouve consigné, jour par jour, ce qu'a dit et fait Napoléon durant dix-huit mois*, Paris, Chez l'Auteur, 1823-1824, tome 1, p. 412.

²⁵ *Réponse du duc de Raguse à la proclamation datée du golfe de Juan, le 1er mars 1815, op. cit.*

²⁶ *Extrait de la Gazette de Berlin du 5 avril 1815, Au Prince Schwartzenberg, A Caulaincourt, 2 lettres intégrées dans le Journal de l'Empire pendant les cent jours. Et Réponse du Colonel Fabvier en date du 14 mai 1815*, dans Auguste-Frédéric-Louis Viesse de, MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Vie et mémoires du Maréchal Marmont, duc de Raguse*, Paris, Chez tous les Marchands de nouveautés, 1830, pp. 144-154. Nous retrouvons une copie de ces 2 lettres manuscrites adressées au Prince Schwartzenberg et à Caulaincourt aux Archives Nationales,

sont nombreuses et deviennent « apologétiques »²⁷. Pire. Le comte Taillis n'hésite pas à dire que les *Mémoires* de Marmont sont tout sauf la vérité :

« Heureusement les *Mémoires* de Marmont ne sont pas l'histoire, et les faits de cette grande époque parlent plus haut que tous les artifices de la calomnie. »²⁸

Ainsi, le problème d'une histoire des « candidats à l'autobiographie »²⁹ est posé³⁰. Le problème de cette relation à l'histoire est d'autant plus grand pour Marmont qu'ayant traversé un grand nombre de régimes, il a diversifié ses connections et il représente à ce titre un réel intérêt pour l'histoire militaire du XIX^e siècle.



Mais qui est Auguste-Frédéric-Louis Viesse de Marmont ? Ce dernier est le personnage le plus illustre d'une famille de militaires déjà hautement gradés dont la généalogie remonte au XVI^e siècle³¹. Fils d'un officier de petite noblesse, il se lie très tôt avec le jeune Bonaparte et ils combattent ensemble pour la première fois à Toulon en 1793. Depuis les deux compagnons d'armes demeurent proches. Il est donc intéressant de pouvoir lire l'évolution d'une carrière militaire comme celle du maréchal Marmont aux côtés de Bonaparte puis de Napoléon. Dans cette thèse, la question de l'ascension politique de Bonaparte sera donc interrogée pour savoir si elle induit celle de ses compagnons d'armes. De ce fait, en évoquant la question des réseaux,

dans les archives privées de Ledru des Essarts, 123 AP/5 (Rapports et États). L'en-tête du document indique qu'il s'agit d'un extrait.

²⁷ Germain SARRUT et Edmé-Théodore BOURG, dit SAINT-EDME, *Biographie des hommes du jour*, Paris, Henri Krabe, 1835, tome 1, partie 2, p. 156.

²⁸ Lettre du Comte de Taillis au Directeur du Moniteur, dans Pierre-Nicolas RAPETTI, *La défection de Marmont en 1814*, op. cit., p. 444. Voir également Albert du CASSE, *Le Maréchal Marmont, duc de Raguse, Examen critique et réfutation de ses mémoires*, op.cit., p. 191.

²⁹ Daniel BERTAUX, *Histoires de vies ou récits de pratiques ? Méthodologie de l'approche biographique en sociologie*, Paris, Rapport CORDES, 1976, 232 p. Plus récemment du même auteur, *Le récit de vie*, 4^e édition, Paris, Armand Colin, collection 128 « L'enquête et ses méthodes », 2016, 132 p.

³⁰ Natalie PETITEAU, *Écrire la mémoire. Les mémorialistes de la Révolution et de l'Empire*, Paris, Les Indes savantes, Collection La boutique de l'histoire, 2012, pp. 109-110.

³¹ En dépit d'un écrit référencé dans le fonds Marmont aux Archives municipales de Châtillon-sur-Seine, sous les Cotes 001-298 à 001-302, qui présente la généalogie de la famille Viesse de Marmont introduite en France depuis quelques années avant celle précisée de 1650 sur ce même manuscrit, les archives départementales de la Haute-Marne remontent cette généalogie plus en amont, au début du XVI^e siècle à Latrency, dont le premier de cette famille est un certain Alexis Viesse (1504-1590). Archives départementales de Haute-Marne, Archives d'érudits – Généalogie, Cote 216, *Notes généalogiques du Baron de l'Horme, Volume 10 : familles Savary de Laucosme à de Zwingle : Viesse (1871-1945)*.

l'étude biographique permet de s'interroger sur la nature des relations qui peuvent exister entre les hommes de pouvoir et les hommes d'armes. C'est la raison pour laquelle la trahison supposée du maréchal en 1814 ne saurait résumer à elle seule sa carrière. Les débats suscités par cette péripétie du Premier Empire autorisent donc d'effectuer un retour sur une carrière dont le destin de Bonaparte a permis une évolution ascendante.



Homme d'armes, Marmont se démarque de ses contemporains cependant par sa formidable œuvre littéraire. Écrivain, il a fait les beaux jours de l'écriture militaire. Marmont n'est pas qu'un homme d'action, il est aussi un auteur intelligent et expérimenté. Il demeure un intellectuel et un écrivain militaire incontournable³². Le maréchal Bugeaud va plus loin :

« L'Esprit des Institutions militaires est un livre que chaque officier devrait toujours avoir dans sa poche. »³³

Effectivement, ce dernier ouvrage de Marmont est salué, faisant du maréchal l'un des rares représentants de la pensée militaire du XIX^e siècle³⁴. Sans évoquer ici tour à tour les nombreux écrits de Marmont, nous distinguons entre ceux imprimés et ceux qui demeurent des *Mélanges littéraires* à partir desquels l'opinion de Marmont se focalise sur un bien grand nombre de questions, de sujets extrêmement vastes et hétérogènes³⁵. À titre d'exemple, les voyages entrepris par le maréchal Marmont captent toute son attention et montrent sa capacité à lire et à comprendre les aspects politique, économique et social des pays qu'il visite. Ils mettent également en avant sa perspicacité et sa sensibilité à cerner la dimension culturelle des contrées qu'il côtoie³⁶. En outre, Marmont n'hésite pas à prendre part à des débats d'ordre

³² André CORVISIER, *Histoire militaire de la France, tome II : 1715-1871*, Jean Delmas [dir.], Paris, PUF, Collection Quadrige, 1997, p. 455.

³³ Pierre-Nicolas RAPETTI, *La défection de Marmont, op.cit.*, en note de bas de page, p. 5.

³⁴ Gilbert BODINIER, « Bruno Colson, *Le général Rogniat, ingénieur et critique de Napoléon* », *Revue historique des armées*, [En ligne], 250 | 2008, mis en ligne le 05 juin 2008, pp. 1-2. URL : <http://rha.revues.org/142>

³⁵ Voir ici *Mélanges, morceaux, divers portraits* : FM-AMCS, Cotes 549, 553, 554 et Sans Cote. Références détaillées dans la bibliographie de cette thèse.

³⁶ *Voyage du Maréchal Duc de Raguse en Hongrie, en Transylvanie, dans la Russie méridionale, en Crimée, et sur les bords de la mer d'Azoff, à Constantinople, dans quelques parties de l'Asie-Mineure, en Syrie, en Palestine et en Égypte*, Paris, Chez Ladvoat Libraire, 1837-1838, 5 volumes. Également, *Voyage du Maréchal Duc de Raguse en Sicile*, Paris, Chez Ladvoat Libraire, 1838, 356 p. Voir aussi Géza SZÁSZ, *L'image de la Hongrie*

politique. Il en est de même pour la Philosophie. Rappelons que ses *Mémoires* sont constitués de neuf tomes et que son style littéraire est d'un grand intérêt. Il entreprend l'écriture de ses *Mémoires* en Bourgogne chez Monsieur et Madame Guitaut dans le château Dépoisse et chez Monsieur de Damrémont à Saint-Germain au château de Granchamp³⁷. Le maréchal Marmont apparaît donc comme un homme instruit et ayant pour particularité d'avoir connu l'exotisme aussi bien dans sa carrière militaire que dans l'exil.

Par ailleurs, l'homme de sciences qu'est Marmont est réel bien que marginal. Ce rôle est toutefois à prendre en compte dans la mesure où le maréchal, membre de l'Académie des sciences depuis le 24 juin 1816, s'est fait connaître pour ses recherches et sa perspicacité dans certains domaines comme la chimie ou la physique :

« Les résultats de M. le maréchal Marmont doivent exciter l'attention des physiciens. »³⁸

Pour en terminer sur cette présentation des multiples facettes de l'homme qu'était Auguste Marmont, il est à noter que le Fonds Marmont révèle la diversité des entreprises du maréchal qu'elles soient sidérurgiques, agricoles, forestières ou meunières et à ce titre fait de leur détenteur ce qu'il serait possible d'appeler, sans anachronisme, « un homme d'affaires »³⁹. L'homme d'affaires ne se substitue pas à l'homme d'armes mais les deux se superposent. Ces activités connaissent leur apogée entre 1816 et 1823⁴⁰. De plus, *l'Association des amis du Châtillonnais*, par le biais de quelques érudits ou historiens en herbe, a publié un grand nombre de Cahiers relatant le rôle et les répercussions économiques des entreprises du maréchal à Châtillon-sur-Seine⁴¹. Mais les déboires financiers que le maréchal a connus dans ses nombreuses affaires et ses différents projets sont nombreux. Ils feront l'objet d'une étude dans la deuxième et la troisième partie de cette thèse.

dans les récits de voyage et dans la presse en France, 1837-1847, Thèse de doctorat en Histoire, Jacques-Guy Petit [dir.], Université d'Angers, 2002.

³⁷ Auguste-Frédéric-Louis Viesse de Marmont, *Mémoires*, *op.cit.*, tome 8, p. 203.

³⁸ *L'Écho du Monde savant*, Journal analytique des nouvelles et des cours scientifiques, 1^{ère} division, Sciences physiques et historiques, n°11, Jeudi 17 mars 1836.

³⁹ Nous renvoyons à la lecture ici de Nadine VIVIER, *Élites et progrès agricole, XVI^e-XX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, 346 p.

⁴⁰ Voir ici l'historique du Fonds Marmont dans lequel l'activité de ces exploitations bat son plein à partir de 1816 jusqu'en 1823, Cotes 51 à 225. Nous remercions ici Karine Réddé et Aude Martelet, archivistes municipales de la ville de Châtillon-sur-Seine, de nous avoir transmis l'inventaire du Fonds Marmont ainsi que le référencement des cartes, plans et croquis ayant appartenu au maréchal.

⁴¹ Pensons ici aux innombrables études de Célestin Courtois, (1850-1944), ingénieur et Professeur d'agriculture.



D'un point de vue bibliographique, les biographies de Marmont sont rares. Elles sont peu nombreuses et n'interrogent souvent qu'un aspect de la vie du maréchal. On trouve des écrits érudits sur « l'homme d'affaires » Marmont publiés par l'*Association des Amis du Châtillonnais*⁴². Les *Cahiers* de cette association traitent de l'œuvre économique du maréchal.

Mais pour faire un état des lieux plus précis des biographies du maréchal Marmont, signalons d'emblée, la plus récente, celle de Franck Favier⁴³. Ce dernier analyse le parcours de Marmont en insistant sur ce que fut le maréchal avant 1814 évoquant ainsi son ascension. Mais dans ce travail de thèse, nous mettrons l'accent sur les relations entre Napoléon et Marmont, dans le cadre de leur carrière respective, en proposant une analyse de la trahison imputée au duc de Raguse. De plus, nous tenterons de mener une réflexion en profondeur sur la définition de l'amitié et de la trahison.

Trois autres biographies de Marmont font référence⁴⁴ dont une qui tente de réhabiliter le maréchal, celle de Lucien Floriet⁴⁵. Celle de Pierre Saint-Marc⁴⁶ est une des plus complètes notamment grâce à l'utilisation d'un grand nombre d'archives. Nous pouvons saluer le travail exhaustif de ce dernier. Bien que non historien, il a notamment permis d'avoir une analyse très détaillée de la vie et la carrière du maréchal. Quelques notices biographiques viennent compléter ces ouvrages mais aucune d'entre elles ne présentent un travail d'ensemble faisant usage des sources disponibles. Donc le champ bibliographique concernant le maréchal n'est pas vierge mais il demeure parfois incomplet. Naturellement, les articles, périodiques et ouvrages concernant la question de la trahison sont plus nombreux que les biographies de Marmont. Tantôt voulant réhabiliter le maréchal, tantôt l'accusant, ils offrent à l'historien les deux sons de cloche sur la mémoire de ce personnage.

⁴² Nous remarquons la quantité et la diversité des études sur le maréchal publiées par l'Association.

⁴³ Franck FAVIER, *Marmont, le maudit*, Paris, Perrin, 2018, 361 p.

⁴⁴ Lucien FLORIET, *Marmont, maréchal d'Empire (1774-1852)*, Meursault, Chez l'Auteur, 1996, 434 p., Christophe ROBERT, *Les Amours et les guerres du maréchal Marmont, duc de Raguse*, Paris, Hachette, 1955, 301 p., Pierre SAINT-MARC, *Le Maréchal Marmont, duc de Raguse, 1774-1852*, Paris, Fayard, 1957, 391 p. Christophe Robert (1907-1983) fut écrivain et romancier et publia entre autres *Le Duc de Morny, Empereur des Français sous Napoléon III* en 1951 aux mêmes éditions et un roman historique, *Marie-tête d'Ange*, en 1952 également aux éditions Hachette et réédité en 1992 aux éditions Phébus.

⁴⁵ Thierry Lentz évoque cette tentative de réhabilitation dans son ouvrage *Les vingt jours de Fontainebleau. La première abdication de Napoléon, 31 mars – 20 avril 1814*, Paris, Perrin, 2013, 300 p.

⁴⁶ Pierre Saint-Marc était avocat au Conseil d'État et à la Cour de Cassation et avait notamment publié en 1950 aux éditions Plon une biographie d'Emile Ollivier.

Les Dictionnaires biographiques proposent essentiellement un bref aperçu de la carrière du maréchal. Pensons à celui de Jacques Jourquin⁴⁷ et de Michel Mourre⁴⁸ ou même à l'Étude de Georges Six consacrée aux généraux de la Révolution et de l'Empire⁴⁹. On trouve également un certain nombre d'instruments de travail faisant état de la vie et de la carrière de Marmont dans les ouvrages de Charles Mullié⁵⁰ ou encore de Germain Sarrut⁵¹. De plus, un travail généalogique sur la famille Viesse de Marmont vient compléter encore l'ensemble de ces recherches sur le maréchal⁵². Pour poursuivre cette question des origines de la famille, concernant le nom de Viesse, ou Wiese, nous tiendrons compte de la teneur originelle du nom complet du maréchal, Viesse de Marmont, en prenant en considération la provenance d'un tel nom. Originaire des Pays-Bas et comme cela est attesté, la famille devrait devoir son nom à une petite ville des Pays-Bas portant le nom de Wiese⁵³. L'ascendance germanique du maréchal pourrait également être interrogée. En effet, il semblerait qu'il existe également une petite ville d'Allemagne nommée Weissen et dont Nicolas Viton de Saint-Allais parle de démembrement de la famille de Marmont dans ce pays⁵⁴. Ainsi, les recherches généalogiques viendront soutenir la question des origines de cette famille châillonnaise.

Enfin, nous soulignons les nombreuses études sur les *Mémoires* de Marmont à proprement parlé. Elles se présentent la plupart du temps sous forme de critiques et de réfutations et sont extrêmement à charge ; seul Sainte-Beuve prend de la distance face à ses écrits⁵⁵. Ajoutons que c'est en 1852 que la critique littéraire s'exprime ayant eu vent des *Mémoires* de Marmont⁵⁶ et la possibilité d'en faire la lecture « en avant-première » grâce au

⁴⁷ Jacques JOURQUIN, *Dictionnaire des maréchaux du Premier Empire*, 5^e édition, Paris, Christian / JAS, 2001, 210 p.

⁴⁸ Michel MOURRE, *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, Paris, Bordas, 1997, 5 volumes.

⁴⁹ Georges SIX, *Les généraux de la Révolution et de l'Empire*, Paris, Bernard Giovanangeli Éditeur, 2002, 349 p.

⁵⁰ Charles MULLIÉ, *Biographie des célébrités militaires des armées de terre et de mer de 1789 à 1850*, France, Poignavant et Compagnie, 1851-1852, 2 volumes.

⁵¹ Germain SARRUT et Edmé-Théodore BOURG, dit SAINT-EDME, *Biographie des hommes du jour*, op. cit., tome 1, 2^e partie, 412 p.

⁵² Retenons les ouvrages de Jean Baptiste Pierre Jullien de COURCELLES, *Histoire généalogique et héraldique des pairs de France : des grands dignitaires de la couronne, des principales familles nobles du royaume et des maisons princières de l'Europe, précédée de la généalogie de la maison de France*, Paris, Chez l'Auteur, 1825, volume 5, Viesse de Marmont, pp. 1-12. Ou encore Nicolas Viton de SAINT-ALLAIS, *Nobiliaire universel de France, ou Recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume, avec le concours de MM. de Courcelles, l'abbé de l'Espines, de Saint-Pons, et autres généalogistes célèbres*, Paris, Chez l'Auteur, 1816, tome 9, « Viesse de Marmont », pp. 433-440.

⁵³ *Idem.*, p. 433.

⁵⁴ *Idem.*

⁵⁵ Charles-Augustin SAINTE-BEUVE, « Le maréchal Marmont, duc de Raguse », *Le Constitutionnel, Causeries du lundi*, 5, 12 et 19 avril 1852.

⁵⁶ Christophe Robert prétend que c'est Isidore de la Rue le détenteur légal des *Mémoires* de Marmont, par une lettre écrite à son maître d'Hôtel, Joseph Barbier, en date du 28 décembre 1842, et qui les lui confiait. Voir *Les Amours et les guerres du maréchal Marmont, duc de Raguse*, op. cit., pp. 291 et 297. Mais ceci est contredit par un jugement du Tribunal civil de la Seine qui déclare « que les mémoires de Marmont étaient la propriété de Mme

soutien de la comtesse de Damrémont, détentrice légale des *Mémoires* de Marmont⁵⁷. Mais justement, cette entreprise biographique du maréchal Marmont, quelle est-elle exactement ? Pourquoi écrire une thèse biographique sur un personnage qui inspire autant d'antipathie, qui exerce autant, et familièrement, de « révolutions » posthumes⁵⁸ ? Pour cela, il nous faut revenir sur le genre biographique.

Depuis sa création, en 1929, l'école des *Annales*⁵⁹ et la sociologie, à travers l'approche de Pierre Bourdieu dans « l'illusion biographique »⁶⁰, ont rejeté la biographie. Mais depuis les années 1980, le genre biographique est devenu « académique ». Il consiste à enquêter méticuleusement et avec un souci d'exactitude sur la vie d'un individu. Jacques Le Goff a employé le genre biographique⁶¹, mettant ainsi en avant la relation entre la biographie et « l'histoire-problème ».

Littéralement, la biographie est l'art « d'écrire la vie ». Mais écrire la vie d'un individu et *a fortiori* celle d'un homme comme Marmont n'est pas sans poser problème dans la mesure où une étiquette est apposée sur le personnage car ne serait-ce qu'en effectuant des recherches sur le net, on constate que le terme de « traître » ou de « trahison » poursuit le personnage. Il est donc notamment fondamental d'épurer en quelque sorte cette recherche des jugements de valeur et des présupposés. Henri Guillemin affirme que la recherche historique doit reposer sur deux piliers : la lucidité et la loyauté. Or les ouvrages à charge, et ils sont nombreux, écrits par plusieurs auteurs qui ne sont pas toujours historiens, doivent être utilisés avec prudence d'où cette volonté de développer notre sujet en faisant appel à divers travaux de sociologues notamment sur le problème de la définition et l'usage de concepts comme ceux de « l'amitié », de la « trahison », de « traître », de « défection » notamment. De tels questionnements, par

de Damrémont », *Gazette des Tribunaux*, en date du 19 et 20 février 1855. Voir également pour confirmer ce jugement Joseph-Marie QUÉRARD, *Le Quérard : archives d'histoire littéraire, de biographie et de bibliographie françaises : complément périodique de la France littéraire / par l'auteur de la France littéraire, des Supercheries littéraires dévoilées, etc.*, Paris, Au bureau du Journal, 1855, Première année, pp. 114-115. De même que Sainte-Beuve affirme avoir eu connaissance des *Mémoires* de Marmont grâce à Mme de Damrémont, *Le Constitutionnel*, 5 avril 1852.

⁵⁷ Marmont est le tuteur désigné de Mme Damrémont depuis 1813 suite à la mort du père de cette comtesse. En effet, cette dernière est la pupille du maréchal. Elle n'est autre que l'épouse du général Charles-Marie Denys de Damrémont (1783-1837), ancien premier aide de camp de Marmont, notamment pendant la campagne de France.

⁵⁸ Jean-Clément MARTIN, *Robespierre. La fabrication d'un monstre*, Paris Perrin, 2016, 367 p.

⁵⁹ L'école des *Annales* est un courant historique créé par Lucien Febvre et Marc Bloch, deux historiens, succédant ainsi à l'école méthodique de la *Revue historique* fondée en 1876 par Gabriel Monod. L'objectif notamment de l'école des *Annales* est d'écrire une « histoire totale ». Leur revue s'intitule *les Annales d'histoire économique et sociale*.

⁶⁰ Pierre BOURDIEU, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, volume 62, n°1, 1986, pp. 69-72.

⁶¹ Jacques LE GOFF, *Saint-Louis*, Paris, Gallimard, 1996, 1280 p.

conséquent, incitent donc à revenir sur la période et le sujet par la voie biographique dont le renouvellement, aujourd'hui, ne cesse d'être illustré par de nouvelles publications comme celle consacrée au général Foy par Jean-Claude Caron⁶². De plus, les biographies militaires ne cessent de se multiplier depuis environ quarante ans comme le suggère une communication de Christian Amalvi⁶³. Le renouveau de l'histoire militaire évoqué par Alain Martel⁶⁴ ainsi que celui de la biographie en histoire⁶⁵ font du genre biographique « un champ d'aboutissement de la recherche historique »⁶⁶.

La méthodologie propre au genre biographique pose donc plusieurs interrogations. Cet aller-retour de « l'individuel » au « collectif » tend à montrer les limites qu'a connues le genre biographique. Laurent Avezou, dans un de ses nombreux articles sur le genre biographique, a bien montré la complexité qui réside autour de ce genre et notamment l'impossibilité de détacher l'homme de son milieu⁶⁷. De même François Dosse, dans son *Pari biographique* et en explorant les âges de l'usage du genre biographique, montre que les années 1980 tentent d'ouvrir en quelque sorte le champ d'action de la biographie et ainsi lier individu et groupe d'individus⁶⁸. La complexité des liens entre l'individu pris dans sa singularité et un collectif lié à des conditions et des contextes variés sont quelques-unes des principales difficultés de la biographie depuis ces trois dernières décennies.

Un certain nombre de questions se pose au moment où l'on se propose d'analyser les effets d'une trajectoire individuelle sur une autre. Comment l'un influence-t-il l'autre ? Le contexte agit-il sur les hommes ou est-ce les hommes qui agissent sur le contexte ? S'agit-il de rapports d'échanges équilibrés ou assiste-t-on à la prédominance de l'un sur l'autre, ou pour le dire autrement, à une relation asymétrique ? Toutes ces questions viennent alimenter notre sujet. Aussi, la thématique des réseaux est au cœur de notre réflexion biographique. Mais ce qui paraît fondamental, c'est de voir comment en cette fin du XVIII^e siècle, un homme comme Bonaparte s'est entouré peu à peu d'hommes, de militaires qui deviendront les personnages illustres de

⁶² Jean-Claude CARON, *Les deux vies du général Foy*, Seyssel, Champ Vallon, 2014, 357 p.

⁶³ Christian AMALVI, « Les biographies militaires en France depuis quarante ans, une révolution historiographique ? », dans Hubert Heyriès [dir.], *Histoire militaire, études de défense et politiques de sécurité, des années 1960 à nos jours*, Paris, Economica, 2012, pp. 311-329.

⁶⁴ André MARTEL, « Le renouveau de l'histoire militaire en France », *Revue historique*, janvier-mars 1971, pp. 107-126.

⁶⁵ Antoine COPPOLANI et Frédéric ROUSSEAU [dir.], *La Biographie en histoire, jeux et enjeux d'écriture*, Paris, Michel Houdiard Éditeur, 2007, 133 p.

⁶⁶ Jonathan BARBIER, *Les républiques de François-Vincent Raspail : entre mythes et réalités*, Thèse de doctorat en Histoire sous la direction de Natalie PETITEAU, Université d'Avignon et du Pays de Vaucluse, 2016, p. 16.

⁶⁷ Laurent AVEZOU, « La biographie. Mise au point méthodologique et historiographique », Article paru dans *Hypothèses*, Travaux de l'École doctorale d'Histoire, Publications de la Sorbonne, 2001, 192 p, pp. 13-24. <http://www.cairn.info/revue-hypotheses-2001-1-page-13.htm>

⁶⁸ François DOSSE, *Le Pari biographique, Écrire une vie*, Paris, La Découverte, 2005, 480 p.

l'Empire. Le rôle de l'amitié dans les connections entre Bonaparte et ses compagnons d'armes n'a pas encore montré toute la complexité des liens qui peuvent unir un grand homme à ses futurs maréchaux. Ajoutons également que ces connections sont aussi le fait de civils qui entourent Bonaparte comme l'a rappelé Marmont dans ses *Mémoires*. Fort de ce constat, il convient, en quelque sorte, d'enquêter en utilisant le point de vue de ceux qui sont soumis à l'autorité d'un homme.

Si la pertinence des liens entre amis est souvent analysée sous l'angle de l'intimité, comme l'a fait remarquer Hannah Arendt en soulignant que « nous avons coutume aujourd'hui de ne voir dans l'amitié qu'un phénomène de l'intimité, où les amis s'ouvrent leur âme sans tenir compte du monde et de ses exigences »⁶⁹, il est désormais pertinent de l'étudier non plus seulement dans un cadre privé mais dans des contextes variés. Au croisement de ces problématiques, l'histoire de Marmont apparaît donc des plus pertinentes.

Bien que Christophe Portalez explique que l'historiographie de l'amitié en histoire contemporaine est bien pauvre contrairement à ce que l'on peut observer en histoire moderne⁷⁰, le rôle de l'amitié dans les relations politiques a quelque fois été observé ; pensons à l'article de Jean-Marie Constant sur le rôle de l'amitié dans la noblesse pendant le siècle de fer⁷¹ ou encore à l'ouvrage de Bertrand Haan dans le cadre des rapports diplomatiques entre la France et l'Espagne⁷².

Les agissements qui sont ceux du maréchal Marmont pendant les jours du printemps 1814 doivent être considérés à la lumière notamment d'une perspective socio-historique⁷³ afin de déceler dans quelle mesure l'acte en question doit être ou non traduit comme une « trahison », définition du phénomène qui évolue constamment, et par là même d'y voir non seulement les réactions à court, moyen ou long terme que ces événements ont suscitées au lendemain du 5 avril 1814 mais également les représentations que cette déloyauté a laissées aux yeux des historiens.

⁶⁹ Hannah ARENDT, *Vies politiques*, Paris, Gallimard, 1974, pp. 34-35.

⁷⁰ Christophe PORTALEZ, « Les usages et les expressions de l'amitié dans un réseau de clientèle politique en Vaucluse (1885-1891) », article tiré d'une communication de 2011 à l'université d'été de l'Institut historique allemand de Paris (3-6 juillet 2011) *L'amitié. Lien social et politique en France et en Allemagne XIIe-XIXe siècle*, organisée par le Centre Roland Mousnier (Paris Sorbonne), l'École doctorale II de l'Université Paris-Sorbonne, le Graduiertenkolleg 1288 « amis, protecteurs, fidèles » (Fribourg-en-Brisgau) et le Centre Norbert Elias (EHESS). Publié sur perspectivia : http://www.perspectivia.net/publikationen/discussions/8-2013/portalez_usages, 2013.

⁷¹ Jean-Marie CONSTANT, « L'amitié : le moteur de la mobilisation politique dans la noblesse de la première moitié du XVII^e siècle », Article paru dans *XVII^e siècle*, n° 205, 51^e année, « L'amitié », n° 4-1999, pp. 593-608.

⁷² Bertrand HAAN, *L'amitié entre princes. Une alliance franco-espagnole au temps des guerres de Religion (1560-1570)*, Paris, PUF, 2011, 324 p.

⁷³ Les travaux de Sébastien Schehr, Professeur de sociologie à l'Université de Savoie, a étudié la « trahison » en tant que phénomène et ses nombreux ouvrages et articles sur ce sujet ont apporté un éclairage fondamental sur la question et notamment sur les interrogations liées à ce que la trahison est une transgression politique.

Pour conclure, à propos des réseaux se créant autour de Bonaparte puis de Napoléon, la question de l'amitié et de la trahison constitue une trame essentielle car écrire une biographie exige de suivre une orientation bien définie à l'avance : bien que la vie et la carrière du maréchal Marmont soient déjà riches, le rôle de l'amitié entre les deux hommes dans la carrière d'Auguste Marmont est indéniable. De même que pour tenter d'expliquer les agissements de Marmont pendant les événements de mars et avril 1814, il est nécessaire de se demander quel usage il est possible de faire du concept de trahison mis en avant notamment par Schehr ou Hirschman en ce début de XIX^e siècle et précisément à travers la figure d'Auguste-Frédéric-Louis Viesse de Marmont.

L'amitié de jeunesse, entre Marmont et Bonaparte, est-elle identique lorsqu'ils atteignent l'âge adulte⁷⁴ ? Comment cette amitié évolue-t-elle ? Doit-on vraiment parler d'amitié ? Le maréchal Marmont tient-il un double langage en s'adressant à Napoléon ? La figure du traître a-t-elle poursuivi le maréchal après sa mort ? Quelles ont été les réactions posthumes à la publication des *Mémoires* du maréchal Marmont ? Ainsi, l'intérêt du sujet est grand : celui de comprendre comment cette amitié entre les deux hommes évolue et comment la trahison supposée du maréchal est appréhendée.

Subsiste alors un véritable questionnement pour l'historien quand il s'agit d'aborder la vie d'un homme ou d'une femme ayant joué un rôle dans l'Histoire et quelle que soit son importance. Comment aborder sereinement l'écriture d'une biographie ? Il faut évidemment avoir une approche objective et rigoureuse dans ce travail. Paul Veyne ne disait-il pas que « le vécu tel qu'il ressort des mains de l'historien n'est pas celui des acteurs »⁷⁵ ? D'autant plus que pour un homme comme le maréchal Marmont, les auteurs, ayant pris la responsabilité d'en écrire une page de la vie, rivalisent d'arguments. Marmont laisse un témoignage pour la postérité⁷⁶, à la postérité de l'étudier : un non-rationnel à rationaliser⁷⁷.

À propos de cette thèse biographique sur le maréchal Marmont, l'intérêt de notre travail est donc clair : celui de lire l'évolution des rapports entre Napoléon et Marmont et aussi d'épurer en quelque sorte les biographies écrites du maréchal tout en rendant hommage à leurs apports et quelques fois au travail de fond précis et rigoureux que l'on se doit de reconnaître.

⁷⁴ Claire BIDART, « Insertion sociale, sociabilité et cycle de vie », Article paru dans les *Cahiers de la MRS*, Université de Caen, 1994, pp. 91-107. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00133054>.

⁷⁵ Paul VEYNE, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Le Seuil, 2015 [1971], p. 5.

⁷⁶ *Idem.*, p. 6.

⁷⁷ Voir ici l'étude concernant la pensée de l'histoire. Christophe BOUTON, *Le procès de l'histoire: fondements et postérité de l'idéalisme historique de Hegel*, Paris, Vrin, 2004, 319 p.

Sans faire offense à nos devanciers, il faut bien reconnaître qu'un auteur comme Christophe Robert ne cite pas ses sources, que le comte Rapetti, alors chargé par Napoléon III de rassembler la correspondance de Napoléon 1^{er}, s'exprime peut-être sous couvert du régime impérial qu'il sert, et qu'Albert du Casse, ancien officier d'ordonnance du Roi Jérôme, écrit selon un bonapartisme convaincu et surtout on écrit sur Marmont en le mettant toujours « devant le procès de l'Histoire »⁷⁸. Après cela, comment l'historien peut-il réussir à se défaire des partis pris mais aussi des louanges adressées au maréchal ? Des vérités sont-elles en conflit ?

« L'historien ne décrit pas exhaustivement une civilisation ou une période, il n'en fait pas un inventaire complet, comme s'il débarquait d'une autre planète ; il ne dira à son lecteur que ce qui est nécessaire pour que celui-ci puisse se représenter cette civilisation à partir de ce qui passe pour toujours vrai. Est-ce à dire simplement que l'historien n'est jamais tenu de d'annoncer des vérités premières ? Le malheur est que les vérités premières ont une fâcheuse tendance à se substituer aux vérités vraies ; si nous ignorons que nos conceptions du ciel, des couleurs et du profit, justifiées ou non, ne sont du moins pas éternelles, nous n'aurons pas l'idée d'interroger les documents sur ces chapitres ou plutôt nous n'entendrons même pas ce qu'ils nous disent. »⁷⁹

Ainsi, les mythes entourant la figure de Marmont sont nombreux et plusieurs biographies d'autres hommes illustres ont été écrites sous le prisme du mythe afin de comprendre la place et la part de légende dans leur existence⁸⁰. Faire de l'histoire culturelle nécessite de bien comprendre que les mythes historiques se sont construits à partir de faits avérés et établis. De plus, ils sont entretenus et réactivés à des moments-clés. De 1814 à 1857, on a vu le mythe négatif entourant le maréchal revenir au pas de courses. À chaque événement fondamental à partir duquel Marmont fait parler de lui (1814, 1830 et 1857), l'interprétation de ces faits se conjugue avec le mythe de la trahison déjà établi. Généralement, nous pourrions dire comme le rappelle Alain Dufour que « la formation des mythes et leur action représentent des moments caractéristiques de l'interpénétration de l'histoire des idées avec l'histoire générale »⁸¹.

Mais comment conjuguer histoire militaire et histoire culturelle ? Nous devons, pour y répondre, jeter un œil sur l'historiographie des mythes militaires. La « figure mythique »⁸², pour

⁷⁸ Voir les nombreuses réfutations dont ont fait l'objet les *Mémoires* de Marmont.

⁷⁹ Paul VEYNE, *Comment on écrit l'histoire*, op. cit., p. 8.

⁸⁰ Pensons ici à l'ouvrage de Natalie PETITEAU, *Napoléon, de la mythologie à l'histoire*, Paris, Seuil, 1999, 439 p.

⁸¹ Alain DUFOUR, *Histoire politique et psychologie historique suivi de 2 essais: humanisme et réformation. Le mythe de Genève aux temps de Calvin*, Paris, Librairie Droz, 1966, p. 95.

⁸² Bertrand GOUJON, *Monarchies postrévolutionnaires 1814-1848, Histoire de la France contemporaine*, Paris, Le Seuil, 2012, tome 2, p. 224. L'auteur parle de la « figure mythique du peuple en juillet. »

reprenant l'expression de Nathalie Jakobowicz citée par Bertrand Goujon, de Napoléon a été largement étudiée. Natalie Petiteau l'a déjà fait en 1999⁸³. En 2008, Sudhir Hazareesingh a étudié ce mythe napoléonien et les transformations de cette image du « Grand Homme », ou plus exactement la fascination exercée par Napoléon dans l'imaginaire politique de la France⁸⁴. Pensons également à celui de Sylvain Pagé, entre opinions et légende, sur le mythe de Napoléon⁸⁵ ou bien encore à celui de Philippe Gonnard, ouvrage réédité en 2013⁸⁶. Cependant, l'étude des mythes militaires ne se centre pas seulement sur celui de Napoléon. En effet, l'image véhiculée par De Gaulle se voit également analysée, toujours sous la plume de Sudhir Hazareesingh⁸⁷.

Il est à rappeler ici que l'étude des mythes a été un champ négligé en sociologie et que Gérard Bouchard dans son article entend combler « cette carence »⁸⁸. Nous avons évoqué, de plus, l'histoire culturelle. Mais qu'entend par histoire culturelle ?

« L'histoire culturelle est un secteur historiographique en pleine expansion. C'est entre la fin des années 1960 et le milieu des années 1980, pour reprendre la chronologie proposée par Pascal Ory⁸⁹, que se cristallise la nouvelle approche dont le manifeste fondateur est à chercher dans un article de Pascal Ory précisément, « Pour une histoire culturelle de la France contemporaine »⁹⁰ publié en 1981. L'histoire culturelle s'édifie en partie dans la continuité de l'histoire des mentalités. Philippe Poirrier⁹¹ la définit d'ailleurs comme une « histoire fille des mentalités. »⁹²

De plus, en nous appuyant sur cette approche pluridisciplinaire dans ce travail de thèse, la sociologie historique peut aider à évaluer la question des relations de pouvoir mais aussi de la problématique du contexte sociétal dans lequel les événements émergent :

⁸³ Natalie PETITEAU, *Napoléon, de la mythologie à l'histoire*, op.cit.

⁸⁴ Sudhir HAZAREESINGH, *La légende de Napoléon*, Paris, Seuil, Collection Points Histoire, Poche, 2008, [2004], 414 p.

⁸⁵ Sylvain PAGÉ, *Le mythe napoléonien : de Las Cases à Victor Hugo*, Paris, CNRS Éditions, 2013, 272 p.

⁸⁶ Philippe GONNARD, *Les origines de la légende napoléonienne: l'œuvre historique de Napoléon à Sainte-Hélène*, Paris, Hachette/BNF, 2013 [1906] [Calmann-Lévy], 409 p. Il s'agit à l'origine d'une thèse universitaire.

⁸⁷ Sudhir HAZAREESINGH, *Le mythe gaullien*, Paris, Gallimard, 2010, 280 p.

⁸⁸ Gérard BOUCHARD, « Pour une nouvelle sociologie des mythes sociaux », *Revue européenne des sciences sociales*, pp. 63-88. [En ligne], 51-1 | 2013, mis en ligne le 01 janvier 2017, URL : <http://ress.revues.org/2340> ; DOI : 10.4000/ress.2340.

⁸⁹ Voir notamment Pascal ORY, « L'histoire culturelle de la France contemporaine : question et questionnement », *Vingtième siècle, Revue d'Histoire*, volume 16, n°1, 1987, pp. 67-82. Voir aussi du même auteur, *L'histoire culturelle*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection « Que sais-je ? », 2015, 128 p.

⁹⁰ Il s'agit ici de l'article de Pascal ORY, « Pour une histoire culturelle de la France contemporaine (1870-...). État de la question », *Bulletin du Centre d'histoire de la France contemporaine*, 2, octobre 1981, pp. 5-32.

⁹¹ Philippe POIRRIER, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, Le Seuil, Coll. Points, 2004, 441 p. Également et plus récemment, Philippe POIRRIER [dir.], *L'histoire culturelle : un « tournant mondial » dans l'historiographie ?*, Postface de Roger Chartier, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2008, 198 p.

⁹² Jean-Claude YON, *Histoire culturelle de la France au XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 1.

« La sociologie historique s'est renouvelée au XX^e siècle en intégrant les contributions d'autres secteurs des sciences sociales. Ainsi, bien que l'influence de Marx et Weber soit omniprésente, celle d'Erving Goffman, de Norbert Elias et de Charles Tilly n'est pas moins importante pour l'analyse de mécanismes sociaux et des interactions sociales. »⁹³

L'originalité demeure également dans l'approche et la nomination des découpages de l'Histoire. Ainsi, toujours dans cette étude de Frédérick Guillaume Dufour, on peut lire :

« Ainsi, plutôt que de découper l'histoire en procédant par période, le XV^e siècle, le XVI^e siècle, on compare des processus structurants, les cycles hégémoniques, les transitions ou, encore, la guerre civile européenne, le court XX^e siècle, le long XIX^e siècle, etc. La longue durée est parfois évoquée également pour faire éclater des mythes. »⁹⁴

Et de poursuivre :

« Si l'histoire est une valeur ajoutée, alors il est légitime de se demander jusqu'où il faut faire remonter la chaîne causale qui a mené à un événement, un mécanisme, une relation sociale, un processus ou une institution donnés. »⁹⁵

C'est ainsi que pour saisir de bout en bout la vie du maréchal Marmont, cette thèse ne se transformera pas en procès d'un seul et unique évènement et encore moins en procès d'une vie. Tout jugement de valeur sera supprimé. Un livre comme celui de Dineur est un vrai procès à charge et l'auteur devient tout simplement un accusateur public⁹⁶. Il parle de son intention de faire « le récit exact d'évènements qui se rattachent à l'invasion de la France en 1814, restés inconnus à tous »⁹⁷. Quelques lettres sont mentionnées mais sans plus de sources. Pire encore, la capitulation de Paris ne serait que les prémices de la défection d'Essonne⁹⁸. Néanmoins, on s'efforcera de réaliser un travail de liens, de processus, de mise en relief d'une chaîne causale expliquant l'agonie du Premier Empire et dont le rôle du maréchal est au cœur de notre réflexion. À partir de ces considérations et malgré les étiquettes accusatrices sur le maréchal, l'approche biographique devient donc indispensable.

⁹³ Frédérick Guillaume DUFOUR, *La sociologie historique: Traditions, trajectoires et débats*, Québec, Presses Universitaires du Québec, Collection « Politeia », 2015, p. 8.

⁹⁴ *Idem.*, p. 5.

⁹⁵ *Ibid.*

⁹⁶ DINEUR, *Trahisons de 1814*, Paris, L. Rosier, 1834, 48 p.

⁹⁷ *Idem.*, p. 6.

⁹⁸ Pierre-Nicolas RAPETTI, *La Défection de Marmont en 1814, op.cit.*, p. 114.

Frédéric Guillaume Dufour met en relief une question centrale pour notre recherche en disant que « la longue durée est parfois évoquée également pour faire éclater des mythes »⁹⁹. Par conséquent, il s'agira de bien analyser le cadre de l'émergence de ce mythe négatif entourant Marmont et de comprendre les raisons d'une telle continuité.

Mais la sociologie historique se voit distinguée par l'approche de Gérard Noiriel¹⁰⁰ qui entend caractériser clairement ce qu'il appelle la socio-histoire. Il souhaite mettre en relief ce que cette dernière reprend la méthode critique de l'histoire et de ce qu'elle reprend de la sociologie, à savoir la démarche de déconstruction des entités collectives par exemple. L'étude des relations de pouvoir est une des questions interrogée par le socio-historien. Ainsi, la question des rapports de pouvoir, la problématique de la trahison mais aussi de l'amitié seront étudiées à la lumière des disciplines évoquées ci-dessus.



Mais cette question de l'amitié dont la sociologie tient une place importante dans ce travail de recherche est au cœur de notre réflexion. Tout d'abord, qu'est-ce que l'amitié ?

« Affection mêlée d'estime ; sentiment qui attache, qui unit une personne à une autre. »¹⁰¹

Évidemment, la définition de l'amitié est multiple mais celle-ci donne un aperçu général de ce que cette notion renferme. Cependant, des auteurs comme Claire Bidart¹⁰², Jacques

⁹⁹ Frédéric Guillaume DUFOUR, *La sociologie historique: Traditions, trajectoires et débats*, op. cit., p. 5.

¹⁰⁰ Gérard NOIRIEL, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, Collection « Repères, thèses et débats », 2006, 121 p.

¹⁰¹ Pierre LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique...*, Paris, Administration du grand Dictionnaire universel, 1866, tome 1, « Amitié », p. 277.

¹⁰² Claire BIDART, « L'amitié, les amis, leur histoire. Représentations et récits », *Sociétés contemporaines*, volume 5, n°1, 1991, pp. 21-42. Voir également du même auteur *L'amitié, un lien social*, Paris, La Découverte, Hors collection Sciences humaines, 1997, 404 p.

Coenen-Huther¹⁰³, Maurice Aymard¹⁰⁴, Jean-Marie Constant¹⁰⁵ et Anne Vincent-Buffault¹⁰⁶, pour n'en citer que quelques-uns, ont mis en évidence le rôle stratégique de l'amitié. En suivant leurs pas, c'est la question de la représentation, des usages et de l'amitié politique qu'il nous appartient d'étudier. Comme nous l'avons signalé plus haut, nous pouvons établir des connections entre Marmont et Bonaparte à travers cette problématique de l'amitié. L'article d'Annie Jourdan, concernant les relations entre Bonaparte et Desaix, est un exemple parfait de ce type de questionnement et nous servira de modèle¹⁰⁷.

L'amitié devient donc le fil rouge de cette thèse et sera analysée sous l'œil sensible de ses pratiques pour à nouveau citer le titre d'un des ouvrages les plus complets en la matière¹⁰⁸. Ainsi, pas de trahison sans familiarité ou sans amitié :

« La rupture qu'implique toute trahison suppose toujours la préexistence d'un lien. »¹⁰⁹

Proposer une approche renouvelée de l'histoire de Marmont exige de porter des regards croisés sur la trajectoire des deux protagonistes. Il convient donc de prendre en compte non seulement les liens mais aussi les réseaux qui se construisent en cette fin du XVIII^e et en ce début du XIX^e siècle autour d'une figure : Bonaparte. Si l'on adopte une perspective pluridisciplinaire, on s'aperçoit que la sociologie s'intéresse depuis quelques années à ce qu'elle considère comme un phénomène bien particulier : la trahison. Elle use de ces nombreux exemples historiques pour tenter d'en dégager les moteurs¹¹⁰. Si trahison il y a, alors la question

¹⁰³ Jacques COENEN-HUTHER, « La relation d'amitié comme objet d'investigation sociologique », *Cahiers de Sociologie Economique et Culturelle*, Institut Havrais de Sociologie Economique et de Psychologie des Peuples, Le Havre, n°5, juin 1986, pp. 81-95. Voir également du même auteur, « Paradoxe de la vie urbaine moderne. Les stratégies de l'amitié », *Revue des sciences sociales de la France de l'Est*, Strasbourg, n°16, 1988, pp. 74-81.

¹⁰⁴ Maurice AYMARD, « Amitié et convivialité », dans Philippe ARIÈS et Georges DUBY, *Histoire de la vie privée, tome 3, De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Le Seuil, 1986, rééd. 1999, pp. 455-499.

¹⁰⁵ Jean-Marie CONSTANT, « L'amitié : le moteur de la mobilisation politique dans la noblesse de la première moitié du XVII^e siècle », *XVII^e siècle*, n° 205, 51^e année, « L'amitié », n° 4-1999, pp. 593-608.

¹⁰⁶ Anne VINCENT-BUFFAULT, *L'exercice de l'amitié, Pour une histoire des pratiques amicales aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, Le Seuil, 1995, 318 p.

¹⁰⁷ Annie JOURDAN, « Bonaparte et Desaix, une amitié inscrite dans la pierre des monuments ? », *Annales historiques de la Révolution française*, pp. 139-150 (Format papier). [En ligne], 324 | avril-juin 2001, mis en ligne le 22 mai 2006. URL : <http://ahrf.revues.org/409> ; DOI : 10.4000/ahrf.409

¹⁰⁸ Anne VINCENT-BUFFAULT, *L'exercice de l'amitié, Pour une histoire des pratiques amicales aux XVIII^e et XIX^e siècles*, op. cit.

¹⁰⁹ Sébastien SCHEHR, « Sociologie de la trahison », *Questions d'ici et d'ailleurs, Cahiers internationaux de sociologie*, PUF, n°123, 2007//2, pp. 313-323.

¹¹⁰ Plusieurs travaux de sociologues et de philosophes permettront d'éclaircir le problème mais d'ores et déjà nous retenons les travaux de Sébastien Schehr, cité précédemment dans deux notes, quant à ses nombreuses et irremplaçables études sur la question. Ce dernier est Professeur des Universités à l'Université de Savoie, Laboratoire "Langages, Littératures, Sociétés" et chercheur associé au Laboratoire "Cultures et sociétés en Europe" de l'Université de Strasbourg (UMR 7236 du CNRS). Ses thèmes de recherche sont notamment ceux du conflit, des ruptures, du lien social, de la confiance, de la loyauté mais aussi de la sociologie militaire.

des liens se pose également. Liens, amitié. Doit-on aussi ajouter le terme de « solidarité »¹¹¹ ? Ces termes revêtent plusieurs sens et ne sont en rien évidents. Le parcours notionnel de la trahison mais aussi de l'amitié connaît parfois quelques changements de trajectoire et à ce titre la sociologie vient éclairer toute la complexité de ces transformations de sens. Mais cette question du rôle de l'amitié interroge plus généralement la problématique des réseaux. Qu'ils soient discrétionnaires, stables ou institutionnalisés¹¹², les réseaux de pouvoir entourant le « leader » doivent être contextualisés et interrogés. Bonaparte, en cette fin de XVIII^e siècle, s'est entouré de militaires mais aussi d'hommes dévoués notamment à la cause du 18 brumaire¹¹³.

Cependant, la question de l'amitié ne va pas sans celle de la trahison et de ses mécanismes. La trahison doit être définie ici :

« Action de trahir ; acte de trahison, de perfidie. »¹¹⁴

La définition du mot trahir est quant à elle la suivante :

« Tromper perfidement ; violer, par un acte criminel les droits ou les intérêts de : Trahir un ami, Judas TRAHIT son maître. »¹¹⁵

Dans cette définition, Judas apparaît comme l'archétype du traître. Sommairement, nous pouvons, non pas dresser une liste exhaustive de tous les traîtres dans l'Histoire, mais tenter d'en faire un inventaire. Cette question a été partiellement traitée et on peut d'ores et déjà signaler les travaux de Philippe Valode¹¹⁶, essayiste français, ceux issus d'un collectif qui

¹¹¹ Cet épisode après la prise de Toulon dans lequel Marmont et Junot se sont montrés solidaires suite aux déboires de Bonaparte suspecté et suite à l'exécution des deux Robespierre. Christophe ROBERT, *Les Amours et les guerres du maréchal Marmont, duc de Raguse*, Paris, Hachette, 1955, p. 35.

¹¹² Isabelle HUAULT et Bernard LECA, « Pouvoir : une analyse par les institutions », *Revue de française de gestion, Dossier : les productivités du pouvoir*, n° 193, 2009/3, Lavoisier, pp. 133-149.

¹¹³ Marmont cite un certain nombre de « civils » ayant entouré Bonaparte pour « travailler efficacement au changement projeté », Auguste Frédéric Louis Vieusse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op. cit.*, tome 2, p. 91.

¹¹⁴ Pierre LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique...*, *op. cit.*, 1876, tome 15, « Trahison », p. 396.

¹¹⁵ *Idem.*, « Trahir », p. 396.

¹¹⁶ Philippe VALODE, *Les Grands Traîtres de l'Histoire*, Paris, First Éditions, 2007, 317 p. Pensons également à son autre étude intitulée *Les plus grands salopards de l'Histoire, une histoire des traîtres depuis Judas jusqu'à Laval*, Paris, Opportun, 2013, 286 p.

traitent également des traîtres dans l'Histoire¹¹⁷, ceux qui questionnent le Parti Communiste Français pendant la seconde guerre mondiale¹¹⁸ ou plus récemment ceux de l'historien Jean Garrigues dans ses travaux sur les traîtres qu'il identifie comme tels pendant la V^e République¹¹⁹.

Dans ce dernier ouvrage, Jean Garrigues commence en livrant une citation d'un des hommes qui a influencé Marmont dans sa décision de faire défection :

« Talleyrand, qui en avait fait une sorte d'art de vivre, disait que la trahison n'était qu' « une affaire de dates ». »¹²⁰

Franz-Olivier Gisbert, dans sa Préface des *Traîtres et autres Judas de l'Histoire*, débute un peu plus brutalement son analyse :

« Depuis la nuit des temps, tapie dans l'ombre, la trahison a ourdi des complots avant d'assassiner ou de renverser les puissants, recomposer les Empires et changer le destin des peuples. »¹²¹

Recomposer les Empires ? Marmont a-t-il détruit le Premier Empire pour permettre la recomposition de la royauté ? La question ne peut avoir de réponse absolue. Quels sont ceux dans l'Histoire que l'on a identifiés comme des traîtres ? Parfois, on va plus loin en ne parlant plus de « traîtres » mais d'« affreux » comme dans l'ouvrage récent de Bruno Fuligni¹²².

L'Histoire regorge de traîtres ou pour être plus précis d'individus que l'on a considérés comme des traîtres. Entre interprétation et vérité, il y a un fossé :

¹¹⁷ *Les Traîtres et autres Judas de l'Histoire*, Collectif, Paris, Belin Littérature et Revues, Collection « Le Point », 2013, 320 p.

¹¹⁸ Jean-Marc BERLIÈRE et Franck LIAIGRE, *Liquider les traîtres, La face cachée du PCF, 1941-1943*, Paris, Robert Laffont, 2007, 512 p. Toujours dans le cadre de la seconde guerre mondiale, on peut signaler le livre de Xavier Laroudie, *Un seul châtimeur pour les traîtres, Haute-Vienne 1944, Épurations et libérations dans la douleur*, La Crèche, Geste Éditions, 2016, 400 p. Ici, l'auteur, concernant ce qu'il appelle les « collabos », parle « d'activités antinationales. »

¹¹⁹ Jean GARRIGUES, *La République des traîtres, de 1958 à nos jours*, Paris, Tallandier, 2018, 304 p.

¹²⁰ *Idem.*, p. 7.

¹²¹ *Les Traîtres et autres Judas de l'Histoire, op.cit.*, Préface de Franz-Olivier Gisbert, p. 7.

¹²² Bruno FULIGNI, *Les Affreux de l'Histoire*, Paris, First Éditions, 2019, 304 p.

« De quel puits sort donc cette « vérité » ? Car le « fait » résulte d'un découpage opéré en fonction de procédures d'analyse ; c'est une manière de poser ou d'épeler un sens conformément à un système d'interprétation. »¹²³

Quel inventaire peut-on faire des traîtres dans l'Histoire ?

Lucifer, Satan, Adam, Brutus, Judas, Alcibiade, Ganelon, Isabeau de Bavière, Benedict Arnold, Bernadotte, Talleyrand, le maréchal Bazaine, Dreyfus, Mata-Hari, Jacques Doriot, Claus Schenk von Stauffenberg, Marcel Déat, Laval et le maréchal Pétain pour n'en citer quelques-uns sont d'autant plus considérés comme des traîtres que leurs actions ont non seulement changé le cours de l'Histoire mais qu'en plus leur nom demeure dans la mémoire collective comme le symbole de la trahison suprême. Cette question de la trahison suprême pose bien évidemment celle du degré de la trahison. Comment peut-on dire que telle ou telle trahison est plus significative que l'autre ? Mais comme le rappelle Patricia Eichel-Lojkine, « derrière cette diversité, on repère aisément des constantes »¹²⁴.

Nous n'évoquerons pas dans cette thèse la question de l'espionnage industriel ni la question de savoir ce qu'il faut penser des agents doubles pendant la guerre froide et même aujourd'hui. Juste sur cette question de l'agent double, l'interrogation peut toujours être posée, comme Olivier Brun le fait, pour savoir si l'agent double est un traître ou un double traître¹²⁵. Mais une question plus générale peut être proposée : Les traîtres trahissent-ils par conviction, obligation¹²⁶, par ambition personnelle¹²⁷, pour l'honneur¹²⁸ ou encore peut-être même par vengeance ? Ce sont peut-être ces raisons qui représentent les constantes dans l'acte de trahir. Quelle réalité ou plutôt quelles réalités se cachent derrière ce que l'on qualifie généralement de trahison ? Encore une série de questions qui annoncent de beaux jours pour la recherche en sciences humaines et sociales¹²⁹.

Il faut noter que l'étymologie du terme « trahir » renvoie au latin « tradere » qui signifie « livrer » ou « transmettre ». Là-aussi, le terme de trahison peut revêtir plusieurs sens. Les

¹²³ Michel de CERTEAU, « Une épistémologie de transition : Paul Veyne », *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, n°6, 27^e année, 1972, p. 1321.

¹²⁴ Patricia EICHEL-LOJKINE, « La trahison : Mythe et réalité – Présentation », *Seizième Siècle*, n°5, 2009, p. 7.

¹²⁵ Olivier BRUN, « Traître », dans Hugues MOUTOUH et Jérôme POIROT [dir.], *Dictionnaire du renseignement*, Paris, Perrin, 2018, 864 p.

¹²⁶ Philippe VALODE, *Les Grands Traîtres de l'Histoire*, op. cit., p. 135.

¹²⁷ *Idem.*, p. 155.

¹²⁸ *Ibid.*, p. 287.

¹²⁹ « La trahison au regard des sciences sociales », Journée d'étude, *Calenda*, Université de Nancy 2, 18 septembre 2009.

réflexions d'auteurs comme Sébastien Schehr¹³⁰, Hirschman¹³¹ ou Guy Bajoit¹³², pour n'en citer quelques-uns, permettent de voir dans quelles mesures on peut parler de trahison en dépit de relations fortes entre le traître et sa « victime »¹³³. Bien qu'il soit attaché à l'Empereur, Marmont prône la vertu civique dans son acte du 5 avril 1814. Il a fait le choix d'un libre examen de sa conscience. Pourtant, ce dernier a librement consenti son adhésion au régime impérial et avait déjà lié auparavant son destin à celui de son général. Au XIX^e siècle, la trahison réinvestit l'intimité. L'acte de trahison imputé à Marmont est donc au croisement de l'acte politique et de l'intime. Plus que défendant un idéal¹³⁴, objet de la trahison au XX^e siècle, Marmont ne trahit pas car un meilleur régime lui semble plus approprié mais il conçoit à changer son fusil d'épaule et par-là doit « tromper » son maître mais en même temps son ami. Marmont trahit donc dans l'intime.

Ainsi, nous comprenons qu'il est nécessaire de saisir l'image du traître véhiculée au cours de ce même XIX^e siècle et à quel point elle est révélatrice de jugements sans procès. La trahison, dans sa définition, épouse les normes et les modes de vie du groupe dans laquelle elle émerge. Par conséquent, l'image du traître apposée au maréchal Marmont doit être décrite selon les codes et les mentalités de son époque. Sébastien Schehr insiste sur l'importance du contexte de son émergence :

« Ceci tend à montrer qu'un certain nombre d'éléments contextuels ont une influence non négligeable dans la qualification de certaines ruptures comme « trahisons ». La trahison présente-t-elle une structure ou une forme invariante, ou n'est-elle qu'une construction soumises aux aléas politiques, culturels, historiques et sociaux ? »¹³⁵

À travers ces deux notions que sont l'amitié et la trahison, ce projet de reconstituer la vie du maréchal est ambitieux et la question des sources se pose évidemment. Ainsi, pour

¹³⁰ Sébastien SCHEHR, *Traîtres et trahisons de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Éditions Berg, 2008, 240 p. Voir également Sébastien SCHEHR, « La trahison : une perspective sociohistorique sur la transgression en politique », *Transgresser en politique, Parlement [s], Revue d'histoire politique*, Presses Universitaires de Rennes, n°23, 2016, pp. 135-149. Voir aussi Sébastien SCHEHR, « L'alerte comme forme de déviance : les lanceurs d'alerte entre dénonciation et trahison », *Déviance et société*, volume 32, 2/2008, pp. 149-162.

¹³¹ Albert Otto HIRSCHMAN, *Défection et prise de parole, Théorie et applications*, Paris, Fayard, Collection « L'espace du politique », 1995, 216 p.

¹³² Guy BAJOIT, *Pour une sociologie relationnelle*, Paris, PUF, 1992, 308 p. Également du même auteur « Exit, voice, loyalty... and apathy. Les réactions individuelles au mécontentement », *Revue française de sociologie*, n°29, 1988, pp. 325-345.

¹³³ Sébastien SCHEHR, *Traîtres et trahisons de l'Antiquité à nos jours*, *op. cit.*, p. 43.

¹³⁴ *Idem.*, p. 41.

¹³⁵ *Ibid.*, p. 13.

respecter ce choix d'écrire une thèse biographique sur le maréchal Marmont, quelles sont les sources disponibles ?

Tout d'abord, le fonds Marmont des Archives de la ville de Châtillon-sur-Seine rassemble l'ensemble des papiers du maréchal. Ce fonds est constitué de 91 cartons rassemblant 555 dossiers dont les dates extrêmes sont 1647 à 1857. On trouve égale 543 cartes et plans dont 209 en emboîtement¹³⁶. Une bonne partie du fonds est faite de plans disposés à l'horizontal, il est donc il est difficile de donner un chiffre précis du métrage linéaire. Mais, à travers le dénombrement des cartons, des plans et des cartes que nous venons de faire, nous pouvons avoir une idée de la masse linéaire.

Un certain nombre de répertoires existent mais il s'agit ici de retenir ceux des Archives municipales de Châtillon-sur-Seine, à savoir un répertoire détaillé du fonds Marmont établi par Jean-Claude SOSNOWSKI¹³⁷, un répertoire numérique détaillé du fonds du maréchal Marmont, Duc de Raguse (1774-1852), cartes et croquis¹³⁸ et le répertoire de cartes et plans établi par Jean-Claude SOSNOWSKI et Gilles SURIREY¹³⁹. Précisons qu'un quatrième répertoire a été établi par le personnel des Archives départementales de Côte d'Or¹⁴⁰ ayant participé à la rédaction de ce document avec Patrick Arabeyre et Françoise Vignier. Jean-Paul Bertaud a également rassemblé le détail de ces outils et répertoires¹⁴¹. Ce fonds Marmont a été constitué, en partie, par des dons et des legs du maréchal. Il en est de même pour les objets lui ayant appartenu. On sait que par une délibération du Conseil municipal en date du 6 mai 1852¹⁴², Marmont lègue tous ses papiers et objets par l'intermédiaire de ses exécuteurs testamentaires, à savoir la Comtesse de Damrémont et le Duc de Montemart notamment. Cette délibération du Conseil municipal s'appuie sur le testament olographe de Marmont qui commence par ces mots :

¹³⁶ On trouve l'inventaire exact de ces cartes et plans ainsi intitulé « *Atlas, cartes et des plans légués par la maréchal Marmont à la Bibliothèque de Châtillon-sur-Seine* » dans le dossier militaire du maréchal Marmont au Service Historique de la Défense, MF 6 Y^D 22.

¹³⁷ Jean-Claude SOSNOWSKI, *Répertoire numérique détaillé du Fonds du maréchal Marmont, duc de Raguse (1774-1852)*, Châtillon-sur-Seine, Archives municipales de Châtillon-sur-Seine, 2001, 52 p. On retrouve ce répertoire au Service Historique de la Défense dans le dossier militaire du maréchal Marmont MF 6 Y^D 22.

¹³⁸ *Répertoire numérique détaillé du Fonds du maréchal Marmont, Duc de Raguse (1774-1852), cartes et croquis.*

¹³⁹ Cote 556 à 1098, *Répertoire de cartes et plans établi par Jean-Claude SOSNOWSKI et Gilles SURIREY.*

¹⁴⁰ Patrick ARABEYRE, *Répertoire numérique détaillé des archives communales de Châtillon-sur-Seine : Première partie, Archives antérieures à 1790*, Françoise VIGNIER [dir.], Dijon, Archives départementales de Côte-d'Or, 1996. Nous retrouvons également ce répertoire aux Archives départementales de la Marne.

¹⁴¹ Jean-Paul BERTAUD, « Répertoire numérique détaillé du Fonds Marmont aux Archives municipales de la Ville de Châtillon-sur-Seine », *Annales historiques de la Révolution française*, volume 314, n°1, 1998, p. 748.

¹⁴² Archives modernes de la Ville de Châtillon-sur-Seine, Cote 1D 13. Don des objets ayant appartenu à Viessé de Marmont, Duc de Raguse par Mme la Comtesse Damrémont. Lettre écrite par Marmont à la comtesse pour les léguer les objets en question. Délibérations du Conseil Municipal (1848, 21 juin - 1859, 19 août).

« Je fais hommage comme souvenir à la ville de Châtillon lieu de ma naissance pour être déposé dans sa bibliothèque tous mes papiers dont quelque écrivain pourra tirer parti peut-être pour l'histoire. »¹⁴³

Notons immédiatement qu'il existe aux Archives nationales, un autre testament du maréchal Marmont en date du 10 septembre 1842¹⁴⁴ signé à Lausanne et révoquant les pouvoirs donnés à son ancien aide de camp, Achille de Guise, pour les transférer à la comtesse de Damrémont, née Baraguey d'Hilliers, et en particulier au sujet de la publication de ses *Mémoires*¹⁴⁵.

Mais de quoi sont composés les papiers du maréchal ?

En procédant à la lecture du répertoire établi par Jean-Claude Sosnowski¹⁴⁶, on constate qu'il se décompose rigoureusement en trois parties distinctes. La première fait état des « Affaires privées et gestion des domaines » de la famille Viesse de Marmont, « Articles 1 à 225 ». La seconde, plus longue et plus détaillée, présente les « fonctions civile et militaire » du maréchal, « Articles 226 à 532 ». La troisième enfin détaille les « papiers littéraires » du Châtillonnais, « Articles 533 à 555 ». En guise d'introduction, ce répertoire présente un document intitulé : « *Brouillon d'un ouvrage de Christen*¹⁴⁷ *sur Marmont ; inventaires et copies de pièces conservées dans d'autres fonds ; notes et pièces de recherches généalogiques* »¹⁴⁸.

La première partie retrace plus précisément la généalogie de la famille du maréchal, les successions ainsi qu'une correspondance active du jeune Marmont à l'égard de ses parents entre 1793 et 1797. D'autres correspondances plus passives complètent cette première partie. Sans faire une étude exhaustive de ce premier classement, il est également question des domaines et des exploitations de la famille Viesse de Marmont jusqu'en 1851.

La deuxième partie concerne les fonctions civiles et militaires de Marmont depuis ses débuts en 1792 avec l'obtention de son brevet de sous-lieutenant et retrace l'ensemble de sa

¹⁴³ FM-AMCS, *Affaires privées et gestion des domaines, Affaires privées, Papiers personnels, Funérailles*, Cote 020-108 à 020-117, Testament olographe du maréchal Marmont fait à Venise le 20 décembre 1846, p. 3.

¹⁴⁴ A.N, Minutes et répertoires, Minutes et répertoires du notaire Valentin Étienne FRÉMYN (étude LXXVI) - 22 avril 1823 - 15 janvier 1855. Répertoire numérique détaillé, Dépôt du testament d'Auguste Frédéric Louis Viesse de Marmont duc de Raguse, maréchal de France, décédé à Venise le 3 mars 1852 - 10 mars 1852, Cote : MC/ET/LXXVI/820.

¹⁴⁵ Nous n'entrons pas encore ici dans l'étude de la question de la propriété des *Mémoires* de Marmont après la mort de de dernier et sur la question de leur publication. Cette question fera l'objet d'une analyse attentive au cours de la thèse.

¹⁴⁶ Jean-Claude Sosnowski, après des études d'Histoire, a exercé les fonctions d'archiviste dans différentes collectivités hospitalières et territoriales de Côte-d'Or. À partir de 1997, il devient bibliothécaire territorial et responsable d'une des bibliothèques du réseau de Dijon. Il a contribué plus particulièrement au *Dictionnaire biographique du fouriérisme*.

¹⁴⁷ Ce De Chisten est un parent de Marmont par la branche maternelle Chappron.

¹⁴⁸ En ce qui concerne l'histoire du fonds, le répertoire précise de voir les cotes 2 R 5 et 3 L 6 des Archives municipales de Châtillon-sur-Seine.

carrière ; les documents correspondants aux campagnes auxquelles il a participées sont également détaillées et ce jusqu'à la Monarchie de juillet en 1830. Dans cette partie, les rapports militaires ainsi qu'un certain nombre de correspondances y sont présents.

Enfin, la troisième et dernière partie fait état des *Mémoires* manuscrits du maréchal Marmont fragmentés en plusieurs sections ; de plus, sont préservés ici les manuscrits de Marmont sur des questions hétérogènes sous le titre de « Mélanges littéraires ».

Les objets légués au Musée de Châtillon-sur-Seine, quant à eux, proviennent, certes, de ce même testament olographe mais on y trouve aussi des donateurs privés¹⁴⁹. Dons, legs, achats et dépôts constituent la nature de la provenance des objets du maréchal entre 1845 et 2012. Le dernier en date est récent. En 2012, un sucrier en argent offert en 1824 à Tridon par le maréchal Marmont en récompense de sa culture de betterave a fait l'objet d'un don d'une certaine Madame Pernot. Ainsi, subsistent encore des objets ayant appartenu à Marmont et qui circulent dans la nature. Or, le Musée de Châtillon-sur-Seine met en garde le visiteur sur le manque d'informations relatives à la provenance des objets exposés. Nous reproduisons cet avertissement :

« Les objets ayant appartenu à Marmont réunis dans notre musée proviennent de plusieurs sources qu'il est souvent difficile de retrouver, voire d'attester. Les cahiers d'inventaire manuscrit ont été saisis sous forme de fichiers Excel, cependant la source manuscrite est parfois manquante. Il arrive parfois que nous relevions une absence de correspondance avec les enregistrements du conseil municipal de la ville de Châtillon. Cette liste est donc certainement fautive en plusieurs endroits. »¹⁵⁰

Malgré tout, l'inventaire des objets ayant appartenu à Marmont et déposés au Musée détaille minutieusement la description de ces mêmes objets mais aussi et surtout leur statut administratif en précisant le mode d'acquisition et leur ancienne appartenance, ce qui permet de comprendre la grande disparité de certains effets du maréchal.

Ensuite, les Archives nationales permettent à leur tour d'identifier des documents et des correspondances, active et passive, ainsi que leurs origines à la fois publique et privée. Le fonds et les archives de la Secrétairerie d'État impériale¹⁵¹ par le biais d'inventaires analytique ou de

¹⁴⁹ Nous remercions ici Madame Félicie Fougère, Conservateur du Patrimoine du Musée du Pays Châtillonnais – Trésor de Vix, de nous avoir transmis l'inventaire des objets du maréchal déposés au Musée ainsi que les documents attestant de la provenance de ces mêmes objets.

¹⁵⁰ Avertissement du musée en introduction du document envoyé par Mme Félicie Fougère, concernant la provenance des objets de la Collection Marmont, p. 1.

¹⁵¹ A.N, Secrétairerie d'État impériale, Fonds, États dépendants (an VI-1814), Inventaire analytique (AF/IV/1707-AF/IV/1718), Istrie, Dalmatie, Cattaro et Raguse : AF/IV/1713.

l'Administration de la guerre permettent de saisir le grand nombre de rapports militaires rédigés par Marmont lors de ses campagnes, d'Allemagne et de France¹⁵² (AF/IV/1660 à AF/IV/1670), mais aussi lors de ses missions en tant que général en chef de l'armée de Hollande et du Hanovre en 1805. Marmont, général en chef également de l'armée de Dalmatie en 1806 (AF/IV/1713), publie, en outre, un certain nombre de documents. Ce dernier fait donc partie de « ces militaires habitués à rédiger des rapports »¹⁵³. Il est à remarquer que les informations issues des Archives nationales et relatives au commandement de Marmont en tant que général en chef de l'armée de Hollande et de Dalmatie ne sont que des sources complémentaires à la différence de celles des Archives municipales de Châtillon-sur-Seine qui constituent un fonds significatif. Enfin, les Archives du pouvoir exécutif¹⁵⁴ (AF/IV/1671 à AF/IV/1706) donnent la possibilité de lire entre 1806 et 1811, un certain nombre de rapports de Marmont, notamment de défense, quant à la gestion militaire de la Dalmatie et des Provinces illyriennes. Aussi, les papiers conservés aux Archives nationales permettent de porter un regard sur l'organisation militaire dressée par Marmont dans ces contrées.

Concernant les autres fonds privés aux Archives nationales, ils sont nombreux et sans nous livrer à une étude exhaustive, nous retenons d'ores et déjà le fonds Flahaut (565AP/12 et 565AP/19), le fonds Joseph Bonaparte (381AP/20) et le fonds Begouën-Demeaux (442AP/5). Respectivement, le premier de ces fonds, dans son dossier 15¹⁵⁵, dresse des notes au sujet de la polémique autour des Mémoires du maréchal Marmont en 1857. Le deuxième fonds¹⁵⁶, quant à lui, rassemble un grand nombre de correspondances, des lettres avec Joseph Bonaparte et des rapports concernant les différents mouvements des troupes de l'Armée du Portugal. Enfin, le dernier de ces fonds, le fonds Begouën-Demeaux, contient le document de refus de Marmont quant aux propositions de réconciliation faites par Napoléon par l'intermédiaire de Caulaincourt¹⁵⁷. Signalons encore qu'aux Archives nationales, dans la section des documents

¹⁵² A.N, Secrétairerie d'État impériale, Archives, Administration de la Guerre 1800-1814. (AF/IV/1590-AF/IV/1670).

¹⁵³ Natalie PETITEAU, *Écrire la mémoire. Les mémorialistes de la Révolution et de l'Empire*, op. cit., p. 101.

¹⁵⁴ A.N, Archives du pouvoir exécutif, Consulat et Secrétairerie d'État impériale. Relations extérieures - An VIII-1815 – Inventaire analytique AF/IV/1671-AF/IV/1706/F, précisément ici jusqu'à la cote AF/IV/1689.

¹⁵⁵ A.N, Fonds privés, *Fonds Flahaut* – XVIII^e-XIX^e siècles (565AP/1-565AP/34), 565AP/12 : Une chemise annotée en anglais s.d. par Lord Kerry contenant la copie d'une lettre de Flahaut au comte Tascher s.d. [v. 1857] critiquant les *Mémoires* du maréchal Marmont et rapportant des propos de Napoléon I^{er} - [V. 1857] et 565AP/19 : Notes historiques, Biens et divers, Dossier 15 : Polémiques autour des *Mémoires* du maréchal Marmont, 1857.

¹⁵⁶ A.N, Fonds privés, *Fonds Joseph Bonaparte* - 1546-1852. Inventaire de la sous-série 381 AP 1, 381 AP 12, 381 AP 20, 381 AP 31, 381AP/20 : De Lannes à Mortier (1808-1812), Marmont, duc de Raguse, 20 juillet 1811-30 juillet 1812 (avec des minutes de lettres du roi Joseph, mai-août 1812).

¹⁵⁷ A.N, Fonds privés, *Fonds Begouën-Demeaux* - XVIII^e-XIX^e siècle. Inventaire analytique. 442AP/1-442AP/34. André BEGOUËN DEMAUX - 1770-1833. 505MI/64-505MI/65, 442AP/5. Pièces diverses ayant trait aux événements contemporains (1770/1820). 442AP/5 : Suite : événements de 1801 à 1830 : 12 - "Lettre du Duc de Raguse à CAULAINCOURT" du 5 Avril 1814.

isolés et papiers d'érudits, nous trouvons une correspondance privée qui débute en 1798 entre Marmont et sa femme (AB/XIX/4414), Hortense Perrégaux, et qui fait suite à une correspondance privée entre Marmont et ses parents finissant en 1797 et conservée, pour sa part, aux Archives de Châtillon-sur-Seine. En effet, Marmont se marie le 12 avril 1798 et sa correspondance avec sa bien-aimée démarre dès son départ pour la campagne d'Égypte au cours de cette même année¹⁵⁸.

De plus, un jugement relatif à une assertion des *Mémoires* du maréchal Marmont vient clôturer la sélection (BB/30/354)¹⁵⁹. D'autres fonds privés, peut-être d'une moindre importance pour notre sujet et ne présentant qu'un intérêt indirect pour notre travail, feront l'objet d'une étude complémentaire ; pensons au fonds du maréchal Ney et de sa famille (137AP/14 et 137/AP/15)¹⁶⁰ et à celui de Joseph Lainé (232AP/1)¹⁶¹.

Pour terminer, au Centre des Archives diplomatiques du Ministère des Affaires étrangères à la Courneuve, nous avons utilisé des documents concernant l'ambassade extraordinaire de Marmont en Russie au cours de l'année 1826. Tout d'abord, la *Correspondance politique*, dont la cote est 112 CP, Microfilm n°11635, Volume n°170, qui renferme quelques lettres du Comte de La Ferronnays, Ambassadeur en Russie, adressées au Baron de Damas, Ministre des Affaires étrangères, pendant notamment l'année 1826. Ensuite, toujours sous la cote 112 CP, mais dont le microfilm est le n°17057, Volume n°171, la *Correspondance politique* se compose aussi de quelques lettres du Comte de La Ferronnays, Ambassadeur en Russie, adressées au Baron de Damas, Ministre des Affaires étrangères.

¹⁵⁸ A.N, Documents isolés et papiers d'érudits, Pièces isolées, collections et papiers d'érudits, tome 8. AB/XIX/4413 AB/XIX/5510 : Pièces diverses entrées entre 1995 et 1999. AB/XIX/4414, CP/AB/XIX*/4414/7. Lettres du maréchal Auguste Marmont, duc de Raguse 1798-1841 : AB/XIX/4414. Lettres adressées (21 pièces) : A sa femme, sur : la campagne d'Égypte (septembre 1798) ; la campagne d'Italie (septembre 1800-janvier 1801) ; le camp de Boulogne (novembre 1803) ; la campagne de Hollande (février-avril 1804) ; le retour des cendres de Napoléon (1840-1841) ; son divorce (s. d.).

¹⁵⁹ A.N, Cabinet du Ministre de la Justice, administration centrale, service du sceau, mélanges (Troisième république). Volume 1 (XIXe siècle). Cabinet du ministre de la Justice : correspondance courante classée par ordre alphabétique de signataires ou de bénéficiaires. (BB/30/336-BB/30/357). BB/30/354 : G-Z. 1857. Dotation du Mont-Napoléon à Milan ; visite du prince Napoléon à Nohant chez Georges Sand ; Jugement relatif à une assertion des « Mémoires du maréchal Marmont, duc de Raguse ».

¹⁶⁰ A.N, *Fonds du maréchal Ney et de sa famille* - 1753-1923. Inventaire de 137AP, 137AP/14 : MARMONT (Auguste Wiese de) (1774-1852), duc de Raguse, maréchal d'Empire, commandant le 6e corps : pièces 534, 567, 595, 604, 605, 606, 610, 616, 622, 653. Pièces jointes : n° 605 a, copie d'une lettre adressée à Marmont par Napoléon le 4 octobre 1813 ; 622 a, copie d'une lettre adressée par Monthion, au nom de Berthier et 137 AP/15 : Campagne de France et abdication de Napoléon : MARMONT (Auguste-Frédéric-Louis Wiese de) (1774-1852), duc de Raguse, maréchal d'Empire, commandant le 6e corps : pièce 52.

¹⁶¹ A.N, *Fonds Lainé* 232 AP/1. Papiers du vicomte Joseph Lainé (1815-1817), Terreur blanche dans le Midi de la France (232AP/1), Dossier 3, 1816-1817, Mission du maréchal Marmont, duc de Raguse, à Lyon en 1817.

Autre source, les Archives départementales de Côte d'Or rassemblent des documents permettant de dresser et d'interroger plus clairement la généalogie de la famille Viesse de Marmont. D'origine publique, sous les Cotes E 2083, E 2083-4 et E SUP 2083-4, elles donnent à l'historien les informations nécessaires quant à l'ascendance de la famille du maréchal. Les archives d'origine privée, dont certains fonds sont entrés par voie extraordinaire depuis 1996, rassemblent cartes, plans, et affiches iconographiques sur le maréchal. Ajoutons à cet inventaire l'écrit de Célestin Courtois sur sa *Justification de la conduite du maréchal Marmont*, Cote PBH/10.

Notre regard s'est aussi porté sur des archives conservées par les Archives départementales de Haute-Marne et les Archives départementales de la Marne, dans un souci d'exhaustivité : elles traitent d'un événement spécifique, à savoir l'invasion des troupes alliées lors de la campagne dans l'Est de la France en 1814 depuis le Rhin. Respectivement, les premières apportent quelques informations là-aussi sur la généalogie de la famille Viesse de Marmont, Cote 216 et F 715. La Cote 8R réunit certains documents sur l'occupation de la France par les armées ennemies mais également. Précisément grâce à la Cote E Dépôt 418, on trouve des documents sur les fournitures faites aux troupes alliées entre 1813 et 1814. Quant aux Archives départementales de la Marne, à l'instar des Archives de la Haute-Marne, elles donnent des renseignements sur les Instructions générales des autorités alliées et les réquisitions liées aux mouvements de guerre dans le département au cours de l'année 1814 mais aussi de l'année 1815. Le rôle de l'Administration préfectorale est ici central. Ces données proviennent des archives référencées sous la Cote E DEPOT 1565, H 19.

La ville de Corbeil-Essonnes, quant à elle, sauvegarde, dans ses archives, plusieurs registres faisant état des frais engendrés par la présence des troupes alliées. Le premier registre intitulé « 1^{er} registre de Corbeil 1814-1815 » a fait l'objet de toute notre attention. Les documents présentant les conséquences du passage des troupes alliées dans la ville sont rassemblés sous la Cote Série H cartonier 13 dossier 4.

La Bibliothèque Thiers rassemble, sous les Cotes Ms T 1366 (1807-1865) et Ms T 1370 (1882-1924), une correspondance reçue par Prosper Barante, écrivain et alors Préfet en 1809, dont on trouve des lettres de Marmont alors général. Cette dernière est composée respectivement de 449 pièces et de 248 pièces.

Quelques épaves ont été exploitées dans cette recherche. Tout d'abord l'Institut de France rassemble des « Notes » sur la duchesse de Raguse (Ms 4897/4 et Ms Lov. D 609 / Fol. 36-40) mais également des documents intéressants sur les justifications de Marmont après « certaines publications de Sainte-Hélène. » En effet, sous la Cote Ms Lov. D 556 / Fol. 184-259, Marmont revient sur les accusations de trahison, car « ce mot a retenti deux fois dans la bouche de l'Empereur ». De plus, un portrait de la duchesse de Raguse sous la Cote Ms 4897/5 est établi. Il est extrait d'un ouvrage de Joseph Turquan¹⁶². Ensuite, la Bibliothèque de la Sorbonne garde une correspondance active entre Marmont et le Duc de Richelieu, Cote MSRIC 93 / F. 130-186 / F. 137-181, (1807-1818). Viennent compléter cette correspondance deux brouillons de deux lettres au Duc de Raguse en 1818, Cote MSRIC 93 / F. 130-186 / F. 182-185. Pour finir, le Service Historique de la Défense préserve le dossier militaire du maréchal Marmont dans la Sous-série GR Y^D des *Officiers généraux de l'Armée de Terre et des Services (Ancien Régime-2010)*, Cote MF 6 Y^D 22. Ce dossier est composé de 165 feuillets.



1814 sonne le glas pour le maréchal Marmont. Mais pas de trahisons sans liens véritables. Ainsi, trois parties constituent cette thèse biographique :

Trajectoires ascendantes croisées, réseaux, liens, amitié : ces termes cohabitent dans un espace réduit où leurs sens se croisent, s'entremêlent dans les relations entre les deux acteurs historiques cités dans le titre de cette thèse. Cette complexité représente d'ailleurs le véritable intérêt de cette étude. Il s'agit de savoir, dans une dynamique croisée, comment cette amitié émerge, comment elle évolue depuis 1792, ainsi que la manière dont cette morale militaire soude les liens entre les deux soldats. Ainsi, la question est de savoir comment devient-on l'ami d'un grand homme ?

Cependant, bien que Marmont bénéficie toujours de la confiance de Napoléon, même après lui avoir fortement reproché sa conduite lors de la bataille des Arapiles en juillet 1812, la considération du premier pour le second diminuant à partir de 1807, marquant ainsi un nouveau point de vue de Marmont sur Napoléon, quelles réactions et représentations la trahison en 1814,

¹⁶² Joseph TURQUAN, *Le Monde et le demi-monde sous le consulat et l'empire*, Paris, Montgrédien et Cie, 1897, 314 p.

ou cette « défection », pour reprendre le titre de l'ouvrage du Comte Rapetti¹⁶³, a-t-elle suscité ? Comment ces réactions mettent-elles à jour les questions fondamentales de fidélité dans toute organisation notamment politique ? Comment passe-t-on de la loyauté à la supposée trahison, en passant par le rapport de confiance¹⁶⁴ ? Jusqu'où peut-on parler de patriotisme¹⁶⁵ ? À quel moment peut-on véritablement parler de trahison concernant le maréchal Marmont ? Concept de trahison qui évolue et qui ne s'inscrit pas dans les mêmes sphères selon les siècles : la trahison se « privatise » à partir du XIX^e siècle¹⁶⁶. Ajoutons ici que la carrière militaire de Marmont continue jusqu'en 1830, au service de Louis XVIII et Charles X ; 1830, au cours des journées de la Monarchie de Juillet, où Marmont fait l'expérience d'une nouvelle accusation de trahison, la deuxième, que nous analyserons notamment en sous-partie de cet acte, sous le titre de « trahison fatale ».

En dernier lieu, comment la trahison est-elle vécue par Marmont dans son exil ? Quelle vie est celle du maréchal Marmont après avoir accompagné Charles X jusqu'à Cherbourg ? Les entreprises du maréchal ayant mal tourné, Marmont voyage, Marmont écrit mais Marmont vit dans la douleur de l'exil.

Un chapitre préliminaire sur l'image du traître Marmont véhiculée tout au long de ce XIX^e siècle ainsi que l'étude de cette construction du mythe négatif entourant le maréchal viendra précéder ces trois actes. Doit-on parler de mythe ou de mémoire concernant le maréchal ? C'est la question centrale de ce chapitre préliminaire.

Dans une perspective de trajectoires croisées, celles de Bonaparte et de Marmont, nous avons donc fait le choix de trois grandes parties, sous forme d'actes, nous inspirant de la métaphore théâtrale. Ce plan, associant le destin des deux hommes, a l'intérêt de montrer les aspirations de Marmont, dès l'enfance, jusqu'aux tragiques événements de 1814, en passant par son service auprès de Napoléon (Acte I). Ces événements éclaircis à la lumière du contexte historique et politique de l'invasion des alliés (Acte II) donneront à voir se terminer une carrière

¹⁶³ Pierre-Nicolas RAPETTI, *La Défection de Marmont en 1814*, *op. cit.*

¹⁶⁴ Sébastien SCHEHR, « La trahison : une perspective sociohistorique sur la transgression en politique », *op. cit.*

¹⁶⁵ Louis Chardigny, dans son ouvrage sur les Maréchaux de Napoléon, a distingué, concernant les agissements de Marmont ces 3, 4 et 5 avril 1814, la question du patriotisme et celle de l'amitié. Louis CHARDIGNY, *Les Maréchaux de Napoléon*, Paris, Flammarion, 1946, 325 p.

¹⁶⁶ Sébastien SCHEHR, *Traîtres et trahisons de l'Antiquité à nos jours*, *op. cit.*, p. 41.

loin du lieu « qu'il a embelli, constamment aimé »¹⁶⁷ (Acte III). C'est ainsi, à travers le prisme des liens resserrés entre les deux hommes et des effets qu'ils induisent, que l'on pourra saisir ce qui fait de la réputation du maréchal Marmont une notoriété mise à mal ; en somme un destin qui lui échappa.

¹⁶⁷ FM-AMCS, Cote 020-108 à 020-117, Testament olographe du maréchal Marmont fait à Venise le 20 décembre 1846, *op. cit.*, p. 2.

PROLOGUE

MARMONT, L'ARCHÉTYPE DU TRÂÎTRE : RETOUR SUR LA CONSTRUCTION D'UN MYTHE¹⁶⁸

¹⁶⁸ Ici, il s'agit bien d'un mythe négatif.

S'interroger sur ce qui a fait ou fait encore de Marmont le traître de 1814 ne suppose pas d'avoir une vision déterministe de la vie du maréchal. Le *Dictionnaire des girouettes* a tout de même réservé, dès 1815, soit seulement un an après les faits, une place dans ses pages pour le seul nom de Marmont¹⁶⁹. Mais au lendemain des funérailles du maréchal, un dénommé Delespine, s'adressant le 31 mai 1852 au Directeur de l'*Illustration*, parlait, concernant les agissements du maréchal en 1814 et 1830, comme « d'un procès jugé, non plaidé mais que l'opinion publique a déjà cassé en partie »¹⁷⁰. Mais ce jugement quel est-il ? L'année 1814, après les jours de la fameuse trahison étant imputée au maréchal Châtillonnais, est le point de départ de la construction d'une image, de l'apposition d'une étiquette et en quelque sorte des prémices de la fabrication d'un monstre¹⁷¹ qui viendra se confirmer en 1830. Après l'annonce du décès du maréchal Marmont, mort d'apoplexie 22 ans plus tard en 1852¹⁷², les célèbres discours manuscrits prononcés lors des funérailles rappellent les furies dont a fait l'objet le Bourguignon. Et sous le régime de Napoléon III, en 1857, un certain nombre d'auteurs émettent des critiques sévères après la publication des *Mémoires* du maréchal, faisant ainsi du tort à la mémoire du Châtillonnais.

1814-1815, 1830, 1852 et 1857 relancent donc les débats et mettent au jour les partis pris. Mais comment cette image de traître s'est-elle construite au fil du XIX^e siècle ? De quelle manière a-t-on fixé cette étiquette ? Ces contextes historiques, quels sont-ils ? Dans ce chapitre, il est donc fondamental de revenir sur cette figure du « traître » et d'en décomposer les étapes.

¹⁶⁹ *Dictionnaire des Girouettes, ou Nos Contemporains peints d'après eux-mêmes, Par une Société de girouettes*, Paris, Alexis Eymery, 1815, pp. 274-275.

¹⁷⁰ Delespine, s'adressant au Directeur du Journal et ayant assisté aux funérailles du maréchal Marmont, prend la défense de ce dernier et reprend la formule de Sieyès, le 31 mai 1852. Voir Gilles SURIREY, *Maréchal Marmont, Les obsèques, le Testament. Ses amis en parlent*, Association des Amis du Châtillonnais, *Les Cahiers du Châtillonnais*, n°194, 2005, p. 18.

¹⁷¹ Jean-Clément MARTIN, *Robespierre. La fabrication d'un monstre*, op. cit.

¹⁷² *L'Ami de la religion et du Roi : journal ecclésiastique, politique et littéraire*, Paris, Imprimerie Bailly, 1852, tome 155, p. 608. Le Journal annonce la date du 2 mars 1852. Ce qui est erroné, Marmont est bien mort le 3 mars à 9h30 du matin, voir SHD Vincennes, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22 : « *Extrait du Registre des Actes de l'État civil du Consulat général de France à Venise* ». On trouve également un article sur le maréchal Marmont relatant sa vie dans la Rubrique « Nécrologie » de ce même Journal, pp. 628-629.

Chapitre 1

Marmont, histoire d'un homme, histoire d'un mythe¹⁷³ ?

Cette légende de Marmont n'est pas celle d'une simple histoire fabuleuse mais celle qui « côtoie l'histoire et qui défigure les grands faits ou les grands hommes »¹⁷⁴. En d'autres termes, des récits qui transforment des faits historiques notamment par l'imaginaire populaire. C'est ce que rappelle Gérard Bouchard en disant que « fondamentalement, le mythe est un type de représentation collective »¹⁷⁵. Parcours quelque peu ordinaire, et bien qu'ayant été sur le théâtre de bien des batailles majeures de l'Empire, sauf Austerlitz¹⁷⁶ et la campagne de Russie, Marmont jouera un rôle « extraordinaire » dans ces pages si importantes de l'Histoire de France en 1814.

Jean-Clément Martin précise un impératif de premier ordre : celui d'éviter toute vision mécanique « orientant » le destin des grands hommes¹⁷⁷. Pour Robespierre, il a fallu un simple événement pour que l'on commence à s'interroger sur ce qui a conduit le révolutionnaire à être perçu comme un « monstre ». Il a fallu également un seul et unique événement en 1814, synonyme de mort « au-delà de la tombe », pour que le nom de Marmont soit voué à l'exécration. L'évènement est sans appel : l'unité de l'armée est détruite après cette trahison. Un an plus tard, la *Proclamation de Golfe Juan* ne vient que confirmer le nom qui figure dans l'ordre du jour du lendemain de la défection. Marmont, depuis, s'est vu érigé en coupable idéal.

La lecture de cette évolution, pour définir cette impopularité de Marmont, doit être délimitée. De 1814 à 1857, on réactive le mythe négatif du maréchal. Mais avant, comment a-t-on construit ce mythe (négatif) ?

¹⁷³ Pour reprendre le titre de l'ouvrage d'Éliane VIENNOT, *Marguerite de Valois, histoire d'une femme, histoire d'un mythe*, Paris, Payot Rivages, 1994, 477 p.

¹⁷⁴ Pierre LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique...*, op. cit., 1866-1877, tome 10, « Légende », p. 322.

¹⁷⁵ Gérard BOUCHARD, « Pour une nouvelle sociologie des mythes sociaux », op. cit., p. 67.

¹⁷⁶ Jean Tulard dit que Marmont participât à la bataille d'Austerlitz dans *Le monde selon Napoléon : Maximes, pensées, réflexions, confidences et prophéties*, Paris, Tallandier, 2015, 352 p. Ceci est erroné. Marmont était alors général en chef de l'armée d'Hollande basé au Camp d'Utrecht. Voir Dossier militaire de Marmont, SHD Vincennes, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22. Voir également Auguste-Frédéric-Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires*, op. cit., tome 2, p. 339.

¹⁷⁷ Jean-Clément MARTIN, *Robespierre. La fabrication d'un monstre*, op. cit., p. 11.

*L'histoire et Marmont : un lien complexe*¹⁷⁸

« Le maréchal Marmont est sans conteste la personnalité la plus célèbre née dans cette ville (Châtillon-sur-Seine). Et pourtant, en dehors de sa tombe au cimetière, son souvenir n'est pas particulièrement entretenu. Tous les maréchaux de l'Empire ont leur maison natale matérialisée par une plaque commémorative, pour Marmont rien. »¹⁷⁹

Ceci n'est pas tout à fait exact. En effet, d'un point de vue topographique, aujourd'hui quelques rues, et même une école, portent le nom de Marmont, entre autres dans la ville natale du maréchal. À Châtillon-sur-Seine, en effet, la Place Marmont, anciennement Place du Quartier-Neuf, ainsi que la Rue qui la précède, autrefois rue du Parc, furent rebaptisées¹⁸⁰. En effet, par une délibération du Conseil municipal en date du 10 mai 1852¹⁸¹, sous la présidence du maire Mariotte, la décision a été prise, à l'unanimité, de rebaptiser une rue et une place au nom de Marmont ; de même qu'un monument « destiné à perpétuer et honorer sa mémoire sera érigé »¹⁸². Mais ce souhait est resté à l'état de projet¹⁸³. Soulignons bien ici que cette idée d'établir un « monument » à la mémoire du maréchal émane certes d'une Administration municipale mais n'est en aucun cas la volonté de l'État à l'instar du monument érigé à Paris pour le général Desaix « qui n'est point l'œuvre du Premier consul mais le résultat de souscripteurs particuliers, et notamment de tribuns »¹⁸⁴. De plus, la tombe du maréchal, par les soins de celui qui y repose, constitue un véritable monument, sépulture qui domine, dans le cimetière de Saint-Vorles, les autres tombes et que l'on remarque immédiatement en y pénétrant¹⁸⁵. Toujours en Côte d'Or, la municipalité de Dijon décide de nommer un de ses boulevards le « boulevard Marmont ». Nous retrouvons en effet aux Archives municipales une

¹⁷⁸ Concernant la relation complexe entre histoire et mémoire, pensons ici à l'ouvrage de François HARTOG, *Évidence de l'histoire : ce que voient les historiens*, Paris, Éditions de l'Ecole des Hautes Études en Sciences Sociales, 2015, 288 p.

¹⁷⁹ Alain PIGEARD, « Souvenirs du maréchal », dans *Les trahisons de Marmont*, Napoléon 1^{er}, le magazine du Consulat et de l'Empire, n°85, Août, Septembre, Octobre 2017, p. 27.

¹⁸⁰ Voir Michel DIEY, *Petit guide historique des rues de Châtillon-sur-Seine*, Châtillon-sur-Seine, 1986.

¹⁸¹ FM-AMCS, Cote 020-067, *Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Châtillon-sur-Seine*, le 10 mai 1852.

¹⁸² *Idem.* Voir aussi FM-AMCS, Cote 020-075 à 020-076, Lettre des membres de la Commission nommée par le Conseil municipal et les membres du Comice agricole en date du 17 juin 1852.

¹⁸³ FM-AMCS, Cote 020-081. Un document intitulé « *Souscription pour l'érection d'un monument à la mémoire du Maréchal Marmont, Duc de Raguse* » met un terme à ce projet pour des « causes imprévues ». Les sommes, prévues à l'érection de ce monument, seront « déposées entre les mains de l'autorité municipales pour être employées à donner pendant l'hiver des secours aux familles les plus nécessiteuses de la ville. »

¹⁸⁴ Annie JOURDAN, « Bonaparte et Desaix, une amitié inscrite dans la pierre des monuments ? », *art. cit.*, Résumé.

¹⁸⁵ La tombe de Marmont se situe au bout d'une allée depuis l'entrée de l'Église Saint-Vorles et domine en effet les autres sépultures. Quelques photos de la tombe de Marmont sont présentes dans l'annexe.

trace de cette décision grâce aux délibérations du Conseil municipal. En 1933, il s'agit pour les autorités municipales de Dijon, dans cette volonté de nommer une de leur rue la « rue Marmont », de mettre en valeur le Châtillonnais en tant qu'industriel et non en tant que maréchal. Que dit le document ?

« Vieusse de Marmont (Auguste-Frédéric-Louis) est né à Châtillon-sur-Seine en 1774. Nous ne nous occuperons pas ici de Marmont maréchal qui, nous le savons en politique, est discuté et discutable. Nous ne retiendrons que Marmont, l'économiste, membre de l'Académie des sciences, qui fit de grandes choses dont profite encore le département de la Côte-d'Or. »¹⁸⁶

Nous constatons que le Conseil municipal reconnaît que le maréchal est « discuté » et même « discutable ». Ainsi, ce souhait d'appeler la portion qui va de la rue Larrey à la rue de Corcelles « rue Marmont » trouve son argumentation dans la volonté de mettre en valeur l'homme d'affaires et non le soldat. Trente-six ans plus tard, en 1969, la « rue Marmont » devient le « Boulevard Marmont »¹⁸⁷. La petite ville de Castelnau-le-Lez, à titre d'exemple, dans l'Hérault, dispose également d'une rue au nom du natif de la Bourgogne : « la rue du maréchal Marmont. »

Cette dimension topographique résonne même jusqu'à Split en Croatie, ville dans laquelle s'est trouvé le maréchal alors général en chef de l'armée de Dalmatie dès 1806 et jusqu'en 1811 en tant que Gouverneur des Provinces illyriennes. La ville a en effet donné le nom du maréchal à une de ses plus belles rues¹⁸⁸.

La mémoire semble donc s'être installée. Mais mémoire ou mythe ? Revenir aux concepts dans cette thèse semble primordial ici.

« Dès le milieu du XIX^e siècle, l'étude des mythes est devenue une discipline universitaire. Le mythe a été considéré comme un objet de réflexion dans la mesure même où il s'est retiré de l'espace social, puisque notre monde s'est passablement démythologisé: la culture mythique s'est réfugiée dans la littérature ou dans l'art, qui en sont devenus une sorte de conservatoire. Les mythes n'ont plus d'impact religieux dans nos sociétés laïcisées. Toutefois, depuis quelques décennies, les recherches des historiens des religions, des anthropologues et des ethnologues ont porté sur la permanence de la pensée mythique dans les sociétés modernes. Dès lors, les mythes

¹⁸⁶ Archives Municipales de Dijon, *Bulletin municipal officiel, Délibérations du Conseil municipal*, Séance du 27 avril 1933. Nous mettons en Annexe le document.

¹⁸⁷ *Idem.*, Séance du 29 septembre 1969.

¹⁸⁸ Ulica Marmontova. Photos présentes dans l'Annexe.

ont été envisagés dans leur nécessité, comme des systèmes de représentations qui sont constitutifs de toute culture, et qui répondent à une structure fondamentale de l'imaginaire. »¹⁸⁹

Ainsi, s'exprime Dominique Kunz-Westerhoff sur le mythe en histoire.

Dans le renouvellement de cette question de l'invention ou de la création des mythes en Histoire¹⁹⁰, inspiré notamment depuis 2016 par Jean-Clément Martin avec son ouvrage *Robespierre, la fabrication d'un monstre*, plusieurs interrogations émergent. D'abord, celle d'éliminer les hypothèses mal fondées mais surtout de savoir à quel (s) titre (s) et pourquoi assiste-t-on parfois à la diabolisation ou, à l'inverse, à l'héroïsation de certains grands hommes ou femmes de l'histoire. Pourquoi se rassemble-t-on autour de fausses croyances ? L'Histoire se saisit d'un bien grand nombre de sujets fabriqués de toutes pièces. Ainsi, le mythe devient la matrice d l'Histoire. Dans son ouvrage consacré aux Troyens de l'Iliade, Paul Wathelet s'exprime ainsi :

« Ce qu'un personnage a pu représenter, le rôle qu'il joue dans un vaste ensemble où s'affrontent des idéaux et des conceptions différents du monde et de la vie relève plus de la fonction mythique que de la fonction historique. Dans de nombreux cas, il apparaîtra qu'une fois précisée la valeur mythique d'un héros, la question de son historicité devient sans objet. »¹⁹¹

Concernant notre sujet, nous retournons le propos de Wathelet en parlant de mythe de l'anti-héros. Donc il s'agit bien d'une relation problématique mythe/histoire¹⁹². Le sens de cette thèse est tout tracé : aller du mythe vers l'histoire ou du mythe vers la réalité, une réalité bien complexe pour un contexte qui l'est déjà ou pour le dire autrement un homme singulier pour une « expérience singulière » pour paraphraser Natalie Petiteau¹⁹³. Aucun ouvrage, aucune édition n'associe dans son titre le nom de Marmont avec celui de mythe ou de légende. Serions-nous en droit de la faire dans un des paragraphes de ce chapitre préliminaire ? Oui mais pour faire un travail d'étude sur la construction de ce mythe et de le déconstruire petit à petit.

¹⁸⁹ Dominique KUNZ-WESTERHOFF, L'autobiographie mythique, Méthodes et problèmes, Cours d'initiation aux méthodes et problèmes de littératures françaises modernes, *Introduction*, Dpt de Français moderne – Université de Genève, 2005.

¹⁹⁰ Michel BIARD, « Marc Belissa et Yannick Bosc, Robespierre. La fabrication d'un mythe », *Annales historiques de la Révolution française*, pp. 206-209. [En ligne], 376 | avril-juin 2014, mis en ligne le 11 juillet 2014. URL : <http://ahrf.revues.org/13215>

¹⁹¹ Paul WATHELET, *Les Troyens de l'Iliade: mythe et histoire*, Paris, Les Belles Lettres, 1989 [1985], p. 10.

¹⁹² Simone BERNARD-GRIFFITHS et Alain PESSIN, *Peuple, mythe et histoire*, Essai de Littérature, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1997, p. 8.

¹⁹³ Natalie PETITEAU, *Guerriers du Premier Empire. Expériences et mémoires*, op. cit., p. 9.

En effet, beaucoup d'historiens et d'auteurs contemporains de Marmont se sont permis de procéder à un jugement et de ne pas faire usage du regard savant qu'exige l'histoire, alors elle aussi discipline scientifique. Le mythe étant le résultat de toutes ses opinions, juger Marmont consisterait à se prononcer sur la conformité de ses actes, qui lui sont reprochés, à une certaine morale. En effet, « le mythe négatif excite les adversaires »¹⁹⁴. L'histoire de Marmont fait partie de ces mythes d'individuation¹⁹⁵ dont on cherche à singulariser le parcours. Nous réactivons, dans cette thèse, le mythe construit autour de la figure du maréchal.

Pour chercher les causes d'un renversement ou de fin d'un régime, l'historien doit s'arrêter sur les faits et faire enchaîner les événements qui ont conduit à sa perte mais aussi donner aux hommes la place qui est la leur. Ainsi, dans cette lecture et pour approfondir la singularité du « cas Marmont », le personnage ne doit pas être isolé mais confondu avec les autres protagonistes de ces événements. Mais qu'entendre par mythe¹⁹⁶ et mémoire ?

« Légende, trait particularité de la fable. »¹⁹⁷

Nous prolongeons la définition et évoquons volontiers cette « tradition qui, sous la figure de l'allégorie, laisse voir une grande généralité historique, physique ou philosophique »¹⁹⁸. En effet, l'allégorie du traître vient placer en tête de liste le nom de Marmont ou de « Raguse » parmi les hommes les plus déloyaux de l'Histoire. Quant à la mémoire, elle est la « réputation qu'on laisse après sa mort »¹⁹⁹.

Justement, pour interroger la question de la mémoire du maréchal, et d'après les différentes Municipalités interrogées sur les circonstances de la dénomination de leurs rues ou de leurs boulevards au nom de « Marmont » ou du « Maréchal Marmont », il semble qu'aucune opposition n'ait été émise contre cette idée²⁰⁰. Que cela soit à Castelnau-le-Lez dans l'Hérault, à Dijon ou évidemment à Châtillon-sur-Seine²⁰¹, on ne relève pas de franches contestations

¹⁹⁴ Alain DUFOUR, *Histoire politique et psychologie historique suivi de 2 essais: humanisme et réformation. Le mythe de Genève aux temps de Calvin, op. cit.*, p. 95.

¹⁹⁵ Dominique KUNZ-WESTERHOFF, « L'autobiographie mythique », *Méthodes et problèmes, Cours d'initiation aux méthodes et problèmes de littératures françaises modernes, op.cit., Chapitre I.6.* Voir également Roger CALLOIS, *Le mythe et l'homme*, Paris, Gallimard, 1987 [1938], 192 p.

¹⁹⁶ Nous comprenons ici le mythe en tant que discours idéalisé sur des personnages ou des événements historiques. Ici nous entendons l'inverse d'un discours idéalisé, c'est-à-dire faussé.

¹⁹⁷ Pierre LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique...*, *op. cit.*, 1874, tome 11, « Mythe », p. 758.

¹⁹⁸ *Idem.*, p. 758.

¹⁹⁹ *Ibid.*, 1874, tome 11, « Mémoire », p. 1.

²⁰⁰ Nous remercions la ville de Castelnau-le-Lez et la ville de Dijon d'avoir bien voulu nous répondre sur les conditions de la dénomination d'une de leur rue ou boulevard en rue ou boulevard Marmont.

²⁰¹ À Châtillon-sur-Seine, il y a une rue et une place au nom de Marmont.

d'autant plus que dans la ville en question dont est originaire celui ou celle dont le nom va être celui d'une rue, d'une avenue ou d'un boulevard, les élus municipaux souhaitent souvent enrichir l'histoire locale. Pourtant, comme le rappelle Thibault Quartier dans son article à *Ouest-France* sur le choix du nom donné à une rue, « il faut prendre le temps de le faire, car la portée de la dénomination revêt forcément un caractère symbolique. C'est toujours difficile de changer une appellation »²⁰². Mais une particularité doit être soulignée. À Paris, le nom de Marmont ne figure pas parmi les maréchaux avec les noms desquels on a baptisé le boulevard circulaire « Boulevard des Maréchaux », cet ensemble continu de boulevards qui ceinturent Paris, que ce soit sur la rive gauche ou la rive droite. Mortier, défenseur de Paris avec Marmont, lui, a son boulevard au 20^e arrondissement de Paris. De plus, en consultant l'Annuaire de la Mairie de Montpellier, à titre d'exemple, aucune rue ne porte le nom de Marmont contrairement à Murat ou à Ney, de même qu'à l'inverse de Junot qui a son nom sur la plaque d'une place²⁰³. Par conséquent, on voit comment la mémoire de Marmont a encore du mal à se faire une place dans la topographie. La réputation tragique du maréchal est encore trop durablement inscrite dans l'Histoire à l'exemple, comme nous l'avons vu, des justifications émises par la délibération du Conseil municipal de Dijon en 1933 qui écrit que le maréchal est « discuté » mais surtout « discutable ». Ainsi, le « mythe Marmont », si on peut l'appeler ainsi, subsiste et deux siècles après, on refuse parfois encore de donner son nom à un boulevard, une rue, une place ou même une impasse.

Mais une autre question se pose vis-à-vis du maréchal Marmont : quelle est la part du mythe et de la réalité concernant cette trahison lui étant imputée²⁰⁴ ?

« Au XVI^e siècle déjà, les historiens, chroniqueurs et mémorialistes s'intéressent au traître et à ses motivations. Ils émettent parfois des avis plus nuancés que les romanciers et les moralistes à leur endroit. »²⁰⁵

Il faut nuancer les conditions dans lesquelles non seulement une trahison voit le jour mais également la manière dont elle a été rapportée. Pour le maréchal Marmont, Napoléon, dès le lendemain de la défection, prononce le nom de son ami. Le *Mémorial de Sainte-Hélène* se charge aussi de prolonger le mythe de la trahison. Si Marmont, d'une certaine manière, tente de lutter avec ses *Mémoires justificatifs*, il ne peut arrêter le cours des opinions dont le point

²⁰² Thibault QUARTIER, « Donner un nom à une rue ne se fait pas à la légère », *Ouest-France*, 2013.

²⁰³ Voir ici <https://www.annuaire-mairie.fr/rue-montpellier.html>

²⁰⁴ Patricia EICHEL-LOJKINE, « La trahison : Mythe et réalité – Présentation », *Seizième Siècle*, n°5, 2009, *art. cit.*, pp. 7-19.

²⁰⁵ *Idem.*, p. 17.

culminant est 1857, l'année de la publication de ses *Mémoires*. Rostand, on le verra, à défaut de bâtir la légende de Napoléon II, a bâti celle du duc de Raguse.

On ne peut que déplorer que d'autres historiens aient suivi une opinion déjà toute faite sans recourir à l'investigation indispensable vers d'autres disciplines telles que la sociologie, la philosophie et même la philosophie de l'histoire. Faut-il lutter contre le mythe, non pas pour laisser place à la mémoire, mais pour essayer d'accéder à la vérité ? La trahison est-elle un mauvais sujet d'étude ? Peut-on rompre avec le mythe de la trahison ?

« La figure de Judas ne cesse d'inspirer les écrivains, romanciers et dramaturges. Le XXI^e siècle ne paraît pas disposé à rompre avec l'habitude de réécrire la vie, les pensées, les déchirements du traître par excellence. Si un geste peut résumer une vie, c'est sans doute le baiser qui contient de nos jours l'essence du personnage. »²⁰⁶

Peut-on autant en dire concernant le maréchal Marmont ? La réponse semble être affirmative. Une trahison construite, toute faite, qui ne peut que conduire à l'impopularité du personnage qu'il est possible dès à présent d'étudier.

Un coupable tout désigné : la genèse d'une impopularité

Au lendemain de la mort du maréchal Marmont, il est temps, pour qui a le goût de se prononcer sur la vie du Châtillonnais et de revenir sur son existence, de mettre à jour le rôle qu'il a occupé lors des fameux jours de la fin de la campagne de France mais plus généralement dans l'histoire de l'Empire et de jeter le regard sur ses relations avec l'Empereur. Lorsque les discours de ses funérailles furent prononcés, ils s'interrompirent volontairement dans leurs récits sur les événements de 1814. Le Lieutenant-colonel De Lorencez dit après avoir relaté le début de la carrière du maréchal :

« Ici, messieurs, je m'arrête. Chacun sait, ou plutôt, ne sait pas assez, comment les choses se sont passées après la bataille de Paris et quelle fut la part effrayante de responsabilité qui doit peser sur le Duc de Raguse, dans

²⁰⁶ Jean-Pierre BORDIER, « Judas au Moyen-Âge, le mythe de la naissance de l'anti-héros », *Figures mythiques: fabrique et métamorphoses*, Études réunies par Véronique Léonard-Roques, Paris, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2008, p. 209. Notons ici également Jean-Jacques POLLET et Jacques SYS [dir.], *Figures du traître : Les représentations de la trahison dans l'imaginaire des lettres européennes et des cultures occidentales*, Arras, Artois Presses Université, Collection « Lettres et Civilisations étrangères », 2007, 250 p.

les nouvelles destinées de notre pays. Il appartient à peu d'entre nous des préjugés de l'arrêt que rendront sur lui l'histoire et la postérité. »²⁰⁷

Le général de La Rue, dans son discours, lui aussi établit une césure nette, après avoir évoqué la bataille de Paris, lorsqu'il relate ses évènements :

« Et c'est après ses beaux faits que la calomnie dans son aveuglement a chargé de ternir une si belle vie mais la postérité lui rendra justice. »²⁰⁸

Depuis le coup d'État de Napoléon III le 2 décembre 1851, quelques mois avant de trépasser, Marmont voit à ce moment-là la fin de ses espérances quant à un retour possible dans sa Patrie. Auguste Marmont étant décédé en mars 1852 et Sainte-Beuve, juste un mois après, et alors premier lecteur des *Mémoires* « partiels » du maréchal auxquels il se livre, déplore que « les préjugés populaires demeurent que chez ceux qui négligent tout examen »²⁰⁹. En effet, Marmont, ayant rendu son dernier souffle juste un mois auparavant que Sainte-Beuve ne se prononce dans les colonnes du *Constitutionnel* et les funérailles ne s'étant pas encore déroulés²¹⁰, l'écrivain parle encore sous le coup de la nouvelle. Il évoque « cette opinion de 1814 venue se ranimer et se confirmer si fatalement en 1830 ». Ainsi, deux trahisons pèsent sur le maréchal comme nous aurons l'occasion de le revoir. En 1814, deux « opinions » chez le maréchal entrent également en collision : elles sont celles du devoir et de l'amitié.

Les contemporains de Marmont²¹¹ exploitent au mieux ce créneau afin d'expliquer les causes de la chute du régime mais aussi de l'Empereur. Certes, dans la vie de Marmont, on peut voir un homme ambitieux, souvent très tranchant mais cela ne constitue pas un gage de culpabilité. À titre d'exemple, ses rapports avec le Prince Eugène à partir de 1808²¹² sont peut-

²⁰⁷ FM-AMCS, Cote 020-058 à 020-065, *Funérailles, Papiers personnels, Affaires familiales, Manuscrit du discours écrit mais non prononcé sur la tombe de Marmont par le Lieutenant-colonel De Lorencez 7^{ème} de ligne, op.cit.*, p. 5.

²⁰⁸ FM-AMCS, Cote 020-001 à 020-018, *Funérailles, Papiers personnels, Affaires familiales, Manuscrit du discours prononcé par le Général de La Rue sur la tombe de Marmont*, p. 15.

²⁰⁹ Charles-Augustin SAINTE-BEUVE, « Le maréchal Marmont, duc de Raguse », *Le Constitutionnel*, Causeries du lundi, 5 avril 1852, *art. cit.*

²¹⁰ Les funérailles de Marmont se déroulèrent le 6 mai 1852. FM-AMCS, Cote 020-050, Lettre du Ministre de la guerre à la Comtesse de Damrémont, le 24 avril 1852.

²¹¹ Voir la note 9 de cette thèse.

²¹² Un contentieux entre Marmont, alors général en chef des armées de Dalmatie, et Eugène de Beauharnais a lieu en 1808 concernant l'argent destiné aux troupes d'Italie et auquel Eugène demande des comptes au général Marmont au sujet d'un « éventuel détournement. » En 1809, une autre mésentente sérieuse entre Marmont et le Prince Eugène quant au fait que Marmont ait accepté le titre de "Protecteur des franciscains de Dalmatie", sans avoir obtenu l'autorisation de Napoléon. Marmont s'en justifie auprès de Napoléon. A.N, Secrétairerie d'État impériale, Fonds, États dépendants (an VI-1814), AF/IV/1713, Istrie, Dalmatie, Cattaro et Raguse, Lettre en date du 11 janvier 1809. Voir aussi *Giornale italiano*, n°362, 27 décembre 1808.

être à l'origine de ses accusations ultérieures envers ce dernier en 1814. Mais la question est autrement plus complexe : cette impopularité de Marmont s'est-elle construite bien avant 1814 ? Les inimitiés de Marmont sont parfois profondes comme nous aurons l'occasion de le voir. Ce « monument de l'orgueil » dont on a qualifié ses *Mémoires* doit-il également décrire le personnage ? Dans sa jeune correspondance, et ce sera l'occasion de le constater plus en détail dans le premier Acte de cette thèse, on voit un homme volontaire, sûr de lui et employer sans cesse le mot de gloire²¹³ et même vouloir servir d'exemple²¹⁴. Mieux. Ses chefs se seraient inspirés de ses conseils.

De son vivant, et hormis dans ses *Mémoires*, le maréchal s'est justifié deux fois des accusations qui furent portées à son égard. Une première fois un mois après la *Proclamation* de Napoléon à son retour de l'île d'Elbe par sa *Réponse à la Proclamation datée de Golfe Juan* de Gand le 1^{er} avril 1815 puis une seconde fois avec son *Mémoire justificatif* suite à la révolution des jours de juillet 1830, sans compter la lettre adressée à Caulaincourt et publiée dans la *Gazette de Berlin* et intégrée dans le *Journal de l'Empire* pendant les Cent jours²¹⁵.

Cependant, une troisième justification du maréchal apparaît suite « à l'une des publications de Sainte-Hélène ». L'intitulé exact de cette réponse est : « *Copie sur la Minute autographe du duc de Raguse qui écrivit ces pages en réponse à l'une des publications de Sainte-Hélène où le mot de trahison revenait à son sujet* »²¹⁶. Il s'agit d'une copie dont l'original nous est inconnu. Mais le contexte de ce document paraît être celui de l'édition du *Mémorial de Sainte-Hélène* en 1823-1824 comme, d'une part, l'intitulé de cette copie l'indique mais aussi car Marmont affirme sur ce même document que « des Mémoires détaillés et circonstanciés éclaireront un jour sur tous les événements de cette époque ». Et surtout il poursuit en disant : « [...] Aujourd'hui je me contenterai d'une courte réponse ». Par conséquent, le maréchal sous-entend que ses propres *Mémoires* viendront dans le futur élucider les causes pour lesquelles on évoque sa responsabilité. Dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, Napoléon parle de « vanité »²¹⁷ à l'égard du maréchal. Marmont se justifie donc de nouveau sur ce qui lui est reproché. Quand

²¹³ Voir la correspondance qui le démontrera dans l'Acte I.

²¹⁴ FM-AMCS, Lettre 011-002 en date du 10 juillet 1793.

²¹⁵ Le colonel Fabvier adresse une lettre au rédacteur, en date du 14 mai 1815, pour lui faire part de ses doutes sur l'authenticité de cette dernière lettre écrite au Duc de Vicence car « les sentiments qui y sont exprimés ne sont pas ceux du duc de Raguse [...] ». Le colonel Fabvier, pendant ces jours et bien plus tard en 1817 concernant la mission menée par Marmont cette même année à Lyon, prendra la défense du maréchal.

²¹⁶ I.F, Maréchal Marmont, Ms Lov. D 556 / Fol. 184-259 / 185-187.

²¹⁷ Emmanuel de LAS CASES, *Mémorial de Sainte-Hélène, ou journal où se trouve consigné, jour par jour, ce qu'a dit et fait Napoléon durant dix-huit mois*, op. cit., tome 1^{er}, p. 412.

il s'exprime, ce dernier est alors Gouverneur de la 1^{ère} division militaire à Paris et ce depuis le 29 août 1821 par décision de Louis XVIII.

À la lecture de cette *Copie sur la Minute autographe du duc de Raguse*, le maréchal n'entend plus se justifier à l'instar des deux autres écrits mais il attaque directement Napoléon. On voit donc le Châtillonnais « monter en grade » dans ses paroles et on peut voir, sans forcément nous livrer à un exercice de lexicométrie, que le champ lexical du « catastrophisme » est bien présent. Cependant, on voit à quel point, même dans cet écrit à la verve excessive, il est encore partagé entre des sentiments complexes. Si l'on sait déjà que l'image du traître l'accompagne, on sent en effet un militaire expérimenté capable toute à la fois de reconnaître le génie naissant de Bonaparte, « animée des instants les plus sublimes »²¹⁸ mais aussi que ce dernier est devenu lui-même « le fléau »²¹⁹ de sa propre destinée. Rappelons que Marmont évoque dans ses *Mémoires* trois « moments difficiles » dans lesquels il s'est retrouvé²²⁰. Ces moments semblent correspondre aux causes pour lesquelles il rédige des « réponses et justifications ». Ces dernières ont été vues juste au-dessus : 1815, puis en 1823-1824, quelques temps après la publication du *Mémorial de Sainte-Hélène*, et enfin 1830. Les deux premières justifications ont le même sujet : celui des événements de 1814. Ainsi, le « premier moment difficile » est déterminé. La troisième justification, en 1830, est relative à l'échec de sa tentative de réprimer les émeutes organisées par les opposants aux ordonnances de Charles X ; cela constitue le « deuxième moment difficile ». Alors quel est le sujet de ce « troisième moment difficile » dont parle Marmont ? On peut soupçonner deux événements. Le premier événement est celui de la bataille des Arapiles en 1812 suite à laquelle Marmont dut s'exprimer sur les circonstances de sa conduite. On sait, après son retour d'Espagne en effet, que Marmont, alors Commandant en chef de l'armée du Portugal²²¹, fût l'objet d'une enquête diligentée par le Ministre de la guerre de l'époque, Clarke. Le second événement, à l'origine de la mésentente entre lui et Louis XVIII, serait celui suite aux tourments qu'a connus la ville de Lyon en 1817 dans laquelle le maréchal fut envoyé afin de réprimer les agitateurs ultra-royalistes²²². On peut aisément penser que cette seconde hypothèse est la bonne. En effet, Marmont se justifie par une

²¹⁸ I.F, Maréchal Marmont, Ms Lov. D 556 / Fol. 184-259 / 185-187, p. 1.

²¹⁹ *Idem.*, p. 1.

²²⁰ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires de 1792 à 1841, op. cit.*, tome 6, p. 256.

²²¹ SHD Vincennes, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22, duc de Raguse, *Décret du 9 avril 1811*, Feuillet n°105. Voir également *État de services du maréchal*.

²²² Nous aurons l'occasion de revenir sur ces événements mais nous pouvons d'ores et déjà signaler les documents détaillant la mission du maréchal à Lyon en 1817. A.N, *Fonds Lainé* 232 AP/1. Papiers du vicomte Joseph Lainé (1815-1817), Terreur blanche dans le Midi de la France (232AP/1), Dossier 3, 1816-1817, Mission du maréchal Marmont, duc de Raguse, à Lyon en 1817.

lettre adressée au duc de Richelieu et « doit prendre la parole » pour défendre le colonel Fabvier suite aux accusations contre ce dernier²²³. Suite à cette polémique, Louis XVIII souhaite que Marmont « s'abstienne de paraître en sa présence »²²⁴. Le maréchal ne devra plus reprendre son service de Major général de la Garde jusqu'à nouvel ordre, ce qui n'empêchera pas Louis XVIII de nommer Marmont, Gouverneur de la 1^{ère} division militaire et Ministre d'État trois ans plus tard. Les circonstances de ces événements viendront éclairer le rôle tenu par le maréchal dans la ville²²⁵. Entre 1814 et 1817, Marmont a dû donc faire face à deux situations fortement polémiques où son autorité fut mise à mal. L'impopularité grandissante du maréchal prend alors de l'ampleur sous la Restauration.

On voit donc peu à peu certaines accusations venir déranger le sommeil du maréchal. Concernant les événements de 1814, Célestin Courtois évoque cette question des causes qui « déterminèrent les masses et la nation presque en entier à rejeter toutes les responsabilités sur le maréchal Marmont »²²⁶. Mais ce dernier s'exprime en pur Châtillonnais et admiratif des œuvres de Marmont. La prudence est donc de rigueur.

En 1814, pendant la journée du 30 mars, après avoir combattu sous les murs de Belleville, Marmont fait signer la capitulation par les colonels Fabvier et Damrémont²²⁷, signe pour certains des prémices de la défection du 5 avril. Pour l'historien, désolidariser ces deux événements est un impératif si l'on veut tenter d'en comprendre les circonstances. En effet, un retour en arrière s'impose ici. À quel moment exactement a-t-on accusé le maréchal ? Quelques heures seulement après la défection, et, par Napoléon lui-même. Ce jour-là, le 5 avril 1814, l'Empereur évoque nommément le duc de Raguse dans son ordre du jour aux armées²²⁸. Marmont, quelques heures avant et s'étant félicité lui-même d'avoir contenu la mutinerie au

²²³ FM-AMCS, Cote 505, Lettre de Marmont adressée au Duc de Richelieu en date du 1^{er} juillet 1818 depuis Châtillon-sur-Seine. *Affaire Fabvier : notes, publications, adresse imprimée du Duc de Raguse au Duc de Richelieu, brouillon, d'une correspondance destinée au Roi, correspondance du ministère de la guerre Gouvion-Saint-Cyr.*

²²⁴ FM-AMCS, Cote 505-020, Lettre du maréchal Gouvion Saint-Cyr à Marmont, le 14 juillet 1818.

²²⁵ Nicolas BOURGUINAT, « La ville, la haute police et la peur : Lyon entre le complot des subsistances et les manœuvres politiques en 1816-1817 », *Histoire urbaine, Peurs citadines*, n° 2, 2000/2, Société française d'histoire urbaine, 224 p. Voir également Robert MARJOLIN, « Troubles provoqués en France par la disette de 1816-1817 », *Revue d'Histoire Moderne*, tome 8, n° 10, 1933, pp. 423-460.

²²⁶ Célestin COURTOIS, *Justification de la conduite du maréchal Marmont dans les événements de mars-avril 1814 auxquels il prit part*, Mémoire de l'Académie de Dijon, Archives départementales de Côte d'Or, Cote PBH/10, 1933, p. 125.

²²⁷ Achille de VAULABELLE, *Chute de l'Empire, Histoire des deux Restaurations : jusqu'à la chute de Charles X en 1830*, Paris, Perrotin, 1846, tome 1, p. 354. Voir également Achille de VAULABELLE, *Histoire des deux Restaurations : jusqu'à l'avènement de Louis-Philippe, de janvier 1813 à octobre 1830*, 5^e édition, Paris, Perrotin, 1860, tome 1, p. 382.

²²⁸ Voir cet ordre du jour de Napoléon aux armées, 5 avril 1814. Jacques Marquet de Montbreton de NORVINS, *Histoire de Napoléon*, 21^e édition, Paris, Furne, Jouvet et Cie, 1868, p. 615.

sein de son 6^e corps²²⁹, se voit donc nommément désigné. Ainsi, pour les soldats, le nom du coupable est tout trouvé. Napoléon n'utilise pas le terme de « trahison » ou « défection » mais emploie l'expression de « passer aux alliés ». Cette accusation est d'autant plus forte qu'à Essonne, Napoléon avait voulu mettre un homme de confiance.

L'amnistie décidée par Napoléon tout juste un an après les événements excluait Marmont et pour ainsi dire préparer pour toujours le maréchal à la vindicte collective. Dans le contexte du retour de l'Empereur, la *Proclamation de Golfe Juan* avait été rédigée par « nécessité de politique »²³⁰. Mais l'ordre du jour aux armées un an auparavant était-elle animée des mêmes nécessités politiques ? En 1814, entre fidèles et traîtres, il faut un fautif. Sébastien Schehr rappelle cet impératif par la voie de Raymond Aron en expliquant « que les défaites militaires ont tendance à être expliquées par des trahisons et imputées à des traîtres, masquant ainsi les vraies responsabilités »²³¹. En 1815, avec l'impératif de la reprise du trône, Marmont ainsi qu'Augereau sont tous deux désignés. Marmont, cherchant sans cesse à contrer le point de vue, se livre à un exercice de plus en plus violent. Animé par le poids d'une telle responsabilité au cours de ces pages de l'Histoire, il tentera même immédiatement de « racheter sa faute » en concourant notamment à l'annulation de ses négociations et en se joignant aux plénipotentiaires désignés par l'Empereur. Mais le 6^e corps de Marmont, bien que le maréchal fût absent au moment des faits, passe matériellement à l'acte. Le mal était fait, il fallait s'en justifier. Il incombe aux chefs la responsabilité des actes de ses subalternes, d'où un impératif de justification. Mais pour quelle raisons Marmont apparaît-il sur la première ligne des hommes qui auraient concouru à la chute du régime impérial ? Pourquoi cette singularité ? Il faut pour cela rattacher cette question aux événements qui ont précédé ces accusations. Sans rentrer dans les détails de la campagne de France sur laquelle on aura le loisir de revenir en suivant les chevauchées de Marmont, il faut analyser ce qui a donné naissance aux premières accusations et aux premiers écrits dirigés contre lui. Ainsi, nous pourrions comprendre si le maréchal est l'élément-clé dans l'interprétation de la chute du régime impérial car les accusations portées à son égard ont fait long feu.

²²⁹ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op. cit.*, tome 6, pp. 267-270.

²³⁰ Célestin COURTOIS, *Justification de la conduite du maréchal Marmont dans les événements de mars-avril 1814 auxquels il prit part, op.cit.*, p. 127. Rappelons ici que le général Drouot fut l'intermédiaire des plaintes du colonel Fabvier auprès de Napoléon sur les rumeurs propagées par la soi-disant trahison du maréchal Marmont. Mais il faut souligner que nous n'avons aucune trace d'un document authentique révélant que Napoléon reconnaissait que c'était par « nécessité de politique » qu'il avait accusé Marmont dans la *Proclamation de Golfe Juan*.

²³¹ Sébastien SCHEHR, « Sociologie de la trahison », *Questions d'ici et d'ailleurs, Cahiers internationaux de sociologie, art. cit.*, p. 322.

Depuis janvier 1814, l'invasion des alliés depuis le Rhin pousse inlassablement le maréchal jusqu'à Paris. En effet, quand « les alliés eurent traversé le Rhin, au 1^{er} janvier 1814, Marmont dut suivre le mouvement rétrograde de l'armée »²³². Depuis Coblenz jusqu'à Essonne, Marmont livre bataille. Héroïque jusqu'à Paris, Marmont capitule. Cependant, comme dans de nombreux combats, Marmont a voulu montrer sa bravoure et les victoires de Montmirail, Champaubert et Vauchamps sont à ce titre des exemples saluant le courage des troupes du maréchal²³³. Ici, les récits sur une éventuelle trahison de Marmont dès le passage du Rhin par les troupes alliées ne trouvent pas d'écho même chez les historiens les plus hostiles au maréchal²³⁴.

Marmont apparaît donc sur le devant de la scène car, comme le rappelle Adolphe Thiers, il occupait une place capitale à Essonne²³⁵. Premier élément de réponse. Protéger l'Empereur confère au maréchal la plus grande des responsabilités et à ce titre, il est donc aux premières loges des événements. Dans son parcours lors des journées d'avril 1814, Marmont fait face à une dualité et doit répondre à une question, à laquelle tout maréchal qu'il est, pèse lourd. Sans des liens forts avec sa « future victime », le choix eût été plus facile. C'est toute la problématique de la trahison, si l'on est vu comme un traître, c'est que l'on a été aimé²³⁶. Dans cet acte décisif, on comprend mieux pourquoi on a relié cette défection à la chute du régime. Mais cette impopularité de Marmont s'explique aussi par les profondes inimitiés que ses *Mémoires* et ses différentes correspondances renferment.

Retour sur de profondes inimitiés

Tout au long de l'œuvre posthume du maréchal, un certain nombre d'inimitiés, voire de règlements de compte, apparaissent. Mais qu'est-ce qu'une inimitié ?

²³² Germain SARRUT et Edmé-Théodore BOURG, *Biographie des hommes du jour*, op.cit., p. 154.

²³³ Henry HOUSSAYE, *1814*, 6^{ème} édition, Paris, Perrin et Cie, 1888, p. 67.

²³⁴ Pour camoufler ces quelques mérites de Marmont, en 1834, soit vingt ans après les faits, Dineur avait livré le récit, dans *Trahison de 1814*, du rôle du maréchal dans la campagne de France et avait tenté d'entamer le discrédit sur la personne du Châtillonnais. Nous ne nous livrerons pas à l'analyse des assertions de cet auteur, déjà cité dans cette thèse et alors conseiller de Préfecture de Rhin et Moselle pendant ces premiers jours de janvier 1814, qui affirme que Marmont a justement trahi « travestit en paysan » depuis Coblenz. Sans preuves et bien qu'il faille respecter ses dires, la prudence là-aussi est de rigueur.

²³⁵ Adolphe THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire : faisant suite à l'Histoire de la Révolution française*, Paris, Paulin, Lheureux et Cie, 1860, tome 17, Livre 53, p. 746.

²³⁶ Sébastien SCHEHR, *Traîtres et trahisons depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours*, op.cit., p. 12.

« Sentiment de haine ou d'antipathie déclarée ou durable ; tantôt l'ambition nous aigrit des dépités les plus amers, tantôt elle nous anime des plus mortelles INIMITIES. (Bourdal.). Les inimitiés sont très dangereuses chez un peuple libre. (Montesq.). Quand l'inimitié s'aigrit et s'exaspère, elle devient de l'animosité. (Laténa). »²³⁷

Mais comme toute définition, celle de l'inimitié et même de l'amitié posent quelques interrogations telles que le rappelle Anne Vincent-Buffault :

« L'amitié est une pratique qui suppose des problématisations : celles du rapport aux autres, au proche et au lointain, à l'activité et à l'intimité, à la famille et à l'amour, par exemple. A ce titre, toute définition préalable me semble inadéquate. Il s'agit, au risque même de m'égarer (ce qui m'est parfois arrivé), de traiter l'amitié telle qu'elle est présentée, donnée par un témoin ou un groupe particulier en se demandant en quoi elle est historiquement pensable. C'est également prendre acte qu'un objet d'histoire n'est ni naturel ni immuable derrière la permanence d'une dénomination et voit ses frontières se déplacer. »²³⁸

La prudence est donc de rigueur quant aux mots utilisés. Toujours est-il que l'inimitié de Marmont est en quelque sorte « déclarée ». Il effectue cette démarche sans limites. Nous avons dressé une sorte de répertoire des inimitiés du maréchal pour en étudier un peu le lexique. On sait que le maréchal publie cinq ans après sa mort, ainsi se couvre-t-il des ripostes à son égard. Peut-on dire que critiquer ouvertement ses anciens compagnons d'armes est synonyme de trahison ? Le mensonge est-il une forme de trahison ? Quand le maréchal prononce ses mots, qui frôlent parfois la haine, se conduit-il comme un traître ? Donne-t-il à ceux qui l'accuse une impression contraire ? Boveri nous éclaire à ce sujet. Travaillant sur la trahison au XX^e siècle, elle dit :

« Un individu est un traître à nos yeux lorsqu'il nous donne l'impression d'être un ami, un disciple, un démocrate, un nationaliste, un nationaliste, un communiste, un citoyen fidèle, un compagnon de lutte, un soldat discipliné, un membre d'une secte et que, en réalité, ses pensées et ses actions vont dans le sens contraire. »²³⁹

Sous forme de reproche ou de critiques gratuites, Marmont accélère le rythme de sa plume. Il trahit en quelque sorte les rapports qu'il a tissés avec ceux qui l'ont mis sur le banc des accusés et emploie des termes parfois durs. Cette sorte de galerie de portraits est longue mais quelques exemples parfois outrageants peuvent être pris. Concernant Bonaparte ou

²³⁷ Pierre LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique...*, op. cit., 1866-1877, tome 9, « Inimitiés », p. 698.

²³⁸ Anne VINCENT-BUFFAULT, *L'exercice de l'amitié, Pour une histoire des pratiques amicales aux XVIII^e et XIX^e siècles*, op. cit., p. 10.

²³⁹ Margret BOVERI, *La Trahison au XX^e siècle*, Paris, Gallimard, 1971, p. 103.

Napoléon, nous verrons plus particulièrement ce qu'il dit des deux hommes. De plus, Joseph Bonaparte et le Prince Eugène de Beauharnais sont singulièrement montrés du doigt.

En fonction des étapes de la carrière de Marmont et à l'occasion des différentes campagnes auxquelles il est mêlé, les destinataires dont il dresse le portrait varient. À titre d'exemple, dans le tome 1 de ses *Mémoires*, les généraux Mauscourt et Menou sont visés. Peu de courage pour le premier. Quant au second, écoutons le maréchal :

« Le général Menou a acquis une réputation si tristement célèbre, en attachant son nom à la perte de l'Égypte, que je saisirai cette occasion pour le faire connaître et raconter les principaux traits de sa vie. »²⁴⁰

Poursuivant la critique, il dit :

« Sans aucune espèce de talents militaires, mais non pas sans bravoure, il avait compromis, par ses mauvaises dispositions, le sort de la Convention à l'époque du 13 vendémiaire... »²⁴¹

Donc sur deux théâtres d'opérations différents, Menou semble régulier, selon Marmont, dans sa médiocrité. Pour terminer sur lui, Marmont conclut :

« Incapable des plus petites fonctions, l'affection de Bonaparte pour lui et son obstination pour l'employer vinrent de ce qu'à son départ de l'Égypte il lui était resté fidèle et s'était placé constamment à la tête de ses amis. Bonaparte n'oubliait jamais les preuves d'attachement qu'il avait reçues, et voilà tout le secret de son incroyable condescendance pour lui. »²⁴²

Relevons le lexique. « Réputation si tristement célèbre », « sans aucune espèce de talents militaires » et « incapables des plus petites fonctions ». Ainsi, le portrait du général Menou est clairement dressé. En effet, les reproches de Marmont adressés à Menou quand ils étaient tous les deux en Égypte n'avaient pas fini d'être exprimés. Marmont n'avait pu compter sur lui, retardant toujours ses mouvements promis, pour lui venir en aide.

Dans la deuxième campagne d'Italie, Brune fait également les frais des critiques du maréchal en étant déclaré d'« homme médiocre et incapable »²⁴³ ou encore plus sévèrement :

²⁴⁰ MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 1, p. 409.

²⁴¹ *Idem.*, p. 409.

²⁴² *Ibid.*, p. 412.

²⁴³ MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 2, p. 154.

« Brune était alors âgé de trente-sept ans ; il avait beaucoup lu, mais il avait mal digéré ses lectures, et tous ses souvenirs étaient confus : sa tête ressemblait à une bibliothèque mal rangée. Sans manquer d'esprit et de finesse, il était obscur et embrouillé dans son langage ; tout à fait sans courage et sans caractère, son cœur était sans méchanceté. »²⁴⁴

Le mot « incapable » revient plusieurs fois dans les volumes de ses *Mémoires*. Le général Montrichard est affublé de ce même qualificatif dans le tome 3. La guerre d'Espagne semble offrir également son lot de critiques. Soult ainsi que le Roi Joseph n'échappent pas à la vindicte du Châtillonnais. Le maréchal Soult est un homme qui hésite « comme toujours »²⁴⁵, « doué de très peu d'esprit » et pire encore, il est un homme qui a pour « habitude de dire toujours le contraire de sa pensée »²⁴⁶. À ce titre, le tome 4 réitère les contentieux entre Marmont, Soult et le Roi d'Espagne. En l'espace de plus d'une centaine de pages, le mémorialiste dresse aussi le portrait de Joseph, frère de l'Empereur. Le dénigrement est total à son égard et l'on peut se demander si un point de vue aussi extrême ne devient pas insignifiant. Marmont lui conteste les qualités d'un Roi. Plus qu'un incapable, Joseph constitue un obstacle à la réussite du maréchal. On sait que leurs désaccords portent essentiellement sur les jours qui précèdent la bataille des Arapiles et on verra dans l'Acte I le maréchal Marmont se défendre d'avoir reçu des ordres lui ordonnant d'attendre le Roi d'Espagne. La question ici que l'on peut se poser est de savoir, au moment où il rédige cette partie de ses *Mémoires*, s'il ne cherche pas à faire payer au frère de Napoléon ses accusations dont Joseph lui a fait part en lui affirmant qu'un certain nombre de courriers avait bien été adressés par lui-même au maréchal lui faisant l'injonction d'attendre son arrivée²⁴⁷. Marmont se montre honnête car il intègre dans le tome 4 de ses *Mémoires* cette lettre révélant que le Roi d'Espagne avait bien cherché à le joindre par différentes voies²⁴⁸. Ainsi, Soult et Joseph sont les « bêtes noires » du maréchal Marmont toujours enclin à les dénoncer. Il est vrai qu'on pourrait dire que Marmont est rentré dans un système de dénonciation permanent rendant ses points de vue souvent partiellement faux et incomplets. Cependant, le tome 6, peut-être historiquement le plus important, ainsi que le tome 7 sont un déluge d'accusations gratuites et sans limites. En effet, vis-à-vis du Prince Eugène de

²⁴⁴ *Idem.*, p. 158.

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 258.

²⁴⁶ *Ibid.*, p. 259.

²⁴⁷ A.N, 381 AP 20, *Fonds Joseph Bonaparte - 1546-1852*. Inventaire de la sous-série 381 AP 1, 381 AP 12, 381 AP 20, 381 AP 31, AP/20 : De Lannes à Mortier (1808-1812), Marmont, duc de Raguse, 20 juillet 1811-30 juillet 1812 (avec des minutes de lettres du roi Joseph, mai-août 1812), Lettre du Roi Joseph au maréchal Marmont, le 21 juillet 1812.

²⁴⁸ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 4, *Correspondance et documents relatifs au livre quinzième*, Lettre du Roi Joseph au maréchal Marmont, le 21 juillet 1812, p. 426.

Beauharnais, et suite à leur contentieux en Dalmatie en 1808²⁴⁹, Auguste Marmont accuse formellement ce dernier de ne pas avoir exécuté les ordres et les plans de Napoléon en 1814 lors de l'invasion des alliés. Il est vrai que l'ordre envoyé au Prince de venir en France soutenir l'armée française était soumis à conditions. Marmont omet peut-être volontairement ces conditions, ce qui a autorisé le Comte Tasher de la Pagerie, ancien aide de camp du Prince, à rédiger une réfutation contre les allégations du mémorialiste²⁵⁰. Les tensions sont donc nombreuses et l'hostilité féroce.

Comment peut-on expliquer cette attitude du maréchal qui est coutumière dans ses *Mémoires* ? Y-a-t-il une explication ? Il est difficile de répondre à cette question dans la mesure où il s'est rangé dans une sorte de psychologie de l'hostilité²⁵¹. Le maréchal manifeste de l'agressivité en plusieurs endroits. Dans ses *Mémoires* ou à travers des échanges épistolaires, comme ceux entre lui et Caulaincourt au lendemain des jours d'avril 1814, les rapports d'inimitiés s'élargissent encore plus en 1857 qui sera l'année des réfutations. Justement, comment le maréchal évoque-t-il Bonaparte et Napoléon dans ces deux supports ? La critique féroce n'en est pas moins diminuée à l'égard de son ancien compagnon d'armes, bien au contraire.

S'il reconnaît chez Bonaparte quelques qualités d'action, il lui attribue des défauts ou une ambition sans mesures au point de faire croire que son ami fait passer ses intérêts au mépris des autres. Le tome 1 est symptomatique de cette façon de voir et nous verrons dans l'Acte I les remous de leurs relations. Quant à Napoléon, le maréchal est sévère. C'est l'ambition de l'Empereur qui « avait mené de si grand désastres »²⁵². Dans la *Minute autographe du duc de Raguse qui écrit ces pages en réponse à l'une des publications de Sainte-Hélène où le mot de trahison revenait à son sujet*²⁵³ citée plus haut, Napoléon constituerait son propre fléau²⁵⁴. Et pire encore, dans une lettre adressée à Caulaincourt publiée dans la *Gazette de Berlin* le 5 avril 1815, l'Empereur est traité « d'assassin du duc d'Enghien », de « perturbateur de l'Europe », « de celui qui plonge la France dans le sang et dans les larmes », et de « violateur du droit des

²⁴⁹ Albert du Casse parle des remontrances du Prince Eugène sur la gestion financière par Marmont de son armée de Dalmatie et dont ces dernières constitueraient l'origine des accusations portées par ce dernier à l'égard du Prince sur les événements de la campagne de 1814. Voir Albert du CASSE, *Le Maréchal Marmont, duc de Raguse, Examen critique et réfutation de ses mémoires*, op. cit., Lettre rapportée écrite par le Prince Eugène au Général Marmont, Milan, le 22 mai 1808, Note n°1 de bas de page, p. 15.

²⁵⁰ Louis-Pierre-Claude-Louis-Robert Tascher de la PAGERIE, Comte de, *Le Prince Eugène. Réfutation des Mémoires du Maréchal Marmont, duc de Raguse, en ce qui concerne le Prince Eugène*, op. cit.

²⁵¹ Sur ces questions de vocabulaire de l'hostilité, nous renvoyons à la lecture de Robert KING MERTON, *Eléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, 1965, 384 p.

²⁵² MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires*, op.cit., tome 6, p. 254.

²⁵³ I.F, Maréchal Marmont, Ms Lov. D 556 / Fol. 184-259 / 185-187, op. cit.

²⁵⁴ *Idem.*, p. 1.

gens et de tous les traités », de « parjure, de perfide et de coupable des mortels »²⁵⁵. Quand Marmont s'adresse directement à Napoléon, il est évidemment plus diplomate – il sait que sa carrière est liée au règne de son ami – et les mots sont bien choisis. Parfois, les lettres qu'ils s'adressent mutuellement concernant divers sujets permettent de voir que la correspondance n'est pas toujours pacifique. La lettre est, comme le souligne Elisabeth Gavoille, « un lieu privilégié d'échange, de dialogue amical, la lettre peut également offrir un espace d'affrontement – malentendus, différends personnels, âpres controverses »²⁵⁶. Le terme de « conflit » aussi souffre d'un défaut de définition. Le conflit détruit mais également construit²⁵⁷. Pour être juste, le maréchal ne manque pas de souligner certaines qualités des hommes qu'il a côtoyés à l'instar parfois de Napoléon et de quelques hommes comme le général Desaix et le colonel Fabvier. Sous le règne Bourbons, certains sont aussi désignés par leur médiocrité sauf Louis XVIII pour qui Marmont était admiratif. Ce retour à la Royauté pose également la question d'un Marmont royaliste.

²⁵⁵ *Gazette de Berlin*, le 5 avril 1815. Voir aussi *Vie et mémoires du Maréchal Marmont, duc de Raguse*, *op.cit.*, p. 152.

²⁵⁶ Elisabeth GAVOILLE et François GUILLAUMON [dir.], *Conflits et polémiques dans l'épistolaire*, Paris, Presses Universitaires François Rabelais, « Collection Perspectives littéraires », 2015, p. 13. Les auteurs soulignent bien la différence entre lettre et genre épistolaire.

²⁵⁷ Voir ici Annie GEFFROY, « Georg Simmel, Le conflit », *Mots*, n°37, décembre 1993. Rhétoriques du journalisme politique, Josette LEFÈVRE et Erik NEVEU [dir.], pp. 129-131.

Chapitre 2

Marmont et le royalisme

Pour déceler une éventuelle revendication du maréchal pour le royalisme, il nous faut regarder dans son passé. Dans le prochain Acte, nous établirons ses rapports avec cette appartenance. Les premiers liens avec le Royalisme apparaissent dans le cadre de la question de l'émigration qui bouscule les conversations au sein de l'École de Chalons en 1792 et dans laquelle se trouve le jeune Auguste. Se démarquant de ses camarades parfois, la question peut se poser si le futur maréchal sait ce que constituent vraiment à cette époque le Royalisme et plus particulièrement le *Royalisme constitutionnel*. Rappelons que son père se réclamait d'une « monarchie constitutionnelle »²⁵⁸. À ce titre, est-ce le père qui exerce une influence sur les choix politiques de son fils où est-ce un véritable engouement du jeune Marmont pour cette « mouvance politique »²⁵⁹ ? Mais avant cela, une autre interrogation se pose. Elle est de savoir, en amont, comment le maréchal, avant le retour des Bourbons, se démarque des autres maréchaux et à quel titre il est désigné comme un des sauveurs de la Monarchie ?

Marmont et les autres maréchaux

Vis-à-vis de Napoléon tout d'abord, certaines hypothèses tentent d'expliquer que Marmont était considéré comme un privilégié en ce sens que les fonctions qu'il occupait n'étaient pas toujours à la hauteur de ses capacités. On sait que leurs liens débutent au début de l'âge adulte. Mais même si Bonaparte lie sa carrière avec celle du jeune Auguste, Napoléon, devenu Empereur, exclut son ami de la liste des maréchaux. En toute objectivité, Marmont ne fait pas partie de cette liste. Ainsi, ce dernier n'accède pas à cette considération que « Napoléon donna au titre de maréchal sa spécificité en le séparant de tout grade, en faisant une dignité

²⁵⁸ FM-AMCS, Cote 001-004, Documents numérisés par Gilles SURIREY, De CHRISTEN, *Biographie du maréchal Marmont*, (Sur la jeunesse ; manuscrit inachevé et inédit conservé dans le Fonds Marmont aux archives de Châtillon-sur-Seine intitulé *Manuscrit de Mr de Christen*) ou *Livre de raison sur la jeunesse de son fils, le futur maréchal*, Bibliothèque municipale de Châtillon-sur-Seine d'après Vieusse de MARMONT (Père), *Cahier relatif à mon fils*, p. 4. Ici ce sont que des mots rapportés par de Christen. Donc la prudence s'impose.

²⁵⁹ François-Marin FLEUTOT et Patrick LOUIS, *Les royalistes : enquête sur les amis du roi aujourd'hui*, Paris, Albin Michel, 1988, p. 13.

suprême mais une dignité civile, une dignité d'État »²⁶⁰. Marmont réagit dans ses *Mémoires*.
Que dit-il ?

« Je me dis souvent que cette dernière dignité, le comble de la fortune d'un homme de guerre, doit rappeler une grande action, et devenir ainsi un monument élevé à sa gloire. Ce sont les occasions et le moyen d'y arriver dont un homme de cœur doit être jaloux ; puisque j'avais le commandement d'un beau corps d'armée, destiné à faire partie de l'expédition, je ne devais rien désirer de plus, c'était à moi de faire le reste. Je fis ce raisonnement si souvent, que j'étais devenu presque insensible à l'idée d'être fait maréchal, et que, lorsque je fus élevé à cette dignité, je n'en éprouvai pas d'abord une grande joie ; quelques jours plus tard je sentis le prix de cet avancement, en reconnaissant la différence des manières des généraux envers moi. »²⁶¹

« Jaloux ou insensible » ? Peut-on ajouter « indifférent » ? Là-aussi, il faut apprécier les propos du maréchal avec une certaine prudence mais ces derniers ont le mérite peut-être de montrer qu'il était éventuellement plus objectif vis-à-vis de sa position et du mérite qu'il devait encore acquérir, ce qui viendrait stopper la fausse légende qu'on a voulu bâtir sur la rancœur qui l'animait depuis ce jour. Ainsi, peut-on poser une autre question : Napoléon faisait-il plus de Marmont un privilégié qu'un ami, un véritable ami qu'était le maréchal Lannes par exemple ? Comment opérer une distinction entre tous ces hommes qui nous éclaircirait sur les rapports entre Marmont et le reste des maréchaux de l'Empire ?

Nous savons que, dans ses *Mémoires*, Marmont est très incisif et cela a le mérite de voir l'ampleur de l'hostilité de ce dernier à l'égard d'un bien grand nombre de ses compagnons d'armes. Le *Mémorial de Sainte-Hélène* revient sur la considération que Napoléon porte sur chacun d'eux et surtout dans le cadre des années 1814-1815 où parfois la vérité éclate au grand jour. Nous n'allons pas établir une hiérarchie de la trahison mais il est bon de signifier qui sont ces traîtres pour davantage comprendre comment Marmont se démarque de chacun d'eux et ainsi voir dans les prochaines lignes les liens entre tous ces grands hommes de l'Empire :

« Et comment une autre politique, après tout, eût-elle pu empêcher ce qui m'a perdu ? J'ai été trahi par M..... que je pouvais dire mon fils, mon enfant, mon ouvrage ; lui auquel je confiais mes destinées, en l'envoyant à Paris au moment même où il consommait sa trahison et ma perte. J'ai été trahi par Murat, que de soldat j'avais fait Roi, qui était l'époux de ma sœur. J'ai été trahi par Berthier, véritable oison que j'avais fait une espèce d'aigle. J'ai été trahi, dans le Sénat, précisément, par ceux du parti national qui me doivent tout. Tout cela n'a donc tenu nullement à mon système de politique intérieure. Sans doute on pourrait m'accuser avec avantage d'avoir employé trop facilement d'anciens ennemis ou des nobles et des émigrés, si un Macdonald, un Valence, un Montesquiou

²⁶⁰ Jacques JOURQUIN, *Dictionnaire des maréchaux du Premier Empire*, op. cit., p. 11.

²⁶¹ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires*, op.cit., tome 2, p. 227.

m'eussent trahi ; mais ils m'ont été fidèles ; que si on m'objectait la bêtise de Murat et Berthier, je répondrais par l'esprit de Marmont. Je n'ai donc pas à me repentir de mon système politique intérieur, etc., etc. »²⁶²

Dans ses justifications, l'ancien Empereur des Français n'établit pas de hiérarchie sur la question de la trahison à ceci près que la *Proclamation de Golfe Juan* le fait. Pourquoi alors Napoléon avait-il choisi de désigner Augereau et Marmont sans évoquer les noms de Murat, Berthier ou d'autres ? La question est posée. D'Augereau à Victor, Napoléon, à l'instar de Marmont dans ses *Mémoires*, dresse le portrait de chacun des maréchaux. Parfois, Napoléon rectifie les propos qu'il a tenus sur tel ou tel personnage contrairement cette fois-ci au maréchal Marmont. En comparaison avec les autres maréchaux, cependant, Marmont n'échappe pas aux foudres de Napoléon si bien que Bernadotte et Murat demeurent moins désignés dans le cadre de la trahison. Ainsi, face à ce tableau comparatif, comment Marmont se positionne-t-il face à ces grands hommes du Premier Empire ?

Les contentieux sont nombreux entre Marmont et les autres maréchaux mais deux exemples sont frappants. Ils sont par exemple ceux des rapports entretenus avec les maréchaux Soult et Ney. Nous avons vu que les affaires d'Espagne ont été le terrain de mésententes entre Soult et Marmont mais la campagne d'Allemagne a constitué le sommet des mauvaises relations entre Ney et le Châtillonnais. Le tome 5 des *Mémoires* du maréchal est significatif sur cette question et, plus authentiquement que dans ses *Mémoires*, Marmont se montre plus incisif sur la conduite de Ney pendant la campagne d'Allemagne. S'adressant à Napoléon, il dit :

« Sire, je supplie Votre Majesté de me permettre de lui exprimer la vive affliction que j'ai éprouvée à la lecture de son bulletin du 19, qui vient de me parvenir. Sire, tout ce qui est relatif à la défense de Schœnfeld et de toute la plaine, jusqu'à la hauteur en arrière de Paunsdorf, le 18 octobre, m'appartient tout entier, tint pour la disposition des troupes que pour leur commandement sur le champ de bataille, et non au prince de la Moskowa, auquel Votre Majesté attribue les succès obtenus. Il a paru à peine en tout dix minutes sur ce point. J'ai été personnellement dix heures sous la mitraille de l'ennemi par la nécessité des circonstances, parce que c'était seulement en payant de sa personne et par la présence du chef qu'un aussi petit nombre d'hommes que celui que j'avais pouvait résister à des forces aussi supérieures que celles qui étaient devant moi. C'est ce jour-là, Sire, que tout ce qui m'environnait a péri. -Jamais, à aucune époque de ma vie, je ne vous ai servi avec plus de dévouement qu'à cette occasion. – Il n'y a pas un soldat du sixième corps qui ne puisse l'attester ; et cependant, Votre Majesté n'a pas daigné prononcer mon nom dans le récit de cette glorieuse journée. – Sire, après l'humiliation et le danger plus encore d'être sous les ordres d'un homme tel que le Prince de la Moskowa, je ne vois rien de pire que de se voir aussi oublié en pareille circonstance.

²⁶² Emmanuel de LAS CASES, *Mémorial de Sainte-Hélène, ou journal où se trouve consigné, jour par jour, ce qu'a dit et fait Napoléon durant dix-huit mois*, op. cit., tome 3, pp. 31-32.

L'objet de mes affections et de mes vœux est d'obtenir votre bienveillance ; et Votre Majesté ne saurait me refuser sa justice. »²⁶³

Ainsi, Marmont ne veut pas être sous les ordres du maréchal Ney. Il le dit clairement. Mais pire encore. Quelle est l'attitude du maréchal Marmont au moment du procès de Ney ? Il fait partie des cinq maréchaux qui votent sa mort. Alors que Marmont avait été destitué par Napoléon, voilà qu'il doit émettre une opinion quant à savoir si Ney est un traître. De plus, il n'est pas très loquace sur cet événement et se montre ambigu. Ne dit-il pas « on avait soif de sang »²⁶⁴ ? Il emploie le pronom personnel « on » peut-être pour se cacher derrière ceux qui voulaient l'exécution de Ney. Mais pire encore, pour éventuellement se confondre avec l'esprit du moment sur la conduite de Ney pendant les Cent-Jours, il affirme :

« Aucun coupable ne pouvait être puni avec plus de justice, car le crime était patent, et il n'y a pas de gouvernement possible avec la pensée que l'action du maréchal Ney mérite de l'indulgence. »²⁶⁵

Néanmoins, il tente un peu de racheter en se présentant comme l'intermédiaire entre le Roi et la maréchale Ney pour tenter de disculper son ancien compagnon d'armes. Marmont devient ainsi acteur de la destinée d'un autre maréchal dont le chef d'inculpation est la trahison, un chef d'inculpation que le Châtillonnais, dans les esprits devra combattre, lui, toute sa vie.

Marmont, héros du gouvernement provisoire ?

En temps de conflit, la trahison est florissante²⁶⁶. Ces mots de Sébastien Schehr montrent que le cadre dans lequel une trahison voit le jour est primordial. S'il est un héros aux yeux de Talleyrand, Marmont doit être en contrepartie celui qui trompe. Nous aurons l'occasion de revenir dans l'Acte II sur le rôle qu'a tenu ce dernier. Ici, on doit pouvoir comprendre les raisons pour lesquelles il apparaît aux yeux de certains bourbons – mais pas tous – comme d'un bienfaiteur.

²⁶³ A.N, Campagne d'Allemagne. AF/IV/1663/A, Lettre du duc de Raguse à l'Empereur, le 3 octobre 1813. Une erreur doit être soulignée et nous la rappelons. Dans ses *Mémoires*, Marmont fait figurer cette lettre mais en date du 20 octobre.

²⁶⁴ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op. cit.*, tome 7, p. 189.

²⁶⁵ *Idem.*

²⁶⁶ Sébastien SCHEHR, « Sociologie de la trahison », *Questions d'ici et d'ailleurs, Cahiers internationaux de sociologie, art. cit.*, p. 322.

Le Prince de Talleyrand salue la bravoure de Marmont dans la défense de Paris²⁶⁷. À la tête du gouvernement provisoire depuis le décret du Sénat au tout début du mois d'avril 1814, Talleyrand dirige les affaires courantes tandis que le sort de la France est en train de se jouer. L'opinion de Marmont sur Talleyrand est la suivante : un chef de gouvernement « dénué des premiers éléments indispensables à ces hautes fonctions »²⁶⁸.

Les protagonistes du retour des Bourbons sont nombreux mais Marmont demeure un homme d'armes et il est à ce titre le dernier maillon d'une chaîne qui seul pouvait désarmer l'Empereur. Nous aurons l'occasion de le voir dans l'Acte II mais pendant le 1er et le 2 avril 1814, l'Empire de Napoléon n'était pas encore détruit en dépit de ce que dit Talleyrand dans ses *Mémoires*²⁶⁹. Mais la question est autrement plus complexe. Marmont n'est-il pas tout simplement un « allié de circonstance »²⁷⁰ ? En effet, on peut se demander si cette éventualité n'est pas la bonne dans la mesure où le maréchal devient presque encombrant après le retour des Bourbons et pour certains fervents de la Monarchie. Trois questions « prétextes » peuvent être proposées ici. Premièrement, si le maréchal Marmont est appelé par le gouvernement provisoire pour dégager une position tellement importante dans le dispositif de défense de Napoléon, ce même gouvernement soutient-il véritablement Marmont ? Deuxièmement, si le maréchal est un traître pour certains, devient-il un héros pour les autres ? Enfin, le gouvernement provisoire et ceux qui souhaitent le retour des Bourbons ne cherchent-ils pas quelqu'un qui considérerait Napoléon comme un ennemi et à ce titre le « héros » deviendrait simplement en réalité, comme dit, qu'un allié de pure circonstance ? Ces questions sont posées. Peut-être que Marmont s'est avancé de lui-même et n'a pas réussi à convaincre un public ou une population. Mais nous sommes en période de conflit et qui dit pouvoir dit trahison. Pourrait-on dire comme le souligne Pozzi que « le vainqueur n'est jamais un traître »²⁷¹ ? Mais aux yeux de qui le maréchal n'est-il pas un traître ? Cette qualification de traître est symptomatique du cadre dans lequel elle voit le jour dans la mesure où elle est très utile dans les temps les plus sensibles où l'on souhaite arracher le pouvoir à quelqu'un ou à une entité. Ce moment de l'histoire du Premier Empire est l'exemple d'une rupture dans une chronologie très courte²⁷² entre deux régimes qui quasiment

²⁶⁷ Charles-Maurice de TALLEYRAND-PÉRIGORD, *Mémoires du prince de Talleyrand, publiés avec une préface et des notes, par le duc de Broglie*, Paris, Calmann-Lévy, 1891, tome 2, p. 162.

²⁶⁸ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op. cit.*, tome 7, p. 3.

²⁶⁹ Charles-Maurice de TALLEYRAND-PÉRIGORD, *Mémoires du prince de Talleyrand, publiés avec une préface et des notes, par le duc de Broglie, op. cit.*, tome 2, p. 169.

²⁷⁰ Sébastien SCHEHR, « Sociologie de la trahison », *Questions d'ici et d'ailleurs, Cahiers internationaux de sociologie, op. cit.*, p. 321.

²⁷¹ Enrico POZZI, « Le paradigme du traître », dans Dominique SCARFONE, *De la trahison*, Paris, PUF, 1999, p. 7.

²⁷² Voir sur cette question Alain GRAS, *Sociologie des ruptures*, Paris, Presses Universitaires de France, 1979, 205 p.

cohabitent dans les premiers jours d'avril 1814 mais également entre deux hommes, Napoléon et Marmont, mêlés à une histoire commune, celle de la France.

À aucun moment, le maréchal n'utilise le terme de « héros » ou ne se revendique comme tel. Mais délibérer sur le sort de la France en dehors des ordres de l'Empereur que le maréchal était tenu de suivre pose la question plus générale de l'interaction entre celui qui est trahi, celui qui trahit et celui qui bénéficie de la trahison, en d'autres termes une triade où « toute interaction sociale est triangulaire »²⁷³. Peut-on dire simplement que celui qui est trahi, c'est Napoléon, que celui qui trahit c'est Marmont et que ceux qui bénéficient de la trahison sont le gouvernement provisoire et les autorités alliées ou Marmont lui-même ? Évidemment, la question est bien plus complexe et en toute modestie il est difficile de savoir qui trahit vraiment car ceux qui veulent bien le faire ne sont pas toujours sous les feux des projecteurs. L'histoire, dans cette question un peu sociologique et philosophique sur le rôle tenu par Marmont, doit être au mieux relue, au pire réécrite. La pluridisciplinarité employée ici ne peut qu'aider à décrypter des données sur cette période si sensible. Elle a surtout le mérite de permettre la requalification des événements et des acteurs de cette période. Cependant, nous n'avons pas la prétention de désigner les coupables, si coupables il y a mais de replacer les actions des individus dans un contexte particulier. Pour être peut-être plus incisif, il n'y pas de héros car Marmont dans ses agissements n'en est pas un. L'objectif est seulement de considérer les faits ; certes, le maréchal choisit de couper les liens qui l'unissent au régime impérial et de retrouver une position sous la Restauration.

Nous devons rappeler que le maréchal, même s'il négocie dans le plus grand secret, – preuve en est que les plénipotentiaires furent surpris au moment où le maréchal leur avoue ces négociations – il ne lutte pas pour un combat et en ce sens il n'est pas un dissident où l'entend David Jougneau dans son ouvrage²⁷⁴. Marmont n'expose pas le problème sur la place publique et ne cherche pas à attirer l'attention de l'opinion publique. Il n'utilise pas de journaux ni de pamphlets capables de « mobiliser ». De plus, il ne prend pas la parole ouvertement.

Enfin, la question que l'on peut se poser est la suivante : la trahison de Marmont, ou supposée, était-elle nécessaire ? La recherche sur cette question a fait l'objet d'études²⁷⁵. Toujours est-il que le terme de « héros » apparaît dans les *Mémoires* de Bourrienne. Évoquant l'arrivée de Marmont chez Talleyrand, il dit :

²⁷³ Philippe BESNARD, « Caplow Theodore, Deux contre un. Les coalitions dans les triades », *Revue française de sociologie*, 26-4, 1985, p. 719.

²⁷⁴ Maryvonne DAVID-JOUGNEAU, *Le dissident et l'institution*, Paris, L'Harmattan, 1989, 256 p.

²⁷⁵ Ces études apparaissent dans la bibliographie.

« Après quinze ans passés, il me semble encore assister à cette scène, il me semble encore voir le maréchal arrivant chez M. de Talleyrand au moment où tout le monde avait fini de dîner. Je le vois seul à table, devant un petit guéridon sur lequel on l'avait servi au milieu de la salle. Il fut le héros de la journée ; chacun de nous allait causer avec lui et le complimenter. »²⁷⁶

Héros de la journée ? Tels sont les mots de Bourrienne encore que ce dernier avait perdu la confiance de Napoléon et qu'il était vu lui aussi comme un traître. Élias Regnault va plus loin et affirme que « l'opinion publique, en le condamnant, n'a été ni injuste ni trop sévère »²⁷⁷. Mais l'auteur ne dit pas ce qu'est l'opinion publique. Les Bourbons réinvestissent le pouvoir et « la première Restauration eut donc lieu, non par les royalistes, mais par deux révolutionnaires, MM. de Talleyrand et Marmont »²⁷⁸. Héros ou non, traître ou non, Marmont s'engage au service de Louis XVIII, auprès du pouvoir royal, si bien qu'on peut se demander, à la faveur ou non du nouveau gouvernement, s'il épouse les convictions et les opinions royalistes.

Marmont royaliste ?

Les convictions royalistes de Marmont posent la question de ses opinions et en quelque sorte de son identité politique. Issu de la petite noblesse militaire mais aussi rurale²⁷⁹, on le sait, le maréchal soutient le nouveau régime. Dans l'Ancien Régime, le père du maréchal ne pouvait prétendre à une grande carrière dans l'armée car appartenant à cette même petite noblesse. Mais qu'entendons-nous par petite noblesse militaire au XVIII^e siècle ? Guy Chaussinand-Nogaret nous éclaire à ce sujet :

« Tout au long du XVIII^e siècle la petite noblesse militaire écartée de la cour par principe, des charges par sa pauvreté, des dignités par son obscurité, a cherché dans la profession un critère de définition et une identité.

²⁷⁶ Louis Antoine Fauvelet de BOURRIENNE, *Mémoires de M. de Bourrienne, ministre d'état: sur Napoléon, le directoire, le consulat, l'empire et la restauration*, Paris, Chez Ladvocat, 1829, volume 10, p. 109.

²⁷⁷ Élias REGNAULT, *Histoire de Napoléon: ornée de gravures sur acier dessinées par Raffet et De Rudder*. Paris, Perrotin, 1846, tome 4, p. 306.

²⁷⁸ Armand d'ALLONVILLE, Alphonse de BEAUCHAMP et Alexandre SCHUBART, *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État sur les causes secrètes qui ont déterminé la politique des cabinets dans les guerres de la Révolution*, Paris, L.-G. Michaud, 1837, tome 12, p. 549.

²⁷⁹ Selon Benoît Garnot, « la petite noblesse rurale ou provinciale forme la grande majorité du second ordre (La Noblesse). Ses caractéristiques consistent en la possession d'une, parfois deux ou trois seigneuries dont le hobereau exploite directement une partie, la réserve. » Il poursuit en disant qu'« à la veille de la Révolution, plusieurs centaines de familles nobles sont dans l'indigence et sur le point de retomber dans la roture ; mais elles sont, somme toute, minoritaires. En règle générale, l'époque témoigne d'un certain enrichissement, surtout après 1750. En 1789, la noblesse rurale, dans son ensemble, est florissante. » Benoît GARNOT, *Société, cultures et genres de vie dans la France moderne - Edition 1991: XVI^e – XVIII^e siècle*, Paris, Hachette Education, 2014, p. 3.

Elle a tenté d'imposer le modèle d'une noblesse entièrement vouée au métier des armes qui trouverait sa justification dans un idéal ascétique. Les espoirs déçus de la petite noblesse fécondaient ainsi, dans l'imaginaire, une classe héroïque et un antidote à la société de luxe et à la montée de l'argent. L'équivalent, sur un plan chevaleresque, du mysticisme religieux de la bourgeoisie janséniste du siècle précédent. La frustration de cette petite noblesse exclue des grades supérieurs, et parfois de l'armée, par la vénalité et les privilèges des courtisans, stimulait une mystique de l'héroïsme et du désintéressement. »²⁸⁰

Mais nous sommes au XIX^e siècle et Marmont, grâce à son ascension, voit son statut changer. Descendant d'un petit noble et riche propriétaire et issu, grâce à Napoléon Bonaparte, de cette nouvelle noblesse « qui devait amalgamer les nobles d'ancien régime ralliés à sa personne et les élites nouvelles promues depuis la révolution et distinguées par ses soins »²⁸¹, Marmont connaît donc un changement de position sociale. Ce changement a-t-il transformé le Châtillonnais dans ses opinions politiques ? Nous évoquerons dans l'Acte I la question de cette appartenance du jeune Auguste à ce qu'on a appelé le *Royalisme constitutionnel*. Mais les premières relations avec cette mouvance évoquées par Marmont lui-même apparaissent dans le cadre de la question de l'émigration qui bouscule les conversations au sein de l'École de Chalons en 1792. Selon Étienne Cabet, les *Royalistes-Constitutionnels* sont ceux « qui veulent à tout prix conserver Louis XVI, sans jugements, avec la Constitution modifiée ou non modifiée »²⁸². En 1816, un autre auteur, Joseph Lingay, rappelait ces quelques mots à propos de la relation entre les concepts de *Royaliste* et *constitutionnel* :

« Je ne sais ce que signifie cette alliance de mots qui semble supposer qu'ils peuvent se diviser, et avoir un sens particulier, indépendamment l'un de l'autre : c'est le Roi qui nous a donné la Constitution ; c'est par la Constitution que le Roi gouverne : la Charte et le Royauté sont inespérables comme la France et les Bourbons. Qui dit Royaliste, dit implicitement constitutionnel, et *vice versa*. Ce qu'il y a de mieux à faire, il est vrai, c'est Français, ou sujet du Roi de France : cela n'exprime ni un parti ni une opinion, mais un sentiment et un devoir. »²⁸³

Mais quand l'auteur s'exprime, nous sommes en 1816. Plus encore, concernant le royalisme en général, l'essayiste François-Marin Fleutot affirme, dans le cadre d'un retour

²⁸⁰ Guy CHAUSSINAND-NOGARET, *La noblesse au XVIII^e siècle : de la féodalité aux Lumières*, Paris, Complexe, 2000, [1976], pp. 13-14.

²⁸¹ Adeline DAUMARD, « Noblesse et aristocratie en France au XIX^e siècle », *Les noblesses européennes au XIX^e siècle*, Actes du colloque de Rome, 21-23 novembre 1985, Rome, École Française de Rome, 1988, p. 82.

²⁸² Étienne CABET, *Histoire populaire de la révolution française de 1789 à 1830 précédée d'une introduction contenant le précis de l'histoire des Français depuis leur origine jusqu'aux États-généraux*, op. cit., volume 2, p. 329.

²⁸³ Joseph LINGAY, *De la Monarchie avec la Charte*, Paris, Chez les Marchands de Nouveautés, 1816, 3^e partie, note de bas de page 1, p. 185.

historique aux origines du royalisme, trois positionnements différents pouvant être exprimés au sein de cette mouvance :

« Il y a ceux qui refusent toute la Révolution, ceux qui en acceptent un peu, ceux qui en acceptent beaucoup. Il faudra les persécutions de la Terreur et le traumatisme de la mort du roi pour que les royalistes arrivent à un semblant d'unité, abandonnant leur stratégie de complot désordonnés. Les guerres de l'Ouest font naître un immense espoir, mais les Vendéens et les Chouans sont vaincus. Les royalistes n'en perdent pas pour autant leur ardeur combattive et ce n'est que la volonté des républicains du Directoire puis la détermination du jeune général Bonaparte qui empêcheront leur victoire. »²⁸⁴

Si nous reprenons la définition de royalisme du *Grand dictionnaire universel*, nous lisons la chose suivante :

« Parti du Roi, attachement à la monarchie royale. »²⁸⁵

Le royaliste est celui « qui est attaché au parti du roi, de la royauté »²⁸⁶.

Le père de Marmont, lui, adhérait aux principes révolutionnaires²⁸⁷. Alors comment Marmont se situe-t-il à ce sujet ? De même que l'on peut se demander quel avis porte-t-il sur le « bonapartisme » ? Il est toutefois difficile de répondre à cette question d'autant plus qu'à la lecture de ses *Mémoires*, on a du mal à voir ce que signifie à ses yeux le bonapartisme. Certes, le terme n'émerge qu'en 1814²⁸⁸ mais Marmont n'investit pas la question politique. Il fait de même s'agissant du nouveau régime en 1814 au retour des Bourbons. Chez le maréchal, c'est plutôt la figure du Roi Louis XVIII qui le pousse à dire que ce dernier était le seul prétendant légitime au trône de France. Établissant une comparaison avec Napoléon, Marmont ne compare pas deux idées politiques mais bien deux hommes.

Entre royalisme, *royalisme constitutionnel*, petite noblesse militaire et rurale, bonapartisme et ascendance tout de même illustre, comment le maréchal prend-il position ? Il

²⁸⁴ François-Marin FLEUTOT et Patrick LOUIS, *Les royalistes : enquête sur les amis du roi aujourd'hui*, op. cit., p. 13.

²⁸⁵ Pierre LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique...*, op. cit., 1875, tome 13, « Royalisme », p. 1483.

²⁸⁶ *Idem.*, « Royaliste », p. 1483.

²⁸⁷ FM-AMCS, Cote 001-004, Documents numérisés par Gilles Surirey, De CHRISTEN, *Biographie du maréchal Marmont*, (Sur la jeunesse ; manuscrit inachevé et inédit conservé dans le Fonds Marmont aux archives de Châtillon-sur-Seine intitulé Manuscrit de Mr de Christen) ou *Livre de raison sur la jeunesse de son fils, le futur maréchal*, op. cit., p. 4.

²⁸⁸ Frédéric BLUCHE, *Le bonapartisme: aux origines de la droite autoritaire (1800-1850)*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1980, p. 12.

ne prend pas fait et cause pour une opinion – il ne participera pas vraiment aux séances de la Chambre des Pairs – mais comme toujours il tente de se justifier dans ses nouvelles responsabilités.

Néanmoins, il ne se perd pas fondamentalement dans ces nouveaux principes qui régissent la France des années 1814-1820. Ayant 15 ans en 1789 et 18 ans en 1792, il a pu timidement être spectateur des événements.

« La Charte, composée de 79 articles instaurant une monarchie libérale, s’inspire largement des idées de la Révolution française : elle reconnaît les principes fondamentaux de liberté, d’égalité, de propriété, ainsi que l’indépendance des juges et la liberté religieuse (mais la religion catholique est proclamée religion d’État ; le roi, chef de l’exécutif, possède, aussi une partie du pouvoir législatif l’initiative et la promulgation des lois), mais il le partage avec deux assemblées, la Chambre des pairs, qu’il nomme, et la Chambre des députés, élus au suffrage censitaire, donc par les seuls notables. »²⁸⁹

Marmont fait partie de la Chambre des pairs et c’est une grâce offerte par Louis XVIII. Cet équilibre retrouvé selon le maréchal dans la conduite du pouvoir par le nouveau Roi lui inspire respect et considération pour ce dernier. Nous aurons l’occasion de revenir sur les mots du maréchal lors de sa rencontre avec le Roi mais plus important encore Vaulabelle évoque les changements qui allaient survenir suite à l’arrivée de Louis XVIII. Nous reviendrons sur ce discours de l’auteur dans l’Acte II de cette thèse :

« Tous les anciens partis politiques qui avaient agité la France depuis 1789 jusqu’en 1804 étaient effacés ou dissous, et la population, prise dans sa généralité active ou influente, aspirant uniquement à réparer dans la paix les forces qu’elle avait perdues. D’un autre côté, cette magie du lointain qui embellit, pour ainsi dire, les absents et les grandit ; les sympathies qui s’attachent presque toujours aux grandes infortunes, même méritées ; la perspective de longues années de paix et de liberté, succédant tout à coup aux anxiétés d’une guerre de vingt-deux ans ainsi qu’à l’oppression et au silence du régime impérial ; la promesse de la suppression des deux impôts les plus lourds et les plus odieux à la population, la conscription et les droits réunis ; tout ce cortège de souvenirs et de satisfactions présentes ou espérées venait de procurer à Louis XVIII et aux siens un accueil facile, et qui, sur nombre de points, n’avait pas été sans enthousiasme. »²⁹⁰

On ne peut également dire avec certitude, lors de cette transition d’un régime à un autre, quelle est l’opinion du maréchal dans cette royauté retrouvée. Ayant servi Bonaparte puis

²⁸⁹ Jean GARRIGUES et Philippe LACOMBRADÉ, *La France au XIX^e siècle, 1814-1914*, Paris, Armand Colin, 2003, p. 13.

²⁹⁰ Achille Tenaille de VAULABELLE, *Histoire des deux Restaurations : jusqu’à l’avènement de Louis-Philippe, de janvier 1813 à octobre 1830*, 5^e édition, *op. cit.*, tome 2, pp. 102-103.

l'Empire, on se souvient que le jeune Auguste avait été marqué par la mort de Louis XVI, ce qui ne veut pas dire qu'il épousait les opinions du régime en question et encore moins l'attitude des émigrés. Trois questions peuvent ainsi être posées. Auguste Marmont subissait-il l'influence des choix politiques de son père dont ce dernier était partagé entre Monarchie constitutionnelle et principes révolutionnaires ? Était-il un bonapartiste convaincu, ce « courant de la vie politique française qui puise dans la période napoléonienne, la revendication d'un État fort, soucieux de l'ordre, mais qui, respectueux des acquis révolutionnaires, entend tirer sa force de l'adhésion populaire »²⁹¹ ? Était-il à la faveur des royalistes de 1814 ? Le maréchal se contente seulement dans ses *Mémoires* d'évoquer sa participation au nouveau pouvoir sans prendre d'engagement sur des considérations d'ordre politique. C'est toute la problématique des intentions qu'on a voulu prêter au maréchal, une problématique qui ferait de lui une sorte d'homme « vaincu de l'Histoire ».

²⁹¹ Jean GARRIGUES et Philippe LACOMBRADÉ, *La France au XIX^e siècle, 1814-1914, op. cit.*, p. 241.

Chapitre 3

Marmont, vaincu de l'Histoire ?

Durant ces jours du retour des Bourbons au pouvoir « la France s'identifiait-elle encore avec l'Empire ? »²⁹². Là-aussi la question est posée d'autant plus que l'on peut se demander si au lendemain de la défection du 6^e corps de Marmont la condamnation du maréchal est définitive. Le XIX^e siècle semble avoir répondu à cette interrogation non sans évoquer la complexité d'une telle question, un XIX^e siècle « de l'histoire, des historiens et de l'invention d'une historiographie savante »²⁹³. La philosophie de l'histoire et les questions auxquelles elle tente de répondre²⁹⁴ permettent de nous demander ce qui a amené le XIX^e siècle, dans le cadre d'une sorte d'accélération du temps, à « poser des jugements et des sentences »²⁹⁵ ; des avis et des critiques pas toujours justes vis-à-vis d'un homme mais également vis-à-vis de l'histoire.

Des Mémoires du maréchal Marmont publiés en 1857 : un succès à scandale

Deux types de contentieux doivent être mis en avant. D'une part, un contentieux d'ordre juridique avant la publication des *Mémoires* du maréchal et d'autre part un contentieux d'ordre historique après cette même publication. Pour être plus clair, se posent la question de la propriété des *Mémoires* de Marmont puis la question épineuse des allégations du maréchal défunt à l'égard du Prince Eugène de Beauharnais notamment.

L'histoire s'achève-t-elle là où commence la mémoire²⁹⁶ ? Cette interrogation a été posée en quelque sorte lors du procès mené par les héritiers du Prince Eugène de Beauharnais contre l'éditeur des *Mémoires* du maréchal, Perrotin. Mais un contentieux plus en amont dont le verdict a été rendu quelques temps après le décès du maréchal voit le jour²⁹⁷. Sur la question en effet de la propriété des *Mémoires*, beaucoup de choses ont été dites. Sans rentrer non plus

²⁹² Pierre SAINT-MARC, *Le Maréchal Marmont, duc de Raguse, 1774-1852*, op. cit., p. 7.

²⁹³ Emmanuel FUREIX et François JARRIGE, *La modernité désenchantée, relire l'histoire du XIX^e siècle français*, Paris, La Découverte, 2015, p. 23.

²⁹⁴ Voir ici Claude-Henri de SAINT-SIMON, « Introduction à la philosophie du XIX^e siècle », *Œuvres de Claude-Henri de Saint-Simon*, Paris, Anthropos, 1966, 6 volumes.

²⁹⁵ Emmanuel FUREIX et François JARRIGE, *La modernité désenchantée, relire l'histoire du XIX^e siècle français*, op. cit., p. 19.

²⁹⁶ François HARTOG, *Évidence de l'histoire : ce que voient les historiens*, op. cit., p. 13.

²⁹⁷ Les dates de l'Audience n'apparaissent pas sur la *Gazette des Tribunaux* en date du 19 et 20 février 1855.

dans les détails purement juridiques, dans le cadre d'un contentieux sur une demande de paiement de fournitures faites au duc de Raguse, on posait, par la même occasion, la question de savoir qui était détenteur des *Mémoires* du maréchal ?

Il a été observé que la Comtesse de Damrémont tenait une place particulière dans les intentions testamentaires du maréchal.

« Je laisse à Mme de Damrémont née Baragney d'Hilliers qui m'a donné toute ma vie les plus franches et les plus touchantes preuves d'affection la totalité de ce que je me trouverai posséder au moment où je cesserai de vivre quel qu'en soit l'origine. »²⁹⁸

Cela suffit-il à faire de la comtesse la détentrice légale des *Mémoires* de Marmont ? De plus, la justice pose la question de savoir à quel titre la comtesse serait détentrice de l'œuvre posthume du maréchal, onéreuse ou gratuite ? C'est Maître Chaix qui défend la comtesse contre les créanciers du maréchal et dont le Trésor public faisait partie²⁹⁹. On apprend que c'est à l'initiative de cette même comtesse que la question de la propriété des *Mémoires* du militaire défunt devait être réglée car « Mme de Damrémont voulut faire trancher immédiatement la question de propriété des *Mémoires*, et demanda la nomination d'un curateur au bénéfice d'inventaire, dont la mission serait de représenter tous les créanciers dans l'instance qu'elle se proposait d'engager »³⁰⁰.

L'avocat de la comtesse soumet au tribunal un certain nombre de documents écrits prouvant la transaction des *Mémoires* du maréchal entre ce dernier et elle-même. Sous forme d'articles³⁰¹, les protagonistes passent un accord³⁰². Entre les mains de la comtesse de Saint-Aulaire, une partie des manuscrits pourra être retirée par la comtesse de Damrémont après le décès du maréchal³⁰³. C'est l'article 3 de l'accord. Mais les articles 1 et 4 sont significatifs :

²⁹⁸ A.N, Minutes et répertoires du notaire Valentin Étienne FRÉMYN (étude LXXVI) - 22 avril 1823 - 15 janvier 1855. Répertoire numérique détaillé. MC/ET/LXXVI/820 : 112 - Dépôt du testament d'Auguste Frédéric Louis Vieusse de Marmont duc de Raguse, maréchal de France, décédé à Venise le 3 mars 1852 - 10 mars 1852. Lausanne, le 10 septembre 1842.

²⁹⁹ Nous prenons comme base de travail la *Gazette des tribunaux*, journal de jurisprudence et des débats judiciaires en date du 19 et 20 février 1855 dans laquelle est prononcé le verdict. *Gazette des Tribunaux, Journal de jurisprudence et des débats judiciaires*, Lundi 19 et Mardi 20 mars 1855. Jugement de la 1^{ère} Chambre du Tribunal civil de la Seine, Présidence de M. de Belleyme, Demande en paiement de fournitures faites au duc de Raguse. – Mémoires du maréchal. Voir le lien suivant : http://data.decalog.net/enap1/liens/Gazette/ENAP_GAZETTE_TRIBUNAUX_18550219.pdf

³⁰⁰ *Gazette des Tribunaux, Journal de jurisprudence et des débats judiciaires*, Lundi 19 et Mardi 20 mars 1855.

³⁰¹ Nous renvoyons à la lecture de ces articles grâce au lien précisé ci-dessus.

³⁰² Traité du 24 octobre 1842 entre M. le maréchal Marmont et Mme la Comtesse de Damrémont.

³⁰³ Marmont considère cet exemplaire de ses *Mémoires* comme « non-venu » malgré quelques lettres qui doivent y être prises pour les faire figurer dans les *Mémoires* qui seront imprimés. Lettre du 21 mars 1846, *Gazette des Tribunaux, Journal de jurisprudence et des débats judiciaires*, Lundi 19 et Mardi 20 mars 1855.

« Article 1^{er}. M. le maréchal duc de Raguse vend par ces présentes à Mme de Damrémont qui accepte les mémoires qu'il a écrit jusqu'à ce jour, ainsi que ceux qu'il est dans l'intention d'y ajouter successivement, et qui formeront plusieurs volumes.

...

Art.4. Mme de Damrémont s'oblige à publier les mémoires dont il s'agit dans un délai de cinq années à partir du décès de M. le maréchal. »³⁰⁴

De plus, l'article précise la somme de 12 000 francs reçue Marmont « en compensation ». D'autres écrits ultérieurs à celui du 24 octobre 1842 entre Marmont et Mme de Damrémont sont mentionnés. Révélant une contre-lettre³⁰⁵ précisant davantage les conditions de cette transaction au cas où la Comtesse devait mourir avant le maréchal, la défense des créanciers de Marmont pose la question de savoir à qui va profiter la vente de ses *Mémoires* ? Après des échanges avec la partie adverse défendue par Maître Da, au nom de M. Masson-Jolly, représentant des créanciers du maréchal, et évoquant que les *Mémoires* de Marmont deviendraient par leur publication « un bien de la succession et doit servir à désintéresser les créanciers »³⁰⁶, le Tribunal rend son verdict :

« Le Tribunal, après avoir entendu les conclusions prises par M^e Champétier de Ribes au nom des sieurs Guérin-Malagné, et les observations de M. Sapey, substitut du procureur impérial, conformes au système plaidé par l'avocat de Mme la comtesse de Damrémont, adopte ce système et déclare que les mémoires étaient la propriété de Mme de Damrémont. »³⁰⁷

Cependant, après la publication de l'œuvre posthume du maréchal par Perrotin³⁰⁸, un autre procès se joue, un procès sur l'histoire. Mais avant même ce deuxième procès, la diffusion des *Mémoires* du Châtillonnais avait conduit à une avalanche de publications destinées, pour certaines, à récuser les propos de Marmont.

³⁰⁴ *Gazette des Tribunaux, Journal de jurisprudence et des débats judiciaires*, Lundi 19 et Mardi 20 mars 1855, Articles 1 et 4.

³⁰⁵ Cette contre-lettre prévoyait que si Mme de Damrémont mourrait avant le maréchal Marmont, ce dernier, et lui seul, disposerait de ses propres *Mémoires*. Contre-lettre du 10 décembre 1842.

³⁰⁶ *Gazette des Tribunaux, Journal de jurisprudence et des débats judiciaires*, Lundi 19 et Mardi 20 mars 1855.

³⁰⁷ *Gazette des Tribunaux, Journal de jurisprudence et des débats judiciaires*, Lundi 19 et Mardi 20 mars 1855. Voir également Joseph-Marie QUÉRARD, *Le Quérard : archives d'histoire littéraire, de biographie et de bibliographie françaises : complément périodique de la France littéraire / par l'auteur de la France littéraire, des Supercheries littéraires dévoilées, etc., op. cit.*, pp. 114-115 qui reproduit les débats.

³⁰⁸ Un certain nombre d'auteurs prétendent que c'est le général de la Rue qui était chargé de surveiller la publication des *Mémoires* de Marmont. Dans le Quérard, on lit que ce sont « le chevalier de Perrève et M. Ancelot, de l'Académie française, de concert avec Mme de Damrémont, qui sont chargés de surveiller l'impression et la publication desdits Mémoires les chargeant de s'assurer personnellement que rien dans le texte n'aura été omis ou dénaturé », *Idem.*, p. 114.

Quelques publications suite à l'édition des Mémoires du maréchal Marmont

Date	Auteur	Titre	Éditeur/Imprimeur/Journal
10 décembre 1856	De Forville	Les Mémoires du duc de Raguse, Tome 1 ^{er}	Le Journal <i>Le Pays</i>
28 janvier 1857	De Forville	Les Mémoires du duc de Raguse, Volumes 3 et 4	Le Journal <i>Le Pays</i>
9 novembre 1856	Paulin Limayrac	Les Mémoires du duc de Raguse, Tome 1 ^{er}	<i>Le Constitutionnel</i>
15 février 1857	Paulin Limayrac	Les Mémoires du duc de Raguse, Tome 6 ^e	<i>Le Constitutionnel</i>
1857	Laurent de l'Ardèche	<i>Réfutation des Mémoires du maréchal Marmont, duc de Raguse</i>	Plon
1857	Albert du Casse	<i>Le Maréchal Marmont, duc de Raguse, devant l'Histoire, Examen critique et réfutation de ses mémoires</i>	Dentu
1857	Comte Napoléon de LAURISTON	<i>Quelques Observations sur les "Mémoires du duc de Raguse"</i>	Dentu
1857	Comte Reinhard	<i>Communication faite par à l'Institut historique, concernant un passage des "Mémoires du duc de Raguse" sur le prince Eugène et les réfutations auxquelles il a donné lieu</i>	Imprimerie De beau
12 avril 1857	Albert Bizouard	Les Mémoires du duc de Raguse I	Le Journal <i>Le Pays</i>
15 avril 1857	Albert Bizouard	Les Mémoires du duc de Raguse II	Le Journal <i>Le Pays</i>
1857	Louis-Pierre-Claude-Louis-Robert Tascher de la Pagerie	<i>Le Prince Eugène. Réfutation des Mémoires du Maréchal Marmont, duc de Raguse, en ce qui concerne le Prince Eugène</i>	Imprimerie de Panckoucke
1858	Nicolas-Louis Planat de la Faye	<i>Le Prince Eugène en 1814, documents authentiques en réponse au Maréchal Marmont</i>	Imprimerie Thunot et Cie
1858	Pierre Nicolas-Rapetti	<i>La défection de Marmont en 1814</i>	Poulet-Massis

Pierre-Nicolas Rapetti dit dans l'ouvrage qu'il consacre à la défection de Marmont :

« Les Mémoires (de Marmont) sont donc, à plusieurs titres, une œuvre digne d'attention. Le succès qu'ils obtiennent n'a rien qui doive surprendre : il s'explique par la grandeur des annales contemporaines, par le talent de l'auteur, et puis encore par sa position exceptionnelle d'accusé de l'histoire moderne. »³⁰⁹

Aux Archives nationales, on retrouve plusieurs documents concernant la remise en question des allégations du maréchal Marmont dans ses *Mémoires*³¹⁰. Tout d'abord, rappelons que c'est dans le cadre du régime impérial maintenant en place depuis 5 ans que les faits se déroulent. Le Comte de Flahaut écrit une lettre au Directeur du Moniteur³¹¹. Dans celle-ci, il évoque les propos du militaire défunt sur la bataille de Waterloo. Alors même que le procès vis-à-vis du Prince Eugène de Beauharnais n'a pas rendu son verdict, voilà le Comte qui s'insurge des propos de Marmont. Au-delà des allégations du maréchal sur un bien grand nombre des dignitaires de l'Empire voire même de la Restauration, deux thèmes centraux se dégagent des plaintes. Le premier concerne les affirmations du maréchal sur le comportement du beau-fils de Napoléon, Eugène de Beauharnais, lors des événements de février et mars 1814 et le deuxième, plus général, est relatif à l'orgueil éclatant du maréchal dans ses *Mémoires*. Pour le premier thème, quels sont les tenants et les aboutissants de l'affaire ?

Avant la publication des *Mémoires* du maréchal, Perrotin devait être conscient qu'un ouvrage pareil était attendu. Respectant la volonté du maréchal de ne point changer quoi que ce soit du contenu, il édite comme prévu, cinq ans après la mort de l'auteur, les *Mémoires* du maréchal. Concernant ce deuxième procès, celui-ci d'ordre historique, nous n'entrons pas dans

³⁰⁹ Pierre-Nicolas RAPETTI, *La défection de Marmont en 1814, op. cit.*, pp. 3-4.

³¹⁰ A.N, Fonds privés, *Fonds Flahaut - XVIII^e-XIX^e siècles (565AP/1-565AP/34)*, 565AP/19 : Notes historiques, Biens et divers, Dossier 15 : Polémiques autour des Mémoires du maréchal Marmont, 1857, 38. Une chemise rédigée en anglais par Georgine de Flahaut contenant : 39 à 42. Deux copies s.d. d'une lettre ouverte de Flahaut insérée dans le Moniteur du 19 avril 1857, critiquant le récit de la bataille de Waterloo et de l'attitude de Napoléon I^{er} donné par Marmont dans ses Mémoires et exposant sa version. 43 et 44. Deux exemplaires de l'impression s.d. de la même lettre avec en-tête en anglais : « Letter of the Count de Flahaut printed in the Moniteur, 9th April 1857 », comprenant le texte d'une lettre de Flahaut au directeur du Moniteur du 6 avril 1857 en demandant la publication. 45. Coupure de presse s.d. donnant une traduction en anglais de la même lettre. 46. Copie par Flahaut d'un extrait de la Gazette des tribunaux du 23 juin 1857 concernant la plaidoirie de Me Marie au procès opposant les héritiers d'Eugène de Beauharnais à Perrotin, éditeur des Mémoires de Marmont. Puis A.N, Cabinet du Ministre de la Justice, administration centrale, service du sceau, mélanges (Troisième république). Volume 1 (XIX^e siècle), Cabinet du ministre de la Justice : correspondance courante classée par ordre alphabétique de signataires ou de bénéficiaires. (BB/30/336-BB/30/357), BB/30/354 : G-Z. 1857. Dotation du Mont-Napoléon à Milan ; visite du prince Napoléon à Nohant chez Georges Sand ; Jugement relatif à une assertion des « Mémoires du maréchal Marmont, duc de Raguse ».

³¹¹ A.N, Fonds privés, *Fonds Flahaut - XVIII^e-XIX^e siècles (565AP/1-565AP/34)*, 565AP/19, Lettre du Comte de Flahaut au Directeur du Moniteur, Londres, le 6 avril 1857.

les détails du contentieux de fond des protagonistes de l'affaire mais toujours est-il qu'après la lecture de l'ouvrage posthume du maréchal Marmont, les héritiers du Prince Eugène, offusqués des propos tenus par le Châtillonnais, accourent vers l'éditeur pour demander quelques rectifications. Perrotin souhaite poursuivre ses engagements de ne rien changer. Un procès ne pouvait donc qu'avoir lieu. Les filles du Prince Eugène, aidées par Planat de la Faye, ancien aide de camp de Napoléon mais également un des officiers principaux de la maison d'Eugène de Beauharnais, entament ainsi une procédure judiciaire. C'est dans le tome 6 de ses *Mémoires* que le maréchal s'exprime sur la conduite d'Eugène dont le contentieux entre les deux hommes était déjà avancé³¹². Nous avons déjà exprimé les relations tendues entre les deux hommes et nous n'entrerons pas dans le détail du portrait que Marmont dresse du Prince Eugène. Néanmoins, l'affaire est lancée et son retentissement dépasse la salle d'audience. Ce sont la princesse de Wurtemberg, la reine de Suède et de Norvège et l'impératrice du Brésil qui constituent les parties intervenantes³¹³. En juin et juillet 1857, l'affaire est portée devant la 1^{ère} Chambre du Tribunal civil de la Seine et le 24 juillet 1857, le verdict est rendu :

« Ordonne que Perrotin sera tenu d'insérer à la suite de tous les exemplaires étant à sa disposition du sixième volume des mémoires du duc de Raguse, ainsi que dans toutes les autres éditions de cet ouvrage qui seraient ultérieurement publiés les trente-trois documents recueillis par Planat de la Faye, sans autre retranchement que celui de la partie de la phrase du second alinéa de la lettre du Roi de Bavière datée du 11 avril 1814 où il est dit « Marmont est passé chez nous ». Cette phrase pouvant être remplacée par des points.

Dit que cette assertion sera précédée de la notice ci-après :

En exécution d'un jugement du Tribunal civil de la Seine en date du 24 juillet 1857, nous insérons les documents produits par la famille du Prince Eugène de Beauharnais parce-qu' ils sont de nature à rectifier les allégations émanées du duc de Raguse sur la conduite du Prince dans les années 1813 et 1814.

Sinon et faute par Perrotin d'exécuter le présent jugement dans le mois de ce jour. Autorise les demandeurs à faire saisi tout exemplaire qui ne porteraient pas les rectifications et insertions ordonnées.

Et condamne Perrotin aux dépens. »³¹⁴

³¹² Nous l'avons déjà fait mais nous le rappelons encore ici, l'année 1808 a été propice à de mauvaises relations entre les deux hommes suite aux reproches d'Eugène sur la gestion financière notamment du gouvernement des Provinces illyriennes.

³¹³ A.N, Cabinet du Ministre de la Justice, administration centrale, service du sceau, mélanges (Troisième république). Volume 1 (XIXe siècle), Cabinet du ministre de la Justice : correspondance courante classée par ordre alphabétique de signataires ou de bénéficiaires. (BB/30/336-BB/30/357), BB/30/354 : G-Z. 1857. Dotation du Mont-Napoléon à Milan ; visite du prince Napoléon à Nohant chez Georges Sand ; Jugement relatif à une assertion des « Mémoires du maréchal Marmont, duc de Raguse ». Leur nom apparaît en haut du document du jugement.

³¹⁴ A.N, Cabinet du Ministre de la Justice, administration centrale, service du sceau, mélanges, Jugement relatif à une assertion des « Mémoires du maréchal Marmont, duc de Raguse ». Nous donnons ici l'adresse internet où figure cette exigence dans les *Mémoires* de Marmont, car difficile à trouver. <https://books.google.fr/books?id=w6jiDIWKQ7IC&pg=PA433&dq=en+%C3%A9xecution+d%27un+jugement+du+tribunal+civil+de+la+seine+24+juillet+1857&hl=fr&sa=X&ved=0ahUKEwjuwpDuwZ3iAhVPx4UKHTV>

Mais Perrotin n'en reste pas là et fait appel. Le 17 avril 1858, la Cour impériale se charge de réexaminer l'affaire. Nous avons pu retrouver dans la *Gazette des Tribunaux* en date du 18 avril 1858 l'arrêt rendu. Il conclut de façon plus atténuée mais confirme le jugement rendu le 24 juillet 1857³¹⁵. Aucun pourvoi en cassation n'est demandé et le jugement devient donc définitif.

Marmont était-il persuadé du scandale que la publication de ses *Mémoires* allait créer ? On peut se douter qu'il pouvait le penser. Toujours est-il qu'il n'hésite pas à ordonner l'édition d'une œuvre qu'il savait qu'elle serait lue. Il pense à la postérité publique de son travail, ce qui n'est pas le cas des grands personnages du Premier Empire comme le rappelle Natalie Petiteau :

« Pour certains acteurs des guerres de l'Empire, la rédaction des mémoires est restée une occupation privée, un passe-temps purement destiné à un plaisir individuel, à une remémoration intérieure, sans fonction de témoignage pour l'histoire et encore moins de distraction pour un public de lecteurs passionnés d'histoire. »³¹⁶

Mais le maréchal ne publie pas de son vivant contrairement au commandant Parquin ou au comte de Ségur. Il ne peut donc répondre à ses détracteurs. C'est tout l'inverse d'Anne-Jean-Marie-René Savary qui exige que le mémorialiste puisse répondre à ses assertions :

« Pour lui, celui qui écrit pour justifier son rôle dans des événements de grande importance n'a pas le droit de se dérober et de faire reposer sur ses héritiers la tâche de publier. S'il écrit pour se justifier, c'est qu'il écrit pour être lu, et s'il l'est, il prend le risque d'être contredit. S'il veut donc que l'écriture de la mémoire joue jusqu'au bout le rôle qu'il lui assigne, il lui faut être en mesure de répondre à ses détracteurs, et donc de vivre encore lorsqu'il est lu. »³¹⁷

Nous pouvons légitimement nous demander pour quelles raisons Marmont décide de faire publier ses *Mémoires* cinq ans après sa mort. Il ne se justifie pas à ce sujet. Peut-être sait-il que ses considérations sur certains événements importants sont erronées. Pourtant, il est une des dernières grandes figures de l'Empire, alors pourquoi attendre la mort pour être lu ?

Dans un autre cas de figure, sur la question des outrages dont Marmont aurait fait preuve sur certains personnages publics et à la décharge du maréchal, il ne faut pas oublier que le

[LCOgQ6AEIKTAA#v=onepage&q=en%20%C3%A9xecution%20d'un%20jugement%20du%20tribunal%20civil%20de%20la%20seine%2024%20juillet%201857&f=false](http://data.decalog.net/enap1/Liens/Gazette/18580418.pdf)

³¹⁵ Ici le lien du jugement rendu par la Cour impériale : <http://data.decalog.net/enap1/Liens/Gazette/18580418.pdf>

³¹⁶ Natalie PETITEAU, *Écrire la mémoire. Les mémorialistes de la Révolution et de l'Empire*, op. cit., p. 126.

³¹⁷ *Idem.*, p. 133.

Comte de Flahault³¹⁸ et Rapetti s'expriment dans le cadre de la mission qui leur est confiée à savoir rassembler la correspondance de Napoléon Bonaparte. La question est donc posée : S'expriment-ils en tant qu'hommes passionnés pour l'histoire ou alors prennent-ils la plume à la demande officieuse du pouvoir qui souhaitait préserver la mémoire de l'ex vice-roi d'Italie ? On ne peut répondre avec certitude. Et le maréchal, dans l'ultime bataille à Waterloo menée par Napoléon, son ancien ami, poursuit ces accusations. C'est le sujet porté en public par la Comte de Flahault pour signifier que l'œuvre posthume du maréchal est une calomnie.

Ce questionnement sur l'intérêt à donner aux *Mémoires* en général est un prétexte pour se demander plus particulièrement comment la postérité qu'elle soit représentée par les historiens, les écrivains ou même les auteurs de documentaires peut être amenée à délivrer elle aussi de fausses assertions, des assertions qui nourrissent parfois de faux débats. C'est l'exemple de la littérature de théâtre ou encore plus de façon vivante les documentaires ou films qui reviennent ici sur le comportement d'un homme dont l'image de traître ne peut être qu'amplifiée.

Marmont dans la littérature et le cinéma

Du point de vue de la littérature, Marmont n'a pas non plus inspiré les écrivains des XIX^e et XX^e siècles au point de le rendre plus hostile aux yeux de ses contemporains qu'il ne l'était déjà chez les nostalgiques de l'Empire au lendemain de la chute du régime. La Littérature fait-elle bon ménage avec le mythe ? À en croire l'œuvre d'Edmond Rostand, *L'Aiglon*, oui. Le mythe étant cette-fois entendu comme la fausseté d'une conception³¹⁹. Pour l'auteur qui souhaite non pas réécrire l'histoire mais seulement la romancer, l'écriture « appartient à l'ordre de l'invention symbolique, il n'est pas d'écrivain sans une structure particulière, sans une idée »³²⁰. Cependant, si Rostand a souhaité bâtir une sorte de mythe, il est celui de Napoléon à travers la figure de l'Aiglon. Napoléon semble revivre à travers son fils. Mais peut-être en le cherchant volontairement, l'auteur a édifié un autre mythe, celui du duc de Raguse. De plus, en faisant renaître l'histoire d'un homme, Napoléon, Edmond Rostand a ressuscité celle de la

³¹⁸ Le Comte de Flahault a été « Membre de la commission instituée pour recueillir, coordonner et publier la correspondance de l'Empereur Napoléon 1^{er}. A.N, *Fonds Flahaut - XVIIIe-XIXe siècles* (565AP/1-565AP/34), 565 AP/18, Lettre du Ministre d'État au Comte de Flahault, Paris, le 14 octobre 1854.

³¹⁹ Voir ici concernant les rapports d'écarts et de proximité de la littérature avec le mythe, Pascale RENAUD-GROSBRAS et Sophie MARRET [dir.], *Lecture et écritures du mythe*, Rennes, PUR, 2006, 326 p.

³²⁰ Pierre CAMPION, « Comment Georges Duby écrit l'histoire », *Littérature et politique*, Revue trimestrielle, n°84, Larousse, Décembre 1991, p. 109.

trahison du maréchal Marmont. La scène 8 de l'Acte II montre les échanges entre le duc de Reichstadt et Marmont soulignant le malaise grandissant entre les deux hommes. Mais quelques questions cruciales se posent. Pourquoi Rostand a-t-il souhaité romancer les entrevues entre les deux hommes ? D'où tire-t-il ses sources ? Y-a-t-il ne serait-ce qu'un semblant de travail de recherche historique ? Ou tout simplement pourquoi Rostand met-il en scène le fils de Napoléon³²¹ ?

Sans rentrer dans les détails de la biographie de l'auteur³²², nous savons que le père d'Edmond, Eugène Rostand, était ami avec Paul de Cassagnac, ce « bonapartiste enragé »³²³. Le père d'Edmond devient à son tour bonapartiste. Un des moments de l'enfance du jeune Edmond aurait contribué également à faire émerger dans l'esprit du futur auteur de *Cyrano de Bergerac* l'idée d'écrire un jour sur *L'Aiglon*³²⁴. Madeleine Roussel écrit :

« Si l'on a la curiosité de se demander pourquoi Rostand a porté à la scène le fils de l'Empereur, personnage mal connu et, pour ce qu'on sait de lui, assez falot, on peut trouver quelques éléments de réponse.

D'abord, dans ce que j'appellerai « le milieu Rostand ». Le poète a indiqué lui-même qu'au mur de sa chambre d'enfant, dans la maison familiale de Marseille, était accrochée une reproduction du portrait du jeune prince par Lawrence ; cette gravure était-elle là pour des raisons purement décoratives, ou comme marque d'une fidélité au moins sentimentale ? Rostand ne s'est pas expliqué là-dessus, mais il faut retenir que cette image a accompagné toute l'enfance du poète. D'autre part, on sait que son oncle paternel était bonapartiste, au moins de cœur. Plus encore, on peut signaler l'influence vraisemblable du colonel Villebois-Mareuil, qui a été le « correspondant » du jeune Edmond lorsque celui-ci était pensionnaire au Collège Stanislas. C'était un personnage haut en couleur, officier sous le Second Empire, démissionnaire ensuite, prodigue en récits héroïques, qui finit par s'engager dans la guerre du Transvaal, où il fut tué (1900). Ce héros truculent, excessif, empanaché, a sans doute fourni à Rostand une esquisse préparatoire du personnage de Cyrano et, plus encore, de Flambeau. »³²⁵

Et de poursuivre :

« Reste à évoquer l'ambiance générale du moment : après l'humiliante défaite de 1870 et l'amputation de nos provinces de l'Est, l'esprit de revanche – disons simplement le patriotisme – est une réaction naturelle et quasi-

³²¹ Ici, une excellente base de travail nous est apportée par une communication faite par Madeleine Roussel, le 15 juin 2009, à l'Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, intitulée *Le mythe de Napoléon dans l'Aiglon d'Edmond Rostand*, pp. 243-256.

³²² Pour ne citer que quelques biographies d'Edmond Rostand, Émile RIPERT, *Edmond Rostand, sa vie et son œuvre*, Hachette, 1968, 193 p. Marcel MIGEO, *Le Rostand*, Paris, Stock, 1973, 292 p. Plus récemment François TAILLENDIER, *Edmond Rostand, L'homme qui voulait bien faire*, Paris, Éditions de l'Observatoire, 2018, 240 p.

³²³ Voir ici une des rares biographies de Paul de Cassagnac de Thibault GANDOULY, *Paul de Cassagnac, L'enfant terrible du bonapartisme*, Versailles, Via Romana, 2018, 310 p.

³²⁴ Paul FAURE, *Vingt-ans d'intimité avec Edmond Rostand*, Paris, Plon, 1928, pp. 11 et 102.

³²⁵ Madeleine ROUSSEL, *Le mythe de Napoléon dans l'Aiglon d'Edmond Rostand*, op. cit., p. 243.

générale, qui s'alimente à tout ce qui peut exalter la grandeur française ; en cela, la gloire impériale est une valeur sûre que Rostand exploite, comme nombre de ses contemporains, dont je vous épargne l'énumération, pour ne citer que Barrès qui, dans les *Déracinés* (1897) donne Napoléon comme professeur d'énergie. »³²⁶

Mais comment Rostand, pour évoquer l'histoire du duc de Reichstadt et plus particulièrement la trahison supposée de Marmont, a-t-il procédé ? Il a certainement lu de nombreux écrits sur Napoléon Bonaparte mais sur quoi s'est-il appuyé pour évoquer Marmont et sa défection ? A-t-il seulement lu la *Notice* sur le duc de Reichstadt de Guillaume-Isidore de Montbel³²⁷ ? Il est certain qu'il n'a pas pu lire la biographie du duc de Reichstadt d'Octave Aubry³²⁸. Alors a-t-il lu la monographie imprimée d'Anton Prokesch Von Osten³²⁹ publiée en 1878 ? On ne sait. Alors quelles sont ses sources pour parler de la trahison de Marmont ? En-a-t-il au moins ? Il traite le sujet comme bon lui semble et *L'Aiglon* devient une pièce romancée. Il est certain que Rostand ne se positionne pas en tant qu'historien et l'auteur ne refait pas l'histoire. Il l'invente. Ici, il a voulu établir à nouveau un mythe, le mythe de la trahison de Marmont. L'auteur sait que sa pièce va être vue et surtout lue. Il fait dire au maréchal que c'est la fatigue qui l'a conduit à trahir. Peut-être est-ce vrai. Un acteur joue Marmont dans la pièce et Marmont est un acteur de l'histoire du Premier Empire. Le récit transite par l'auteur, par de l'humain et donc, à ce titre, que reste-t-il de la vérité historique ? Peut-être pas grand-chose car tel que le rappelle Paul Veyne « comme le roman, l'histoire trie, simplifie, organise, fait tenir un siècle en une page et cette synthèse du récit est non moins spontanée que celle de notre mémoire »³³⁰. L'image du maréchal dans cette pièce donne naissance non plus à la légende de Napoléon II mais bien de Marmont. Cette légende est également nourrie par un support peut-être encore plus vivant : le documentaire vidéo ou le film.

À l'heure d'internet, l'accès à l'information est plus que facile. Concernant le maréchal Marmont, aucun film ni aucun documentaire vidéo sur la vie du Châtillonnais n'a vu le jour à ceci près que nous pouvons en signaler au moins un pour chaque catégorie vis-à-vis de la question de la trahison. Le premier a pour titre *Waterloo* réalisé en 1970 par Sergueï Bondartchouk³³¹ et dont le rôle de Napoléon est tenu par Rod Steiger. Dans ce film, le nom de

³²⁶ *Idem.*, pp. 243-244.

³²⁷ Guillaume-Isidore de MONTBEL, Comte de, *Le Duc de Reichstadt, Notice sur la vie et la mort de ce prince rédigée à Vienne sur des documents authentiques*, Paris, le Normant, Dentu, Versailles, Angé, 1832, 484 p.

³²⁸ Octave AUBRY, *Le Roi de Rome*, 204^e édition, Paris, Fayard, 1943 [1932], 474 p.

³²⁹ Anton PROKESCH VON OSTEN, *Mes relations avec le duc de Reichstadt, publié avec des commentaires, des notes et des documents inédits*, par Jean de Bourgoing, Monographie imprimée, Paris, Plon, 1878, 172 p.

³³⁰ Paul VEYNE, *Comment on écrit l'histoire*, *op. cit.*, p. 14.

³³¹ *Waterloo* de Sergueï Bondarchouk, 1970, Sorti en dvd en 2015, Visa n°37355, Disponible sur YouTube.

Marmont est évoqué. Napoléon se trouve à Fontainebleau. Un officier d'ordonnance s'avance vers l'Empereur qui est assis près de la cheminée et lui murmure au creux de l'oreille :

« Le maréchal Marmont s'est rendu avec son armée aux autrichiens. Les soldats croyaient qu'il les conduisait au combat. »

Napoléon, stupéfait, répond :

« Toute son armée ? »³³²

Deux minutes plus tard, le même officier d'ordonnance dit à voix haute aux maréchaux :

« La maréchal Marmont s'est rendu aux Autrichiens avec son armée. C'était la dernière chance de l'Empereur. »³³³

Un autre film, plus récent lui, est celui d'Yves Simoneau réalisé en 2002³³⁴. Ce film se compose de quatre parties dont le rôle de Napoléon est tenu par Christian Clavier. Au quatrième épisode, à la fin de la campagne de France, Napoléon, abrité dans une ferme, voit arriver le général Belliard et lui dit :

« Général Belliard, qu'est-ce que vous faites ici ? »³³⁵

Le général Belliard lui répond :

« Le maréchal Marmont l'a ordonné Sire. Je viens ici pour reconnaître le cantonnement des troupes qui vont évacuer la capitale. »³³⁶

Napoléon alors rétorque :

« Évacuer la capitale ? Mais vous êtes fou général. C'est mon frère Joseph qui assure la défense de Paris. Et je ne pense pas qu'il soit aussi [...] »

³³² Les échanges durent à peine sept secondes, de la 6^e minute et 26 secondes à la 6^e minute et 33 secondes.

³³³ À la 8^e minute et 33 secondes.

³³⁴ *Napoléon* d'Yves Simoneau, 2002, 2 dvd. Disponible sur YouTube.

³³⁵ À la 22^e minute et 57 secondes.

³³⁶ À la 23^e minute.

Le général Belliard répond :

« La capitulation a été signée. Il a aussi donné l'ordre de faire évacuer les troupes. »³³⁷

En termes de documentaire, il en existe un, français, dans lequel on évoque la trahison de Marmont³³⁸ et un autre hollandais. Dans le premier documentaire, par la voie de l'acteur André Dussollier, on évoque tout d'abord la capitulation de Paris. Première erreur, l'acteur dit :

« Marmont, le duc de Raguse, livre Paris sans combattre alors que Napoléon pensait utiliser cette carte pour négocier. Les coalisés, profitant de l'aubaine, vont durcir les conditions de l'abdication. »³³⁹

Tout de suite après, Thierry Lentz, dans ce même documentaire, s'exprime. Voici la retranscription des propos de Monsieur Lentz :

« Alors c'est vrai que parmi ces maréchaux, il en est un qui trahit, j'allais dire, un peu plus que les autres. C'est le maréchal Marmont puisque le maréchal Marmont s'est mis d'accord avec les alliés pour que son corps passe à l'ennemi, enfin, passe derrière les lignes ennemies. Or ce corps d'armée, c'est celui qui défend Fontainebleau et alors même que Marmont est à Paris, c'est son second qui décide de faire passer ses troupes de l'autre côté des lignes ennemies et par conséquent Napoléon est désormais sans défense à Fontainebleau et à ce moment-là l'abdication s'impose et même à des conditions un peu plus dures que ce qui était prévu même si Caulaincourt réussit à négocier la souveraineté de l'île d'Elbe. »³⁴⁰

À la lecture de la première retranscription de ce documentaire, on voit bien que la simplification est totale et de plus erronée, surtout la première partie de la réponse. Nous verrons dans l'Acte I que dans les faits tels qu'ils se sont déroulés, rien de ceci n'est juste. Concernant la deuxième retranscription, les propos sont exacts à ceci près que l'on peut demander pourquoi est-il dit que « Marmont trahit un peu plus que les autres ? ». Il ne trahit pas plus que les autres mais d'une autre façon. L'action du maréchal dans sa trahison supposée est matérielle, et c'est ce qui la rend unique. Pour parler plus clairement, il passe à l'action, il passe de la pensée au geste. Sa conduite change en effet le cours des négociations des plénipotentiaires.

³³⁷ L'échange entre le général Belliard et Napoléon dure exactement 20 secondes.

³³⁸ *Napoléon – Toute l'Histoire, (9) Napoléon 1813-1814 – La France envahie*, 2012. Disponible sur YouTube. Thierry Lentz et David Chanteranne participent notamment à ce documentaire.

³³⁹ À la 36^e minute et 45 secondes.

³⁴⁰ À la 36^e minute et 55 secondes.

Le second documentaire, hollandais cette fois-ci, sur le maréchal, porte non pas sur sa trahison mais sur son édification de la Pyramide d'Austerlitz dans la Plaine de Zeist³⁴¹. Dans ce documentaire, Marmont apparaît vieilli. L'acteur qui incarne le maréchal doit être âgé de 60 ou 65 ans, ce qui peut paraître étonnant dans la mesure où Auguste Marmont avait tout juste 30 ans quand il était commandant du camp d'Utrecht.

Cependant, une autre manière de poser la question de cette trahison peut être ici évoquée. La trahison a-t-elle vraiment changé le déroulement des événements ? Comment faire justement le récit de cet événement ? C'est toute la question parfois simplifiée à l'extrême par certains auteurs mais aussi l'ambition de l'historien qui doit se demander s'il ne faut pas relire l'histoire ou même la réécrire.

A-t-on réécrit l'histoire de Marmont ou de sa trahison au XIX^e siècle ?

« Même si elle est née d'une rupture initiale avec le monde de l'épopée et du mythe, l'histoire reste un mixte. L'érudition a pour fonction de réduire la part d'erreur de la fable, de diagnostiquer du faux, de traquer du falsifiable, mais dans une incapacité structurelle à accéder à une vérité définitivement établie du vécu passé. »³⁴²

Y a-t-il un danger en choisissant de réécrire l'histoire ou une histoire ? Faut-il réécrire l'histoire de la trahison imputée à Marmont ? Un renouvellement doit s'opérer ici. La trahison de Marmont n'est qu'un prétexte à la mise en question du rôle de l'histoire et de l'historien. Ainsi, il est possible de se demander quels sont les liens entre vérité et histoire ?

« En somme, bien que chacun s'entende pour dire qu'en histoire la vérité est le principal, cette vérité même est sujette à litige. Est-elle de l'ordre des faits ou du sens ? Peut-on seulement parvenir à la première, dépouiller entièrement les préventions, les préjugés ? »³⁴³

Il est vrai que les auteurs qui se sont attardés sur la question de cette trahison supposée n'ont pas censuré eux-mêmes leurs propos, de même que Marmont n'a pas cherché à adoucir

³⁴¹ *Verleden van Utrecht : De Pyramide van Austerlitz (1804)*. La traduction est *Le passé d'Utrecht : la Pyramide d'Austerlitz*. Documentaire vidéo d'une durée de 13 minutes. Disponible sur YouTube.

³⁴² François DOSSE, « Michel de Certeau et l'écriture de l'Histoire », *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, Presses de Sciences Pol, n°78, 2003/2, p. 149.

³⁴³ Frédéric CHARBONNEAU, « L'écriture du Singulier, Saint-Simon et quelques mémorialistes », *Revue d'histoire littéraire de la France*, PUF, vol. 102, 2002/2, p. 194.

sa réflexion. Le maréchal n'est-il pas finalement celui qui a permis à ses détracteurs d'entamer leur mission de dénigrement ? Emmanuel Fureix et François Jarrige se demandent en quelque sorte dans leur ouvrage, *La modernité désenchantée, relire l'histoire du XIX^e siècle français*, si le XIX^e siècle est bien celui qu'on croit. Nous pouvons nous demander également si la trahison du maréchal est bien celle qu'on croit. Se l'est-on correctement représentée³⁴⁴ ? Entre vérités et intrigues, la question est posée et « l'historien doit raconter des histoires, des intrigues, comme l'auteur d'un roman policier, à ceci près qu'il s'agit d'intrigues vraies »³⁴⁵.

Nous avons souligné en introduction de cette thèse l'absence d'une biographie scientifique sur le maréchal Marmont. Mais cette raison ne peut être la seule pour justifier l'entreprise de cette recherche. Ainsi que le rappelle Alain Dufour, « on cherche dans l'histoire une explication utile pour un problème qui vous passionne et que l'on connaît existentiellement »³⁴⁶. Au même titre que le mémorialiste, ou plus généralement les mémorialistes qui ont réécrit l'histoire, les contemporains du maréchal se sont exercés pleinement dans cet exercice de la réécriture de l'histoire. Les quelques publications issues de l'édition des *Mémoires* de Marmont en 1857 en sont bien la preuve. Les faits révélés, plus ou moins exacts, témoignent d'une volonté de refaire l'histoire. Qui fait l'histoire ? Ou plus problématiquement parlant, qui doit faire l'histoire ?

« Il appartient à l'historien de s'interroger sur les modalités de la transmission du passé, il ne peut assumer son rôle sans prendre en compte les voies par lesquelles les acteurs des temps sur lesquels il travaille ont tenté de transmettre leur expérience et leur témoignage. »³⁴⁷

Et de poursuivre :

« Et pourtant l'historien doit bien accepter l'existence d'un inévitable enchevêtrement entre mémoire et histoire. Il n'est de bonne histoire que consciente de cet enchevêtrement et apte à ne pas se laisser prendre aux pièges qu'il peut tendre. »³⁴⁸

³⁴⁴ La représentation serait une « forme élémentaire de ce qui s'inscrit dans les différents systèmes de l'appareil psychique. » Voir Roland CHEMAMA et Bernard VANDERMERSCH [dir.], *Dictionnaire de la Psychanalyse*, Paris, Larousse, 2009, p. 502.

³⁴⁵ Alain DUFOUR, « Comment on écrit l'histoire et comment on la pense », *Revue européenne des sciences sociales*, tome X, n°27, 1972, p. 171.

³⁴⁶ *Idem.*, p. 174.

³⁴⁷ Natalie PETITEAU, *Écrire la mémoire. Les mémorialistes de la Révolution et de l'Empire*, *op. cit.*, p. 5.

³⁴⁸ *Idem.*, p. 6.

Donc non seulement l'historien n'est pas l'acteur qui a expérimenté ce qui est raconté mais en plus il doit se fonder au mieux sur des Archives ou bien sur des Mémoires, au pire sur des faits rapportés. À partir de là, comment peut-il approcher la vérité, si vérité il y a ? Quelle valeur donne-t-on à telle ou telle information³⁴⁹ ? En effet, celui qui veut écrire l'histoire d'une trahison, ce qui est l'objet notamment de cette thèse, doit se demander quelle est la part personnelle ou d'interprétation ainsi que le dit Huyghe en expliquant que « l'information ne vaudrait donc, en positif ou négatif, que pour un récepteur »³⁵⁰. Maintenant, en dépit de tout cela, il faut bien écrire l'histoire, une histoire qui se contredit parfois elle-même ou qui devient l'objet de querelles intellectuelles.

« Pourtant, dire « l'évidence de l'histoire », n'est-ce pas déjà ouvrir un doute, laisser place à un point d'interrogation : est-ce si évident après tout ? Et puis, de quelle histoire parle-t-on ? [...] Qu'implique un faire de l'histoire et, d'abord, de qui et de quoi dépend-il ? »³⁵¹

On se souvient des discours prononcés lors des funérailles du maréchal, des discours qui tentent de refaire l'histoire de sa trahison, une problématique de la trahison déjà soulevée à peine Marmont enseveli. En 1814, sa défection est à l'ordre du jour quand Napoléon prononce son discours aux armées le 5 avril. En 1852, on publie timidement sur le maréchal avec des discours qui tentent un peu non pas de le réhabiliter mais d'adoucir une image encore noircie de lui-même. En 1857, on s'acharne. À partir de là, comment l'historien doit-il travailler la question de la trahison et celle du maréchal de surcroît ? On voit ici le découpage signalé au début de ce chapitre préliminaire. En effet, comme dit plus en amont, 1814-1815, 1830, 1852 et 1857 relancent les débats et mettent à jour les partis pris : en 1815 et en 1830, le maréchal se justifie. En 1852, il a déjà ordonné la publication de ses *Mémoires* et en 1857, ses contemporains et les historiens ne peuvent que débattre. Mais la trahison en impose à l'imagination comme le souligne Sébastien Schehr en disant que « nous n'en avons donc pas fini avec le traître et la trahison, ce dont témoignent d'ailleurs tout à la fois la force et le poids imaginaires de ce thème et de cette figure »³⁵².

Dans cette biographie du maréchal et à la question s'il faut réécrire l'histoire de la trahison de Marmont, a-t-on privilégié un point de vue ? L'espoir de ne pas tomber dans la

³⁴⁹ Nous avons consulté ici l'article de François-Bernard Huyghe, « La valeur de l'information », 8 avril 2012.

³⁵⁰ *Idem*.

³⁵¹ François HARTOG, *Évidence de l'histoire : ce que voient les historiens*, op. cit., p. 4.

³⁵² Sébastien SCHEHR, *Traîtres et trahisons depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours*, op. cit., p. 197.

subjectivité est grand. Il est évident que les Actes qui vont suivre montreront un personnage sous toutes ses coutures. Dans ses *Mémoires*, le maréchal aurait-il pu écrire sans trahir ? Mais la question se pose également pour l'historien. Peut-il écrire sans trahir ? Par conséquent, écrire est-ce trahir ?

Conclusion

Autour du mythe de la trahison

Dans ce chapitre, nous avons tenté de croiser la question du mythe avec celle de la mémoire. Le cas du maréchal Marmont se prête à ces interrogations. On semble se diriger vers une mémoire du maréchal Marmont au regard de quelques rues ou boulevards qui portent le nom du Châtillonnais. Mais cette tendance est encore lente tant le nom seul de Marmont pousse encore à la répulsion, de même que la question plus générale de la trahison qui, selon les mots du sociologue Robert King Merton, produirait un « effet répulsif »³⁵³. Ce chapitre préliminaire montre toute la difficulté de l'historien, et plus généralement du chercheur en sciences sociales et humaines, à faire de la trahison un objet d'étude systématique :

« Si cette perspective est loin d'être incongrue, elle n'explique pas tout : il serait par exemple aisé de montrer que d'autres objets d'investigations – tout aussi négativement connotés – ont connu de ce point de vue de meilleurs sorts. À l'inverse, une autre conjecture suggère tout au contraire que la trahison serait négligée par la recherche contemporaine car elle se serait peu à peu banalisée et affadie, à l'instar d'une étoile devenue « froide » : en somme, puisqu'elle serait omniprésente, puisque l'infidélité serait la règle, la trahison aurait désormais cessé de faire scandale et donc de faire question. »³⁵⁴

Mais le danger ne réside-t-il justement pas là ? À force de banalisation, les chercheurs en sciences sociales et humaines n'ont-ils pas pris pour argent comptant tout ce qui avait été dit avant eux et à plus forte raison sur la question de la trahison ? Plus particulièrement concernant l'historien qui travaille sur Marmont, le chemin est encore long. Le maréchal a-t-il été qualifié de « traître » par Napoléon pour l'exemple ? Dans ce cas, Napoléon n'a-t-il pas trahi son ami en le dénonçant aux armées dans l'ordre du jour du 5 avril ? À quelle fin a-t-on voulu désigner le maréchal comme un traître alors que le concept même de « trahison » n'est pas durablement construit ? Cette désignation a-t-elle empêché la mémoire de Marmont de trouver une place dans celle plus collective et contemporaine³⁵⁵ de notre société ? Mais aussi est-ce que les mémorialistes se souviennent de la même chose ? Marcel Proust avait dit la chose suivante :

³⁵³ Robert KING MERTON, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, op. cit., p. 230.

³⁵⁴ Sébastien SCHEHR, « Introduction, Trahison et sciences sociales », Claude JAVEAU et Sébastien SCHEHR, [dir.], *La trahison, de l'adultère au crime politique*, Paris, Berg International, Collection Dissonances, 2010, p. 3.

³⁵⁵ On renvoie ici à la lecture de l'ouvrage de Paul RICOEUR, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2003, 736 p.

« Même à égalité de mémoire, deux personnes ne se souviennent pas des mêmes choses. L'une aura prêté peu d'attention à un fait dont l'autre gardera grand remords. »³⁵⁶

La trahison supposée du maréchal et désignée comme telle a marqué tout un groupe, à savoir les acteurs de ces événements en partant des maréchaux jusqu'au simple soldat en passant par les hommes politiques mais également les historiens du XIX^e siècle qui ont travaillé sur cette question en laissant tous un ensemble de souvenirs plus ou moins exacts. Mais ce groupe est peut-être plus étendu encore, et Marmont demeure encore l'archétype du traître, une sorte de symbole, encore un concept qui devrait être défini là-aussi clairement.

³⁵⁶ Marcel PROUST, *À la Recherche du temps perdu, tome III, Le Temps retrouvé*, Paris, Gallimard, Éditions de la Pléiade, 1988, p. 971.

ACTE I

COMMENT DEVIENT-ON L'AMI D'UN GRAND HOMME ? (1774-1814)

« La stricte linéarité chronologique semble – en théorie – la façon la plus commode de retrouver la pulsation de la vie. Mais est-ce bien là l'objet d'une biographie historique ? À partir du moment où le biographe assume le caractère forcément subjectif de sa reconstitution, le chronologique se double de thématique. »³⁵⁷

L'historien doit composer avec les sources connues au moment où il écrit pour réaliser une œuvre biographique. Les risques existent donc. Olivier Coquard reconnaissait que « le soupçon d'anecdotisme, de petite histoire, de superficialité pèse toujours *a priori* sur la démarche du biographe »³⁵⁸. Cette histoire, « ce récit de vie »³⁵⁹, est ici celle d'Auguste-Frédéric-Louis Vieusse de Marmont. Ses origines, son éducation, ses goûts, ses valeurs et ses choix font de lui le personnage le plus illustre d'une lignée de militaires déjà glorieuse. On sent déjà très tôt chez Marmont une ambition qui laisse véritablement croire qu'il sait où il va, une passion, un « naturel », une volonté d'intégrer le métier des armes en dépit d'un choix opposé de la part d'un père aimant mais autoritaire. Marmont se construit une place, une « identité qui l'inscrit dans un rapport à soi, au monde et aux autres »³⁶⁰. Mais avant d'établir ses connections avec « les autres », comment le jeune Marmont évolue-t-il dans sa tendre enfance ? Sans le moindre doute, son père se charge de faire germer chez son fils une personnalité ambitieuse, tenace et persévérante ; dans ses *Mémoires*, Marmont ne manquera pas de rendre grâce à ce père si singulier. Mais c'est justement ce père qui tient une sorte de journal intitulé *Cahier relatif à mon fils*. Ce dernier est un manuscrit, le seul qui détaille l'éducation et la jeunesse de Marmont. C'est à travers un document, *Livre de raison sur la jeunesse de son fils, le futur maréchal*, bien qu'inachevé d'un dénommé Christen, que nous avons pu travailler³⁶¹. Ce Christen est un parent de la branche maternelle Chappron, du nom de famille de la mère du maréchal. Il s'inspire de ce *Cahier relatif à mon fils* et relate ainsi l'éducation reçue par

³⁵⁷ Laurent AVEZOU, « La biographie. Mise au point méthodologique et historiographique », *art. cit.*, p. 23.

³⁵⁸ Olivier COQUARD, « Marat : Biographie d'un homme des lumières devenu l'ami du peuple », *ANRF*, n°292, 1993, p. 295.

³⁵⁹ Voir Daniel BERTAUX, *Le récit de vie, op. cit.*,

³⁶⁰ Roselyne OROFIAMMA, « Les figures du sujet dans le récit de vie, En sociologie et en formation », *Informations sociales*, n°145, 2008/1, Caisse Nationale d'Allocations Familiales, p. 71.

³⁶¹ FM-AMCS, Cote 1, Documents numérisés par Gilles Surirey, De CHRISTEN, *Biographie du maréchal Marmont*, (Sur la jeunesse ; manuscrit inachevé et inédit conservé dans le Fonds Marmont aux archives de Châtillon-sur-Seine intitulé *Manuscrit de Mr de Christen*) ou *Livre de raison sur la jeunesse de son fils, le futur maréchal*, Bibliothèque municipale de Châtillon-sur-Seine d'après Vieusse de MARMONT (Père), *Cahier relatif à mon fils*. Précisions tout de suite qu'il existerait en réalité deux *Cahiers* dont le premier a été manifestement perdu comme l'affirme Félix Laurent en s'appuyant uniquement sur le deuxième et que semble confirmer le père de Marmont par ces mots rapportés par ce même Félix Laurent : « Je regrette, dit-il, le premier cahier qui, à travers divers transports et mise en ordre de papiers, a été placé je ne sais où, qui est égaré ou que j'ai perdu ou brûlé avec d'autres papiers inutiles. Il aurait pu faire peut-être quelque plaisir à mon fils s'il lui fût tombé sous la main ; il lui aurait rappelé quelque histoire, quelques traits de son enfance et ma mémoire lui serait peut-être plus chère des soins que je lui devais et que j'ai pris de sa première enfance. » Félix LAURENT, « L'éducation du maréchal Marmont d'après des documents inédits », *Annales de Bourgogne*, tome 8, mars 1936, p. 42.

Marmont. Dans les *Annales de Bourgogne* également, un récit détaillé de cette éducation – fort spartiate – donnée par le père à son fils et toujours inspiré de ce *Cahier*³⁶² est relaté.

³⁶² Félix LAURENT, « L'éducation du maréchal Marmont d'après des documents inédits », *art. cit.*, pp. 41-48.

Chapitre 1

Les origines glorieuses d'une famille de petite noblesse

Les Viesses de Marmont constituent une lignée dans laquelle le métier des armes semble être une passion. Le père du futur maréchal était lui-même un soldat car capitaine au Régiment du Hainault. Il est l'artisan involontaire, en quelque sorte, de l'option choisie par un Marmont jeune mais très tôt décidé de la vie qu'il aurait à mener. On doit tout de même reconnaître que ce dernier est le plus illustre et le plus « distingué » en comparaison avec ses ascendants.

De Wiese (Pays-Bas) à Latrency jusqu'à Châtillon-sur-Seine : une ascendance d'hommes illustres

Dans le Fonds Marmont aux Archives municipales de Châtillon-sur-Seine, la généalogie familiale met en relief la première trace de la famille Viesses-Marmont dès 1650 à Latrency³⁶³. Néanmoins, grâce à un document présent aux Archives départementales de Haute-Marne, on remonte cette généalogie cent cinquante plus tôt en présentant le premier de celui-ci : un certain Alexis Viesses né en 1504, mort en 1590 et Lieutenant au Régiment de Vieille Marine³⁶⁴. Cette information vient tout de même confirmer Latrency³⁶⁵ comme ville originaire de la famille. S'y étant installé, ce dénommé Alexis Viesses y fit une fondation en l'église de cette bourgade³⁶⁶. Les documents établissent même qu'entre 1200 et 1480³⁶⁷ la branche française de cette famille

³⁶³ FM-AMCS, Cote 001-298 à 001-302, *Affaires privées et Gestion des domaines, Affaires privées, Papiers familiaux*.

³⁶⁴ ADHM, Cote 216. *Notes généalogiques du Baron de l'Horme, Volume 10 : familles Savary de Laucosme à de Zwingle : Viesses (1871-1945)*.

³⁶⁵ Nous retrouvons le nom de la Commune de Latrency sur un grand nombre de contrats de mariage et d'actes de baptêmes en en-tête de ces documents.

³⁶⁶ Alexis Viesses (1504-1590) fut Lieutenant au régiment de la Vieille Marine. Il établit une fondation dans l'église de Latrency et eut un enfant dénommé Hélion, Seigneur de Latrency. Sur cet Alexis Viesses, les Archives n'apportent pas plus d'éléments d'informations. En effet, le document intitulé *Des Registres de Baptêmes Et Sépultures de la Paroisse Saint Pierre [...] Liens du Bourg de Latrency en Bourgogne, Diocèse de Langres* ne remontent guère plus loin que l'année 1599. FM-AMCS, Cote 001-399 à 001-405.

³⁶⁷ On retrouve éventuellement une trace des ancêtres du maréchal durant les 13^e, 14^e et 15^e siècles relatée dans le *Dictionnaire de la noblesse, contenant les généalogies, l'histoire et la chronologie des familles nobles de France*, 2^e édition, par François-Alexandre Aubert de la CHESNAYE-DESBOIS, Paris, Antoine Boudet, 1775, tome 9, pp. 556-557. Sur la question de la présence des ducs, chevaliers et Seigneurs à Châtillon-sur-Seine depuis le 12^e siècle, nous renvoyons à la lecture de Augustin Anselme de SAINTE-MARIE, Augustin Déchaussé continuée par Monsieur Du Fourny, *Histoire Généalogique Et Chronologique De La Maison Royale De France, Des Pairs, Grands Officiers de la Couronne & de la Maison du Roy: & des anciens Barons du Royaume: Avec Les Qualitez,*

a donné naissance à un grand nombre de chanoines. Sans refaire toute la généalogie de la famille Vieesse de Marmont, les actes de naissance et de baptêmes déposés dans le Fonds Marmont à Châtillon-sur-Seine montrent que les prénoms et les noms des époux « Vieesse » sur plusieurs générations sont précédés de titres prouvant ainsi leur noblesse. On retrouve en effet à titre d'exemple un contrat de mariage entre « noble Nicolas Vieesse » et Jeanne Lepaige en date du 14 juillet 1647³⁶⁸. D'autres membres de cette famille confirment cette particularité³⁶⁹. Rappelons que le père du maréchal procédera – avant même l'abolition des titres de noblesse – à la suppression de sa particule nobiliaire pour se faire appeler Vieesse-Marmont³⁷⁰. Pour des raisons évidemment pratiques et synthétiques, nous nous bornerons qu'aux actes qui documentent la filiation de la branche de la famille Vieesse de Marmont établie en Bourgogne, d'où le premier de celui-ci cité au-dessus : Alexis Vieesse. En revanche, nous interrogeons volontiers les origines germaniques de la famille du maréchal Marmont.

Le père d'Auguste Marmont est Nicolas Edmé Vieesse de Marmont né le 15 décembre 1729, baptisé onze jours plus tard³⁷¹ et décédé le 9 janvier 1806 « rue des avocats ». Capitaine au Régiment du Hainault, lieutenant du Roi au baillage de la Montagne, il est Seigneur de Sainte-Colombe. Le grand-père paternel du maréchal, Edmé Vieesse de Chavoigney ou « Chavoigné », écuyer également comme son fils, épouse en 1728 Marguerite Morel. Cette dernière n'est autre que la grand-mère paternelle d'Auguste Marmont. Le frère de cet Edmé Vieesse de Chavoigney ou « Chavoigné », Abraham-Charles Vieesse et grand-oncle du maréchal Marmont, fût Contrôleur de la maison du « Roy ». Lieutenants ou prévôts des maréchaux³⁷², ces fonctions apportent la preuve de la distinction sociale de la famille Vieesse de Marmont ainsi que de sa vocation militaire qui semble être une passion héréditaire. En effet, ne serait-ce qu'à

L'Origine, Le Progrès & les Armes de leurs Familles Contenant les douze anciennes Pairies tant Ecclésiastiques que Laïques, 3^e édition, Paris, Compagnie des Libraires, 1726, volume 2, pp. 146-147. Il serait intéressant de dresser toute la généalogie connue du maréchal mais elle serait excessivement longue. Nous proposons donc de renvoyer la lecture détaillée de cette généalogie à l'ouvrage de Jean Baptiste Pierre Jullien de COURCELLES, *Histoire généalogique et héraldique des pairs de France : des grands dignitaires de la couronne, des principales familles nobles du royaume et des maisons princières de l'Europe, précédée de la généalogie de la maison de France*, op. cit.

³⁶⁸ FM-AMCS, Contrat de mariage entre Nicolas Vieesse et Jeanne Lepaige, le 14 juillet 1647, Cote 001-206.

³⁶⁹ Les actes de mariage du fonds Marmont prouvent que certains membres de la famille Vieesse de Marmont voient leurs noms précédés du statut de « noble », « Seigneur » ou sont suivis de leurs fonctions, comme celui d'écuyer ; ce qui montre que la famille appartient très tôt à la noblesse bourguignonne ou plus exactement à la petite noblesse locale. Ceci débute par le petit-fils d'Alexis Vieesse (1504-1590) dénommé Edme Vieesse alors « écuyer et Seigneur de Savoisy et de Beaugard et trésorier général de France ».

³⁷⁰ Charles-Paul LÉGER, *Histoire municipale de Châtillon-sur-Seine, avant et pendant la Révolution*, Châtillon-sur-Seine, Imprimer Th. Legros, 1928, p. 414.

³⁷¹ FM-AMCS, Cote 001-361, Acte de baptême de Nicolas Edmé Vieesse de Marmont. Lucien Floriet, dans sa biographie consacrée au maréchal Marmont, fait naître le père en 1736 et le fait mourir en 1805. Ce qui est erroné.

³⁷² Pour avoir un regard complet et détaillé de la fonction des prévôts des maréchaux, nous renvoyons à la lecture du livre de Daniel JOUSSE, *Traité de la justice criminelle de France*, Paris, Chez Debure Père, 1771, tome 1, 841 p.

partir de ce début de XVI^e siècle, on dénombre un grand nombre de militaires dont les fonctions abordent les grades de capitaine, capitaine de cavalerie en passant par la fonction de gendarme de la garde du Roi et lieutenant de la louvererie. On trouve également un nombre exceptionnel de titres et de récompenses militaires venir couronner le courage de quelques-uns des membres de cette famille. Mais Auguste Marmont est le dernier membre de cette famille châillonnaise. En effet, il a une sœur nommée Alexandrine-Charlotte-Marguerite née le 30 juillet 1771 mais cette dernière décède à l'âge de huit ans et est inhumée le 21 mars 1780³⁷³. Dans ses *Mémoires*, le maréchal, qui avait six ans au moment des faits, n'évoque qu'une seule fois le souvenir de sa sœur.

Les Pays-Bas et l'Allemagne sont les deux terres d'où la famille semble tirer son extraction. Qu'il s'agisse des appellations Viesse ou Wiese, on trouve un grand nombre de petites villes dénommées Weissen en Allemagne ou encore Wessen³⁷⁴. Ces noms semblent proches de la première partie du nom complet du maréchal : Viesse. L'ouvrage de Nicolas Viton de Saint-Allais³⁷⁵ demeure le plus complet et le plus exact sur cette question. Son historique de la famille Viesse de Marmont conforte les informations issues des Archives départementales de Haute-Marne et des Archives municipales de Châtillon-sur-Seine. Une autre information originale apparaît ici : cet auteur confirme que la branche allemande de la famille est connue sous le nom de Weissen, ce qui correspond en tout lieu au nom d'une des villes allemandes que nous avons citée juste au-dessus : Weissen. Bien que cette correspondance semble s'établir sous nos yeux, l'auteur ne précise pas moins que le nom originel de Viesse n'est autre que celui d'une petite ville des Pays-Bas connue sous le nom de Wiese :

« Viesse, anciennement Wiese, dans les actes latins, *Vessa, Wesa, Viessa*. Famille très ancienne de France, qui tire son origine de la petite ville de *Wiese*, aux Pays-Bas, dont elle a reçu le nom, ou à qui elle l'a donné. »³⁷⁶

Le terme Wiese signifierait littéralement « prairie »³⁷⁷. L'origine hollandaise et allemande de la famille du maréchal étant maintenant établie, quelle est donc cette contrée dénommée Latrecey ? Les auteurs cités ci-dessus n'évoquent aucunement la situation locale de cette contrée. Cependant, on peut aisément croire qu'il s'agit de la commune de Latrecey-

³⁷³ FM-AMCS, Cote 001-378, Acte d'inhumation d'Alexandrine-Charlotte-Marguerite Marmont,

³⁷⁴ Armand-Marc de MONTMORIN, *Encyclopédie méthodique. Géographie*, Paris, Chez Panckoucke, Libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins, 1788, tome 3, pp. 615-620.

³⁷⁵ Nicolas Viton de SAINT-ALLAIS, *Nobiliaire universel de France, ou Recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume*, op. cit.

³⁷⁶ *Idem.*, p. 433.

³⁷⁷ Heinrich-August-Ottokar REICHARD, *Itinéraire de l'Allemagne et des Pays-Bas...*, 4^e édition, Paris, Hyacinthe Langlois, 1824, p. 175.

Ormois-sur-Aube située dans le département de la Haute-Marne car les deux bourgades ne sont séparées que d'une petite trentaine de kilomètres où Latrecey confine au département de la Côte d'Or³⁷⁸. Ajoutons que les origines armoriales de la famille Viesse de Marmont sont notamment l'œuvre d'Hélion Viesse. Seigneur de Latrecey, car « il ajouta aux armes de la famille, qu'il mit en chef, parti d'azur, à la Croix Lorraine d'or et de gueules, au dextrochère de carnation, orné d'une épée flamboyante, mouvant d'une nuée, le tout d'argent »³⁷⁹. Ce dernier fut donc Seigneur comme un grand nombre de descendants. Il eut plusieurs enfants dont on peut voir qu'un grand nombre furent également seigneurs ou bien chevaliers³⁸⁰.

Mais revenir à l'itinéraire de certains ascendants directs de Marmont peut aider à comprendre quels furent ses enseignements. Comment cette éducation assez spartiate a-t-elle permis à Auguste de faire face aux « plus grandes fatigues » comme il le dit ? En d'autres termes, il s'agit de comprendre l'évolution du jeune garçon dans une éducation héritée en quelque sorte de ses ascendants. La vocation militaire de cette famille est certaine et Marmont vient confirmer cette renommée. Pour parler d'un lignage plus direct, le dénommé Edmé Viesse de Chavoigney ou « Chavoigné » fut précisément receveur de grenier à sel mais également Conseiller du « Roy »³⁸¹. Écuyer, seigneur du Breuil, puis de Rieul-Dessus, il a quatre enfants dont le père du futur du maréchal, Nicolas Edmé Viesse de Marmont. Ce dernier est récompensé de la croix de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis pour s'être distingué « dans la garde du mineur pendant vingt jours au siège de Mahon »³⁸². Mais on sait qu'il ne peut prétendre à une grande carrière dans l'armée car appartenant à la petite noblesse. Ce dernier quitte le service quelques années après ce beau fait d'armes. Dans la biographie non achevée du maréchal Marmont écrite par De Christen, on peut lire à ce sujet :

³⁷⁸ Voir notamment *Bulletin de la Société géologique de France 1851-1852*, Paris, Au lieu des Séances de la Société, 1852, tome 9, 2^e série, p. 61 où l'on parle de la proximité de cette ville avec le département de la Côte d'Or.

³⁷⁹ Nicolas Viton de SAINT-ALLAIS, *Nobiliaire universel de France, ou Recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume*, op. cit., p. 434. Concernant les armoiries d'origine de la famille Viesse de Marmont, voir Johannes Baptist RIETSTAP, *Armorial général, contenant la description des armoiries des familles nobles et patriciennes de l'Europe; précédé d'un dictionnaire des termes du blason*, Gouda, G. B. van Goor, 1861, pp. 1083-1084. Également, René PARIS, *Les anciennes armoiries de Châtillon-sur-Seine*, BAHC, 3^e série, n^o1, 1948, pp. 8-10.

³⁸⁰ Notons qu'un autre des ancêtres du maréchal Marmont, un certain Georges et comte de Nogent, fût alors chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis. Ce dernier décède la même où Marmont naît, en 1774.

³⁸¹ FM-AMCS, Cote 001-359. Voir également Cote 001-372, Acte de mariage d'Alexandre Jouard et Thérèse Viesse, tante paternelle du maréchal, dans lequel Edmé Viesse de Marmont est « conseiller secrétaire du Roy. »

³⁸² ADCO, E 2083-4, Nicolas Edme-Viesse de Marmont « convié à s'associer à l'ordre militaire de Saint-Louis et Grand-Croix de l'ordre » signé Louis et le duc de Choiseul. Également Jean Baptiste Pierre Jullien de COURCELLES, *Histoire généalogique et héraldique des pairs de France : des grands dignitaires de la couronne, des principales familles nobles du royaume et des maisons princières de l'Europe, précédée de la généalogie de la maison de France*, op. cit., p. 6.

« Officier distingué et plein d'amour pour son métier, il ne quitta pas moins le service en 1763 lorsque son régiment fut réformé après la paix en voyant que toutes les faveurs étaient réservées aux gens de cour et bien que le marquis de Sennevoy colonel du régiment de Boulonnais et son compatriote lui eut offert la lieutenance-colonelle de son régiment, il se retira sur sa terre de Saint-Colombe près Châtillon-sur-Seine qui était dans sa famille depuis 1666. »³⁸³

Bien qu'ancien Capitaine, cet officier de la légion d'honneur³⁸⁴ fera pourtant tout pour dissuader son fils d'entamer une carrière dans les armes. Son épouse est Clothilde-Hélène-Victoire Chappron (1747-1815) dont Marmont ne parle guère dans ses *Mémoires*. C'est par conséquent grâce à un père autoritaire mais donnant beaucoup d'amour à son fils qu'Auguste évolue dans cette éducation scolaire et militaire et qu'il doit reconnaître d'avoir suivi toute sa vie ce dicton sous forme de morale : « il vaut mieux mériter sans obtenir qu'obtenir sans mériter ». À Châtillon-sur-Seine, le jeune Auguste suit avec religiosité la formation inculquée par son père mais ouvre aussi son esprit aux préceptes du Siècle des Lumières.

Mais cette ville de Châtillon-sur-Seine, quelle est-elle ? Quel contexte fut celui de cette municipalité dans le derniers tiers de ce XIX^e siècle, époque dans laquelle né le futur maréchal de Napoléon Bonaparte ? Quand Auguste-Frédéric-Louis Vieesse de Marmont naît à Chatillon-sur-Seine, « entre la petite rue de l'Orme, et la rue Derrière-la-Prison »³⁸⁵, nous sommes en 1774, le 20 juillet. En présence « du dit Messire de Marmont et d'autres témoins requis »³⁸⁶, l'acte de naissance est établi. Ce dernier est baptisé neuf ans plus tard, le 15 mars 1783³⁸⁷.

Châtillon-sur-Seine : entre histoire naturelle et histoire révolutionnaire

Dans son *Histoire de Châtillon-sur-Seine*, Gustave Lapérouse évoque la topographie du site de la Ville. Évoquant les environs de cette bourgade, l'auteur commence par ces mots :

³⁸³ FM-AMCS, Cote 001-002, Documents numérisés par Gilles Surirey, De CHRISTEN, *Biographie du maréchal Marmont*, (Sur la jeunesse ; manuscrit inachevé et inédit conservé dans le Fonds Marmont aux archives de Châtillon-sur-Seine intitulé *Manuscrit de Mr de Christen*) ou *Livre de raison sur la jeunesse de son fils, le futur maréchal*, *op. cit.*, p. 2.

³⁸⁴ FM-AMCS, Cote 001-384, C'est entre autres dans l'acte de décès de Nicolas Edme Vieesse de Marmont que nous lisons qu'il fût officier de la légion d'honneur.

³⁸⁵ Alexandre LAPÉROUSE, *Notice biographique sur le maréchal Marmont, duc de Raguse*, *op. cit.*, p. 24.

³⁸⁶ ADCO, FRAD021EC 161/025, Registres paroissiaux et/ou d'état civil : 1769-1774, Registre 2 E 161/014 d'après le microfilm 5 MI 8 R 11, Acte de naissance d'Auguste-Frédéric-Louis Vieesse de Marmont, 20 juillet 1774.

³⁸⁷ FM-AMCS, Cote 001-381, Acte de baptême d'Auguste-Frédéric-Louis Vieesse de Marmont le 15 mars 1783. On retrouve également cette information au Service Historique de la Défense dans le dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22, dans un document intitulé « *Extrait du registre des baptêmes de Saint-Vorle, paroisse de Châtillon-sur-Seine* ».

« Il faut être né dans ces lieux pour sentir tout ce qu'a de beauté la nature à demi-sauvage de cette contrée, que à cause, de ses rochers, de ses vallons, de ses étangs, de ses grands bois, de ses bruyères, j'appellerais volontiers l'Écosse de la Côte d'Or. »³⁸⁸

Et de poursuivre :

« La vivacité de l'air qu'on y respire, le site pittoresque de ses rochers, comme aussi la pureté des eaux qui en découlent, notre belle Dwi surtout, qui, sortant comme une large rivière d'une grotte creusée sous un roc de quatre-vingt pieds, de hauteur, devient la première source de la Seine, quand les chaleurs d'été, en ont tari le cours supérieur, tout cela fait du lieu enchanteur où, parmi des touffes verdoyantes de tilleuls et de peupliers, se trouve assise la jolie ville de Châtillon, une espèce d'oasis. »³⁸⁹

C'est en 1837 que Lapérouse écrit ces quelques lignes. Marmont est alors à cette date déjà en exil. Le cadre de cette contrée est idyllique et conforme à ce que l'on peut encore voir aujourd'hui à Châtillon-sur-Seine. Le père de Marmont n'hésite pas d'ailleurs à faire partager à son fils les délices d'un tel environnement, des paysages en forme de souvenirs d'enfance dont Marmont se montre parfois nostalgique. Évoquant en quelque sorte une histoire naturelle de la ville, Lapérouse insiste sur cette matière première dont se servent les Châtillonnais : le bois. En effet, il demeure une des quatre branches de l'agriculture châtilloise. De plus, le futur maréchal tirera plus tard partie de cette matière première³⁹⁰.

L'activité essentielle de ces contrées réside donc dans l'agriculture et l'exploitation des forêts³⁹¹ mais le nombre exceptionnel d'érudits ayant retracé l'histoire de Châtillon-sur-Seine montre que subsiste un déficit de connaissances « scientifiques » sur les réalités sociale et économique de la ville. L'étude des registres paroissiaux vient en partie combler ce vide. En effet, on s'aperçoit qu'un grand nombre d'historiens en herbe des *Cahiers du Châtillonnais* ont, dès la fin du XIX^e siècle jusqu'à la deuxième guerre mondiale, produit un grand nombre d'études³⁹².

³⁸⁸ Gustave LAPÉROUSE, *Histoire de Châtillon-sur-Seine*, Châtillon, Cornillac, 1837, p. 16 bis.

³⁸⁹ *Idem.*, p. 12.

³⁹⁰ Bertrand GILLE, *La Sidérurgie française au XIX^e siècle: Recherches historiques*, Genève, Librairie Droz, 1968, p. 137.

³⁹¹ Antoinette CHAMOIX et Cécile DAUPHIN, « La contraception avant la Révolution française : l'exemple de Châtillon-sur-Seine », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, volume 24, n°3, 1969, p. 662.

³⁹² Association des Amis du Châtillonnais, *Les Cahiers du Châtillonnais*. L'Association est créée le 22 février 1977. Originellement, son nom était *l'Association des Amis de Châtillon*. La collection *Les Cahiers du Châtillonnais* fut fondée en 1988. Nous trouvons également ces Cahiers à l'Office de Tourisme du Pays Châtillonnais. Nous remercions ici Michel Diey pour nous avoir procuré l'ensemble des documents fort utiles pour cette thèse.

Bois, agriculture mais également fer et métallurgie viennent s'ajouter aux spécificités de la production que l'on peut trouver dans la ville. En 1776, la famille du maréchal fonde un établissement métallurgique³⁹³ et on sait combien il demeure une aubaine pour les travailleurs de la ville avant que le maréchal ne « dépose le bilan »³⁹⁴. Plus tard entre 1819 et 1822 et bien que n'étant pas un industriel, il s'efforce de faire de ce bien familial une véritable institution³⁹⁵. Ainsi, les œuvres de Marmont dans cette ville permettent de laisser une trace indélébile de son existence. En effet, la physionomie de la ville connaît de lents mais profonds bouleversements par la « main » du maréchal. À titre d'exemple, un quartier Marmont est créé comme le rappelle Michel Belotte en expliquant que « le souvenir du Maréchal survit dans les importants travaux d'urbanisme qui eurent lieu sous Charles X et qui donnèrent naissance au quartier Marmont. En 1825, Marmont fit créer une place d'où partirent 4 rues »³⁹⁶. Encore de nos jours, ce qui dynamise la ville est constitué de fonderies et de métallurgie. Les vestiges de ces anciennes structures sont encore visibles aujourd'hui.

³⁹³ Antoinette CHAMOIX et Cécile DAUPHIN, *op. cit.*, p. 662. Voir également Serge BENOÎT et Bernard RIGNAULT, *Le patrimoine sidérurgique du Châtillonnais*, Mémoires de Commission des Antiquités du département de la Côte d'Or, 1984-1986, tome 34, pp. 387-448 et Célestin COURTOIS, *Histoire de la production de fer dans le Châtillonnais*, Châtillon Massenet, 1939. De plus, concernant l'activité du père du maréchal dans le cadre de la création des forges, nous signalons la présence de documents aux Archives départementales de Côte d'Or, ADCO, Forges de Sainte-Colombe, **C 43** : *Intendance de Bourgogne - Commerce et industrie - Forges et fourneaux. 1726-1767*, Dépêches des ministres, secrétaires d'État Le Pelletier, Dodun, Orry, relatives à la suppression d'une forge à Mormant-sur-la-Suize, entre Crenay et Chaumont-en-Bassigny ; à la création de la forge de Villefay ; de celle de la Nocle sur la frontière du Nivernais, par le maréchal de Villars ; à la plainte du Parlement de Bourgogne sur le grand nombre des forges récemment bâties sans autorisation ; **à la création d'une forge à Châtillon, par M. Viesse** ; à celle d'une fabrique de fer-blanc en Bourgogne par le sieur Montroger ; à la machine nouvelle installée à la forge de Til-Châtel pour remédier au chômage. Mémoire de M. d'Anthès sur les manufactures de fer du royaume. **C 1013** : *Intendance de Bourgogne - Administration des communautés - Châtillon, 1575-1789*, Lettres patentes du roi Henri III, portant établissement du jeu de l'Arquebuse. Confirmation de ces lettres par Louis XIV. Ordonnance de l'Intendant qui défend le flottage des bois en amont de Châtillon. Règlement de police pour le commerce des grains. Tarif des droits dûs à l'exécuteur de la haute justice, sur les marchés. Achat de pompes, échelles et seaux pour combattre les incendies. Envoi d'une élève au cours d'accouchement à Dijon. Contestations entre la mairie et les propriétaires du droit d'éminage, sur le mode de perception de ce droit. Gratification de 72 livres demandée par la directrice de la filature de coton. **Opposition de la mairie à l'établissement d'une forge et fourneau à Sainte-Colombe, par M. Viesse de Marmont**. Amodiation du droit de pêche dans la Seine, **E 2083-6** : *Titres de famille – Viesse Marmont (duc de Raguse), Chastenay-le-Grand, prieur de Champesus, La Chartreuse de Lugny, au sujet de la construction du fourneau de Sainte-Colombe (1779)*, **B 12140** : *Enregistrement des édits, ordonnances, lettres patentes*, Fol. 421, verso. **Permission à M. Viesse de Marmont de construire un fourneau à fer dans sa terre de Sainte-Colombe-les-Châtillon (1777)**.

³⁹⁴ Jean BOURDON, *La ruine de Marmont vue par un contemporain bourguignon*, 28^e congrès de l'Association bourguignonne des sociétés savantes, Châtillon-sur-Seine, 1957, 149 p., et Société historique et archéologique de Châtillon, 1958, 19 p.

³⁹⁵ Bertrand GILLE, *La Sidérurgie française au XIX^e siècle: Recherches historiques*, *op. cit.*, p. 47.

³⁹⁶ Michel BELOTTE, *Histoire de Châtillon-sur-Seine des origines à nos jours*, Dijon, Aux Dépens de l'Auteur, 1997, p. 225.

La famille Vieesse vit dans un château entouré d'un vaste parc « qu'on appelait le Châtelot »³⁹⁷. On sait que cette demeure a fait l'objet de fréquentes modifications et aménagements. Nous reviendrons plus tard sur ces transformations³⁹⁸. Mais avant que le maréchal ne procède à sa guise à des changements dans sa ville natale, quels sont les contextes institutionnel de la Bourgogne et politique de la ville de Châtillon-sur-Seine, « le Pays de la Montagne », à l'époque révolutionnaire ?

En 1789, la Bourgogne comprenait sept états particuliers « vestiges des anciennes divisions romaines »³⁹⁹ et 19 baillages d'origine variée. On sait que Châtillon à cette époque fait partie d'un des trois états compris dans le département de la Côte d'Or. Autrement nommée « le Pays de la Montagne », la ville portait le titre de baillage la Montagne⁴⁰⁰. Mais juste avant que la Révolution française ne vienne se faire une place dans la ville, quel est le cadre politique de ces années de fin de l'Ancien Régime ?

Plusieurs extraits de délibérations de la Chambre de Police de la Ville de Châtillon-sur-Seine⁴⁰¹ apportent un éclairage sur la volonté de la municipalité de recevoir avec empressement les changements voulus par l'État notamment dans la convocation des États généraux. Face à la crise économique et la dette qui s'accumule dans les dernières années de l'Ancien Régime, les intentions de la ville sont précisées. En effet, un certain engouement révolutionnaire s'empare de la ville natale du maréchal. Plus généralement, et bien qu'il faille rester prudent sur la statique électorale, le département de Côte-d'Or fait honneur aux premières élections municipales au lendemain de la Révolution française car « les premières élections de 1790, municipales ou cantonales, sont bien fréquentées, avec des chiffres particulièrement élevés dans l'Aube ou la Côte-d'Or, par exemple »⁴⁰².

³⁹⁷ Maxime CORDIER, *Marmont, le maréchal mal-aimé*, Association des Amis du Châtillonnais, *Les Cahiers du Châtillonnais*, n°46, 1993, p. 10.

³⁹⁸ Voir Dominique MASSON, *Le Maréchal Marmont, duc de Raguse, et Châtillon, Le château Marmont, aux rendez-vous de l'Histoire*, Association des Amis du Châtillonnais, *Les Cahiers du Châtillonnais*, n°204, mars 2006.

³⁹⁹ Association des Amis du Châtillonnais, « Le Baillage de la Montagne », *La Révolution française dans le Châtillonnais, Les Cahiers du Châtillonnais*, n°24, 3^e trimestre 1992, p. 32. Article paru en 1989 dans *Châtillon-Presses*.

⁴⁰⁰ Comité départemental pour l'histoire de la Révolution, *Enquêtes sur la Révolution en Côte-d'Or*, Dijon, Rebourdeau Libraire-Dépositaire, 1910, note n°1 de bas de page, p. 9.

⁴⁰¹ *Extraits de délibérations de la Chambre de Police de la Ville de Châtillon-sur-Seine* en date des 20 et 21 décembre 1788, *La Révolution française dans le Châtillonnais*, n°24, *op. cit.*, pp. 3-9.

⁴⁰² Malcom CROOK, « La Révolution française : l'âge d'or des élections », dans Martine LAPIED et Christine PEYRARD [dir.], *La Révolution française au carrefour des recherches*, Aix-en-Provence, PUP, Collection « Le temps de l'histoire », 2003, 358 p, pp. 181-193. Sur ces questions de l'appropriation de la citoyenneté dans le département de la Côte-d'Or, nous signalons donc la création en 1904 du *Comité pour l'histoire de la Révolution en Côte-d'Or* publiant un certain nombre d'articles à ce sujet. Michel BIARD, « Réjouissances citoyennes en Côte-d'Or 1789-1800 », *Annales historiques de la Révolution française*, pp. 233-235, [En ligne], 348 | Avril-Juin 2007, mis en ligne le 23 juillet 2008, URL : <http://ahrf.revues.org/9673>. Il s'agit ici du signalement d'une 3^e série de publications d'articles sur ces questions dans l'ouvrage de Franck LAIDIÉ et Christine

Jean Bart dans son ouvrage consacré à la Révolution en Bourgogne parle des festivités consacrées à ces idées de Liberté, d'Égalité et de Patrie qui semblent animer la Région dès 1788⁴⁰³. La Bourgogne semble gagner par l'esprit développé par les Philosophes des Lumières :

« Dédaigné par la vieille noblesse de robe, ouvert à des anoblis de fraîche date et à des roturiers avides de leurs prérogatives, le Parlement de Bourgogne se lance néanmoins dans la fronde parlementaire de 1787-1788⁴⁰⁴, soutenu par les marchands et artisans dijonnais. Le 5 octobre 1788, tous sont en fête autour des allégories de la Liberté, de la France, de la Nation et de la Patrie, dans une mise en scène prérévolutionnaire. »⁴⁰⁵

De plus, l'année 1789 vient modifier considérablement l'image de la petite bourgade. Les remparts de la ville s'effondrent et Châtillon-sur-Seine ne semble pas échapper à la confiscation des Biens du Clergé, « ces monastères convertis en habitations privées »⁴⁰⁶. Dijon, capitale emblématique de la Côte d'Or, par l'intervention d'un certain Claude Basire⁴⁰⁷ « consigne même les nobles et les prêtres chez eux »⁴⁰⁸. Quelques éléments de réponses concernant la nationalisation des Biens du Clergé dans le district de Châtillon semblent montrer là-aussi un travail actif de la part des organes exécutifs chargé de ce commerce de première et seconde origine. De première origine, les biens ecclésiastiques dans ce district sont « progressivement » vendus et souvent au-dessous de leur prix⁴⁰⁹. À l'issue de ces ventes, « 14. 575 hectares de terres et de nombreux bâtiments changèrent de mains. Les acquéreurs furent des paysans et des bourgeois »⁴¹⁰. Le père de Marmont a également acquis une part de biens⁴¹¹.

LAMARRE [dir.], *Réjouissances citoyennes en Côte-d'Or 1789-1800*, Dijon, Cahier du Comité départemental pour l'histoire de la Révolution en Côte-d'Or, nouvelle série, n°1, Archives départementales de Côte-d'Or, 2005, 96 p.

⁴⁰³ Voir Jean BART, *La Révolution en Bourgogne*, Paris, La Française d'édition et d'imprimerie, 1996, 423 p.

⁴⁰⁴ Nous soulignons ici, concernant ces questions de violence révolutionnaire, l'ouvrage de Jean-Clément MARTIN, *Violence et révolution. Essai sur la naissance d'un mythe national*, Paris, Le Seuil, 2006, 343 p.

⁴⁰⁵ Philippe BOURDIN, « Jean Bart, La Révolution française en Bourgogne », *Annales historiques de la Révolution française*, volume 308, n°1, 1997, p. 369.

⁴⁰⁶ Gustave LAPÉROUSE, *Histoire de Châtillon-sur-Seine*, *op. cit.*, p. 490.

⁴⁰⁷ Claude Basire fut député du département de la Côte d'Or à la Convention Nationale depuis 1789. Il fut également un des fondateurs de la Société patriotique de Dijon.

⁴⁰⁸ Comité départemental pour l'histoire de la Révolution, *Enquêtes sur la Révolution en Côte-d'Or*, *op. cit.*, p. 183.

⁴⁰⁹ Association des Amis du Châtillonnais, « La vente des Biens nationaux dans le district de Châtillon », *La Révolution française dans le Châtillonnais, Les Cahiers du Châtillonnais*, n°27, 3^e trimestre 1992, p. 7.

⁴¹⁰ *Idem.*, p. 8. Concernant ces questions de la vente des Biens nationaux dans le district de Châtillon, nous renvoyons à la lecture de Martine BOIS et d'Anne ROUDIL, *La vente des biens nationaux de première origine dans le district de Châtillon-sur-Seine (1790-1823)*, Mémoire de Maîtrise, Dijon, s.d. « La vente des biens nationaux de première origine dans le district de Châtillon-sur-Seine (1790-1823) », *Cahiers de la Bourgogne moderne*, n°5, 1976-1977, pp. 23-26.

⁴¹¹ ADCO, E SUP 2083-4. 2 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier. *Pièces relatives à l'incarcération de Nicolas Edmé Viesse de Marmont, à Châtillon, du 26 janvier au 25 septembre 1794*. Document émanant de Nicolas-Edme Viesse aux citoyens composant la Société populaire de Châtillon-sur-Seine le 12 avril 1794 où il dit « j'ai acheté pour 144 000 francs de biens nationaux. »

Après l'annonce de la réunion des États généraux, la population châillonnaise habituée aux traditions anciennes est présente lors des rassemblements au sein de la ville⁴¹². Bien qu'il faille relativiser cette effervescence, on tente d'apporter depuis 1788 au sein de la nouvelle administration naissante un équilibre entre députés représentant le Tiers-État et ceux qui parlent au nom de la noblesse locale :

« On en peut en effet se dissimuler que jusqu'à présent la répartition des impôts a été faite de manière que le Tiers-état en a toujours supporté une portion excessive, tandis que les deux autres Ordres n'y contribuaient presque pour rien, quoiqu'ils aient, tant en bénéfice qu'en propriétés, plus des trois quarts de la masse sur laquelle doivent être pris les impôts. Cet abus considérable et ruineux pour le Tiers-état n'a pris sa source et n'a subsisté qu'à raison de ce que les deux premiers Ordres s'étaient emparés de l'administration, sans que le troisième ait été à même de balancer les opinions, et de faire entendre ses justes réclamations ; mais il suffira de rappeler à ces deux Ordres le droit qu'a incontestablement le Tiers-État, de concourir, avec égalité de suffrages, à la répartition de l'impôt, pour qu'ils consentent au rétablissement de ce droit fondé en raison et en équité. »⁴¹³

La Révolution bourgeoise a donc trouvé un écho à Châtillon et la ville est fière de pouvoir servir de modèle de rassemblement autour de fêtes célébrant les progrès accomplis depuis 1788⁴¹⁴. Bien que la ville ne soit pas devenue non plus une bourgade anticléricale⁴¹⁵, elle tente même d'allier foi et progrès. En effet, nous notons encore dans cette contrée la présence de la religion même lors de ces rassemblements. La messe fait l'objet de toute l'attention de la Municipalité et de la Garde Nationale :

« Le Veni Creator a été ensuite chanté, et une messe basse célèbre par le sieur Jolly prieur, à laquelle messe, la Garde Nationale et ses officiers et autre grand concours de peuple ont assisté. »⁴¹⁶

Ainsi les notions d'Égalité et de Fraternité semblent imprégner les esprits ; principe également de liberté quand on sait que la presse notamment dès 1789-1790 semble être un des premiers secteurs à Châtillon à pouvoir faire usage d'une grande liberté permise par la

⁴¹² Procès-verbal du maire De Bruère, Petiet, Procureur de la commune et Bourru secrétaire, le 14 juillet 1790, sur les impressions des châillonnais quant au déroulement de la Fête de la Fédération dans la ville. « La Fête de la Fédération », *La Révolution française dans le Châtillonnais*, op. cit., n°24, p. 65.

⁴¹³ Discours de Jean-Baptiste Cléry, Procureur-Syndic à Châtillon-sur-Seine, Extraits de délibérations de la Chambre de Police de la Ville de Châtillon-sur-Seine en date des 20 décembre 1788, *Idem.*, p. 3.

⁴¹⁴ HAMIAUX, « Les débuts de la Révolution française à Châtillon-sur-Seine, (1789-1802) », DES, Dijon, 1934.

⁴¹⁵ L'Église de Saint-Vorles, fleuron roman de Châtillon-sur-Seine, fut épargnée pendant la Révolution et demeure quasiment intacte jusqu'à aujourd'hui. Voir Éliane VERGNOLLE, « Saint-Vorles de Châtillon-sur-Seine », Congrès archéologique de France, Auxois-Châtillonnais, 1986, pp. 53-76, Paris, Société française d'archéologie, 1989, volume 144.

⁴¹⁶ « La Fête de la Fédération », *La Révolution française dans le Châtillonnais*, n°24, art. cit., p. 65.

Révolution⁴¹⁷. Nicolas-Edmé Vieesse de Marmont fait profiter son jeune fils de ces nouvelles idées.

Mais quatre ans après, fin 1793, on suspecte ce même homme, le père du maréchal, d'être un ennemi de la Révolution. Les méfaits de la Terreur se font très tôt sentir dans la petite ville bourguignonne. Le père de Marmont est arrêté le 26 janvier 1794 jusqu'au mois de mai de la même année. Son oncle, Daniel Vivant Vieesse, est également écroué au Château de Dijon depuis le 22 octobre 1793 et se retrouve ainsi entre les mains du Comité de surveillance de la Commune. Le motif d'arrestation est le suivant :

« D'être cy-devant noble et suspecté de ne pas avoir constamment manifesté son attachement à la Révolution. »⁴¹⁸

Bien que ces histoires se terminent sans plus de conséquences – les autorités délivrent quelques mois plus tard un certificat de civisme au père de Marmont⁴¹⁹ – et grâce à la fourniture de documents prouvant la bonne foi des inculpés⁴²⁰, l'étonnement reste grand pour le jeune Marmont alors à l'Armée des Alpes et qui écrit depuis le camp de Saint-Ours dans une lettre à sa mère ces quelques mots :

« Je ne m'imaginai pas, ma tendre mère, que mon précieux père, dont l'attachement à la liberté s'est constamment manifesté depuis le commencement de la Révolution, peut être un instant seul suspecté. Si j'eus pu le croire, j'eus été dévoré des plus vives inquiétudes, mais heureusement que vous ne les avez fait naître à l'instant où vous les avez anéantis. Je jouis en pensant que l'on a été qu'égaré et que l'on a su dans la foule distinguer l'homme vertueux. L'homme a des principes dont les noms les plus vifs ont été toujours pour son pays. »⁴²¹

⁴¹⁷ Gustave LAPÉROUSE, *Histoire de Châtillon-sur-Seine, op. cit.*, Note de bas de page, p. 494. Le *Journal* entend, dans son annonce du 6 avril 1790, expliquer que les décrets de l'Assemblée nationale mais également les arrêtés du département de la Côte d'Or ainsi que ceux de la municipalité de Châtillon-sur-Seine apparaîtront dans ses colonnes. Sur la question statistique des journaux qui ont vu le jour depuis 1790 en France, nous renvoyons à la lecture du livre de Philippe BOURDIN et Jean-Luc CHAPPEY [dir.] , *Révoltes et révolutions en Europe et aux Amériques (1773-1802)*, Paris, Sedes, 2004, 400 p.

⁴¹⁸ FM-AMCS, Document 001-293 à 001-296.

⁴¹⁹ ADCO, E SUP 2083-4. 2 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier. *Pièces relatives à l'incarcération de Nicolas Edmé Vieesse de Marmont, à Châtillon, du 26 janvier au 25 septembre 1794, Extrait du Registre des délibérations du Conseil général de la commune de Châtillon-sur-Seine, le 1^{er} mai 1794*. Un certificat de civisme est accordé au citoyen Nicolas-Edme Vieesse Marmont.

⁴²⁰ ADCO, Documents personnels, Liasse 75, Cote 119. Il s'agit ici d'une demande d'attestation des faits concernant le citoyen Daniel Vivant Vieesse détenu au Château de Dijon pour « mesure de sureté générale. » Ce document est présent dans le Fonds Marmont à Châtillon-sur-Seine sous la Cote 001-406 à 001-407. Concernant le père de Marmont, Nicolas-Edme, voir ADCO, E SUP 2083-4. 2 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier. *Pièces relatives à l'incarcération de Nicolas Edmé Vieesse de Marmont, à Châtillon, du 26 janvier au 25 septembre 1794*, Attestation dans laquelle la municipalité de Châtillon atteste des faits suite au Document émanant de Nicolas-Edme Vieesse « aux citoyens composant la Société populaire de Châtillon-sur-Seine », le 12 avril 1794.

⁴²¹ FM-AMCS, Cote 011-044 et 011-045, Lettre de Marmont à sa mère, Camp de Saint-Ours, le 30 octobre 1793.

Dans la demande de remise en liberté des deux hommes et notamment celle de son oncle, on met en avant l'argument selon lequel « son neveu fils unique sert dans les armées de la République en qualité de capitaine d'artillerie et qu'il était au siège de Toulon »⁴²². Les principes de l'abolition des privilèges viennent expliquer cette arrestation du père. La Convention, dans ses décrets du 28 juillet 1793 et du 18 et 19 novembre (28 brumaire an II) de la même année, oblige les détenteurs de décorations de la royauté, comme celle connue sous le nom de Croix de Saint Louis, de les rapporter à la municipalité. On sait que le père de Marmont en était titulaire. Bien que s'en étant « défait » semble-t-il depuis 1792, cela ne constituait pas pour la municipalité une preuve suffisante car « n'ayant pas renvoyé à la croix dite de Saint-Louis »⁴²³.

Ces tribulations prennent fin le 21 septembre 1794 et le Comité de sureté générale et de surveillance de la Convention nationale écrit que « le citoyen Nicolas Viesse ancien militaire sera mis en liberté et le scellé levé chez eux »⁴²⁴. Des biographes comme Christophe Robert ont parlé, concernant le père d'Auguste-Frédéric-Louis Viesse de Marmont, d'une incarcération pour « spéculation illicite »⁴²⁵ « l'ayant de peu conduit au bourreau »⁴²⁶. Mais on ne trouve rien de cette accusation dans les documents d'incarcération. Reconnu libre en mai, il n'est libéré officiellement qu'en septembre.

Pourtant, la famille Viesse-Marmont semble sans réserve adhérer aux principes énoncés par les révolutionnaires. De Christen n'hésite pas à parler du père du maréchal comme « un patriote de 89 voulant la monarchie constitutionnelle »⁴²⁷. Le maréchal lui-même fait étalage dans ses *Mémoires* des convictions révolutionnaires qui animent son père. Le déclarant favorable à la Révolution, Marmont décrit un père actif lors des assemblées du baillage de la Montagne pour élire les députés aux États généraux afin notamment de « réprimer les écarts

⁴²² FM-AMCS, Cote 001-407. Également ADCO, E SUP 2083-4. 2 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier. *Pièces relatives à l'incarcération de Nicolas Edmé Viesse de Marmont, à Châtillon, du 26 janvier au 25 septembre 1794* où l'on trouve un document, daté du 11 février 1794 et écrit depuis la maison d'arrêt de Châtillon, dans lequel le père n'hésite pas à dire que son fils sert dans les troupes de la République et que ce dernier a « partagé la gloire d'arborer l'étendard tricolore ».

⁴²³ ADCO, E SUP 2083-4. 2 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier. *Pièces relatives à l'incarcération de Nicolas Edmé Viesse de Marmont, à Châtillon, du 26 janvier au 25 septembre 1794*. En réponse à cette accusation, les habitants de Sainte-Colombe viennent témoigner en faveur de Nicolas-Edme : « *Nous habitants de Sainte-Colombe soussignons [...] que cette omission ne pouvait le faire soupçonner avec fondement de manquer de civisme* ».

⁴²⁴ ADCO, E SUP 2083-4. 2 pièces, parchemin ; 36 pièces, papier. *Pièces relatives à l'incarcération de Nicolas Edmé Viesse de Marmont, à Châtillon, du 26 janvier au 25 septembre 1794*. Arrêté du Comité de Sureté générale, le 21 septembre 1794.

⁴²⁵ Christophe ROBERT, *Les Amours et les guerres du maréchal Marmont, op. cit.*, p. 34.

⁴²⁶ *Idem.*, p. 38.

⁴²⁷ FM-AMCS, Cote 001-004, Documents numérisés par Gilles Surirey, De CHRISTEN, *Biographie du maréchal Marmont*, (Sur la jeunesse ; manuscrit inachevé et inédit conservé dans le Fonds Marmont aux archives de Châtillon-sur-Seine intitulé *Manuscrit de Mr de Christen*) ou *Livre de raison sur la jeunesse de son fils, le futur maréchal, op. cit.*, p. 4.

scandaleux de la cour, de rétablir l'ordre dans l'administration et de rendre à la France sa puissance et sa considération ; tes étaient ses vœux, ses souhaits, ses espérances »⁴²⁸. Félix Laurent, lui, écrit :

« Déplorant les abus du régime, il fit tant pour le succès de la Révolution. »⁴²⁹

En 1793, Auguste-Frédéric-Louis a déjà 19 ans et depuis peu premier lieutenant. Mais quelle éducation et quelle formation ont permis à Auguste Marmont d'en arriver à servir efficacement et fièrement le jeune général ? Il est maintenant possible de consacrer une analyse à cette question.

Une éducation austère mais efficace

Malgré des sources minimales à ce sujet, il est possible de dresser l'éducation donnée à l'enfant qu'était Auguste-Frédéric-Louis. À l'instar d'un journal de bord, son père note consciencieusement la façon dont le fils s'approprie l'ensemble des enseignements dispensés. Une éducation spartiate mais forte efficace. La particularité du *Cahier relatif à mon fils* retranscrit par le dénommé De Christen, alors parent de la mère du maréchal, a été déjà soulignée. Ce document, intitulé *Livre de raison sur la jeunesse de son fils, le futur maréchal*, a l'avantage de mettre en relief l'évolution de l'enfant Auguste Marmont presque jour après jour. Félix Laurent, cité plus en amont, a procédé aussi à une étude minutieuse de cette éducation reçue par Auguste.

Soulignons tout d'abord un paradoxe étonnant. Le père de Marmont se situe entre deux façons bien précises d'éduquer son jeune fils. Entre procédé « ancien » et « développement personnel », cette formation permet de voir à quel point elle tente de lier deux façons de faire, deux visions radicalement opposées. Dans *l'Histoire de l'enseignement et de l'éducation de 1480 à 1789*, François Lebrun, Marc Venard et Jean Quéniart soulignent ces deux oppositions :

« L'image de l'enfance que le moyen-âge finissant lègue aux siècles suivants est profondément pessimiste et négative. L'enfant est jugé non en lui-même, mais d'après les critères qui servent à juger l'adulte qu'il n'est pas

⁴²⁸ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires de 1792 à 1841, op. cit.*, tome 1, p. 22.

⁴²⁹ Félix LAURENT, « L'éducation du maréchal Marmont d'après des documents inédits », *art. cit.*, p. 41.

encore. Le but de l'éducation est précisément d'accélérer cette évolution en contrecarrant les désirs naturellement mauvais de l'enfant en lui imposant, par la force, savoir et discipline. »⁴³⁰

Mais le père de Marmont s'attache à identifier chez son fils les qualités naissantes et concourt à assurer chez lui une certaine autonomie et une démarche intellectuelle. Cet intérêt du père pour le fils est représentatif du nouveau regard porté sur l'enfant à partir du milieu du XVIII^e siècle :

« Vint un moment – en gros à partir des années 1760 – où on s'interrogera sur les moyens de limiter la mortalité infantile, mais en même temps on découvrira peu à peu la spécificité de l'enfant. À partir du XVIII^e siècle, l'enfant commence à devenir l'objet d'une véritable prise de conscience et d'un investissement privilégié à la fois sentimental et matériel. À l'imprévoyance en matière de procréation succédera un malthusianisme calculateur et quasi ascétique puisqu'il répondra au désir d'assurer ici-bas un meilleur sort à des enfants moins nombreux⁴³¹, visions, toute terrestre, aux antipodes de la conception chrétienne, et qui ira de pair au XIX^e siècle avec la déchristianisation de la société. À la relative indifférence succédera, de la part des adultes, un intérêt passionné et une vigilance de tous les instants. »⁴³²

Le maréchal Marmont se souvient dans ses *Mémoires* qu'il fût l'objet de toute l'attention de son père. Fils unique, « j'ai été, j'en ai la conviction, depuis ma naissance, le grand intérêt de sa vie »⁴³³. Le père de Marmont suscite en effet des rencontres, des contacts voire même des chocs⁴³⁴. Philosophie des Lumières si chère au père, « les idées de liberté et de bonheur, ces deux maîtres mots de la seconde moitié du XVIII^e siècle, s'appliquent d'abord à l'éducation physique »⁴³⁵.

Une curiosité naturelle semble déjà animer le jeune garçon les yeux fixés sur les principaux secteurs d'activités de la ville. On sait que Marmont est un jeune enfant mature aux

⁴³⁰ François LEBRUN, Marc VENARD et Jean QUÉNIART, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation de 1480 à 1789, II, De Gutenberg aux Lumières, 1480-1789*, Paris, Perrin, Collection « Tempus », 2003, pp. 610-611.

⁴³¹ Ce qui est le cas pour le jeune Marmont dans la mesure où ses oncle et tante sont restés sans enfants et où sa sœur est morte très jeune à l'âge de huit ans.

⁴³² François LEBRUN, Marc VENARD et Jean QUÉNIART, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation de 1480 à 1789, II, De Gutenberg aux Lumières, 1480-1789, op. cit.*, pp. 616-618.

⁴³³ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires de 1792 à 1841, op. cit.*, tome 1, p. 8.

⁴³⁴ On sait que le père du futur maréchal éprouvât son fils notamment dans l'activité physique et les jeux d'équitation. Le maréchal ne disait-il pas à la page 11 du tome 1 de ses *Mémoires* : « Dès l'âge de neuf ans, il me soumit progressivement aux exercices les plus violents, et, à dater de cette époque jusqu'à mon départ de la maison paternelle, je ne crois pas qu'un seul jour se soit écoulé sans avoir été à la chasse depuis deux heures de l'après-midi jusqu'au soir : à douze ans je montais à cheval. »

⁴³⁵ François LEBRUN, Marc VENARD et Jean QUÉNIART, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation de 1480 à 1789, II, De Gutenberg aux Lumières, 1480-1789, op. cit.*, p. 624.

questions parfois troublantes et qui démontrent un goût pour les interrogations techniques. Ainsi, ce plaisir pour les objets techniques ne connaît pas de fin :

« Dès l'âge de 3 et 4 ans, son plus grand bonheur était de voir travailler un menuisier, un serrurier, un charpentier, un forgeron ou tel autre artisan. Il oubliait tout pour se satisfaire à cet égard et ce plaisir n'était pas celui d'un moment. Ses questions étaient incessantes et très souvent elles annonçaient du jugement. L'effet d'une roue, d'une grue, fixait son attention des heures entières et il concevait facilement par l'explication les raisons et l'ensemble de leur mouvement. »⁴³⁶

Marmont, alors âgé de six ans, se porte bien jusqu'en 1780. Mais à partir de cette date et jusqu'en 1783, Nicolas-Edmé Vieesse de Marmont, et cela est suffisamment important pour être souligné, craint pour la santé de son jeune garçon suite à une fièvre extrêmement violente et douloureuse. À quelles causes doit-on ce revirement de santé ? Certainement ceci renforcé par le régime dû à la femme de chambre de la tante du jeune garçon, Thérèse Vieesse de Marmont⁴³⁷. Sensible et perméable aux moindres maux, le jeune garçon se voit effectivement remis à cette femme de chambre dès que ce le père doit s'absenter⁴³⁸. Ce premier signe d'alarme a pour contexte l'absence d'un père parti suite à la mort de sa fille survenue en 1779⁴³⁹. Ce trou de mémoire est compréhensible dans la mesure où lorsque Marmont écrit, les faits ont déjà une cinquantaine d'années.

Après ce passage douloureux, l'instruction mise en place dès le milieu du mois de mai de l'année 1782⁴⁴⁰ par le père de Marmont est digne d'une formation militaire. Nourriture saine, exercice intellectuels et physiques puis jeux sont les cadres de cette éducation déjà à l'âge de huit ans. Malgré cela, le père consigne le moindre symptôme de l'enfant. Comment expliquer une telle concentration d'énergie sur un fils éveillé mais fragile ? Hormis le contexte évoqué plus haut sur l'idée qu'à partir des dernières décennies du XVIII^e siècle l'enfant devient le signe de toutes les attentions, le père semble vouloir préparer à tout prix le fils à la rudesse d'une vie encore incertaine. En effet, Marmont apparaît très tôt chétif et de constitution fragile. Le décès

⁴³⁶ FM-AMCS, Cote 001-007, De CHRISTEN, *Livre de raison sur la jeunesse de son fils, le futur maréchal*, op. cit., p. 7.

⁴³⁷ *Idem.*, Cote 001-006, p. 6.

⁴³⁸ Félix Laurent précise qu'à la suite de cela, c'est le prier Daniel, le frère de Nicolas Edme et dont l'oncle du jeune garçon, qui se chargera de veiller sur son fils dès qu'il devra s'absenter. Félix LAURENT, « L'éducation du maréchal Marmont d'après des documents inédits », *art. cit.*, p. 42.

⁴³⁹ FM-AMCS, Cote 001-006, De CHRISTEN, *Livre de raison sur la jeunesse de son fils, le futur maréchal*, op. cit., p. 6. Concernant le décès de sa jeune sœur, Marmont se trompe quand il dit qu'elle meurt à l'âge de douze ans. Elle décède bien à l'âge de huit ans et fut inhumée le 21 mars 1780. Voir FM-AMCS, Cote 001-361, Acte d'inhumation d'Alexandrine-Charlotte-Marguerite Marmont.

⁴⁴⁰ FM-AMCS, Cote 001-006, De CHRISTEN, *Livre de raison sur la jeunesse de son fils, le futur maréchal*, op. cit., p. 6.

de sa jeune fille explique également cet attachement ; peut-être aussi parce-que Marmont est le fils unique de toute une famille. Il s'agit certainement d'un mélange de toutes ces raisons. Mais Nicolas-Edmé parfois austère, « avare et rigide »⁴⁴¹, comme le décrira plus tard l'épouse du maréchal, n'est pas du genre à se laisser aller et impressionner. La bienveillance en effet n'empêche pas le courage d'autant plus qu'on ne pouvait soupçonner le jeune enfant d'un problème grave à la vue au point de la lui faire perdre à l'âge de huit ans. Le jeune garçon ne distinguant plus rien⁴⁴², « des mouvements désordonnés dans tout le visage se joignirent au regard louche. Le nez, la bouche, les joues, le menton étaient à chaque instant tirillés par des mouvements involontaires au point d'abandonner les leçons »⁴⁴³. De tels symptômes conduisent le père du jeune garçon à une surveillance de tous les instants et c'est ainsi que jusqu'à l'âge de partir de la maison, le père ne perd pas de vue le garçon un seul jour⁴⁴⁴.

Pourquoi se concentrer sur cette partie de la petite enfance de Marmont avec un certain détail ? Car elle montre en quoi la lutte du père en faveur de l'instruction du jeune homme ne connaît pas de limites et qu'elle aura des effets incalculables sur l'homme Auguste-Frédéric-Louis Viesse de Marmont à venir. Elle est même obsessionnelle à tel point que le garçon devient le cœur de cet amour paternel et que Marmont, alors au soir de sa vie, reconnaît tout devoir à ce cher père.

La petite enfance de Marmont semble donc problématique et concentrer tous les efforts du père. Nicolas-Edmé est certes acteur de cette éducation mais il n'en reste pas moins spectateur. Il laisse tout loisir au jeune garçon de parader lors de leurs ballades quasi-quotidiennes le laissant se familiariser avec un environnement propice à l'exploration de contrées sauvages. Les relations avec cette nature châillonaise, doublées de l'expérience de l'homme de terrain qu'est Nicolas-Edmé, permettent au jeune garçon de pouvoir bénéficier d'une instruction « sans failles ». On sait, de plus, que le jeune enfant pouvait être fort contrarié mais également contrariant. Le père décèle déjà chez le fils un certain orgueil. Il tente à plusieurs reprises de calmer ce défaut, en vain. Bien plus tard, Marmont fera les frais de cet orgueil, un orgueil qui viendra amplifier le mythe négatif autour du personnage. Mais le jeune garçon apprend déjà à se forger un caractère grâce à une éducation quasi-militaire.

⁴⁴¹ Lettre d'Hortense Perrégaux à son père le 4 prairial de la 6^e année. Jean L'HOMER, *Le banquier Perregaux et sa fille, la duchesse de Raguse, Nouvelle édition revue et augmentée*, Paris, Chez P. Cornuau, 1926, 154 p.

⁴⁴² Conséquence de la rougeole contactée par le jeune garçon. FM-AMCS, Cote 001-008, De CHRISTEN, *Livre de raison sur la jeunesse de son fils, le futur maréchal, op. cit.*, p. 8.

⁴⁴³ *Idem.*, pp. 9-10.

⁴⁴⁴ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires de 1792 à 1841, op. cit.*, tome 1, p. 10.

La préparation à cette robustesse souhaitée par Nicolas-Edmé trouve son origine dans l'extrême perméabilité aux douleurs dont souffre son jeune fils et dont le père s'inquiète vivement au point d'aller lui faire prendre les eaux lors de l'un de leurs nombreux voyages à Plombières en 1783, « dans celles de la source du crucifix »⁴⁴⁵. Des exercices d'endurance viennent aussi renforcer le jeune garçon.

« Ses forces (celles du jeune Marmont) ont constamment permis de longues promenades dans les montagnes, dans les chemins escarpés et difficiles par lesquels son père se plaisait à le faire passer, l'engageant sans cesse à en prendre de plus difficiles encore, à grimper sur des roches, sur des décombres, sur de vieux murs, à descendre et à monter sans suivre des chemins et dans des lieux difficiles. »⁴⁴⁶

C'est lors des moments de répit dans ses exercices auxquels le père soumet son fils que Nicolas-Edmé cherche à allier endurance et raisonnement :

« Toutes ses leçons se bornèrent à celles qui naissaient de la conversation à la promenade et dans le monde. Son père amenait des réflexions qu'il étendait autant qu'il était en lui. »⁴⁴⁷

Nicolas-Edmé, fidèle à la philosophie des Lumières, suit les « recommandations » de Jean-Jacques Rousseau, ce philosophe dont les œuvres ont marqué le père, afin de stimuler sa progéniture :

« N'épargnez rien pour leur élever l'âme ; faites-en vos égaux afin qu'ils le deviennent ; et, s'ils ne peuvent encore s'élever à vous, descendez à eux sans honte, sans scrupule. »⁴⁴⁸

C'est la voie que suit le Seigneur local, une proximité avec l'enfant dont beaucoup de villageois sont les témoins.

Dessin, violon, géométrie constituent également les premiers rudiments de l'enseignement dispensé au jeune Marmont. Ces matières artistiques ont marqué le jeune homme et ont eu une influence quant au rétablissement du défaut de positionnement de la plume que le jeune garçon avait eu :

⁴⁴⁵ FM-AMCS, Cote 001-019, De CHRISTEN, *Livre de raison sur la jeunesse de son fils, le futur maréchal*, op. cit., p. 19.

⁴⁴⁶ *Idem.*, Cote 001-020 à 001-021, pp. 20-21.

⁴⁴⁷ *Ibid.*, Cote 001-021, p. 21.

⁴⁴⁸ Jean-Jacques ROUSSEAU, *Émile ou de l'Éducation*, Paris, Flammarion, Collection « Garnier Flammarion », 1966, pp. 320-321.

« Dès ses premières leçons de dessin une facilité singulière se développait dans les mouvements de poignée ; il traçait ses cercles et ses ovales avec dextérité : ces mêmes mouvements si pénibles, si tardifs à ceux qui commencent le violon, lui ont été dans très peu de temps comme naturels. »⁴⁴⁹

La mémorisation des vers de Jean de Lafontaine grâce auxquels « Marmont pénétrera le génie et l'harmonie de la langue »⁴⁵⁰ fait également partie du programme scolaire mis en place par le père. Il souhaite faire des préceptes moraux un des éléments-clés de la formation du jeune homme, une mission quasi sacrée. Auguste dispose ainsi de tout ce que peut offrir l'éducation d'un homme de la petite noblesse mais malgré tout seigneur. Mais pas d'éducation parfaite sans précepteurs, privilège du petit Seigneur de Sainte-Colombe.

Un certain nombre de précepteurs défilent chez la famille Viesse pour enseigner le jeune garçon. Le précepteur est « chargé d'instruire et d'élever un jeune homme »⁴⁵¹ lit-on dans le *Dictionnaire universel Français et Latin* :

« Les grands Seigneurs donnent à leurs enfants des Gouverneurs et des Précepteurs. »⁴⁵²

Le père, Seigneur de Sainte-Colombe, ne déroge pas à la règle. Dans son enfance, Auguste contracte un autre défaut dans l'écriture et qui le poursuivra toute sa vie. Les précepteurs engagés n'ont pu totalement effacer ce problème. L'écriture exécration de Marmont, il faut le dire, trouve son origine justement dans une « mauvaise habitude » donnée par un de ses premiers précepteurs et perdue grâce au suivant. On peut lire :

« Son maître d'écriture lui fit perdre la vilaine habitude, que le premier lui avait fait contracter, d'écrire la main non appuyée. »⁴⁵³

Relativisons cette soi-disant guérison, Marmont portera toujours les stigmates de cette faiblesse :

⁴⁴⁹ FM-AMCS, Cote 001-011, De CHRISTEN, *Livre de raison sur la jeunesse de son fils, le futur maréchal*, op. cit., p. 11.

⁴⁵⁰ Félix LAURENT, « L'éducation du maréchal Marmont d'après des documents inédits », art. cit., p. 47.

⁴⁵¹ *Dictionnaire universel Français et Latin vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux*, Paris, Compagnie des Libraires associés, 1771, Volume 6, p. 953.

⁴⁵² *Idem*.

⁴⁵³ FM-AMCS, Cote 001-025, De CHRISTEN, *Livre de raison sur la jeunesse de son fils, le futur maréchal*, op. cit., p. 25.

« Avec les dispositions les plus marquées pour bien écrire, et ayant assez bien écrit durant dix-huit mois, son maître d'écriture lui laissa donner une telle position à sa plume que son écriture était misérable et que tous les soins pris pour rectifier cette position furent à peu près infructueux. »⁴⁵⁴

Plus tard, on reprochera au maréchal de ne pouvoir déchiffrer son écriture⁴⁵⁵. Pour tenter d'éviter toute incompréhension, Marmont disposera d'un secrétaire⁴⁵⁶ lors de la rédaction de ses rapports militaires et ses nombreuses lettres⁴⁵⁷. Conscient des défauts que peuvent avoir les précepteurs, Nicolas Edmé n'hésite donc pas à remercier ces derniers quand ils ne respectent pas ses hautes exigences.

Le premier précepteur du jeune garçon est donc très vite évincé car « il alliait le dessin bien formé d'éteindre dans l'enfant les sentiments de confiance dont il avait préparé le germe »⁴⁵⁸. Après cette expérience forte désastreuse, Nicolas-Edmé se tourne vers des prêtres ou abbés non parce qu'il estime la religion catholique bonne pour son fils mais parce qu'il croit que la rigueur imposée par de tels hommes aura quelques effets. Il se trompe puisque le premier de celui-ci, un jeune prêtre, un certain abbé Théroüane, ne semble guère représenter dignement la foi catholique et ses préceptes. Pire, il est un « dangereux exemple »⁴⁵⁹. Mais le père semble tout de même croire qu'il faille trouver un précepteur digne de ce nom dans la religion. Il finit par trouver un homme capable d'allier son travail accompli jusqu'à maintenant en la personne de l'abbé Patriat. Ce dernier rétablit la situation et le jeune garçon sous l'emprise des deux hommes trouve un équilibre. Mais l'oncle de Marmont a-t-il eu un rôle dans l'éducation du jeune garçon ? En effet, le père avait tout de même près de lui son frère, alors le prieur Daniel, abbé commendataire de l'abbaye de Notre-Dame de Clairlieu. Il semble que oui mais de façon marginale. Aussi peu ecclésiastique que possible, ce dernier, qui aime avec passion son neveu, parvient seulement à détendre une façon de faire du père qu'il jugeait bien trop ferme.

On voit donc bien le père se retourner vers la foi non par religiosité mais par une sorte d'intérêts car il trouve dans cette foi un aspect rigide qu'il faut absolument entretenir quand il s'agit de l'éducation de son jeune fils. À ce propos, le catéchisme ne se semble guère occuper une place de premier choix. Il n'occupait que les vendredi ou samedi. Mais on constate que le

⁴⁵⁴ *Idem.*, Cote 001-018, p. 18.

⁴⁵⁵ Célestin COURTOIS et Charles CROIX, *Pensées diverses, définitives, actuelles du maréchal Marmont*, Châtillon-sur-Seine, Massenet, 1934, p. 4. Les auteurs évoquent la correspondance entre Marmont et ses collègues de l'Académie des sciences dont un certain Proсны se plaint de ne pouvoir rien comprendre à l'écriture du maréchal.

⁴⁵⁶ Il s'agit notamment du secrétaire particulier de Marmont, M. de Guise.

⁴⁵⁷ Voir pour cela les nombreux rapports militaires à partir desquels on voit la nette différence entre le corps du document et la signature.

⁴⁵⁸ Félix LAURENT, « L'éducation du maréchal Marmont d'après des documents inédits », *art. cit.*, p. 44.

⁴⁵⁹ *Idem.*, p. 45.

père entretient une étrange relation que le XVIII^e siècle entend à la fois se centrer sur l'enfant et lié à l'instruction humaniste avec la tentative d'un enseignement dépassé où la progéniture doit être réprimée pour ses passions. On peut effectivement affirmer avec certitude que Nicolas-Edmé ne fût pas un fervent religieux. La place que prend l'éducation religieuse est mineure. Pour lui, il faut faire une distinction entre enseignement religieux et préceptes moraux. Ce sont sur ces derniers qu'il concentre ses efforts. Sans évoquer non plus une indifférence religieuse, il veut rendre cet enseignement religieux « facultatif ». Pourtant, dès 1783, Auguste, alors âgé de neuf ans, doit dès son réveil prononcer des prières. Dès la fin de la journée, il poursuit cela en faisant la demande de quelques catéchismes :

« Levé à sept heures du matin, puis ses prières... A six heures (du soir), plus de travail que quelques demandes de catéchismes qu'il apprendra. »⁴⁶⁰

Notons cette étrange particularité. Nous lisons :

« Plus de travail que quelques demandes de catéchismes qu'il apprendra... »

Et c'est là que nous relevons cette particularité :

« ...qu'il apprendra quand la promenade lui en laissera le temps. »

Après cela, inutile de préciser que l'éducation religieuse se situe aux confins des préoccupations du père.

Soulignons un dernier point. Dès 1784, Nicolas-Edmé change la donne dans son programme : latin, grammaire, histoire de France viennent s'ajouter au programme d'études. Pour le Seigneur de Saint-Colombe, l'étude de la langue constitue la première des éducations, vision « quasi-révolutionnaire » à l'époque et qui épouse parfaitement les idées novatrices de cette fin de XVIII^e siècle. Et c'est véritablement dès 1785 à l'âge de onze ans que le jeune garçon voit son programme de travail accaparé par l'apprentissage des vertus de la langue française. Mais Auguste n'oublie pas son amour des mathématiques et des sciences exactes

⁴⁶⁰ FM-AMCS, Cote 001-017, De CHRISTEN, *Livre de raison sur la jeunesse de son fils, le futur maréchal, op. cit.*, p. 17.

qu'il utilisera dans ces temps de loisir lorsqu'il deviendra général en chef de l'armée de Dalmatie en 1806 jusqu'en 1809⁴⁶¹.

Que dire du positionnement de la mère dans cette éducation du jeune garçon ? S'est-elle manifestée ? Aucune participation de la mère de Marmont n'est relatée dans ce *Livre de raison*. Elle paraît s'effacer devant le mari et ne jurer qu'en son nom. Lors de l'enfance de Marmont, « on peut supposer, avec grandes chances de raison, qu'elle exerça sur l'éducation de son enfant une influence à peu près nulle »⁴⁶². Toutefois, elle sait reconforter son fils lors de ses peines de cœur. Nicolas-Edmé tient donc le premier rôle dans l'éducation du fils car « le souci de suivre au plus près les évolutions des jeunes gens habite des pères davantage sollicités dans leur rôle d'éducateur »⁴⁶³.

Que retenir de ces premières années de l'enfance du futur Maréchal ? Que le comportement d'un père à la fois stoïque et aimant a eu raison de tous les maux et les souffrances endurés par le jeune garçon. À ce titre le père met toute son énergie, et c'est un argument de plus, à chercher non seulement à développer chez le jeune enfant sa curiosité mais également et surtout à endurcir son garçon et même parfois à le contraindre à entretenir le goût de l'effort, un goût de l'effort qui ne doit pas connaître de failles.

« Comme tous les jeunes nobles, Marmont eut un précepteur et donc ne suivit pas d'une manière assidue les cours du collège communal⁴⁶⁴ appelé alors l'Auditoire. »⁴⁶⁵

Mais il semble que le père souhaite que le jeune garçon se familiarise avec les autres. Cependant, Marmont ne suit pas ces cours avec une grande religiosité. C'est néanmoins au collège communal de Châtillon qu'il rencontre pour la première fois celui qui demeurera un ami jusqu'à l'empathie : Junot. « Une amitié si tendre attachait Junot à son ancien camarade de collège, son premier frère d'armes »⁴⁶⁶ peut-on lire dans les *Mémoires* de Madame la duchesse

⁴⁶¹ On sait que Marmont pratiquât avec fréquence et rigueur l'étude de divers procédés physique et chimique lorsque son emploi du temps le permettra lors de ses missions futures à l'étranger. Il bénéficiera d'ailleurs des conseils d'un certain Abbé Zelli et travaillera sur ces questions à hauteur de 10 heures par jour. Voir Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires de 1792 à 1841, op. cit.*, tome 3, p. 124.

⁴⁶² Félix LAURENT, « L'éducation du maréchal Marmont d'après des documents inédits », *art. cit.*, p. 41.

⁴⁶³ Anne VINCENT-BUFFAULT, *L'exercice de l'amitié, Pour une histoire des pratiques amicales aux XVIII^e et XIX^e siècles, op. cit.*, p. 163.

⁴⁶⁴ La création du Collège communal de Châtillon-sur-Seine date de 1624. Edme-Nicolas TRIDON, Abbé, *Notice archéologique et pittoresque sur Châtillon-sur-Seine*, Troyes, Chez Bouquot, Châtillon, Chez Chevallot et Chez Tagnot, 1847, p. 85.

⁴⁶⁵ Félix LAURENT, « L'éducation du maréchal Marmont d'après des documents inédits », *art. cit.*, p. 44.

⁴⁶⁶ Laure Junot d'ABRANTÈS, duchesse d', *Mémoires de madame la duchesse d'Abrantès, ou Souvenirs historiques sur Napoléon, la révolution, le directoire, le consulat, l'empire et la restauration*, Paris, Chez Ladvoat, volume 7, 1832, p. 244.

d'Abrantès. Junot commence ses études à Montbard et fait la connaissance de Marmont au collège de Châtillon-sur-Seine. Ainsi, le premier cercle d'amis ou d'intimes composé des deux premiers aides de camps à venir de Bonaparte trouve son origine dans ce lieu⁴⁶⁷ :

« La première phalange napoléonienne était en train de se constituer. »⁴⁶⁸

C'est « qu'à l'époque moderne, la mise au collège permet aux jeunes de contracter au plus tôt des liens sur lesquels ils pourront s'appuyer dans leur vie d'adulte »⁴⁶⁹. Nicolas-Edmé envoie donc son fils au collège de la commune pour prolonger son éducation. Sous la direction du principal, un certain Bizouard⁴⁷⁰, le jeune Marmont fait donc la connaissance de Jean-Andoche Junot, un garçon « aussi peu docile que lui »⁴⁷¹. Marmont laisse de plus un souvenir impérissable dans la mémoire d'un de ses professeurs, notamment dans celle de celui de troisième, un dénommé Joseph-Paul Alexandre Gironde :

« Il y eut pour élever des jeunes gens qui, depuis, ont fourni de brillantes carrières tels que Messieurs Junot et Marmont sans qu'il ne peut prononcer ce dernier nom sans rendre hommage à l'esprit et au cœur de ce Maréchal de consigner ici l'éclatant témoignage de sa reconnaissance. »⁴⁷²

Un premier élément commun ou pour le dire autrement un premier « effet-miroir » entre Marmont et Bonaparte, « l'aîné de cinq ans », peut être identifié. Ce dernier fit sa scolarité au collège de Brienne quelques années auparavant en compagnie notamment du cousin germain de Marmont, un certain chevalier Le Lieur de Ville-sur-Arce. Ce Chevalier Le Lieur s'avérera d'ailleurs décisif dans leur rencontre. Dans la scolarité des deux futurs compagnons d'armes, Marmont semble être un élève faible en latin mais excellent en mathématiques et qui a un goût prononcé pour les sciences exactes⁴⁷³. Bonaparte, très moyen en orthographe, excelle également

⁴⁶⁷ Joseph TURQUAN, *La générale Junot duchesse d'Abrantès (1784-1838) : d'après ses lettres, ses papiers et son "Journal intime" inédits*, Paris, Jules Tallandier, 1901, p. 56.

⁴⁶⁸ Jean-Luc GOURDIN, *L'ange gardien de Bonaparte: Le colonel Muiron, 1774-1796*, Paris, Pygmalion, 1996, p. 215.

⁴⁶⁹ Anne VINCENT-BUFFAULT, *L'exercice de l'amitié, Pour une histoire des pratiques amicales aux XVIII^e et XIX^e siècles, op. cit.*, p. 14.

⁴⁷⁰ Voir Raymond LAZAROTTI, « La longue histoire du collège Désiré Nisard à Châtillon-sur-Seine », *Pays de Bourgogne*, n°135, 1986.

⁴⁷¹ Maxime CORDIER, *Junot qui ne fut pas maréchal d'Empire*, Horvalth, 1986, 141 p.

⁴⁷² ADHM, Série F, Archives d'érudits, *Fonds Laloy*, Familles de Chaumont, de Langres et de la régions, (Gironde Joseph-Paul-Alexandre), F 715, *Famille Gironde, 3 pièces papier, (XIX^e siècle), Notices biographiques sur J-P-A Gironde, né à Mirbel le 29 janvier 1761, successivement professeur au collège de Châtillon-sur-Seine où il eut comme élève Junot et Marmont, vicaire de Saint-Loup, curé constitutionnel de Rouvres-sur-Aube, professeur à l'Ecole centrale du département de la Haute-Marne et enfin au collège royal de Nancy.*

⁴⁷³ Rappelons ici que le maréchal Marmont fût membre dès 1816 de l'Académie des sciences.

en mathématiques et on sait combien l'artillerie faisait usage de cette discipline ; les artilleurs sont en quelque sorte des mathématiciens à cette époque. Bourrienne, dans ses *Mémoires*, relate les capacités et les prédispositions du jeune corse dans cette matière :

Cependant, à travers son caractère pensif et réservé, on apercevait en lui une grande intelligence. Si les moines, bien minimes, auxquels étaient confiée l'éducation de la jeunesse, avaient eu le tact d'apprécier son organisation, s'ils avaient eu des professeurs plus forts en mathématiques, s'ils avaient pu nous donner une impulsion plus habile pour la chimie, la physique, l'astronomie, etc., je suis convaincu que Bonaparte aurait porté dans ces sciences toute l'investigation, tout le génie qu'on lui a connu dans une carrière, beaucoup plus brillante, il est vrai, mais beaucoup moins utile à l'humanité. »⁴⁷⁴

On se souvient que Marmont alors encore enfant montrait de l'intérêt pour les objets faisant usage de la mécanique et combien de manière précoce il poussa son jugement sur ces questions⁴⁷⁵ :

« Son maître de violon n'avait rien à lui reprocher et celui de trigonométrie s'en louait. »⁴⁷⁶

Sciences mathématiques et morale militaire seront les premiers liens des deux hommes tous deux artilleurs :

« Ils sont attirés tous l'un vers l'autre par de multiples affinités : mêmes origines nobles, même goût pour les mathématiques, même passion de l'armée et de la stratégie ; et aussi mêmes aspirations littéraires. »⁴⁷⁷

Mais Nicolas-Edmé décide d'adresser en 1791 aux soins des professeurs du collège de Dijon le jeune garçon en vue de la préparation au concours de l'École d'artillerie. Pensionnaire chez l'abbé Rousselot, chanoine de Saint-Jean, Auguste-Frédéric-Louis continue sa formation. Et c'est à partir d'ici que les « liens privilégiés » entre Marmont et Bonaparte voient le jour. En effet, Auxonne, garnison de Bonaparte, se trouve à côté de Dijon, ville dans laquelle le jeune Marmont vient pour achever sa formation scolaire. Elle est le lieu qui allait changer à tout jamais

⁴⁷⁴ Louis Antoine Fauvelet de BOURRIENNE, *Mémoires de M. de Bourrienne, ministre d'état: sur Napoléon, le directoire, le consulat, l'empire et la restauration*, op. cit., volume 1, p. 34.

⁴⁷⁵ FM-AMCS, Cote 001-021 et 001-022, De CHRISTEN, *Livre de raison sur la jeunesse de son fils, le futur maréchal*, op. cit., pp. 21-22.

⁴⁷⁶ *Idem.*, Cote 001-024, p. 24.

⁴⁷⁷ Pierre SAINT-MARC, *Le Maréchal Marmont, duc de Raguse, 1774-1852*, op. cit., p. 22. Voir également Louis CHARDIGNY qui évoque « un goût commun pour les sciences exactes, une affinité née de leur origine de petits nobles. », Louis CHARDIGNY, *Les Maréchaux de Napoléon*, Paris, Tallandier, Bibliothèque napoléonienne, 2003, p. 32.

le destin du jeune homme qu'était devenu Marmont ; des conformités de caractère et des indices de vertu chez l'un et l'autre qui sont en effet comparables.

Chapitre 2

À la recherche de la gloire

1792 fait date dans les annales de l'amitié. Sans être inscrite dans la pierre des monuments⁴⁷⁸, elle a de larges conséquences dans la suite des événements. Les deux hommes cultivent pendant de longues années une sorte de fraternité, une « fraternité des armes », passant leur temps à parler ensemble de stratégie. Mais faisant d'abord route à part et face à ses premières responsabilités d'homme d'armes destiné à diriger, Marmont prend confiance en lui. Elles le conduisent à franchir ses limites. Ces responsabilités, il compte les prendre déjà alors qu'il n'est qu'un militaire novice. Effectivement, le jeune soldat tend à gagner au plus vite ses galons. Il prend son destin en main et les initiatives qui lui permettront d'atteindre son objectif : l'estime publique⁴⁷⁹. L'ambition est donc un des moteurs qui anime le jeune soldat de la toute jeune, elle aussi, République.

La rencontre avec l'Histoire

« C'est pendant mon séjour à Dijon que je vis pour la première fois l'homme extraordinaire dont l'existence a pesé sur l'Europe et sur le monde d'une manière si prodigieuse, ce météore brillant. »⁴⁸⁰

Marmont n'omet évidemment pas de souligner cette rencontre avec le futur général Vendémiaire. Anne Vincent-Buffault rappelle à quel point les Mémoires constituent un support tout à fait adapté à ce genre de souvenir en expliquant que « le genre littéraire des Mémoires, comme d'ailleurs celui du roman de formation, ne fait jamais l'économie d'une scène cruciale, qu'on pourrait appeler la scène primitive de la socialisation de l'adolescent »⁴⁸¹.

⁴⁷⁸ Annie JOURDAN, « Bonaparte et Desaix, une amitié inscrite dans la pierre des monuments ? », *art. cit.*

⁴⁷⁹ FM-AMCS, Cote 011-025, Lettre d'Auguste Marmont à sa mère depuis le quartier général de Saint-Paul le 3 septembre 1793 dans laquelle Marmont dit : « Voyez ma tendre mère toujours votre fils digne de vos bontés, digne d'une récompense qu'il sait bien apprécier : l'estime publique ». Nous retrouvons cette volonté de « mériter cette estime publique » dans une lettre de Marmont adressée à Menou depuis Alexandrie le 12 novembre 1798. Voir Auguste-Frédéric-Louis Vieusse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 1, *Correspondance et documents relatifs au livre troisième*, pp. 424-426.

⁴⁸⁰ *Idem.*, tome 1, p. 16.

⁴⁸¹ Anne VINCENT-BUFFAULT, *L'exercice de l'amitié, Pour une histoire des pratiques amicales aux XVIII^e et XIX^e siècles, op. cit.*, p. 165.

Dans ce passage de ses *Mémoires* relatant ses premières sensations, ainsi s'exprime Marmont. La fortune allait bientôt lier les deux hommes. Quelles sont les conditions de cette rencontre ? Elles paraissent hasardeuses et sans réelle teneur. En compagnie de Bonaparte, le Chevalier Lelieur sur Arce, cousin germain de Marmont et Lieutenant au régiment d'artillerie caserné à Auxonne, vient parfois le recommander auprès de ses professeurs dijonnais. Un contexte anodin semble ainsi être celui des premiers liens entre le Châtillonnais et le Corse.

Ce Chevalier Lelieur sur Arce, qui est-il exactement ? Il est le neveu de « la citoyenne Viesse-Marmont, la mère du maréchal, dont le père est Seigneur de Ville-sur-Arce près Bar-sur-Seine »⁴⁸². Au collège de Brienne, le cousin de Marmont s'était tout simplement lié avec Bonaparte. Mais sans plus de récit de la part de Marmont sur cette rencontre, ce cousin apparaît comme le seul lien pouvant expliquer la naissance des premières relations entre les deux jeunes hommes. On note effectivement la présence du terme « incidemment » dans l'ouvrage de Pierre Saint-Marc faisant le récit de cette rencontre⁴⁸³. Ainsi, les adverbes « accessoirement » ou « accidentellement » semblent pouvoir être utilisés pour qualifier les conditions de ces premiers liens. De même dans ses *Notes sur mes rapports avec Napoléon*, Marmont ne relate pas beaucoup l'épisode dijonnais qui pourtant est un de ces moments décisifs dans l'histoire des rapports entre lui et Bonaparte. Il parle seulement « d'antécédents » pour évoquer cette première relation⁴⁸⁴. La rencontre entre les deux hommes se passe donc sans histoire et ne prédit en rien l'exceptionnel rapport à venir entre les deux hommes.

Pour revenir au parcours de Marmont dans ces années 1791-1792, Dijon n'était autre qu'un passage afin de pouvoir ressortir prêt et qualifié pour affronter l'examen à l'École d'artillerie de Metz où « quatre cents jeunes devaient se disputer quarante-deux places »⁴⁸⁵ :

« Dès décembre 1790, un décret de l'Assemblée nationale crée à Châlons-sur-Marne une école unique destinée à accueillir tous les élèves artilleurs, établie en août 1791. »⁴⁸⁶

Marmont reste muet sur l'épisode dijonnais mais on est tenté de croire qu'il fait le nécessaire afin de se préparer au mieux au futur concours grâce à un de ses professeurs de mathématiques :

⁴⁸² Charles-Paul LÉGER, *Histoire municipale de Châtillon-sur-Seine, avant et pendant la Révolution*, op. cit., note de bas de page 2, p. 415.

⁴⁸³ Pierre SAINT-MARC, *Le Maréchal Marmont, duc de Raguse, 1774-1852*, op. cit., p. 16.

⁴⁸⁴ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires*, op.cit., tome 6, p. 279.

⁴⁸⁵ Christophe ROBERT, *Les Amours et les guerres du maréchal Marmont*, op. cit., p. 17.

⁴⁸⁶ Jean-Claude CARON, *Les deux vies du général Foy*, op. cit., p. 71.

« M. Renaud, professeur de mathématiques distingué, me donna ses soins, et bientôt j'acquis l'instruction nécessaire pour me présenter à l'examen de l'artillerie ; il eut lieu enfin dans les premiers jours de janvier 1792. »⁴⁸⁷

Nous sommes donc en janvier 1792 et Marmont doit se diriger en Lorraine, cette même année où l'on voit s'écrouler la Monarchie. L'invasion des armées étrangères royalistes a conduit non seulement l'École d'artillerie de Metz, dans laquelle Marmont devait se rendre, à changer de lieu de séjour mais a « contraint les autorités à réduire à six mois la durée des études »⁴⁸⁸. Elle s'installe à Châlons-sur-Marne. La raison de ce transfert qui explique cette « retraite » de l'École à Châlons est donc celle de l'invasion des armées royalistes, plus exactement celles des troupes prussiennes, notamment en Lorraine et dans la Marne et qu'il fallait à tout prix contenir⁴⁸⁹. Rebroussant ainsi chemin, le père dépose son fils auprès de l'examineur de l'artillerie, un certain Laplace, dont le supérieur hiérarchique est le Comte d'Agout, alors commandant de l'École. Mais Auguste doute, Auguste bégaie, Auguste perd ses moyens. La figure imposante de l'examineur fait trembler le jeune homme. Il se ressaisit vite pour faire partie des quarante-deux élus. Admis vingtième, voilà le jeune Châtillonnais sous-lieutenant d'artillerie. L'École de Châlons fournit ainsi un certain nombre de grands noms militaires. En effet, après Junot rencontré au collège de Châtillon, le futur général Foy et le maréchal du palais à venir Duroc sont les autres grands compagnons qui viennent s'ajouter au cercle des amis de Marmont. Maximilien-Sébastien Foy est un des rares, en effet, à ne pas faire partie du cercle des inimitiés d'Auguste Marmont bien que « Napoléon ayant nommé Marmont au commandement de l'armée du Portugal en 1811, il fût son supérieur hiérarchique avec lequel les divergences dans la conduite de la guerre furent de plus en plus vives, attisées par la défaite »⁴⁹⁰. Marmont saluera tout de même sa bravoure. Cette marque d'estime est amplifiée paradoxalement lors de cette même campagne du Portugal⁴⁹¹.

L'épisode de la divergence politique qui semble animer l'École de Châlons permet pour la première fois d'entendre le jeune Auguste Marmont sur ses prétentions politiques voire royalistes. Ces divergences ont pour contexte la nouvelle de la déclaration de guerre de la

⁴⁸⁷ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 1, p. 16.

⁴⁸⁸ Jean-Claude CARON, *Les deux vies du général Foy, op. cit.*, p. 71.

⁴⁸⁹ Voir notamment ici Anne CRÉPIN, *Révolution et armée nouvelle en Seine-et-Marne (1791-1797)*, Paris, Éditions du CTHS, 2008, 463 p.

⁴⁹⁰ Jean-Claude CARON, *Les deux vies du général Foy, op. cit.*, p. 72.

⁴⁹¹ A.N, Fonds privés, *Fonds Joseph Bonaparte - 1546-1852*. Inventaire de la sous-série 381 AP 1, 381 AP 12, 381 AP 20, 381 AP 31, 381AP/20 : De Lannes à Mortier (1808-1812), Marmont, duc de Raguse, 20 juillet 1811-30 juillet 1812 (avec des minutes de lettres du roi Joseph, mai-août 1812). Lettres n°353 à 360 de Salamanque le 20 mai 1812 dans laquelle Marmont « doit défendre ce qu'a fait le général Foy ».

France à l'Autriche en avril 1792 et s'expliquent par la mésentente entre le commandant Agout et son adjoint le lieutenant Tardy de Montravel sur la question de l'émigration. Ce dernier décide de partir pour fuir vers l'étranger au sein de l'armée des Princes. L'émigration est une question épineuse en ces temps troublés et les élèves entrent en conflit. Le mémorialiste Châtillonnais parle à cette époque de « royalisme constitutionnel », ce deuxième groupe de l'École auquel il dit appartenir. N'allons pas voir ici les prémices d'un futur ralliement à la Monarchie en 1814. En effet, ce « royalisme constitutionnel » de 1814 était celui de ceux qui appuyaient la politique du Roi et se réclamaient de la Charte de 1814. Mais en 1791-1792, quelle est la teneur de ce royalisme constitutionnel ? Étienne Cabet revient sur cette répartition de la Constituante de 1791 où l'on retrouve les prétentions des tenants de cette option politique :

« L'Assemblée se partage alors en quatre partis tout nouveaux. 1° Les *Royalistes* ou la Droite, qui veulent toujours Louis XVI sans constitution ; 2° les *Républicains*, en petit nombre encore, qui ne veulent aucun Roi, mais la République avec une Constitution nouvelle ; 3° les *Royalistes-Constitutionnels*, qui veulent à tout prix conserver Louis XVI, sans jugement, avec la Constitution modifiée ou non modifiée ; 4° et les *Constitutionnels*, qui veulent conserver la Constitution et la Monarchie, avec le jugement de Louis XVI, son interdiction ou sa déchéance, et son remplacement constitutionnel par le Dauphin avec le Duc d'Orléans ou un autre pour Régent. »⁴⁹²

Les troubles se matérialisent, les langues se délient et Auguste Marmont, soupçonné d'entretenir des liens avec l'épouse d'un émigré, n'en est pas moins pris à partie. Son père, après avoir été mis au courant de ses relations avec la « femme charmante »⁴⁹³, convainc son fils de revenir à la raison. Le cœur meurtri de l'adolescent est soulagé encore une fois par ce père si raisonnable, si attentif et par « une mère qui rendit à son fils un certain équilibre »⁴⁹⁴. Retrouvant en effet une mère s'en étant allée prendre les eaux, le jeune Marmont regagne une certaine confiance. Entre amour et politique, cet épisode chalonnais est gravé dans la mémoire du personnage. On a dit que la « femme charmante » enfantât d'un petit garçon dont le père est le jeune homme. Cet enfant ne serait autre que l'éditeur Perrotin alors chargé de la publication des *Mémoires* de Marmont⁴⁹⁵. Mais pour reprendre l'expression de Jean-Claude Caron, il ne

⁴⁹² Étienne CABET, *Histoire populaire de la révolution française de 1789 à 1830 précédée d'une introduction contenant le précis de l'histoire des Français depuis leur origine jusqu'aux États-généraux*, op. cit., volume 2, p. 329.

⁴⁹³ Christophe Robert, *Les Amours et les guerres du maréchal Marmont*, op. cit., p. 20.

⁴⁹⁴ *Idem.*, p. 28.

⁴⁹⁵ Christophe Robert tente dans son livre, afin de vérifier l'hypothèse d'une paternité du maréchal, de procéder à une analyse des noms chalonnais pouvant se rapprocher le plus du nom de Marmont. Il déclare avoir trouvé, « en consultant les annuaires de la noblesse du temps », trois noms rappelant étrangement celui de Marmont à savoir Bourmont, Marmold et Barmont. L'éditeur des mémoires, nous le savons, est Perrotin. Christophe Robert, après enquête, retrouve la trace d'un « Barmont » dans le numérotage des rues de la ville de Paris sous le nom exact de

s'agit que d'une « littérature d'aventure » et aucun élément ne nous a permis d'étayer cette assertion.

Avant de recevoir sa première affection et d'entrer dans cette institution chalonnoise de « formation à la guerre », le 6 juillet 1790, un an auparavant, le Comte de Méhégan, maréchal de camp⁴⁹⁶, supplie le Ministre de bien vouloir accorder sa protection en attribuant à Marmont un poste « dans les troupes provinciales »⁴⁹⁷. En effet, on retrouve au Service Historique de la Défense un document dont l'intitulé est « Mémoires ». Dans ce dernier, Jacques-Antoine Thadée de Méhégan⁴⁹⁸ sollicite le Roi afin de lui attribuer un poste. Voyons comment il tente d'argumenter en faveur de son petit-fils :

« Il a l'honneur de supplier Monsieur le Comte de bien vouloir bien accorder un employ dans les troupes provinciales à son petit-fils, Auguste-Frédéric-Louis Viesse de Marmont, fils de messire de Marmont, ancien capitaine au Régiment du Hainault, chevalier de Saint-Louis. Ce jeune homme âgé de de 16 ans d'une figure très intéressante, très bien élevé, ayant des connaissances et de la fortune, était destiné à remplir une charge dans la robe mais il préfère de tout son cœur de donner des preuves de son zèle en servant militairement le Roy et l'état. Tous ses parents applaudissent à cette noble émulation et prennent la liberté Monsieur le Comte de vous supplier de vouloir bien le protéger. Méhégan ose se flatter que vous voudrez bien accorder la grâce qu'il sollicite en faveur de son petit-fils. Il en est d'avance pénétré de la plus vive et respectueuse reconnaissance. »⁴⁹⁹

« Perrotin de Barmont ». Ce dernier fut abbé, inscrit à l'Assemblée nationale et mort en émigration en 1795. L'auteur ne parle pas de preuves mais de « présomptions » d'autant plus qu'il pose la question de l'empressement du Général de la Rue, alors dépositaire des *Mémoires* de Marmont, à amener cette œuvre chez Perrotin et non chez un autre éditeur. Hypothèses, coïncidence ou concordance de noms, nous renvoyons à la lecture de cette enquête, Christophe ROBERT, *Les Amours et les guerres du maréchal Marmont*, *Ibid.*, pp. 20-24 et p.46. Pierre Saint-Marc fait part, quant à lui, de ceci : « D'après André Gavoty, il s'agissait de Mme Tarade de Marthemont dont le mari avait été lieutenant en second au régiment de Grenoble en garnison à Valence au cours de l'an 1788 », Pierre SAINT-MARC, *Le Maréchal Marmont, duc de Raguse, 1774-1852*, *op. cit.*, note de bas de page 1, p. 18. André Gavoty (1894-1966) fut journaliste littéraire à la *Revue des Deux Mondes*.

⁴⁹⁶ Le Comte de Méhégan (1719-1792) avait épousé la grand-mère maternelle de Marmont, Mme Chappron, alors veuve. Il recommanda donc son petit-fils par alliance dans les troupes provinciales, celles de Bourgogne.

⁴⁹⁷ SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22. Lettre du Comte de Méhégan au Ministre le 6 juillet 1790.

⁴⁹⁸ Sur ce Jacques-Antoine-Thadée de Méhégan., Voir Eustache-Marie-Pierre COURTIN, *Encyclopédie moderne, ou Dictionnaire des hommes et des choses, des sciences, des lettres et des arts, avec l'indication des ouvrages où les divers sujets sont développés et approfondis*, 2^e édition revue, corrigée et augmentée, À La Haye, Chez Th. Lejeune, 1829, volume 15, p. 409.

⁴⁹⁹ SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22. Dossier 2686, Mémoires de Jacques-Antoine Thadée de Méhégan. On retrouve noté au crayon à papier sur ce document l'information suivante : Méhégan, Maréchal de camp le 3 mars 1780. La plupart des ouvrages imprimés du XIX^e siècle parle plutôt de la date du 1^{er} mars 1780. Voir notamment *Collection générale des lois, proclamations, instructions et autres actes du pouvoir exécutif publiés par l'Assemblée nationale constituante et législative, depuis la convocation des États généraux jusqu'au 31 décembre 1791*, Décembre 1791, Supplément, Paris, Imprimerie nationale exécutive du Louvre, 1792, volume 7, p. 509. De même que Léon HENNET, *Les milices et les troupes provinciales*, Paris, Librairie militaire de L. Baudoin et Cie, 1884, p. 141.

Coïncidence ou non avec cette date du 6 juillet 1790, Marmont est affecté ce jour même au bataillon de garnison de Chartres comme sous-lieutenant. Mais il doit parfaire sa formation avant d'avoir le privilège de servir le Roi. Breveté de l'École de Châlons-sur-Marne le 10 mars 1792⁵⁰⁰, il reçoit l'ordre de rejoindre le premier régiment d'artillerie dont l'état-major se trouve à Metz sous le commandement du général en chef Bournonville dans l'Armée de Moselle. Élève sous-lieutenant, il fait sa première expérience au sein de l'artillerie de l'Armée des Alpes⁵⁰¹.

Des Alpes à Toulon : le soldat de la République

Marmont, jusqu'en 1799, fait l'objet de plusieurs affectations. Ses changements sont en effet nombreux. Précisément de 1790 à 1799, on ne compte pas moins de six armées qui sont la destination du jeune Châtillonnais : celle de Moselle, des Alpes, des Pyrénées, du Rhin, d'Italie et d'Orient. Dans cette première période, une parenthèse s'ouvre en 1793 pour être aux côtés de Bonaparte à Toulon. Mais à partir de 1796, il le retrouve pour ne plus le quitter. Une deuxième période, entre 1799 et 1809, vient garantir une place définitive dans les armées du Consulat et de l'Empire dans laquelle Marmont connaît l'apogée de sa carrière. Son rôle évolue pour devenir, au sein de cette décennie, administrateur. Cette rupture en 1809 consacre un troisième temps jusqu'en 1811 ; elle permet à Marmont en effet d'intégrer des fonctions d'une nouvelle dimension et voir se révéler chez lui des capacités de gestionnaire qu'on ne lui connaissait pas. Cette césure marque dans cette troisième époque une halte dans la carrière de Marmont. Un quatrième temps, de 1811 à 1814, consacre le retour à ses premières amours. En effet, jusqu'en 1814, Marmont retire constamment son épée du fourreau. Enfin, un cinquième et dernier temps démarre au cours de cette même année 1814 après avoir consommé la trahison puis en 1815 après avoir été rayé de la liste des maréchaux par Napoléon ; c'est une première disgrâce dans la carrière de Marmont. De plus, alors au service de Louis XVIII, fidèle au Roi même pendant les Cent jours et en charge à la Cour de ce dernier, il connaît une autre forme de disgrâce en 1817 pour finalement être reconduit et nommé Ministre d'État en novembre 1817. Sous le gouvernement de Charles X, ce cinquième et dernier temps laisse à Marmont la possibilité de faire usage de ses qualités diplomatiques bien que gouverneur de la première division militaire de Paris jusqu'au 30 juillet 1830, pendant la Monarchie de Juillet. Marmont

⁵⁰⁰ FM-AMCS, Cote 260, *Brevets*.

⁵⁰¹ FM-AMCS, Cote 260-031, *États de service*.

ne quitte donc jamais véritablement le métier de soldat. Ajoutons qu'il est au deuxième rang en termes de durée de maréchalat⁵⁰².

Avant d'intégrer l'Armée des Alpes sous les ordres de Kellermann⁵⁰³, depuis le camp de Tournoux qui ferme la Vallée de l'Arche⁵⁰⁴, Marmont est habité par une recherche continuelle : celle de la gloire et de l'honneur à tout prix. C'est dans l'intimité des échanges entre lui et ses parents que l'on s'initie au style du jeune Châtillonnais. Leur faisant partager ses « exploits » - le mot n'est pas faible – il les tient informés de son itinéraire guerrier.

Le jeune homme reçoit son baptême de feu au combat de Maison-Méane. Mais il est rapidement nommé lieutenant en second au 1^{er} régiment d'artillerie à pied le 1^{er} septembre 1792. Aucune correspondance en cette année 1792 n'a pu être retrouvée si tant est que Marmont ait écrit à ses parents. Cependant, dès 1793, on suit le parcours du jeune bourguignon qui d'ailleurs ne cache en rien ses prouesses. Donnant de la vigueur à ses exploits, il se félicite auprès de son père du rôle que la confiance de ses supérieurs lui a donné. Malheureusement pour le jeune garçon, les débuts militaires sont interrompus par un mal qui le poursuit et dont sa hiérarchie doit demander de fréquents arrêts. En effet, depuis sa nomination de lieutenant en second, il se voit atteint de fréquentes coliques néphrétiques qui l'indisposent. Un congé de quatre mois lui est donné avec « appointements »⁵⁰⁵. Sitôt remis, le Châtillonnais reprend du service pendant six mois avant d'être nommé Lieutenant en premier le 8 mars 1793. C'est ici que nous pouvons démarrer la lecture de parcours du jeune soldat.

Dans sa correspondance, il cristallise ces moments où ayant effleuré la mort, il goûte au métier d'artilleur. Depuis le Camp de Saint-Ours, il expérimente les risques du métier et explique le calme dont il a fait preuve à « l'une des trois affaires » dont une « fort chaude ». Il écrit en juillet 1793 :

« La première des trois affaires, celle du 18 juillet a été fort chaude. J'ai été dans le plus fort du feu et j'ose vous dire que j'ai été toujours de sang-froid. J'ai été assez heureux pour résister seul avec mes pièces à un ennemi supérieur en nombre et en artillerie. Un lieutenant-colonel du régiment d'Aquitaine, qui pouvait tout observer de la hauteur où il était placé, m'a dit à mon retour, en m'embrassant : « Vous nous aviez promis hier d'acquérir de la gloire, vous nous avez tenu parole. »⁵⁰⁶

⁵⁰² Jacques JOURQUIN, *Dictionnaire des maréchaux du Premier Empire*, op. cit., p. 45.

⁵⁰³ François-Étienne-Christophe Kellermann (1735-1820), duc de Valmy, nommé commandant en chef des armées des Alpes en mai 1793.

⁵⁰⁴ SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22. *États de service* de Marmont. Selon ce document, Marmont commande l'artillerie de la Vallée de l'Arche.

⁵⁰⁵ SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22. Le document n'est pas une lettre. L'intitulé est « Mémoire » émanant du service d'artillerie le 19 octobre 1792.

⁵⁰⁶ FM-AMCS, Cote 011-006 à 011-007, Lettre de Marmont à son père, Camp de Saint-Ours, le 21 juillet 1793.

Marmont, qui affirme ne tirer aucune vanité de cet épisode, n'hésite pas à montrer à un père si impatient de recevoir des nouvelles des exploits de son fils que son choix d'avoir voulu entrer dans le métier des armes est tout à fait justifié. De plus, il veut faire bonne figure devant ses chefs et pense même mériter les remarques les plus élogieuses. Les termes de « gloire » ou de « mérite » apparaissent dans cette dernière correspondance et le jeune Marmont se flatte d'avoir attiré l'attention de ses supérieurs. Mais déjà « commandant l'artillerie de deux camps distants d'environ une lieue », il pousse l'autosatisfaction jusqu'à « faire profiter du vieux commandant qui est ici des idées que je lui donne »⁵⁰⁷. Mais cette apparente vanité ne dissimule en rien les capacités du jeune lieutenant. Chargé en effet par le commandant de réaliser des ouvrages de fortification et de camps retranchés, Marmont se hâte à la tâche. Il signe même sa lettre « Viesse-Marmont, commandant de l'artillerie de Saint-Ours »⁵⁰⁸. Recevant également l'approbation des soldats en poste avec lui, il semble montrer des capacités à la direction de fortifications dont on retrouvera les qualités lors de son passage en Illyrie quand il sera promu général en chef de l'armée de Dalmatie⁵⁰⁹.

L'année 1793 est une année clé dans la formation du jeune soldat. Elle le conforte dans ses choix. De plus, Auguste semble avoir gagné la confiance non seulement de ses supérieurs mais également des hommes d'armes lui étant subordonnés. De place en place, pris souvent comme exemple, il se flatte de pouvoir dire qu'il est aimé de ses soldats au point d'avoir du mal à les quitter « mais toutes les considérations doivent sans doute l'emporter sur la peine de quitter des soldats que l'on couvait et dont on est aimé »⁵¹⁰.

Mais qu'en est-il de Bonaparte en ces temps-là ? Parallèlement à la carrière de Marmont, celle de Bonaparte a aussi évolué. Au régiment de la Fère depuis 1791, un des meilleurs de l'artillerie française, l'artilleur de Valence est premier lieutenant. Ses déplacements en Corse dans un bataillon des gardes nationaux d'Ajaccio le conduisent au grade de capitaine. Connaissant des déboires, juin 1793 marque définitivement la rupture avec son île natale. Et après s'être confié une mission à Avignon, Bonaparte rejoint son régiment à Nice. Toulon est sa prochaine destination, lieu d'une rencontre définitive en 1793. Marmont, qui de son côté a

⁵⁰⁷ FM-AMCS, Cote 011-001 à 011-004, Lettre de Marmont à sa mère, Camp de Saint-Ours, le 10 juillet 1793.

⁵⁰⁸ *Idem*.

⁵⁰⁹ On retrouve un certain nombre de projets de défense et de fortifications militaires par l'Administration française sous le commandement de Marmont, général en chef de l'Armée de Dalmatie depuis le 7 juillet 1806 puis Gouverneur général des Provinces illyriennes en octobre 1809. Voir Archives nationales de Croatie, Josip KOLANOVIĆ et Janez, ŠUMRADA [dir.], *Napoléon et son administration en Adriatique orientale et dans les Alpes de l'Est, 1806-1814, Guide des sources*, Zagreb, Éditions Archives nationales de Croatie, 2005, 1078 p.

⁵¹⁰ FM-AMCS, Cote 011-040 à 011-042, Lettre de Marmont à son père, Quartier général de Saint-Paul, le 18 octobre 1793.

gravi deux échelons, n'arrête pas pour autant de profiter de nouvelles responsabilités attristé qu'il était depuis qu'il avait appris depuis Montmédy l'exécution de Louis XVI.

Pendant ses périples, Auguste n'en oublie pas pour autant Châtillon. Quelques fois, il se laisse aller à quelques rêveries. En effet, un peu nostalgique, le jeune lieutenant et patriote écrit à sa mère, quelques semaines avant d'être réquisitionné à Toulon, ces mots :

« Je me suis laissé aller malgré moi ma tendre mère à de tristes réflexions. L'image de mon pays les fait naître et mon amour pour lui me les fait sentir vraiment. »⁵¹¹

La mélancolie du jeune homme de dix-neuf ans est pleinement ressentie par un cœur voué à défendre la patrie. Cependant, Auguste se remet vite au travail. Le général Gouvion l'envoie à la tête de cent hommes reconnaître la position des ennemis, ce même général qu'il revoit en 1795 et « que l'intérêt qu'il veut bien me porter est d'ailleurs un assez grand titre à ma reconnaissance »⁵¹². « Tirant vanité de cette preuve de force »⁵¹³, le jeune homme exécute l'ordre. Grim pant les plus hautes montagnes des Alpes, il note avec précision la position des ennemis et traverse les routes enneigées accompagné de ses hommes.

Une semaine après avoir écrit ses mots et pour la première fois, Marmont évoque Toulon. Il souhaite en faire le siège. La lettre qu'il adresse à son père à ce sujet est sans équivoque :

« Je serais fort content d'aller faire le siège de Toulon et de contribuer à la prise de cette place. C'est une chose importante pour un officier d'artillerie que de faire des sièges ; c'est là que l'on acquiert beaucoup, c'est là où on met en pratique mille principes qu'enseignent les livres, et qui ne forment l'homme instruit après qu'il les ait exécutés ; et je ferai le siège avec autant plus de plaisir qu'il y a apparence que la campagne prochaine dans le nord, ne sera pas pour nous une guerre de siège. »⁵¹⁴

Essentiellement active, cette correspondance de l'année 1793 montre l'attention que porte Marmont à ses parents. Les rassurant sans cesse, il fait part de ses exploits et se trouve ainsi conforté dans son choix du métier de soldat. La formation au commandement cette même année a été pour lui fructueuse. Le récit qu'il en fait, bien qu'il faille en relativiser les exploits,

⁵¹¹ FM-AMCS, Cote 011-028 à 011-030, Lettre de Marmont à sa mère, Quartier général de Saint-Paul, le 14 septembre 1793.

⁵¹² FM-AMCS, Cote 011-110 à 011-112, Lettre de Marmont à son père, le 21 janvier 1795.

⁵¹³ FM-AMCS, Cote 011-036 à 011-038, Lettre de Marmont à son père, Quartier général de Saint-Paul, le 11 octobre 1793.

⁵¹⁴ FM-AMCS, Cote 011-040 à 011-042, Lettre de Marmont à son père, Quartier général de Saint-Paul, le 18 octobre 1793.

n'en demeure pas moins pour l'historien une source permettant d'en lire les descriptions dont il peut se servir afin de suivre l'itinéraire du jeune soldat bourguignon. Auguste donne dans ses lettres quelques renseignements stratégiques dans un enthousiasme débordant quelques fois d'imprudence, « la censure ne semble pas avoir été, à cette époque, bien sévère »⁵¹⁵. Ainsi, en poste dans « l'épouvantable camp de Tournoux », – l'ordre lui étant parvenu le 5 novembre 1793 qu'il devait rejoindre Toulon – il va pouvoir penser à autre chose et cette nouvelle va se charger de dissiper ce moment de nostalgie. Le lien avec l'Histoire commence à se resserrer.

Bonaparte et Marmont à Toulon : une affection née sous le feu de l'ennemi

Le vœu de Marmont est exaucé. Pouvant s'exercer davantage dans l'artillerie, il peut se réjouir car cette nouvelle affectation le remplit de joie. C'est notamment dans cette contrée méditerranéenne que les premiers élans de solidarité entre Marmont et Bonaparte – sans oublier Junot – naissent.

La population révoltée de Toulon avait livré le 29 août 1793 la ville aux Britanniques, opposée qu'elle était à la Convention. C'est ainsi qu'Augustin Robespierre et Christophe Salicetti – un compatriote corse de Bonaparte - confient à ce dernier le commandement de l'artillerie avec le grade de chef de bataillon. Bonaparte et Marmont, que le corse a devancé à Toulon, se rencontrent pour la deuxième fois. C'est une rencontre déterminante.

Le 17 novembre 1793, Marmont part pour Toulon mais n'arrive que le 1^{er} décembre 1793⁵¹⁶ « après une route assez longue et assez pénible »⁵¹⁷. En effet, il est « chargé par le général du commandement d'un convoi d'artillerie fort considérable qui partait d'ici pour aller à Mont-Lion »⁵¹⁸. Confronté à une telle entreprise, il n'arrive ainsi à destination que deux semaines plus tard. Le jeune artilleur aurait souhaité une affectation qui le rapproche de ses parents. Mais pour faire des sièges, Auguste doit se sacrifier. Pour le moment, il exécute les

⁵¹⁵ Pierre SAINT-MARC, *Le Maréchal Marmont, duc de Raguse, 1774-1852, op. cit.*, p. 20.

⁵¹⁶ L'ensemble des biographies de Marmont donne la date du 2 décembre 1793 comme jour d'arrivée de Marmont à Toulon. Marmont précise également qu'il arrivât le 2 décembre. Cependant, quand il écrit la lettre adressée à ses parents signalant son arrivée à Toulon en date de ce même 2 décembre, il dit être arrivé « hier » soit le 1^{er} décembre 1793.

⁵¹⁷ FM-AMCS, Cote 011-051 à 011-054, Lettre de Marmont à son père, Ollioules, le 2 décembre 1793.

⁵¹⁸ FM-AMCS, Cote 011-048 à 011-050, Lettre de Marmont à sa mère, Quartier général de Saint-Paul, le 17 novembre 1793.

tâches qu'on lui ordonne de remplir sous le regard et le commandement de Dugommier, plus directement sous les ordres du général Delaborde.

Face aux ennemis aussi bien anglais, hollandais, espagnols, piémontais et napolitains, Marmont est immédiatement réquisitionné pour défendre la position gagnée par les français avant son arrivée :

« Nos troupes animées du feu du patriotisme les ont chargés avec vigueur et ont tué beaucoup d'entre eux. »⁵¹⁹

Il résume les forces en présence et parle de 50 000 français contre 80 000 ennemis⁵²⁰. L'objectif est d'obliger l'ennemi à quitter « les belles et bonnes redoutes construites par l'ennemi ». Celle du « Petit-Gibraltar » est centrale. Le convoi de Marmont arrivé quelques jours plutôt permet à Bonaparte de compter sur davantage de batteries, « deux pièces de vingt-quatre »⁵²¹. Outre dans ses lettres qu'il adresse à ses parents, il consacre un certain nombre de pages au siège de Toulon qui permettent de voir le regard qu'il porte sur ces événements. Ne pouvant éluder son point de vue, nous jetons le coup d'œil sur son récit. Deux jours après la tentative des Britanniques de s'emparer des batteries de la Convention⁵²², il livre la suite de son récit :

« Deux jours après cette action, j'arrivai à Ollioules avec deux compagnies d'artillerie. Bonaparte se souvint de moi, et, en peu de jours, il remarqua mon zèle, le mit souvent à l'épreuve, et ainsi comblait mes vœux. On écrasa de feux la redoute anglaise, que les soldats avaient surnommé le Petit-Gibraltar, et, le 25 frimaire (17 décembre), l'ordre fut donné de l'enlever. Trois colonnes, formées pour l'attaquer de vive force, avaient chacune en tête un détachement d'artillerie, avec un officier choisi, pour reprendre possession des pièces de la redoute et les faire servir à sa défense aussitôt qu'elle serait en notre pouvoir. »⁵²³

C'est ainsi qu'au cœur de l'action, Bonaparte lui confie le commandement d'une des redoutes qu'il a contribué à conquérir. Pendant trois jours, Marmont n'aura de cesse d'en faire le siège en activant sur elle le feu de toutes ses pièces. C'est « l'artillerie de siège » qui est employée ici et dont il explique qu'elle est une des « espèces » de l'artillerie⁵²⁴. Une fois

⁵¹⁹ FM-AMCS, Cote 011-051 à 011-054, Lettre de Marmont à son père, Ollioules, le 2 décembre 1793.

⁵²⁰ *Idem*.

⁵²¹ FM-AMCS, Côte 271. *Siège de Toulon, États des pièces en batterie*.

⁵²² FM-AMCS, Côte 271. La batterie de la Convention était dotée de 7 pièces de 24 et 2 obusiers de 6 pouces.

⁵²³ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 1, pp. 41-42.

⁵²⁴ Auguste-Frédéric-Louis Viesse de MARMONT, *De l'Esprit des Institutions militaires*, Paris, J. Dumaine, Librairie militaire, 1845, pp. 68-69.

conquise, il reçoit l'ordre de commander l'artillerie de cette redoute. Après cet épisode – en compagnie d'autres camarades bourguignons – à la fin duquel grâce à Bonaparte et Dugommier l'amiral Hood donne l'ordre de se retirer au capitaine Sidney Smith, Marmont dépeint la situation catastrophique de la ville et les conséquences engendrées par l'exercice de la trahison dont se sont employées entre eux les toulonnais. Dans une confusion totale - les ennemis de la République ayant été dénoncés – il s'emploie à faire épargner qui il peut, de même que Bonaparte semble « user de son influence pour sauver quelques condamnés »⁵²⁵. Mais la situation le dépasse et il ne peut que constater les méfaits de la guerre. Il relate cet épisode à ses parents. Après avoir goûté avec énergie au métier d'artilleur, il s'insurge de ce que la ville présente comme scènes d'abomination car « Toulon n'offre pas maintenant mon tendre père un spectacle bien amusant. Les deux tiers des habitants sont partis ; et quoi qu'il en reste un petit nombre, il y en avait encore parmi beaucoup de coupables car il y a eu bien des exécutions »⁵²⁶.

Dans l'artillerie, les promotions sont plus rapides que dans l'infanterie et Marmont reçoit le grade de capitaine le 12 décembre 1793. Mais il appartient encore à l'armée des Pyrénées. Il ne compte pas la rejoindre. Il décèle en effet l'opportunité d'être à l'ombre de Napoléon. Il s'exprime clairement à ce sujet :

« Mon rang m'avait porté au grade de capitaine ; mais ma compagnie était employée à l'armée des Pyrénées occidentales. Cette armée était obscure ; on espérait au contraire, agir offensivement sur la frontière d'Italie. Je désirais, d'ailleurs, ne pas me séparer d'un homme qui me paraissait appelé à de grandes destinées, et un arrêté des représentants me retint à l'armée ou j'étais depuis le siège de Toulon, pour cause d'utilité publique. »⁵²⁷

À la lecture de ce passage des *Mémoires* du maréchal, on voit bien que le souvenir relayé dans l'œuvre posthume de Marmont fait part de cette amitié de jeunesse qui est un de ces « temps forts de la formation et de la personnalité »⁵²⁸. Ainsi, Marmont retrouve Bonaparte. En effet, la vie militaire est propice à ce genre de retrouvailles. Ils luttent ensemble, établissent des liens et la morale militaire se charge de les cimenter. Cette morale militaire, Auguste en fait part à ses parents dans une lettre du 26 décembre 1793. Il avait souligné l'incomparable esprit du soldat français :

⁵²⁵ Natalie PETITEAU, *Napoléon Bonaparte, la nation incarnée*, Paris, Armand Colin, 2015, p. 55.

⁵²⁶ FM-AMCS, Cote 011-060 à 011-062, Lettre de Marmont à son père, Port de la Montagne, le 14 janvier 1794.

⁵²⁷ Auguste-Frédéric-Louis Vieusse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 1, p. 47.

⁵²⁸ Anne VINCENT-BUFFAULT, *L'exercice de l'amitié, Pour une histoire des pratiques amicales aux XVIII^e et XIX^e siècles, op. cit.*, p. 15.

« Plus j’observe l’esprit de nos soldats, plus je vois celui de nos ennemis, plus je vois la supériorité du caractère français. Il y a du plaisir à voir nos compatriotes braver les dangers et courir à la gloire avec autant d’enthousiasme. »⁵²⁹

Marmont se voit confier une autre mission. Il est chargé de l’inspection des îles d’Hyères et de Golfe Juan, Golfe Juan, lieu où quelques années plus tard la rupture entre les deux hommes allait être consommée, Golfe Juan « où devaient, plus tard, se passer de si grands événements »⁵³⁰.

Dans cette nouvelle fonction⁵³¹, il éprouve le métier de corsaire, comme il le dit lui-même, et le 25 janvier 1794 les travaux du bourguignon portent leurs fruits car « les anglais nous ont enfin abandonné. Ils ont quitté la baie d’Hyères qui est un des plus beaux mouillages »⁵³². « Ayant fait la guerre de toutes les manières »⁵³³, Auguste tire profit de tout ce que peut offrir le métier d’artilleur.

Au cours des mois d’avril et mai 1794, il se trouve à l’expédition d’Oneille et Saorgio aux prises de Loano. Il embarque pour une expédition maritime. Oneille, que Marmont décrit comme « une ville assez jolie »⁵³⁴, coupe la République de Gênes en deux parties. Le Roi de Sardaigne met un point d’honneur à entretenir des corsaires et ainsi compromet le commerce français. L’ordre est donc de s’emparer du point à partir duquel les méfaits naissent. De plus, cette ville est le lieu de communication entre Piémontais et Anglais. L’ordre est donc donné de mettre un terme à cette conjonction. Comme dans l’armée de Tournoux, il se charge de prendre des renseignements sur les forces en présence et sur les dispositions de ces dernières. Après avoir lancé l’offensive, les Français écrasent la résistance. Elle ne dure pas et « les ennemis nous laissèrent les maîtres d’Oneille »⁵³⁵.

⁵²⁹ FM-AMCS, Cote 011-055 à 011-058, Lettre de Marmont à ses parents, Toulon, le 26 décembre 1793. Justement, en date du 26 décembre 1793 dans le Fonds Marmont, un document sous la Cote 271-001, *Siège de Toulon*, semble revenir sur le siège de Toulon. En date donc du 6 Nivôse an 2 de la République, cette archive intitulée « Prise de Toulon » est un rapport entendant « redresser l’opinion publique ». Il s’agit d’un court mémoire dont l’origine semble incertaine. Elle semble émaner du général en chef de l’armée chargée du siège de Toulon, à savoir Dugommier. Mais il est possible de penser qu’elle émane de Bonaparte. En effet l’ancien archiviste a cru bon de préciser que « tous les faits précisent que ce rapport ait été fait par le général Bonaparte ». Sans plus de précisions, les informations issues de ce document ne présentent qu’un intérêt indirect pour notre sujet mais suffisamment important pour être souligné ici.

⁵³⁰ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 1, p. 47.

⁵³¹ FM-AMCS, Cote 271-001, *Siège de Toulon, Rapport du Capitaine Marmont sur la défense de la Côte et des îles d’Hyères*.

⁵³² FM-AMCS, Cote 011-060 à 011-062, Lettre de Marmont à son père, Port de la Montagne, le 25 janvier 1794.

⁵³³ FM-AMCS, Cote 011-065 à 011-068, Lettre de Marmont à sa mère, Port de la Montagne, le 12 février 1794.

⁵³⁴ FM-AMCS, Cote 011-074 à 011-076, Lettre de Marmont à son père, Oneglio, le 12 avril 1794.

⁵³⁵ *Idem*.

Marmont aime l'armée d'Italie et il ne veut pas rejoindre sa compagnie située à Bayonne. De plus, on ne veut pas le voir partir :

« Le Général Commandant en Chef l'Artillerie de l'Armée d'Italie certifie que le citoyen Marmont, Capitaine d'artillerie au premier régiment a servi à l'armée d'Italie depuis le dix frimaire de l'an 2 de la République, qu'il a contribué par son activité, son dévouement et ses services à la prise de Toulon, de Saorgio, d'Orméa, d'Oneille et de Loano. Que ses camarades le voient partir avec regret d'une armée où il s'était rendu utile. » Signé Buonaparte...⁵³⁶

Mais Toulon ne se résume pas à un siège. Elle est l'élément définitivement déterminant dans les liens entre les deux artilleurs. Elle est l'occasion de mesurer le degré d'attachement entre les deux hommes.

En effet, un épisode vient éprouver les sentiments que l'un et l'autre se portent. Après la chute de Robespierre, le jeune Corse, alors en lien avec les deux frères du même nom, est soupçonné dans un premier temps et arrêté dans un second. Le contexte de ces années 1793-1794 était fort troublé. En cette fin d'année 1793 et début d'année 1794, les « moments les plus dramatiques de la Révolution »⁵³⁷ se déroulent. Après la Terreur, une autre s'installe et devient celle qui fait craindre la fin de Bonaparte. Ce dernier, ayant défendu par les armes les droits de la République, figure sur la liste des ennemis. Éloigné des intrigues de Paris et « déconnecté des remous politiques qui touchent la Convention »⁵³⁸, il se voit ainsi nommément désigné. Pourtant « le siège de Toulon et la dispersion des armées « fédéralistes », ainsi que les premières victoires autour de Lyon et la vallée du Rhône arrivent à point pour conforter le Comité de salut public »⁵³⁹.

Les effets collatéraux de l'arrestation et de l'exécution des deux Robespierre résonnent donc jusqu'en Méditerranée et heurtent Bonaparte. Le thème de la corruption entre autres est avancé dans l'arrestation du général artilleur. Première alerte, Bonaparte est suspendu de ses fonctions. Corrompu et traître, les qualificatifs ne manquent pas pour justifier l'arrestation du jeune Corse. Comment tirer le jeune ami de cette affaire dont l'appel au Comité était synonyme de Tribunal révolutionnaire et d'exécution ? Marmont ainsi que Junot concourent à échafauder

⁵³⁶ADHM, Série Fi, *Documents figurés entrés par voie extraordinaire*, 7 Fi – *Plaques photographiques déposées par les Révérends Pères Capucins : vues de la Haute-Marne*, 7 Fi 131, *État des services du capitaine d'artillerie Marmont, ayant combattu notamment au siège de Toulon, signé Bonaparte (entre autres) le 3 brumaire an III, 30 octobre 1794.*

⁵³⁷ Jean-Clément MARTIN, *Robespierre. La fabrication d'un monstre*, op. cit., p. 246.

⁵³⁸ Natalie PETITEAU, *Napoléon Bonaparte, la nation incarnée*, op. cit., p. 57.

⁵³⁹ Jean-Clément MARTIN, *Robespierre. La fabrication d'un monstre*, op. cit., p. 227.

un plan. Ainsi, « la notion de patrie, de carrière et de famille s’effaçait »⁵⁴⁰. Le plan est fort simple : s’emparer des gendarmes chargés de la surveillance du général, les tuer et fuir du côté de Gênes. Rien de moins. Marmont aurait pu, si le plan échouait, y perdre plus que sa réputation, sa vie. Ainsi, « l’amitié adolescente a le goût des extrêmes (jusqu’à flirter avec le suicide et la folie) et des alliances indestructibles. Elle cultive des rituelles, créant un événement fondateur : serment, pacte « à la vie à la mort », qui scelle une relation qui se veut irrévocable »⁵⁴¹. Les uns se sentant responsables de l’autre, les derniers mois à combattre ensemble pourraient justifier ce dicton de Victor Hugo « Responsabilité entraîne solidarité ». Cependant, les deux bourguignons n’ont pas le loisir de mettre en pratique leur plan machiavélique. Salicetti se charge de rendre la liberté à son compatriote corse.

Au terme donc de cet épisode toulonnais de plusieurs mois, les connections déjà solides entre les deux hommes vont donner naissance à des liens interpersonnels encore plus forts et puissamment durables. Ce pacte est davantage celui « d’un enchevêtrement de contrats, de serments, d’émotions, d’identifications, et d’autres liens primaires qui constituent le nous »⁵⁴². Bonaparte est touché de cet élan d’amitié et surtout de générosité. Il voit quelle place il tend à occuper dans le cœur des deux bourguignons. Marmont a donc fait le libre choix de nouer des liens avec son général. Gérard Moser explique cette question de l’implication affective :

« Toute relation interpersonnelle suppose une certaine continuité des interactions successives. Chaque interaction est affectée par les interactions passées et affecte à son tour les interactions futures. De même, la relation suppose un potentiel d’interactions, même si les protagonistes ne se voient que rarement ou pas du tout. En effet, chaque partenaire dans une relation ne se réfère pas uniquement aux interactions effectives mais également à ce qu’il ressent et projette dans cette relation. Cela signifie, en d’autres termes, qu’un individu se réfère aussi bien aux interactions qui ont effectivement eu lieu, qu’aux interactions qui pourraient avoir lieu. »⁵⁴³

Quelques semaines plus tard, Marmont reçoit une bonne nouvelle. Son père n’est plus soupçonné. Son patriotisme a été démontré et Marmont se félicite de cette nouvelle⁵⁴⁴. « Eprouvant des sensations bien vives »⁵⁴⁵, Auguste voit que les deux hommes qui comptent le plus dans sa vie retrouvent la liberté.

⁵⁴⁰ Pierre SAINT-MARC, *Le Maréchal Marmont, duc de Raguse, 1774-1852, op. cit.*, p. 35.

⁵⁴¹ Anne VINCENT-BUFFAULT, *L’exercice de l’amitié, Pour une histoire des pratiques amicales aux XVIII^e et XIX^e siècles, op. cit.*, p. 174.

⁵⁴² Sébastien SCHEHR, *Traîtres et trahisons de l’Antiquité à nos jours, op. cit.*, p. 46.

⁵⁴³ Gabriel MOSER, *Les relations interpersonnelles*, Paris, PUF, 1994, p. 17.

⁵⁴⁴ FM-AMCS, Cote 011-078 à 011-080, Lettre de Marmont à son père, Nice, le 16 mai 1794.

⁵⁴⁵ FM-AMCS, Cote 011-082, Lettre de Marmont à son père, Antibes, le 31 mai 1794.

Mais l'activité militaire reprend et les deux artilleurs se préparent à une nouvelle expédition maritime. En effet, « la brillante expédition du Piémont momentanément abandonnée ou remise à quelques temps »⁵⁴⁶ a repris de plus belle. Et le 22 septembre 1794, Marmont peut écrire que « l'armée est en marche »⁵⁴⁷, lui étant employé à l'équipage du siège. Mais ce projet est prématurément stoppé, car « personne n'augurait bien de l'entreprise »⁵⁴⁸.

À Nice et à Antibes, l'avenir d'Auguste paraît bien sombre et sans éclat. Bonaparte est réquisitionné dans l'Armée de l'Ouest, et c'est une véritable fatalité pour son ami. Mais le Châtillonnais n'en a pas fini avec la gloire. Elle l'habite, lui qui jouit « d'une brillante santé »⁵⁴⁹.

Un apprentissage en solitaire, Marmont dans l'armée du Rhin : grandir en capacités

Durant le mois d'avril 1795, un événement se produit. Bonaparte, ayant été affecté à l'Armée de l'Ouest, souhaite appeler auprès de lui Marmont. Ce dernier « accueille sa demande avec transport »⁵⁵⁰ d'autant plus qu'il peut aller embrasser ses parents et passer quinze jours auprès d'eux. C'est dans cette dernière lettre du 17 avril 1795 qu'Auguste évoque pour la première fois le nom de Bonaparte. Il change donc d'armée sans ordre officiel. En effet, après être resté à l'armée d'Italie, Marmont aurait dû rejoindre sa compagnie à Bayonne. Mais il ne cherche pas à la retrouver de même que Bonaparte est prêt à refuser le commandement d'une brigade d'infanterie dans cette armée de l'Ouest. Ce dernier s'en va à Paris sans oublier de passer chez la famille de son ami à Châtillon-sur-Seine⁵⁵¹. Auguste devance ainsi Bonaparte dans la petite bourgade et les deux hommes sont comme des frères dans le foyer des Viesses-Marmont. En effet, « entre l'intensité des relations familiales et celle des amitiés, il n'existe pas vraiment de ruptures. L'ami devient le frère ou la sœur que l'on se choisit »⁵⁵².

Dans le repos, les deux amis reprennent les forces nécessaires au métier de soldat. Le père de Marmont reçoit avec enthousiasme Bonaparte, ravi que son fils puisse lier amitié avec un général bien que la renommée de ce dernier ne retentisse pas encore jusqu'aux confins de la

⁵⁴⁶ FM-AMCS, Cote 011-088 à 011-089, Lettre de Marmont à son père, Nice, le 9 août 1794.

⁵⁴⁷ FM-AMCS, Cote 011-093 à 011-094, Lettre de Marmont à sa mère, Antibes, le 22 septembre 1794.

⁵⁴⁸ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 1, p. 58.

⁵⁴⁹ FM-AMCS, Cote 011-099 à 011-100, Lettre de Marmont à sa mère, Antibes, le 11 octobre 1794.

⁵⁵⁰ FM-AMCS, Cote 011-135 à 011-136, Lettre de Marmont à sa mère, Marseille, le 17 avril 1795.

⁵⁵¹ Dans cette même lettre le 17 avril 1795, Marmont écrit : « Il (Bonaparte) passera peut-être par Châtillon et m'y prendre ou bien je le joindrai à Paris ». *Idem.*, Lettre de Marmont à sa mère, Marseille, le 17 avril 1795.

⁵⁵² Anne VINCENT-BUFFAULT, *L'exercice de l'amitié, Pour une histoire des pratiques amicales aux XVIII^e et XIX^e siècles, op. cit.*, p. 161.

Bourgogne. Nicolas Edmé Vieesse accueille le jeune corse « qui, pour prouver qu'il n'était pas aussi avare que son fils le disait en plaisantant, fit entretenir constamment du feu dans toutes les cheminées de son château »⁵⁵³. Comment Napoléon au soir de sa vie a-t-il jugé cet accueil ? Dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, on note ceci :

« Napoléon racontait, qu'en 1794, revenant de l'armée de Nice à Paris, le château du père se trouvait près de sa route ; il s'y arrêta et y fut magnifiquement traité, commençant déjà à avoir une certaine réputation. Ce père, du dire de son propre fils, était un véritable avare ; mais il avait à cœur de bien traiter son hôte, qui avait eu tant de bonté pour son fils, et il le fit à la façon fastueuse des avares : il voulait qu'on jetât tout par les fenêtres ; on était en Juillet ou Août, et il ordonna dans toutes les chambres des feux à étouffer. « Ce trait » terminait Napoléon, « eut été accueilli par Molière ». »⁵⁵⁴

Savourant l'air pur de Châtillon, les deux hommes n'en éprouvent pas moins le besoin de rencontrer la bonne société bourguignonne. Mieux, la noblesse châtillonnaise. C'est dans la ville natale du maréchal que Bonaparte rencontre pour la première fois Victorine de Chastenay dont la famille est en relation avec la famille Vieesse-Marmont. Cette entrevue est relatée à de nombreuses reprises⁵⁵⁵. Mais le séjour n'est que de quelques jours. Marmont parle de quatre jours⁵⁵⁶. Les deux amis doivent partir et Bonaparte, plus tard Premier consul, n'oubliera pas d'être bienveillant à l'égard du père de son ami⁵⁵⁷.

C'est dans un contexte d'insurrection populaire, celle du 20 mai 1795⁵⁵⁸, contre la Convention que les deux hommes rejoignent Paris pour mettre de leur ordre dans leur affectation. En effet, dès le 24 mai ou 25 mai 1795, Marmont arrive à Paris avec comme seuls attaches Bonaparte et Junot. Les trois hommes s'installent ensemble rue des Fossés-

⁵⁵³ François-Gilbert de COSTON, *Biographie des premières années de Napoléon Bonaparte c'est-à-dire depuis sa naissance jusqu'à l'époque de son commandement en chef de l'armée d'Italie...*, Paris, Marc Aurèle Frères, Valence, Même maison, 1840, tome 1, p. 373.

⁵⁵⁴ Emmanuel de LAS CASES, *Mémorial de Sainte-Hélène, ou journal où se trouve consigné, jour par jour, ce qu'a dit et fait Napoléon durant dix-huit mois, op. cit.*, volume 7, p. 282. Napoléon parle de 1794 et de Juillet et Août. Ce qui est erroné.

⁵⁵⁵ Voir la première intéressée Victorine de CHASTENAY, *Mémoires, 1771-1815, L'Ancien Régime – la Révolution*, Publiés par Alphonse Roserot, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1896-1897, tome 1, pp. 280-287. Dans ces pages, l'auteure en profite pour dire à quel point Marmont était admiratif de Bonaparte. Voir également Prosper MIGNARD, *Biographie du général baron Testot-Ferry, vétéran des armées républicaines et impériales, et exposé des événements militaires de 1792 à 1815*, Paris, Auguste Aubry, Dijon, Lamarche, 1859, p. 368.

⁵⁵⁶ Auguste Frédéric Louis Vieesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 1, p. 61. Selon Louis Garros, les dates sont celles du 18 mai au 22 mai 1795. Et à un jour près, pour Roger Iappini également. Voir respectivement, Louis GARROS, *Itinéraire de Napoléon Bonaparte, 1769-1821*, Paris, Editions de l'Encyclopédie française, 1947, p. 87. Roger IAPPINI, *Napoléon jour après jour : de la naissance au 18 brumaire*, Paris, Cheminements, 2009, p. 141.

⁵⁵⁷ ACDO, E 2083-4. 10 pièces, parchemin ; 118 pièces, papier. Papiers de famille, *Nomination de Nicolas-Edme aux fonctions de membre du conseil général de la Côte-d'Or par le Premier consul Bonaparte (an VIII)*. Ce dernier est nommé le 24 mai 1800.

⁵⁵⁸ Voir Roger DUPUY, *1795, Pour une République sans Révolution*, Rennes, PUR, 2015, 304 p.

Montmartre, à l'hôtel de la Liberté. Bonaparte, destitué du service de l'artillerie par Aubry qui était influent dans les Comités de la Convention, ne veut pas de dommages collatéraux pour Marmont et Junot. Mais dans cette « amitié virile née de l'activité guerrière »⁵⁵⁹ éprouvée dans les circonstances du siège de Toulon, les deux amis sont solidaires dans l'adversité. Les deux hommes vivent modestement et les jeunes artilleurs s'ennuient. Invités parfois à dîner, se voyant offrir des places de spectacle par Bourrienne, les activités des jeunes amis ne dissipent en rien une sorte de mélancolie. Il leur faut de l'action mais surtout un avenir. Marmont aime les sièges et il entend dire que dans l'armée du Rhin, on parle d'aller faire le siège de Mayence. Comment se détacher à la fois d'un homme que l'on admire et d'une situation qui n'offre aucune perspective ? La relation qui lie les deux hommes engendre-t-elle « un devoir d'amitié » ? Non, ce devoir d'amitié n'est pas celui qui relie les deux hommes. Il n'est pas celui qui décrit qu'une « amitié de pure sympathie »⁵⁶⁰. Cette amitié-là transcende les désaccords. Néanmoins, Marmont est soumis à l'ambition « et les ambitions ainsi que les affaires interfèrent dans la relation amicale »⁵⁶¹. Donc le jeune Châtillonnais doit tout de même obtenir officieusement l'autorisation de son « aîné de cinq ans ». N'y-a-t-il pas dans cette relation un lien de dépendance que Rousseau élabore comme un des critères définissant l'amitié⁵⁶² ? Pire, de despotisme ? On se gardera bien de ne pas échafauder un trop grand lien hiérarchique bien que Marmont cherche à faire l'objet d'une bienveillance. S'en remettant à Bonaparte, ce dernier l'incline à se « caser ». En effet, Marmont étant capitaine, il avait tout lieu d'espérer trouver une armée prête à le recruter. Il aime les sièges et l'armée du Rhin lui offre d'obtenir de nouveaux galons. C'est dans ce contexte que Bonaparte resté à Paris prévient son frère que Marmont part au siège de Mayence⁵⁶³.

Mais quel est le contexte de la situation de cette armée avant que Marmont n'arrive sur les lieux ? L'ancienne rivalité Hoche-Pichegru n'est plus. Dès les premiers mois de 1795, les instructions du Comité de Salut Public étaient données. En effet, dès le 14 janvier, un nouvel arrêté fixait les prérogatives respectives de l'armée du Rhin et de celle de Moselle,

⁵⁵⁹ Anne VINCENT-BUFFAULT, *L'exercice de l'amitié, Pour une histoire des pratiques amicales aux XVIII^e et XIX^e siècles*, op. cit., p. 15.

⁵⁶⁰ Jean-Baptiste AUBRY, *L'ami philosophe et politique: ouvrage où l'on trouve l'essence, les espèces, les principes, les lignes caractéristiques, les avantages et les devoirs de l'amitié ; l'art d'acquiescer, de conserver, de regagner le cœur des hommes*, & c, Paris, Barrois, 1776, p. 13.

⁵⁶¹ Anne VINCENT-BUFFAULT, *L'exercice de l'amitié, Pour une histoire des pratiques amicales aux XVIII^e et XIX^e siècles*, op. cit., p. 120.

⁵⁶² Voir dans le livre IV de Jean-Jacques Rousseau qui évoque qu'une amitié sans dépendance n'existe pas. Jean-Jacques ROUSSEAU, *Émile ou de l'Éducation*, Paris, Flammarion, Collection Essai, 2009, 639 p.

⁵⁶³ Napoléon Bonaparte, *Correspondance générale - Tome I : Les Apprentissages, 1784-1797*, (dir : Thierry Lentz), Paris, Fayard, 2004, 1464 p., Lettre n°311, de Bonaparte à Joseph, Paris, le 18 juillet 1795.

respectivement constituées chacune de « 5000 à 6000 hommes et 10 000 hommes. »⁵⁶⁴. Marmont est donc affecté à l'armée du Rhin. Il arrive dans les lignes de Mayence. La ville avait été prise en 1792 par les armées françaises mais reprise en 1793 par les armées alliées. Dès lors, il fallait en faire le siège.

Arrivé à Strasbourg le 22 juillet 1795⁵⁶⁵ pour en « repartir après-demain », le jeune capitaine d'artillerie connaît certains déboires quelques jours après. En effet, d'Ober-Ingelheim, il écrit qu'il a été victime, peu de temps avant d'arriver au quartier général, de vols pendant son sommeil. Souhaitant rejoindre Mayence et accompagné de son « fidèle Joseph », des brigands s'emparent de certains effets du maréchal. Ayant senti la manœuvre, « Joseph s'est éveillé pour arrêter l'opération mais ses efforts furent vains. Un coup de pistolet n'a fait que les effrayer, accélérer leur fuite »⁵⁶⁶. C'est partiellement dépouillé qu'il arrive au bord du Rhin le 3 août 1795. Malgré ce coup du destin, il s'émerveille de ce lieu dans lequel il arrive et veut préserver à la France cette « barrière » et les infrastructures qu'un tel endroit offre. En quelques lignes, il décrit la scène à laquelle il assiste :

« Rien ne me parut plus beau que le pays que ce fleuve arrose. Des plaines riches, vertes et fertiles ; de belles communications, des moyens de transport et de commerce, de jolies villes ; tout cela m'a offert un magnifique spectacle ; que tout cela aurait du prix pour nous ! Qu'il serait important que nous puissions garder cette barrière : mais que cela est beau pour tout le monde ! »⁵⁶⁷

Arrivé à Ober-Ingelheim, Marmont fait fonction de chef d'état-major du général Dieudé devant Mayence. Mais Marmont n'en oublie pas pour autant son ami. L'expression « d'avenir commun », prononcée par Bonaparte, était restée dans la mémoire du Châtillonnais et c'est avec nostalgie qu'il écrit qu'il n'est pas encore instruit de sort de Bonaparte mais « notre séparation ne diminuera en rien l'attachement que je lui ai voué »⁵⁶⁸. L'ombre de Bonaparte règne ainsi toujours aux côtés du capitaine.

Toujours dans cette même lettre en date du 1^{er} septembre 1795, Marmont annonce que « la campagne va commencer ». Ce bon esprit des armées françaises demeure toujours et on

⁵⁶⁴ Louis HENNEQUIN, *La campagne de 1794 entre Rhin et Moselle*, Paris, Librairie militaire R. Chapelot et Cie, 1909, p. 8.

⁵⁶⁵ FM-AMCS, Cote 011-139 à 011-142, Lettre de Marmont à son père, Strasbourg, le 24 juillet 1795. Marmont dit être arrivé dans cette ville « avant-hier » soit le 22 juillet.

⁵⁶⁶ FM-AMCS, Cote 011-143 à 011-146, Lettre de Marmont à sa mère, Quartier général d'Ober-Ingelheim, le 3 août 1795.

⁵⁶⁷ *Idem.*, le 3 août 1795.

⁵⁶⁸ FM-AMCS, Cote 011-148 à 011-149, Lettre de Marmont à son père, Quartier général d'Ober-Ingelheim, le 1^{er} septembre 1795.

retrouve un Marmont toujours enclin à vouloir servir et à la recherche de nouveaux triomphes. Il réitère sa quiétude à ses parents malgré les circonstances d'un siège à venir. Il s'engage dans cette armée avec confiance et assurance car « je ne vois pas pourquoi l'étoile qui m'a protégé m'abandonnerait aujourd'hui »⁵⁶⁹. Marmont retrouve Foy, son ancien camarade de l'École de Châlons-sur-Marne car dès 1795 « Foy participe à plusieurs campagnes sur les frontières de l'Est, en territoire allemand et suisse, au sein de l'armée du Rhin et de Moselle, puis d'Helvétie »⁵⁷⁰. C'est ainsi que Marmont, mit à la tête de l'artillerie du général Desaix, a sous ses ordres son ancien camarade, capitaine d'une compagnie de canonniers à cheval qui avait alors acquis de la réputation. Affecté à la division Saint-Cyr, il ne peut que constater l'échec de l'armée. Les désastres de l'armée française se font sentir. Effectivement, quelques jours avant que Marmont n'écrive à ses parents le 11 novembre 1795, les ennemis attaquent vivement les français au point que le combat s'échauffe et devienne « très vif »⁵⁷¹. Il est ainsi le témoin direct de la déroute française. Mettant ces méfaits sur le compte des faibles moyens dont disposent les Français, il tente malgré tout de placer avantageusement sa compagnie d'artillerie. Mais en un quart d'heure, dit-il, « ma compagnie a perdu plusieurs canonniers et 6 chevaux en une seule pièce »⁵⁷².

Malgré cette catastrophe, Marmont ressent les premières émotions de 1793 vécues dans les Alpes dans la fameuse affaire du 18 juillet. Les troupes françaises doivent abandonner Manheim « une très jolie ville avec de belles fortifications »⁵⁷³. Dans les déboires de l'armée française, Auguste est sauvé de justesse et il ne doit la vie qu'au sauvetage de cuirassiers qui réussissent à le dégager.

Le siège de Mayence rendu impossible devient donc très vite un souvenir pour lui et il faut déjà penser à faire d'autres sièges, à participer à d'autres gloires. C'est lors d'une conversation avec le général Desaix que Marmont remet sur la table le souvenir de son ami Bonaparte. Ce dernier, pendant que Marmont était occupé à sauver ce qui pouvait l'être, était dans une impasse mais avait été attaché au bureau topographique du Comité de Salut Public. Ainsi, par cette occasion, Bonaparte devenait le conseiller du gouvernement pour les opérations militaires. À l'aube de la naissance du Directoire le 26 octobre 1795, il s'attèle à sa tâche et quelques jours avant, lui qui a tant séduit par ses conférences données au Comité de Salut

⁵⁶⁹ *Idem.*, le 1^{er} septembre 1795.

⁵⁷⁰ Jean-Claude CARON, *Les deux vies du général Foy*, op. cit., p. 76.

⁵⁷¹ FM-AMCS, Cote 011-158 à 011-159, Lettre de Marmont à son père, Oppenheim, le 11 novembre 1795.

⁵⁷² *Idem.*

⁵⁷³ FM-AMCS, Cote 011-160 à 011-163, Lettre de Marmont à son père, Quartier général d'Héracheim, le 17 novembre 1795.

Public, se voit appelé pour mettre de l'ordre suite à la capitulation de Menou face aux sections. Le 5 octobre 1795, après avoir envoyé Murat récupérer des canons dans la plaine des Sablons, Bonaparte attend de pied ferme les sectionnaires. Ainsi, le 13 vendémiaire fait du corse un général de division. Quelques temps après, le 14 pluviôse an IV, soit le 3 février 1796, Marmont reçoit sa nomination comme aide de camp du Général en Chef Buonaparte en remplacement de Sougis⁵⁷⁴. Un mois avant, Bonaparte avait informé son frère Joseph du choix qu'il avait fait de nommer Marmont son aide de camp⁵⁷⁵. Ce dernier quitte l'armée du Rhin pour arriver à Paris. Les relations entre les deux hommes deviennent stables et sans ruptures jusqu'en 1814 ; on peut parler alors « d'avenir envisagé » en maîtrisant ensemble un devenir adulte⁵⁷⁶. La « multiplication des contextes », pour reprendre une expression de Claire Bidart, permet aux deux amis de voir leurs relations se poursuivre, évoluer et venir ainsi confirmer la qualité de leurs rapports⁵⁷⁷. En effet, avant que Bonaparte et Marmont ne rejoignent l'armée d'Italie, ils ont tous les deux fait du chemin, Bonaparte de façon plus rapide.

Le cadre de cette nouvelle rencontre a changé, le contexte initial n'est plus le même et c'est dans l'expérience acquise par l'un et l'autre qu'ils se retrouvent. L'avenir semble rassurant d'autant plus que Bonaparte obtient pour son ami le grade de chef de bataillon. Bonaparte général de division et Marmont chef de bataillon, sans oublier Junot devenu capitaine, vont là-aussi concourir aux prochains succès de l'armée française.

⁵⁷⁴ SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22, Feuillet 33 et 60.

⁵⁷⁵ C.G, Tome I, Lettre n°397, de Bonaparte à Joseph, Paris, le 12 janvier 1796.

⁵⁷⁶ Anne VINCENT-BUFFAULT, *L'exercice de l'amitié, Pour une histoire des pratiques amicales aux XVIII^e et XIX^e siècles*, op. cit., p. 174.

⁵⁷⁷ Claire BIDART, *L'amitié, un lien social*, op. cit., p. 320.

Chapitre 3

La première campagne d'Italie : des liens à jamais resserrés

Quand Marmont arrive à Paris, la Convention a disparu et la Constitution de l'an III est entrée en vigueur. Le Directoire a placé Lazare Carnot, élu directeur de la République, à la direction des affaires militaires. Marmont décrit dans ses *Mémoires* le contexte de son arrivée et présente le régime politique comme une « espèce de pompes unie à la plus grande corruption »⁵⁷⁸. Barras, au cœur de cette oligarchie, n'est pas exempt de quelques influences dans la nomination de Bonaparte comme commandant de l'armée conventionnelle au 13 vendémiaire. Depuis, Bonaparte essaie d'obtenir de l'ascendance auprès du personnel politique.

Marmont passe l'hiver à savourer les plaisirs de la vie parisienne. La bonne société parisienne était composée de femmes dont la droiture pouvait être remise en question. Beaucoup d'entre-elles, et non des moindres, à l'instar de Rose de Beauharnais⁵⁷⁹ que Bonaparte avait rencontrée, avaient quelques influences dans la politique. Dans ces semaines de loisirs, il ne semble pas que Marmont ait correspondu avec ses parents⁵⁸⁰. Mais que dire des amours du Châtillonnais à cette époque ? Ce dernier reste profondément muet, de même qu'il le sera quand il sera question des femmes. Ceci étant dit, une certaine Hortense Perrégaux entre dans le cœur du jeune chef de bataillon⁵⁸¹. Mais avant cela, l'Italie défendue par l'Autriche menace la France. Il fallait prendre le contrôle de ce pays en chassant l'ennemi. Schérer, qui avait été nommé général en chef de l'armée d'Italie, est remplacé par Bonaparte suite à son incapacité après la

⁵⁷⁸ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 1, p. 87.

⁵⁷⁹ Pierre Branda dans sa biographie de Joséphine a bien montré que l'appellation « Joséphine de Beauharnais » ne datait que de la Restauration. Elle s'est appelée Rose de Beauharnais, puis Joséphine Bonaparte après son mariage avec Napoléon mais jamais Joséphine de Beauharnais de son vivant. Pierre BRANDA, *Joséphine de Beauharnais, le paradoxe du cygne*, Paris, Perrin, 2016, 464 p.

⁵⁸⁰ On ne retrouve aucune trace de correspondance pendant l'hiver 1795-1796 que cela soit dans le Fonds Marmont ou dans la partie réservée aux lettres retranscrites dans les *Mémoires* du maréchal. Respectivement dans les deux sources, la dernière correspondance date du 17 novembre 1795 et l'autre du 31 octobre 1795. Dans le Fonds Marmont, la correspondance ne reprend que le 3 avril 1796 quand Marmont part pour l'armée d'Italie. De plus, aucune correspondance passive n'a été également trouvée.

⁵⁸¹ Anne-Marie Hortense Perrégaux est la fille de Jean-Frédéric Pérrégaux (1744-1808), célèbre banquier. Les circonstances de leur rencontre sont doubles. La première de celle-ci semble avoir lieu à l'institution de Mme Campan à Saint-Germain en Laye, dont cette dernière avait été femme de chambre de la reine Marie-Antoinette, où une surnommée « Chéchère », qui n'était autre qu'Hortense Pérrégaux, était élève. Christophe Robert romance cette rencontre aux pages 44 et 45 de sa biographie du maréchal Marmont ainsi que Maxime Cordier à la page 17 de son *Cahier* présentant une mini-biographie du maréchal Marmont. La vraie rencontre, celle qui liera pendant deux décennies Marmont et Hortense, se déroule semble-t-il lors du retour de Marmont de l'armée d'Italie afin de présenter au Directoire les vingt-deux drapeaux pris à l'ennemi. Pour cela voir Association d'Histoire locale de Grigny, L'Orme du Bout, « Hortense Perrégaux, Madame la Maréchale Marmont, Duchesse de Raguse », dans *Hortense Marmont, duchesse de Raguse, châtelaine de Viry-Châtillon et de Grigny*, 2012, pp. 9-16.

bataille de Loano. Ce dernier rédige donc un plan d'invasion du Piémont⁵⁸² qu'il soumet au gouvernement. Et le 2 mars 1796, Bonaparte est nommé commandant en chef de l'armée d'Italie. De nouveau, Bonaparte souhaite avoir Marmont à ses côtés.

Un nouveau terrain pour l'amitié : la première campagne d'Italie

La carrière de Marmont semble prendre un nouveau tournant. Cette impulsion, il la doit à son ami de Toulon. La trajectoire de l'un exerce une ascendance sur celle de l'autre. Le nouveau général de division a pleine confiance en son nouvel aide de camp et cette deuxième association ouvre de nouveaux rapports entre les deux hommes. Pourquoi le champ de bataille génère-t-il une amitié ? De plus, quel rôle cette première campagne d'Italie va-t-elle donner au futur maréchal ? La campagne de Gênes avortée deux ans auparavant avait permis aux deux soldats de faire des repérages. Cette ancienne destination vers l'Italie au début de l'année 1794 avait en quelque sorte préparé la future et première campagne de ce pays. Celle-ci, cette fois-ci, sera menée jusqu'à son terme.

Marmont devance Bonaparte et est chargé d'aller visiter les cantonnements de la rivière de Gênes. Le 2 avril 1796, après n'être resté qu'une douzaine d'heures à Nice, Marmont arrive à Savone, ville sillonnée de torrents, « après avoir parcouru toutes les montagnes »⁵⁸³. « Le Général B. »⁵⁸⁴, comme Marmont le nomme dans sa correspondance, quant à lui, est sur le point d'arriver. Encore une fois, le service militaire offre cette possibilité de retrouver des amis car « ayant revu avec grand plaisir mes anciens camarades »⁵⁸⁵. Mais Marmont constate deux choses : la première, dans un contexte où l'ennemi est numériquement supérieur aux français, est l'état déplorable des troupes françaises postées dans ces contrées et la deuxième est le refroidissement des Gênois à l'égard des français. Natalie Petiteau a montré combien cette situation était fâcheuse :

⁵⁸² Sur les échanges entre Bonaparte et le Directoire quant au déroulement de la première campagne d'Italie, on trouve un certain nombre de justificatifs dans l'ouvrage d'Antoine-Henri JOMINI, Baron de, Lieutenant-général, *Histoire critique et militaire des guerres de la révolution, Nouvelle édition, Campagne de 1796 – Première période*, Paris, Anselin et Pochard, 1821, tome 8, Livre X, pp. 337-396.

⁵⁸³ FM-AMCS, Cote 011-165, Lettre de Marmont à son père, Savone, le 3 avril 1796.

⁵⁸⁴ FM-AMCS, Cote 011-168 à 011-170, Lettre de Marmont à son père, Quartier général de Lezaino, le 23 avril 1796.

⁵⁸⁵ FM-AMCS, Cote 011-165, Lettre de Marmont à son père, Savone, le 3 avril 1796.

« Entre crise financière du Directoire et malversations des fournisseurs aux armées, l'armée d'Italie souffre d'une misère emblématique des difficultés dont la République doit triompher. Aux insupportables problèmes matériels, les hommes répondent par l'indiscipline et la maraude. »⁵⁸⁶

Mais quels sont les grands noms qui participent à cette première campagne d'Italie ? Marmont évolue en relation avec un ensemble de généraux divisionnaires comme Augereau, Masséna, Sérurier et Laharpe. Ce dernier connaît d'ailleurs la mort dans cette campagne d'Italie. Mais ces généraux ne sont pas étrangers au courage déployé par les militaires français car « les derniers jours de ces nobles vieillards furent bien employés ; ils inculquèrent à l'ardente jeunesse qu'ils installaient sur les champs de bataille, une heureuse habitude de subordination et de dévouement, dont elles avaient journellement l'occasion de donner des preuves »⁵⁸⁷. Ces grands généraux, à l'origine d'un tel engouement, constituaient même « une véritable internationale patriotique et jacobine »⁵⁸⁸.

Avant l'arrivée de ces généraux, l'armée d'Italie luttait depuis quatre ans dans des terrains fortement tourmentés et difficiles infestés de brigands et de bandits en tout genre⁵⁸⁹. Dès l'arrivée de Marmont à l'armée, l'inventaire qu'il en fait montre résolument que les armées souffrent d'un manque de moyens matériels. Ceci ne le décourage pas dans la première mission qui lui est confiée. Après avoir fait l'état des lieux, il participe à la bataille de Dego où il reste parfois « 24 heures à cheval sans en descendre »⁵⁹⁰. Entre le 3 et le 23 avril 1796, de nombreuses batailles ont marqué l'histoire de cette première campagne. Voltri, Montenotte, première bataille de Bonaparte dans cette campagne, et Millesimo constituent la première partie de cette campagne d'Italie avant l'invasion totale du Piémont.

Dans sa correspondance d'Italie, Marmont dresse l'inventaire de tous les combats menés par Bonaparte sans se mettre particulièrement en avant, contrairement à l'armée des Alpes et à Toulon. Cependant, il lutte et souvent il commande. Après la bataille de Dego, en effet, se familiarisant avec une brigade d'infanterie⁵⁹¹ en attaquant le château de Cesaria sous les ordres d'Augereau, Marmont déploie tous ses talents. Il concourt à chasser l'ennemi de Cherasco.

⁵⁸⁶ Natalie PETITEAU, *Napoléon Bonaparte, la nation incarnée, op. cit.*, p. 72.

⁵⁸⁷ Pierre GUIGET, *Histoire de la campagne d'Italie, 1796-1797*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1853, p. 4.

⁵⁸⁸ Natalie PETITEAU, *Napoléon Bonaparte, la nation incarnée, op. cit.*, p. 73.

⁵⁸⁹ Nous soulignons ici l'ouvrage le plus récent sur la première campagne d'Italie : Gilles CANDELA, *L'armée d'Italie (1792-1797). Des missionnaires armés à la naissance de la guerre napoléonienne*, préface de Francis Pomponi, Rennes, PUR, 2011, 402 p. C'est à l'origine une thèse de doctorat en Histoire soutenue en 2007 à Aix-Marseille 1 sous la direction de Christine Peyrard. Également Stéphane BÉRAUD, *Bonaparte en Italie: Naissance d'un stratège*, Paris, Bernard Giovanangeli, 2008 [1996], 96 p.

⁵⁹⁰ FM-AMCS, Cote 011-168 à 011-170, Lettre de Marmont à son père, Quartier général de Lezaino, le 23 avril 1796.

⁵⁹¹ SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22. *États de service*.

« Avec cent hussards »⁵⁹², il est allé faire la reconnaissance de la place. Ses observations faites, les armées françaises investissent la place sans même combattre car « des plénipotentiaires se présentèrent et proposèrent un armistice, en exprimant le désir de la paix »⁵⁹³. Marmont se positionne ainsi dans cette campagne d'Italie comme un éclaireur et un militaire efficace et en aucun cas il ne souhaite abandonner ses responsabilités pour jouer un quelconque rôle de diplomate. Ce rôle est pleinement joué, et de se retrouver sous les ordres du commandant en chef de l'armée d'Italie, lui donne toute la vigueur nécessaire à la poursuite de ses missions. Ainsi, il « ajoute tous les jours à son instruction militaire et cette école ne peut que me promettre une carrière satisfaisante »⁵⁹⁴. En voulant évoquer la réputation de Bonaparte qui se consolide tous les jours, il adresse à ses parents ces mots :

« Le Général B. est heureux et il mérite de l'être. »⁵⁹⁵

Mais Bonaparte ne manque pas également de faire l'éloge de son ami auprès du Directoire en expliquant que « Marmont est un officier de la plus grande distinction »⁵⁹⁶.

Quelques jours plus tard, Marmont fait ses premiers pas dans la diplomatie française, preuve que Bonaparte a pleine confiance en lui. Cette confiance, il l'a préférée à celle dont bénéficie Murat quand ce dernier est chargé de retourner à Paris auprès du Directoire remettre les drapeaux pris à l'ennemi. Ne faisant l'objet d'aucune promotion suite aux nombreuses victoires des armées françaises, il ne ressent aucune amertume et se plaît sur le champ de bataille. Chargé de rencontrer le fils du Roi de Sardaigne, le duc d'Aoste, il négocie le passage des armées par le Piémont. Il a ainsi l'occasion de voir Turin « grande et superbe ville »⁵⁹⁷. Mais le général en chef ne tarde pas à faire passer ses armées par le Pô dont le but était la conquête du milanais. Deux semaines avant de franchir les portes de la ville de Milan, il culbute l'ennemi à Lodi, cette « affaire que vous lirez dans les papiers publics est forte exacte et vous mettra parfaitement au fait ; vous aurez je crois le plaisir de lire mon nom »⁵⁹⁸. En effet à Lodi, « où il commandait 300 hussards »⁵⁹⁹, Marmont déploie tout son courage bien qu'ayant eu un

⁵⁹² FM-AMCS, Cote 011-172 à 011-174, Lettre de Marmont à son père, Cherasco, le 27 avril 1796.

⁵⁹³ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 1, p. 164.

⁵⁹⁴ FM-AMCS, Cote 011-172 à 011-174, Lettre de Marmont à son père, Cherasco, le 27 avril 1796.

⁵⁹⁵ *Idem.*, le 27 avril 1796.

⁵⁹⁶ C.G, Tome I, Lettre n°538, de Bonaparte au Directoire, Quartier général de Cherasco, le 27 avril 1796.

⁵⁹⁷ FM-AMCS, Cote 011-176, Lettre de Marmont à son père, Turin, le 8 mai 1796.

⁵⁹⁸ FM-AMCS, Cote 011-178 à 011-180, Lettre de Marmont à sa mère, Quartier général de Crémone, le 14 mai 1796.

⁵⁹⁹ SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22. *États de service.*

cheval blessé sous lui »⁶⁰⁰. Pour saluer son courage, il reçoit un sabre d'honneur. Il effectue dans la foulée une reconnaissance sur la rive droite de l'Adda mais, à l'opposé, l'armée autrichienne s'empresse de le charger. Pour se défendre, il n'a d'autre choix que « de charger environ 30 000 coups de fusils et 40 coups de canon »⁶⁰¹. Et le 12 mai, les français s'emparent de Crémone pour entrer à Milan le 15 mai 1796⁶⁰². Bonaparte et Marmont sont accueillis par la foule milanaise :

« Hier nous avons fait notre entrée triomphale. Elle m'a donné l'idée de l'entrée à Rome des anciens généraux romains et l'orgueil avaient bien mérités de la patrie. Je doute que l'ensemble de l'action offrit au coup d'œil un spectacle plus beau et plus ravissant. Milan est une très belle ville, très grande et très peuplée. Les habitants aiment les français à la folie et il est impossible d'exprimer toutes les marques d'attention qu'ils nous ont données. »⁶⁰³

Marmont fait part de l'admiration de l'armée pour le général en chef car « ils éternisent à jamais le nom de Bonaparte ». L'exaltation provoquée par ce triomphe conduit à faire oublier à Auguste l'ensemble des périls auxquels il fait face dans cette campagne. Se montrant encore une fois rassurant envers ses parents, il semble définitivement gagné par le métier des armes. Saluant le courage des troupes françaises, il souligne la rapidité avec laquelle depuis son départ de Paris il a pu concourir aux plus grands triomphes. C'est ainsi qu'il explique que cette première partie de la campagne d'Italie est la plus belle qui ait été jamais faite. Mais Bonaparte n'est pas homme à rester inactif. Il doit maintenant achever la conquête de l'Italie du Nord.

Mantoue, mais aussi l'expédition à Livourne, demeurent les prochaines étapes dans le parcours de Marmont dans cette deuxième partie de la campagne d'Italie. Alors que lui et Bonaparte s'apprentent à poursuivre la conquête de l'Italie, le général en chef fait face à un autre type de conflits qui voit naître l'insurrection de quelques paysans opposés à la présence française. Marmont remplit donc la mission de mater ces troubles. Le but était d'éviter que tout le nord de l'Italie ne s'embrasât et que la Lombardie ne soit de nouveau affectée par des émeutes. À Pavie, lieu de cette insurrection, Bonaparte fait canonner les portes et libère la ville des insurgés. Il confie à Marmont la mission d'aller récupérer l'argent du receveur de la ville.

⁶⁰⁰ C.G, Tome I, Lettre n°589, de Bonaparte au Directoire exécutif, Quartier général de Lodi, le 11 mai 1796.

⁶⁰¹ FM-AMCS, Cote 011-178 à 011-180, Lettre de Marmont à sa mère, Quartier général de Crémone, le 14 mai 1796.

⁶⁰² Marmont parle dans ses *Mémoires* du 26 mai. Ce qui est erroné, Bonaparte y entre le 15 mai comme Marmont le dit dans la lettre qu'il adresse à ses parents. FM-AMCS, Lettre 011-182 à 011-184 à son père, Quartier général de Milan, le 15 mai 1796.

⁶⁰³ FM-AMCS, Cote 011-182 à 011-184, Lettre de Marmont à son père, Quartier général de Milan, le 15 mai 1796.

En compagnie de Berthier, Marmont est à Milan avec Bonaparte le 8 juin. C'est depuis cette ville qu'il apprend à sa mère qu'il recevra bientôt une « récompense honorable »⁶⁰⁴. En effet, le Directoire, grâce à l'entremise de Bonaparte, reconnaît les services rendus par Marmont depuis l'ouverture de la campagne. Auguste souligne que, dans cette même ville, Bonaparte s'était fixé comme objectif de prendre en étau les armées ennemies du Rhin à revers. C'est ainsi que pour la première fois Marmont fait part de l'imprudence qui semble habiter son ami et général. Ses *Mémoires* sont explicites à ce sujet. Marmont n'hésite pas à souligner l'orgueil de son compatriote, qui selon ses dires, sera le germe de « sa propre destruction ». Le général Matthieu note aussi ce trait de caractère du Corse et ne semble pas apprécier l'esprit de conquête qui anime le général en chef. Par conséquent, Bonaparte charge Marmont de répondre à cette critique ; ce que ce dernier fait à la grande satisfaction de son ami.

Mais la conquête suit son cours et à deux jours de Livourne, Marmont se trouve dans les États du pape où l'armée s'empare « de deux bonnes citadelles »⁶⁰⁵. Arrivé à Bologne, il est chargé par le général en chef de prendre le fort Urbin appartenant au pape. Marmont, dont la confiance de son général est de plus en plus forte, se voit confier de plus la mission de prévenir à Florence le duc de Toscane des intentions des armées françaises. Bonaparte prévient Miot alors Ministre de la République à Florence⁶⁰⁶.

Après la reddition du château de Milan, le siège de Mantoue peut commencer. En effet, « la possession de tout le nord de l'Italie est dans les murs de Mantoue »⁶⁰⁷. À la veille de prendre cette ville, un événement change le cours des choses. Wurmser contraint Bonaparte à changer ses plans. Et le 3 août, Marmont se trouve à la bataille de Lonato. Il commande aussi « 20 pièces d'artillerie » à la bataille de Castiglione deux jours après. Cette bataille décisive voit se renouveler la confiance que Bonaparte accorde à Marmont. Afin d'en faire le siège, Marmont, appartenant à la division Augereau, en commande l'artillerie⁶⁰⁸ et à ce titre, Bonaparte le charge de la diriger toute entière. Lors de ces journées, Marmont éprouve de grandes fatigues et envoie ces mots à son père :

⁶⁰⁴ FM-AMCS, Cote 011-192 à 011-194, Lettre de Marmont à sa mère, Quartier général de Milan, le 8 juin 1796.

⁶⁰⁵ FM-AMCS, Cote 011-196 à 011-198, Lettre à son père, Pistoja, le 26 juin 1796.

⁶⁰⁶ C.G, Tome I, Lettre n°720, de Bonaparte à Miot, Ministre de la République à Florence, du Quartier général de Bologne, le 23 juin 1796. Voir également lettre n°743, de Bonaparte au Directoire, le 2 juillet 1796, qui le prévient de l'envoi de Marmont à Florence pour remettre une lettre au grand-duc de Toscane.

⁶⁰⁷ CHANUT, *Campagne d'Italie par Bonaparte: Avril 1796 - Octobre 1797*, 2^e édition, Paris, Bureau de la Bibliothèque Populaire, 1834, p. 23.

⁶⁰⁸ SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22. *États de service*.

« Mon père depuis 8 jours, je n'ai pas dormi 4 heures. »⁶⁰⁹

Mais ce dernier se porte bien même si contusionné au ventre par un boulet. Dans ces épreuves, Bonaparte fait preuve de bienveillance à son égard en lui laissant le loisir de se reposer. En revanche, Marmont se croit le mieux placé pour porter les drapeaux pris à l'ennemi. N'ayant pas été choisi, il s'en plaint à Bonaparte au point de vouloir quitter son poste. Dans sa correspondance, rien ne transparaît de cette amertume. Ce sont dans ses *Mémoires* qu'il relate cet incident. Pour calmer Marmont de l'injustice dont il se plaint, Bonaparte l'envoie traquer l'ennemi sur les bords du lac de Garda. À son retour, il semble n'être plus en conflit avec Bonaparte et la campagne continue. Sous les ordres de Masséna, il commande une partie de la cavalerie du général. Présent à la bataille de Roveredo et de Bassano, il prouve qu'il est un chef de bataillon redoutable. C'est ainsi qu'il écrit « s'être battu deux fois avec l'ennemi »⁶¹⁰ depuis son retour du lac de Garda. Toujours actif, Marmont fait la bataille du faubourg Saint-Georges qui donne l'occasion au général en chef de l'armée d'Italie de dire « que Marmont fit des prodiges de valeur à cette dernière bataille de Saint-Georges »⁶¹¹. C'est ainsi qu'il donne le privilège à son ami de porter les vingt-deux drapeaux pris à l'ennemi. C'est un privilège dont on ne peut douter qu'il flatte le jeune chef de bataillon. Dans sa correspondance entre le 9 septembre et le 4 octobre 1796, aucune lettre n'est recensée⁶¹² ; c'est que Marmont est parti pour Paris prononcer un discours élogieux sur l'armée d'Italie⁶¹³.

Quittant l'armée d'Italie le 23 septembre 1796, on ne peut douter que Marmont, en allant saluer ses parents à Châtillon-sur-Seine, ne fût pas enchanté de faire savoir à ses compatriotes qu'il avait été brave. Son père, qui voit son fils revenir d'une armée si glorieuse, n'hésite pas à

⁶⁰⁹ FM-AMCS, Cote 011-201 à 011-204, Lettre de Marmont à son père, Quartier général de Castiglione, le 15 août 1796.

⁶¹⁰ FM-AMCS, Cote 011-210 à 011-212, Lettre de Marmont à son père, Bassano, le 9 septembre 1796.

⁶¹¹ C.G, Tome I, Lettre n°906, de Bonaparte au Directoire exécutif, Quartier général de Due-Castelli, le 16 septembre 1796.

⁶¹² Une lettre datée du « 3^e jour complémentaire » dans laquelle Marmont dit être arrivé de Venise. L'ancien archiviste de Châtillon-sur-Seine date cette lettre du 20 septembre 1796. Elle paraît ultérieure à cette date car on retrouve dans les États de service de Marmont dans son dossier militaire au SHD que « Marmont s'est trouvé à l'entrée des troupes françaises à Venise », bien après la bataille d'Arcole des 15-17 novembre 1796. De plus, l'archiviste, Gilles Surirey note également « Lettre non datée ». Voir FM-AMCS, Lettre 011-213 à 011-214.

⁶¹³ A.N, Inventaire analytique AF/III/*/4-AF/III/*/5. *Discours prononcé par Marmont devant le Directoire suite à la remise des drapeaux pris à l'ennemi lors de la première campagne d'Italie*, Séance du 10 Vendémiaire an V, 1^{er} OCTOBRE 1796. Archives du Directoire exécutif. Édition des procès-verbaux et inventaire sélectif des arrêtés, instructions, lettres et actes divers, volume 3. Collection de documents inédits sur l'Histoire de France publiés par les soins du Ministre de l'Instruction publique. Recueil des actes du Directoire exécutif (Procès-Verbaux, Arrêtés, Instructions, Lettres et actes divers) publiés et annotés par A. Debidur, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, Inspecteur général Honoraire de l'Instruction publique. Tome troisième, du 16 Messidor an IV Vendémiaire an V (4 juillet – 6 octobre 1796), Paris, Imprimerie nationale, MDCCCXIII – An IV – An VIII.

immortaliser ce moment quasi-historique⁶¹⁴. Cette victoire du fils est aussi bien celle du père. Présenter les drapeaux à une assemblée de directeurs est la meilleure occasion pour lui de faire savoir qu'il participe à une armée victorieuse. Ce discours en date du 1^{er} octobre 1796 devant un parterre de curieux est une opportunité pour Marmont de parler au nom de l'armée mais aussi au nom du général en chef, son ami. Il décrit l'armée d'Italie comme un météore qui ne craint aucun ennemi. Ainsi, dit-il, « l'armée part ; elle renverse tout ce qui s'oppose à sa marche »⁶¹⁵. La Réveillère-Lepeaux répondant à Marmont évoque aussi cette fulgurance : « l'armée plus rapide que la renommée »⁶¹⁶. À la fin de son discours, ce dernier s'adresse directement à Marmont et lui signifie que son général est content de lui :

« Et vous, jeune guerrier, dont le général atteste la bonne conduite et le courage, recevez ces armes⁶¹⁷ comme une marque de l'estime du Directoire. »⁶¹⁸

Les drapeaux pris à l'ennemi sont donc un véritablement « monument » pour la gloire de la France. Le Ministre de la guerre, Claude-Louis Petit, s'enorgueillit de répandre le mythe de cette armée d'Italie. La décrivant comme quasiment indestructible, il peut constater que Marmont est la preuve vivante d'une armée courageuse qui ne recule devant rien. Le discours du chef de bataillon est élogieux et finit de convaincre le Directoire de la réputation de Bonaparte.

Retournant quelques temps dans la vie civile où « mes jours s'écoulaient à Paris dans les plaisirs de tout espèce »⁶¹⁹, Marmont est reçu le soir même lors d'une fête offerte par Jean-Frédéric Perrégaux à l'hôtel de la Guimard. Barras présente Marmont à Perrégaux. Le jeune soldat se souvient de la jeune Hortense rencontrée il y a un an chez Mme Campan. Le soir du

⁶¹⁴ Marmont raconte dans ses *Mémoires* que son père fit « peindre sur le fronton de son château un trophée où étaient représentées les vingt-deux drapeaux pris à l'ennemi ». Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 1, p. 228.

⁶¹⁵ A.N, Inventaire analytique AF/III/*/4-AF/III/*/5. *Discours prononcé par Marmont devant le Directoire suite à la remise des drapeaux pris à l'ennemi lors de la première campagne d'Italie*, Séance du 10 Vendémiaire an V, 1er OCTOBRE 1796, *op. cit.*, Voir également *Journal des débats et des décrets, ou Récrit de ce qui s'est passé aux séances de l'assemblée nationale depuis le 17 juin 1789, jusqu'au premier septembre de la même année*, Paris, Imprimerie nationale Baudoin, Volume 81, Audience publique du 10 vendémiaire, pp .171-172. Voir aussi *France militaire. Histoire des armées françaises de terre et mer, de 1792 à 1837, Par une société de militaires et gens et de lettres, revue et publié par Abel Hugo*, Paris, Chez Delloye, Éditeur de la France pittoresque, 1838, tome deuxième, volume 2, p. 118.

⁶¹⁶ Discours rapporté, *Journal des débats et des décrets, ou Récrit de ce qui s'est passé aux séances de l'assemblée nationale depuis le 17 juin 1789, jusqu'au premier septembre de la même année, op. cit.*, p. 172.

⁶¹⁷ Marmont reçut une paire de pistolets de prix.

⁶¹⁸ *France militaire. Histoire des armées françaises de terre et mer, de 1792 à 1837, Par une société de militaires et gens et de lettres, revue et publié par Abel Hugo, op. cit.*, volume 2, p. 119.

⁶¹⁹ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 1, p. 229.

1^{er} octobre 1796, Marmont voit se fixer un grand nombre de regard sur lui. Hortense, en le voyant, garde à l'esprit qu'un jour il sera son mari. Mais l'heure n'est pas encore à l'union. Marmont part rejoindre l'armée d'Italie, heureux qu'il est d'avoir satisfait à cette ambition d'avoir été le digne représentant de l'armée d'Italie. Il repart avec le grade de chef de brigade (colonel)⁶²⁰. Le retour à Paris a donc été fructueux pour le jeune Auguste. Mais informé de l'entrée à nouveau en campagne de l'ennemi, Bonaparte le réclame auprès de lui. Il s'en va faisant un léger détour pour embrasser père et mère.

Marmont galope jusqu'à Milan où il retrouve Rose de Beauharnais au palais Serbelloni. Près de Ronco⁶²¹, c'est quelques heures avant le début de la bataille d'Arcole que Marmont parvient en ce lieu. Les 25, 26 et 27 Brumaire an V⁶²², soit du 15 au 17 novembre 1796, Marmont se retrouve donc à la célèbre bataille dont il tentera de démystifier le rôle héroïque du général en chef⁶²³. Dans cette deuxième phase de la campagne d'Italie, dès le 17 novembre, Marmont est présent en plein cœur de la bataille du pont d'Arcole et relate l'état de panique qui était celle de la tête de la colonne. Il sauve, avec Louis Bonaparte, le général en chef d'une mort certaine. Il évoque pour la première fois la frayeur dont il est l'objet en voyant le jeune général exposé à un « véritable et grand danger personnel ». Ces souvenirs demeurent à jamais inscrits d'autant plus que Marmont évoque la mort de Muiron survenue sur le pont d'Arcole dans laquelle dit-il « j'ai à regretter la mort d'un de mes amis, Muiron dont souvent vous m'avez entendu parler »⁶²⁴. Le retour à la guerre est donc brutal. Ces événements l'endurcissent.

Après cette micro-défaite, Bonaparte se retire sur Ronco. Marmont se replie également. Pour faciliter le mouvement d'Augereau, il se montre courageux voire téméraire et entend les balles passer tout près de lui. Après deux jours de luttes où « nous avons manœuvré pendant

⁶²⁰ SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22. Un certain nombre de feuillets évoquent cette promotion et notamment l'arrêté du Directoire le 22 Vendémiaire an V, soit le 13 octobre 1796. Rappelons que la nomination de Marmont survenue peu après le 3 mai 1797 comme commandant du 2^e régiment d'artillerie légère avait été quelque peu soumise à controverse. En effet, dans les feuillets 63 et 64 du dossier militaire de Marmont, on trouve une lettre émanant du Directoire exécutif à destination du Ministre de la guerre lui mandant de « lui envoyer les lettres que le Général Bonaparte vous a écrites à cet égard afin qu'il puisse connaître si les motifs allégués en faveur du citoyen Marmont sont suffisants pour lui mériter cet avancement extraordinaire ». C'est dans une lettre retrouvée aux Archives municipales de Châtillon-sur-Seine le 4 mai 1797 adressée à Marmont par le citoyen Carnot que cette nomination devient effective avec ses mots soulignant le rapport de proximité entre le Châtillonnais et le général en chef : « Une preuve du désir que nous avons tous eu de faire quelque chose d'agréable à l'illustre chef dont vous avez su mériter l'amitié et la confiance. » Soulignons que cette nomination prendra effet « lorsque sa présence ne sera plus jugée nécessaire à l'armée d'Italie ». D'octobre 1796 à mai 1797, Marmont demeure donc simplement chef de brigade, et à titre seulement provisoire Commandant du 2^e régiment d'artillerie légère. FM-AMCS, Cote 260, *Brevets, certificats, lettres de service, ordres de nomination*.

⁶²¹ Bourgade située à quelques kilomètres d'Arcole sur l'autre rive de l'Adige.

⁶²² SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22. *États de service*.

⁶²³ Laurent de l'ARDÈCHE, *Réfutation des Mémoires du maréchal Marmont, duc de Raguse, op. cit.*, pp. 98-100.

⁶²⁴ FM-AMCS, Cote 011-222 à 011-223, Lettre de Marmont à son père, Vérone, le 20 novembre 1796.

plusieurs jours et après plusieurs combats sanglants »⁶²⁵, l'ennemi se retire sur Vicence. Mais Marmont demeure actif. À Rivoli, voulant informer Bonaparte de l'état des affrontements en périphérie, il pénètre dans le mouvement engagé par l'ennemi et manque de se faire tuer. Mais il ne semble n'avoir joué ici qu'un rôle mineur. Dès le lendemain de la victoire de Rivoli, la bataille de la Favorite a lieu et le 17 janvier Wurmser capitule. Les troupes françaises marchent sur Rome. Marmont relate ces trois jours glorieux et annonce à son père que les armées françaises ont pris Rivoli et bien qu'ayant joué seulement un rôle secondaire, il fait part de son extrême fatigue en disant au lendemain de la bataille de la Favorite :

« J'ai un tel besoin de repos que je ne puis continuer comme ça. »⁶²⁶

Les troupes papales, en effet, sont battues honteusement et le 7 février 1797, Marmont peut annoncer que « Mantoue est enfin en notre pouvoir »⁶²⁷. C'est à ce moment-là que la grandeur de Bonaparte lui apparaît comme la plus éclatante. Dans une lettre datée de ce même jour, il ne peut s'empêcher de montrer à son père l'étendue du génie de son ami par ces mots :

« Je ne sais lequel on doit admirer davantage, ou les grands talents du général Bonaparte, ou le caractère de grandeur qu'il montre à chaque instant. C'est un jeune homme de 29 ans, qui tient en sa puissance le premier général de l'Empereur, et qui sacrifie au plaisir de ne pas l'humilier, la gloire de le faire son prisonnier. Il compte pour rien la gloire d'être le premier général français qui entre à Rome, et cela à 29 ans. »⁶²⁸

Après avoir fait la campagne contre les États romains, Marmont entre à Ancône puis à Loreto à la tête du 15^e de dragons. Bonaparte prévient Pie VI qu'il lui envoie Marmont et demande à ce dernier de « lui exprimer l'estime et la vénération parfaite que j'ai pour sa personne »⁶²⁹. Le 20 février 1797, le pape signant le traité de Tolentino, Marmont est chargé de surveiller l'exécution de ce « commerce politique ». En tant que diplomate occasionnel, il prend soin de ne pas heurter le pape sur la valeur de ses troupes dont les armées françaises accordent peu de prix à la prise des drapeaux. Resté quinze jours à Rome, il en profite pour se soigner « d'une fluxion de poitrine qui a été la suite d'un gros rhume »⁶³⁰.

⁶²⁵ *Idem.*

⁶²⁶ FM-AMCS, Cote 011-225 à 011-227, Lettre de Marmont à son père, le 17 janvier 1797.

⁶²⁷ FM-AMCS, Cote 011-231 à 011-232, Lettre de Marmont à son père, Pesaro, le 7 février 1797.

⁶²⁸ *Idem.*, le 7 février 1797.

⁶²⁹ C.G, Tome I, Lettre n° 1398, de Bonaparte à Pie VI, Quartier général de Tolentino, le 19 février 1797.

⁶³⁰ FM-AMCS, Cote 011-234 à 011-235, Lettre de Marmont à son père, Gorizia, le 22 mars 1797.

Dans cette troisième et dernière phase de la campagne, Marmont répond toujours présent. Renforcée par la division Bernadotte venue de Sambre-et-Meuse, l'armée d'Italie s'avance en Frioul et franchit le Tagliamento en poussant devant elle l'archiduc Charles. Ce dernier demande une suspension d'armes et Marmont est chargé de faire des propositions. Cet accord se solde par le traité de Loeben du 18 avril suite aux déboires de l'ennemi qui perdit « 18 000 hommes »⁶³¹. La magnanimité dont semble faire preuve le général en chef à l'égard de l'ennemi est remarquée par Marmont alors en charge de ces négociations :

« Bonaparte est grand par ses vues, il sert son pays de manière utile et sacrifie la gloire des armes au bonheur du genre humain. »⁶³²

Il est, aux yeux de son ami, l'instigateur de la pacification de tout le nord de l'Italie :

« Bonaparte probablement joindra une branche d'oliviers à sa couronne de lauriers et après avoir été l'honneur et la gloire de la France, il en sera encore le bienfaiteur. »⁶³³

Marmont continue ses éloges sur son ami dont il reconnaît la puissance et la force de persuasion. Ce lien qui unit les deux hommes grâce auquel Bonaparte confie à son ami des responsabilités notamment diplomatiques montre à quel point il est un noyau stable depuis leur première rencontre. Marmont s'élève peu à peu dans l'ombre de Bonaparte. Cette confiance paraît saine et en aucun cas le général en chef de l'armée d'Italie ne sous-estime son ami dans cette deuxième charge pleine de gloire bien qu'il connaisse les faiblesses de l'âme humaine en les élevant ainsi :

« Autant une confiance éclairée est salutaire, autant une confiance aveugle est dangereuse. De quelque discernement que le prince soit doué ; quelque attention qu'il apporte dans le choix de ceux sur qui il se repose, il ne doit jamais oublier que ce sont des hommes, et qu'en les élevant aux emplois, il ne les a pas élevés pas au-dessus de la nature humaine et revêtus de l'infaillibilité. »⁶³⁴

⁶³¹ FM-AMCS, Cote 011-237, Lettre de Marmont à son père, Gorizia, le 1^{er} avril 1797.

⁶³² *Idem.*

⁶³³ FM-AMCS, Cote 011-241, Lettre de Marmont à son père, Leoben, le 16 avril 1797.

⁶³⁴ Louis-Silvestre de SACY, *Traité de l'Amitié et de la Gloire, Livre I à III*, Clermont, Chez Landriot, Livre III, 1810, p. 370.

Une partie des États de terre ferme de la Vénétie venait de se révolter et de se livrer à de profonds excès⁶³⁵. Ainsi, le général Baraguey d'Hilliers reçoit l'ordre de venir à bout des vénitiens. Arrivé le 21 mars à Gorizia⁶³⁶, Marmont est envoyé auprès de ce général afin d'aider à la prise des États de Venise. Mais le jeune Châtillonnais confesse bien volontiers un acte qui aurait pu compromettre non seulement sa carrière mais aussi son amitié avec le général en chef. Porteur de documents d'une importance capitale sur la reddition de Venise, et certainement par esprit d'immaturité, Marmont séjourne peut-être une journée à Milan. Au lieu de se rendre au château de Monbello, deux lieues plus loin, il vagabonde dans la ville. Ce comportement, que l'on peut juger inconscient comme Marmont le fait lui-même, faillit lui coûter son avenir. Bonaparte furieux est sur le point de renvoyer Marmont à son corps. Mais les sentiments, la mémoire de souvenirs communs empêche Bonaparte de faire ce dernier choix. Magnanime envers l'ennemi, le général en chef l'est aussi envers son ami.

Après cet incident, Bonaparte charge Marmont de se rendre auprès du congrès italien réuni à Reggio. Auguste y prononce un discours⁶³⁷. Bonaparte, souhaitant la création de deux Républiques, transpadane et cispadane, charge Marmont de favoriser « l'esprit d'indépendance ». Mais en parallèle, ce dernier se montre inquiet du contexte politique de la France. Les royalistes, dans le cadre du renouvellement du conseil des Cinq-Cents survenant en nombre, rendent soucieux Marmont qui écrit que « nous sommes affectés du mauvais choix qui vient d'être fait presque partout. Les nouveaux représentants devaient-ils être assez perfides pour vouloir ébranler notre Gouvernement ? Nous serons là, nous autres qui avons tout sacrifié pour la cause de la liberté, et nous serons encore la défendre »⁶³⁸.

À cette époque et pour la première fois, Marmont évoque la question du mariage. Bonaparte toujours bienveillant à l'égard de son ami souhaite l'aider à remplir ce vide. Il lui offre, par l'intermédiaire de son frère Joseph, la main de sa sœur Pauline⁶³⁹. Marmont refuse sans véritablement en expliquer les raisons. Ce dernier connaît les conséquences qu'une telle union aurait eues mais n'omet pas de dire que ce choix a été heureux :

⁶³⁵ Voir ici les circonstances du conflit entre la France et Venise dans cette campagne d'Italie et la chute de Venise, Pierre GIGUET, *Histoire de la campagne d'Italie, 1796-1797*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1853, pp. 139-144.

⁶³⁶ Marmont dit être arrivé « hier » soit le 21 mars 1797. FM-AMCS, Cote 011-234 à 011-235, Lettre de Marmont à son père, Gorizia, le 22 mars 1797.

⁶³⁷ FM-AMCS, Cote 280, *République cisalpine : congrès constitutif de Reggio*. Congrès cispadan : extraits des actes et décrets du congrès constitutif de région, discours de Marmont.

⁶³⁸ FM-AMCS, Cote 011-243, Lettre de Marmont à son père, Quartier général à Milan, le 4 mai 1797.

⁶³⁹ On ne retrouve aucune trace écrite de cette proposition bien que Marmont l'affirme. Au mieux, s'agit-il d'une proposition verbale. Voir Joseph TURQUAN, *Les Sœurs de Napoléon Tome 2 : Pauline*, Paris, Frédéric Patat, 2014, notes 21 et 22 ; Gilbert MARTINEAU, *Pauline Bonaparte, princesse Borghèse*, Paris, France-Empire, 1986, p. 32 ou encore Pierre Chanlaine qui exprime aussi cette éventualité. Pierre CHANLAINE, *Pauline Bonaparte*, Paris, Buchet-Chastel/Corréa, 1959, pp. 30-31.

« Aujourd'hui, après le dénouement du grand drame, il est probable qu'en résultat j'ai plus à m'en féliciter qu'à m'en repentir. »⁶⁴⁰

Cet orgueil mal placé finit de convaincre Marmont qu'il ne doit rien à personne et qu'il est le maître unique son ascension.

La première campagne d'Italie arrivant à son terme, il accompagne Madame Bonaparte à Venise et fait avec son général un long séjour à Passeriano où l'on traite de la paix définitive qui est signée à Campo-Formio le 18 octobre 1797. Depuis cette date, Marmont séjourne à Milan pour se retrouver à Rastadt le 17 novembre ayant traversé le Piémont. De cette ville, il écrit une lettre, la dernière connue de lui, pour fait part là aussi de la renommée grandissante de Bonaparte. Dans les villes que les deux hommes traversent ensemble, Chambéry, Genève, Berne, Soleure et Bâle, Marmont fait le constat de cette renommée :

« L'accueil flatteur que le général Bonaparte a reçu dans toutes les villes où il a passé, rien ne peut peindre l'enthousiasme que sa vue a fait naître. Nous sommes arrivés à Chambéry à 8 heures du soir. Vingt mille âmes étaient à une demi-lieue de la ville à notre rencontre. À Genève, l'expression de l'enthousiasme était encore plus forte qu'il est possible. 10 000 étrangers étaient rassemblés pour voir et applaudir l'homme étonnant qui a fait de grandes choses ; le grand homme qui a couvert d'un nouveau lustre le nom français et qui a donné à la République la puissance et la considération dont elle jouit. »⁶⁴¹

Pendant ces mois écoulés depuis l'été jusqu'à l'hiver 1797, Marmont avait réitéré à ses parents l'inquiétude qui était la sienne concernant les troubles et l'instabilité politique en France. Depuis Milan, il ne cesse d'écrire que l'armée est prête à servir de nouveau la République et lutter contre les « factieux ». Les contre-révolutionnaires calomnient Bonaparte et Marmont prend la défense de son ami :

« Celui-ci est calomnié, honni et pourquoi ? Parce qu'il n'a pas pu être corrompu. Ils veulent l'abreuver de dégoût ! Ils se trompent. Il est encore digne de lui d'éviter les maux qui nous menacent. Il est digne de lui d'anéantir les ennemis de la chose publique, et de livrer au mépris, à l'opprobre, ceux qui l'attaquent avec tant d'acharnements. »⁶⁴²

Le « bienfaiteur de la France », comme Marmont aime à appeler Bonaparte, ne se laissera pas faire. Sous l'autorité de ce dernier, Auguste ne craint pas de dire que Bonaparte se

⁶⁴⁰ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 1, p. 287.

⁶⁴¹ FM-AMCS, Cote 011-251 à 011-253, Lettre de Marmont à sa mère, Rastadt, le 26 novembre 1797.

⁶⁴² FM-AMCS, Cote 011-248 à 011-249, Lettre de Marmont à son père, Milan, le 7 août 1797.

chargera de rétablir l'ordre en dépit des brouillons et des « méprisables ». Ces trois dernières lettres des mois de mai, août et septembre 1797 écrites par Marmont présentent un intérêt certain car elles montrent l'état d'esprit de l'armée d'Italie avant la date fatidique : le 18 brumaire.

Dans la dernière mission qui lui est confiée dans cette première campagne d'Italie, Marmont est envoyé à Carlsruhe pour féliciter le margrave. Traversant un grand nombre de villes, le général en chef de l'armée d'Italie est accueilli chaleureusement. Au bout du périple, les deux hommes, appelés par le Directoire, arrivent à Paris.

Ensemble jusqu'au bout du monde : vers le mirage oriental⁶⁴³

Ici, la correspondance de Marmont avec ses parents s'arrête. On ne retrouve plus d'échanges épistolaires dans le Fonds Marmont aux Archives municipales de Châtillon-sur-Seine. Le Châtillonnais ne reprend l'écriture de ses lettres que le 2 septembre 1798 à destination de sa nouvelle épouse Hortense Perrégaux⁶⁴⁴. En effet, il cherche à se marier. Il veut trouver le bonheur domestique. Mais avant cela, la situation en France est des plus critiques et il en fait le malheureux constat dès son retour à Paris. Se retrouvant ainsi dans la capitale avec Bonaparte, il sent chez ce dernier l'extrême ambition du pouvoir mais remarque l'intelligence avec laquelle le futur Premier consul sent que le fruit n'est pas encore mûr. L'homme d'État à venir a trouvé son assise dans cette première campagne d'Italie⁶⁴⁵.

Les hommes du Directoire semblent faire figure pâle face au traité de Campo-Formio signé par Bonaparte sans leur consentement. Ainsi, dans ce contexte de corruption et de faiblesse, « la République directoriale n'avait bientôt présenté qu'une lente confusion »⁶⁴⁶. Mais le vainqueur d'Italie dispose d'un atout majeur face à ce Directoire : sa popularité au sein

⁶⁴³ En référence à l'ouvrage d'Henry d'ESTRE, *Bonaparte. III, le Mirage oriental, Égypte : 1798-1799*, Paris, Plon, 1946, 471 p.

⁶⁴⁴ Cette correspondance est présente aux Archives nationales. A.N, Documents isolés et papiers d'érudits, Pièces isolées, collections et papiers d'érudits, tome 8. AB/XIX/4413 AB/XIX/5510 : Pièces diverses entrées entre 1995 et 1999. AB/XIX/4414, CP/AB/XIX/*/4414/7. Lettres du maréchal Auguste Marmont, duc de Raguse 1798-1841 : AB/XIX/4414. Lettres adressées (21 pièces) : A sa femme, sur : la campagne d'Égypte (septembre 1798). Dans le tome 1 de ses *Mémoires*, un certain nombre de lettres pendant la campagne d'Égypte sont retranscrites. Cette correspondance – publique – démarre le 2 octobre 1798 pour finir le 23 février 1799. Voir Auguste Frédéric Louis Viesses de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 1, *Correspondance et documents relatifs au livre troisième*, pp. 419-450. Nous utilisons également ici le tome II de la Correspondance générale publiée par la Fondation Napoléon, *Napoléon Bonaparte, Correspondance générale - Tome II : La campagne d'Égypte et l'avènement 1798-1799*, (dir : Thierry Lentz), Paris, Fayard, 2005, 2550 lettres, 1272 p.

⁶⁴⁵ Natalie PETITEAU, *Napoléon Bonaparte, la nation incarnée, op. cit.*, p. 82.

⁶⁴⁶ Adolphe THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, Paris, Paulin, Lheureux et Cie, 1845, tome 1, p. 3.

des armées, cette armée dont certains sont sortis glorieux : Berthier, Brune mais également son ami Marmont, Marmont que Bonaparte cherche à marier.

Marmont demeure discret dans ses *Mémoires* sur cette Hortense Perrégaux. Il parle de « quelques amis » à l'origine de cette union⁶⁴⁷. Mais il s'agit d'un seul et unique ami : Bonaparte. Ce dernier se charge de cette union. Cette attitude du général en chef est plus qu'un cadeau, c'est un acte de bienveillance. Avant de partir pour l'Égypte, Bonaparte croit en effet raisonnable de donner à son ami une épouse à la situation confortable :

« Napoléon sera toujours un grand marieur. »⁶⁴⁸

Le mariage est célébré devant Maître Gobin le 11 avril 1798 soit le 22 germinal an VI et enregistré le 24 à Paris⁶⁴⁹. L'histoire rapporte que Bonaparte allât jusqu'à donner 500 000 francs de dot à Marmont pour son mariage, ce qui ne ressort en rien du contrat de mariage⁶⁵⁰. Le père de Marmont aurait donné la somme de 212 000 francs et Hortense Perrégaux aurait reçu la somme de 360 000 francs des mains de son père⁶⁵¹. Toujours est-il que Bonaparte a peut-être joué un rôle dans cette union même si aucune preuve ne vient confirmer cette hypothèse. Mais le bonheur de son ami est un peu le sien :

⁶⁴⁷ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 1, p. 348.

⁶⁴⁸ Pierre SAINT-MARC, *Le Maréchal Marmont, duc de Raguse, 1774-1852, op. cit.*, p. 31.

⁶⁴⁹ ADCO, E 2083-4. 10 pièces, parchemin ; 118 pièces, papier. Papiers de famille, *Contrat de mariage d'Auguste-Frédéric-Louis Viesse Marmont, chef de brigade, commandant le second régiment d'artillerie à cheval, aide de camp du général Bonaparte et d'Anne-Marie-Hortense, fille de Jean-Frédéric Perregaux, banquier à Paris, et de feu Adélaïde de Prael, sa femme*. Bonaparte n'est pas présent au mariage. Voir aussi A.N, Minutes et répertoires du notaire Nicolas Jean-Baptiste GOBIN, 8 janvier 1783 - 30 septembre 1806 (étude X). Répertoire numérique détaillé. Minutier central des notaires de Paris, Minutes. Minutes et répertoires du notaire Nicolas Jean-Baptiste GOBIN (étude X) MC/ET/X/725 - MC/ET/X/875, MC/RE/X/15 - MC/RE/X/24. MC/ET/X/725 - MC/ET/X/875. MC/ET/X/829, An VI, germinal (21 mars 1798) - An VI, prairial (18 juin 1798). Contrat de mariage enregistré le 24 germinal an VI. Également FM-AMCS, Cote 19, *Extrait de la liquidation de communauté matrimoniale de biens*. Acte de liquidation du contrat de mariage « passé devant Me Gobin » et où la date du 22 germinal an 6 est indiquée.

⁶⁵⁰ Rien de ceci n'apparaît dans le contrat de mariage. ADCO, E 2083-4. 10 pièces, parchemin ; 118 pièces, papier. Papiers de famille, *Contrat de mariage d'Auguste-Frédéric-Louis Viesse Marmont, chef de brigade, commandant le second régiment d'artillerie à cheval, aide de camp du général Bonaparte et d'Anne-Marie-Hortense, fille de Jean-Frédéric Perrégaux, banquier à Paris, et de feu Adélaïde de Prael, sa femme*. A.N, MC/ET/X/829, Contrat de mariage enregistré le 24 germinal an VI, *op. cit.* Ceci est également confirmé par Romuald SZRAMKIEWICZ, *Les régents et censeurs de la Banque de France nommés sous le Consulat et l'Empire*, Genève, Librairie Droz, Collection Hautes Etudes médiévales et modernes, 1974, p. 313. De plus, aucune preuve ne peut être apportée quant à la présence de Bonaparte au mariage de Marmont.

⁶⁵¹ Association d'Histoire locale de Grigny, L'Orme du Bout, « Hortense Perrégaux, Madame la Maréchale Marmont, Duchesse de Raguse », dans *Hortense Marmont, duchesse de Raguse, châtelaine de Viry-Châtillon et de Grigny, op. cit.*, p. 10. Plus précisément dans le contrat de mariage présent aux Archives départementales de Côte d'Or, on lit : « L'époux apporte 20,000 francs et le père donne et constitue au dit citoyen son fils futur époux 212 500 francs. [...] Le citoyen Perrégaux donne et constitue en dot à la dite future épouse sa fille la somme de 362 500 francs. »

« Quoique fort occupé de l'organisation de l'armée d'Égypte, Bonaparte songea à la fortune du jeune officier qu'il aimait, il alla trouver le célèbre banquier, M. Perrégaux. — « Je viens, lui dit-il, vous demander la main de votre fille. — Si c'est pour vous, général, oui ; pour tout autre, non. — Je suis marié, ainsi ce ne peut être pour moi. Je vous la demande pour un de mes aides-de-camp, jeune colonel, que j'aime comme mon enfant, et qui est digne de toute mon affection. Et il plaida avec tant de chaleur la cause du jeune Marmont, qu'il parvint à décider M. Perrégaux. — Mais, dit ce dernier, il faudrait qu'il apportât au moins le déjeuner. — De combien serait le dîner? — D'un million. — Il l'apportera. » Il l'apporta ; le général, quoiqu'il ne possédât que 110 000 francs, quoiqu'il eût à pourvoir aux besoins de sa mère, de ses quatre frères et de ses sœurs, donna 300 000 francs, et le mariage se fit. »⁶⁵²

Amitié et politique semblent se confondre. Mais Bonaparte agit comme un « grand frère ». Ainsi, il accapare non seulement l'avenir militaire de Marmont mais aussi son sort privé : l'amitié ne déserte pas totalement l'exercice du pouvoir bien « que les questions que soulève la place de l'amitié dans le champ politique s'effacent au XVIII^e siècle »⁶⁵³. Le pouvoir de l'un sur l'autre se prolonge ainsi dans les questions de l'intimité. Dans le cercle des amitiés de Bonaparte dans lequel Marmont est entré fort jeune, ce dernier relève d'une position favorite :

« L'importance accordée aux amitiés d'enfance, le sentiment d'exception et d'éternité qui leur est attaché provient de ce qu'elles ont, par un « dépouillement » progressif des éléments contingents, atteint à une intimité et un attachement à la personne « en elle-même », qui leur confère une valeur particulière. La spécificité des amis d'enfance réside dans cette combinaison d'enracinement et de mobilité. »⁶⁵⁴

Partageant il y a si peu de temps une vie sédentaire, les deux hommes ont désormais lié leurs trajectoires. Bonaparte se dédoublant en quelque sorte, cette ascendance du Corse sur le Châtillonnais ne perturbe pas leurs relations bien qu'il faille considérer que Marmont parle encore une fois de « quelques amis » à l'origine de ce bonheur. Ainsi, le jeune général ne

⁶⁵² Dialogue rapporté par Charles MULLIÉ, *Biographie des célébrités militaires des armées de terre et de mer de 1789 à 1850*, France, Poignavant et Compagnie, 1851, tome 2, pp. 267-268. À la suite de cet échange, Charles Mullié fait part du discours de l'Empereur retranscrit par Las Cazes dans le Mémorial de Sainte-Hélène. Napoléon se trompe en disant que « Marmont était le neveu d'un de ses camarades de Brienne (Le Chevalier Lelieur-sur-Arce) au régiment de la Fère ». Il en était bien son cousin germain. Emmanuel-Auguste-Dieudonné Las Cases (comte de), *Mémorial de Sainte-Hélène*, Marcel Dunan [dir.], Paris, Flammarion, volume 2, 1951, p. 597. L'intervention de Bonaparte est également relatée dans Antoine GIRARD-BLOC, *Les Banquiers. Splendeurs et misères de la finance*, Paris, La Martinière, 2014, 384 p.

⁶⁵³ Maurice DAUMAS, « Aimez toujours bien le maître... Amitié et politique en France à l'époque moderne », dans Arnaud SUSPENE [dir.] *Parlement[s], Revue d'histoire politique, Amitiés politiques, D'Oreste et Pylade à nos jours*, PUR, n° HS 11, 2016/3, p. 100.

⁶⁵⁴ Claire BIDART, « Les âges de l'amitié, cours de la vie et formes de socialisation », *Transversalités, Revue de l'Institut catholique de Paris*, 2010/1, p. 77.

néglige pas son ami. Ce n'est pas le faible qui suit le fort mais un homme qui s'élève en tentant de prendre sous son aile celui avec qui il a partagé des moments difficiles :

« La vie morale de l'homme, dit Alibert, n'étant qu'une suite de relations plus ou moins nécessaires à son bonheur, il aime à exister hors de lui et dans un être qui n'est pas lui ; il recherche alors l'individu qui lui est le plus analogue. Mais la plupart se cachent à l'amitié parce qu'elle commande de grands sacrifices d'amour-propre. »⁶⁵⁵

Marié, Marmont apparaît sensible et romantique. Il s'éloigne de sa compagne et ces séparations à répétition lui font douter de sa vocation militaire. Il n'en demeure pas moins que le 19 mai 1798, il embarque sur la *Diane* sous le commandement de l'amiral Décrès.

Quelques lettres sont présentes dans le Fonds Marmont sur cette campagne d'Orient sous les Cotes 281, 282 et 283 mais l'intérêt en est parfois limité notamment à des questions d'approvisionnements ou d'infrastructures. Ainsi, nous avons choisi d'utiliser en plus, pour avoir une vision plus nette et plus globale du parcours de Marmont en Égypte, le tome II de la *Correspondance générale de Napoléon Bonaparte*.

« La première coalition qui avait menacé d'étouffer la République à son berceau était vaincue et dissoute. L'Angleterre restait seule armée. Elle avait profité des calamités du continent pour s'emparer des deux Indes et s'arroger la tyrannie des mers. Le Directoire avait rompu les négociations de Lille, convaincu que l'on ne pouvait espérer le rétablissement de l'équilibre aux Indes et la liberté des mers, qu'en faisant une campagne heureuse sur mer et dans les colonies. »⁶⁵⁶

Ce point de vue justifie bien les intentions de faire route vers l'Égypte. Ayant des vues sur l'Angleterre afin de couper court à l'hégémonie britannique, Bonaparte propose à Marmont de suivre un dénommé Gallois afin de traiter de l'échange des prisonniers. La véritable raison était de jouer les espions et d'entrevoir les dispositions logistiques de l'ennemi. Face à cette proposition, Marmont, lui le militaire dévoué, est offusqué et refuse une telle démarche. Il s'en justifie devant son ami qui d'ailleurs n'apprécie pas beaucoup cette marque d'orgueil. Chemin faisant, Bonaparte conscient qu'un projet de se rendre en Angleterre par la Manche est inapproprié, le *Levant* paraît la solution la plus raisonnable afin de couper la route des Indes

⁶⁵⁵ Louis-Auguste MARTIN, *Esprit moral du XIX^e siècle*, Bruxelles, Muquasdt, 1855, pp. 41-42.

⁶⁵⁶ *Guerre d'Orient, campagnes d'Égypte et de Syrie: 1798 - 1799 : mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon, dictés par lui-même à Sainte-Hélène, et publiés par le Général Bertrand*, Paris, Au Comptoir des Imprimeurs-Unis, 1847, volume 1, pp. 1-2.

aux Anglais. Il en fait la proposition au Directoire⁶⁵⁷ et il emmène avec lui son fidèle compagnon malgré cette dernière divergence.

En direction de la terre des pharaons, le Directoire applaudissait à ce projet d'autant plus que cela lui permettait de voir s'éloigner un homme qui leur faisait de l'ombre. Bonaparte, arrivé à Toulon le 9 mai *in extrémis*⁶⁵⁸, se prépare et le 19 mai les voiles se gonflent en direction de Malte. Juste avant de partir, il passe en revue l'armée et prononce un discours afin de galvaniser les troupes⁶⁵⁹. Si le convoi paraît impressionnant⁶⁶⁰, Marmont constate un équipement défectueux, lourd et incapable de défendre les hommes en cas de rencontres fâcheuses. Un peu téméraire, il le reconnaît, il embarque tout de même sur la *Diane* et les premiers émois d'une séparation d'avec sa femme se font très vite sentir. Mais fidèle à lui-même, il aime trop la gloire pour la sacrifier à un quelconque dessein privé.

Mais qui sont les généraux de cette campagne d'Égypte ? Kléber, Desaix, Régnier, Bon, le Général Rampon (camarade et « ancien » de Marmont), Dugua, Menou, le Général Vial, le contre-amiral Perrée et le Général Mireur font partie de l'expédition. Cette mission militaire se double d'une mission scientifique et des savants de toute spécialité se font une joie d'aller explorer ces contrées de rêve grâce à un Bonaparte « inscrit dans les cadres du romantisme »⁶⁶¹. Après un départ un peu houleux, Marmont souhaite faire de nouveau ses preuves dans cette campagne et la prise de Malte va lui en donner l'occasion.

Proche des terres de l'île, et après que Bonaparte ait confié à son ami une mission diplomatique auprès des autorités de Malte, l'équipage voit une option se présenter à eux : la prise de ce rocher dont la position est hautement stratégique. Défendue par « six cents »⁶⁶² ou « huit cent ou neuf cent »⁶⁶³ chevaliers⁶⁶⁴, l'île de Malte veut résister. Marmont est le premier homme à « prendre terre dans l'île »⁶⁶⁵. Son audace va être récompensée et le 11 juin Malte est prise. Les faits d'armes de Marmont se résument ici simplement. S'étant trouvé au combat du village principal, il se lie à Desaix débarqué à l'est. Battant quelques instants en retraite, des

⁶⁵⁷ C.G, Tome II, Lettre n°2315, de Bonaparte au Directoire, le 23 février 1798.

⁶⁵⁸ Marmont fait le récit d'un événement qui faillit coûter la vie à Bonaparte avant d'arriver à Toulon. Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 1, pp. 353-354.

⁶⁵⁹ *Guerre d'Orient, campagnes d'Égypte et de Syrie: 1798 - 1799 : mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon, dictés par lui-même à Sainte-Hélène, et publiés par le Général Bertrand, op. cit.*, pp. 9-10.

⁶⁶⁰ Les chiffres varient.

⁶⁶¹ Natalie PETITEAU, *Napoléon Bonaparte, la nation incarnée, op. cit.*, p. 85.

⁶⁶² MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 1, p. 357.

⁶⁶³ *Guerre d'Orient, campagnes d'Égypte et de Syrie: 1798 - 1799 : mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon, dictés par lui-même à Sainte-Hélène, et publiés par le Général Bertrand, op. cit.*, p. 16.

⁶⁶⁴ Concernant les tentatives de conciliation entre les autorités de Malte et les Français et le déroulement des événements, voir Antoine-Claire THIBAUDEAU, *Histoire de la campagne d'Égypte sous le règne de Napoléon le Grand*, Paris, Huzard, 1839, tome 1, pp. 66-97.

⁶⁶⁵ MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 1, p. 358.

soldats embusqués et positionnés par lui-même prennent par surprise les Maltais sortis en masse et venus à leur rencontre. La roue s'inverse et Marmont repousse l'ennemi à Saint-Joseph⁶⁶⁶ jusqu'à finir par prendre le drapeau de l'ordre. Ce courage est salué et Marmont est promu général de brigade⁶⁶⁷. La capitulation est signée le 12 juin. Bonaparte envoie le général Baraguey d'Hilliers « porter le drapeau pris notamment par Marmont lors de la sortie des Maltais »⁶⁶⁸. L'ordre de Malte n'est plus et le temps est venu de se diriger vers l'Égypte.

Après quelques périples autour de l'île de Candie, la flotte française voit Alexandrie apparaître et le 1^{er} juillet l'amiral Décès envoie une frégate afin de prévenir les autorités d'un débarquement imminent. La mer se couvre d'embarcations et le flotte peut mouiller dans le port d'Aboukir. Marmont participe à la prise d'assaut de la ville. Il fait partie de la division Bon. Avec sa brigade, il détruit la porte de Rosette. Grâce à ce coup de force, les soldats parviennent à entrer dans l'enceinte. Bonaparte se fait une joie d'informer le Directoire de ce prodige auquel Marmont n'est pas étranger⁶⁶⁹. Les hostilités cessent après quelques pertes françaises⁶⁷⁰. La conquête de l'Égypte peut désormais commencer.

Marmont demeure quelques jours dans la ville d'Alexandrie avant d'entamer une expédition vers Le Caire. Après quelques périples, il arrive à Ramanieh non sans avoir apprécié les coutumes arabes. De plus, dans son périple où il découvre le Nil, il constate une dualité entre l'armée et les savants chargés de toutes sortes de découvertes. Il note ce contraste. En effet, l'expédition d'Égypte, dans son volet scientifique, est tournée en dérision par le nouveau général de brigade et montre à quel point le mot de savant a perdu de son envergure⁶⁷¹. Bien que Marmont reconnaisse le talent de Monge, Berthollet et d'autres, il se moque des « misérables écoliers ou artistes » venus accompagner les maîtres scientifiques. L'armée ne cache pas ses remontrances à ces pseudo-savants. Mais on sait que les découvertes scientifiques seront nombreuses et fondamentales et qu'elles amèneront à la création de l'Institut d'Égypte :

⁶⁶⁶ SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22. *États de service*.

⁶⁶⁷ Marmont est officiellement fait général de brigade le 16 juillet 1798. FM-AMCS, Cote 260-095. *Brevets, certificats, lettres de service, ordres de nomination*. Également C.G, Tome II, Lettre n°2523, de Bonaparte au Directoire exécutif, du Quartier général de Malte, le 13 juin 1798 dans laquelle il demande « d'accorder le grade de général de brigade au citoyen Marmont ». On retrouve aussi cette proposition de promotion de la part de Bonaparte dans une lettre de ce dernier au Directoire le 13 juin 1798 dans *Guerre d'Orient, campagnes d'Égypte et de Syrie: 1798 - 1799 : mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon, dictés par lui-même à Sainte-Hélène, et publiés par le Général Bertrand, op. cit.*, Pièces officielles, pp. 321-324.

⁶⁶⁸ C.G, Tome II, Lettre n°2543, de Bonaparte à Berthier, Quartier général de Malte, le 17 juin 1798.

⁶⁶⁹ C.G, Tome II, Lettre n°2593, de Bonaparte au Directoire exécutif, Quartier général d'Alexandrie, le 6 juillet 1798.

⁶⁷⁰ Jean-Dominique LARREY, *Relation historique et chirurgicale de l'expédition de l'armée d'Orient, en Égypte et en Syrie*, Paris, Demonville et sœurs, 1803, p. 6. Selon Larrey, on compte 250 blessés.

⁶⁷¹ Voir également à ce sujet CHALBRAND, Colonel, *Les Français en Égypte ou Souvenirs des campagnes d'Égypte et de Syrie par un officier de l'expédition, recueillis et mis en ordre par Just Jean-Etienne Roy*, 2^e édition, Tours, Mame et Cie, 1855, pp. 61-62.

« Il (Bonaparte) travaillait à y répandre un jour la science, par la création du célèbre Institut d'Égypte. Il réunit les savants et les artistes qu'il avait amenés, et les associant à quelques-uns de ses officiers les plus instruits, il en composa cet Institut, auquel in consacra des revenus, et l'un des plus vastes palais du Caire. Les uns devaient s'occupaient à faire une description exacte du pays, et en dresser la carte la plus détaillée ; les autres devaient étudier les ruines, et fournir de nouvelles lumières à l'histoire ; les autres devaient en étudier les productions, faire les observations utiles à la physique, à l'astronomie, à l'histoire naturelle ; les autres enfin devaient s'occuper à rechercher des améliorations qu'on pourrait apporter à l'existence des habitants, par des machines, des canaux, des travaux sur le Nil, des procédés adaptés à ce sol si singulier et si différent de l'Europe. »⁶⁷²

C'est à cette dernière tâche, celle de travaux sur le Nil, que Marmont s'attèle car il visite les semaines suivantes la barre du Nil afin de le protéger de l'ennemi anglais et des corsaires⁶⁷³. Marmont décrit avec ferveur la vue du fleuve mythique et le suit afin de se rendre au Caire. Tout en s'approchant de la ville, il participe à une des grandes batailles de cette campagne d'Égypte. Lui qui veut toucher au plus profond la gloire, cette bataille va lui en donner l'occasion. Faisant partie de la division Bon, Marmont suggère des plans d'attaque à son général de division et motive les troupes à marcher en avant. Avec sa 4^e demi-brigade légère, il parvient à neutraliser les mameluks. Les retranchements s'écroulent et Marmont contribue ainsi à la victoire de la bataille des Pyramides. La Ville du Caire est prise le 21 juillet 1798 et la communication entre Alexandrie et l'armée française est rétablie⁶⁷⁴.

Dans ces dernières semaines, les échanges avec Bonaparte ne sont plus ceux de la campagne d'Italie. En effet, les communications étant plus problématiques, il fallait s'en tenir aux ordres de ses supérieurs directs. Néanmoins, Bonaparte n'omet pas de lui dire qu'il l'aime⁶⁷⁵.

Depuis le 18 août 1798, Marmont ne cesse de recevoir des ordres du général en chef, son ami. En effet, ils sont nombreux et contraignent Marmont à suivre un itinéraire bien précis :

« Se rendre à Rosette, y visiter la barre du Nil, se rendre à Aboukir, puis à Alexandrie pour revenir définitivement à Rosette et d'y rester. »⁶⁷⁶

⁶⁷² Adolphe THIERS, *Bonaparte en Égypte et en Syrie*, Martin Hartmanns, Editeur scientifique, Leipzig, Verlag Von E. A. Seeman, 1890, pp. 53-54.

⁶⁷³ C.G, Tome II, Lettre n°2858, de Bonaparte au Général Marmont, Quartier général du Caire, le 18 août 1798.

⁶⁷⁴ Antoine-Claire THIBAUDEAU, *Histoire de la campagne d'Égypte sous le règne de Napoléon le Grand*, op. cit., p. 246.

⁶⁷⁵ C.G, Tome II, Lettre n°3241, de Bonaparte au Général Marmont, Quartier général du Caire, le 17 septembre 1798.

⁶⁷⁶ Voir la longue lettre de Bonaparte à Marmont sur les différentes tâches qu'il doit accomplir. C.G, Tome II, Lettre n°2858, de Bonaparte au Général Marmont, Quartier général du Caire, le 18 août 1798.

C'est d'ailleurs à Rosette et à Alexandrie que Marmont passe la majeure partie de son temps dans cette campagne d'Égypte. Sous les ordres du général Menou, entre travaux militaires et travaux d'infrastructures liés à divers ouvrages d'irrigation, Marmont est toujours actif. Sur ces travaux d'irrigation, il est même complimenté par Menou lui envoyant ces quelques mots :

« Vous êtes un homme d'or mon cher général. Vous êtes un des véritables créateurs de l'Égypte. Vous fertilisez les campagnes arides de Dahnamour. »⁶⁷⁷

De plus, des excursions⁶⁷⁸, explorations, divers ouvrages et quelques missions diplomatiques⁶⁷⁹ viennent s'ajouter dans son emploi du temps. Mais Marmont remplit pleinement ses missions car les rapports hiérarchiques l'emportent sur les liens d'amitié.

Toujours est-il que le rôle de Marmont évolue dans cette campagne d'Égypte : assurer la défense d'Alexandrie⁶⁸⁰. Comme à l'accoutumé, il dresse un plan de défense des places ou villes qu'il a à sa charge⁶⁸¹. Marmont est également intendant, injonction lui étant donnée de ravitailler Alexandrie en blé⁶⁸². Bonaparte semble s'inquiéter de ces questions logistiques puisqu'il réitère ces mêmes ordres à Marmont⁶⁸³. Commandant la Province de Bahireh, Marmont doit s'occuper de fortifier les places d'Alexandrie. Il rassemble tous ses efforts à l'approvisionnement de la ville et à la mise en place d'une armée faite d'artilleries. Bonaparte approuve les efforts de Marmont⁶⁸⁴. C'est justement en octobre et de retour à Alexandrie qu'Auguste parvient à consacrer un peu de temps à sa « bonne amie » comme il aime à l'appeler.

En effet, cette campagne est originale dans la mesure où elle est la première pour le général de brigade à avoir pour cadre une relation amoureuse à distance. Tout juste deux mois après son arrivée à Alexandrie, il trouve un peu de temps à employer afin de donner des

⁶⁷⁷ FM-AMCS, Cote 283, *Campagne d'Orient Rapports et correspondances générales. Correspondance du Général Menou*, Lettre du général Menou au général Marmont, Rosette, le 21 octobre 1798.

⁶⁷⁸ Marmont fait l'excursion du Delta.

⁶⁷⁹ C.G, Tome II, Lettre n°2984, de Bonaparte au Général Marmont, Quartier général du Caire, le 28 août 1798 dans laquelle Bonaparte demande à Marmont « d'aller voir de ma part le Cheik El-Messiri pour lui dire la manière dont nous avons célébré la fête du prophète. »

⁶⁸⁰ C.G, Tome II, Lettre n°3807, de Bonaparte au Général Marmont, Quartier général du Caire, le 29 novembre 1798. Cette fonction sera confirmée dans cette lettre.

⁶⁸¹ FM-AMCS, Cote 285, *Campagne d'Orient, Situation de l'armée d'Orient; défense d'Alexandrie, Mémoire sur les défenses de la place d'Alexandrie*.

⁶⁸² C.G, Tome II, Lettre n°3241, de Bonaparte au Général Marmont, Quartier général du Caire, le 17 septembre 1798.

⁶⁸³ Voir pour cela C.G, Tome II, Lettres n°3255, 3291 et 3303 notamment.

⁶⁸⁴ C.G, Tome II, Lettre n°3574, de Bonaparte au Général Marmont, Quartier général du Caire, le 28 octobre 1798.

nouvelles à Hortense. « Ne perdant pas une occasion de lui écrire »⁶⁸⁵, il souhaite que quelques-unes des lettres lui parviennent au point de lui « en écrire trois depuis hier soir »⁶⁸⁶. Il se plaît à lui gribouiller quelques mots sous le soleil d'Égypte. D'Alexandrie, il lui écrit ses premiers mots. Le jeune général de brigade se complaît en quelque sorte dans le souvenir de sa bien-aimée :

« Je voudrais savoir ce que tu dis, ce que tu fais, ce que tu penses [...]. N'est-ce pas à ton Auguste que tu penses ? Oui sans doute, j'en ai la conviction et cette conviction seule me donne quelque force. »⁶⁸⁷

Ne se laissant pas gagner pour autant à une totale mélancolie, il assume ses nouvelles responsabilités de général de brigade dont la nouvelle lui est réitérée par son ami de toujours⁶⁸⁸. Chargé de défendre Alexandrie quand des détachements anglais cherchent à envahir Aboukir, il joint, à ce titre, la fonction militaire à celle d'intendant⁶⁸⁹. Sous le commandement du général Menou, Marmont se voit féliciter de nouveau par ce dernier qui lui écrit :

« J'approuve toutes vos dispositions pour Aboukir. »⁶⁹⁰

Ne pouvant compter sur ce général – le tout nouveau général de brigade dresse son portrait dans ses *Mémoires*⁶⁹¹ –, il doit donc seul faire face à divers embarras et notamment celui de contenir la Peste. Cette description du général Menou diffère de son enthousiasme quand il apprend qu'il est sous son commandement en parlant de « désirs comblés de servir près de vous »⁶⁹² et « d'attacher le plus grand prix au témoignage de la confiance que vous voulez bien me donner »⁶⁹³. Le général Menou fait d'ailleurs l'apologie des relations privilégiées existantes entre Marmont et Bonaparte en parlant de « liaisons particulières »⁶⁹⁴,

⁶⁸⁵ A.N, AB/XIX/4414. Lettres adressées (21 pièces) : A sa femme, sur : la campagne d'Égypte (septembre 1798), Lettre de Marmont à sa femme, Alexandrie, le 2 septembre 1798.

⁶⁸⁶ *Idem.*, le 3 septembre 1798.

⁶⁸⁷ *Idem.*, le 2 septembre 1798.

⁶⁸⁸ C.G, Tome II, Lettre n°3241, de Bonaparte au Général Marmont, Quartier général du Caire, le 17 septembre 1798.

⁶⁸⁹ On se rappelle que Marmont connaîtra les mêmes fonctions en tant que Gouverneur général des Provinces illyriennes.

⁶⁹⁰ FM-AMCS, Cote 283, *Campagne d'Orient Rapports et correspondances générales. Correspondance du Général Menou*, Lettre du général Menou au général Marmont, Rosette, le 21 octobre 1798.

⁶⁹¹ MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 1, pp. 409-412.

⁶⁹² FM-AMCS, Cote 281, *Campagne d'Orient, Registre des brouillons et copies de correspondances du Général Marmont*, Copie des lettres écrites par le général Marmont d'Alexandrie à Menou, le 11 novembre 1798.

⁶⁹³ *Idem.*, le 12 novembre 1798.

⁶⁹⁴ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 1, *Correspondance et documents relatifs au livre troisième*, Lettre de Menou à Marmont, Rosette, le 15 novembre 1798, p. 428.

liaisons dont Marmont savoure encore une nouvelle fois la singularité en étant nommé à la tête de la place d'Alexandrie⁶⁹⁵.

La façon dont Marmont gère le fléau de la maladie pour en limiter la propagation est saluée par Bonaparte, parti pour l'expédition de Syrie et de Palestine⁶⁹⁶. Mais celle-ci « reprend quelques fois avec les chaleurs »⁶⁹⁷. De plus, le commandant de la place d'Alexandrie doit contrer de nombreux bombardements résultant de l'alliance des turques avec les anglais⁶⁹⁸. Mais Bonaparte a pleine confiance en lui :

« Je ne puis vous donner une plus grande marque de confiance qu'en vous laissant le commandement du poste le plus essentiel de l'armée. »⁶⁹⁹

En effet, Marmont, devenu commandant de la Basse-Égypte et de la place d'Alexandrie, se voit le témoin de la bienveillance de son ami car ce dernier qui « m'a chargé d'assurer tous les services, de faire fortifier cette ville, d'en payer la garnison, de venir au secours de la marine m'a donné une tâche difficile à remplir »⁷⁰⁰. Mais il croit la tâche au-dessus de ses forces car « je n'atteindrai pas sans doute le but qu'il m'a proposé mais je m'en approcherai autant que possible »⁷⁰¹. Loin du général en chef mais aussi de son ami il attend « avec impatience la nouvelle de la prise de Saint-Jean d'Acre »⁷⁰².

Commandant de la place d'Alexandrie, Marmont est ainsi sur tous les fronts. De plus, il s'oppose à quelques prises à partie par les Arabes et prévient également Bonaparte de ces méfaits⁷⁰³. Il doit de plus cohabiter avec une population hostile, celle de Damanhour et d'autres villages. Les insurrections sont également nombreuses⁷⁰⁴ et il apprend « que la province de Bahireh est menacée de nouveaux troubles »⁷⁰⁵.

Cette correspondance active de Marmont à l'égard de Bonaparte montre combien il souhaite remplir les missions qui lui sont confiées et ainsi honorer les ordres et la confiance du

⁶⁹⁵ FM-AMCS, Cote 281, *Campagne d'Orient, Registre des brouillons et copies de correspondances du Général Marmont*, Copie des lettres écrites par le général Marmont d'Alexandrie au général en chef, le 4 décembre 1798.

⁶⁹⁶ C.G, Tome II, Lettre n°4008, de Bonaparte au Général Marmont, Quartier général du Caire, le 7 janvier 1799.

⁶⁹⁷ FM-AMCS, Cote 281, *Campagne d'Orient, Registre des brouillons et copies de correspondances du Général Marmont*, Lettre de Marmont au général en chef, le 6 avril 1799.

⁶⁹⁸ SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22. *États de service*.

⁶⁹⁹ C.G, Tome II, Lettre n°4231, de Bonaparte au Général Marmont, Quartier général du Caire, le 9 février 1799.

⁷⁰⁰ FM-AMCS, Cote 281, *Campagne d'Orient, Registre des brouillons et copies de correspondances du Général Marmont*, Lettre de Marmont au citoyen Bourrienne, le 1^{er} avril 1799.

⁷⁰¹ *Idem.*, le 1^{er} avril 1799.

⁷⁰² *Idem.*, Lettre de Marmont au général en chef, le 15 avril 1799.

⁷⁰³ *Idem.*, Lettre de Marmont au général en chef, le 30 avril 1799.

⁷⁰⁴ *Idem.*, le 30 avril 1799.

⁷⁰⁵ *Idem.*, Lettre de Marmont au général Dugua, le 17 mai 1799.

général en chef. Il y parvient tant bien que mal. Marmont se plaint effectivement des remontrances de son ami quant à la conduite de la défense de la province lui étant affectée⁷⁰⁶. Le général de brigade reconnaît à Bonaparte que depuis le début de la campagne il lui doit beaucoup mais en aucun cas ne souhaite subir les reproches injustes qu'il peut lui faire au point de le débarrasser d'un commandement qui lui porterait préjudice.

Le dernier acte de cette campagne est de faire face au débarquement de l'ennemi près du fort d'Aboukir car « la flotte turque a mouillé à Aboukir »⁷⁰⁷. Marmont entre en négociations avec Sydney-Smith. Lors de ces négociations, il est notamment question d'échanges de prisonniers qu'avait proposé Bonaparte « homme pour homme et grade pour grade »⁷⁰⁸. Entre temps, Bonaparte et Marmont apprennent que les fruits de leurs anciens combats lors de la première campagne d'Italie sont près d'être perdus. Le général en chef décide de rentrer précipitamment en France sans oublier son compagnon de toujours. Quelques jours seulement après les tentatives de pourparlers avec les anglais, Bonaparte donne le commandement en chef au général Kléber et n'omet pas de lui dire « qu'il emmène avec lui Marmont »⁷⁰⁹. Ce dernier embarque donc sur la *Carrère* à destination de la France.

À la fin de cette campagne d'Égypte, entre une mince correspondance privée et une importante correspondance publique, Marmont évolue loin de sa « bonne amie » et sous l'influence de son ami. Pour le retour en France, le général en chef ne manque pas encore une fois de lier sa route avec celle de son ami. D'Alexandrie jusqu'à Paris, « Bonaparte se confie toujours au destin »⁷¹⁰ et l'avenir des deux hommes est ainsi soumis à un coup de dés.

Une confiance confirmée : une place dans les armées du Consulat et de l'Empire

Étant parvenus au sud de la Sardaigne pour débarquer en Corse quelques jours et se diriger sur Fréjus, Bonaparte et Marmont ont traversé bien des obstacles sur la terre égyptienne

⁷⁰⁶ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 2, *Correspondance et documents relatifs au livre quatrième*, Lettre de Marmont à Bonaparte, Alexandrie, le 24 juin 1799, pp. 76-81. On ne retrouve pas cette lettre dans le Fonds Marmont dans la cote 281.

⁷⁰⁷ FM-AMCS, Cote 281, *Campagne d'Orient, Registre des brouillons et copies de correspondances du Général Marmont*, Lettre de Marmont au général en chef, le 13 juin 1799.

⁷⁰⁸ FM-AMCS, Cote 281, *Campagne d'Orient, Registre des brouillons et copies de correspondances du Général Marmont*, Lettre de Marmont à Sydney-Smith, le 5 août 1799. Voir aussi FM-AMCS, Cote 282, *Campagne d'Orient, Rapports et correspondances générales, Correspondances des autorités anglaises assiégeant Alexandrie*. Nous retrouvons ici une lettre de Sydney-Smith le 19 août 1799 sur les conditions de ce « cartel ».

⁷⁰⁹ C.G, Tome II, Lettre n°4758, de Bonaparte au Général Kléber, Quartier général d'Alexandrie, le 22 août 1799.

⁷¹⁰ Adolphe THIERS, *Bonaparte en Égypte et en Syrie, op. cit.*, p.88.

et en Méditerranée pour se retrouver définitivement et ensemble sur le sol de la patrie française le 9 octobre 1799. Désormais, Paris n'est qu'à quelques jours de calèche...

Le contexte politique est favorable à un changement. Bonaparte en est convaincu. Le Directoire devenu impopulaire, « un coup d'État pouvait seul arracher la France à l'anarchie »⁷¹¹. D'un jour à l'autre, la France allait changer de visage. Le fruit est maintenant mûr⁷¹².

Qui entourent Bonaparte lors du coup d'État du 18 brumaire ? Une question ici dont la prudence est de rigueur est celle de la définition du terme « réseau ». Claire Lemerrier nous éclaire à ce sujet :

« Le mot « réseau » est partout aujourd'hui, y compris en histoire : « réseaux de famille, d'alliance, de parenté, de proximité, de voisinage, entourage, espace de connivence, chaînes de connaissances, réseaux de fidélités, d'amitié, de clientèle, de sociabilité, de pouvoirs, de crédits, d'origine, réseaux marchands, intellectuels, professionnels, épistolaires, diplomatiques, religieux, maçonniques, migratoires, clandestins, latents »⁷¹³. Malgré des appels récurrents, l'usage métaphorique du terme s'avère difficile à dépasser. Cela dit, l'intérêt pour les réseaux en sciences sociales ne renvoie pas seulement à une mode : il est lié à la volonté de dépasser déterminisme des structures et modèle simpliste du choix rationnel, en s'intéressant au lien social, aux aspects organisationnels, à ce que certains appellent le niveau « méso. »⁷¹⁴

Le Grand dictionnaire universel ne définit pas le terme au niveau politique. Les différentes définitions mises en avant par le dictionnaire mettent l'accent sur les mots d'« enchevêtrement », d'« entrelacement », « maille » et « intervalle »⁷¹⁵. Mais cette analyse « permet une réflexion sur la nature d'un groupe social »⁷¹⁶. Cette question est notamment abordée par Natalie Petiteau au sujet de la noblesse impériale mais qui interroge sur la nature

⁷¹¹ Louis-Pierre-Édouard BIGNON, *Depuis le 18 Brumaire (Novembre 1799), jusqu'à la paix de Tilsitt (Juillet 1807)*, Paris, Béchot, Firmin Didot Frères, 1830, tome 6, p. 450.

⁷¹² Thierry Lentz explique que Bonaparte songeait à prendre le pouvoir dès 1798 et que, citant Espitalier, c'était à Mombello que la pensée du coup d'état devenait sérieuse. Thierry LENTZ, *Le Grand Consulat, 1799-1804*, Paris, Fayard, 1999, p. 29.

⁷¹³ Ici l'auteur cite Jean Boutier, « Sources, objets, outils. Quelques remarques pour éviter de conclure », Pierre-Yves BEAUREPAIRE et Dominique TAURISSON (éd.), *Les ego-documents à l'heure de l'électronique. Nouvelles approches des espaces et des réseaux relationnels*, Montpellier, Presses universitaires de Montpellier, 2003, p. 539.

⁷¹⁴ Claire LEMERCIER, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, tome 52-2, 2005, p. 88.

⁷¹⁵ Pierre LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique...*, op. cit., 1875, tome 13, « Réseau », p. 1025.

⁷¹⁶ Natalie PETITEAU, « Prosopographie et noblesse impériale : de l'histoire d'une élite à l'histoire sociale », *Histoire, économie et société*, n°17-2, 1998, p. 278.

plus générale du réseau⁷¹⁷. Mais l'analyse d'un groupe ne doit pas toujours se confondre avec celle du réseau :

« Le mot « réseau » recouvre ainsi beaucoup de notions, trop peut-être, tant il finit par être employé comme synonyme de « groupe », « famille élargie » ou « sociabilité ». »⁷¹⁸

Et de poursuivre :

« La notion de « réseau », une fois prise au sérieux, devrait devenir, plutôt qu'une réponse, l'élément de plusieurs questions bien définies. »⁷¹⁹

Entre histoire et réseau, les liens doivent être interrogés⁷²⁰. Par conséquent, la question des réseaux autour du futur Premier consul se pose aussi. Les réseaux qui entourent Bonaparte sont-ils « hiérarchisés, multipolaires, mouvants ou tenaces »⁷²¹ ? Le terme revêt un nombre incalculable de sens, entre autres quand il est question des stratégies politiques. Toutefois, sans évoquer non plus l'étymologie du terme, dans son acception historique à partir du XVIII^e siècle⁷²², il n'est question que de description physiologique. Mais « c'est à partir du XIX^e siècle qu'il s'applique par abstraction à un ensemble de personnes en liaison entre elles, directement ou indirectement, notamment une organisation clandestine »⁷²³. Claire Bidart avait suggéré la relation étroite entre « réseaux d'amitiés » et « contexte »⁷²⁴. Après avoir fait la distinction entre

⁷¹⁷ Évoquant ce qui lie la noblesse impériale, elle dit : « Pourtant, le groupe est par là même structuré en réseaux tissés entre des familles apparentées à moins qu'elles ne soient liées par l'amitié ou par des intérêts industriels et commerciaux communs ». Voir Natalie PETITEAU, « Prosopographie et noblesse impériale : de l'histoire d'une élite à l'histoire sociale », *art. cit.*, p. 281.

⁷¹⁸ Claire LEMERCIER, « Analyse de réseaux et histoire de la famille : une rencontre encore à venir ? », *Annales de démographie historique*, n°109, 2005, p. 7.

⁷¹⁹ *Idem.*, p. 8.

⁷²⁰ Voir ici Maurice AGULHON, « La sociabilité est-elle objet d'histoire ? », Étienne FRANÇOIS [dir.], *Sociabilité et société bourgeoise en France, en Allemagne et en Suisse (1750-1850)*, Paris, Recherche sur les Civilisations, 1986, pp. 13-22. Également Jean-Pierre CHALINE, « La sociabilité mondaine au XIX^e siècle », dans Marc FUMEROLI, Gabriel de BROGLIE et Jean-Pierre CHALINE, *Élites et sociabilité en France*, Actes du colloque, Paris, 22 janvier 2003, Paris, Perrin, 2003, 295 p, pp. 107-125.

⁷²¹ Claire LEMERCIER, « Analyse de réseaux et histoire », *art. cit.*, p. 88.

⁷²² Nous renvoyons ici à la lecture de l'article de François CADILHON, « Les amis des amis : les cercles du pouvoir et de la réussite en France au XVIII^e siècle », *Revue Historique*, tome CCLXXXIX/1, 1993, pp. 115-129.

⁷²³ Alain REY [dir.], *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2010, p. 1937. Le CNRS, également, dans son service de ressources linguistiques informatisées et d'outils de traitement de la langue intitulé *Centre de Ressources Textuelles et Lexicales*, propose une définition semblable de « Réseau » : « Organisation clandestine constituée d'un certain nombre de personnes en relation directe ou indirecte les unes avec les autres. » Adresse électronique <http://www.cnrtl.fr/definition/r%C3%A9seau/substantif>

⁷²⁴ Claire BIDART, *L'amitié, un lien social*, *op. cit.*, p. 210.

« cercle social » et « réseau de relation » et sans omettre que puissent exister des « réseaux dissociés », elle pose la question suivante :

« Les relations qui constituent le réseau sont-elles imbriquées dans des contextes et étroitement dépendantes de la fréquentation de cercles particuliers, sont-elles liées à l'existence d'un groupe et collectivement définies, ou bien sont-elles plus « électives », radicalement dissociées de leur terreau initial, du milieu dans lequel elles sont nées ? »⁷²⁵

Les financiers apportant leur contribution sont nombreux. Collot et Perrégaux⁷²⁶ font partie de ceux-là ; ce dernier beau-père de Marmont. Ainsi le petit réseau familial Viessé-Perrégaux vient soutenir Bonaparte : « le nom de Perrégaux circulait »⁷²⁷. Il apporte sa bourse et c'est ainsi qu'il deviendra Régent de la Banque de France⁷²⁸. Ainsi, « les milieux d'affaires furent donc brumairiens »⁷²⁹. Ces élites financières sont présentes dans la tentative de prise de pouvoir de Bonaparte :

« La présence de personnages centraux comme des élites témoigne au sein du réseau de la multiplicité et également de la plurifonctionnalité des liens travers lesquels circulent de nombreuses ressources variées. [...] On rencontre, là, l'exemple une multiplicité échanges plurifonctionnels, qui lient les uns aux autres différents individus proches du pouvoir. »⁷³⁰

Quant aux « civils » entourant le futur Premier consul, les noms sont : Roederer, Regnault de Saint-Jean d'Angély, Cambacérès, Talleyrand et Lucien Bonaparte. Ainsi, l'agencement et la structuration des réseaux qui appuient Bonaparte est une question-clé dans l'étude du coup d'État organisé⁷³¹. Toujours est-il qu'avant le jour fatidique, Marmont est présent. Il l'est d'autant plus qu'il était intimement persuadé qu'à son retour en France, Bonaparte « prendrait la couronne »⁷³². Marmont passe par la demeure familiale afin de saluer père et mère. Le revoyant toujours bien portant et Marmont leur racontant certainement ce voyage en Orient, les parents sont heureux de constater l'évolution de la carrière de leur fils. Il

⁷²⁵ *Idem.*, p. 213.

⁷²⁶ Patrice GUENIFFEY, *Le Dix-huit Brumaire, L'épilogue de la révolution française*, Paris, Gallimard, Collection « Les Journées qui ont fait la France », 2008, p. 267.

⁷²⁷ Thierry LENTZ, *Le 18 Brumaire*, Paris, Perrin, Collection Tempus, 2010, p. 246.

⁷²⁸ Antoine GIRARD-BLOC, *Les Banquiers. Splendeurs et misères de la finance*, *op. cit.*, 384 p.

⁷²⁹ Thierry LENTZ, *Le Grand Consulat, 1799-1804*, *op. cit.*, p. 94.

⁷³⁰ Ariel COLONMOS, « Sociologie et science politique : les réseaux, théories et objets d'études », *Revue française de science politique*, 45^e année, n°1, 1995, p. 172.

⁷³¹ Sur les complexités de la mémoire du 18 Brumaire, voir Josiane BOURGET-ROUYEYRE, « Bonaparte vu par les mémorialistes français : une image à facettes », *AHRF*, 318, 1999 : <http://ahrf.revues.org/document286.html>.

⁷³² MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires*, *op. cit.*, tome 2, p. 89.

en est de même pour Auguste qui ne peut que se réjouir d'être rentré sur le sol de la Patrie et plus particulièrement sur celui de sa ville natale.

Rôles des financiers mais aussi rôle des militaires. Justement quel a été celui de Marmont dans le coup d'État du 18 brumaire ? À son tour, il établit la liste des officiers d'artillerie dignes de confiance. Sans formellement dire qu'il approuve les ambitions de Bonaparte, il participe un peu indifféremment à l'affaire. Marmont n'a en effet qu'un rôle secondaire dans la mise en scène de cette prise de pouvoir par Bonaparte. Mais il n'est pas non plus relégué à une fonction négligée car au moment du coup de force, ses attributions sont celles d'assurer militairement l'action de son ami et encore général. La veille du coup d'État, il explique qu'il avait mis dans la confiance quelques personnes. Ce contexte était celui où averti par Duroc de l'ordre de Bonaparte de le rejoindre, il ne peut cacher à la fois les véritables ambitions du général mais aussi sa volonté de le soutenir. Non sans évoquer que ce coup d'État n'était que les prémices d'une destruction à venir, celle de Bonaparte lui-même, ce jour-là il ne peut qu'apprécier la volonté indéfectible de son ami, celle « d'une gloire pure, éclatante, d'un génie brillant de jeunesse, alors l'espérance et l'honneur de la patrie »⁷³³. On voit ici Marmont venir glorifier son ami pour immédiatement s'opposer à cette ascendance. Au jour tant attendu, il est chargé du commandement de l'artillerie avec Lannes aux Tuileries.

Suite aux événements de Saint-Cloud, Marmont se voit proposer au choix le commandement de l'artillerie ou bien une place de conseiller d'État (Section de la guerre) ; il choisit cette dernière. Il reconnaît d'ailleurs ne pas accepter le poste de commandant car loin de lui l'idée de se retrouver sous les ordres de Lannes. Mais la recherche de la gloire militaire le pousse bientôt à repartir en Italie sur proposition de son ami. Bonaparte Premier consul, cette hiérarchie impacte-t-elle l'amitié entre les deux hommes ? Il n'est plus question de rapports liés à la hiérarchie militaire dans laquelle l'un et l'autre se trouvent mais d'une nouvelle situation entre l'homme politique qu'est devenu Bonaparte et le militaire que reste Marmont.

Marmont est donc nommé conseiller d'État le 25 décembre 1799⁷³⁴. Le général Griois parle de cette relation privilégiée entre Marmont et le Premier consul :

⁷³³ *Idem.*, p. 96.

⁷³⁴ FM-AMCS, Cote 229, *Fonctions civiles et militaires, Brevets de nomination au Conseil d'État, section de la guerre*. Voir également A.N, 20040382/91 et Archives du Secrétariat général du Conseil d'État, Cote 2018008/7, Administration générale du Conseil d'État, Gestion membre du personnel, Gestion des membres du Conseil d'État, Dossiers de carrière des membres décédés ou ayant quitté le Conseil d'État entre 1801 et 2002, March.-Mart, Marmont, Auguste-Frédéric-Louis Viesse de, Fiche individuelle de carrière conservée au Conseil d'État dans laquelle est Marmont est conseiller d'État par « arrêté du 1^{er} consul du 4 Nivôse an VIII. »

« Il n'était encore que général de brigade mais la faveur dont il jouissait près du Premier consul lui donnait une grande importance, et sa maison, rue du Paradis, ne désemplissait pas de courtisans et de solliciteurs. »⁷³⁵

Marmont devient ainsi à vingt-cinq ans le plus jeune conseiller d'État. Mais pourquoi changer d'orientation quand on a acquis tant de gloire ? Pourquoi opter pour un nouveau cap civil ? Marmont n'est pas homme à se satisfaire de ce qu'il a. Il convient que la guerre est son premier amour et laisse ainsi entendre qu'au moindre coup de canon « le Premier consul ne me laisserait pas à Paris autour d'un tapis vert »⁷³⁶.

Marmont, dans cette nouvelle fonction, prend part aux discussions et demeure très actif dans ce nouveau rôle confié par Bonaparte. En effet, il se consacre à la rédaction de mémoires, projets et observations sur l'artillerie⁷³⁷. Il porte un regard moderne sur ce qu'il convient de faire. Souhaitant optimiser le transport de l'artillerie et favoriser une bonne instruction pour les futurs élèves artilleurs, il propose au Ministre de la guerre un grand nombre de changements⁷³⁸. Bonaparte accueille favorablement les modifications proposées. Mais la situation est davantage préoccupante sur le plan financier pour le nouveau gouvernement français. Le Directoire a laissé une trésorerie déplorable. Par conséquent, Bonaparte envoie le nouveau conseiller d'État négocier un emprunt à la Hollande. Il en informe le général Augereau, alors commandant en chef de l'armée française en Batavie⁷³⁹. Marmont se charge de rédiger les quelques articles de cet emprunt⁷⁴⁰ et, accompagné d'une lettre du Premier consul aux membres de la Municipalités et notables de la Ville d'Amsterdam⁷⁴¹, il s'en va accomplir cette nouvelle mission. Diplomate, il ne réussit pas dans ce projet⁷⁴². Les raisons du refus du gouvernement batave étant liées aux dépenses de défense et de « stagnation du commerce », ce dernier en informe Bonaparte par

⁷³⁵ *Mémoires du général Griois, 1792-1822* publiés par son petit neveu Léon Griois, avec introduction et notes, par Arthur Chuquet, Membre de l'Institut, Paris, Plon, 1909, tome 1, p. 116.

⁷³⁶ MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 2, p. 104.

⁷³⁷ FM-AMCS, Cote 230 à 238, *Travaux de la section de la guerre*.

⁷³⁸ FM-AMCS, Cote 230 et 236, respectivement *mémoire sur la situation du personnel d'artillerie, projet et arrêté de création du poste de premier inspecteur d'artillerie puis rapports, observations, projets de règlement de l'établissement d'une école et d'un corps d'officiers communs aux armes*.

⁷³⁹ C.G, Tome III, Lettre n°5063, du Premier consul au général Augereau, commandant en chef de l'armée française en Batavie, Paris, le 8 mars 1800.

⁷⁴⁰ FM-AMCS, Cote 256-022 à 250-024, *Ambassade en République Batave, Emprunt Batave : arrêté et note sur le produit des adjudications de bois, note confidentielle sur le comité des affaires de l'Inde, copie de correspondance du ministre de la guerre de la République française, déclaration du conseiller d'État Marmont aux négociants d'Amsterdam, projet d'emprunt*. Cet emprunt se situe à hauteur de 12 millions de Francs.

⁷⁴¹ C.G, Tome III, Lettre n°5075, du Premier consul aux membres de la Municipalités et notables de la Ville d'Amsterdam, depuis Paris, le 8 mars 1800

⁷⁴² Matthieu de OLIVEIRA, *Les routes de l'argent: Réseaux et flux financiers de Paris à Hambourg (1789-1815)*, Comité pour l'Histoire économique et financière de la France, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2011, p. 323. Voir également Guy ANTONETTI, « Les relations franco-bataves et l'échec de l'emprunt français de l'an VIII », *Revue d'Histoire Économique et Sociale*, Janvier-Mars 1975, pp. 61-72.

l'ambassade de Marmont⁷⁴³. Au cours de ce séjour, le jeune conseiller d'État dresse un rapport au Premier consul sur l'état des relations entre le gouvernement français et le gouvernement batave et explique « que le Gouvernement batave a de l'éloignement pour le gouvernement français »⁷⁴⁴. C'est ainsi que quatre avant de devenir commandant en chef du camp d'Utrecht⁷⁴⁵, Marmont fait l'expérience du terrain et de l'esprit des autorités dont il sera parfois en opposition. Ce dernier rentre à Paris sans avoir atteint son objectif.

Marmont multiplie les rôles. De conseiller d'État, il devient ambassadeur pour retourner à ses premières amours. En effet, dans le cadre de la seconde coalition à un autre empire continental, la Russie, en Italie l'ennemi autrichien s'est réarmé et le Premier consul doit absolument le contenir. Il nomme son compagnon d'armes commandant en chef l'artillerie de l'armée de réserve puis celle de l'armée d'Italie le 15 avril 1800⁷⁴⁶ en remplacement de Roussel de Saint-Rémy⁷⁴⁷. Il retrouve ainsi ses premières émotions et cette campagne finira de lui faire atteindre le plus haut grade militaire⁷⁴⁸.

Marmont explique dans ses *Mémoires* que Bonaparte voulût créer un lien de dépendance direct avec lui pour éviter « de vous retrouver sous les ordres de Murat ou de tout autre général aussi dépourvu de talent »⁷⁴⁹. Ces dernières paroles rapportées par le Mémorialiste sont à prendre avec circonspection.

On doit souligner aussi que l'on ne trouve aucune correspondance active ou passive pendant les premiers temps de cette deuxième campagne d'Italie dans le Fonds Marmont ou dans ses *Mémoires*. Celle-ci semble reprendre dès le 25 septembre 1800 de manière éparse⁷⁵⁰. Jointe à cette dernière, celle avec Hortense est utilisée ici⁷⁵¹. Nous utilisons également d'autres sources comme le tome III de la *Correspondance générale de Napoléon Bonaparte*⁷⁵².

⁷⁴³ A.N, AF/IV/1682, Hollande (1800-1810), Dossier 1, *Mémoire adressé à Bonaparte par la municipalité d'Amsterdam pour lui exposer les causes de l'échec de l'emprunt émis par Marmont*, Mémoire, le 7 avril 1800.

⁷⁴⁴ A.N, AF/IV/1682, Hollande (1800-1810), Dossier 1, *Rapport du général Marmont au Premier consul*. Seul l'an VIII est indiqué.

⁷⁴⁵ Il en sera nommé le 1^{er} février 1804. SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22. *États de service*.

⁷⁴⁶ SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22. *États de service*.

⁷⁴⁷ C.G, Tome III, Lettre n°5187, du Premier consul au général Berthier, commandant en chef de l'armée de réserve de Dijon, Paris, le 22 avril 1800.

⁷⁴⁸ Marmont est promu général de division le 9 septembre 1800.

⁷⁴⁹ MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 2, p. 111.

⁷⁵⁰ FM-AMCS, Cote 288, 2^e campagne d'Italie, *Registre des brouillons et copies des correspondances et rapports du Général Marmont*.

⁷⁵¹ A.N, AB/XIX/4414, Lettres du maréchal Auguste Marmont, duc de Raguse 1798-1841 : Lettres adressées (21 pièces) A sa femme, sur : la campagne d'Égypte (septembre 1798) ; **la campagne d'Italie (septembre 1800-janvier 1801)** ; le camp de Boulogne (novembre 1803) ; la campagne de Hollande (février-avril 1804) ; le retour des cendres de Napoléon (1840-1841) ; son divorce (s. d.).

⁷⁵² Là-aussi, seules 3 lettres adressées à Marmont sont présentes. Nous y ajoutons donc ici les lettres adressées à d'autres destinataires quand il est question de Marmont. *Napoléon Bonaparte correspondance générale - Tome III : Pacifications 1800-1802*, (dir : Thierry Lentz), Paris, Fayard, 2006, 2567 lettres, 1406 p.

Marmont réalise une prouesse en assurant le passage de l'artillerie à travers le col de Saint-Bernard. Mais ne cherche-t-il pas ici à se couronner lui-même d'une idée à l'origine de cette réussite, celle d'avoir creusé dans des troncs d'arbres pour y glisser l'armement⁷⁵³ ? Cependant, sous le commandement de Lannes, le général de brigade répond présent et charge ses soldats de scier et creuser des troncs d'arbres afin d'y déposer le matériel. En compagnie de Marescot, Marmont fait face aux conséquences du froid qui régnait dans cette contrée et « voilà qu'il se trouvait réduit à la seule force de ses soldats pour passer l'artillerie. Il tendait, tout de suite, d'attirer les suisses domiciliés aux environs ; il portait la prime du transport d'un canon à 800 francs. L'annonce de cet avantageux marché ne lui donna pas un homme ; il connut enfin les craintes qui les arrêtaient et se résigna à agir par ses propres moyens »⁷⁵⁴. Le Bulletin de l'armée de réserve relate cet épisode :

« La grande difficulté était pour le passage de l'artillerie. Le Saint-Bernard était couvert de neige et la montée extrêmement rapide. Le général Marmont, commandant l'artillerie, a employé deux moyens : le premier, un simple arbre qu'on a creusé en forme d'auge, dans laquelle on a couché les pièces de 8 et les obusiers ; 100 hommes s'attelaient à un câble, traînaient la pièce et mettaient deux jours pour lui faire passer le Saint-Bernard. Le second moyen était des traîneaux sur roulettes, que le chef de brigade Gassendi avait fait faire à Auxonne. »⁷⁵⁵

Ainsi, ne retrouve-t-on pas à la fois Marmont mais aussi Gassendi à l'origine du passage du col de Saint-Bernard ? Toujours est-il que cette traversée n'est que le prélude du passage de ses troupes sur le Fort de Bard et « sous le feu de l'ennemi »⁷⁵⁶. Après quelques réflexions tactiques, en effet, il fait le siège de ce Fort. Hormis dans ses *Mémoires*, Marmont revient sur cette expérience dans *De l'Esprit des Institutions militaires* en expliquant « que le Premier consul ne connaissait pas l'existence de ce Fort »⁷⁵⁷. Précautionneusement, il se montre à l'origine de toute réussite. Sous le regard bienveillant mais responsable de Bonaparte, Marmont

⁷⁵³ La duchesse d'Abrantès explique dans ses Mémoires qu'il s'agit bien de Gassendi à l'origine de cette trouvaille, *Mémoires de madame la duchesse d'Abrantès, ou Souvenirs historiques sur Napoléon, la révolution, le directoire, le consulat, l'empire et la restauration*, op. cit., volume 9, 1833, note 2 de bas de page, p. 219. Également *France militaire. Histoire des armées françaises de terre et mer, de 1792 à 1837, Par une société de militaires et gens et de lettres, revue et publié par Abel Hugo*, op. cit., volume 3, 1838, p. 120. De même que Christophe Robert explique, en citant une lettre de Berthier au Premier consul, que cette idée provient des « gens du pays » dont Marmont se serait inspiré. Christophe ROBERT, *Les Amours et les guerres du maréchal Marmont*, op. cit., p. 104.

⁷⁵⁴ Édouard GACHOT, *La deuxième campagne d'Italie (1800)*, Paris, Librairie Académique Didier, Perrin et Cie, 1899, p. 87.

⁷⁵⁵ *Bulletin de l'armée de réserve le 24 mai 1800*, Gaspar-Jean-Marie René de CUGNAC, Capitaine, *Campagne de l'armée de réserve en 1800, Première partie* sur le Passage du Grand Saint-Bernard, Paris, Librairie militaire R. Chapelot et Cie, 1900, p. 512. Concernant la création de ces traîneaux à roulettes, Marmont affirme que l'idée est la sienne. MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires*, op.cit., tome 2, p. 116.

⁷⁵⁶ SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22. *États de service*.

⁷⁵⁷ Auguste-Frédéric-Louis Vieusse de MARMONT, *De l'Esprit des Institutions militaires*, op.cit., p. 275.

s'assure une place de confiance auprès de lui, une confiance devenue croissante et très personnelle. Commandant l'artillerie de réserve, il tente une approche du Fort Bard en camouflant le bruit de toute son artillerie. Cette opération conjointe avec Lannes et Berthier emmène le jeune général de brigade à participer à une des plus célèbres batailles napoléoniennes, celle de Marengo qui se solde par une victoire le 14 juin 1800⁷⁵⁸. Avant cela, il fait exécuter le passage de ses troupes du Pô à Pavie⁷⁵⁹. Montebello et Marengo constituent les grandes batailles de cette première séquence de la campagne. À Marengo justement, les ennemis fonçant sur l'armée française gagnent du terrain. Les armées françaises battant en retraite, le Premier consul charge Marmont de mitrailler l'avant-garde avec ses pièces d'artillerie :

« Le coup d'œil de Marmont à Marengo, au moment le plus critique, le feu qu'il dirigea à propos sur la colonne autrichienne, et qui donna comme le signal à la charge soudaine de Kellermann, nous le montre général d'artillerie consommé, et aussi résolu qu'ingénieur. »⁷⁶⁰

Cette contre-attaque donne la victoire aux français⁷⁶¹. Les pertes sont tout de même lourdes et ainsi « Marengo est un Waterloo qui a réussi »⁷⁶². Marmont dresse un portrait élogieux des armées françaises en saluant leur courage.

Suite à cette bataille et après avoir séjourné à Turin, le général de brigade revient avec le Premier consul à Paris. Un autre retour s'effectue pour Marmont, celui vers l'administration civile. Rejoignant de nouveau le Conseil d'État, il poursuit ses travaux⁷⁶³. Mais cette dernière fonction ne dure guère et il doit retourner en campagne. L'artillerie qu'il avait laissée avant son retour à Paris est en bon état et il s'en félicite. Commandant en chef de l'artillerie de l'armée d'Italie, il s'occupe de la fortification des places et frontières. Depuis le début de cette deuxième campagne d'Italie, Marmont poursuit donc son expérience de commandant de l'artillerie de

⁷⁵⁸ Pierre Caron a consacré un article sur ces pages de la campagne de l'armée de réserve en 1800 écrites par le Capitaine de Cugnac : Pierre CARON, « Capitaine de Cugnac, Campagne de l'armée de Réserve en 1800. Deuxième partie : Marengo, Paris, 1901 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 3, n°1, 1901, pp. 60-61.

⁷⁵⁹ SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22. *États de service*.

⁷⁶⁰ *Revue de Paris*, Nouvelle série, Mai, Bruxelles, Meline, Cans et Compagnie, 1852, tome 5, p. 146.

⁷⁶¹ *Histoire de la campagne de 1800 en Allemagne et en Italie*, Par M. de Bulow, officier prussien, auteur de *L'Esprit du système de guerre moderne; suivie du précis de la même campagne dans la Souabe, la Bavière et l'Autriche, rédigé sur les lieux par un Officier de l'État-Major de l'Armée Impériale, Traduit de l'allemand et précédé d'une introduction critique*, par Ch.L. Sevelinges, Paris, Magimel, Librairie pour l'Art militaire, 1804, p. 178.

⁷⁶² Pierre SAINT-MARC, *Le Maréchal Marmont, duc de Raguse, 1774-1852*, op. cit., p. 52.

⁷⁶³ Marmont travaille, à son retour, notamment sur la réglementation relative à l'interdiction du commerce des armes de guerre. Voir FM-AMCS, Cote 240, *Analyse des motifs du projet de loi relatif à la prohibition du commerce des armes de guerre, projet d'arrêté*.

l'armée de réserve en proposant au général Brune « de changer l'organisation de l'artillerie de l'armée d'Italie »⁷⁶⁴. Il semble prendre les devants et anticiper les problèmes que peuvent poser une telle marche dans des contrées parfois sinueuses :

« Nos moyens de transports sont insuffisants mon général et il est indispensable de les augmenter. »⁷⁶⁵

L'expérience acquise depuis le commencement de cette campagne – Marmont était commandant de l'artillerie de réserve avant d'entamer cette campagne – montre qu'il porte un regard aiguisé sur la façon de parfaire cette arme. Mais s'il se concentre sur les techniques militaires, il n'oublie pas sa chère Hortense. Il lui écrit qu'il est arrivé à Brescia et « qu'il est probable que les hostilités recommencent. Cependant l'armistice dure toujours ; j'aurai peut-être le temps d'organiser un peu plus mon artillerie »⁷⁶⁶. Fait général de division il y a deux semaines⁷⁶⁷, il poursuit donc son activité militaire dans cette deuxième phase de la seconde campagne d'Italie loin de sa « bien-aimée » mais lui dit-il « ne t'inquiète pas tu reverras souvent ton Auguste »⁷⁶⁸. Mais elle n'est pas loin de lui car « tu as bien fait de rester à Milan, un voyage en hiver, par mauvais temps, sur une route encombrée de transports, est peu agréable, fatigant. Ainsi, il vaut mieux retarder le moment de nous revoir, pour nous voir plus longtemps »⁷⁶⁹. Il confirme en effet que les routes sont parsemées d'obstacles et que l'artillerie doit être améliorée. Mais quelques dissensions apparaissent entre le général de division qu'est devenu Marmont et le Premier consul. En effet, la signature avec le comte de Saint-Julien des préliminaires de paix le 28 juillet 1800 pousse Marmont à exprimer son incompréhension sur quelques places fortes qu'il convient selon lui de préserver :

⁷⁶⁴ FM-AMCS, Cote 288, 2^e campagne d'Italie, *Registre des brouillons et copies des correspondances et rapports du Général Marmont*, Lettre de Marmont au général en chef Brune, Quartier général, Brescia, le 3 vendémiaire an IX (25 septembre 1800).

⁷⁶⁵ FM-AMCS, Cote 288, 2^e campagne d'Italie, *Registre des brouillons et copies des correspondances et rapports du Général Marmont*, Lettre de Marmont au général en chef Brune, Quartier général, Brescia, le 11 vendémiaire an IX (3 octobre 1800).

⁷⁶⁶ A.N., AB/XIX/4414, Lettres du maréchal Auguste Marmont, duc de Raguse 1798-1841 : Lettres adressées (21 pièces) A sa femme, sur : la campagne d'Égypte (septembre 1798) ; **la campagne d'Italie (septembre 1800-janvier 1801)** ; le camp de Boulogne (novembre 1803) ; la campagne de Hollande (février-avril 1804) ; le retour des cendres de Napoléon (1840-1841) ; son divorce (s. d.), Lettre de Marmont à Hortense Perrégaux, Brescia, le 3 vendémiaire an IX (25 septembre 1800).

⁷⁶⁷ SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22. *États de service*. Marmont est promu général de division le 9 septembre 1800.

⁷⁶⁸ A.N., AB/XIX/4414, Lettres du maréchal Auguste Marmont, duc de Raguse 1798-1841 : Lettres adressées (21 pièces) A sa femme, sur : la campagne d'Égypte (septembre 1798) ; **la campagne d'Italie (septembre 1800-janvier 1801)** ; le camp de Boulogne (novembre 1803) ; la campagne de Hollande (février-avril 1804) ; le retour des cendres de Napoléon (1840-1841) ; son divorce (s. d.), Lettre de Marmont à Hortense Perrégaux, Brescia, le 3 vendémiaire an IX (25 septembre 1800).

⁷⁶⁹ *Idem.*, Lettre de Marmont à Hortense Perrégaux, Brescia, le 9 frimaire en IX (30 novembre 1800).

« C'est avec défiance mon général que j'unis ma voix à celle de plusieurs officiers pour défendre une opinion que vous avez déjà condamnée ; mais c'est dans la persuasion où je suis que vous ne trouverez pas mauvaise une observation lorsqu'elle est dictée par un motif d'utilité publique. C'est de la Place de Fenestrelles que je veux vous entretenir. Tous les raisonnements qui ont été faits et qui seront faits pour prouver la nécessité de conserver la place de Fenestrelles tombant d'eux-mêmes, si vous avez prévu que la Paix doit nous l'enlever, ainsi ce n'est ou ce ne peut être que dans la supposition inverse que j'établis mon opinion. La Place de Fenestrelles est une des meilleures places de l'Europe. On ne peut rigoureusement en faire le siège [...]. On peut donc la regarder à peu près comme imprenable. Cela posé, cette place joue en grand rôle par sa position dans la défense des Alpes, comme elle est sans prix pour préparer une expédition en Italie [...]. Cette place est pour nous une véritable tête de pont facile à garder, difficile à enlever. »⁷⁷⁰

« Précieuse pour l'offensive »⁷⁷¹, cette Place de Fenestrelles est donc, aux yeux de l'artilleur, centrale. Ainsi, Marmont remplit pleinement son rôle non seulement d'artilleur mais aussi de général divisionnaire. N'hésitant pas un instant à prendre la plume pour signifier au Premier consul son désaccord sur quelques questions d'ordre stratégique, il assume cette opposition sans s'en cacher car « elle est ma conviction intérieure »⁷⁷². Permettant de reprendre une certaine hégémonie, l'armée française en ressort plus forte « et le général Bonaparte, dans une campagne si courte et si heureuse, s'était surpassé lui-même, et couvert d'un nouvel éclat sur cette terre si féconde pour lui, le berceau de sa gloire et de sa grandeur »⁷⁷³. Néanmoins, comme souvent, Marmont critique violemment Bonaparte, notamment sur la question de l'édification d'une politique durable en Italie. Ne cachant pas là-aussi ses opinions dans ses *Mémoires*, il se heurte à la question de l'ambition personnelle du Premier consul.

Dans la deuxième phase de cette seconde campagne d'Italie, avant d'en arriver au passage de l'Adige le 31 décembre de la même année et à la prise de Vérone dès les premiers jours de janvier de l'année 1801, le général de division avait prévenu son épouse que « la campagne recommencera sans doute dans peu [...] et nous ouvrirons les portes de Vérone »⁷⁷⁴.

⁷⁷⁰ FM-AMCS, Cote 288, 2^e campagne d'Italie, *Registre des brouillons et copies des correspondances et rapports du Général Marmont*, Lettre de Marmont au Premier consul, du quartier général de Brescia, le 26 vendémiaire an IX (18 octobre 1800). Le document date du 26 Vendémiaire an IX mais Marmont dans ses *Mémoires* rapporte que sa demande de conservation de cette place s'est faite à l'issue des engagements liés à l'Armistice de Trévise, soit trois mois après. Il y a donc là discordance dans le temps.

⁷⁷¹ FM-AMCS, Cote 288, 2^e campagne d'Italie, *Registre des brouillons et copies des correspondances et rapports du Général Marmont*, Lettre de Marmont au Premier consul, Quartier général de Brescia, le 26 vendémiaire an IX (18 octobre 1800).

⁷⁷² *Idem.*, le 26 vendémiaire an IX (18 octobre 1800).

⁷⁷³ MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 2, p. 143.

⁷⁷⁴ A.N., AB/XIX/4414, Lettres du maréchal Auguste Marmont, duc de Raguse 1798-1841 : Lettres adressées (21 pièces) A sa femme, sur : la campagne d'Égypte (septembre 1798) ; **la campagne d'Italie (septembre 1800-janvier 1801)** ; le camp de Boulogne (novembre 1803) ; la campagne de Hollande (février-avril 1804) ; le retour

Après « avoir attaqué l'ennemi sur toute la ligne, nous avons forcé les autrichiens à repasser le Mincio »⁷⁷⁵, et quelques jours après, Marmont fait le choix d'un point stratégique afin de menacer la retraite de l'ennemi sur l'Adige et il peut dire à son Hortense qu'« aujourd'hui l'armée autrichienne sera détruite »⁷⁷⁶. Vérone se présente aux Français :

« Nous sommes entrés avant-hier à Vérone ainsi que je te l'ai mandé. »⁷⁷⁷

Et il poursuit exprimant le désir de revoir son épouse car « je t'aurais déjà appelé si le Château serait rendu ; j'espère que cela ne sera pas long et bientôt nous l'aurons en notre pouvoir, alors plus d'inquiétude et ma bonne Hortense pourra sans inconvénient habiter le pays conquis »⁷⁷⁸. Il fait ainsi le siège du Château de la ville.

Chargé de signer l'armistice de Trévis⁷⁷⁹ – non sans éviter quelques mésententes avec le général Brune sur les conditions de la signature exigées par le Premier consul –, il retourne à Paris après la Paix de Lunéville, terme d'une deuxième campagne d'Italie dans laquelle « j'avais été investi de la confiance du Premier consul »⁷⁸⁰.

Pendant cette campagne d'Italie, le Premier consul a accueilli, en effet, avec la plus grande attention les remarques de son jeune ami sur l'artillerie et la fortification des places et frontières⁷⁸¹ et qui « contenaient des dispositions très sages »⁷⁸². Entre temps, Bonaparte a nommé le père de son ami membre du conseil général de Côte d'Or⁷⁸³. Ici, c'est donc Nicolas-Edmé qui se trouve pendant quelques temps « à l'ombre du Premier consul ». Revenu à Paris et redevenu membre de l'Administration civile en tant que Conseiller d'État, il travaille sur l'artillerie et contribue à quelques améliorations⁷⁸⁴ non sans assister à « la dialectique puissante et à la grande force de raisonnement de Bonaparte »⁷⁸⁵ lors des discussions en faveur du Code

des cendres de Napoléon (1840-1841) ; son divorce (s. d.), Lettre de Marmont à Hortense Perrégaux, Brescia, le 26 frimaire en IX (17 décembre 1800).

⁷⁷⁵ *Idem.*, Lettre de Marmont à Hortense Perrégaux, Brescia, le 30 frimaire en IX (21 décembre 1800).

⁷⁷⁶ *Idem.*, Lettre de Marmont à Hortense Perrégaux, Monzambano, le 3 Nivôse en IX (24 décembre 1800).

⁷⁷⁷ *Idem.*, Lettre de Marmont à Hortense Perrégaux, Vérone, le 15 Nivôse en IX (5 janvier 1801).

⁷⁷⁸ *Idem.*

⁷⁷⁹ SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22. *États de service.*

⁷⁸⁰ MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 2, p. 188.

⁷⁸¹ FM-AMCS, Cote 293 à 295, *Campagne d'Italie de l'an VIII et de l'an IX, Commandement de l'artillerie de l'armée d'Italie; fortification des places et frontières.*

⁷⁸² C.G, Tome III, Lettre n°6185, du Premier consul au général Berthier, Ministre de la guerre, Paris, le 4 avril 1801.

⁷⁸³ ACDO, E 2083-4. 10 pièces, parchemin ; 118 pièces, papier. Papiers de famille, *Nomination de Nicolas-Edme aux fonctions de membre du conseil général de la Côte-d'Or par le Premier consul Bonaparte (an VIII)*. Ce dernier est nommé le 24 mai 1800.

⁷⁸⁴ FM-AMCS, Cote 297 à 302, Voir les travaux de Marmont dans *Commission extraordinaire d'artillerie; premier inspecteur d'artillerie.*

⁷⁸⁵ MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 2, p. 202.

civil. Le Premier consul, ravi des idées de son ami sur la question des fortifications, crée une commission chargée de les étudier. La Commission est favorable à ces changements et Marmont reçoit en prime une nouvelle nomination, celle de Premier Inspecteur Général de l'artillerie⁷⁸⁶. Il occupe ainsi le premier poste dans un corps qui comptait dans ses rangs beaucoup d'officiers du plus grand mérite. Soutenant de plus le projet de la Légion d'honneur, Marmont occupe une autre fonction dans le civil : celle de Président du Collège électoral de Côte d'Or⁷⁸⁷. Celle-ci lui permet de revoir les siens. Mais l'armée va le rappeler à ses premières amours. En effet, la guerre avec l'Angleterre est déclarée et Marmont reçoit l'ordre le 25 juin 1803 « de se rendre à Boulogne pour y prendre les ordres du Premier consul »⁷⁸⁸.

⁷⁸⁶ SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22. *États de service*. Marmont est fait Premier Inspecteur général de l'Artillerie le 16 septembre 1802.

⁷⁸⁷ FM-AMCS, Cote 226, *Fonctions civiles et militaires, Fonctions civiles, Collège électoral de Côte d'Or, Présidence, nomination, Brevet de nomination*.

⁷⁸⁸ FM-AMCS, Cote 260, *Brevets, certificats, lettres de service, ordres de nomination*. Ordre du Ministre de la guerre au général Marmont, le 6 Messidor an XI. (25 juin 1803).

Chapitre 4

À la gloire de l'Empereur et de l'Empire

Bonaparte continue sa fulgurante ascension. Cette dernière est également celle de Marmont qui travaille à la gloire du Premier consul, bientôt Empereur, et de l'Empire. Elle est celle aussi qui consacre le point culminant de la carrière du Châtillonnais. En l'espace d'une demi-décennie, et ce depuis 1796 jusqu'en 1802, l'itinéraire militaire de Marmont connaît une évolution rapide. Depuis la première campagne d'Italie, il n'a cessé de poursuivre Bonaparte dans sa gloire. Actif dans la deuxième campagne d'Italie, il l'est encore et plus que jamais dès à présent.

Marmont et l'armée gallo-batave : un monument à la gloire de l'Empereur !

L'ouverture de la campagne d'Angleterre se fait dès le début de l'année 1803. Dès le commencement de cette campagne, le Premier Inspecteur de l'artillerie est occupé à fournir l'armée de Boulogne en biens d'artillerie. Chargé par le Premier consul de ravitailler les côtes de Boulogne et de Toulon, Marmont fait face à quelques échauffourées avec les anglais et « sept ou huit gros bâtiments sont venus canonner la flottille qui était en dehors du port. Les anglais ont souffert et ont été obligés de regagner [...]. Ils ne nous ont fait aucun dommage »⁷⁸⁹. Prévoyant un itinéraire vers l'Angleterre, Bonaparte envoie Marmont en Hollande et ce dernier est ainsi affecté au camp d'Utrecht comme commandant en chef⁷⁹⁰ le 1^{er} février 1804⁷⁹¹.

Le 16 février, Marmont se présente devant ses troupes et annonce ses intentions :

« Soldats en vous mettant à votre tête, le Premier consul m'a chargé du soin de votre gloire. Cette gloire acquise par tant de travaux, tant de combats et tant de gloires. Cette gloire si chère nous saurons la conserver. Nous

⁷⁸⁹ A.N, AB/XIX/4414, Lettres du maréchal Auguste Marmont, duc de Raguse 1798-1841 : Lettres adressées (21 pièces) A sa femme, sur : la campagne d'Égypte (septembre 1798) ; la campagne d'Italie (septembre 1800-janvier 1801) ; **le camp de Boulogne (novembre 1803)** ; la campagne de Hollande (février-avril 1804) ; le retour des cendres de Napoléon (1840-1841) ; son divorce (s. d.), Lettre de Marmont à Hortense Perrégaux, Boulogne, le 18 brumaire an XII. (10 novembre 1803).

⁷⁹⁰ SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22. *États de service*.

⁷⁹¹ Marmont se trompe dans ses *Mémoires*. Il dit qu'il est nommé en mars 1804. Ce qui est erroné.

ajouterons à vos triomphes passés de nouveaux triomphes et en exécutant les immortelles conceptions du génie, qui nous gouvernent, nous fixerons pour jamais les destins de la patrie, le sort, le repos et le bonheur du monde. »⁷⁹²

Il tente de plus de rassembler les soldats bataves aux troupes françaises par ces mots :

« Et vous bataves, vous qui avez une si longue [...] à venger, vous que tant de victoires ont rendu célèbres, le moment de briller d'un nouvel état est arrivé pour vous en partageant nos dangers, vous partagerez notre gloire et notre nation retrouvera sa place dont elle est digne. »⁷⁹³

Il doit également se montrer dévoué pour ses soldats comme lui demande le Premier consul :

« Voyez beaucoup le soldat, et voyez-le en détail. La première fois que vous arriverez au camp, borde la haie par bataillon, et voyez huit heures de suite les soldats un par un ; recevez leurs plaintes, inspectez leurs armes, et assurez-vous qu'il ne leur manque rien. Il y a beaucoup d'avantages à faire ces revues de sept à huit heures ; cela accoutume le soldat à rester sous les armes, lui prouve que le chef ne se livre point à la dissipation et s'occupe entièrement de lui ; ce qui est pour le soldat un grand motif de confiance. »⁷⁹⁴

La confiance justement, quelle est celle du Premier consul à l'égard du nouveau général en chef de l'armée d'Hollande ? En le plaçant dans ces contrées, il souhaite davantage que son ami ait un œil sur tout ce qui se fait en Hollande en l'instruisant de l'esprit de ce pays⁷⁹⁵. Toujours loyal, Marmont se met donc à la tête des 35 000 hommes qui lui sont confiés. Ce commandement indépendant le laisse libre de ses initiatives notamment en jouant le rôle d'ambassadeur auprès des autorités dont il invite les membres à assister aux manœuvres de son camp dans la plaine de Zeist. Marmont commence à suivre une trajectoire individuelle non sans oublier qu'il également ici pour faire la gloire du Premier consul. Se flattant d'être le digne représentant du nouveau régime français incarné par son ami, il profite de ses moments, les plus beaux de sa carrière.

En effet, une évolution apparaît. Après la camaraderie sur les champs de bataille où les deux hommes luttent côte à côte, la carrière de Marmont prend une autre tournure. Il veut

⁷⁹² FM-AMCS, Cote 303, *Commandement de l'armée gallo-batave, Rapports et correspondances générales, Registres des brouillons et copies de correspondances, rapports et ordres du général en chef Marmont*, ordre du jour, au quartier général, Lahaye, le 26 pluviôse an XII, (16 février 1804).

⁷⁹³ *Idem.*, ordre du jour, Quartier général de Lahaye, le 26 pluviôse an XII, (16 février 1804).

⁷⁹⁴ C.G, Tome IV, Lettre n°8731, de Bonaparte au général Marmont, Commandant en chef du Camp d'Utrecht, La Malmaison, le 12 mars 1804.

⁷⁹⁵ C.G, Tome IV, Lettre n°8811, de Bonaparte au général Marmont, Commandant en chef du Camp d'Utrecht, Saint-Cloud, le 17 avril 1804.

diriger en maître tout en rendant à son ami la gloire qu'il est venu lui-même chercher. Mais cette gloire est bientôt menacée par une conspiration menée contre son ami. C'est à nouveau la possibilité pour le général en chef d'apporter un témoignage de confiance à l'égard de son « aîné ». Cette confiance entre les deux hommes est toujours d'actualité car s'adressant aux généraux commandant les divisions de l'armée, il parle « de conspiration odieuse contre la personne du Premier consul et contre l'État » par Pichegru, « ce traître »⁷⁹⁶ et Moreau⁷⁹⁷. Le dévouement des armées pour le Premier consul est celui aussi de son ami pour Bonaparte en employant ces mots par la voix des officiers supérieurs du Camp d'Utrecht :

« Disposez de mon bras, de mon sang, de mon cœur, ils sont à vous pour ma vie. »⁷⁹⁸

Cette fidélité témoigne encore de l'attachement que Marmont porte à Bonaparte. Sans se laisser abattre par ces nouvelles, le nouveau général en chef continue de former ses troupes à l'instruction la plus complète. Le travail mené par Marmont séduit les magistrats d'Amsterdam et, voyant le général en chef prendre de l'importance dans leur pays, ils s'occupent de l'accueillir lui et sa femme. Hortense Perrégaux n'échappe pas effectivement aux sollicitations de son mari à venir le voir en lui demandant « de mettre de l'empressement à venir me rejoindre »⁷⁹⁹. Elle le rejoint et, quelques jours après, c'est son père qui vient dans les bras de son fils. Marmont se montre fier de diriger en tant que chef une armée si considérable. Mais derrière ce déploiement de forces organisé par la France, le jeune général en chef doit jongler avec les intrigues du parti orangiste, « ce parti dévoué aux intérêts de l'Angleterre » et un gouvernement batave « le plus faible qui ait jamais existé »⁸⁰⁰.

Ainsi, depuis son arrivée, il contribue à la défense militaire de la Hollande. Le Premier consul, par la voie du Ministre de la guerre, le félicite de tout ce qui a été entrepris depuis le

⁷⁹⁶ FM-AMCS, Cote 303, *Commandement de l'armée gallo-batave, Rapports et correspondances générales, Registres des brouillons et copies de correspondances*, Ordre du jour le 30 pluviôse an XII (20 février 1804).

⁷⁹⁷ *Idem.*, Lettre du général en chef Marmont aux généraux commandant les divisions de l'armée, le 28 pluviôse an XII (18 février 1804).

⁷⁹⁸ *Idem.*, Lettre des officiers généraux et des supérieurs du Camp d'Utrecht et des troupes françaises stationnées en Batavie, Utrecht, le 2 ventôse an XII (22 février 1804).

⁷⁹⁹ A.N., AB/XIX/4414, Lettres du maréchal Auguste Marmont, duc de Raguse 1798-1841 : Lettres adressées (21 pièces) A sa femme, sur : la campagne d'Égypte (septembre 1798) ; la campagne d'Italie (septembre 1800-janvier 1801) ; **le camp de Boulogne (novembre 1803)** ; la campagne de Hollande (février-avril 1804) ; le retour des cendres de Napoléon (1840-1841) ; son divorce (s. d.), Lettre de Marmont à Hortense Perrégaux, Amsterdam, le 11 germinal an XII (1^{er} avril 1804).

⁸⁰⁰ FM-AMCS, Cote 303, *Commandement de l'armée gallo-batave, Rapports et correspondances générales, Registres des brouillons et copies de correspondances*, Lettre du général en chef Marmont au Premier consul, d'Utrecht, le 12 floréal an XII (2 mai 1804). On signale qu'un certain nombre de correspondances présentes sous la Cote 303 du Fonds Marmont se trouvent également aux Archives Nationales : Administration de la Guerre 1800-1814. (AF/IV/1590-AF/IV/1670), Armées de Hollande et de Hanovre. AF/IV/1594.

début⁸⁰¹. Et c'est sans hésitations que Marmont montre son enchantement quant à la proclamation de l'Empire survenue le 18 mai 1804 en lui écrivant que « l'armée dont votre majesté a bien voulu me confier le commandement vient d'apprendre avec une joie extrême l'événement mémorable qui comble les vœux de la nation et fixe ses destinées. Grâce vous sois rendues »⁸⁰². Les mots ne manquent pas dans cette même lettre et il est question de « dévouement sans bornes »⁸⁰³ à l'égard du nouvel Empereur. Toujours actif, en préparant une future expédition en Angleterre, il assure la protection de la Hollande avec ses 21 985 hommes⁸⁰⁴.

Mais c'est un autre témoignage de dévouement dont fait preuve le général en chef. Il veut matérialiser non seulement son attachement à l'égard de l'Empire mais également envers l'Empereur. Lui vient donc l'idée d'ériger un monument. Marmont écrit à l'Empereur que « l'armée à mes ordres, pleine d'amour et de dévouement pour votre Majesté, a adopté avec transport l'idée que je lui ai fait naître, l'idée d'élever à votre gloire un monument durable comme les sentiments qu'elle vous porte »⁸⁰⁵. Un mois et 11 jours après, il peut écrire à l'Empereur qu'elle est terminée⁸⁰⁶. Cette pyramide, peut-être avec prétention, est appelée *Marmontberg*⁸⁰⁷. L'Empereur se montre touché de cette initiative et apprécie « les sentiments qui l'ont animée dans cette circonstance »⁸⁰⁸. Ce moment est encore plus mémorable dans la mesure où il reçoit son père. C'est la dernière fois que le jeune général en chef le voit vivant.

Cette matérialisation de l'amitié entre le général en chef et l'Empereur fait-elle partie de celle inscrite dans la pierre des monuments⁸⁰⁹ ? N'est-ce pas qu'un symbole plein d'orgueil

⁸⁰¹ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 2, *Correspondance et documents relatifs au livre septième*, Lettre du Ministre de la guerre à Marmont, Paris, le 15 mai 1804, p. 273.

⁸⁰² A.N, Administration de la Guerre 1800-1814. (AF/IV/1590-AF/IV/1670), Armées de Hollande et de Hanovre. AF/IV/1594, Lettre du général commandant en chef Marmont à l'Empereur, Camp d'Utrecht, le 4 prairial an XII, (24 mai 1804).

⁸⁰³ *Idem.*, Lettre du général commandant en chef Marmont à l'Empereur, Camp d'Utrecht, le 4 prairial an XII, (24 mai 1804).

⁸⁰⁴ *Idem.*, Lettre du général Marmont, conseiller d'État, Commandant en chef le Camp d'Utrecht, À sa Majesté l'Empereur, le 9 messidor an XII, (9 juillet 1804).

⁸⁰⁵ *Idem.*, Lettre du général Marmont, conseiller d'État, Commandant en chef le Camp d'Utrecht, À sa Majesté l'Empereur, le 24 fructidor an XII, (11 septembre 1804).

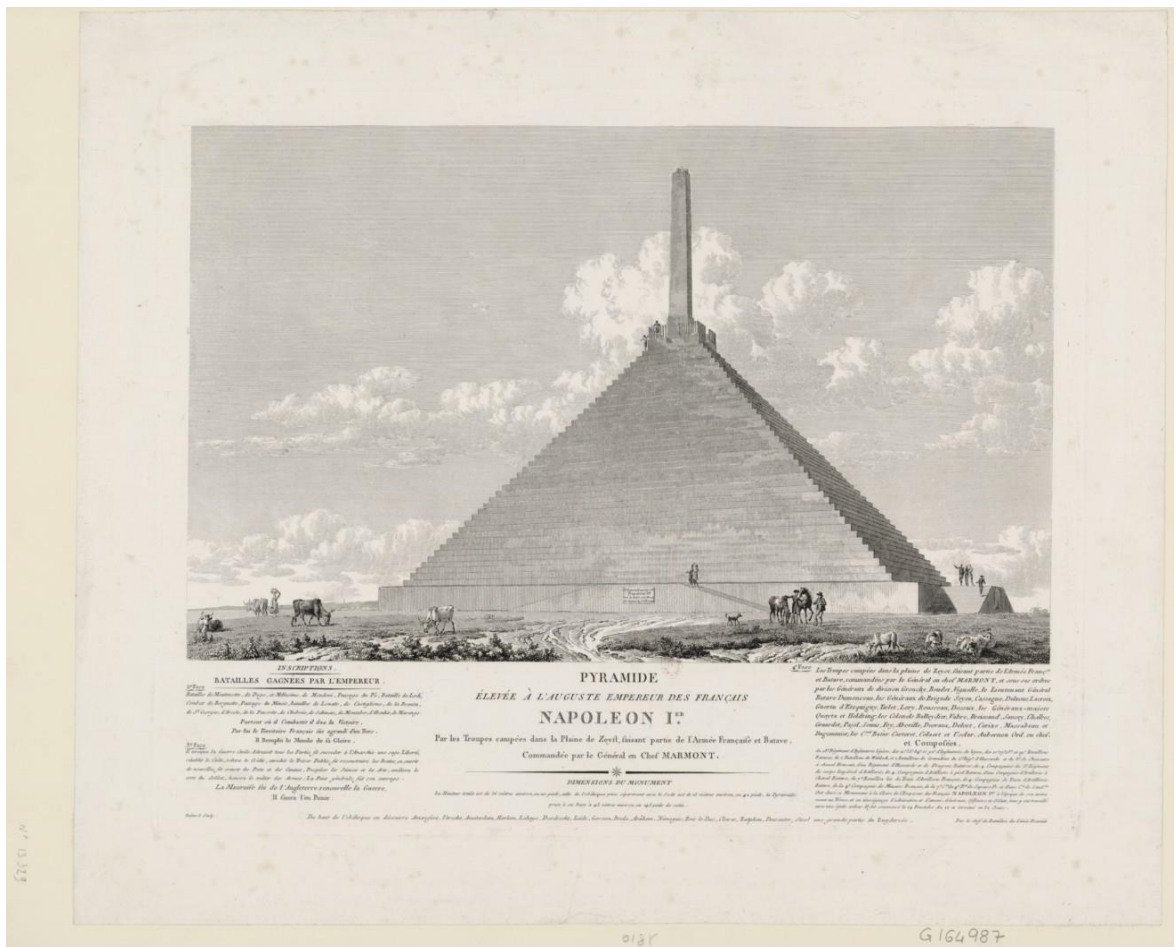
⁸⁰⁶ *Idem.*, Lettre du général Marmont, conseiller d'État, Commandant en chef le Camp d'Utrecht, À sa Majesté l'Empereur, le 30 vendémiaire an XIII, (22 octobre 1804).

⁸⁰⁷ Marmont explique dans ses *Mémoires* que c'est ce sont les habitants qui ont donné le nom de Marmontberg à cette pyramide, MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 2, p. 238. Après la victoire d'Austerlitz, la pyramide portera le nom d'Austerlitz.

⁸⁰⁸ C.G, Tome IV, Lettre n°9381, de l'Empereur au général Marmont, Commandant en chef du Camp d'Utrecht, Saint-Cloud, le 1^{er} novembre 1804.

⁸⁰⁹ Annie JOURDAN, « Bonaparte et Desaix, une amitié inscrite dans la pierre des monuments ? », *art. cit.*

à la propre gloire de Marmont ? Est-ce véritablement une marque d'estime pour la gloire de « notre Auguste Empereur » ?



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Pyramide élevée à l'Auguste Empereur des Français Napoléon Ier par les troupes campées dans la Plaine de Zeist, faisant partie de l'Armée Française et Batave commandée par le Général en Chef MARMONT : [estampe].
Auteur : BALTARD, Louis-Pierre, Graveur.

Source : Gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Cette gloire, malheureusement, Marmont n'a pas pu en apprécier les symboles car n'ayant pas été promu maréchal, il exprime dans ses *Mémoires* la juste décision de l'Empereur de ne pas lui avoir accordé le bâton de maréchal car n'ayant pas accompli de gestes qui méritaient une telle promotion. Mais la satisfaction de commander un « beau corps d'armée »⁸¹⁰ semble lui suffire. Néanmoins, il se rend à Paris pour assister au couronnement de son ami

⁸¹⁰ Auguste Frédéric Louis Viesses de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 2, p. 227.

devenu Empereur sur son invitation⁸¹¹. Devant la magnificence d'un tel événement, Marmont se montrer admiratif. Il regarde l'Empereur se couronner lui-même – avec peut-être une certaine émotion – et se dit que leur parcours respectif a bien évolué depuis 1793 au siège de Toulon.

Ce long chemin, Marmont le suit encore et le 1^{er} février 1805, Bonaparte, qui est devenu Napoléon Bonaparte, nomme ce dernier colonel général des chasseurs à cheval⁸¹². S'agit-il d'une compensation à son absence sur la liste des maréchaux ? Marmont le pense. Autre récompense et preuve de la reconnaissance que l'Empereur témoigne pour son cadet de cinq ans, Marmont, entre le 2 octobre 1803 et le 2 février 1805, est passé de Chevalier à Grand-Croix de la Légion d'honneur⁸¹³.

Resté un petit mois à Paris, il revient au camp d'Utrecht et pourvoit à la surveillance des mesures prises contre le commerce avec l'Angleterre sur ordre de l'Empereur⁸¹⁴, ce qui ne réjouit pas le gouvernement batave. Ce n'est plus une guerre maritime qu'il s'agit d'effectuer pour la France mais une guerre continentale. En effet, les armées coalisées prennent à revers les armées françaises. L'Autriche rouvre les hostilités et ses forces parcourent la Bavière. Nommé en septembre 1805 commandant en chef le 2^{ème} corps de la Grande armée dans « cette campagne immortelle », Marmont la commence en se dirigeant sur Mayence à la recherche de nouveaux succès. Après avoir pourvu à la défense de la Hollande, il franchit le Rhin pour se retrouver à Wurtzbourg comme Berthier le lui a signifié⁸¹⁵. Trois armées autrichiennes menacent la France. En Italie, celle de l'Archiduc Charles surveille celle de Masséna. Au Nord, celle de l'archiduc Jean garde le Tyrol. Pour terminer, le général Mack traverse la Bavière.

Chargé de passer les rivières et le Danube⁸¹⁶, il continue sa route et envoyant son aide de camp, le capitaine Leclerc, auprès de l'électeur de Bavière, Marmont a pour mission de le rassurer sur les intentions des armées françaises ou plus exactement de le prévenir « que vous êtes avec un corps de trente mille hommes à Mayence pour marcher sur Wurtzbourg et vous y réunir à son armée et au corps du maréchal Bernadotte »⁸¹⁷. Echouant en partie dans ce rôle,

⁸¹¹ *Idem.*, tome 2, *Correspondance et documents relatifs au livre septième*, Lettre du Ministre de la guerre à Marmont, Paris, le 11 novembre 1804, p. 279.

⁸¹² SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22. *États de service*.

⁸¹³ SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22. *États de service*.

⁸¹⁴ C.G, Tome IV, Lettre n°9382, de l'Empereur au général Marmont, Commandant en chef du Camp d'Utrecht, depuis Saint-Cloud, le 1^{er} novembre 1804.

⁸¹⁵ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 2, *Correspondance et documents relatifs au livre huitième*, Lettre de Berthier à Marmont, Paris, le 19 septembre 1805, p. 346.

⁸¹⁶ C.G, Tome V, *Boulogne, Trafalgar, Austerlitz*, Lettre n°10962, au général Marmont, Commandant du 2^e corps de la Grande Armée, Ludwigsburg, le 4 octobre 1805.

⁸¹⁷ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 2, *Correspondance et documents relatifs au livre huitième*, Lettre de Berthier à Marmont, Paris, le 13 septembre 1805, p. 346.

non sans avoir traverser quelques villes comme Rotenbourg ou Eichstadt et « sans égard pour une neutralité que l'empereur n'était nullement disposé à respecter »⁸¹⁸, Marmont est chargé d'occuper Gratz, capitale de la Styrie à 200 km au sud-ouest de Vienne⁸¹⁹. L'objectif qui est assigné à Marmont est de culbuter l'ennemi et de mettre en place une avant-garde qui le précèdera⁸²⁰.

À Ulm, l'armée d'Autriche était réunie et en octobre 1805, Marmont a la joie de retrouver l'Empereur. Ses troupes n'ayant été qu'« un corps d'observation »⁸²¹, Marmont ne semble pas avoir joué un grand rôle depuis le début de cette campagne. Il n'est pas sollicité véritablement sur des points névralgiques. Sa seule consolation est d'être présent avec son corps et celui de Ney à la reddition des troupes du général autrichien Mack à Ulm le 20 octobre 1805. Quelques semaines plus tard, il regrette amèrement de ne pas avoir pu participer à la bataille d'Austerlitz « où j'aurais joué un rôle important »⁸²². D'après ces mots, il demeure « inconsolable » comme il l'écrit à l'Empereur :

« Hier au soir, un courrier a publié l'armistice ; cette nouvelle m'a fait arrêter mes troupes. Sans l'armistice, j'aurais balayé l'armée des archiducs. Nous avons fait tout ce qui était possible pour glaner quelques lauriers après l'abondante moisson d'Austerlitz ; car nous sommes venus de Gratz ici en trois jours mais la fortune n'a pas voulu que nos efforts furent récompensés. Nous sommes tous inconsolables. »⁸²³

Retournant à Gratz, il en fortifie le fort dans l'hypothèse d'une reprise des hostilités et ce jusqu'en 1806 où le commandement de l'armée de Dalmatie lui est confié.

Peut-on déceler ici chez Marmont ce que plus tard il suppliera l'Empereur « d'attacher son nom à ses ouvrages en contribuant à les exécuter et de ne pas le laisser étranger aux choses utiles et durables »⁸²⁴ ? En ne participant pas à une des plus grandes batailles de l'histoire napoléonienne du Premier Empire, Marmont se montre de plus en plus insistant sur le rôle que

⁸¹⁸ *Biographie Universelle (Michaud) ancienne et moderne, Nouvelle édition, Par une Société de gens de lettres et de savants*, Paris, Chez Madame C. Desplaces, 1859, tome 27, pp. 23-24.

⁸¹⁹ C.G, Tome V, Lettre n°11090, au général Marmont, Commandant du 2^e corps de la Grande Armée, Saint-Polten, le 13 novembre 1805.

⁸²⁰ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 2, *Correspondance et documents relatifs au livre huitième*, Lettre de Berthier à Marmont, Paris, le 7 novembre 1805, p. 357.

⁸²¹ C.G, Tome V, Lettre n°11108, au général Marmont, Commandant du 2^e corps de la Grande Armée, Schönbrunn, le 15 novembre 1805.

⁸²² Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 2, p. 343.

⁸²³ FM-AMCS, Cote 343, 2^{ème} corps de la Grande Armée, *Rapports et correspondances générales, Brouillons des rapports et correspondances du général en chef Marmont*, Lettre de Marmont à sa Majesté l'Empereur et Roi, Stuppach, le 17 frimaire an XIV (8 décembre 1805).

⁸²⁴ A.N, AF/IV/1713, Istrie, Dalmatie, Cattaro et Raguse, Lettre de Marmont à sa Majesté l'Empereur, Laybach, le 6 octobre 1809.

ses compétences doivent lui permettre de jouer. Agir seulement, depuis sa nomination en tant que commandant en chef le camp d'Utrecht, dans des combats périphériques le pousse à signifier à l'Empereur de plus en plus son mécontentement, de façon sous-entendue, où le point culminant de cette rancœur se situe juste après les accords de Tilsitt. Peut-on parler désormais « d'amitié sans fraternité »⁸²⁵ ? Camaraderies et affinités ne sont-ils que de lointains souvenirs ? La question de l'ego entre donc ici en scène. L'effritement de leurs relations débute-t-il ici ou pour le dire autrement assiste-t-on à une « première intimité de l'hostilité »⁸²⁶ ?

Un regard qui change : l'après-Tilsitt

Pour les historiens du politique, faire l'étude de l'amitié paraît difficile car elle relève de l'intimité⁸²⁷. En effet, désormais les relations entre l'Empereur et Marmont deviennent différentes car les fonctions et les rôles changent. La dynamique n'est plus la même et l'amitié « s'institutionnalise » davantage.

La paix conclue entre la France et l'Autriche devait permettre aux Français d'obtenir la Dalmatie et l'Istrie longeant par l'ouest la mer Adriatique. Ces territoires sont réunis au Royaume d'Italie dont le Prince Eugène de Beauharnais était vice-roi depuis juin 1805. Ainsi, l'Empire d'Autriche renonçait aux acquis du traité de Campoformio.

Commandant de la Styrie depuis décembre 1805, Marmont est chargé de se tenir sur ses gardes afin de se préparer à l'éventualité de rentrer en campagne. Mais il doit l'évacuer en accord avec le traité de Presbourg ainsi que la Carniole et la Carinthie qu'il occupait depuis deux mois et ce pour entrer dans le Frioul. En février 1806, l'armée autrichienne reprend possession des lieux. C'est dans le Frioul qu'il apprend la mort de son père, ce qui lui cause « les plus vifs chagrins »⁸²⁸. Mais il reçoit deux preuves de la considération que lui porte l'Empereur : au mois de février, celle de l'attribution des cordons du Roi de Wurtemberg⁸²⁹ et au mois de mars 1806 la décoration de l'ordre de la couronne de fer. Ces marques d'attention prouvent encore la proximité des liens qui rattachent Marmont à Napoléon. À Milan, Marmont,

⁸²⁵ Hubert FAES, « Une amitié sans fraternité ? », *Transversalités, Revue de l'Institut catholique de Paris*, n°113, 1/2010, pp. 83-94.

⁸²⁶ *Idem.*, p. 86.

⁸²⁷ Maurice DAUMAS, « Aimez toujours bien le maître... Amitié et politique en France à l'époque moderne », *art. cit.*, p. 99.

⁸²⁸ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 2, p. 366.

⁸²⁹ C.G, Tome VI, Lettre n°11384, à Talleyrand, Ministre des Relations extérieures, Paris, le 3 février 1806.

venu pour rendre ses devoirs au Prince Eugène, envoie ces quelques mots à Napoléon. Ces derniers montrent l'attachement qui les unit encore :

« Cette seconde faveur m'est surtout bien chère puisqu'elle se rattache immédiatement à l'époque la plus heureuse de ma vie, celle où j'avais le bonheur de servir près de la personne de votre Majesté. »⁸³⁰

Informant le Prince Eugène que Marmont conserve le commandement de son corps d'armée⁸³¹, Napoléon garde donc sa confiance en la personne du Châtillonnais. Désarmés, les autrichiens « m'ont cédé la majeure partie des places et ports de la Dalmatie »⁸³². Continuant sa chevauchée vers la Croatie, Marmont prend soin de noter les particularités des contrées qu'il parcourt par l'intervention d'officiers vénitiens « qui ont été employés pendant plusieurs années »⁸³³. C'est en effet un gain précieux de temps quand on sait que Marmont demeurera encore cinq ans dans ce vaste territoire connu sous le nom de Provinces illyriennes. Plusieurs de ces travaux, Mémoires, rapports et reconnaissances militaires⁸³⁴, montrent qu'il est désireux de tout connaître sur ces lieux.

Sachant son ami désireux « d'associer son nom à ses ouvrages », Napoléon, qui constate en effet que Marmont exprime de la rancœur, veut lui donner « l'occasion de se distinguer »⁸³⁵ en lui donnant le commandement de l'armée de Dalmatie. Marmont se dirige vers Zara pour occuper les bouches du Cattaro⁸³⁶. Arrivé à Raguse le 2 août 1806, il en fortifie la ville. Se familiarisant avec la géographie des rivages Est de la Mer Adriatique, il constate l'étendue de la misère des armées françaises. Napoléon laisse Marmont libre de toute l'Administration. Ce dernier s'occupe de rétablir par une gestion convenable la logistique militaire. De plus, après avoir fait de Raguse « la place maritime des mers d'Orient », il acquiert une certaine popularité dans l'édification d'infrastructures. Ce sont là les prémices de toute une politique de

⁸³⁰ FM-AMCS, Cote 343, 2^{ème} corps de la Grande Armée, *Rapports et correspondances générales, Brouillons des rapports et correspondances du général en chef Marmont*, Lettre de Marmont à sa Majesté l'Empereur, Milan, le 18 mars 1806.

⁸³¹ C.G, Tome VI, Lettre n° 11438, à Eugène, Vice-Roi d'Italie, Paris, le 11 février 1806.

⁸³² FM-AMCS, Cote 344, 2^{ème} corps de la Grande Armée, *Rapports et correspondances générales, Correspondances et rapports (Eugène, Napoléon, Berthier, Lauriston, Molitor, Dumas, Deviaux, Bruère, etc...)*, Lettre du général Molitor à son Excellence le général Marmont, colonel général, commandant en chef le 2^e corps d'armée, Macarso, le 8 mars 1806. On retrouve cette lettre retranscrite dans les *Mémoires* de Marmont, tome 2, *op. cit.*, Livre neuvième, pp. 399-400.

Lettre de Marmont à sa Majesté l'Empereur, Milan, le 18 mars 1806.

⁸³³ FM-AMCS, Cote 343, 2^{ème} corps de la Grande Armée, *Rapports et correspondances générales, Brouillons des rapports et correspondances du général en chef Marmont*, Lettre de Marmont à sa Majesté l'Empereur, Venise, le 27 mars 1806.

⁸³⁴ FM-AMCS, Cote 348 et 349, 2^{ème} corps de la Grande Armée, *Reconnaisances militaires; défense de l'Isonzo*.

⁸³⁵ C.G, Tome VI, Lettre n° 12444, au Général Marmont, Saint-Cloud, le 7 juillet 1806.

⁸³⁶ C.G, Tome VI, Lettre n° 12549, à Eugène, Vice-Roi d'Italie, Saint-Cloud, le 21 juillet 1806.

construction à venir. La question des ressources est également centrale et il tend à apporter des mesures quant à leur exploitation. Mais cette popularité a un coût. Sur la question de la gestion financière des armées de Dalmatie, Napoléon porte un regard constant et il n'hésite pas à dire, deux mois avant qu'il arrive à Raguse, au maréchal Berthier alors Major général de la Grande Armée, que « le général Marmont demande des sommes immenses pour sa solde ; voilà 1 100 000 francs que le Trésor d'Italie paie pour son armée ; cela commence à me paraître fort extraordinaire »⁸³⁷. Il ordonne même de faire « une vérification scrupuleuse de cette comptabilité »⁸³⁸. Mais toujours en guerre contre la Russie, car cette dernière n'a pas ratifié le traité de paix⁸³⁹, la France doit se renforcer. Marmont reçoit ainsi les instructions de l'Empereur pour fortifier les principales villes comme Zara, Raguse et Cattaro⁸⁴⁰.

Durant son commandement en tant que commandant en chef l'armée de Dalmatie, Marmont essaye de joindre deux types de fonctions : militaire et politique. C'est cette division des fonctions qui est à l'origine des mésententes entre Marmont et Dandolo⁸⁴¹, alors provéditeur général de la Dalmatie. En effet, l'inimitié qui naît entre ce dernier et le général en chef de l'armée de Dalmatie fait du Prince Eugène l'arbitre, en quelque sorte, de cette dissension. Les prétentions des deux parties se font connaître de l'Empereur par le biais du Vice-Roi d'Italie. En date du 22 septembre 1806, Marmont affirme, tout en précisant que « la guerre est sans doute un grand malheur pour un peuple qui ne forme qu'une lisière étroite sur les côtes »⁸⁴², l'incapacité de Dandolo à occuper cette fonction de gouverneur de Dalmatie. Marmont veut se placer en maître absolu d'un territoire dans lequel il pourrait inscrire à jamais son nom :

« Le Provéditeur a été complètement dans l'erreur lorsqu'il a cru avec des ménagements et des paroles il pouvait conquérir l'opinion : il a perdu au contraire celle dont il était environné. A force de plaindre la Dalmatie et de pleurer sur son sort, il a persuadé aux uns qu'ils étaient malheureux, à d'autres il a paru ridicule. A tous, il a paru sans force et sans caractère. Le Provéditeur demandera peut-être quels sont les actes de faiblesse qui lui sont reprochés. Je pourrai en citer plusieurs mais quoique je ne me sois occupé que ce qui regarde la Dalmatie que

⁸³⁷ C.G, Tome VI, Lettre n°12290, au maréchal Berthier, Major Général de la Grande Armée, Saint-Cloud, le 13 juin 1806. Ce fait est également rapporté par le Journal *La Bataille* du 23 juillet 1913.

⁸³⁸ *Mémoires et correspondance politique et militaire du prince Eugène, publiés, annotés et mis en ordre par A. Du Casse*, Paris, Michel-Lévy Frères, 1858, tome 2, Lettre de Napoléon à Eugène, Saint-Cloud, le 13 juin 1806, p. 446.

⁸³⁹ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 3, *Correspondance et documents relatifs au livre dixième*, Lettre du Prince Eugène à Marmont, Monza, le 8 septembre 1806, p. 80.

⁸⁴⁰ C.G, Tome VI, Lettre n°12854, au Général Marmont, Saint-Cloud, le 3 septembre 1806.

⁸⁴¹ Vincenzo Dandolo (1758-1819) fut nommé gouverneur général de la Dalmatie par Napoléon en 1805 avec le titre de provéditeur général

⁸⁴² A.N, AF/IV/1713, Istrie, Dalmatie, Cattaro et Raguse, Lettre du colonel-général Marmont à son altesse impériale le Vice-Roi d'Italie, Spalato, le 22 septembre 1806.

depuis que j'y suis rentré ; mais je me contenterai de parler que de quelques objets généraux. Par exemple, du retard qu'il a mis dans l'organisation du pays après l'avoir commencée lorsqu'on sait qu'elle devait avoir lieu et que quelques intrigues de villes y ont mis obstacles. Le Provéditeur compte peut-être sur les troupes françaises pour servir la force publique. Il se trompe en cela. Ce n'est pas leur destination. Elles sont chargées de la défense du pays... Cette lettre contient la critique de la conduite du Provéditeur ; mais je suis loin d'accuser ses intentions que je crois pures et son dévouement à sa majesté sur lequel je n'élève aucun doute. »⁸⁴³

Dans ses *Mémoires*, Marmont se donne le beau rôle concernant cette affaire. Établi donc à Spalato, il continue de s'assurer de la fortification des principales places. Mais quelle carte est celle de ce territoire incertain ? La Mer adriatique, séparant l'Italie de la Yougoslavie, baigne trois grands ports : ceux de Venise, Trieste et Fiume. À l'est, elle l'arrose sur sept cents kilomètres cette région côtière que l'on appelle plus communément la Dalmatie. Zara (aujourd'hui Zadar), Spalato, que les Serbes appellent Split, Raguse qu'ils nomment Dubrovnik et Cattaro (Kotor) constituent les principales villes sur le rivage est de la Dalmatie. On comprend mieux l'importance stratégique de ces contrées alors convoitées par l'Autriche, la Russie et la France. Par le commandement de l'armée dans ces territoires sous l'autorité de Marmont, les Français tentent d'occuper les lieux comme l'explique Pierre Cabanes en disant que « l'arrivée des Français se fit surtout par terre, depuis la Croatie, par des fantassins avec quelques unités d'artillerie suivant tant bien que mal dans ce pays dépourvu de bonnes routes »⁸⁴⁴.

Depuis donc le 7 juillet 1806, la Dalmatie est sous protectorat français. Zara devient une sorte de point d'appui dans la conquête de ce territoire très étendu sur sa longueur⁸⁴⁵. Édouard Driault résume la politique orientale de Napoléon :

« En guerre ou en paix, avant ou après Tilsit, ce sera le tout de sa politique orientale ; qu'il agisse contre eux par force ou par ruse, il les contiendra (les Russes) et, lui vivant, ils ne feront aucun progrès sur le chemin de Byzance. »⁸⁴⁶

Les Monténégrins ainsi que les Russes n'hésitent donc pas à attaquer les Français à l'intérieur des terres. Marmont, avec un effectif plus faible en soldats, se décide à anéantir une bonne fois pour toute l'ennemi et comme la meilleure défense c'est l'attaque, il s'enfonce vers

⁸⁴³ *Idem.*

⁸⁴⁴ Pierre CABANES [dir.], *Histoire de l'Adriatique*, Paris, Seuil, 2001, p. 406.

⁸⁴⁵ C.G, Tome VI, Lettre n°12972, de Napoléon à Eugène, Vice-Roi d'Italie, depuis Saint-Cloud, le 18 septembre 1806.

⁸⁴⁶ Édouard DRIAULT, *La politique orientale de Napoléon : Sébastiani et Gardane, 1806-1808*, Paris, Félix Alcan, (History), 1904, p. 55.

le Monténégro. Il culbute l'ennemi. Les Monténégrins se dispersent et les Russes sont refoulés jusqu'aux bouches du Cattaro où ils s'embarquent sur les vaisseaux de l'amiral Siniavine. Sur les hauteurs de Castelnuovo (Herzégovici), Marmont voit l'ennemi fuir et Napoléon se félicite de cette victoire⁸⁴⁷. Marmont rentre à Raguse et installe un régiment dans chaque ville et des bataillons ou des compagnies dans les villages pour faire face à un éventuel retour des Russes.

Depuis la fin de l'année 1806 et durant tout le premier semestre 1807, il s'occupe ainsi d'approvisionner Raguse et les autres grandes places en armement et en blés. Face à l'ennemi qui croise et qui tente d'empêcher ces approvisionnements, il s'en inquiète auprès du Prince Eugène⁸⁴⁸. Marmont dresse également le portrait d'une Dalmatie aux ressources inexploitées mais réelles. Il évoque la robustesse d'un peuple voué aux travaux difficiles qui peut être éduqué et dont l'énergie pourrait servir à la guerre. Le brigandage y réside malgré tout.

Ulm, les mines de Carniole et Castelnuovo sont les noms de cette campagne d'Autriche menée depuis 1805 auxquels Marmont a attaché également son nom. Voulant se placer au premier rang et sentant l'occasion qu'il avait de se mettre en valeur aux yeux de l'Empereur, « le général Marmont résolut de transformer ses hommes en maçons »⁸⁴⁹. De plus, par la volonté de Napoléon que les Turcs se détachent des influences russes, il enjoint Marmont à se rapprocher d'eux⁸⁵⁰. Ce dernier se rapproche du Pacha. Napoléon avait en effet des visées sur l'Orient et une ferme intention d'écarter la Russie du chemin de l'Orient. Il souhaite une alliance avec la Porte et la Perse contre la Russie, jeter la défaveur sur elle et fermer le Bosphore aux Russes. Napoléon propose donc aux Turcs des troupes, ouvriers et soldats, afin de les aider à lutter contre leur ennemi commun⁸⁵¹.

Après avoir fortifié Zara dont Dandolo signifiait que « le port, par sa position, par sa capacité, par sa sûreté dans toutes les saisons, sa facile entrée et ses établissements, l'emporte tellement sur les ports misérables de Segna et de Fiume, où se fait ce commerce, que tout commerçant et spéculateur serait enchanté du projet que j'offre à votre Majesté »⁸⁵², Marmont s'attèle à la construction des infrastructures nécessaires aux transports, les voies maritimes

⁸⁴⁷ C.G, Tome VI, Lettre n° 13385, au Général Marmont, Berlin, le 30 octobre 1806.

⁸⁴⁸ FM-AMCS, Cote 352, Armée de Dalmatie et 11^{ème} corps de l'armée d'Allemagne, gouvernement des provinces illyriennes, *Rapports et correspondances, ordres du jour et arrêtés de Marmont, Copies et brouillons des rapports et correspondances de Marmont*, Lettre de Marmont au Prince Eugène, Spalato, le 24 avril 1807.

⁸⁴⁹ Christophe ROBERT, *Les Amours et les guerres du maréchal Marmont*, op. cit., p. 127.

⁸⁵⁰ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires*, op.cit., tome 3, *Correspondance et documents relatifs au livre dixième*, Lettre du Major général à Marmont, Varsovie, le 29 janvier 1807, pp. 86-91.

⁸⁵¹ *Idem.*, Lettre du Major général à Marmont, Finkenstein, le 3 avril 1807, pp. 101-105.

⁸⁵² A.N, AF/IV/1713, Istrie, Dalmatie, Cattaro et Raguse, Lettre de Dandolo à l'Empereur, Zara, le 27 janvier 1807.

intérieures semblaient trop dangereuses car « l'ennemi était maître des canaux sur la côte »⁸⁵³. En effet, il fallait pour le général en chef de l'armée de Dalmatie pallier à cette problématique de l'absence d'un véritable réseau de transport et « faire quelque chose d'utile pour le pays, agréable aux habitants et honorable pour l'armée »⁸⁵⁴. La popularité grandissante de Marmont ne manque pas de le satisfaire et ses travaux sont encore visibles aujourd'hui dans ces contrées. Napoléon reconnaît également le talent déployé par le général en chef en Dalmatie⁸⁵⁵. Ce « zèle » dont Marmont fait preuve lui vaudra le titre de duc de Raguse « et le nom qui me fut donné, rappelant des services rendus, ajouta encore à la valeur de cette récompense »⁸⁵⁶.

Ainsi, alliant ambassade et ingénierie⁸⁵⁷, Marmont tente de poursuivre « son » œuvre dans les premiers mois de l'année 1807 où le Traité de Tilsitt va finir de lui faire croire qu'il est au-dessus de quelques influences dans l'ascension qui est la sienne. S'estimant l'homme de la situation, il veut changer à jamais le paysage de ces contrées.

« Par le Traité de Tilsitt signé le 7 juillet 1807, Napoléon faisait reculer la Russie et néanmoins obtenait son concours contre l'Angleterre⁸⁵⁸, notamment avec l'article 4 qui engageait le tsar à déclarer la guerre à l'Angleterre si le 1^{er} novembre 1807 elle n'avait pas conclu la paix avec la France. »⁸⁵⁹

Néanmoins, il convient de préciser ce que Marmont dit sur ce Napoléon de l'après-Tilsitt :

« Il y a deux hommes en lui (Napoléon), au physique comme au moral : le premier, maigre, sobre, d'une activité prodigieuse, insensible aux privations, comptant pour rien le bien-être et les jouissances matérielles ; ne s'occupant que du succès de ses entreprises, prévoyant, prudent, excepté dans le moment où la passion l'emportait : sachant donner au hasard, mais en lui enlevant tout ce que la prudence permet de prévoir ; résolu et tenace dans ses résolutions, connaissant les hommes et le moral qui joue un si grand rôle à la guerre ; bon, juste, susceptible d'affection véritable et généreux envers ses ennemis. Le second, gras et lourd, sensuel et occupé de ses aises jusqu'à en faire une affaire capitale, insouciant et craignant la fatigue ; blasé sur tout, indifférent à tout, ne croyant

⁸⁵³ FM-AMCS, Cote 352, Armée de Dalmatie et 11^{ème} corps de l'armée d'Allemagne, gouvernement des provinces illyriennes, *Rapports et correspondances, ordres du jour et arrêtés de Marmont, Copies et brouillons des rapports et correspondances de Marmont*, Minute d'un rapport à l'Empereur, non datée.

⁸⁵⁴ FM-AMCS, Cote 352, Armée de Dalmatie et 11^{ème} corps de l'armée d'Allemagne, gouvernement des provinces illyriennes, *Rapports et correspondances, ordres du jour et arrêtés de Marmont, Copies et brouillons des rapports et correspondances de Marmont*, Minute d'un rapport à l'Empereur, non datée.

⁸⁵⁵ C.G, Tome VII, L'Apogée de l'Empire, 1807, Lettre n°16079, de Napoléon au Général Dejean, Ministre Directeur de l'Administration de la guerre, Saint-Cloud, le 31 juillet 1807.

⁸⁵⁶ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 3, p. 70.

⁸⁵⁷ Voir FM-AMCS, Cote 368, *Génie : correspondances et rapports des travaux de voirie, fortifications et organisation du génie (Tirlet, Poitevin de Maureillan, Daullé, Moydier, Fabry d'Augé, etc...)*.

⁸⁵⁸ Napoléon avait reconnu l'intérêt qu'il y avait à une alliance avec les Russes. C.G, Tome VII, Lettre n°14629, de Napoléon à Talleyrand, Ministre des Relations extérieures, Osterode, le 14 mars 1807.

⁸⁵⁹ Édouard DRIAULT, *La politique orientale de Napoléon : Sébastiani et Gardane, 1806-1808, op. cit.*, p. 209.

à la vérité que lorsqu'elle se trouvait d'accord avec ses passions, ses intérêts ou ses caprices ; d'un orgueil satanique et d'un grand mépris pour les hommes ; comptant pour rien les intérêts de l'humanité ; négligeant dans la conduite de la guerre les plus simples règles de la prudence ; comptant sur sa fortune, sur ce qu'il appelait son étoile, c'est-à-dire sur une protection toute divine ; sa sensibilité s'était émoussée sans le rendre méchant ; mais sa bonté n'était plus active, elle était toute passive. Son esprit était toujours le même, le plus vaste, le plus étendu, le plus profond, le plus productif qui fut jamais ; mais plus de volonté, plus de résolution, et une mobilité qui ressemblait à de la faiblesse.

Le Napoléon que j'ai peint d'abord a brillé jusqu'à Tilsitt. C'est l'apogée de sa grandeur et l'époque de son plus grand éclat. L'autre lui a succédé, et le complément des aberrations de son orgueil a été la conséquence de son mariage avec Marie-Louise. »⁸⁶⁰

Doit-on en conclure qu'à partir de 1807 c'est un autre Napoléon qui se présente aux yeux de l'ami de toujours⁸⁶¹ ? Marmont cherche toujours à équilibrer ses propos car il sait que ses *Mémoires* sont un témoignage essentiel de l'histoire du Premier Empire. Ne pas apparaître trop désinvolte peut-être la marque de fabrique du Mémorialiste. L'image du second Napoléon est résolument sombre. À l'heure où Marmont écrit ces mots, Napoléon n'est plus. Il peut donc s'enorgueillir de dépeindre Napoléon avec une plume qui s'enfonce dans le papier, ceci d'autant plus que leurs relations deviennent ombrageuses quand il est question des finances au cours de l'année 1808.

En effet, la question financière sur l'armée de Dalmatie est au cœur des mésententes entre Napoléon et son ancien aide de camp. C'est, pour preuve, ce qu'on lit en note de bas de page du tome 8 de la *Correspondance générale de Napoléon* évoquant que cette question « va occuper une bonne partie de l'échange de correspondance entre Napoléon et Marmont »⁸⁶². C'est d'ailleurs pour ces motifs que le Prince Eugène et le général en chef de l'armée de Dalmatie vont sceller leur inimitié⁸⁶³. Cependant, Marmont ne tente pas de cacher les critiques

⁸⁶⁰ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op. cit.*, tome 6, pp. 274-276.

⁸⁶¹ Ici nous citons notamment le livre de Jacques Bernet dont ce dernier pose la question de savoir si l'année 1807 constitue un tournant de l'Empire. Mais il précise que c'est davantage la campagne d'Espagne un an après Tilsitt qui marque définitivement un tournant. Jacques BERNET, *1807, apogée de l'Empire ?*, Paris, Calhiste, 2009, pp. 90 et 386.

⁸⁶² C.G, Tome VIII, *Expansions méridionales et Résistances, 1808*, note 2 de bas de page de la lettre n°17814, de Napoléon au Général Marmont, Bayonne, le 8 mai 1808.

⁸⁶³ Nous l'avons déjà rappelé mais c'est l'avis d'Albert du Casse en parlant des remontrances du Prince Eugène sur la gestion financière par Marmont de son armée de Dalmatie qui constitueraient l'origine des accusations portées par ce dernier à l'égard du Prince sur les événements de la campagne de 1814. Voir Albert du CASSE, *Le Maréchal Marmont, duc de Raguse, Examen critique et réfutation de ses mémoires, op. cit.*, Lettre rapportée écrite par le Prince Eugène au Général Marmont, Milan, le 22 mai 1808, Note n°1 de bas de page, p. 15.

qui lui sont faites sur cette question en intégrant dans ses *Mémoires* un certain nombre de lettres attestant des reproches présentés à son endroit⁸⁶⁴ :

« Vous n'avez pas le droit, sous aucun prétexte, de forcer la caisse. »⁸⁶⁵

Tels sont les mots de l'Empereur à l'égard du Commandant de l'armée de Dalmatie. Ce qu'il lui écrit une semaine plus tard, le 16 mai 1808, n'est guère plus doux. Il va plus loin en accusant son ami « d'avoir autorisé une violation de caisse de près de 400 000 francs »⁸⁶⁶. Malgré ces désaccords qui refroidissent les relations entre les deux hommes, Marmont continue de poursuivre d'amples travaux en Dalmatie. Le militaire devient le bâtisseur d'un territoire parfois incertain mais dont les frontières vont s'élargir sur ce qui va devenir une région dont le statut juridique est si particulier, celle des Provinces illyriennes.

Marmont, un fin administrateur de l'Empire (1809-1811) : le gouvernement des Provinces illyriennes

En cette fin d'année 1808 et début d'année 1809, Marmont se tient toujours en alerte pour « préparer l'exécution des ordres de sa Majesté si la guerre éclate avec l'Autriche »⁸⁶⁷. Travaillant sans cesse à l'amélioration de l'armée et essayant de contribuer au renouvellement du paysage de la Dalmatie, il se fait également « Protecteur des moines franciscains » à la grande insatisfaction du Prince Eugène car « il paraît que ce témoignage de respect des moines franciscains a blessé le prince Vice-Roi. S'il blâme la chose en soi, elle ne devrait plus subsister dans aucune ville d'Italie et de Dalmatie. S'il ne la blâme qu'en moi, j'ignore à quel titre car je ne suis pas dans une catégorie particulière »⁸⁶⁸. Voilà encore des motifs d'oppositions entre lui et le Vice-Roi d'Italie. Mais les frasques de Marmont ne sont plus pendant un temps car le

⁸⁶⁴ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 3, *Correspondance et documents relatifs au livre onzième*.

⁸⁶⁵ C.G, Tome VIII, Lettre n°17814, de Napoléon au Général Marmont, Commandant de l'armée de Dalmatie, Bayonne, le 8 mai 1808. Voir également les *Temps nouveaux, supplément littéraire*, Paris, 15 février 1908, p. 837.

⁸⁶⁶ C.G, Tome VIII, Lettre n°17941, de Napoléon au Général Marmont, Commandant de l'armée de Dalmatie, Bayonne, le 16 mai 1808.

⁸⁶⁷ FM-AMCS, Cote 352, Armée de Dalmatie et 11^{ème} corps de l'armée d'Allemagne, gouvernement des provinces illyriennes, *Rapports et correspondances, ordres du jour et arrêtés de Marmont, Copies et brouillons des rapports et correspondances de Marmont*, Lettre de Marmont au Prince Eugène, Zara, le 6 février 1809.

⁸⁶⁸ A.N, AF/IV/1713, Istrie, Dalmatie, Cattaro et Raguse, Lettre du Général Marmont à sa Majesté, Zara, le 11 janvier 1809.

chemin de la guerre doit être repris. Il ne faut plus se diviser mais maintenant s'unir face à l'ennemi.

Dès la fin de l'année 1808, l'Angleterre, voulant profiter de l'engagement de Napoléon en Espagne, organise une nouvelle coalition. L'Autriche accepte d'entrer dans cette nouvelle coalition et entreprend donc son réarmement. Les armées napoléoniennes étant occupées dans la Péninsule ibérique, cela profite à l'Autriche pour prendre à revers et à l'est les troupes françaises. Si les accords de Tilsitt scellent des liens entre la France et la Russie, l'Autriche ne peut compter sur cette dernière.

Le 20 mai, Marmont fait ses adieux à la Dalmatie, entre en campagne⁸⁶⁹ et effectue son mouvement sur Gospich pour y parvenir le 21 et y combattre pendant deux jours. Marmont est victorieux pendant ces deux jours alors qu'en même temps se déroule une autre guerre sur la rive gauche du Danube que Napoléon peut franchir grâce à l'île de Lobau dans laquelle il a concentré ses hommes. Marmont ne peut qu'être informé de ce succès. N'hésitant pas lui aussi à faire l'éloge de ses troupes depuis le début de la campagne « car la charge du 18^e régiment fut extrêmement brillante ; il est impossible d'aborder l'ennemi avec plus de confiance et d'audace que ne le fit ce brave régiment »⁸⁷⁰, il poursuit son action en livrant quelques combats. Mais Napoléon avait remarqué le peu de zèle du général en chef de l'armée de Dalmatie. C'est ainsi que Marmont, pour se justifier de ces critiques, écrit au Prince de Neuchâtel que « la lettre que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Altesse Sérénissime le 16 mai justifiera dans l'esprit de Sa Majesté sur l'opinion du défaut d'activité qu'elle a conçue sur mon compte »⁸⁷¹.

Il arrive à Laybach (Ljubljana) le 3 juin et détaille ses projets pour barrer la route au général autrichien Chasteller mais sans succès. Les tentatives parfois infructueuses ralentissent sa marche. Les reproches de l'Empereur se font de plus en plus vifs et notamment sur l'obligation du général en chef de l'armée de Dalmatie de marcher sur Gratz et d'y arriver dans des délais raisonnables. Napoléon réitère son mécontentement par la voix du Major général en affirmant que Marmont a commis « une faute en laissant intercepter la communication avec Gratz, car le 18, les avant-postes du général Broussier ont été attaqués : nous ignorons sur ce qui se sera passé. Toutefois, général, l'intention de l'Empereur est que vous marchiez sans délai sur Gratz »⁸⁷². Cependant, Marmont assure que ce retard n'est pas de son fait car « c'est la

⁸⁶⁹ FM-AMCS, Cote 352, Armée de Dalmatie et 11^{ème} corps de l'armée d'Allemagne, gouvernement des provinces illyriennes, *Rapports et correspondances, ordres du jour et arrêtés de Marmont, Copies et brouillons des rapports et correspondances de Marmont*, Lettre de Marmont à Napoléon, de Fiume, le 29 mai 1809.

⁸⁷⁰ *Idem.*

⁸⁷¹ *Idem.*, Lettre de Marmont au Prince de Neuchâtel, Cillex, le 19 juin 1809.

⁸⁷² *Idem.*, Lettre du Major général à Marmont, Schoenbrunn, le 19 juin 1809.

conduite irréfléchie et l'insouciance du général Montrichard » selon lui qui a causé un imprévu⁸⁷³. L'Empereur ne laisse rien passer et lui écrit que « vous avez fait la plus grande faute militaire qu'un général puisse faire »⁸⁷⁴. Marmont entend se défendre et lui répond de façon évasive en disant que « je payerai volontiers au prix de tout mon sang le bonheur de vous satisfaire à l'avenir »⁸⁷⁵. Napoléon attend donc les 10 000 hommes de Marmont.

Devant Znäim, Davout se tient prêt à appuyer Marmont. Ce dernier refuse, ce qui lui vaut les foudres de Napoléon. Mais Marmont lui-même ne cache pas les remontrances puisqu'il intègre la lettre de mécontentement dans ses *Mémoires*⁸⁷⁶. Y-a-t-il un amour propre en jeu ? Marmont cherche-t-il à faire cavalier seul ? Il ne le prétend pas non sans oublier de dire que « Davout, par son grade, m'aurait commandé »⁸⁷⁷. Le 10 juillet 1809, il marche sur Znaïm car « l'Empereur vous laisse libre d'y marcher »⁸⁷⁸. Le 11, le commandant en chef de l'armée de Dalmatie peut surprendre l'arrière-garde de l'armée autrichienne qui allait être écrasée avant qu'elle ne demande finalement un armistice. Pendant ce mois-ci, Marmont est nommé commandant en chef le 11^e corps de l'armée d'Allemagne⁸⁷⁹. En l'espace d'un mois et demi, Marmont s'est transporté de la Dalmatie au centre de la Moravie repoussant l'ennemi. Se voyant proposer d'établir un armistice par l'Empereur d'Autriche, il répond à son envoyé, le général Fresnel, qu'il n'est pas autorisé à en conclure un sans consentement de l'Empereur. Mais il reçoit l'autorisation de le signer et le 12 tout est fini.

Cette date est à inscrire dans le marbre car abasourdi par les reproches que Napoléon lui a fait en tête-à-tête sur son comportement – les colères de Napoléon durent rarement longtemps –, Marmont consent à se reposer jusqu'à ce que l'aide de camp du Prince de Neuchâtel vient lui apprendre sa nomination en tant que maréchal d'Empire⁸⁸⁰. Chose étrange, Marmont n'exprime aucune émotion sauf si ce n'est son étonnement. Louis Chardigny vient expliquer cette absence d'émotion en disant que « ce bâton de maréchal, il l'a trop attendu. Il le reçoit comme une chose due, sans se croire obligé d'être reconnaissant »⁸⁸¹. D'autres vont plus loin,

⁸⁷³ *Idem.*, Lettre de Marmont au Major général, le 27 juin 1809.

⁸⁷⁴ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 3, *Correspondance et documents relatifs au livre douzième*, Lettre de Napoléon à Marmont, Schoenbrunn, le 28 juin 1809, p. 294.

⁸⁷⁵ *Idem.*, Lettre de Marmont à Napoléon, Gratz, le 29 juin 1809, p. 297.

⁸⁷⁶ *Idem.*, Lettre de Napoléon à Marmont, Laah, le 11 juillet 1809, p. 294.

⁸⁷⁷ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 3, p. 247.

⁸⁷⁸ FM-AMCS, Cote 352, Armée de Dalmatie et 11^{ème} corps de l'armée d'Allemagne, gouvernement des provinces illyriennes, *Rapports et correspondances, ordres du jour et arrêtés de Marmont, Copies et brouillons des rapports et correspondances de Marmont*, Lettre du Major général à Marmont, Wolkersdorf, le 8 juillet 1809.

⁸⁷⁹ SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22. *États de service*.

⁸⁸⁰ Marmont est fait maréchal le 12 juillet 1809. SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22. *États de service*.

⁸⁸¹ Louis CHARDIGNY, *Les Maréchaux de Napoléon, op. cit.*, 1946, p. 25.

comme Denis-Charles Parquin, qui dit que « la France a nommé Macdonald ; l'armée a nommé Oudinot ; l'amitié a nommé Marmont »⁸⁸². Quant à Dandolo, Provéditeur général, qui n'était pas finalement si rancunier, il lui écrit le 2 août :

« Ce qui ajoute au sentiment de ma joie est de vous y voir parvenu à la fleur de votre âge, étant le plus jeune des maréchaux. »⁸⁸³

Sept ans donc de service auprès de Napoléon pour passer du grade de général de division à celui de maréchal d'Empire « bien que le titre de maréchal n'est pas un grade suprême dans la hiérarchie militaire mais une dignité purement civile qui donne un rang à la cour »⁸⁸⁴. Peu après, Marmont rentre à Paris et le 14 octobre 1809, le traité de Vienne est signé conférant à l'Empire français les Provinces illyriennes. Napoléon, satisfait, nomme le nouveau maréchal gouverneur des Provinces illyriennes.

Sur cette question des Provinces illyriennes, les relations juridiques entre elles et la France n'ont jamais été fixées de manière très précise. L'Illyrie n'était pas une partie intégrante de l'Empire et il n'existait entre les deux entités aucune relation organique. Les Provinces illyriennes étaient des « États auxiliaires » dont la définition pourrait être celle-ci :

« Tout territoire conquis par les armes ou obtenu par traité qui n'était pas en contact géographique et organique avec l'État vainqueur était un État auxiliaire. »⁸⁸⁵

En parlant d'aspect juridique, c'est le 25 décembre 1809 que l'organisation juridique de l'Illyrie est établie. Prenant ses fonctions, Marmont part le 4 novembre et arrive à Laybach quelques jours après. Il est impossible d'évoquer tous les travaux menés par le nouveau gouverneur mais on peut considérer que ses principales missions sont d'abord d'ordre militaire en rétablissant l'ordre, en travaillant sur les régiments frontières et, en parlant de frontières, de déterminer des divisions territoriales et administratives⁸⁸⁶.

⁸⁸² Denis-Charles PARQUIN, *Souvenirs et campagnes d'un vieux soldat de l'Empire (1803-1814)*, Paris, Berger-Levrault, 1892 ; réédition sous le titre *Souvenirs de gloire et d'amour (1803-1814)*, Paris, Tallandier, 1979, p. 169.

⁸⁸³ FM-AMCS, Cote 381, Armée de Dalmatie et 11^{ème} corps de l'armée d'Allemagne, gouvernement des provinces illyriennes, *Rapports et correspondances des administrations gouvernementales, Rapports et correspondances du provéditeur de la Dalmatie (Dandolo)*, Lettre de Dandolo au maréchal Marmont, Zara, le 2 août 1809.

⁸⁸⁴ Jacques JOURQUIN, *Dictionnaire des maréchaux du Premier Empire*, op. cit., p. 16.

⁸⁸⁵ Bogumil VOŠNJAK, *Ustava in uprava Ilirskih Dežel (1809-1813)*, [Constitution et administration des Provinces illyriennes, 1809-1813], Ljubljana, 1910, pp. 110-114.

⁸⁸⁶ Voir FM-AMCS, Cotes 396 à 404, *Rapports et correspondances des ministères et administrations publiques, régies commerciales et autorités préfectorales sur les questions d'instruction publique*, les finances notamment et

En effet, il sait, à travers son expérience passée en tant que général en chef de l'armée de Dalmatie et ayant passé suffisamment de temps dans ces contrées, que les mentalités et les coutumes sont parfois opposées et que sur un terrain aussi improbable que celui-ci, appliquer une réglementation administrative uniforme paraît impossible. Entre Croates militaires, marchands de Trieste en passant par les seigneurs de la Carniole et les mineurs d'Istria, une politique régionaliste semble plus raisonnable. Mais Marmont reste avant tout un militaire au service de l'État et, à ce titre, doit réprimer le brigandage, sanctionner, établir des tribunaux capables de maintenir l'ordre – « la justice doit être très près des justiciables »⁸⁸⁷ – dans cette société diversifiée et « mettre sur le pied de paix l'armée d'Illyrie »⁸⁸⁸. Par la même occasion, il veut stabiliser la monnaie en résorbant le papier déprécié :

« La crise du papier et sa dépréciation absolue nous met dans le plus grand embarras et dans la plus grande gêne les caisses publiques. »⁸⁸⁹

Cette question des finances est problématique car Marmont veut réformer tant qu'il peut l'ensemble des secteurs. Il écrit à ce sujet une longue lettre au Ministre des finances en lui expliquant que « l'absence de numéraire augmente nos embarras »⁸⁹⁰. Faciliter les exportations demeure également un des objectifs du nouveau gouverneur, « ce qui ferait sortir les Provinces illyriennes de cette situation car l'envoi de numéraire améliorera les conditions des négociants, facilitera les échanges, mais donnera les moyens de percevoir les impôts, chose qui est impraticable pour le moment. Il nous faut également un million de francs pour la grande armée qui occupe l'Illyrie »⁸⁹¹.

« L'état d'urgence » dans lequel se trouvent les Provinces illyriennes n'empêche pas Marmont de prendre soin de la population en termes de santé ou d'instruction publique. On parle même de 36 000 vaccinations sur 250 000 individus⁸⁹². En termes d'instruction publique,

de 424 à 431 *État de Raguse et Bouches-de-Cattare, Dalmatie, Provinces illyriennes : situation et organisation sur les questions militaires.*

⁸⁸⁷ FM-AMCS, Cote 353, *Armée de Dalmatie et 11^{ème} corps de l'armée d'Allemagne, gouvernement des provinces illyriennes, Rapports et correspondances, ordres du jour et arrêtés de Marmont, Copies et brouillons des rapports et correspondances de Marmont*, Lettre de Marmont au Ministre de la guerre, de Laybach, le 26 septembre 1810.

⁸⁸⁸ FM-AMCS, Cote 352, *Armée de Dalmatie et 11^{ème} corps de l'armée d'Allemagne, gouvernement des provinces illyriennes, Rapports et correspondances, ordres du jour et arrêtés de Marmont, Copies et brouillons des rapports et correspondances de Marmont*, Lettre de Marmont au Duc de Feltre, le 14 janvier 1810.

⁸⁸⁹ *Idem.*, Lettre de Marmont au Duc de Feltre, le 14 janvier 1810.

⁸⁹⁰ *Idem.*, Lettre de Marmont au Ministre des finances, Laybach, le 18 juin 1810.

⁸⁹¹ *Idem.*

⁸⁹² Nordine KADAOUÏ, *La Politique impériale française en Dalmatie et dans les Provinces illyriennes (1806-1814)*, Mémoire de Master 2 Recherche en Histoire moderne, sous la direction de Mr Bernard Peschot, Université de Lettres de Montpellier, 2007, p. 95.

Marmont fonde deux écoles, une à Laybach et une autre à Zara dès le 4 juillet 1810 par un arrêté⁸⁹³. Par l'intermédiaire de Vodnik⁸⁹⁴, la langue slovène et la langue illyrienne se développent dans les manuels scolaires.

Mais Marmont n'est pas seul. Cluzel, Tromelin et Delzons sont les officiers qui entourent et collaborent avec lui. Un autre, un dénommé Dauchy⁸⁹⁵, entre quelques fois en confrontation avec le gouverneur général sur certaines mesures. Dandolo en 1806 puis Dauchy à partir de 1810 se voient l'objet des plaintes du général puis du gouverneur. « Sommeillant quand je suis près de lui et dort quand j'en suis éloigné »⁸⁹⁶, ces propos sont ceux d'un gouverneur qui se plaint de l'inactivité de l'intendant, alors qu'il attend qu'on le seconde dans la rude tâche qui est la sienne. En effet, cette tâche est grande et la question de l'étendue des pouvoirs de l'un et l'autre ne manque pas de faire du Ministre de la guerre l'arbitre de ses dissensions. « Ayant à combattre l'inertie et la mauvaise volonté de Mr Dauchy »⁸⁹⁷ et peut-être attendant un successeur plus zélé à ses yeux, Marmont sait que les attributions du gouverneur général sont nombreuses et que les limites en sont parfois floues⁸⁹⁸. Réussissant à écarter l'intendant, le maréchal voit ce dernier remplacé au cours de l'année 1810 par un dénommé Belleville⁸⁹⁹.

Sur le plan économique, Marmont veut une meilleure répartition de l'impôt. Il veut réprimer les fraudes et les abus. Mais comment assurer une telle cohésion dans un territoire si découpé ou, comme le rappelait le Ministre du Trésor public, aux « usages si différents »⁹⁰⁰ car les « Illyriens sont devenus les sujets de Votre Majesté »⁹⁰¹ ? Problèmes proprement internes mais également externes car l'ennemi n'est jamais loin. Marmont décide donc en juin 1810 de

⁸⁹³ FM-AMCS, Cote 399, *Armée de Dalmatie et 11^{ème} corps de l'armée d'Allemagne, gouvernement des provinces illyriennes, Instruction publique : rapports et correspondances de l'inspecteur Zelli, du directeur de l'instruction publique; projets d'arrêtés.* « Arrêté relatif à l'organisation de l'instruction publique » de Marmont sur la proposition de l'inspecteur général illyrien de l'instruction publique, Raffaele Zelli (1772-1817), Voir également Archives nationales de Croatie, Josip KOLANOVIĆ et Janez ŠUMRADA [dir.], *Napoléon et son administration en Adriatique orientale et dans les Alpes de l'Est, 1806-1814, Guide des sources, op. cit.*

⁸⁹⁴ Valentin Vodnik, francophile ardent, était journaliste et poète (1758-1819). Concernant la vision d'un Napoléon libérateur de l'Illyrie, voir Francis CONTE, *Les Slaves: Aux origines des civilisations d'Europe centrale et orientale*, Paris, Albin Michel, 2012, 744 p.

⁸⁹⁵ Luc-Jacques-Édouard-Dauchy, (1757-1857), conseiller d'État et intendant général des Provinces illyriennes de 1809 à 1810.

⁸⁹⁶ A.N, AF/IV/1713, Istrie, Dalmatie, Cattaro et Raguse, Copie d'une lettre écrite de Mr le Duc de Raguse au Ministre de la guerre, Laybach, le 16 mai 1810 remise à l'Empereur par le Ministre de la guerre, le duc de Feltré le 29 mai 1810.

⁸⁹⁷ *Idem.*, le 29 mai 1810.

⁸⁹⁸ « *Extrait des Minutes de la Secrétairerie d'État* », Palais du Trianon, le 25 décembre 1809, Conseil d'État entendu.

⁸⁹⁹ Godefroy Redon de Belleville (1748-1820), intendant général des Provinces illyriennes, 1810-1811.

⁹⁰⁰ A.N, AF/IV/1713, Istrie, Dalmatie, Cattaro et Raguse, Rapport du Ministre du Trésor public à Sa Majesté impériale et Royale, le 6 novembre 1809.

⁹⁰¹ *Idem.*, le 6 novembre 1809.

faire du Château de Laybach un camp retranché qui sera « un bon appui pour un corps d'armée »⁹⁰².

La dimension militaire n'est pas en reste après l'activité que Marmont a développée pour améliorer les différents secteurs de production. En effet, les relations de guerre autour de cet espace régional réduit contraint Marmont à adopter plusieurs systèmes de défense. Il faut donc « fortifier les frontières et assurer les communications des différents corps d'armée avec l'armée principale »⁹⁰³. La politique de défense, prérogative du gouverneur général, bien que soumise au Ministre de la guerre et à l'Empereur, menée par Marmont, repose non seulement sur l'aguerrissement des soldats de la Croatie militaire⁹⁰⁴, ce « vaste camp », mais également en lien avec une politique commerciale afin de favoriser les relations franco-turques car « il est nécessaire d'établir des relations de commerce par terre avec la Turquie et éviter toute défiance des turcs facile à éveiller »⁹⁰⁵. À ce titre, Marmont, dans ses *Mémoires*, évoque la question du blocus continental mis en place par Napoléon et le qualifie de « malheureux système, combinaison funeste, cause et prétexte de tant et de si criantes injustices »⁹⁰⁶. Marmont n'épargne pas ici son ami.

Le gouverneur général cherche donc à renforcer les fortifications de ce grand territoire, – il sait que l'Empereur aime les questions à ce sujet –, à militariser une population capable d'agir et de favoriser le commerce par la construction d'infrastructures durables pour pallier « au défaut de commerce par mer des Provinces illyriennes »⁹⁰⁷. Quelques mois plus tard, Marmont, demandant un congé pour rentrer à Paris, – le Ministre de la guerre en fait la demande à l'Empereur⁹⁰⁸ – arrive dans la capitale fin février 1811.

⁹⁰² FM-AMCS, Cote 353, *Armée de Dalmatie et 11^{ème} corps de l'armée d'Allemagne, gouvernement des provinces illyriennes, Rapports et correspondances, ordres du jour et arrêtés de Marmont, Copies et brouillons des rapports et correspondances de Marmont*, Lettre de Marmont au Vice-Roi d'Italie, Laybach, le 27 juin 1810.

⁹⁰³ *Idem.*, Lettre de Marmont au Vice-Roi d'Italie, Laybach, le 27 juin 1810.

⁹⁰⁴ Voir FM-AMCS, Cote 425, *Armée de Dalmatie et 11^{ème} corps de l'armée d'Allemagne, gouvernement des provinces illyriennes, Empire Ottoman; Monténégro : correspondances des autorités turques et du métropolitain du Monténégro, rapports de missions militaires et agents au service de l'Empire français, Croatie : mémoires et notes sur l'organisation des régiments frontières, tableau statistique de la province, état sommaire des paroisses, maisons et populations existant dans l'arrondissement de chaque archiprêtré, état des paroisses qui ont souffert de l'invasion turque.*

⁹⁰⁵ FM-AMCS, Cote 353, *Armée de Dalmatie et 11^{ème} corps de l'armée d'Allemagne, gouvernement des provinces illyriennes, Rapports et correspondances, ordres du jour et arrêtés de Marmont, Copies et brouillons des rapports et correspondances de Marmont*, Lettre de Marmont au Ministre de la guerre, Laybach, en date 8 octobre 1810.

⁹⁰⁶ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires*, *op.cit.*, tome 3, p. 364.

⁹⁰⁷ FM-AMCS, Cote 353, *Armée de Dalmatie et 11^{ème} corps de l'armée d'Allemagne, gouvernement des provinces illyriennes, Rapports et correspondances, ordres du jour et arrêtés de Marmont, Copies et brouillons des rapports et correspondances de Marmont*, Lettre de Marmont au Ministre des finances, Laybach, le 4 octobre 1810.

⁹⁰⁸ SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22, Lettre du Ministre de la guerre, Duc de Feltre, à Sa Majesté Empereur et Roi, Paris, le 31 janvier 1811.

Chapitre 5

Le début de la fin

Laissant l'intérim au général Delzons, Marmont rencontre l'Empereur et bien que les questions financières n'avaient pas manqué de créer des dissensions entre eux, les rapports sur l'Illyrie que Napoléon avait reçus étaient favorables⁹⁰⁹. Mais ce dernier a plus l'esprit sur ce qui se passe en Espagne que dans les Provinces illyriennes. Il offre donc la possibilité à son vieil ami de quitter la législation et l'Administration pour la guerre et les mérites qu'elles procurent. Cependant, la situation est difficile et cette nouvelle nomination ne va pas tarder de laisser au maréchal un goût amer du commandement.

L'armée du Portugal : un goût amer du commandement

Le 9 avril 1811, Marmont reçoit sa nomination comme commandant de l'armée du Portugal⁹¹⁰ :

« Sa Majesté met en vous une confiance entière. »⁹¹¹

Marmont ne cache pas son bonheur car « mes services envers sa personne, le besoin de justifier l'honorable choix dont je suis l'objet me sont beaucoup plus chers que la vie »⁹¹². Napoléon permet ainsi à son ami d'occuper une fonction importante dans un territoire où les tensions sont vives et la population souvent hostile. Marmont a 37 ans et vient remplacer Masséna jusque-là commandant de l'armée du Portugal. Cette fonction est originale dans la mesure où il s'agit de commander en chef une armée de tout un pays. Les Mémoires d'un certain

⁹⁰⁹ Rapports de Jean-Joachim Pellenc, ancien secrétaire de Mirabeau, qui était chargé par Napoléon d'observer le fonctionnement des services publics d'Illyrie.

⁹¹⁰ SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22. *États de service. Extrait des Minutes de la Secrétairerie d'état*, Au Palais des Tuileries, le 9 avril 1811.

⁹¹¹ FM-AMCS, Cote 460, *Carrières militaires : décrets impériaux, recommandations, nominations, plaintes, remerciements, 1811-1812*, Copie d'une lettre du Prince de Wagram et de Neuchâtel au duc de Raguse, Paris, le 20 avril 1811.

⁹¹² FM-AMCS, Cote 438, *Commandement en chef de l'armée du Portugal, Rapports et correspondances générales, Brouillons et mise au net des rapports et correspondances du Maréchal Duc de Raguse*, Lettre du duc de Raguse au Prince de Wagram, Salamanque, le 14 mai 1811.

nombre de contemporains de Marmont mettent en doute ses qualités à assurer ce rôle⁹¹³ alors que lui est sûr d'être digne de cette nouvelle attribution car « la tâche n'était pas au-dessus de mon zèle »⁹¹⁴. Le général Foy, une des grandes figures de l'armée française, se trouve sous les ordres de Marmont et parle plus sévèrement du maréchal comme d'être « l'irrésolution même »⁹¹⁵.

Toujours est-il qu'ayant rejoint son armée le 6 mai, le nouveau commandant en chef l'armée du Portugal installe son quartier général à Salamanque. Les débuts sont difficiles car « votre Majesté ignore peut-être combien peu de moyens sont loués à l'armée du Portugal. Elle n'a ni territoire, ni somme d'argent. Votre Majesté peut juger après cela les difficultés sans nombre qu'un pareil état des choses fait naître et met à sa régénération »⁹¹⁶. Le ton est ainsi donné. Cherchant d'abord à soigner son armée, il constate que « l'armée a perdu en discipline, esprit d'ensemble et institution »⁹¹⁷ ou bien comme Marmont le signifiait déjà deux mois auparavant en parlant d'« une armée en confusion »⁹¹⁸. Il parle même de son invention du « moulin portatif » pour pallier aux problèmes de l'approvisionnement⁹¹⁹.

⁹¹³ Le Général Baron de Marbot explique que « Marmont était une des erreurs de Napoléon, qui, l'ayant eu comme camarade au collège de Brienne (ce qui est erroné), et plus tard dans l'artillerie, lui portait un grand intérêt ; séduit par quelques succès d'école jadis obtenus par Marmont, l'Empereur supposait à ce maréchal des talents militaires que sa conduite à la guerre ne justifia jamais » et que « l'affection personnelle qu'il vouait à ses généraux entraîna l'Empereur dans l'erreur qu'il avait déjà commise en confiant une armée à l'artilleur Marmont », *Mémoires du Général Marbot, Baron de, Mémoires de Général Bon de Marbot*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1891, tome 3, p. 139 et p. 260. Ou encore Thiébault qui dit que « Marmont, l'un des hommes qui parlent le mieux de la guerre et qui, malgré une grande bravoure, l'a toujours faite le plus mal ». *Mémoires du général Bon Thiébault publiés sous les auspices de sa fille, Mlle Claire Thiébault, d'après le manuscrit original par Fernand Calmettes, 1799-1806*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1894, tome 3, p. 88. Également pp. 362-363. Voir aussi Tome 4, 1895, pp. 518, 528 et 553. Toutefois, ces témoignages sont à prendre là-aussi avec circonspection car Marbot et Thiébault, peut-être jaloux, ne reçurent pas le bâton de maréchal. Des historiens viennent également dresser une opinion défavorable du maréchal quant à ses capacités à commander. Citons Dunn-Patison dans *Napoléon's Marshals*. D'autres sont plus favorables comme par exemple le colonel Papier dans son *Histoire de la guerre dans la Péninsule ibérique* ou Charles Oman dans son *A history of the peninsul war*, qui bien que mitigé, reconnaît en Marmont un excellent stratège.

⁹¹⁴ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 3, p. 452.

⁹¹⁵ Maurice Girod de l'AIN, *Vie militaire du général Foy*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1900, p. 170.

⁹¹⁶ A.N., 381 AP 20, *Fonds Joseph Bonaparte - 1546-1852*. Inventaire de la sous-série 381 AP 1, 381 AP 12, 381 AP 20, 381 AP 31, AP/20 : De Lannes à Mortier (1808-1812), Marmont, duc de Raguse, 20 juillet 1811-30 juillet 1812 (avec des minutes de lettres du roi Joseph, mai-août 1812), Lettre du duc de Raguse, Naval Moral, le 20 juillet 1811.

⁹¹⁷ *Idem.*, le 20 juillet 1811.

⁹¹⁸ FM-AMCS, Cote 438, *Commandement en chef de l'armée du Portugal, Rapports et correspondances générales, Brouillons et mise au net des rapports et correspondances du Maréchal Duc de Raguse*, Lettre du duc de Raguse au Prince de Wagram, date non indiquée. On peut supposer que c'est entre le 6 et le 15 mai puisque la lettre suivante est datée du 15 mai 1811.

⁹¹⁹ Marmont se présente un peu dans ses *Mémoires* comme à l'origine de cette invention. Mais ceci n'est pas « chose nouvelle » comme le signifie le Prince Voroncov à Marmont dans une lettre de Décembre 1845. Ceci dit, il reconnaît que les moulins créés par Marmont sont proches de la « perfection ». Moshe GAMMER, « Comment se débarrasser d'un échec. Une lettre du prince Voroncov au maréchal Marmont (1845) », Editions de l'EHESS, *Cahiers du monde russe*, 2005/3 - Vol 46, p. 638. Référence électronique MOSHE GAMMER, « Comment se débarrasser d'un échec », *Cahiers du monde russe* [En ligne], 46/3 | 2005, mis en ligne le 01 janvier 2007, URL : <http://monderusse.revues.org/8829>

Après avoir réorganisé l'armée, il se dirige vers Badajoz car « je ne peux me dispenser de faire un mouvement pour aller au secours de cette place »⁹²⁰. Souhaitant faire la jonction avec les armées de Soult⁹²¹, il le retrouve et s'activant dans la volonté de défendre cette place, Marmont parvient à le secourir. Une inimitié semble prendre de l'importance entre lui et Soult. Ce dernier, en charge de l'armée d'Andalousie, est désireux de la rejoindre car plus exposée que celle de Marmont. Malentendu ou conflits de caractères, Marmont reste sur le Tage. Ce conflit est une défiance de l'un envers l'autre. En effet, dans un terrain si incertain, le commandement ne pouvait souffrir d'aucune concurrence. Mais Marmont ne peut se résoudre à retarder sa marche et Rodrigo se présente à lui. Cependant, ponctionnée par cette division, son armée ne peut reprendre la ville.

Marmont reprend son indépendance. Après là-aussi quelques mésententes avec le roi Joseph que Napoléon a placé à la tête de l'Espagne, dans le cadre de ses requêtes de « venir au secours de l'armée »⁹²² et face à l'opposition du frère de l'Empereur de lui remettre la Province de Tolède⁹²³, il vient le voir à Madrid et l'entretenir de ses opérations. Passant cinq jours auprès de lui, il retourne à son commandement. Il se charge de l'Administration de certaines provinces du Nord. Ayant repris Badajoz à la grande satisfaction de l'Empereur⁹²⁴, Marmont se voit parfois contraint par Napoléon à changer ses plans, ce qui génère un tout autre problème plus important aux yeux du nouveau commandant en chef de l'armée : la division de l'armée, ce que le duc d'Istrie, Bessières, avait déploré également en disant qu' « il faut renoncer à administrer ce pays comme l'Empereur l'avait ordonné »⁹²⁵. Ce problème récurrent de la division des forces

⁹²⁰ FM-AMCS, Cote 438, *Commandement en chef de l'armée du Portugal, Rapports et correspondances générales, Brouillons et mise au net des rapports et correspondances du Maréchal Duc de Raguse*, Lettre du duc de Raguse au Maréchal Duc d'Istrie, Salamanque, le 18 mai 1811.

⁹²¹ FM-AMCS, Cote 438, *Commandement en chef de l'armée du Portugal, Rapports et correspondances générales, Brouillons et mise au net des rapports et correspondances du Maréchal Duc de Raguse*, Lettre de Soult au maréchal Marmont, Lierena, le 27 mai 1811.

⁹²² A.N., 381 AP 20, *Fonds Joseph Bonaparte - 1546-1852*. Inventaire de la sous-série 381 AP 1, 381 AP 12, 381 AP 20, 381 AP 31, AP/20 : De Lannes à Mortier (1808-1812), Marmont, duc de Raguse, 20 juillet 1811-30 juillet 1812 (avec des minutes de lettres du roi Joseph, mai-août 1812), Lettre du duc de Raguse au Roi Joseph, Naval Moral, le 5 août 1811.

⁹²³ Ce que le Roi Joseph se déterminera à faire, Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 4, *Correspondance et documents relatifs au livre quinzième*, Lettre du Roi Joseph au maréchal Marmont, Madrid, le 14 septembre 1811, pp. 231-233.

⁹²⁴ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 4, *Correspondance et documents relatifs au livre quinzième*, Lettre du Major général au maréchal Marmont, Paris, le 10 juillet 1811, pp. 193-196.

⁹²⁵ FM-AMCS, Cote 440, *Commandement en chef de l'armée du Portugal, Rapports et correspondances générales, Rapports et correspondances de Joseph Napoléon, de l'ambassadeur de France à Madrid, du Major général Berthier, du général Thiébault, gouverneur de la 7^{me} division militaire, du Duc d'Istrie, du général Reynier, du général Belliard, du Comte d'Orsenne, du général Caffarelli, du général Van der Maessen, du Maréchal Jourdan, du Général Jouhaud*, Lettre du maréchal Duc d'Istrie au Prince de Wagram et de Neuchâtel, Major général, date non indiquée. Certainement entre le 24 et 27 mai 1811.

en Espagne est une des causes qui expliquent que les relations entre l'ancien Gouverneur général des Provinces illyriennes et le roi Joseph se tendent bien que ce dernier soit « disposé à venir à votre secours avec de l'argent et avec des hommes et des chevaux »⁹²⁶. Constatant que « l'armée du Portugal n'étant pas aujourd'hui assez forte pour combattre seule l'armée anglaise »⁹²⁷, Marmont veut pallier malgré tout à ce problème de ressources car « quelques faibles qu'elles soient mon devoir est d'en négliger aucune et d'en faire le meilleur usage possible »⁹²⁸.

Durant les mois suivants, entre conflits internes et ceux avec l'ennemi, le nouveau commandant en chef prend son mal en patience :

« Tous (les généraux et maréchaux français présents en Espagne) considèrent comme une disgrâce d'être affecté sur le front ibérique. »⁹²⁹

Entre le Roi Joseph, en effet, les généraux et les maréchaux, Marmont doit en plus faire face à un terrain difficile avec quoi il fallait conjuguer :

« Vous apprécierez Sire les difficultés de ma position ; il serait facile de démontrer qu'il est absolument impossible à l'armée de vivre longtemps dans l'arrondissement que l'Empereur lui a assigné ; mais sa situation devient tout à fait déplorable et critique lorsque votre Majesté en retranche la portion de pays qui seule est intacte et offre quelques ressources. »⁹³⁰

Après que Wellington se soit emparé de Ciudad-Rodrigo en janvier 1812 et que Valence ait été perdue, Napoléon se plaint de l'incapacité de Marmont à contrer l'ennemi par la voix du Major général Berthier en lui affirmant que « Sa Majesté pense, que dans cette circonstance,

⁹²⁶ FM-AMCS, Cote 440, *Commandement en chef de l'armée du Portugal, Rapports et correspondances générales, Rapports et correspondances de Joseph Napoléon, de l'ambassadeur de France à Madrid, du Major général Berthier, du général Thiébault, gouverneur de la 7^{me} division militaire, du Duc d'Istrie, du général Reynier, du général Belliard, du Comte d'Orsenne, du général Caffarelli, du général Van der Maessen, du Maréchal Jourdan, du Général Jouhaud*, Lettre du Roi Joseph au maréchal Marmont, Madrid, le 26 juillet 1811.

⁹²⁷ FM-AMCS, Cote 438, *Commandement en chef de l'armée du Portugal, Rapports et correspondances générales, Brouillons et mise au net des rapports et correspondances du Maréchal Duc de Raguse*, Lettre du maréchal Marmont au Major général, Naval-Moral, le 1^{er} août 1811.

⁹²⁸ A.N, 381 AP 20, *Fonds Joseph Bonaparte - 1546-1852*. Inventaire de la sous-série 381 AP 1, 381 AP 12, 381 AP 20, 381 AP 31, AP/20 : De Lannes à Mortier (1808-1812), Marmont, duc de Raguse, 20 juillet 1811-30 juillet 1812 (avec des minutes de lettres du roi Joseph, mai-août 1812), Lettre du duc de Raguse, Naval Moral, le 2 août 1811.

⁹²⁹ Jean-Claude CARON, *Les deux vies du général Foy, op. cit.*, p. 83.

⁹³⁰ A.N, 381 AP 20, *Fonds Joseph Bonaparte - 1546-1852*. Inventaire de la sous-série 381 AP 1, 381 AP 12, 381 AP 20, 381 AP 31, AP/20 : De Lannes à Mortier (1808-1812), Marmont, duc de Raguse, 20 juillet 1811-30 juillet 1812 (avec des minutes de lettres du roi Joseph, mai-août 1812), Lettre du duc de Raguse au Roi Joseph, Ciudad-Rodrigo, le 30 septembre 1811.

vous avez plus calculé votre gloire personnelle que le bien de son service »⁹³¹ et « qu'elle n'est pas satisfaite de la direction que vous avez donnée à la guerre »⁹³². Le maréchal Soult ne manque également pas d'adresser à Marmont son mécontentement⁹³³. Marmont se défend comme il peut face aux ordres parfois contradictoires de l'Empereur. Il essaye malgré tout de les exécuter. Dans ses *Mémoires*, il dresse un inventaire sous le titre de « *Observations du Duc de Raguse sur la correspondance de Napoléon en Février* » (1812). Nous ne pouvons pas entrer dans les détails et renvoyons à la lecture de ces observations⁹³⁴.

À Valladolid, son quartier général, il envoie Foy s'établir à Truxillo⁹³⁵. Avec l'arrivée de l'hiver, Marmont s'inquiète car « la sortie de l'hiver février-mars 1812 est particulièrement difficile »⁹³⁶. Les progrès sont lents et le terrain difficile. De Salamanque, chargé de poursuivre l'offensive contre les anglais⁹³⁷, Marmont apprend qu'en avril Badajoz est prise⁹³⁸ « que pourtant Foy avait mis en état de défense »⁹³⁹. Son amertume est grande. Mais de retour à Salamanque, il tente de garantir dans les jours qui suivent défense et subsistance. Fortifiant la ville, le Châtillonnais dit au roi Joseph que « la défense fût honorable et toute entreprise de l'ennemi a cessé sur ce poste »⁹⁴⁰ bien qu'onze jours plus tard le fort tombât⁹⁴¹.

⁹³¹ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 4, *Correspondance et documents relatifs au livre quinzième*, Lettre du Major général au maréchal Marmont, Paris, le 23 janvier 1812, pp. 294-298.

⁹³² FM-AMCS, Cote 440, FM-AMCS, Cote 440, *Commandement en chef de l'armée du Portugal, Rapports et correspondances générales, Rapports et correspondances de Joseph Napoléon, de l'ambassadeur de France à Madrid, du Major général Berthier, du général Thiébault, gouverneur de la 7^{ème} division militaire, du Duc d'Istrie, du général Reynier, du général Belliard, du Comte d'Orsenne, du général Caffarelli, du général Van der Maessen, du Maréchal Jourdan, du Général Jouhaud*, Lettre du Major général au maréchal Marmont, le 18 février 1812.

⁹³³ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 4, *Correspondance et documents relatifs au livre quinzième*, Lettre du maréchal Soult au maréchal Marmont, Séville, le 7 février 1812, pp. 302-305.

⁹³⁴ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 4, *Correspondance et documents relatifs au livre quinzième, Observations du Duc de Raguse sur la correspondance de Napoléon en Février*, pp. 309-320.

⁹³⁵ A.N., 381 AP 20, *Fonds Joseph Bonaparte - 1546-1852*. Inventaire de la sous-série 381 AP 1, 381 AP 12, 381 AP 20, 381 AP 31, AP/20 : De Lannes à Mortier (1808-1812), Marmont, duc de Raguse, 20 juillet 1811-30 juillet 1812 (avec des minutes de lettres du roi Joseph, mai-août 1812), Lettre du duc de Raguse au Roi Joseph, Valladolid, le 22 février 1812.

⁹³⁶ Jean-Claude CARON, *Les deux vies du général Foy, op. cit.*, p. 93.

⁹³⁷ A.N., 381 AP 20, *Fonds Joseph Bonaparte - 1546-1852*. Inventaire de la sous-série 381 AP 1, 381 AP 12, 381 AP 20, 381 AP 31, AP/20 : De Lannes à Mortier (1808-1812), Marmont, duc de Raguse, 20 juillet 1811-30 juillet 1812 (avec des minutes de lettres du roi Joseph, mai-août 1812), Lettre du duc de Raguse au Roi Joseph, Valladolid, le 3 mars 1812.

⁹³⁸ *Idem.*, Lettre du duc de Raguse au Roi Joseph, Sabugal, le 16 avril 1812.

⁹³⁹ Jean-Claude CARON, *Les deux vies du général Foy, op. cit.*, p. 94.

⁹⁴⁰ A.N., 381 AP 20, *Fonds Joseph Bonaparte - 1546-1852*. Inventaire de la sous-série 381 AP 1, 381 AP 12, 381 AP 20, 381 AP 31, AP/20 : De Lannes à Mortier (1808-1812), Marmont, duc de Raguse, 20 juillet 1811-30 juillet 1812 (avec des minutes de lettres du roi Joseph, mai-août 1812), Lettre du duc de Raguse au Roi Joseph, San Cristoval, le 22 juin 1812.

⁹⁴¹ *Mémoires et correspondance politique et militaire du roi Joseph, publiés et annotés et mis en ordre par Albert Du Casse*, Paris, Perrotin, 1854, volume 9, *Correspondance relative au livre onzième*, Lettre de Joseph à Soult, Madrid, le 6 juillet 1812.

Dernier événement et non des moindres qui clôt ce commandement en chef est celui de la bataille des Arapiles ou de Salamanque à laquelle Marmont participe le 22 juillet 1812. S'y étant rapproché « sans avoir de forces égales à l'ennemi et donc attendant l'arrivée des troupes du Nord que le général Caffarelli m'a annoncée »⁹⁴², – Joseph Bonaparte parle d'une force supérieure à la leur⁹⁴³ –, Marmont cherche à diviser l'ennemi pour mieux l'attaquer. Les présages étaient pourtant bons car « Wellington ayant été informé par lord Beresford du bon positionnement de l'armée française »⁹⁴⁴, ce dernier se décide à ajourner son attaque. Marmont, après avoir manœuvré et cherché à mettre obstacles dans les communications de l'ennemi, voit que ses ordres sont exécutés avec peine⁹⁴⁵ jusqu'à recevoir de façon inattendue un boulet de canon alors que l'ennemi préparait sa retraite. La bataille était déjà perdue alors qu'elle n'avait pas commencé. L'ennemi anglais se rue sur les troupes françaises et ce qui était ensemble devient dispersion.

Là-aussi les désaccords sont nombreux sur les tenants et les aboutissants de cette bataille. Sans rentrer dans le détail des questions d'ordre purement militaire, les protagonistes se renvoient la responsabilité. Pourquoi Marmont n'a-t-il pas attendu les troupes du Roi Joseph ? « Je n'ai absolument rien su »⁹⁴⁶. Telle est la réponse du maréchal Marmont. Pourtant, Joseph envoie une lettre au commandant en chef de l'armée du Portugal. La bataille des Arapiles ayant eu lieu le lendemain de l'envoi de cette lettre, il est possible que Marmont n'en ait pas eu connaissance. Joseph précise qu'il lui a écrit « par six différentes voies en vous annonçant mon départ de Madrid dans le but de vous porter moi-même les secours que je n'avais pu vous procurer des autres armées »⁹⁴⁷.

Marmont blessé – il tente de se rétablir au plus vite pour reprendre du service – écrit à l'Empereur s'imaginant la colère de ce dernier :

⁹⁴² A.N., 381 AP 20, *Fonds Joseph Bonaparte - 1546-1852*. Inventaire de la sous-série 381 AP 1, 381 AP 12, 381 AP 20, 381 AP 31, AP/20 : De Lannes à Mortier (1808-1812), Marmont, duc de Raguse, 20 juillet 1811-30 juillet 1812 (avec des minutes de lettres du roi Joseph, mai-août 1812), Lettre du duc de Raguse au Roi Joseph, San Cristoval, le 22 juin 1812.

⁹⁴³ *Mémoires et correspondance politique et militaire du roi Joseph, publiés et annotés et mis en ordre par Albert Du Casse, op. cit.*, volume 8, p. 208.

⁹⁴⁴ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 4, p. 135.

⁹⁴⁵ Il accuse le général Mancune de ne pas avoir obéi à ses ordres.

⁹⁴⁶ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 4, p. 142.

⁹⁴⁷ *Idem.*, tome 4, Lettre du Roi Joseph au maréchal Marmont, le 21 juillet 1812, p. 426. On ne retrouve pas cette lettre dans les *Mémoires et correspondance politique et militaire du Roi Joseph*. Mais elle est présente dans le Fonds Joseph Bonaparte aux Archives nationales. A.N., 381 AP 20, *Fonds Joseph Bonaparte - 1546-1852*. Inventaire de la sous-série 381 AP 1, 381 AP 12, 381 AP 20, 381 AP 31, AP/20 : De Lannes à Mortier (1808-1812), Marmont, duc de Raguse, 20 juillet 1811-30 juillet 1812 (avec des minutes de lettres du roi Joseph, mai-août 1812).

« Que n'ai-je pu, Sire, conserver le commandement jusqu'à la fin de la journée au prix de tout mon sang et de ma vie. »⁹⁴⁸

Le commandant en chef de l'armée du Portugal se retrouve donc hors de combat mais il n'en arrête pas pour autant sa correspondance avec le Roi Joseph pour se justifier en lui relatant notamment « les événements qui se sont passés depuis l'ouverture de la campagne »⁹⁴⁹. Blessé depuis plusieurs mois et soigné à Bayonne, Marmont écrit au Ministre de la guerre pour répondre au mécontentement de l'Empereur⁹⁵⁰. En effet, Napoléon avait écrit à Clarke, duc de Feltre, que Marmont devait répondre de ses actes⁹⁵¹. Cette enquête menée par le Ministre de la guerre ne vas pas plus loin car de retour à Paris, et selon les termes de Marmont, l'Empereur « me reçut très bien »⁹⁵².

Une confiance renouvelée : un nouveau commandement pour la campagne d'Allemagne de 1813

La souffrance de Marmont est quotidienne. De décembre 1812 à février 1813, il tente vainement de soigner ses blessures. Son bras droit est comme inerte. Discutant de temps à autres ensemble, – l'Empereur lui révélant certainement ce qui s'est passé lors de la campagne de Russie – les deux hommes semblent avoir oublié leur mésentente. Leur séparation qui a été longue et géographiquement grande, – l'un au plus au sud du territoire de l'Empire dans la

⁹⁴⁸ FM-AMCS, Cote 439, *Commandement en chef de l'armée du Portugal, Rapports et correspondances générales, Brouillons et mise au net des rapports et correspondances du Maréchal Duc de Raguse*, Lettre du maréchal Marmont à l'Empereur, Tudela, le 31 juillet 1812.

⁹⁴⁹ A.N., 381 AP 20, *Fonds Joseph Bonaparte - 1546-1852*. Inventaire de la sous-série 381 AP 1, 381 AP 12, 381 AP 20, 381 AP 31, AP/20 : De Lannes à Mortier (1808-1812), Marmont, duc de Raguse, 20 juillet 1811-30 juillet 1812 (avec des minutes de lettres du roi Joseph, mai-août 1812), Lettre du duc de Raguse au Roi Joseph, Tudela, le 30 juillet 1812. Le maréchal Jourdan soutient « qu'on aurait pu se mettre en marche le lendemain » après s'être rassemblé le 17 juillet pour porter secours au maréchal Marmont, *Mémoires militaires du maréchal Jourdan (guerre d'Espagne), écrits par lui-même, publiés, d'après le manuscrit original, par M. le Vte de Grouchy*, Paris, Flammarion, 1899, p. 419.

⁹⁵⁰ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 4, *Correspondance et documents relatifs au livre quinzième*, Lettre de Marmont au Ministre de la guerre en date du 19 novembre 1812 suite à une lettre de ce dernier le 14 novembre 1812 avec différentes questions sur ses agissements, pp. 453-468.

⁹⁵¹ C.G, Tome XII, *La campagne de Russie, 1812*, Lettre n°31659, de Napoléon au général Clarke, Ministre de la guerre, Gjatsk, le 2 septembre 1812.

⁹⁵² Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 4, p. 149. De plus, quand Fabvier rejoint l'Empereur en Russie, ce dernier était satisfait du rapport de l'aide de camp de Marmont et ainsi « la cause du maréchal fut bien vite regagnée dans l'esprit du maître ». Voir Antonin DEBIDOUR, *Le général Fabvier : sa vie militaire et politique*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1904, p. 59.

campagne espagnole et l'autre au nord pourchassant le tsar – les retrouvailles semblent cordiales malgré les maux du maréchal. Mais Marmont ne tient pas à se morfondre sur son sort. En effet, le 20 février 1813, le voilà commandant en chef le 2^e corps d'observation du Rhin et le 12 mars, ce corps renommé, commandant en chef le 6^e corps de la Grande armée⁹⁵³. Napoléon ne se montre pas si amer et si rancunier : il aime son ami et c'est encore là le témoignage de reconnaissance qu'il porte une nouvelle fois à son compagnon d'armes de toujours.

Face à la progression des Russes, Napoléon procède à une « levée de 350 000 hommes pris sur les contingents de 1809-1814 »⁹⁵⁴. La Pologne passée sous domination russe, les troupes du Tsar n'en n'éprouvent pas néanmoins des difficultés dans leur marche. Cherchant l'appui de la Prusse, – la Suède vient grossir les rangs de la Russie – cette dernière peut voir ses alliés déclarer la guerre à la France. L'Autriche adopte une position prudente étant donné ses liens maritimes avec la France. Celle-ci se réarme néanmoins. Pour couronner le tout, le duc de Wellington entend envahir la France par les Pyrénées.

Avant de rejoindre son poste, Marmont passe embrasser sa mère qu'il n'a pas revue depuis presque deux ans. Quelques jours après, – il avait commencé à entrevoir à Châtillon ce qu'il conviendrait de faire comme changements sur les terres familiales – il arrive à destination et « aussitôt après mon arrivée à Mayence, j'ai pris connaissance de la situation des troupes de mon corps d'armée qui venait d'arriver »⁹⁵⁵. Analysant les forces dont il dispose et comme à son habitude, il fait état de la situation de ses armées et note que ses soldats « manquent de choses indispensables pour le service »⁹⁵⁶. De Hanau où il écrit à l'Empereur, Marmont dirige méthodiquement ses généraux de division et de brigade. Ce soin tout particulier qu'il porte à la question logistique montre que ses blessures ne l'ont pas affecté, en tous cas pas sur le plan mental car « le repos, au milieu du mouvement de la guerre, eût été pour moi une maladie mortelle »⁹⁵⁷.

Les premiers temps de cette campagne sont consacrés pour lui à faire des revues de détails comme en témoignent ses différents travaux sur l'organisation et la situation des armées⁹⁵⁸. Portant son quartier général à Eisenach, Marmont relate juste après la confusion des

⁹⁵³ SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22. *États de service*.

⁹⁵⁴ Natalie PETITEAU, *Napoléon Bonaparte, la nation incarnée*, op. cit., p. 222.

⁹⁵⁵ FM-AMCS, Cote 464, Campagne d'Allemagne et de France, *Rapports et correspondances générales, Brouillons et mise au net des rapports et correspondances du Maréchal Duc de Raguse*, Lettre du maréchal Marmont à l'Empereur, Mayence, le 26 mars 1813.

⁹⁵⁶ *Idem*.

⁹⁵⁷ Auguste Frédéric Louis Viesses de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires*, op.cit., tome 5, p. 10.

⁹⁵⁸ Voir FM-AMCS, Cote 475, *Campagne d'Allemagne et de France, États de situation généraux et sommaires des troupes composant le 2^{ème} corps d'observation du Rhin, le 6^{ème} corps de la Grande Armée, le 4^{ème} corps*,

esprits qui avait régné à la bataille de Lutzen. L'obscurité avait failli créer un tournant dramatique lors de ce combat le 2 mai 1813 et Marmont lui-même était sur le point d'être tué. En effet, le bras en écharpe, les ordres qu'ils donnent ne sont pas entendus et tout le cortège de soldats ennemis est près de lui passer dessus mais « c'est le sixième corps qui, dans cette mémorable bataille, a eu l'honneur de tirer les premiers coups de canon et les derniers coups de fusil. Je ne saurais donner trop d'éloges aux troupes dont sa Majesté m'a confié le commandement. Les soldats de marine se sont montrés dignes de l'armée dans laquelle sa Majesté les a attachés »⁹⁵⁹. L'Empereur ayant fait sa jonction avec l'armée de l'Elbe, c'est une victoire à Lutzen même si celle-ci a été difficile à obtenir. Marmont entre quelques jours après à Dresde le 8 mai 1813 pour se rendre avec l'Empereur auprès du Roi de Saxe.

Après avoir traversé un grand nombre de villages, Marmont combat essentiellement sur des lieux périphériques jusqu'à la bataille de Bautzen. Les troupes ennemies se retirant sur ladite ville, Marmont les poursuit avec l'ensemble des différents corps de l'armée d'Allemagne. Luttant contre le corps de Kleist, il voit que l'infanterie française confirme la réputation qu'elle a obtenue à Lutzen. Il rejoint Napoléon à la fin de la bataille. 450 000 soldats français en Allemagne, un autre problème se pose, déjà soulevé par le maréchal en Espagne, celui de la division des forces. C'est un des nombreux contentieux entre Marmont et l'Empereur.

Chargé de voir « ce qui se passe à vos postes et des mouvements qui pourraient se faire devant eux »⁹⁶⁰ et de fortifier certaines places, celle de Buntzlau⁹⁶¹, – il en a habitude depuis le siège de Toulon – Marmont comme à l'accoutumé dresse un plan qu'il soumet trois jours plus tard à l'Empereur⁹⁶². Il fallait se préparer à toute éventualité car la signature de l'Armistice de Pleiwitz du 4 juin 1813 avait permis aux alliés de se réarmer. En effet, l'Armistice n'est pas la paix et le voilà rompu au Congrès de Prague.

l'artillerie de la Grande Armée, état des chevaux appartenant aux officiers de l'état-major général du génie de la Grande Armée; extrait du projet d'organisation de personnel des états-majors des corps d'infanterie.

⁹⁵⁹ FM-AMCS, Cote 464, Campagne d'Allemagne et de France, *Rapports et correspondances générales, Brouillons et mise au net des rapports et correspondances du Maréchal Duc de Raguse*, Lettre du maréchal Marmont au Major général, Steinbah, le 8 mai 1813.

⁹⁶⁰ FM-AMCS, Cote 465, *Correspondances du major général Berthier, de l'aide major général Belliard, du ministre de la guerre duc de Feltre, du major inspecteur général du train d'artillerie, du premier inspecteur d'artillerie Fabvier, du chef de l'état-major général d'artillerie*, Lettre du Major général au maréchal Marmont, Dresde, le 11 juin 1813.

⁹⁶¹ FM-AMCS, Cote 464, Campagne d'Allemagne et de France, *Rapports et correspondances générales, Brouillons et mise au net des rapports et correspondances du Maréchal Duc de Raguse*, Lettre de Napoléon au maréchal Marmont, Dresde, le 19 juillet 1813.

⁹⁶² *Idem.*, Lettre du maréchal Marmont à Napoléon, le 22 juillet 1813.

Marmont retrouve Dresde début septembre 1813 après en avoir reçu plusieurs fois l'ordre⁹⁶³ et après avoir vaincu les fuyards à Falkenheim et à Zinwald avec 3 divisions. Durant les jours suivants, c'est l'occasion pour Marmont de revoir l'Empereur avec qui il allait discuter sur la situation. Ces tête-à-tête prolongés vont se poursuivre notamment durant le mois de Septembre où un de ces soirs, Napoléon fait en quelque sorte la prémonition de la bataille de Paris. En lui parlant de « l'homme d'honneur et l'homme de conscience », Napoléon devient-il prophète des événements à venir ? Se doute-t-il que Marmont va tenir une place capitale dans tout juste cinq mois ? Mais la campagne continue. Et c'est à Leipzig qu'elle se poursuit.

D'abord à Schönfeld « d'où je chercherai les meilleurs moyens pour couvrir Leipzig »⁹⁶⁴, il prend une part prépondérante à ce dernier combat « le plus chaud » selon les termes du mémorialiste. Attaqué par l'armée de Blücher, il contient l'ennemi. Ses troupes luttent pendant deux jours, du 16 au 18 octobre 1813. Ces dernières perdent le village pour le reprendre aussitôt et malgré la force décuplée de l'ennemi, « Marmont se couvrit de gloire »⁹⁶⁵. Blessé, il voit tomber près de lui beaucoup de ses généraux. Le désordre est tel que Marmont ne peut se frayer un chemin. Il faut reculer. Mais c'est toute l'armée française qui bat en retraite et ainsi, comme le soulignait Natalie Petiteau, « l'armée française échappe à l'étreinte des Alliés en se repliant, mais des 90 à 100 000 hommes qui ont quitté Leipzig, les deux tiers seulement parviennent à Mayence, sur le Rhin, frontière de la France »⁹⁶⁶.

À Mayence, Napoléon y séjourne au début du mois de novembre. De là, il se plaint à Marmont de ne pas avoir établi de rapports concernant la bataille de Leipzig en lui disant que « vous n'avez envoyé, ni à moi, ni à l'état-major, aucune relation des batailles du 16 et du 18 : ce que vous auriez dû faire »⁹⁶⁷. Un peu à l'image de ces paroles, Napoléon est quelque peu décontenancé par la tournure que prend cette campagne. Marmont constate le visage morose de

⁹⁶³ FM-AMCS, Cote 465, *Correspondances du major général Berthier, de l'aide major général Belliard, du ministre de la guerre duc de Feltré, du major inspecteur général du train d'artillerie, du premier inspecteur d'artillerie Fabvier, du chef de l'état-major général d'artillerie*, Lettre du Major général au maréchal Marmont, Dresde, les 31 août et 3 septembre 1813.

⁹⁶⁴ A.N, *Fonds du maréchal Ney et de sa famille - 1753-1923*. Inventaire de 137AP, 137AP/14 : *Campagne d'Allemagne* : MARMONT (Auguste Wiese de) (1774-1852), duc de Raguse, maréchal d'Empire, commandant le 6e corps : pièces 534, 567, 595, 604, 605, 606, 610, 616, 622, 653, Lettre n°610 du duc de Raguse au maréchal, Prince de la Moskowa, Lulenberg, le 6 octobre 1813.

⁹⁶⁵ Antonin DEBIDOUR, *Le général Fabvier : sa vie militaire et politique*, op. cit., p. 68.

⁹⁶⁶ Natalie PETITEAU, *Napoléon Bonaparte, la nation incarnée*, op. cit., p. 225.

⁹⁶⁷ FM-AMCS, Cote 464, *Campagne d'Allemagne et de France, Rapports et correspondances générales, Brouillons et mise au net des rapports et correspondances du Maréchal Duc de Raguse*, Lettre de Napoléon au maréchal Marmont, Mayence, le 2 novembre 1813. On retrouve également cette lettre dans les *Mémoires* de Marmont. Auguste Frédéric Louis Wiese de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires*, op.cit., tome 5, *Correspondance et documents relatifs au livre dix-huitième*, op. cit., pp. 392-393.

l'Empereur qui est aussi son ami. Le maréchal n'avait pas hésité à montrer à ce dernier son aveuglement à poursuivre le combat. Il lui avait signifié ses désaccords.

Mais la campagne d'Allemagne n'est pas terminée. Les mouvements de l'ennemi continuent car « la marche des troupes autrichiennes qui marchent ici pour se rendre à l'armée continue sans interruption »⁹⁶⁸. Marmont, ayant compris les reproches de l'Empereur sur le manque d'informations de sa part, lui annonce « une augmentation continue des forces de l'ennemi »⁹⁶⁹. De plus, « l'ennemi a fait un détachement considérable sur l'Italie et le corps d'armée qui faisait le siège de Dresde a pris la même direction. Il paraît également que l'armée de réserve autrichienne est en marche pour se porter sur les frontières de la Suisse »⁹⁷⁰. Au milieu de tous ces mouvements, Marmont en profite pour faire remarquer à l'Empereur qu'il est plus méritant que tout ce qu'a pu faire le maréchal Ney ces derniers jours. Ce reproche fait suite au combat de Leipzig et il veut lui exprimer « la vive affliction que j'ai éprouvée à la lecture de son bulletin sur les affaires de Leipzig qui vient de me parvenir »⁹⁷¹. En effet, Marmont, resté « dix heures sous la mitraille de l'ennemi »⁹⁷², se met en avant auprès de Napoléon et lui signifie qu'il a tort d'accorder au prince de la Moskowa l'ensemble des mérites⁹⁷³. Mais l'urgence d'une invasion à venir est telle que Napoléon n'accorde que peu de places aux plaintes du maréchal. Moins d'un mois après, le 20 décembre, les alliés franchissent le Rhin⁹⁷⁴.

La campagne de France : jusqu'au bout !

Au 1^{er} janvier 1814, les forces de l'ennemi sont considérables. La grande armée sous le commandement du maréchal Schwarzenberg est constituée de 228 650 hommes, l'armée du

⁹⁶⁸ A.N, Campagne d'Allemagne. AF/IV/1663/A, *Gazette de Francfort*, Nuremberg, le 14 novembre 1813.

⁹⁶⁹ A.N, Campagne d'Allemagne. AF/IV/1663/A, Lettre du duc de Raguse à l'Empereur, Mayence, le 24 novembre 1813.

⁹⁷⁰ *Idem.*, Lettre du duc de Raguse à l'Empereur, Worms, le 7 décembre 1813.

⁹⁷¹ A.N, Campagne d'Allemagne. AF/IV/1663/A, Lettre du duc de Raguse à l'Empereur, le 3 octobre 1813. Une erreur doit être soulignée. Dans ses *Mémoires*, Marmont fait figurer cette lettre mais en date du 20 octobre.

⁹⁷² A.N, Campagne d'Allemagne. AF/IV/1663/A, Lettre du duc de Raguse à l'Empereur, le 3 octobre 1813.

⁹⁷³ Marmont parle même dans cette même lettre de « danger plus grand encore d'être sous les ordres d'un homme tel que le Prince de la Moskowa ». On voit ainsi déjà le contentieux entre les deux hommes. C'est une des inimités nombreuses de Marmont (Voir Chapitre préliminaire de cette thèse).

⁹⁷⁴ La Proclamation du Prince de Schwarzenberg adressée aux communes envahies contient ces quelques mots : « *La Victoire a conduit les Armées alliées sur votre frontière. Elles vont la franchir. Nous ne faisons pas la guerre à la France ; mais nous repoussons loin de nous le joug que votre gouvernement voulait imposer à nos pays, qui ont les mêmes droits à l'indépendance et au bonheur que le vôtre.* » Voir Louis ROGERON, *Les Cosaques en Champagne et en Brie, récits de l'invasion de 1814, racontés d'après les contemporains, les auteurs modernes, des documents originaux et des notes inédites de témoins oculaires* : Dessins de Robert Allouard, Paris, E. Gaillard, 1905, p. 110.

maréchal Blücher de 93 391 hommes et l'armée du Nord quant à elle dispose de 155 000 hommes⁹⁷⁵. Les forces de l'ennemi sont donc nombreuses et Napoléon a encore la possibilité de faire la paix. Ne croyant pas l'ennemi suffisamment téméraire pour se rendre jusqu'à Paris – pour les alliés, Paris c'est la France –, Napoléon rejette les propositions de Francfort et ordonne une nouvelle levée d'hommes. Il ne fallait surtout pas que les alliés arrivent à Paris car comme le disait Napoléon à Mollien « si l'ennemi arrive à Paris, il n'y a plus d'Empire »⁹⁷⁶.

À Coblenz, Marmont fortifie les positions afin de protéger une éventuelle retraite des armées françaises⁹⁷⁷. Chargé par Napoléon de prévenir toute invasion, il se dirige dans le Haut-Rhin. À la tête du sixième corps de l'armée de Champagne, Marmont doit en permanence battre en retraite pour éviter un éventuel encerclement par l'ennemi. Le maréchal voit ses troupes diminuées notamment par une épidémie de Typhus mais également car « j'ai beaucoup de déserteurs parmi les soldats »⁹⁷⁸. Cette affaire vient compliquer sa tâche et il doit davantage reculer. Sans toutefois véritablement combattre dans ces premiers jours de la campagne de France, il doit se contenter de contenir l'ennemi mais les choses auraient été plus faciles avec plus de soldats car « si j'avais trente mille hommes disponibles ici, je ferais changer tout le système de campagne de l'ennemi »⁹⁷⁹. Ayant reculé d'une centaine de kilomètres en quelques jours, il retrouve Napoléon à Vitry-le-François. Depuis leurs derniers échanges en septembre 1813, c'est la première fois qu'il revoit l'Empereur. Mais les choses s'accélérent. Chargé de couvrir les mouvements de Napoléon qui ordonne une contre-attaque, Marmont lutte à Saint-Dizier contre l'avant-garde ennemie. Défendant la Meuse sans succès, il arrive le 1^{er} février 1814 à Brienne pour retrouver Napoléon « car l'ennemi a montré de l'artillerie »⁹⁸⁰. La situation militaire française ne s'améliore guère et la bataille de la Rothière en est un exemple.

⁹⁷⁵ FM-AMCS, Cote 533, *Époque du passage du Rhin le 1^{er} janvier 1814 dans Pièces justificatives : copies de rapports établis lors de la campagne d'Italie de l'an IV à l'an VI, copies de lettres du roi Joseph à l'Empereur et de l'Empereur à Joseph extraites d'une publication de 1814, état de la force et de la composition de la Grande Armée lorsque l'Empereur en prend le commandement le 25 janvier 1814, correspondance relative à l'état des forces alliées en 1813-1814.*

⁹⁷⁶ François-Nicolas MOLLIEN, *Mémoires d'un ancien ministre du Trésor public, de 1800 à 1814*, Paris, Fournier et Cie, 1837, tome 4, p. 130.

⁹⁷⁷ Nous ne portons guère d'attention aux assertions de Dineur dans son livre *Trahisons de 1814* dans lequel il affirme qu'à Coblenz Marmont préparait déjà la trahison en allant au-devant de l'ennemi afin de favoriser son invasion jusqu'à Paris. Voir DINEUR, *Trahisons de 1814, op. cit.*

⁹⁷⁸ FM-AMCS, Cote 465, *Campagne d'Allemagne et de France, Correspondances du major général Berthier, de l'aide major général Belliard, du ministre de la guerre duc de Feltre, du major inspecteur général du train d'artillerie, du premier inspecteur d'artillerie Fabvier, du chef de l'état-major général d'artillerie*, Lettre du maréchal Marmont au Major général Alexandre, le 7 janvier 1814.

⁹⁷⁹ FM-AMCS, Cote 465, *Campagne d'Allemagne et de France, Correspondances du major général Berthier, de l'aide major général Belliard, du ministre de la guerre duc de Feltre, du major inspecteur général du train d'artillerie, du premier inspecteur d'artillerie Fabvier, du chef de l'état-major général d'artillerie*, Lettre du maréchal Marmont au Major général Alexandre, Metz, le 13 janvier 1814.

⁹⁸⁰ *Idem.*, Lettre du Major général Alexandre au maréchal Marmont, Mézières, le 29 janvier 1814.

Portant toujours son bras droit en écharpe, c'est dans le combat défensif de Rosnay qu'il s'illustre. Sans être un combat de première importance, il est révélateur de la fougue qui anime malgré tout Marmont. Mais c'est à Champaubert, quelques jours après, qu'il lutte. Sous les yeux de l'Empereur, il attaque le général Olsufiev. Avec tout son corps, le duc de Raguse prend par surprise l'ennemi contraint de se replier. L'ennemi étant pris en étau, ces derniers fuient vers le Nord et Marmont a pu voir dans cette bataille un autre exemple de courage des troupes françaises comme il l'affirme dans ses *Mémoires* :

« Les troupes montrèrent une grande valeur. Des conscrits, arrivés de la veille, entrèrent en ligne, et se conduisirent, pour le courage, comme de vieux soldats. Oh ! Qu'il y a d'héroïsme dans le sang français ! »⁹⁸¹

C'est à Champaubert qu'il retrouve Napoléon. Les ambitions européennes de l'Empereur, selon Marmont, demeurent encore plus fortes après cette victoire. Peu après, le duc de Raguse, battant l'ennemi à Montmirail, ne peut que s'illustrer dans des combats périphériques. Cependant, à l'est de Montmirail, la bataille de Vauchamps va lui donner l'occasion de réveiller de nouveau ses ardeurs. Faisant reculer les prussiens avec son sixième corps, Marmont contraint l'ennemi à se diriger vers Grouchy mettant le désordre dans la retraite des alliés. Saluant en effet les efforts de ce dernier en parlant « des belles charges que le général Grouchy a fait faire »⁹⁸², il relate à l'Empereur le récit de la bataille non sans dire que « le Prince de Moskowa, qui, sans titre légitime, puisqu'il était sans commandement et sans raison, a empêché les troupes de marcher »⁹⁸³. Ne cessant pas d'attaquer l'ennemi, Marmont peut investir Montmirail. Mais les Alliés sont tenaces bien que les troupes ragusaines tentent de sauver ce qui peut l'être.

Depuis le début de cette campagne de France, les armées françaises ont un rôle essentiellement défensif à l'exemple des mouvements du maréchal Marmont. La pression qui s'exerce sur les troupes napoléoniennes les pousse de plus en plus vers l'Ouest et ce depuis Soissons jusqu'à Paris. Soissons en effet, Marmont l'évoque comme le point culminant de la crise de cette campagne de France. Opérée par le général Moreau, la reddition de la Ville permet au duc de Raguse de critiquer l'ambition de Napoléon de s'attaquer à des forces ennemies bien supérieures sans compter que ses propres troupes sont composées de « deux mille quatre-cent

⁹⁸¹ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 6, p. 51.

⁹⁸² FM-AMCS, Cote 464, *Campagne d'Allemagne et de France, Brouillons et mise au net des rapports et correspondances du Maréchal Duc de Raguse*, Lettre du maréchal Marmont à Napoléon, Etoges, le 14 février 1814.

⁹⁸³ *Idem.*

hommes usés par quarante-trois jours de marche d'hiver »⁹⁸⁴. Il continue sa retraite. Laon se présente devant Napoléon et ce dernier ordonne la marche des troupes du duc de Raguse vers la ville. Mais Marmont ne peut peser sur la bataille car « la supériorité des forces ennemies devait m'empêcher de rien entreprendre de très sérieux »⁹⁸⁵. Napoléon est furieux de le voir cantonner à quelques lieux de Laon. Ayant pris du retard ou bien ayant fait preuve de négligence, Marmont ne peut que regrouper ses troupes à Berry-au-Bac.

Mais Paris se rapproche. Il faut couvrir sa route. Joseph Bonaparte alors Gouverneur de Paris s'inquiète :

« On voit déjà l'ennemi à Bordeaux et l'on ne voit pas ce qui pourra arrêter leur marche. »⁹⁸⁶

Napoléon doit revenir à Paris. Son frère le supplie car « il est à craindre pour l'issue qu'aurait l'occupation de Paris »⁹⁸⁷. Marmont reçoit l'ordre de se diriger vers Paris. En effet, la protection militaire de la ville est une source d'incertitudes pour Joseph qui parle de « paix forcée » et de « dépopularisation de Votre Majesté »⁹⁸⁸. Assiste-t-on à un découragement des autorités ?

Cependant, des efforts de paix ont débuté à Châtillon-sur-Seine. Dans la ville natale du maréchal Marmont, le congrès s'est ouvert il y a déjà un mois. Caulaincourt, chargé de représenter l'Empereur, a carte blanche mais les autorités russes abandonnent les négociations. D'autres ont suivi quelques jours après mais sans succès. Il n'est pas question pour l'Empereur de revenir aux frontières de 1792. Il fallait donc poursuivre la guerre, cette guerre que Marmont fait à Paris car l'ennemi a accéléré son mouvement et la population parisienne entend déjà raisonner les bruits des canons.

Face à un nombre important de soldats alliés, la situation dans la capitale se présente mal. Napoléon est encore à quelques kilomètres de là et le maréchal Marmont ainsi que

⁹⁸⁴ FM-AMCS, Cote 465, *Campagne d'Allemagne et de France, Correspondances du major général Berthier, de l'aide major général Belliard, du ministre de la guerre duc de Feltré, du major inspecteur général du train d'artillerie, du premier inspecteur d'artillerie Fabvier, du chef de l'état-major général d'artillerie*, Lettre du maréchal Marmont au Major général Alexandre, Reveillon, le 21 février 1814.

⁹⁸⁵ FM-AMCS, Cote 464, *Campagne d'Allemagne et de France, Brouillons et mise au net des rapports et correspondances du Maréchal Duc de Raguse*, Lettre du maréchal Marmont à Napoléon, Corbeny, le 9 mars 1814. Les motifs avancés par le duc de Raguse sont nombreux quant à l'impossibilité pour lui d'arriver sur les lieux.

⁹⁸⁶ FM-AMCS, Cote 533, *Papiers littéraires, Pièces justificatives : copies de rapports établis lors de la campagne d'Italie de l'an IV à l'an VI, copies de lettres du roi Joseph à l'Empereur et de l'Empereur à Joseph extraites d'une publication de 1814, état de la force et de la composition de la Grande Armée lorsque l'Empereur en prend le commandement le 25 janvier 1814, correspondance relative à l'état des forces alliées en 1813-1814*, Lettre du roi Joseph à l'Empereur, Paris, le 8 mars 1814.

⁹⁸⁷ *Idem.*

⁹⁸⁸ *Idem.*, Lettre du roi Joseph à l'Empereur, Paris, le 11 mars 1814.

Mortier⁹⁸⁹ doivent assurer la défense du cœur de l'Empire. À Epernay et à Chalons, Marmont parlait déjà « de forces ennemies considérables »⁹⁹⁰. Il ne peut donc que battre en retraite. Marmont n'a plus d'hésitations :

« Le mouvement de l'ennemi sur Paris n'est plus douteux. »⁹⁹¹

Les 30 et 31 mars, Marmont peut encore donner à l'histoire de l'Empire une preuve de ses efforts désespérés face à l'ennemi. En compagnie du duc de Trévise, il tente de résister mais les charges des troupes ennemies sont nombreuses et c'est souvent dans l'inégalité que l'un et l'autre luttent⁹⁹². Le bras en écharpe, commandant une armée en faiblesse numérique, Marmont ne peut lutter durablement et il se replie sur Belleville car toute sa droite est culbutée. Échappant souvent à la mort, le duc de Raguse doit contenir les efforts de Schwartzberg, en vain. Seule autorité militaire à Paris – le gouvernement ainsi que Joseph ont fui Paris pour Rambouillet – il doit donc trouver une issue. La seule paraît être la capitulation. L'autorisation de cette dernière avait déjà été proposée, sous conditions, par Joseph et envoyée à Marmont le 30 mars⁹⁹³. En fin d'après-midi, Marmont se décide à capituler. Le colonel Fabvier et l'aide de camp de Marmont, Denys de Damrémont, signent pour la France à deux heures du matin au « Petit Jardin » mais c'est Marmont qui a traité. Marie-Pierre Rey explique que selon Orlov⁹⁹⁴ « c'est le duc de Raguse qui soutenait la conversation, pesait les raisons, entrait dans les détails de la discussion. Il paraît que dès le premier moment les deux maréchaux avaient arrêté leurs actions réciproques. Le duc de Raguse s'était chargé du rôle politique et des affaires de Paris ; et le duc de Trévise avait pris pour lui la partie purement militaire de l'évacuation des troupes et de la direction des colonnes »⁹⁹⁵. Ainsi, « les corps des maréchaux ducs de Trévise et de Raguse évacueront la ville

⁹⁸⁹ Édouard Mortier, duc de Trévise, maréchal, 1768-1835.

⁹⁹⁰ A.N, Campagne de France. AF/IV/1670, Lettre de Marmont au duc de Feltre, Allement, le 26 mars 1814.

⁹⁹¹ *Idem.*, Lettre de Marmont au duc de Feltre, Provins, le 29 mars 1814.

⁹⁹² Les forces françaises à Paris en date du 30 mars 1814 sont de l'ordre de 30 546 hommes. FM-AMCS, Cote 475, *Campagne d'Allemagne et de France, Organisation et situation des armées, États de situation généraux et sommaires des troupes composant le 2^{ème} corps d'observation du Rhin, le 6^{ème} corps de la Grande Armée, le 4^{ème} corps, l'artillerie de la Grande Armée, état des chevaux appartenant aux officiers de l'état-major général du génie de la Grande Armée; extrait du projet d'organisation de personnel des états-majors des corps d'infanterie*, Ordre de bataille de l'Armée française devant Paris, le 30 mars 1814, vers sept heures du matin, tableau n°XXVI et XXVII.

⁹⁹³ Ici réside une controverse quant à l'heure indiquée sur cette autorisation. On voit sur la lettre reproduite de l'autorisation de la capitulation par Joseph l'heure de 12h15, *Mémoires et correspondance politique et militaire du roi Joseph, publiés et annotés et mis en ordre par Albert Du Casse, op. cit.*, volume 10, p. 24. Marmont reproduisant cette même lettre indique 10h du matin, Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 6, pp. 351-352.

⁹⁹⁴ Alexeï Fiodorovitch Orlov, militaire et diplomate russe (1787-1862).

⁹⁹⁵ Marie-Pierre REY, *1814, Un Tsar à Paris*, Paris, Flammarion, 2014, p. 151.

de Paris le 31 mars 1814 à sept heures du matin »⁹⁹⁶. Le même jour, les alliés entrent à Paris et Marmont conduit ses troupes sur les Champs-Élysées avant de rejoindre Essonne comme signifié par Napoléon.

⁹⁹⁶ Article 1 de la Capitulation de Paris.

Conclusion de l'Acte I

1774-1814, une amitié et une carrière

De 1792 à 1814, Auguste Marmont s'est forgé une réputation d'homme d'armes dans un premier temps et de gestionnaire politique dans un second tout en reliant souvent les deux. Les différents terrains d'exercice dans lesquels il a prospéré sont nombreux et divers. Sous-lieutenant en 1792 puis maréchal en 1809, Marmont a connu une ascendance rapide. Depuis le début de sa carrière, il entretient des relations fraternelles avec ses camarades et surtout avec son ami Napoléon. Mieux. « Élevé » dans tous les sens du terme par ce dernier, Marmont a lié sa vie au général, au Premier consul et à l'Empereur. Si sa carrière a été influencée par l'amitié qu'il entretient avec lui, c'est qu'il sait très tôt que le jeune général a quelque chose d'exceptionnelle. La décision qu'il prend à partir de 1793 de suivre partout Bonaparte quoiqu'il arrive a pesé sur son avenir. Deux identités qui se ressemblent, calquées l'une sur l'autre où la sympathie engendre le lien social comme le rappelle Anne Vincent-Buffault :

« La sympathie n'explique pas simplement la sociabilité et l'amitié, elle est aussi anthropologie de l'imitation et de l'influence, facteur explicatif pour les sciences humaines qui s'inventent alors. Elle demeure l'éclair initial qui fait naître l'amour comme l'amitié et produit le lien social plus que lien d'une communauté. »⁹⁹⁷

Peut-être en effet que Marmont a agi par identification à Bonaparte, ce « processus par lequel un individu se rend semblable à un autre, en totalité ou en partie »⁹⁹⁸. Mais l'amitié qui les relie n'est pas seulement celle des armes, elle est également spirituelle, en témoignent leurs nombreux échanges en tête-à-tête. Les rêves de gloire ont constitué les crédos des deux hommes avec pour cadre une amitié qui se transforme peu à peu en alliance. Personnalité forte, Marmont connaît quelques mésententes avec son ami. Mais l'amitié vient recoller les morceaux d'une histoire débutée à la jeunesse.

Deux hommes ont en quelque sorte conduit la carrière de Marmont. Un père attentionné et profondément respecté et écouté puis un ami avec qui il a partagé parfois les déboires et les désaccords mais qui n'ont pas eu raison de cette tendre confiance qui les unissait. Si les relations

⁹⁹⁷ Anne VINCENT-BUFFAULT, *L'exercice de l'amitié, Pour une histoire des pratiques amicales aux XVIII^e et XIX^e siècles*, op. cit., pp. 118-119.

⁹⁹⁸ Roland CHEMAMA et Bernard VANDERMERSCH [dir.], *Dictionnaire de la Psychanalyse*, op. cit., « Identification », p. 260.

parfois tumultueuses avec ses autres compagnons d'armes ont conduit à des inimitiés, Marmont se porte en quelque sorte garant de ce lien qui le rapproche de Napoléon.

Cependant, cette image est ternie par les propos du maréchal qui viennent plus que relativiser cette belle union, la remettre en question. Ainsi Marmont, ne dit-il pas dans ses *Notes sur mes rapports avec Napoléon* :

« Je crois devoir conclure que, si j'ai fait une carrière brillante, je l'ai dû d'abord au hasard, qui, dès ma grande jeunesse, m'a placé dans des circonstances favorables, et ensuite à mes bons services et à un zèle qui ne s'est démenti à seul jour. J'ai donc été traité par Napoléon avec justice, avec bienveillance ; mais, je le déclare hautement, jamais comme un favori ou une personne objet d'une prédilection particulière. »⁹⁹⁹

⁹⁹⁹ *Note sur mes rapports avec Napoléon*, original conservé aux Archives municipales de Châtillon-sur-Seine. Voir Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires*, *op.cit.*, tome 6, p. 280.

ACTE II

VIVRE EN TRÂÎTRE SOUS LE RÈGNE DES BOURBONS (1814-1830)

Chapitre 1

D'une capitulation autorisée à la trahison d'Essonne

« *L'inimitié succède à l'amitié trahie* »

Citation d'Arsace, extraite de *Bérénice* de Jean Racine, Acte I scène 3

Après une campagne de France aux nombreux revers, Marmont a dû assurer la défense de la capitale. En compagnie de Mortier et de Moncey, il savait qu'il luttait seulement pour l'honneur. Les circonstances étaient trop graves et les forces de l'ennemi bien supérieures. Les armées impériales à Paris ne pouvaient plus tenir tête aux armées alliées et « céder » semblait être ainsi le mot tout indiqué. Les *Mémoires* de Marmont sont un témoignage essentiel de cette période sombre de l'Empire mais également de la vie du maréchal. L'argumentation de ce dernier doit donc être au premier plan dans l'étude des événements de ces premiers jours d'avril 1814.

La France vaincue, Marmont vainqueur ?

Marmont reçoit l'autorisation de capituler de Joseph Bonaparte. L'article 8 évoque « que Paris est recommandée à la générosité des hautes puissances alliées ». En effet, la dimension politique de la capitulation de Paris montre que Marmont prend ses responsabilités, peut-être quelques libertés aussi. Cet article 8 est lourd de conséquences. Plus généralement, c'est la capitulation elle-même, ce « triste monument de nos infortunes militaires »¹⁰⁰⁰, qui lui est reprochée :

« La capitulation de Paris étonna la France et l'indigna. Le peuple ne put comprendre comment Paris, capitale d'un grand empire, centre de toutes les ressources du gouvernement, avec une population de 700,000 âmes, s'était rendu après une lutte de quelques heures. Les nations ont leurs jours d'injustice : le gouvernement de la régente avait été inepte et lâche, l'Empereur imprévoyant et aveugle au-delà de toute croyance ; l'armée, sous

¹⁰⁰⁰ Pons de l'HÉRAULT, *De la bataille et de la Capitulation de Paris, extrait d'un essai historique sur le règne de l'empereur Napoléon, suivi de la 2e édition du "Congrès de Châtillon"*, Paris, Chez Delaforest, 1828, p. 282.

Paris, s'était montrée héroïque ; fait inouï ! Elle venait de tuer à l'ennemi plus de soldats qu'elle ne comptait de combattants ; et ce furent les chefs de cette armée qu'on accusa ! Les peuples ont aussi leurs passions : la défaite, même la plus honorable, leur semble une honte qu'ils ne peuvent accepter ; être trahis va mieux à leur orgueil ; la capitulation, signée par les officiers du duc de Raguse, fut reprochée à ce maréchal comme un acte d'infâme trahison. »¹⁰⁰¹

Trahison ! Le mot est lâché. Mais la manœuvre de Marmont est fortement réduite dans les négociations. Que doit faire le maréchal dans ces circonstances ? Napoléon n'a jamais reproché¹⁰⁰² à Marmont d'avoir signé la capitulation. Pourtant des désillusions commencent à émerger chez lui car « le maréchal Marmont voyait trop bien ; ne se leurrant plus des illusions napoléoniennes, il comprenait que le terme fatal du grand homme était arrivé, et cette certitude, corroborée de tout ce qui la constatait, lui enlevait cette énergie que détruit l'assurance d'un revers, que tous les efforts humains ne pouvaient détourner »¹⁰⁰³.

Les alliés entrent à Paris. Caulaincourt décrit la scène dans ses *Mémoires* :

« Les ennemis entraient dans Paris. Il y régnait le plus morne silence ; l'inquiétude et la crainte étaient peintes sur tous les visages. Grâce au zèle et à la bonne contenance de la garde nationale, qui prouva dans cette triste circonstance tout ce qu'on peut attendre de bon et d'utile de cette admirable institution, il régnait dans Paris le plus grand ordre et le plus grand calme. »¹⁰⁰⁴

Le colonel Fabvier, commissaire pour la remise des barrières aux alliés nommé par Marmont, assiste à l'entrée des troupes ennemies non sans dire « qu'en signant la capitulation, j'attacherais mon nom à un acte trop malheureux, et remettre les barrières à l'ennemi est une mission qui me répugne »¹⁰⁰⁵.

Doit-on en conclure que le maréchal Marmont a fait un mauvais choix ? Condamne-t-il d'avance la France ? Le contexte est bien complexe pour entreprendre de répondre de façon affirmative. Il rentre dans son hôtel parisien et voit « un grand nombre de mes amis qui s'était

¹⁰⁰¹ Achille Tenaille de VAULABELLE, *Histoire des deux Restaurations : jusqu'à l'avènement de Louis-Philippe, de janvier 1813 à octobre 1830*, 5^e édition, op. cit., tome 1, pp. 333-334. Vaulabelle semble prendre la défense de Marmont en disant que « le maréchal Marmont était encore un des plus nobles soldats de notre armée au 30 mars 1814 », Extrait du *National* du 8 août 1844. Voir Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires*, op.cit., tome 6, pp. 351-356.

¹⁰⁰² Antonin DEBIDOUR, *Le général Fabvier : sa vie militaire et politique*, op. cit., p. 84.

¹⁰⁰³ Extrait des *Mémoires du prince de Talleyrand-Périgord*, ancien évêque d'Autun, Par Mme la Comtesse O du C, Auteur des *Mémoires d'une femme de qualité*, Paris, Charles Le Clère, 1839, Volume 3, p. 254.

¹⁰⁰⁴ Armand-Louis-Augustin de CAULAINCOURT, *Mémoires du général de Caulaincourt, duc de Vicence, grand écuyer de l'Empereur, introduction et notes de Jean Hanoteau*, Paris, Plon et Nourrit, *L'Agonie de Fontainebleau*, 1933, tome 3, pp. 86-87.

¹⁰⁰⁵ Antonin DEBIDOUR, *Le général Fabvier : sa vie militaire et politique*, op. cit., p. 83.

réuni chez moi »¹⁰⁰⁶. Ici, il fait part de l'état d'esprit qui règne à ce moment-là à Paris ou tout du moins dans son salon. Mais pour lui, les choses sont simples et, dit-il, « je crus entendre la voix de la ville de Paris tout entière »¹⁰⁰⁷. N'est-il pas à ce moment-là déjà convaincu qu'il n'y a qu'une seule alternative ? Mais Marmont se montre prudent dans ses *Mémoires* :

« Mr de Talleyrand me parla ensuite longuement des malheurs publics. J'en convins avec lui, mais sans dire un mot sur le remède à employer. »¹⁰⁰⁸

Au premier plan, les *Mémoires* du maréchal évoquent les sentiments d'un moment, d'un moment si important dans l'histoire du Premier Empire.

Mais qui sont ces hommes qui influent Marmont ? En la personne de Lafitte mais surtout donc de Talleyrand, les premiers visages qui vont tenter de persuader et finir par convaincre le maréchal se montrent. C'est ainsi qu'à défaut d'une correspondance active et passive, les *Mémoires* des différents protagonistes sont employés ici.

Avant d'en arriver là, pour le maréchal, tout n'est pas perdu. En effet, Marmont demeure loyal à ses obligations. L'est-il à l'égard de l'Empereur ? Mieux. L'est-il à l'égard de son ami ? Dans la nuit du 31 mars au 1^{er} avril, il se rend à Fontainebleau. Il revoit l'Empereur. Napoléon souhaite attribuer des récompenses aux valeureux soldats de l'unité du maréchal. Marmont, se confiant certainement à l'Empereur des difficultés d'avoir eu à défendre Paris, « place son quartier général à Essonne »¹⁰⁰⁹. Dans l'histoire de l'amitié entre Napoléon et Marmont, cette date du 1^{er} avril 1814 est historique car elle est le jour où les deux hommes, qui ont tant partagé et tant fraternisé, se voient pour la dernière fois. À l'instar de leur rencontre hasardeuse il y a vingt-deux ans, leur séparation est sans consistance dans la mesure où on ne peut soupçonner qu'il s'agit d'un adieu.

Napoléon ne se croyant pas vaincu place donc le maréchal Marmont dans une position extrêmement stratégique car il couvre la route de Fontainebleau : à la droite de la position d'Essonne¹⁰¹⁰. Cette situation est d'autant plus importante qu'un conflit peut démarrer dans les faubourgs de Corbeil. Ainsi, il faut se prémunir des méfaits de la guerre, raison pour laquelle

¹⁰⁰⁶ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 6, p. 249.

¹⁰⁰⁷ *Idem.*, p. 250.

¹⁰⁰⁸ *Ibid.*

¹⁰⁰⁹ Agathon-Jean-François FAIN, Baron, *Souvenirs de la campagne de France : manuscrit de 1814*, Paris, Perrin et Cie, 1914, p. 196.

¹⁰¹⁰ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 6, *Correspondance et documents relatifs au livre vingtième*, Lettre du Major général Alexandre au maréchal Marmont, Fontainebleau, le 1^{er} avril 1814, pp. 343-346.

« les habitants ont été invités à se pourvoir de vivres »¹⁰¹¹. En effet, les méfaits de l'invasion sont notés scrupuleusement par les autorités de la ville car dès le lendemain « les cosaques ont parcouru la ville toute la journée »¹⁰¹². Ayant donc pour mission de fortifier Corbeil et Essonne ainsi que la rivière du même nom, Marmont doit ainsi protéger l'Empereur et ce qui reste de l'armée impériale. Mais face à cette volonté de l'Empereur de préparer une contre-attaque, le maréchal devient le témoin en quelque sorte de la « perte de lucidité » de Napoléon dans sa volonté de recourir de nouveau à la force. Se voulant également peut-être le porte-parole d'une paix qui doit être selon lui au plus vite conclue, le maréchal est partagé entre de nouveaux ressentis inspirés du contexte si fâcheux dans lequel la France se trouve et des vieux sentiments, une ancienne affection. Une citation bien significative pour résumer ce déséquilibre peut être extraite des *Mémoires* du maréchal :

« Il est facile à un homme d'honneur de remplir son devoir quand il est tout tracé ; mais qu'il est cruel de vivre dans des temps où l'on peut et où l'on doit se demander : où est le devoir ? Et ces temps, je les ai vus, ce sont ceux de mon époque. »¹⁰¹³

Mais Marmont, aux ordres de Napoléon, se tient à Essonne. Face aux « sacrifices de toutes espèces que la ville a été obligée de faire pour le séjour des troupes »¹⁰¹⁴, il « occupe une place capitale à Essonne »¹⁰¹⁵ :

« Il serait convenable de se tenir maître d'Essonne et de Corbeil. »¹⁰¹⁶

¹⁰¹¹ AMCE, 1^{er} registre Corbeil 1814-15 : procès-verbaux des principaux événements et des dépenses extraordinaires qui ont été occasionnés par la présence des troupes alliées, Registre des délibérations de la mairie des faubourgs de Corbeil, le 31 mars 1814.

¹⁰¹² *Idem.*, le 1^{er} avril 1814. En effet, les registres témoignent des méfaits de la présence des cosaques à Corbeil du 1^{er} au 4 avril 1814.

¹⁰¹³ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 6, p. 256.

¹⁰¹⁴ AMCE, 3^{ème} registre Corbeil 1813/1830 : détérioration du pont par des officiers du génie militaire, réquisition en vivres et fourrages pour les troupes alliées, vote de 8000 f pour subvenir à la subsistance des troupes, Registre des délibérations de Conseil municipal de la commune de Corbeil, Séance extraordinaire du Conseil municipal, le 13 avril 1814. On doit rappeler ici qu'un grand nombre de plaintes a été enregistré sur les excès qu'a subis la population de Corbeil et ce jusqu'en octobre 1815 (Pillages, vols, réquisitions, réclamations), Voir AMCE, Série H, Cartonier 13, 106 pièces, Dossier 4 : états des pillages, vols, réquisitions, réclamations au sujet du passage et des cantonnements des troupes alliées à Corbeil.

¹⁰¹⁵ Adolphe THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire : faisant suite à l'Histoire de la Révolution française, op. cit.*, tome 17, Livre 53, p. 746.

¹⁰¹⁶ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 6, Correspondance et documents relatifs au livre vingtième, Lettre du Major général Alexandre au maréchal Marmont, Fontainebleau, le 1^{er} avril 1814, pp. 343-346.

Le maréchal se dévoue donc à sa nouvelle mission mais son esprit est ailleurs. En effet, il est sûr que « Napoléon voulait commettre la folie insigne de les attaquer dans Paris même, avec cent cinquante mille hommes contre deux cent mille, d'exposer ainsi le peu de soldats qui lui restaient à être tués tous, en leur donnant pour tombeau les ruines de Paris et de la France »¹⁰¹⁷.

Donc l'hésitation du plus ancien compagnon d'armes de l'Empereur émerge. L'ambition de Napoléon que Marmont juge comme cause de « si grands désastres » demeure une inquiétude pour le Châtillonnais. Les résultats d'une guerre à venir sont aussi incertains que les pensées du maréchal. Mais s'il hésite, l'initiative d'abandonner l'Empire trouve son origine – en tous cas c'est ce que Marmont raconte – après que le gouvernement provisoire dont Talleyrand est à la tête ait prononcé la déchéance de Napoléon. Charles de Montessuis, ancien aide de camp de Marmont en Égypte, se trouve être l'intermédiaire des échanges entre le nouveau gouvernement et le maréchal. Dans ses *Mémoires*, Bourrienne écrit au maréchal une lettre si déterminante pour l'histoire du Premier Empire et si conséquente pour la vie de Marmont :

« Un ami, cher ami, me dit qu'il arrivera jusqu'à vous, il vous portera le souvenir de mon amitié. Il influera sur vos résolutions ; un seul mot suffira pour vous décider à tout sacrifier pour le bonheur de votre pays. Vous, si bon français, vous si loyal chevalier, vous ne craignez ni dangers ni obstacles pour l'assurer. Nous vous attendons, nous vous désirons, nous vous aurons ; et bientôt j'espère, votre ami, vos amis, vous serreront dans les bras. Je vous embrasse comme je vous aime. »¹⁰¹⁸

Là-aussi, on réitère la question de l'amitié. Bourrienne n'hésite pas à la mettre en avant pour influencer la décision du maréchal. Concernant cet ami, Charles de Montessuis, Bourrienne ne dit-il pas que ce dernier influera sur les résolutions de Marmont ? Les émotions – peut-être aussi de l'orgueil – que peuvent susciter chez un homme comme le duc de Raguse de telles paroles dans une lettre dont le caractère est profondément lyrique vont conduire sa décision. Recevant par ailleurs différents courriers de MM. Dessolles et Pasquier l'enjoignant de se ranger auprès du gouvernement provisoire, Marmont lui-même revient sur les effets d'une telle correspondance mais aussi d'un contexte si brouillé dans lequel il tend à se perdre. Son témoignage ici est essentiel :

¹⁰¹⁷ Adolphe THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire : faisant suite à l'Histoire de la Révolution française*, op. cit., tome 17, Livre 53, p. 720.

¹⁰¹⁸ Louis Antoine Fauvelet de BOURRIENNE, *Mémoires de M. de Bourrienne, ministre d'état: sur Napoléon, le directoire, le consulat, l'empire et la restauration*, op. cit., tome 10, Lettre de Bourrienne au maréchal Marmont, 2 avril 1814, p. 72.

« Il serait difficile d'exprimer ici la foule de sensations que ces nouvelles me firent éprouver et les réflexions qu'elles occasionnèrent. Cette agitation profonde était le signe précurseur des sensations que le souvenir de ces grands événements ne cessera de faire naître en moi pendant toute ma vie. Attaché à Napoléon depuis si longtemps, les malheurs qui l'accablaient réveillaient en moi cette vive et ancienne affection qui autrefois dépassait tous mes autres sentiments ; et cependant, dévoué à mon pays et pouvant influencer sur son état et sa destinée, je sentais le besoin de le sauver d'une ruine complète. »¹⁰¹⁹

Et de poursuivre :

« Je voyais d'un côté la chute de Napoléon, d'un ami, d'un bienfaiteur, chute certaine, assurée, infaillible, quoi qu'il arrivât... Ce mouvement d'opinion si prononcé, ces actes du Sénat, du seul corps représentant l'autorité publique, n'étaient-ils pas la planche du salut pour sauver le pays d'un naufrage complet. Et le devoir d'un bon citoyen, quelle que fût sa position, n'était-il pas de s'y rallier afin d'arriver immédiatement à un résultat définitif ? Assurément il était évident que la crainte et la Force seules étaient capables de vaincre la résistance personnelle de Napoléon. Mais fallait-il se dévouer à lui, aux dépens mêmes de la France ? »¹⁰²⁰

Cette dernière interrogation est lourde de sens. Le dévouement, Marmont le veut, mais à qui ? À quoi ? « Cette vive et ancienne affection qui autrefois dépassait tous mes autres sentiments » affirme Marmont. Peut-on en conclure que, désormais, cette « ancienne et vive affection » n'est plus ? En fonction des mots utilisés par le maréchal, on sait maintenant quelle « autorité publique » fait figure de premier choix. Marmont est sensible aux termes employés. En plus de cette sensibilité soutenue par un peu d'opportunisme, c'est aussi la question patriotique qui est mise en avant pour tenter de dissuader le maréchal de poursuivre la guerre aux côtés de l'Empereur. Bourrienne n'hésite pas à dire « qu'il fallait s'adresser au patriotisme de Marmont »¹⁰²¹.

De quel patriotisme s'agit-il ici ? Quel est celui de Marmont à ce moment-là ? On peut se poser légitimement la question ici dans la mesure où le patriotisme consiste en principe à se défendre à tout prix contre l'ennemi – la France est tout de même occupée par les armées coalisées – et ainsi assurer la protection des intérêts nationaux. Le bémol à ce principe et que face au contexte dans lequel Marmont se trouve, il doit songer aux conséquences effroyables d'une défaite éventuellement à venir. À cette occasion, il doit protéger les Français d'une occupation dont le résultat serait une guerre civile, selon les propres termes du maréchal. Il faut

¹⁰¹⁹ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 6, pp. 255-256.

¹⁰²⁰ *Idem.*, pp. 256-257.

¹⁰²¹ Louis Antoine Fauvelet de BOURRIENNE, *Mémoires de M. de Bourrienne, ministre d'état: sur Napoléon, le directoire, le consulat, l'empire et la restauration, op. cit.*, p. 72.

faire un choix. Les termes ainsi de Patrie, d'honneur et de sagesse font vite leurs effets dans l'esprit de Marmont. Mais qu'entendre par Patriotisme ? Dans *Éloge du Patriotisme*, Michel Lacroix explique que la notion existe depuis l'Ancien Régime mais sous un aspect différent que celle qui naît à partir du XIX^e siècle. S'il fait la différence avec l'idée d'un peuple, pendant l'Ancien Régime, qui est plutôt attaché à une dynastie utilisant ainsi l'expression de « loyalisme dynastique »¹⁰²², c'est que tout au long de ce siècle, il faut parler de respect, d'amour et de sens du sacré. Ce sont ces termes élogieux envers la personne du Roi qu'il convient d'employer donc au XVIII^e siècle.

Cependant, Marmont s'inscrit dans une période où une dualité apparaît. Dans un contexte où l'idée nouvelle de *nation* commence à émerger, le maréchal cherche à qui il faut obéir, la France ou l'Empereur ? Sont-ce ici la même chose ? Se dévouer par amour pour Napoléon à la défense de la Patrie, voilà le dilemme que doit affronter le maréchal. Napoléon représente-t-il la France ? Assure-t-il aux yeux de Marmont tout ce que peut renfermer la notion de Patrie ? Mais là-aussi, il convient de parler de « sentiment patriotique » car « l'histoire du mot de patrie est un peu l'histoire de la chose et du sentiment »¹⁰²³. Quel est le sentiment de Marmont dans ces premiers jours d'avril 1814 ? La fidélité à Napoléon le fait douter. Il ne sait plus à qui il doit rester attaché. S'il hésite, c'est qu'à ses yeux, l'Empereur qui est son ami, ne définit plus le sentiment patriotique. Pour le maréchal, les intérêts de la France et ceux de Napoléon sont-ils les mêmes ? Dans ces jours sombres de l'Empire, est-ce qu'aux yeux de Marmont, en Napoléon, « le sentiment des intérêts de la nation l'emporte d'abord sur le sentiment des intérêts de sa maison ? »¹⁰²⁴. Pour lui, la réponse est négative et l'Empereur est une menace pour la France. Reprenant le titre d'un article de Philippe Catros, pourrait-on dire que Marmont est « un français et un soldat qui se doit à la défense de la Patrie »¹⁰²⁵ ? Mais de quel côté se trouve réellement la défense de la Patrie ? Du côté de l'Empereur ou du gouvernement provisoire ? Marmont fait le choix de ce dernier. C'est en une question dans ses *Mémoires* qu'il résume ce dilemme :

¹⁰²² Voir ici Michel LACROIX, *Éloge du Patriotisme*, Paris, Robert Laffont, 2011, 144 p.

¹⁰²³ François-Alphonse AULARD, *Le patriotisme français de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Chiron, 1921, p. 11. Voir également Collectif, *Patriotisme et nationalisme en Europe à l'époque de la Révolution française et de Napoléon*, Actes du Colloque organisé par la Société des études robespierristes et les Annales historiques de la Révolution française à l'occasion du XIII^e Congrès international des Sciences historiques, Université de Moscou, 19 août 1970, Paris, Société des Études Robespierristes, 1973, 222 p.

¹⁰²⁴ *Idem.*, p. 17.

¹⁰²⁵ Philippe CATROS, « Tout Français est soldat et se doit à la défense de la patrie » (Retour sur la naissance de la conscription militaire), *AHRF*, 348, 2007, pp. 7-23.

« Mais fallait-il se dévouer à lui, aux dépens mêmes de la France ? »¹⁰²⁶

Entre les informations que Marmont reçoit du Major général de Napoléon¹⁰²⁷ et les fortes suggestions du gouvernement provisoire en effet – ajoutons la question de son amitié avec Napoléon – Marmont est tiraillé. Entre temps, effectivement, le maréchal reçoit des ordres quant à la conduite à tenir sur une éventuelle reprise du conflit. Cependant, le Prince Schwarzenberg finit de convaincre Marmont. Pour preuve, Marmont rédige les articles justifiant le rapprochement qu’il fait directement avec l’ennemi. Directement, le mot est volontairement choisi dans la mesure où le maréchal s’entend avec le général en chef des armées alliées : c’est la Convention secrète de Chevilly.

De la Convention secrète de Chevilly à la défection d’Essonne

Le général Schwarzenberg établit son quartier général au château de Chevilly. Aux yeux des autorités ennemies, Marmont apparaît comme favorable à la paix et il est la personne sur qui il fallait tout miser. En effet, le maréchal protège l’Empereur sur la route de Fontainebleau. Dirigeant le 6^e corps, Marmont commande cette armée qui empêche pour l’instant les coalisés de poursuivre l’effort de guerre contre Napoléon. Ainsi dans cette position, « on ne peut oublier que Marmont était revêtu de la confiance personnelle de Napoléon »¹⁰²⁸.

Le 3 avril, Marmont reçoit une lettre du Prince Schwarzenberg pour lui faire part « d’une invitation des membres du gouvernement provisoire à vous ranger sous les drapeaux de la bonne cause française »¹⁰²⁹. Dans le même esprit, le généralissime en profite pour engager Marmont « au nom de votre patrie et de l’humanité à écouter des propositions qui doivent mettre un terme à l’effusion du sang précieux des braves que vous commandez »¹⁰³⁰. Ces mots bien

¹⁰²⁶ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires*, *op.cit.*, tome 6, p. 257.

¹⁰²⁷ *Idem.*, *Correspondance et documents relatifs au livre vingtième*, Lettres du Major général Alexandre au maréchal Marmont, Fontainebleau, des 2, 3 et 4 avril 1814, pp. 346-348.

¹⁰²⁸ Adolphe THIERS, *Histoire du Consulat et de l’Empire : faisant suite à l’Histoire de la Révolution française*, *op. cit.*, tome 17, Livre 53, p. 746.

¹⁰²⁹ *Vie et mémoires du Maréchal Marmont, duc de Raguse*, *op. cit.*, pp. 135-136.

¹⁰³⁰ *Moniteur* des 1^{er}, 2 et 3 avril 1814, Louis Antoine Fauvelet de BOURRIENNE, *Mémoires de M. de Bourrienne, ministre d’état: sur Napoléon, le directoire, le consulat, l’empire et la restauration*, *op. cit.*, tome 10, Lettre du Prince Schwarzenberg au maréchal Marmont, Paris, le 3 avril 1814, pp. 73-74. Voir également Jean-Baptiste-Honoré-Raymond CAPEFIGUE, *L’Europe pendant le consulat et l’empire de Napoléon*, Bruxelles, Hauman et Cie, 1841, tome 19, pp. 253-254. Marmont ne cite pas cette lettre dans ses *Mémoires*. Il ne cite que la lettre qu’il a faite en réponse à la demande du Prince.

choisis raisonnent dans l'esprit du maréchal. Jouant à la fois sur le caractère unique de sa position et sur la possibilité pour Marmont de garantir la vie de ses soldats, les ennemis ont su habilement attirer vers eux le chef d'un corps qui détenait les clés pour faire taire les ambitions de Napoléon. En réponse à cela, Marmont se charge d'écrire qu'il accepte avec en pièce jointe deux articles qui bien que protégeant l'honneur des troupes françaises mettent Napoléon dans une situation embarrassée et particulière. En effet, le maréchal se charge de trouver les conditions à l'incarcération de l'Empereur. Après avoir été enrichi et bien doté par son ami, voilà Marmont qui se transforme non pas en bourreau de Napoléon mais en juge. Si, dans l'article 1, le maréchal tente de sauver l'honneur de son corps d'armée en souhaitant « que les troupes françaises se retirent librement en Normandie avec armes, bagages et munitions » et surtout « avec les mêmes égards et honneurs militaires que les troupes alliées »¹⁰³¹, l'article 2 est bien sombre pour la liberté de Napoléon. On voit dans ce dernier article tout le dilemme qui pèse sur Marmont. Il veut « garantir sa vie et sa liberté »¹⁰³². Cette « condition injurieuse »¹⁰³³ fait du maréchal non pas le traître envers la France mais à l'égard de son ami. Stipuler une telle condition revient à livrer l'Empereur aux mains de l'ennemi. Marmont se justifiant de « l'opinion d'alors qui considérait Napoléon comme le seul obstacle au salut du pays »¹⁰³⁴, il choisit de « réunir tous les calculs pour faire pencher la balance en faveur de la révolution qui venait d'éclater à Paris »¹⁰³⁵ plutôt que de faire jouer les sentiments personnels qui se combattaient en lui.

Ainsi le 4 avril, le Prince Schwarzenberg donne son accord aux articles proposés par le maréchal. La Convention de Chevilly a désormais une réalité. Le corps de Marmont doit passer derrière les lignes ennemies ce soir. C'est en tous cas ce que prévoit Marmont. Mais oublie-t-il, derrière cette défection à venir, « les milliers de Français tombés au cours de la campagne en criant *Vive l'Empereur !* Sous les coups des soldats commandés par celui qui l'engage à trahir ce même Empereur ? »¹⁰³⁶. Et que dire des allégations de Marmont concernant les discussions qu'il aurait eues avec ses généraux ? Pire. Marmont aurait écrit une lettre peut-être pour se

¹⁰³¹ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 6, Copie de la garantie faite le 6 avril 1814 et antidatée, pp. 350-351. En effet, Rapetti explique que cette lettre, de même que celle du 3 avril écrite par le Prince Schwarzenberg, est en réalité postérieure aux événements liés à la défection d'Essonne et « qu'elles ont été antidatées par complaisance au fait accompli ». Voir Pierre-Nicolas RAPETTI, *La Défection de Marmont en 1814, op. cit.*, p. 204.

¹⁰³² Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 6, Copie de la garantie faite le 6 avril 1814 et antidatée, pp. 350-351. Voir Pierre-Nicolas RAPETTI, *La Défection de Marmont en 1814, op. cit.*, p. 224.

¹⁰³³ *Idem.*, p. 224.

¹⁰³⁴ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 6, p. 259.

¹⁰³⁵ *Idem.*

¹⁰³⁶ Marcel DUPONT, *Napoléon et la trahison des Maréchaux 1814*, Paris, Hachette, 1942, pp. 174-175.

justifier auprès de la postérité des engagements à ses yeux légitimes qu'il prend. Reproduisons ici cette lettre car elle rappelle les liens de fraternité si anciens entre les deux hommes :

Essonne, 4 avril 1814,

« Sire,

« Je vous ai servi avec dévouement depuis vingt ans et mon zèle a redoublé avec vos malheurs ; les travaux de cette campagne le prouvent assez. Soutenu par l'opinion de mon pays, mes efforts n'auraient point eu de terme, car l'adversaire n'a jamais su m'effrayer. Mais, Sire, c'est contre l'opinion de la France, et tout à l'heure contre les Français mêmes que nous portons les armes ! l'exaltation des esprits à Paris, à Lyon, à Bordeaux, à Marseille, l'universalité des sentiments exprimés d'une manière si véhémence, le décret du Sénat décèlent assez la véritable opinion publique, et celle-là doit faire la règle d'un bon Français, d'un citoyen.

« D'ailleurs, Sire, dans quelle horrible situation sommes-nous placés ? Ou la fortune couronnera momentanément vos efforts et alors la dévastation de Paris et la fuite de ses habitants en sont la suite ; ou elle vous est contraire et alors, Sire, avec votre perte immédiate, nous entraînons la perte du reste d'une milice, peut-être trop tôt nécessaire au salut de la patrie, et qui, combattant pour elle, alors soutenue par l'opinion, saura la sauver. C'est donc, Sire, pour la France que je me dévoue en faisant une action que mon cœur condamne, mais qui m'est commandée par le salut de mon pays. Je dois m'éloigner de vos rangs le jour où la nation vous réproouve ; mais, après avoir sauvé la Patrie, je suis prêt à vous rapporter ma tête si vous la réclamez !

« Je n'ai séduit ni les généraux¹⁰³⁷, ni les troupes dont vous m'avez confié le commandement. Tous sentent comme moi que la volonté de la nation doit être leur règle et que rien ne la rend douteuse aujourd'hui.

« Je suis avec un profond respect, Sire, de Votre Majesté,...etc »¹⁰³⁸

En y regardant de plus près, cette lettre témoigne du souci de Marmont de se cacher derrière cette opinion publique. Sans nous livrer là-aussi à un exercice de lexicométrie, on peut lire : « mon pays », « l'opinion de la France », « les Français », « la France » ou encore « la nation ». Le trouble est donc à son comble. Les supplications de Marmont sont ici nombreuses. Son cœur condamne ! La mort dans l'âme, la Convention de Chevilly signe la fin d'une relation. Encore une fois, la dualité d'une telle position se présente à nouveau. Comment paraître devant l'Empereur en toute sérénité si l'entente avec l'ennemi est effective ? Toujours est-il que Marmont procède en quelque sorte à des aveux mais des aveux indirects et non devant l'Empereur. Mais devant d'autres, il va pouvoir avouer. Ces autres sont les maréchaux Ney, Macdonald ainsi que le duc de Vicence, Caulaincourt ; aveux auprès de ces maréchaux mais également auprès des généraux car « il fallait gagner les généraux de division, placés au-

¹⁰³⁷ Ceci n'est pas tout à fait exact.

¹⁰³⁸ Lettre rapportée par Marcel DUPONT, *Napoléon et la trahison des Maréchaux 1814*, op. cit., p. 184. Marmont ne cite pas cette lettre dans ses *Mémoires*. Voir également Imbert de SAINT-AMAND, *Marie-Louise et l'invasion de 1814*, Paris, E. Dentu, 1885, pp. 233-234.

dessous du maréchal Marmont, car sans leur concours il était difficile de faire exécuter aux troupes le mouvement convenu »¹⁰³⁹. Les généraux en question sont Souham, le plus gradé après Marmont, Compans et Bordesoulle. Expliquant les avoir reçus, Marmont ne cache pas pour autant la réticence de certains d'entre eux à l'image de Bordesoulle¹⁰⁴⁰. Gagnant la confiance de certains, il n'en est pas de même avec les maréchaux qui viennent le rencontrer à Essonne et lui proposer soit de venir avec eux défendre la cause de la dynastie de la famille de Napoléon soit de rester dans son quartier général.

Quelles sensations, après avoir appris l'abdication de Napoléon, peuvent être celle du maréchal ? En effet, les maréchaux ont pour ordre d'aller négocier les conditions d'un acte tout nouveau : l'abdication de Napoléon. Deux actes se font donc face : la Convention de Chevilly et l'abdication de l'Empereur, toutes deux conclues le 4 avril 1814. Après le dilemme du cœur, c'est un autre dilemme d'une autre nature qui se présente à Marmont. Il faut avouer ! « Ayant fait au salut de la Patrie le sacrifice de mes affections »¹⁰⁴¹, Marmont n'évoque nullement dans ses *Mémoires* les effets que produisirent chez les maréchaux la nouvelle de son entrée en pourparlers avec les alliés. Macdonald, lui, revient sur ce temps :

« On peut se figurer notre surprise en apprenant du maréchal Marmont où il en était avec sa négociation particulière ; nous lui en fîmes sentir l'imprudence et les graves conséquences pour la France et pour l'armée qu'une telle désunion mettrait à la discrétion de l'ennemi. Aussi bien toute représentation, toute observation devenait superflue ; il fallait empêcher cette séparation et retarder autant que possible l'effet des propositions faites par le duc de Raguse, lesquelles étaient acceptées déjà, sans qu'il nous l'eût avoué, du moins à moi, tant cette situation le troublait et l'agitait. »¹⁰⁴²

Après les généraux, c'est aux maréchaux que Marmont avoue. Agité, il peut l'être dans la mesure où le repentir se fait déjà sentir. Ce repentir, Caulaincourt le constate dans les yeux du maréchal après qu'il ait été lui aussi prévenu des négociations du maréchal¹⁰⁴³ :

¹⁰³⁹ Adolphe THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire : faisant suite à l'Histoire de la Révolution française*, op. cit., tome 17, Livre 53, p. 719.

¹⁰⁴⁰ Adolphe Thiers prétend que les généraux étaient presque unanimes pour suivre Marmont dans sa volonté de faire défection. *Idem.*, p. 720.

¹⁰⁴¹ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires*, op.cit., tome 6, p. 261.

¹⁰⁴² Jacques Étienne Joseph Alexandre MACDONALD, Maréchal, duc de Tarente, *Souvenirs, Introduction de Camille Rousset*, 4^e édition, Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1892, p. 270.

¹⁰⁴³ Un certain nombre d'historiens et de contemporains de Marmont à l'image de Rapetti, Houssaye et Langeron sont revenus sur ces négociations et sur la thèse de l'engagement définitif de Marmont auprès du Prince Schwarzenberg dès le 4 avril 1814. Selon Jean Hanoteau, Marmont a avoué vers quatre heures du soir « qu'il connaissait l'adhésion de Schwarzenberg, donc qu'il avait reçu sa lettre. Il est ainsi avéré que Marmont était engagé vis-à-vis de l'ennemi dès cette date. » Armand-Louis-Augustin de CAULAINCOURT, *Mémoires du général de Caulaincourt, duc de Vicence, grand écuyer de l'Empereur, introduction et notes de Jean Hanoteau*, op. cit., tome 3, p. 195.

« Nous nous regardions (avec le duc de Tarente), réciproquement, avec anxiété. Cependant, le maréchal, ayant joint à l'assurance la plus positive de faire cause commune avec nous qu'il allait déclarer au prince de Schwarzenberg que tout ce qui s'était passé devait être regardé comme non avenu et s'exprimant en même temps, à cet égard comme un homme qui sentait tout le blâme qu'il méritait et voulait tout réparer, ses paroles nous tranquillisèrent. Il aurait pu tout nous cacher, rendre nos efforts nuls ou les affaiblir. La franchise de ses aveux nous rassura. Nous crûmes à la sincérité de son retour, comme à celle de son repentir. Ce n'était pas le moment d'épiloguer. Le duc de Raguse cherchait à pallier sa faute par l'exposé de tous les motifs qui, selon lui, l'avaient fait agir. L'Empereur et la France, disait-il, étaient perdus par le résultat de l'invasion. Il croyait avoir sauvé l'Empereur en stipulant sa sûreté et son indépendance, et la France en lui assurant, par son projet de défection, une promptte paix. »¹⁰⁴⁴

Caulaincourt réitère les justifications que Marmont avait avancées sur sa volonté de négocier avec l'ennemi : l'Empereur et la France étaient perdus et faire défection assurait la paix. Voilà les intentions du maréchal précisées. Là-aussi, on parle de défection. Le sens des mots a son importance. Quelle définition donner du terme défection ? Cette dernière est « l'abandon (par qqn) d'une cause, d'un parti »¹⁰⁴⁵. Cause, parti, les termes peuvent être vagues. Rapetti l'a même utilisé pour titrer son ouvrage sur les agissements de Marmont pendant ces premiers jours d'avril 1814¹⁰⁴⁶. On trouve également la définition selon laquelle la défection est « le fait de ne pas venir là où l'on était attendu »¹⁰⁴⁷. Mais pour le moment, le maréchal n'abandonne personne sauf peut-être ses engagements envers le Prince de Schwarzenberg. En effet, les regrets ou même la loyauté envers l'Empereur l'ont conduit à réviser sa position. Est-ce vraiment sa loyauté envers Napoléon qui s'était un peu essoufflée qu'il tente de faire renaître ou est-ce matériellement un acte qui n'avait plus de raison d'être qui le pousse à se joindre aux plénipotentiaires ? L'histoire de la vie de Marmont se confond-elle avec celle des derniers jours de l'Empire ? Il est évident que durant ces jours, les agissements de Marmont ont une influence sur les événements. À chaque pas, à chaque acte du maréchal, l'histoire évolue et rien n'est plus incertain que l'issue des négociations entre les maréchaux et le Tsar Alexandre.

Ayant reçu les autorisations de traverser les avant-postes alliés, Caulaincourt, Macdonald et Ney voient Marmont se joindre à eux mais avec une toute autre mission pour lui : celle de dénoncer ses engagements avec l'ennemi. Mais Octave Levavasseur, aide de camp du Prince de la Moskowa, affirme :

¹⁰⁴⁴ *Idem.*, pp. 195-196.

¹⁰⁴⁵ *Dictionnaire Le Robert illustré 2018*, Paris, Nouvelle édition millésime, 2018 [2017], p. 520.

¹⁰⁴⁶ Pierre-Nicolas RAPETTI, *La Défection de Marmont en 1814*, *op. cit.*

¹⁰⁴⁷ *Dictionnaire le Robert illustré 2018*, Paris, Nouvelle édition millésime 2018, *op. cit.*, p. 520.

« Je n'ai point remarqué ce fait. J'ai même ouï raconter que le duc de Raguse, apprenant le passage de ses collègues et les négociations entamées à son insu avec l'ennemi, s'était déterminé à faire marcher ses troupes sur Versailles pour livrer l'armée aux Alliés. Telle a été jusqu'à ce jour ma conviction. Il est plus probable que ce maréchal, se croyant mis à l'écart par ses collègues, se rendit seul à Paris pour y faire lui-même ses affaires. »¹⁰⁴⁸

En prenant Marmont avec eux, les maréchaux veulent-ils par la même occasion l'empêcher de commettre l'irréparable tandis qu'ils se battront pour la dynastie de Napoléon ? Macdonald le souhaite car « il fallait empêcher cette séparation et retarder autant que possible l'effet des propositions faites par le duc de Raguse, lesquelles étaient déjà, sans qu'il nous l'eût avoué, du moins à moi, tant cette situation le troublait et l'agitait »¹⁰⁴⁹. Marmont laisse des ordres à ses généraux et leur enjoint de ne faire aucun mouvement en son absence. Ajoutons que cette tentative de dénoncer les accords passés avec l'ennemi lui évite d'affronter Napoléon si la nouvelle n'est pas encore évidemment parvenue aux oreilles de ce dernier. Il faut donc sauver l'Empire – missions des maréchaux – mais également Marmont qui doit désormais annuler les articles de la Convention de Chevilly. Marmont veut-il prouver sa volonté de revenir sur son projet de défection ? Certainement. Sans la visite de Ney, Caulaincourt et Macdonald, Marmont aurait-il traversé les lignes ennemies dans la soirée ? C'est une éventualité.

Le Tsar Alexandre se montre à l'écoute des maréchaux défenseurs de la cause de Napoléon II. Mais le Tsar n'est pas le seul à décider. Il doit en référer aux pays membres de la coalition et dont l'Angleterre se montre la plus radicale. Ney prend la parole et « tout semblait donc faire croire que le règne de Napoléon II allait commencer »¹⁰⁵⁰. Mais « le tsar paraît souffler le chaud et le froid »¹⁰⁵¹. Pendant temps, Marmont rejoint le Prince Schwarzenberg et lui fait comprendre la position dans laquelle il se trouve. Peut-être avec empathie, le général en chef des armées alliées accepte et laisse ainsi libre cours aux événements. Mais ces derniers s'accélérent. Marmont raconte qu'il laisse en son absence des ordres au général Souham de ne point faire de mouvements :

¹⁰⁴⁸ Octave LEVAVASSEUR, *Un officier d'état-major sous le Premier Empire. Souvenirs militaires d'Octave Levavasseur, officier d'artillerie, aide-de-camp du maréchal Ney, (1802-1815), publiés par le commandant Beslay*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1914, pp. 242-243.

¹⁰⁴⁹ Jacques Étienne Joseph Alexandre MACDONALD, Maréchal, duc de Tarente, *Souvenirs, Introduction de Camille Rousset, op. cit.*, p. 270. D'après Henri Houssaye, Rapetti est de cet avis que les plénipotentiaires « n'auraient emmené Marmont que pour désarmer Napoléon, c'est-à-dire pour l'empêcher d'attaquer l'ennemi pendant les pourparlers ». Houssaye prétend le contraire en expliquant que Napoléon ne voulait surtout pas tomber sur l'ennemi pendant que les plénipotentiaires traitaient de la paix. Voir Henri HOUSSAYE, *1814, op. cit.*, p. 607, note 1.

¹⁰⁵⁰ Octave LEVAVASSEUR, *Un officier d'état-major sous le Premier Empire. Souvenirs militaires d'Octave Levavasseur, officier d'artillerie, aide-de-camp du maréchal Ney, (1802-1815), publiés par le commandant Beslay, op. cit.*, p. 243.

¹⁰⁵¹ Marie-Pierre REY, *1814, Un Tsar à Paris, op. cit.*, p. 172.

« Avant de partir pour Essonne, j'expliquai aux généraux auxquels je laissais le commandement, et, entre autres, au général Souham, le plus ancien, et aux généraux Compans et Bordesoulle, les motifs de mon absence. Je leur annonçai mon prochain retour. Je leur donnai l'ordre, en présence des plénipotentiaires de l'Empereur, de ne pas faire, quoi qu'il arrivât, le moindre mouvement avant mon retour. »¹⁰⁵²

Marmont est donc catégorique dans ses *Mémoires* : l'ordre est de ne faire aucun mouvement ! Attendant chez Ney la réponse des autorités ennemies sur les droits de la Régence, Marmont apprend que « l'intention de l'Empereur est que vous vous rendiez ce soir de votre personne au palais de Fontainebleau, à dix heures ; prenez des mesures pour pouvoir être de retour à votre poste avant le jour »¹⁰⁵³. Cependant, les circonstances s'aggravent. Le duc de Raguse n'étant plus à Essonne, le général Souham reçoit un officier d'ordonnance de la part de l'Empereur incombant l'ordre à Marmont de venir à Fontainebleau. En l'espace de quelques heures, le destin de la France et de Napoléon semblent se jouer. Le colonel Fabvier avertit Marmont que ce dernier doit se rendre auprès de l'Empereur. Le maréchal fait le récit de la grande confusion qui vient d'avoir lieu. Il faut attendre le retour du commandant du 6^e corps et ne faire aucun mouvement ! Les défectionnaires affirment à Fabvier qu'ils attendront :

« Ils l'avaient promis formellement. »¹⁰⁵⁴

Les généraux dans la confiance vont-ils attendre ? Mieux. Souham va-t-il se rendre auprès de l'Empereur suite à l'injonction de l'officier d'ordonnance ? Souhaite-t-il davantage se mettre « à l'abri » croyant que le projet de défection fût arrivé aux oreilles de l'Empereur ? La peur fait souvent croire bien des choses et malheureusement pour le régime impérial, « c'est à ce parti que s'arrête Souham qui commande pour l'heure le 6^e corps. Vers onze heures du soir, il fait tout à coup mettre les troupes en marche. Elles le suivent sans défiance pensant qu'il les mène contre l'ennemi »¹⁰⁵⁵.

Cette page de l'histoire de l'Empire a été maintes fois relatée et le principal accusé, le maréchal Marmont, est sommé face à l'histoire de rendre compte de ces quelques heures fatales pour l'Empire alors que matériellement il n'est pas présent – Fabvier est venu le prévenir chez

¹⁰⁵² Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 6, pp. 261-262.

¹⁰⁵³ Lettre retrouvée à la Bibliothèque de Châtillon-sur-Seine, sans côte. Mais cette lettre a été reproduite par le maréchal Marmont dans ses *Mémoires*. Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 6, Lettre du major général Alexandre au maréchal Marmont, Fontainebleau, le 4 avril 1814, p. 348.

¹⁰⁵⁴ *Idem.*, p. 263.

¹⁰⁵⁵ Antonin DEBIDOUR, *Le général Fabvier : sa vie militaire et politique, op. cit.*, p. 86.

le maréchal Ney qu'il est convoqué à Fontainebleau –, qu'il assure avoir donné l'ordre de ne faire aucun mouvement et que Schwarzenberg a bien accepté la dénonciation de la Convention de Chevilly. Mais un vieux principe militaire subsiste. Le chef n'est-il pas responsable des actes de ses subordonnés¹⁰⁵⁶ ? Marmont doit endosser une responsabilité plus générale, celle de l'action de ses subordonnés et de ses généraux. Ces derniers ont été actifs dans la défection. Dans ce cadre-là, Marmont, qui est un militaire, doit plus que partager cette défection : il doit l'assumer. En même temps, il aurait eu le droit et peut-être le devoir d'exiger l'obéissance de ses subordonnés. Souham et les autres généraux ont-ils le droit d'exercer un tel mouvement sans autorisation ? Ont-ils commis un crime politique ? Au nom de qui ont-ils agi ? Bordesouille se justifie :

« Monsieur le Colonel Fabvier a dû dire à votre Excellence les motifs qui nous ont engagés à exécuter le mouvement que nous étions convenus de suspendre jusqu'au retour de MM. les princes de la Moskowa, des ducs de Tarente et de Vicence. Nous sommes arrivés à Versailles avec tout ce qui compose le sixième corps. – Absolument tout nous a suivis, et avec connaissance du parti que nous prenions, l'ayant fait connaître à la troupe avant de marcher. »¹⁰⁵⁷

Quels sont ces motifs ? Bordesouille affirme qu'il était bien d'accord « de suspendre le mouvement »¹⁰⁵⁸. Il aurait dû attendre. Mais si la victoire incombe au chef, la défaite doit également lui être imputée. Et c'est ainsi qu'en tant que chef militaire, Marmont doit répondre des actes de ses subalternes.

Nous nous garderons bien d'établir ici un lien de cause à effet entre la capitulation de Paris et le mouvement d'Essonne. En effet, aucune correspondance ne peut être envisagée entre deux événements qui n'ont rien à voir l'un avec l'autre. Marmont assume la capitulation de Paris mais doit également assumer la défection d'Essonne. Dans les premières heures du 5 avril

¹⁰⁵⁶ Voir notamment Pascal ANCEL, Antoine JEAMMAUD et Eric MILLARD, *Vers un droit commun disciplinaire?*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, Collection « Droit », 2007, 339 p. On voit surtout ces questions être abordées en Droit international pour la responsabilité pénale des chefs militaires concernant les crimes contre l'humanité. L'historiographie de la responsabilité des chefs militaires est abondante. Notamment *Forces armées et services de sécurité : quel contrôle démocratique ?*, Conseil de l'Europe, Éditions du Conseil de l'Europe, 2009, p. 230 où il est question de la responsabilité individuelle, collective et pénale du commandement militaire. Également *Journal des Sciences militaires*, Paris, Dumaine, 1874, tome 7, 50^e année, 8^e série, p. 495 où il est question des rapports entre le chef militaire et ses subordonnés ; le thème de la responsabilité est donc à considérer.

¹⁰⁵⁷ Lettre retrouvée à la Bibliothèque de Châtillon-sur-Seine, sans côte. Mais cette lettre a été reproduite par le maréchal Marmont dans ses *Mémoires*. Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 6, Lettre du général Bordesouille au maréchal Marmont, Versailles, le 5 avril 1814, p. 348.

¹⁰⁵⁸ C'est peut-être là la preuve que Marmont a bien donné des ordres à ses généraux de ne faire aucun mouvement en son absence.

1814¹⁰⁵⁹, les troupes du 6^e corps sont en marche. Pendant la nuit, au moment où a lieu la défection, les soldats ne peuvent pas bien se rendre compte de leur itinéraire. Marmont « pâle et comme égaré »¹⁰⁶⁰, averti du mouvement par Fabvier, s'empresse de rejoindre son corps et avec une autorité dont il n'hésite pas à dire qu'elle l'a servie dans ce moment sensible, il ramène ses soldats à la raison. Mais le mal est fait. Caulaincourt évoque ce douloureux moment qui fait tomber les efforts des négociateurs de la Régence parce-que « stupéfait de cette nouvelle, chacun se regardait sans pouvoir proférer une parole »¹⁰⁶¹ et plus tragiquement car « tout s'écroulait à la fois sur nos pas et nous n'avions plus, il était facile de le prévoir, qu'à subir à notre tour la loi du vainqueur »¹⁰⁶². Voulant toute de même réparer le mal, Marmont rattrape le 6^e corps :

« Je mis pied à terre, et je fis former le cercle au premier groupe d'officiers que je rencontrai. Je leur demandai depuis quand ils étaient autorisés à se défier de moi. Je leur demandai si, dans les privations, ils ne m'avaient pas vu le premier à souffrir, et, dans les dangers et périls, le premier à m'exposer. Je leur rappelai tout ce que j'avais fait pour eux et les preuves d'attachement que je leur avais données. Je parlais avec émotion, avec chaleur, avec entraînement. On avait voulu les livrer, disait-on, pour les désarmer ! Mais leur bonheur et leur conservation ne m'étaient-ils pas aussi chers que mon honneur et ma vie ? N'étaient-ils pas toute ma famille, et ma famille chérie ? Etc., etc. Les cœurs de ces vieux compagnons s'abandonnèrent à un mouvement de sensibilité, et je vis plusieurs de ces figures, basanées et marquées de cicatrices, se couvrir de larmes. Je fus moi-même profondément attendri. »¹⁰⁶³

Marmont apparaît sensible. Est-ce peut-être parce qu'il sait que les jeux sont faits ? Certainement car en l'espace de quelques heures – les autorités ennemies ayant appris le renversement de la situation et constaté une armée qui n'est plus unanime derrière l'Empereur – cette nouvelle ne pouvait que les conduire à exiger l'abdication pure et simple de Napoléon. En effet, « la nouvelle balaie les dernières hésitations du tsar : dès lors que l'armée s'est ralliée au nouveau régime, il n'y a plus rien à craindre »¹⁰⁶⁴. La stupeur des plénipotentiaires est à son comble. Non seulement après avoir traversé les lignes ennemies, l'armée autrichienne se

¹⁰⁵⁹ Des *Mémoires* en passant par d'autres, l'heure vacille entre minuit et quatre heures du matin. L'horaire de 2h00 du matin semble plus appropriée.

¹⁰⁶⁰ Jacques Étienne Joseph Alexandre MACDONALD, Maréchal, duc de Tarente, *Souvenirs, Introduction de Camille Rousset, op. cit.*, p. 279.

¹⁰⁶¹ Armand-Louis-Augustin de CAULAINCOURT, *Mémoires du général de Caulaincourt, duc de Vicence, grand écuyer de l'Empereur, introduction et notes de Jean Hanoteau, op. cit.*, tome 3, p. 213.

¹⁰⁶² *Idem.*, pp. 220-221.

¹⁰⁶³ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op. cit.*, tome 6, pp. 267-268.

¹⁰⁶⁴ Marie-Pierre REY, *1814, Un tsar à Paris, op. cit.*, p. 175.

referme sur le 6^e corps mais la route de Fontainebleau s'ouvre aux alliés. Caulaincourt revient sur ce moment décisif où le tsar apprend la nouvelle de la défection :

« Un des aides de camp généraux du tsar annonça un officier du généralissime. L'Empereur demanda ce qu'il voulait ; alors l'aide de camp répondit en russe : « Vous annoncer que le corps du duc de Raguse a passé ce matin de notre côté et qu'il est devant nos postes. » Le nom du maréchal et ce que nous savions me mettant sur la voie, le peu de russe dont je me rappelais m'aida à comprendre ce qu'on annonçait et je dis bas au maréchal de Tarente, pendant que l'Empereur s'avancait vers son aide de camp : « Mauvaise nouvelle...Nous sommes perdus...Il sait tout. »¹⁰⁶⁵

Et de poursuivre :

« L'empereur Alexandre énuméra les avantages que, dans sa dernière conversation, il avait pris envers l'empereur Napoléon, et, après avoir écouté et répondu avec bienveillance à toutes les objections que nous lui faisons sur la Restauration, il se résuma en nous disant que l'armée était loin de partager l'opinion que j'émettais, croyait-il, un peu légèrement, puisque le 1^{er} corps (il s'agit du 6^e corps de Marmont) venait de passer de leur côté et de se déclarer pour les bourbons. Cela amena une espèce d'explication pour la trahison de quelques chefs, trahison ignorée par les troupes, mais ne changea rien au fatal refrain : « Il faut que l'Empereur abdique sans conditions. On lui fera une existence ; on lui donnera un État indépendant. »¹⁰⁶⁶

Les alliés songent-ils à lancer leurs troupes contre l'Empereur ? Pas sérieusement. Craignant encore une guerre à venir – les tractations entre les plénipotentiaires de l'Empereur et le Tsar Alexandre sont toujours en cours – les autorités ennemies souhaitent que l'Empereur abdique sans conditions. Ce sont les fameux jours de Fontainebleau qui commencent¹⁰⁶⁷.

Les traîtres de Fontainebleau : doit-on juger et se cacher derrière Marmont ?

Marmont, bien que surpris du cours des événements, est heureux d'avoir ramené le calme dans les rangs de ses troupes et ainsi avoir été obéi. Il aurait préféré être obéi bien avant. Résumons ainsi ce qui s'est passé : le 4 avril, Napoléon abdique sous conditions, le 5, les troupes de Marmont font défection et le 6, l'Empereur abdique sans conditions. Quels liens de causes à effets ? Bien que l'éditeur de Marmont introduise une note dans les *Mémoires* du maréchal

¹⁰⁶⁵ Armand-Louis-Augustin de CAULAINCOURT, *Mémoires du général de Caulaincourt, duc de Vicence, grand écuyer de l'Empereur, introduction et notes de Jean Hanoteau, op. cit.*, tome 3, p. 222.

¹⁰⁶⁶ *Idem.*, p. 224.

¹⁰⁶⁷ Thierry LENTZ, *Les vingt jours de Fontainebleau, La première abdication de Napoléon, 31 mars – 20 avril 1814*, Paris, Perrin, 2014, 294 p.

tentant d'expliquer « que la défection du corps de Marmont n'a eu lieu que vingt-quatre heures après l'abdication de l'Empereur »¹⁰⁶⁸, le maréchal semble très compromis dans une telle relation des faits. On l'a dit, à chaque pas, à chaque acte du maréchal, directement ou indirectement, matériellement ou non, les faits ont une incidence sur les suivants. C'est ainsi que, concernant l'attitude de Marmont pendant ces premiers jours d'avril 1814, la question suivante se pose : qu'est-ce qui amène un individu à trahir l'ensemble auquel il appartient¹⁰⁶⁹ ? Marmont fait-il partie d'un ensemble ? Et si oui, quel est cet ensemble ?

Dans sa démarche, souhaite-t-il rompre avec l'Empire ou avec l'Empereur ? A-t-il fait connaître son mécontentement avant de vouloir agir¹⁰⁷⁰ ? La *prise de parole* aurait pu être employée. C'est une des trois alternatives que propose Hirschman pour tenter d'expliquer ce qui peut se passer en amont d'une défection. Travaillant sur la question de la défection dans la sphère économique¹⁰⁷¹, l'auteur parle d'*exit*. Marmont a-t-il jugé « rentable » son projet de défection en dépit de la surprise ou d'un choc qu'il savait inévitable pour Napoléon et ses défenseurs ? Ainsi, « la défection crée un choc chez ceux qui restent, car ils n'ont plus la possibilité de répondre à ceux qui les ont quittés »¹⁰⁷². Dans la poursuite de son raisonnement, Hirschman explique que la défection est bien « un moyen puissant mais indirect et assez grossier de faire savoir que les choses ne vont pas »¹⁰⁷³. Le maréchal Marmont qui se veut loyal aurait-il dû prendre la parole ? Bien que « le loyalisme freine la tendance à la défection »¹⁰⁷⁴, l'acte de défection et peut-être même de trahison a bien une réalité. Dans le cadre de sa loyauté envers l'Empereur, Marmont a donc bien influencé tous les événements. Mais c'est justement parce-qu'il a toujours été loyal envers Napoléon que sa défection est d'autant plus troublante. La scission avec les structures de l'Empire et l'importance de son rôle dans ces premiers jours d'avril 1814 font du Châtillonnais le responsable à part entière du renversement d'une situation certes déjà problématique. Il est difficile de mesurer le degré d'indifférence du maréchal au sort de l'Empire qu'il délaisse. Mais une autre question se pose : la défection du maréchal est-elle tout à fait totale ? Non car en témoigne ses hésitations et le revirement de sa position quand il dénonce la Convention de Chevilly. Mais en amont, le maréchal s'est entendu avec les alliés et a procédé par étapes dans sa volonté d'abandonner l'Empire. Active ou passive, « la défection

¹⁰⁶⁸ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 6, *Note de l'Éditeur*, p. 270.

¹⁰⁶⁹ Sébastien SCHEHR, *Traîtres et trahisons de l'Antiquité à nos jours, op. cit.*, p. 97.

¹⁰⁷⁰ Albert Otto HIRSCHMAN, *Défection et prise de parole, op. cit.*

¹⁰⁷¹ Albert Otto HIRSCHMAN, *Vers une économie politique élargie*, Paris, Éditions de Minuit, 1986, 112 p.

¹⁰⁷² Albert Otto HIRSCHMAN, *Défection et prise de parole, op. cit.*, p. 195.

¹⁰⁷³ Albert Otto HIRSCHMAN, *Vers une économie politique élargie, op. cit.*, p. 59.

¹⁰⁷⁴ Albert Otto HIRSCHMAN, *Défection et prise de parole, op. cit.*, p. 124.

sera ainsi active – c’est-à-dire qu’elle se produira par étape et débouchera sur un *exit* – lorsque l’ensemble est de type « durable »¹⁰⁷⁵. Dix ans d’empire et vingt-deux ans d’amitié en disent long sur cette durée.

Cependant, il faut souligner la complexité du choix de Marmont dans le processus de défection. Sébastien Schehr revient sur cette difficulté des raisons qui poussent l’individu à faire défection :

« C’est bien sur un autre point que de nombreuses approches actuelles du désengagement se distinguent nettement de l’analyse d’Hirschman. Si ce dernier a tendance à envisager la défection comme étant la résultante d’une évaluation rationnelle entre plusieurs options – l’individu tranchant au final pour la plus avantageuse¹⁰⁷⁶ – ces approches vont au contraire considérer le désengagement comme un processus long et parfois complexe, s’inscrivant dans des temporalités différentes et mettant en jeu la construction des identités individuelles et sociales. »¹⁰⁷⁷

Marmont a-t-il cherché à prendre part à ce que prévoyait le gouvernement provisoire ? Les contemporains du maréchal ont utilisé, parfois de façon décousue, les termes de « défection », de « déloyauté »¹⁰⁷⁸ ou de « trahison »¹⁰⁷⁹. L’historien n’est pas un juge d’instruction. Certes, le point commun qu’il a avec lui est la recherche de la vérité. Mais Marmont était-il mécontent de l’Empereur ? A-t-il fait savoir par cette occasion qu’il était insatisfait¹⁰⁸⁰ ? Son insatisfaction a été souvent mise en valeur dans l’Acte I de cette thèse mais en aucun cas on ne peut déterminer son projet de défection comme conséquence d’une éventuelle insatisfaction.

Une autre dimension dans l’acte de défection réalisé le 5 avril 1814 doit être prise en compte. C’est la question, à travers la défection, du « mode d’être et d’agir ». Marmont cherchait-il par orgueil à se différencier des autres maréchaux ou généraux de l’Empire ? À travers la correspondance avec Bourrienne et les alliés, le sentiment de vouloir jouer un rôle important

¹⁰⁷⁵ Bert KLANDERMANS, « Une psychologie sociale de l’exit » dans Olivier FILLIEULE [dir.], *Le Désengagement militant*, Paris, Belin, 2005, p. 105.

¹⁰⁷⁶ Jean-Pierre Gallais qui défend Marmont dans son *Histoire de la révolution du 20 mars 1815, ou Cinquième et dernière partie de l’histoire du 18 Brumaire et de Buonaparte* évoque une lettre en date du 25 avril 1815 publiée dans la *Gazette de Berlin*. Dans cette lettre, Marmont parle d’un commandement en Espagne proposé par « le Roi et les souverains ». Serait-ce ce commandement le prix de sa trahison ? On peut en douter. Voir Pierre GALLAIS, *Histoire de la révolution du 20 mars 1815, ou Cinquième et dernière partie de l’histoire du 18 Brumaire et de Buonaparte*, Paris, Chanson, Le Normant, Michaud, 1815, Note de bas de page n°1, p. 40.

¹⁰⁷⁷ Sébastien SCHEHR, *Traîtres et trahisons de l’Antiquité à nos jours*, *op. cit.*, p. 178.

¹⁰⁷⁸ Le *Dictionnaire le Robert illustré 2018* définit la déloyauté comme « le manque de loyauté ou comme une action déloyale ». *Dictionnaire le Robert illustré 2018*, Paris, Nouvelle édition millésime 2018, *op. cit.*, p. 529.

¹⁰⁷⁹ Le *Dictionnaire le Robert illustré 2018* définit la trahison comme « le crime d’une personne qui trahit, qui passe à l’ennemi ». Il évoque également l’idée selon laquelle la trahison est « l’action de trahir, de manquer au devoir de fidélité », *Idem.*, p. 529.

¹⁰⁸⁰ Guy BAJOIT, « Exit, voice, loyalty... and apathy. Les réactions individuelles au mécontentement », *art. cit.*

est identifié chez le maréchal d'autant plus que Marmont n'a aucune légitimité pour agir politiquement et pire encore n'a pas le droit de négocier une convention secrète. Donc entre illégitimité et trahison, la situation de Marmont est bien complexe. Entretenir des relations avec l'ennemi, se mobiliser en sa faveur, maintenir des liens avec lui et par conséquent se différencier dans ce processus font de Marmont « un mobilisateur » de liens¹⁰⁸¹. Mais une interrogation bien plus grave se pose : par son acte, peut-on accuser Marmont de haute trahison¹⁰⁸² ? Entrer en négociations secrètes avec l'ennemi, c'est de la haute trahison. Mais nous sommes au XIX^e siècle et ce chef d'inculpation semble être la version moderne et républicaine du crime de lèse-majesté. Plusieurs textes font référence à cette notion. La Constitution de l'An III, dans ses articles 106 et 107, la Charte de 1814 et de 1830 respectivement dans leur article 33 et 30, la Charte de 1848 dans son article 68 et certains textes de la III^e, IV^e et V^e république font référence à cette notion. Mais Marmont demeure un militaire. « Capitulation », « complot militaire » ou encore « insubordination » demeurent les chefs d'inculpation dans ce domaine. Dans le cadre de cette approche, le code français de justice militaire est mis en place en 1857¹⁰⁸³. Dans l'histoire, nombreux sont les militaires exécutés à l'instar du maréchal Ney en 1815 par un conseil de guerre, Ney avec qui Marmont a connu de nombreuses rancunes.

Pourquoi Marmont échappe-t-il, lui, à la mort ? Peut-être qu'il aurait été passé par les armes comme l'Empereur l'avait signifié à propos des relations avec l'ennemi ou l'étranger :

« Que celui qui tient une correspondance avec l'étranger sera considéré comme traître et passé par les armes. »¹⁰⁸⁴

Traître ! Le mot est utilisé pour qualifier ceux qui entretiennent une correspondance secrète avec l'ennemi. Mais plus douloureux pour Marmont, la postérité se charge au fil des

¹⁰⁸¹ Ici nous renvoyons à la lecture de l'ouvrage de Frédéric de CONINCK, *L'Homme flexible et ses appartenances*, Paris, L'Harmattan, 2001, 176 p.

¹⁰⁸² Le *Dictionnaire le Robert illustré 2018* définit la haute trahison comme « l'intelligence avec une puissance étrangère ou ennemie, dans le contexte d'une guerre ». *Dictionnaire le Robert illustré 2018*, Paris, Nouvelle édition millésime 2018, *op. cit.*, p. 1950. Voir également Alain BOUREAU, « De la félonie à la haute trahison. Un épisode : la trahison des clercs », dans *La Trahison, Le Genre humain*, Paris, Le Seuil, n°16-17, 1988/1, pp. 267-291.

¹⁰⁸³ *Code de justice militaire pour l'armée de terre (9 juin 1857), Annexes, formules, modèles et dispositions diverses, 6^e édition, mise à jour des textes en vigueur jusqu'au 1^{er} octobre 1908*, Paris, Henri-Charles Lavauzelle, 301 p. Voir également Jean-Philippe ZANCO, « Autour du Code de justice maritime (1858-1965), Une brève histoire de la justice maritime », *Revue historique des armées*, 252 | 2008, pp. 72-85.

¹⁰⁸⁴ C.G, Tome VIII, Lettre n°17167, de Napoléon au général Marmont, commandant l'armée de Dalmatie, Paris, le 10 février 1808. Il était question dans cette lettre de l'échange de correspondances entre ragusains et le pacha de la Bosnie.

décennies de juger son cas¹⁰⁸⁵. L'Empire connaît sa fin après la défection des troupes. Le 6 avril, Napoléon abdique sans conditions. Ce dernier n'hésite pas à désigner nommément dès le 5 avril aux armées le duc de Raguse. En effet, dans l'ordre du jour de l'Empereur on peut lire :

« L'Empereur remercie l'armée pour l'attachement qu'elle lui témoigne, et principalement parce qu'elle reconnaît que la France est en lui, et non dans le peuple de sa capitale. Le soldat suit la fortune et l'infortune de son général, son honneur et sa religion. Le duc de Raguse n'a point inspiré ces sentiments à ses compagnons d'armes : il est passé aux alliés. L'Empereur ne peut approuver la condition sous laquelle il a fait cette démarche : il ne peut accepter ni la vie ni la liberté de la merci d'un sujet.

Le Sénat s'est permis de disposer du gouvernement français. Il a oublié qu'il doit à l'Empereur le pouvoir dont il abuse maintenant ; que c'est lui qui a sauvé une partie de ses membres de l'orage de la révolution, tiré de l'obscurité et protégé l'autre contre la haine de la nation. Le Sénat se fonde sur les articles de la constitution pour la renverser... »¹⁰⁸⁶

L'accusation est double. Le duc de Raguse et le Sénat sont pour Napoléon des traîtres clairement identifiés. Dans cet ordre du jour, Napoléon adresse aux armées ce qui ressemble à un discours politique. Un discours politique empreint d'émotions. L'Empereur cherche-t-il à produire un effet ? Souhaite-t-il se placer en victime et ainsi rejeter la faute sur le duc de Raguse et le Sénat ? En d'autres termes, cherche-t-il à persuader son auditoire¹⁰⁸⁷ ? L'Empereur parle « d'attachement », « d'infortune », de « sentiments », « d'orage » et de « haine ». Ces termes provoquent-ils des états émotionnels au sein de l'armée ? Déclenchent-ils des émotions¹⁰⁸⁸ ? Toujours est-il qu'en jouant sur la rhétorique, Napoléon insiste sur la responsabilité du maréchal dans la chute de l'Empire. Il établit une relation d'échanges avec l'armée mais aussi avec l'histoire. Napoléon s'adresse clairement à l'histoire et la postérité car comme le souligne Patrick Charaudeau « l'analyse du discours a pour objet d'étude le langage en tant qu'il fait sens dans une relation d'échanges, qu'il est lui-même signe de quelque chose qui n'est pas dans lui et dont il est pourtant porteur »¹⁰⁸⁹. Les mots employés par l'Empereur raisonnent. Le maréchal Marmont « est passé aux alliés ». Le coupable est tout désigné quelques heures après le mouvement des troupes du 6^e corps. Napoléon est-il à ce moment-là encore l'ami de Marmont ? On peut supposer que oui car les événements sont trop récents et l'Empereur n'a

¹⁰⁸⁵ Les ouvrages à charge sont nombreux. Nous les avons déjà cités.

¹⁰⁸⁶ Jacques Marquet de Montbreton de NORVINS, *Histoire de Napoléon*, 21^e édition, *op. cit.*, p. 615.

¹⁰⁸⁷ Patrick CHARAUDEAU, « Pathos et discours politique » dans Michael RINN [dir.], *Émotions et discours : l'usage des passions dans la langue*, Rennes, PUR, 2016, p. 50.

¹⁰⁸⁸ *Idem.* Voir également Patrick CHARAUDEAU, « Une problématisation discursive de l'émotion » dans Christian PLANTIN, Marianne DOURY, Véronique TRAVERSO, *Les émotions dans les interactions*, Lyon, PUL, 2000, pp. 125-155.

¹⁰⁸⁹ *Idem.*, p. 127.

certainement pas encore tous les éléments au sujet de la défection. Entre émotions publiques – l'Empereur s'adresse à ses soldats – et émotions privées¹⁰⁹⁰ – certainement Napoléon pense à son vieux camarade –, la lecture de ce discours montre que l'Empereur prend de la hauteur et parle de Marmont à la 3^e personne du singulier. Il ne fait pas état de sa relation particulière avec lui et tente froidement d'expliquer ce qu'il en est au jour du 5 avril. Napoléon et Marmont, face aux situations d'incertitude et de changement¹⁰⁹¹, en sont tous deux acteurs. Les actes du maréchal et les paroles de Napoléon ont donné de la matière aux historiens. Les actes du maréchal ont également donné aux autres maréchaux les moyens de se couvrir ou de respirer face à une situation qui devenait problématique à leurs yeux.

En effet, le maréchal doit vivre avec l'émotion¹⁰⁹². Son témoignage montre à quel point il prône l'injustice voire l'indignation. Mais qui de Napoléon ou de Marmont est le plus indigné ? On peut sans nul doute dire que les concernant tous deux « le sentiment d'indignation peut s'analyser comme une réaction secondaire, consécutive à des ressentis « primaires » tels que la pitié et le dégoût »¹⁰⁹³. Napoléon ne peut croire à un tel renversement de situation :

« De tous les coups dont Napoléon fut atteint à cette époque, aucun ne lui fut plus sensible [...], écrit Pasquier. Il en exprima sa douleur en termes à la fois touchants et amers. Lorsqu'il ne fut plus douteux que le duc de Raguse l'avait trahi, il fut un instant sous le choc : son regard devient fixe, il se tait, s'assied, et paraît livré aux idées les plus sombres nous dit Fain. »¹⁰⁹⁴

Thierry Lentz évoque également le langage utilisé par Napoléon dans sa proclamation du 5 avril en parlant de langue de bois :

« Dans un exercice que nous dirions aujourd'hui de langue de bois, il concluait : « L'armée peut être certaine que l'honneur de l'Empereur ne sera jamais en contradiction avec le bonheur de la France. »¹⁰⁹⁵

¹⁰⁹⁰ Patricia PAPERMAN, « Émotions privées, émotions publiques » dans *Multitudes, Territoires et communautés apprenantes, Capitalisme émotionnel*, n°52, 1/2013, pp. 164-170.

¹⁰⁹¹ Voir Marc BESSIN, Claire BIDART et Michel GROSSETTI, *Bifurcations, Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*, Paris, La Découverte, Collection Recherches, 2009, 402 p.

¹⁰⁹² Quentin DELUERMOZ, Emmanuel FUREIX, Hervé MAZUREL et M'HAMED OUALDI, « Écrire l'histoire des émotions : de l'objet à la catégorie d'analyse », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n°47, 2013, p. 162.

¹⁰⁹³ Crystal CORDELL, « L'indignation entre pitié et dégoût : les ambiguïtés d'une émotion morale » dans Crystal CORDELL [dir.], *Émotions politiques, Raisons politiques*, *Revue de théorie politique*, Collectif, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), n°65, 2017, p. 69.

¹⁰⁹⁴ Thierry Lentz reprend les mots du Baron Fain et de Pasquier. Thierry LENTZ, *Les vingt jours de Fontainebleau, La première abdication de Napoléon, 31 mars – 20 avril 1814, op. cit.*, p. 111.

¹⁰⁹⁵ *Idem.*, p. 112.

Peut-on se cacher derrière Marmont si facilement ? Certes, aucun maréchal ni aucun général n'est entré en relation avec l'ennemi avant lui mais sur le plan politique à l'instar de Talleyrand le mal était déjà entamé. Ce qui rend si particulière la position de Marmont, c'est qu'il est un militaire et à ce titre a joué un rôle, malheureusement pour lui, essentiel à la chute de l'Empire. Sans anticiper le comportement de Marmont dans les premiers jours de la première Restauration, on peut se demander comment se reconstruit-il individuellement ? Les jours qui suivent l'abdication sans conditions de Napoléon jusqu'au jour de l'entrée de Louis XVIII à Paris, il demeure calme et fait preuve de sang-froid sur son avenir. En effet, il est complimenté par le chef du gouvernement provisoire dès les heures qui suivent la défection et à ce titre est envoyé par ce même gouvernement accueillir Monsieur à la Barrière.

Que faut-il conclure sur cette question qui a tant animé les historiens du Premier Empire au cours du XIX^e siècle, XX^e et pour nous aujourd'hui XXI^e siècle ? Deux approches peuvent être mentionnées ici. Elles permettent de voir sur quel plan, la postérité se place. Fernand Beaucour conclut dans sa conférence prononcée à Châtillon-sur-Seine en 1996 par ces mots :

« L'image populaire que ses soldats (ceux de Napoléon) possédaient de lui donnait de la force à cette opinion répandue comme à lui-même. Mais sa fragilité se révélera peu à peu de 1812 à 1814 et conduira à des drames de conscience, tels que celui que vécut Marmont qu'accablait Napoléon lui-même. Si la découverte de Fontainebleau par le mouvement du 6^e corps vers Versailles est un fait, qu'eut été un combat désespéré dont personne ne voulait plus, comme déraisonnable aux yeux mêmes de ses propres maréchaux ? Si ce mouvement conduisit Napoléon à abdiquer sans conditions, la transmission de son trône à son fils aurait-elle été assurée comme on le croit ? Ce n'est pas du tout sûr car les Bourbons avaient, à Paris et dans toute la France, repris en mains une partie de l'opinion. Napoléon, d'heure en heure, ne devenait plus que le chef d'un parti vaincu. Peut-on suivre Napoléon dans l'accusation de trahison dont il couvrit Marmont ? Lui-même, semble-t-il, atténua par la suite son premier jugement, bien compréhensible sur le plan strictement immédiat et humain... Comme militaire, la négociation de Marmont peut être critiquée et atteindre son honneur. Les fins de régime vivent ces circonstances. Finalement, Marmont trahissait-il la France ? Non, il ne se ralliait pas aux Alliés, envahisseurs de la France, il quittait le service d'un pouvoir qui voulait jouer son va-tout. »¹⁰⁹⁶

Plus récemment, dans sa biographie du maréchal, Franck Favier dit :

« Il semble évident que Marmont commit une faute grave le 3 avril 1814 en entamant une négociation avec les Alliés. Il se compromet, il trahit son honneur militaire. Certes, il n'a pas lui-même fait défection, mais,

¹⁰⁹⁶ Fernand BEAUCOUR, « Marmont a-t-il trahi Napoléon ou servi la France ? » Conférence prononcée à Châtillon-sur-Seine, le 18 mai 1996, pp. 17-18. Fernand Beaucour était en 1996 Directeur du Centre d'Études Napoléoniennes, Professeur à l'Université d'État de Biélorussie de Minsk et Professeur à l'Université d'État de Russie à Kaliningrad.

quand bien même on admettrait qu'elle soit l'initiative de Souham, c'est bien Marmont qui l'avait préparée par sa convention avec Schwarzenberg et imposée à son état-major. Peut-on alors lui décerner la circonstance atténuante d'avoir agi pour l'intérêt national ? Rien ne l'obligeait à retirer aussi brutalement tout espoir à son bienfaiteur alors qu'une dernière négociation s'engageait à Paris ! Il essaya apparemment de rattraper la défection du 6^e corps, faite malgré ses ordres, puis accepta de la couvrir et d'en supporter les conséquences. Cependant, il ne fut pas le seul coupable, le seul traître... Marmont fut alors la main du destin qui épargna à la France de nouvelles épreuves. Reste qu'il devait tout à Napoléon, il était l'un de ses plus vieux camarades, un fidèle parmi les fidèles. C'est donc sur le plan moral que le duc de Raguse a fauté. Une faute qu'il ne pourra pas faire oublier face au développement de la légende napoléonienne entretenue par le *Mémorial de Sainte-Hélène*. »¹⁰⁹⁷

Objectivement, ces deux approches peuvent être contestées mais elles sont symboliques du dilemme qui oppose les historiens. Acte héroïque, ou à l'inverse faute militaire ou faute morale, la position du maréchal paraît bien problématique. Ses agissements ont de toute façon eu des conséquences immédiates sur la chute de l'Empire. On ne peut le nier. Marmont est en droit de se justifier mais il eut été bon pour lui de ne pas paraître orgueilleux ou parfois désinvolte. En effet, Marmont aurait-il dû modérer son orgueil plutôt que de perdre un véritable ami ? Mais peut-on vraiment parler d'orgueil ? La sanction est immédiate. Le verbe « raccuser » semblerait naître à ce moment-là¹⁰⁹⁸ et le *Mémorial de Sainte-Hélène* contribue à désigner Marmont. Le 16 novembre 1815, Napoléon confie à Las Cases :

¹⁰⁹⁷ Franck FAVIER, *Marmont, le maudit*, op. cit., pp. 205-206.

¹⁰⁹⁸ On peut s'étonner de voir que le verbe « raccuser » ne naît pas à l'époque des événements de 1814 et qu'il n'est donc pas le résultat des agissements de Marmont. En effet, le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL) établit l'histoire du mot et le situe à la fin du XII^e siècle. La définition qu'il propose est double : « accuser, dénoncer quelqu'un » ou « révéler quelque chose ». Voici reproduit cette définition : [rakuz]. Étymol. et Hist. 1. Fin du XII^e. Raccuser « accuser, dénoncer quelqu'un » (Sermons S. Grégoire sur Ezéchiel, 114, 21 ds T.-L.); 2. 1400 « révéler quelque chose » (ap. Haust, Glossaire philol. des régestes de la cité de Liège, 2 d'apr. FEW t. 24, p. 93b). Dér. de accuser*, préf. re-*; le mot est propre dès l'a. fr. à la Wallonie et au Hainaut, et il s'est maintenu dans le Nord-Est et jusqu'en Suisse romande, v. FEW t. 24, pp. 93-94. Lien : <http://www.cnrtl.fr/definition/raccusette>. On lit encore dans l'histoire du mot ceci : De accuser, type 'r-accuser', attesté dès l'ancien français en Wallonie et qui s'est maintenu également dans les parlers romans de la Wallonie. La variante raccuspoter est de la même origine : type 'r-accus-poter'. Lien : <http://www.bdpl.org/fiche.asp?no=3152&base=BE>. Le Corrigé de la nouvelle cacologie et de la phraséologie ou Dictionnaire des locutions vicieuses: et des difficultés de la langue française ... à l'usage des écoles et des pensionnats de A. Péter donne bien la définition du verbe signifiant accuser, rapporter, dénoncer quelqu'un. Voir A. PETER, *Corrigé de la nouvelle cacologie et de la phraséologie ou Dictionnaire des locutions vicieuses: et des difficultés de la langue française ... à l'usage des écoles et des pensionnats*, Genève, Chez les principaux libraires, Paris, Hachette, 1842, p. 178. Un site belge Libre.be confirme l'ancienneté du mot avant même que le peuple de Paris et Edmond Rostand ne l'utilisent : « M. Louis Defebure, un de nos lecteurs, me fait parvenir un texte signé Jean Neuville où il est question de « raccusette » et de son origine. Le verbe « raccuser » vient en effet de faire son entrée dans « Le Petit Larousse illustré »: « Raccuser. Verbe intransitif. Familier: Rapporter, moucharder, cafarder. » Raccuser s'écrit aussi avec un seul « c ». On le sait, le synonyme « racuspoter » existe aussi dans le même sens. Christian Delcourt cite dans son « Dictionnaire du français de Belgique », le journaliste Olivier Donnay dans « La Meuse-Liège » en 1993: « Enfin, sans vouloir racuspoter, les pilotes ne sont pas vraiment égaux devant la mécanique, non plus. » On pense dans l'article envoyé par notre lecteur que l'origine du verbe serait « raguser », un mot employé au début du XIX^e siècle qui dérive du nom du Maréchal Marmont, duc de Raguse, maréchal de France qui fut accusé de trahison en 1814 au moment de la capitulation d'Essonne. On trouve ce verbe raguser dans la pièce d'Edmond Rostand « L'Aiglon », Acte II, scène VIII. Le duc de Reichstadt adresse à Marmont duc de

« La vanité avait perdu Marmont ; la postérité flétrira justement sa vie. Pourtant son cœur vaudra mieux que sa mémoire. »¹⁰⁹⁹

Et le 27 mars 1816 :

« J'ai été trahi par Marmont que je pouvais dire mon fils, mon enfant, mon ouvrage ; lui auquel je confiais mes destinées, en l'envoyant à Paris, au moment même où il consommait sa trahison et ma perte. »¹¹⁰⁰

La chute de l'Empire paraît être celle du maréchal. La Restauration qui vient mettre un terme à la fin tragique du Premier Empire suppose un nouveau défi pour Marmont, à savoir se faire une place au sein d'un régime dont il a contribué au retour et « qui devait faire le bonheur de la France »¹¹⁰¹.

*Raguse les reproches suivants: «Et voilà, c'est le traître d'Essonnes! / Et pour dire: trahir! Le peuple tu frissonnes!» C'est amusant, mais je me dois de signaler que dans les aires picarde, wallonne et lorraine, **le verbe raccuser est attesté dans les textes médiévaux, bien avant Balzac, qui le cite, ou Rostand dans sa pièce ! La raccusette est aussi dans le jargon local des chemins de fer un appareil qui peut détecter (trahir) un fonctionnement défectueux...** Lien : <http://www.lalibre.be/archive/monsieur-dico-51b88b76e4b0de6db9aca589>.*

¹⁰⁹⁹ Emmanuel de LAS CASES, *Mémorial de Sainte-Hélène, ou journal où se trouve consigné, jour par jour, ce qu'a dit et fait Napoléon durant dix-huit mois*, op. cit., tome 1, p. 412.

¹¹⁰⁰ *Idem.*, tome 3, p. 31.

¹¹⁰¹ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires*, op.cit., tome 7, p. 3.

Chapitre 2

Nouvelle carrière pour un nouveau régime

Le maréchal Marmont, conscient de son rôle qu'il a joué quant au retour des Bourbons, souhaite retrouver une autre influence au sein du nouveau régime sous l'autorité de Louis XVIII. La position si particulière qui est la sienne dans le nouveau régime ne tarde pas à lui attirer certaines hostilités. Fait-il vraiment partie de ce nouveau gouvernement comme le rappelle le Chancelier Pasquier en expliquant que « le maréchal était de ceux qui sans en faire partie (du Gouvernement) entraînent le plus souvent dans le Conseil »¹¹⁰² ?

Se rendre utile auprès du nouveau gouvernement : servir avec dévouement Louis XVIII

« Je cherchai d'abord à rendre utile pour le pays l'influence que les circonstances et ma position pouvaient me donner. »¹¹⁰³

Voilà la motivation principale de Marmont pour intégrer le nouveau régime. Cette affirmation n'est pas nouvelle quand on sait que le maréchal lors de ses tractations avec l'ennemi du 3 au 5 avril 1814 souhaitait servir son pays. Mais si Marmont attire l'hostilité, certains visages du nouveau gouvernement lui procurent également de la répulsion à l'image de Talleyrand, des Abbé Louis et Montesquiou, de Beurnonville et Dupont. Le maréchal se livre à un exercice qui lui est devenu coutumier dans ses *Mémoires*, à savoir porter un regard extrêmement critique sur certains de ses compagnons d'armes et là en l'occurrence sur les hommes du nouveau régime. Cependant, en dépit de son amertume envers eux, il veut développer une certaine influence. Cette influence, il veut d'abord l'exercer sur la déplorable situation des armées. Lui, le militaire, veut que l'on rétribue les troupes à l'opposition de l'Abbé Louis qui montre un certain mépris envers les soldats¹¹⁰⁴. Mais qui dit nouveau régime dit nouvelles interrogations. Et la première de celle-ci porte sur la symbolique. Se prononçant sur la question du port de la cocarde blanche à l'arrivée de Louis XVIII, Marmont ne cache pas ses

¹¹⁰² Étienne-Denis PASQUIER, *Mémoires du chancelier Pasquier : histoire de mon temps*, Paris, Plon et Cie, 1893, tome 2, p. 351.

¹¹⁰³ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 7, p. 2.

¹¹⁰⁴ Marmont raconte cette altercation avec l'Abbé Louis dans ses *Mémoires. Idem.*, pp. 7-8.

intentions de porter celle des trois couleurs. Il ne cède pas aux volontés des autres membres du gouvernement de porter la cocarde blanche et « tout le monde eut l'air de se ranger à son opinion et la discussion cessa »¹¹⁰⁵. Mais c'est par la malice de Talleyrand que chacun finit par la porter par « une espèce d'escamotage »¹¹⁰⁶ :

« Ce procédé n'était pas très louable. »¹¹⁰⁷

En contrepartie de ce souhait de conserver la cocarde tricolore et donc de sa volonté de garder le souvenir du drapeau qui a tant apporté de victoires, Marmont est sollicité pour aller retrouver le nouveau Roi de France. Napoléon encore à Fontainebleau voit ainsi son ancien ami aller accueillir Louis XVIII. Le traité de Fontainebleau ayant été signé le 11 avril 1814, il faut faire place au nouveau pouvoir et « les vainqueurs avaient réussi à éloigner Napoléon, enlevant cette épine du pied au gouvernement de Talleyrand et, plus tard, de Louis XVIII »¹¹⁰⁸. « S'accommodant de la présence d'un occupant qui se comportait bien »¹¹⁰⁹, Paris devait donc voir Louis XVIII entrer dans l'ancien cœur de l'Empire. En effet, même Marmont confirme que « ces acclamations, cette joie folle, n'étaient pas et ne pouvaient pas être de l'amour pour les Bourbons. Elles exprimaient seulement la fatigue extrême que l'on avait du pouvoir déchu, dont l'oppression des dernières années avait été insupportable »¹¹¹⁰. Poursuivant son interprétation de cette ambiance dans les rues de Paris, Marmont dit que « les cris de Vive le Roi ! De Vive Monsieur ! devaient être traduits de cette manière : Plus de guerre éternelle ; un régime doux et du bien-être pour le peuple »¹¹¹¹. Comment réagit Marmont à la vue de Louis XVIII ? Non sans avoir fait entendre sa voix à la cessation de certaines places importantes acquises lors des victoires napoléoniennes – résultat du mépris du nouveau gouvernement pour le régime impérial – Marmont décrit cette « impression personnelle que la vue des Bourbons, à leur retour, me fit éprouver »¹¹¹². En effet, évoquant le souvenir de sa jeunesse, il se remémore la mort de Louis XVI qui l'avait tant marquée. Marmont n'hésite pas à accomplir une comparaison

¹¹⁰⁵ Louis Antoine Fauvelet de BOURRIENNE, *Mémoires de M. de Bourrienne, ministre d'état: sur Napoléon, le directoire, le consulat, l'empire et la restauration*, Paris, Chez Ladvocat, 1829, tome 10, p. 110.

¹¹⁰⁶ Marmont dément avoir pris la cocarde blanche. Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 7, p. 11.

¹¹⁰⁷ Charles Lemercher de Longpré HAUSSEZ, Baron d', *Mémoires du baron d'Haussez, dernier ministre de la marine sous la Restauration, publiés par son arrière-petite-fille, la duchesse d'Almazan, introduction et notes par le comte de Circourt et le comte de Puymaigre*, Paris, Calmann Lévy, 1896, tome 1, p. 30.

¹¹⁰⁸ Thierry Lentz reprend les mots du Baron Fain et de Pasquier. Thierry LENTZ, *Les vingt jours de Fontainebleau, La première abdication de Napoléon, 31 mars – 20 avril 1814, op. cit.*, p. 147.

¹¹⁰⁹ *Idem.*, p. 155.

¹¹¹⁰ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 7, p. 12.

¹¹¹¹ *Idem.*, pp. 12-13.

¹¹¹² *Ibid.*, p. 18.

entre Louis XVIII et Napoléon, une comparaison bien étonnante mais dans la continuité peut-être de la rancœur et de l'orgueil qui animent le maréchal déjà depuis un certain temps. Ce dernier dit :

« J'avais approché et vécu dans la familiarité d'un souverain puissant (Napoléon) ; mais son élévation était notre ouvrage. Il avait été notre égal à tous ; c'était un chef. Je lui portais ce sentiment que comporte ce titre, ceux dérivant de la nature de mes relations anciennes et en rapport avec l'admiration que j'avais éprouvée pour ses hautes qualités. Mais ce chef était un homme comme moi avant qu'il fût devenu mon supérieur, tandis que celui qui apparaissait en ce moment devant moi semblait appartenir aux temps et à la destinée. »¹¹¹³

Et de poursuivre :

« Je dirai seulement en ce moment que sa belle figure, son air imposant, son regard d'autorité, la facilité de son élocution, répondaient aux idées les plus favorables établies d'avance sur sa personne. L'attitude digne, noble et grave de madame la duchesse d'Angoulême, son grand air et sa tristesse touchaient tous les cœurs. Ses yeux rouges semblaient fatigués par les larmes, et on ne pouvait regarder cette princesse sans penser qu'elle était l'être du monde sur lequel les plus grandes infortunes s'étaient accumulées. Ces observations étaient les mêmes chez tout le monde. Combien il lui été plus facile de féconder les sentiments qu'elle inspirait alors et de se les assurer pour toujours. »¹¹¹⁴

Pour toujours ? Marmont cherche-t-il à servir jusqu'à sa mort le nouveau régime en asymétrie totale avec l'Empire ? Marmont réitère que les idées les plus favorables sont établies d'avance sur la personne de Louis XVIII. Quelles sont ces idées ? Marmont devient-il royaliste ? Un royaliste de 1814 ? Ce regard de Marmont sur le nouveau régime le fait-il basculer vers de nouvelles opinions ?

Après avoir été introduit par Louis XVIII, il se voit charger par ce dernier dès le 5 juin 1814 d'occuper une place parmi par les Gardes du Corps du Roi¹¹¹⁵. Trois jours avant, le 2 juin 1814, le maréchal devenait Capitaine de la 6^e compagnie¹¹¹⁶ et pair de France le 4 juin. En l'espace de cinq jours, Marmont semble s'être approprié certains bienfaits du nouveau gouvernement. Est-ce là la récompense d'un service rendu aux Bourbons ? Louis XVIII se

¹¹¹³ *Ibid.*, pp. 18-19.

¹¹¹⁴ *Ibid.*, pp. 19-20.

¹¹¹⁵ FM-AMCS, Cote 480, *Restauration, Maison militaire du Roi, Ordonnances et ordres royaux; délibération des capitaines, Conseil des capitaines : ordres de service, délibération, Gardes du Corps du Roi, Composition*, le 5 juin 1814.

¹¹¹⁶ FM-AMCS, Cote 481, *Compagnie de Raguse, Rapports et états de situation, Composition du Cadre d'officiers de la compagnie du maréchal Marmont Duc de Raguse présentée au Roi le 2 juin 1814.*

montre loyal à l'égard de Marmont et veut s'appuyer sur les maréchaux comme le rappelle Vaublanc :

« C'est sur vous, Messieurs les maréchaux, que je veux toujours m'appuyer : approchez et entourez-moi. Vous avez été toujours de bons français ; j'espère que la France n'aura plus besoin de vos épées. Si jamais, à ce que Dieu ne veuille, on nous forçait à la tirer, tout goutteux que je suis, je marcherais avec vous. »¹¹¹⁷

Marmont entoure donc le nouveau Souverain et par suite de cela « j'acquis l'affection de toute la maison du Roi »¹¹¹⁸. Le nouveau régime a besoin de solides appuis mais sait compter sur certains avantages car justement dès le 4 juin raconte Vaublanc « la position du nouveau gouvernement n'était pas dépourvue de difficultés, sans doute, mais combien de gages de sécurité et de stabilité ne possédait-il pas ? »¹¹¹⁹. Revenant sur le contexte de l'arrivée de Louis XVIII, il poursuit son explication :

« Tous les anciens partis politiques qui avaient agité la France depuis 1789 jusqu'en 1804 étaient effacés ou dissous, et la population, prise dans sa généralité active ou influente, aspirant uniquement à réparer dans la paix les forces qu'elle avait perdues. D'un autre côté, cette magie du lointain qui embellit, pour ainsi dire, les absents et les grandit ; les sympathies qui s'attachent presque toujours aux grandes infortunes, même méritées ; la perspective de longues années de paix et de liberté, succédant tout à coup aux anxiétés d'une guerre de vingt-deux ans ainsi qu'à l'oppression et au silence du régime impérial ; la promesse de la suppression des deux impôts les plus lourds et les plus odieux à la population, la conscription et les droits réunis ; tout ce cortège de souvenirs et de satisfactions présentes ou espérées venait de procurer à Louis XVIII et aux siens un accueil facile, et qui, sur nombre de points, n'avait pas été sans enthousiasme. »¹¹²⁰

Marmont dans ces circonstances cherche à s'imposer. Les honneurs gagnés pendant le règne de l'Empire ne l'empêchent pas d'en rechercher de nouveaux. Le 20 juillet 1814, le maréchal devait avoir quarante ans. Encore dans la force de l'âge, il pouvait faire en sorte d'être influent. Mais Péguy rappelle que « l'homme de quarante ans voit que sa jeunesse vient juste de lui échapper et qu'il a perdu sa jeunesse, *amisit ac perdidit*, et il a demandé ce qu'il a fait de sa jeunesse et il voit qu'il a perdu sa jeunesse »¹¹²¹. Un peu inoccupé, Marmont devait gagner la confiance du nouveau pouvoir en place. La Compagnie de Raguse ainsi nommée est sans cesse

¹¹¹⁷ Achille Tenaille de VAULABELLE, *Chute de l'Empire, Histoire des deux Restaurations : jusqu'à la chute de Charles X en 1830*, op. cit., tome 2, p. 59.

¹¹¹⁸ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires*, op.cit., tome 7, p. 44.

¹¹¹⁹ Achille Tenaille de VAULABELLE, *Histoire des deux Restaurations : jusqu'à l'avènement de Louis-Philippe, de janvier 1813 à octobre 1830*, 5^e édition, op. cit., tome 2, p. 102.

¹¹²⁰ *Idem.*, pp. 102-103.

¹¹²¹ Charles PÉGUY, *Clio*, 10^e édition, Paris, Gallimard, 1932, pp. 247-248.

remaniée et voit évoluer ses effectifs entre le 2 juin 1814 et le 10 mars 1815¹¹²². Dans cette compagnie, nombreuses sont les sollicitations de la part de Marmont pour attribuer certains postes vacants ou grades¹¹²³. Accomplissant des tâches purement administratives, il tente d'être loyal envers le Roi et d'assumer ses nouvelles responsabilités. Fait chevalier de l'ordre de Saint-Louis à l'instar de certains de ses ancêtres ou comme son père, il évolue timidement mais certainement. La Compagnie de Judas ainsi baptisée – la Compagnie de Berthier avait été nommée « Compagnie de Saint-Pierre »¹¹²⁴ – est sous la responsabilité du maréchal bien déterminé à se faire un nouveau nom, un nouveau nom pour lui mais un bien malheureux pour sa compagnie. Sa réputation était effectivement entachée et les dommages collatéraux perdurent même dans le nom de sa garde. Fait malgré tout pair de France également, il siège à la Chambre des pairs, « la deuxième du Parlement qui remplaçait le Sénat impérial »¹¹²⁵. On retrouve un grand nombre de discours prononcés par Marmont mais ce dernier ne prend pas non plus une part prépondérante dans cette nouvelle fonction :

« Les débats à la Chambre des Pairs, où cependant l'on discute âprement une loi restrictive sur la presse, intéressent peu le maréchal. »¹¹²⁶

On compte environ une dizaine de discours sur lesquels Marmont donne son opinion à la Chambre des Pairs¹¹²⁷.

¹¹²² FM-AMCS, Cote 481, *Compagnie de Raguse, Rapports et états de situation*.

¹¹²³ FM-AMCS, Cote 482, *Carrière militaire : avancements, emplois, retraites*.

¹¹²⁴ Franck FAVIER, *Marmont, le maudit*, op. cit., p. 211 et note n°6 p. 335.

¹¹²⁵ *Idem.*, p. 211.

¹¹²⁶ Pierre SAINT-MARC, *Le Maréchal Marmont, duc de Raguse, 1774-1852*, op. cit., p. 231.

¹¹²⁷ Les voici par ordre chronologique : Collège électoral du Département de la Côte d'Or, Séance du 22 août 1815, *Discours prononcé à l'ouverture du collège électoral du Département de la Côte d'Or*, Chez Frantin, Imprimeur du Roi, Dijon, 1815, 4 p. Chambre des pairs de France, Séance du 26 octobre 1815, *Opinion du maréchal Marmont sur le Projet de loi relatif à des mesures de sûreté générale*, Imprimerie de P. Didot l'Ainé, Paris, 1815, 16 p., Chambre des Pairs de France, Séance du 2 avril 1816, *Opinion de M. le duc de Raguse sur le projet de loi relatif aux élections*, Imprimerie de P. Didot l'Ainé, Paris, 1816, 12 p., Chambre des Pairs de France, Séance du 30 novembre 1816, *Développements de la proposition faite à la Chambre, par M. le maréchal duc de Raguse et tendant à faire décider qu'à l'avenir la Chambre n'entendra plus de discours écrits autres que les rapports des commissions et les propositions qui lui seront faites*, Imprimerie de P. Didot l'Ainé, Paris, 1816, 10 p. Réponse à cette proposition : Alexis-Jacques Serre, SAINT-ROMAN, Comte de, Chambre des Pairs de France, séance du 3 décembre 1816, *Opinion de M. le Comte de Saint-Roman sur la proposition faite par M. le duc de Raguse, et tendant à faire décider qu'à l'avenir la Chambre n'entendra plus de discours écrits, autres que les rapports des commissions et les propositions qui lui seront faites* [Texte imprimé], Imprimerie de P. Didot l'Ainé, Paris, 1816, 16 p., Chambre des Pairs de France, Séance du 29 janvier 1817, *Opinion de M. le maréchal duc de Raguse sur le projet de loi relatif à l'organisation des collèges électoraux*, Imprimerie de P. Didot l'Ainé, Paris, 1817, 20 p., Chambre des Pairs de France, Séance du 6 février 1817, *Rapport fait à la Chambre, par M. le maréchal duc de Raguse au nom d'une commission spéciale chargée de l'examen du projet de loi sur la liberté individuelle*, Imprimerie de P. Didot l'Ainé, Paris, 1817, 10 p., Chambre des pairs de France, Séance du 20 mars 1817, *Opinion de M. le Maréchal Marmont sur le projet de loi relatif à la loi de finances*, Imprimerie de P. Didot l'Ainé, Paris, 1817, 74 p., Chambre des pairs de France, Séance du jeudi 13 novembre 1817, *Éloge de M. le Cte d'Aboville, par M. le maréchal duc de Raguse*, Imprimerie de P. Didot l'Ainé, Paris, 1817, pièce., Chambre des Pairs, Séance du

Dans un contexte où la suspicion à l'égard du duc de Raguse se poursuivait – entre trahisons et ralliements – un autre, celui-ci familial, n'est guère plus réjouissant. La santé de sa mère chancelante, il se résout à aller lui fermer les yeux le 27 février 1815¹¹²⁸ sans omettre de dire qu'« heureusement pour elle, elle échappa aux douleurs que lui auraient données les Cent-Jours et ma proscription »¹¹²⁹. Les Cent-Jours justement. Marmont apprend la nouvelle du débarquement de son ancien ami et Empereur. Par discours interposés¹¹³⁰, les deux anciens frères d'armes vont pouvoir régler quelques comptes.

Les Cent-Jours : l'occasion de se faire entendre

En amont des Cent-Jours, Marmont continue d'assurer la protection du Roi d'autant plus que le sentiment ultra-royaliste prenait de plus en plus d'ampleur à l'instar de ce qui allait se passer deux ans après à Lyon¹¹³¹. Relatant le récit des circonstances de l'époque, Marmont évoque l'impopularité naissante du pouvoir en place en affirmant qu'« on avait le sentiment de ne pas être gouverné, et les actes du pouvoir, souvent en contradiction avec l'opinion publique, semblaient menaçants pour l'avenir. On redoutait tout des influences qui entouraient la famille royale »¹¹³². Un attentat contre Louis XVIII se prépare et Marmont, de service, doit assurer sa sécurité. Loyal envers le Roi, il organise sa protection et les mesures prises « déconcertèrent les conspirateurs, et rien ne fut tenté »¹¹³³. Cependant, les menaces qui pèsent sur la personne du Roi sont amplifiées par la nouvelle du débarquement de Napoléon. Parlant de « révolution de 1815 », le maréchal évoque les erreurs du gouvernement des Bourbons. L'incompétence présumée de certains des ministres de Louis XVIII ont facilité – c'est ce que Marmont pense –

12 mars 1829, *Opinion de M. le maréchal duc de Raguse sur le projet de loi relatif au duel*, Imprimerie royale, Paris, 1829, 8 p., Chambre des Pairs, Séance du 30 mai 1829, *Opinion de M. le maréchal duc de Raguse sur l'article 4 du projet de loi relatif à l'organisation des tribunaux militaires*, Imprimerie royale, Paris, 1829, 8 p.

¹¹²⁸ Sur un document de généalogie sans côte retrouvée aux Archives municipales de Châtillon-sur-Seine, on lit comme jour du décès de la mère du maréchal la date du 25 février 1815.

¹¹²⁹ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 7, p. 65. Nous passons ici sur ses problèmes domestiques avec sa femme Hortense Perrégaux. Marmont semble vouloir « ne plus revenir dans la suite sur ces pénibles souvenirs ». Ils finissent par divorcer en 1814 et une séparation de biens est prononcée le 1^{er} juin 1827 par le Tribunal civil de la Seine et confirmée le 16 juillet suivant par la Cour royale de la Seine. Voir *Les régents et censeurs de la Banque de France nommés sous le Consulat et l'Empire, op. cit.*, p. 313. Voir également FM-AMCS, Cote 19, *Extrait de la liquidation de communauté matrimoniale de biens*. Acte de liquidation du contrat de mariage « passé devant Me Gobin ».

¹¹³⁰ *Proclamation de Golfe Juan* du 1^{er} mars 1815 pour Napoléon et *Réponse du duc de Raguse à la proclamation datée du golfe de Juan*, le 1^{er} mars 1815, Gand, 1^{er} avril 1815, pour Marmont.

¹¹³¹ Marmont sera envoyé à Lyon en 1817 pour calmer les excès ultra-royalistes.

¹¹³² Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 7, pp. 74-75.

¹¹³³ *Idem.*, p. 77.

le retour de Napoléon. Sans prévoyance, sans talents et sans énergie, voilà la manière dont Marmont qualifie les ministres du Roi à l'instar de Beugnot, Ministre de la Marine alors en charge notamment de la surveillance des côtes de l'île d'Elbe.

Avant de répondre à Napoléon par son *Mémoire justificatif du duc de Raguse, avec la réfutation*¹¹³⁴, Marmont n'oublie pas le prestige de son ami se présentant devant les armées venues l'intercepter :

« Cette entreprise audacieuse, la manière dont elle fut exécutée, la supériorité avec laquelle Napoléon avait jugé l'état véritable de l'opinion, rappellent son plus beau et l'éclat des prodiges de sa jeunesse. C'était le dernier éclair de son génie, la dernière action digne de sa grande renommée. »¹¹³⁵

Rappelé d'urgence à Paris dès le 7 mars, le maréchal apprend ainsi que Napoléon vient de débarquer à Golfe Juan le 1^{er} de ce mois. Cette date historique l'est également dans les relations entre les deux hommes. En effet, Napoléon va porter le coup de grâce à son ancien ami.

Dans la *Proclamation de Golfe Juan*, Napoléon affirme que « deux hommes sortis de nos rangs ont trahi nos lauriers, leur Prince, leur bienfaiteur »¹¹³⁶. Les deux traîtres sont le duc de Raguse et Augereau. Ainsi, « c'était flatter agréablement le sentiment de l'armée que de lui dire qu'elle n'avait pas été vaincue, mais trahie »¹¹³⁷. Le pied posé sur le territoire français, Napoléon s'empresse de s'adresser à l'histoire. En effet, l'Empereur, toujours en recherche de légitimité, justifie son retour. Les vouvoyant – il utilise « votre » et « vos » – il n'hésite pas aussi à se confondre avec ses soldats employant les pronoms possessifs « notre » et « nos ». Mais s'il fait cela, c'est peut-être pour davantage isoler ceux qui l'ont trahi. Cependant, quelques jours plus tard et plus qu'à l'armée « c'est en tout cas en politique défenseur de la Nation qu'il harangue les troupes dès le 21 mars »¹¹³⁸ :

« Le trône impérial peut seul garantir les intérêts de la Nation, prend-il la peine de souligner, s'adressant ainsi plus encore à la France qu'à son armée. »¹¹³⁹

¹¹³⁴ *Mémoire justificatif du duc de Raguse, avec la réfutation*, Paris, Chez les Marchands de nouveautés, 29 avril 1815, 16 p.

¹¹³⁵ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 7, p. 85.

¹¹³⁶ *Proclamation : Au Golfe Juan, premier Mars 1815* Napoléon, par la grâce de Dieu, Empereur des Français, etc., À l'Armée, Monographie imprimée, Source : Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie, RESERVE QB-370 (72)-FT 4.

¹¹³⁷ Jean-Baptiste-Honoré-Raymond CAPEFIGUE, *Les Cent-Jours*, Bruxelles, N.J. Gregoir, V. Wouters et Cie, 1841, tome 1, p. 114.

¹¹³⁸ Natalie PETITEAU, *Napoléon Bonaparte, la nation incarnée, op. cit.*, p. 251.

¹¹³⁹ *Idem*.

Marmont, Commandant la maison militaire du Roi, parti pour Gand en Belgique et apprenant les remontrances de son ancien ami – mais peut-être l'est-il encore à ce jour – ne tarde pas à lui répondre. La césure amicale est-elle définitive ? Avant de répondre à Napoléon, Marmont est chargé d'assurer la défense de Paris en proposant au Roi de se barricader au Palais de Tuilerie. Il se renseigne sur les troupes bonapartistes¹¹⁴⁰ et tente de convaincre Louis XVIII de rester, lui, qui selon Marmont, est le plus légitime des Rois. Mais il se résout à transporter le Roi. Dans une lettre dont l'auteur ainsi que la date de la rédaction nous sont inconnus, on peut lire un véritable appel à contrecarrer les projets de l'ancien Empereur des Français :

« Il ne s'agit pas de délibérer, il faut agir : que tous les royalistes se montrent, ils en imposeront par leur seule présence aux partisans de Bonaparte. Dans le nombre des vrais amis du Roi, ceux que leur âge, leur profession, leurs fonctions importantes retiennent à Paris, y resteront pour soutenir et encourager le peuple, et pour veiller avec des compagnies d'élite à la garde de la personne du Roi. »¹¹⁴¹

Plus loin, on peut lire :

« Il faudrait ensuite défendre Paris comme on a défendu Saragosse. Le roi blâmera ce projet. Il ne voudra pas qu'on se sacrifie pour lui. Ce n'est pas pour lui ni pour son bonheur qu'il a pris le sceptre en main. C'est pour le bonheur de la France, c'est pour le salut de l'Europe. À sa domination tiennent les destinées de l'Univers. Lui retirer, si Bonaparte règne, tous les maux nous attendent. Amis et ennemis, qu'aurons-nous pas à souffrir de sa perfide cruauté ? Vous ne l'ignorez pas. Ainsi que le Roi oublie son généreux désintéressement, qu'il vous laisse faire. Que ce matin, l'élan soit donné. Que Mgr le duc de Berry parte à cheval. Que le Roi sans égard pour sa dignité, que le prince de Condé l'accompagnent jusqu'à la barrière de Fontainebleau. Que les adieux se fassent entre ces dignes [...] et de tant de braves guerriers. Si ces adieux doivent être les derniers adieux des adieux éternels, cette auguste famille ne périra pas seule. Des milliers de français sauront périr avec eux et de leurs ossements, n'en doutez pas, il en sortira d'illustres vengeurs, qui, plus heureux que nous, verront enfin dans le sang du Corse la honte que son retour imprime maintenant à notre infortune patrie. »¹¹⁴²

Marmont est-il le rédacteur de cette lettre ? Cela est possible mais rien ne le confirme. En effet, on évoque dans cette lettre la ville de Saragosse. Le maréchal parle-t-il au nom de l'armée française qui a attaqué la ville pendant les affaires d'Espagne¹¹⁴³ ? Ajoutons que la violence de cette lettre n'est pas très éloignée de celle qui l'a écrite en 1814 à Caulaincourt et

¹¹⁴⁰ FM-AMCS, Cote 485, *Cent-Jours : commandement de la maison militaire du Roi, Défense de Paris : projet, rapports de situation, volontaires, renseignements sur les troupes Bonapartistes.*

¹¹⁴¹ *Idem.*, *Projet de défense*, sans nom et sans date.

¹¹⁴² *Idem.*

¹¹⁴³ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 4, p. 11.

publiée dans la *Gazette de Berlin* le 5 avril 1815¹¹⁴⁴. De plus, il parle du « sang du Corse ». Cette manière de parler est également proche de celle que nous pouvons lire dans la lettre adressée à Caulaincourt. Donc il probable mais pas certain que Marmont soit l'auteur de cette lettre. En tous cas, si le maréchal était à l'origine de cette lettre, cela montrerait définitivement qu'il a changé son fusil d'épaule et qu'il a franchi un cran dans les rapports d'inimitiés en poursuivant l'idée selon laquelle Napoléon serait plus qu'une menace, un ennemi. Napoléon, s'étant adressé dans sa Proclamation à la Nation, peut voir une opposition se dessiner face à lui. Ainsi, cette lettre retrouvée dans le fonds Marmont, sous forme d'un appel, vient convaincre de faire obstacle au Corse en stimulant « des milliers de français » et « les gardes de la maison militaire ont beau être inexpérimentés, ils ne manquent pas d'enthousiasme »¹¹⁴⁵.

Quelques Français en effet sont incorporés dans les troupes du Roi et dont le maréchal Marmont tente de trouver des postes auprès de lui. Quelques lettres éparses d'anciens soldats ayant servi sous les ordres du maréchal réitèrent leur volonté de se soumettre à son commandement¹¹⁴⁶ car « la maison militaire est ainsi très vite devenue une marque de prestige social et s'est mise à attirer les fils de famille de la riche bourgeoisie parisienne »¹¹⁴⁷. De même qu'à Gand, certains souhaitent rejoindre la maison militaire du Roi comme en témoigne une lettre de Dillon adressée à Marmont :

« Je m'empresse de vous informer que par les ordres de Monsieur, j'ai l'honneur de vous adresser un certain nombre de français qui ont désiré se rendre à Gand pour offrir leurs services. »¹¹⁴⁸

Mais Gand ne se résume pas en un lieu chargé d'accueillir le Roi « qui sera pendant trois mois le siège de la cour de France en exil »¹¹⁴⁹. La ville est le point de départ d'un règlement de compte avec Napoléon. Après avoir fait le voyage en tête de colonne avec le duc

¹¹⁴⁴ *Gazette de Berlin*, le 5 avril 1815, *Vie et mémoires du Maréchal Marmont, duc de Raguse, op.cit.*, p. 144.

¹¹⁴⁵ Emmanuel de WARESQUIEL, *Cent Jours, La tentation de l'impossible, Mars-Juillet 1815*, Paris, Tallandier, 2014, p. 265.

¹¹⁴⁶ On retrouve quelques sollicitations de ce genre dans le Fonds Marmont. Voir FM-AMCS, Cote 485, *Cent-Jours : commandement de la maison militaire du Roi, Défense de Paris : projet, rapports de situation, volontaires, renseignements sur les troupes Bonapartistes*. Cote 486, *Rapports de situation des troupes en exil, incorporation et requêtes de volontaires, équipement et ravitaillement*.

¹¹⁴⁷ Emmanuel de WARESQUIEL, *Cent Jours, La tentation de l'impossible, Mars-Juillet 1815, op. cit.*, pp. 260-261.

¹¹⁴⁸ Cote 486, *Rapports de situation des troupes en exil, incorporation et requêtes de volontaires, équipement et ravitaillement*, Lettre d'Édouard Dillon au maréchal Marmont, Bruxelles, le 2 avril 1815.

¹¹⁴⁹ Emmanuel de WARESQUIEL, *Cent Jours, La tentation de l'impossible, Mars-Juillet 1815, op. cit.*, p. 346.

de Richelieu et ayant traversé Béthune, Marmont arrive à Gand et doit répondre à « l'accusation odieuse »¹¹⁵⁰ portée contre lui :

« Mon devoir m'ordonnant d'y répondre, je publiai une défense peu après à Gand. »¹¹⁵¹

Procédons à l'analyse de cette défense. Dans un premier temps, dit-il, cette défense, « je n'en ai pas besoin »¹¹⁵². Mais il veut tout de même établir avec un certain sang-froid « un exposé fidèle des faits »¹¹⁵³. Il n'entend en aucun cas donner les raisons de son éventuelle trahison car ce serait reconnaître « sa personnalité forcément trouble »¹¹⁵⁴. Comment alors Marmont motive-t-il ses actions durant les jours du 3 au 5 avril 1814 puisque Napoléon a décidé de ressusciter les événements ?

Il s'exprime tout d'abord sur le combat de Paris des 30 et 31 mars 1814 pour planter le décor. Il sait que ce n'est pas ce conflit qui lui est reproché mais c'est une manière pour lui de

¹¹⁵⁰ *Mémoire justificatif du duc de Raguse, avec la réfutation, op. cit.*, p. 3. Il faut mentionner impérativement de nouveau ici qu'aux Archives nationales sous la cote 123 AP/5 à 7, on retrouve un document ayant pour titre « Extrait de la feuille, (s.d), » qui est une « copie de lettres » reproduite dans *Vie et mémoires du Maréchal Marmont, duc de Raguse, op. cit.*, pp. 144-154 dont il est fait mention de l'information suivante : « Extrait de la Gazette de Berlin du 5 avril 1815 ». Il s'agit ici, nous l'avons déjà dit, d'une lettre écrite par Marmont au Prince Schwartzberg ainsi qu'une copie envoyée au Prince Schwartzberg de la lettre de Marmont à Caulaincourt le 5 avril 1814. Voir également A.N, Fonds Begouën-Demeaux - XVIIIe-XIX^e siècle. Inventaire analytique. 442AP/1-442AP/34, André BEGOUËN DEMAUX - 1770-1833. 505MI/64-505MI/65, 442AP/5, Pièces diverses ayant trait aux événements contemporains (1770/1820). 442AP/5, Suite : événements de 1801 à 1830 : 12 - "Lettre du Duc de Raguse à CAULAINCOURT" du 5 Avril 1814. (Le Duc de Raguse était le Maréchal MARMONT ; CAULAINCOURT avait été chargé par Napoléon de faire à MARMONT des propositions de réconciliation que celui-ci rejette violemment). Copie manuscrite, 4 pp. Ici Marmont est de plus en plus violent à l'égard de Napoléon. On peut douter d'ailleurs que Marmont fût le véritable rédacteur d'une telle lettre. Toujours est-il que dans cette lettre, le maréchal emploie des mots très durs envers Napoléon. Il ne s'agit plus d'une argumentation mais d'une certaine violence verbale. Marmont en profite pour parler de Louis XVIII comme d'un sauveur et de qualifier Napoléon de « héros sanguinaire », d' « assassin », de « violateur », du « plus coupable des mortels » en terminant par ces mots : « Annoncez-lui (à Napoléon), de la part de l'Europe entière, que le sang versé par les assassins va retomber sur leurs têtes, et que le jour de la vengeance approche. » L'Extrait de la feuille retrouvé aux Archives nationales diffère un peu de celui présent dans *Vie et mémoires du Maréchal Marmont, duc de Raguse*, mais sans véritables différences. On doit ajouter qu'en amont de cette lettre figure une autre lettre de Marmont adressée au Prince Schwartzberg dans laquelle le maréchal qualifie Napoléon « du plus ingrat et du plus perfide des hommes. » Le colonel Fabvier vient répondre à cette dernière assertion. En, effet comme dit dans le chapitre préliminaire de cette thèse, ce dernier adresse une lettre au rédacteur, en date du 14 mai 1815, pour lui faire part de ses doutes sur l'authenticité de cette dernière lettre écrite au Duc de Vicence car « les sentiments qui y sont exprimés ne sont pas ceux du duc de Raguse [...] ». Voir *Vie et mémoires du Maréchal Marmont, duc de Raguse, op. cit.*, pp. 153-154. Ceci dit, le colonel Fabvier ne revient pas sur la deuxième lettre qu'aurait écrite Marmont à Caulaincourt et c'est ce qu'on peut constater dans *Vie et mémoires du Maréchal Marmont, duc de Raguse, op. cit.*, p. 153. Mais dans un autre ouvrage imprimé, nous lisons que le colonel Fabvier dit : « Je déclare que le duc de Raguse n'a pas pu écrire la première, moins encore la seconde de ces lettres. » Ainsi, Marmont n'aurait écrit aucune des deux lettres. Voir pour cette précision *Mémoires, correspondances, pièces et autres documents sur les affaires de Lyon*, Paris, Chez L.G. Michaud, 1818, 3^e partie, p. 19. En annexe, on trouvera la photo de l' « Extrait de cette feuille » prise aux Archives nationales.

¹¹⁵¹ Auguste Frédéric Louis Vieusse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 7, p. 111.

¹¹⁵² *Mémoire justificatif...*, p. 3.

¹¹⁵³ *Mémoire justificatif...*, p. 3.

¹¹⁵⁴ Sébastien SCHEHR, *Traîtres et trahisons de l'Antiquité à nos jours, op. cit.*, p. 97.

dire que la vaillance l'habitait à ce moment-là. En effet, en évoquant la bataille de Paris il se trompe en disant :

« Et c'est un fait d'armes semblable, si honorable pour ceux qui y ont pris part, que l'on ose traiter de trahison ! »¹¹⁵⁵

Il sait pertinemment que Napoléon ne lui a jamais reproché ce combat de Paris. Mais il veut se justifier à la face de tous car « être stigmatisé comme « traître » condamne tout traître à vivre avec cette étiquette négative, à modifier sa représentation de soi et hypothèque surtout sérieusement sa réputation, ses contacts sociaux et ses possibilités d'affiliation. Ce qui peut signifier la mort (réelle, sociale ou symbolique) dans certaines conditions ou dans certains contextes (les prisons par exemple). Il est donc très important, voire vitale, pour le traître de conter cette désignation et de se justifier publiquement »¹¹⁵⁶. Véritable résumé de la campagne de France depuis « l'affaire de Reims »¹¹⁵⁷, le *Mémoire justificatif* dresse l'épopée de ses actions. Ses états de service mentionnés, Marmont en vient à la capitulation et reconnaît volontiers s'être entendu sur un armistice en disant :

« J'envoyai divers officiers au prince Schwartzberg, pour lui faire connaître que j'étais prêt à entrer en arrangement. »¹¹⁵⁸

Ceci étant dit, il n'oublie pas de rappeler qu'il reçût l'ordre de capituler dès dix heures du matin¹¹⁵⁹ et, concernant un des officiers, qu'il l'adressât auprès du Prince et qu'il ne l'avait pas envoyé trop tôt¹¹⁶⁰. Atteignant le moment de la question de sa défection, il explique qu'il n'avait pas d'autre choix que s'affranchir de l'Empereur car « il fallait se borner à assurer la libre sortie de différents corps de l'armée, pour les détacher de l'empereur et neutraliser ses projets, et les réunir aux autres troupes françaises qui étaient éloignées de lui »¹¹⁶¹. N'a-t-il pas tout simplement neutralisé l'Empereur ? Cependant, on doit reconnaître dans le cadre de la *Proclamation de Golfe Juan du 1^{er} mars 1815* que l'Empereur, s'adressant à ses soldats mais

¹¹⁵⁵ *Mémoire justificatif...*, p. 3.

¹¹⁵⁶ Sébastien SCHEHR, *Traîtres et trahisons de l'Antiquité à nos jours, op. cit.*, p. 100.

¹¹⁵⁷ *Mémoire justificatif...*, p. 4.

¹¹⁵⁸ *Idem.*, p. 7.

¹¹⁵⁹ Nous avons déjà évoqué ce décalage des horaires entre les dires de Joseph qui annonce 12h15 comme heure de la rédaction de l'autorisation de capituler et ceux de Marmont fixant manifestement à 10h du matin l'heure de l'autorisation.

¹¹⁶⁰ *Mémoire justificatif...*, p. 7.

¹¹⁶¹ *Mémoire justificatif...*, p. 9.

aussi à la postérité et recherchant « l'incarnation »¹¹⁶², « a voulu sauver sa gloire et l'opinion de ses talents »¹¹⁶³. En effet, il fallait de nouveau légitimer la prise de pouvoir et « cette légitimité repose sur le soutien populaire qui s'est manifesté tout au long de sa route. Le peuple l'a plébiscité avec ses pieds. Mais le départ précipité du roi est aussi un aveu de faiblesse qui renforce le caractère légitime de Napoléon »¹¹⁶⁴.

Cependant, l'argumentation du maréchal n'a pas grandement évolué. Il réitère les idées d'amour de la Patrie, de France ; de même qu'il distingue, à l'instar de ce qu'il relate dans ses *Mémoires*, les intérêts de Napoléon et ceux de la France « et je ne me suis éloigné de lui que pour sauver la France »¹¹⁶⁵. En dernier lieu, il se charge de camoufler les raisons pour lesquelles Napoléon l'accuse en tentant d'évoquer le souvenir de sa carrière :

« Non, tant de faits honorables dans une si longue suite d'années démentent cette accusation, que ceux dont l'opinion est de quelque prix refuseront toujours d'y croire. »¹¹⁶⁶

Marmont rappelle ici que c'est Louis XVIII qui « a ajouté à mes armes la devise *Patriae totus et ubique*, qui fait en peu de mots l'histoire de toute ma vie »¹¹⁶⁷. Sa vie, il la continue. Et c'est à Aix-la-Chapelle qu'il décide d'aller afin de prendre les eaux. Peut-être une fausse excuse pour éviter de se confronter au dilemme qui le hante en ne voulant jouer aucun rôle actif contre son pays, la France. C'est dans cette même ville que « la nouvelle de la bataille de Waterloo »¹¹⁶⁸ arrivât. Sans attendre, son bras rétabli, il se dirige vers Cambrai. Après la défaite de Waterloo le 18 juin 1815, la capitulation de Paris¹¹⁶⁹, la deuxième en l'espace d'un an et demi, est signée. Louis XVIII entre à Paris le 8 juillet et Marmont est nommé deux mois plus tard parmi les quatre Major généraux de la Garde Royale¹¹⁷⁰.

¹¹⁶² Emmanuel de WARESQUIEL, *Cent Jours, La tentation de l'impossible, Mars-Juillet 1815, op. cit.*, p. 129.

¹¹⁶³ *Mémoire justificatif...*, p. 11.

¹¹⁶⁴ Jacques-Olivier BOUDON, *Napoléon et la dernière campagne. Les Cent-Jours 1815*, Paris, Armand Colin, 2015, p. 123.

¹¹⁶⁵ *Mémoire justificatif...*, p. 13.

¹¹⁶⁶ *Mémoire justificatif...*, p. 14.

¹¹⁶⁷ *Idem.*, p. 14.

¹¹⁶⁸ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 7, p. 118. Nous n'entrons pas ici sur l'opinion du maréchal Marmont quant à la défaite de Napoléon à Waterloo.

¹¹⁶⁹ Voir ici Charles LE SENECAI, *Les précédents militaires de la capitulation de Paris en 1815 : d'après plus de 300 pièces de la correspondance officielle des maréchaux Soult, Davoust et Grouchy, ainsi que des généraux sous leurs ordres : dédié aux lecteurs du Recueil mensuel ayant pour titre le "spectateur militaire"*, Paris, Dentu, 1869, 100 p. Ici l'auteur tente de réhabiliter Davoust.

¹¹⁷⁰ FM-AMCS, Cote 260, *Brevets, certificats, lettres de service, ordres de nomination*. Lettre de service, Paris, le 8 septembre 1815.

Seconde Restauration : le retour du militaire et les débuts en politique

Napoléon abdique le 22 juin 1815. Cette abdication est définitive. Il doit se résoudre même s'il hésite. En effet, face à la Chambre des députés, il accepte timidement de se retirer s'il le faut. Comme le rappelle Jean-Paul Bertaud, « l'Empereur a en effet fait savoir aux députés qu'il acceptait la nomination par la Chambre d'une commission chargée de traiter directement avec les puissances coalisées. Il a, en outre, indiqué qu'il était prêt à se sacrifier si sa présence sur le trône empêchait l'ouverture des négociations »¹¹⁷¹.

Marmont dans ses *Mémoires* évoque encore l'enthousiasme de Napoléon à reprendre les armes malgré la défaite. C'est un trait de caractère que Marmont lui reproche mais il reconnaît en même temps cette énergie qui anime le Corse. Dans la continuité des éloges qu'il fait à l'égard de l'ex-Empereur des Français, Marmont ne cache pas celles qu'il aurait reçues de Napoléon. En effet, il rappelle minutieusement les mots de son ancien ami par l'intermédiaire de Drouot, du général Clausel, de Bourmont, de Montrond et de Caulaincourt. Le maréchal en tire la conclusion qui s'impose à ses yeux en affirmant que « quelque peu de modestie qu'il y ait à rappeler ainsi moi-même des éloges aussi directs, on en trouvera peut-être l'excuse dans le prix que je mets à transmettre à la postérité l'opinion de Napoléon sur mon compte »¹¹⁷². Rappelons que Napoléon dans sa *Proclamation au peuple français* n'avait pas hésité à dire que « la trahison du duc de Raguse avait livré la capitale et désorganisé l'armée »¹¹⁷³. En tout et pour tout, l'ex-ami du maréchal l'a accusé à trois reprises : dans son *Ordre du jour aux armées* en date du 5 avril 1814, dans sa *Proclamation de Golfe Juan du 1^{er} mars 1815* et au *Peuple français* en date du 21 mars 1815. Il faut donc pour Marmont retrouver de la dignité auprès de la postérité et rien de mieux que ses *Mémoires* pour lui en redonner à l'instar de ce que dit Natalie Petiteau en affirmant « comment l'écriture de la mémoire a pu résulter de la volonté de se défendre aux yeux de la postérité »¹¹⁷⁴ ; ceci est d'autant plus vrai que « les événements de 1814-1815 ont d'ailleurs souvent été au cœur de ce processus »¹¹⁷⁵.

Reprenant ses fonctions dans la seconde Restauration, Marmont se livre à des tâches souvent administratives. Nouvelle attribution pour lui, en plus de sa nomination en tant que Major général de la Garde royale, le voilà Président du Collège électoral du département de la

¹¹⁷¹ Jean-Paul BERTAUD, *L'abdication, 21-23 juin 1815*, Paris, Flammarion, 2011, p. 180.

¹¹⁷² Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 7, p. 133.

¹¹⁷³ *Proclamation de S.M. L'Empereur au peuple français, Moniteur* du 21 mars 1815.

¹¹⁷⁴ Natalie PETITEAU, *Écrire la mémoire. Les mémorialistes de la Révolution et de l'Empire, op. cit.*, p. 59.

¹¹⁷⁵ *Idem.*, p. 59.

Côte d'Or¹¹⁷⁶. Rappelons que Marmont avait déjà occupé cette fonction grâce à l'intervention du Premier consul¹¹⁷⁷. Dans le premier discours qu'il fait devant le Collège électoral, n'accuse-t-il pas Napoléon suite à l'invasion des alliés ? Il faut légitimer la réunion des Collèges électoraux. Le 22 août 1815, il affirme que « la gravité des circonstances qui motivent notre réunion est d'une telle nature, qu'aucune époque de notre histoire ne peut lui être comparée. Une catastrophe sans exemple a causé des maux intérieurs et extérieurs qu'à peine on ose approfondir »¹¹⁷⁸. Mais ce discours est loin d'être le seul du maréchal qui marque sa volonté d'assurer la sécurité du nouveau gouvernement. Dans un de ces premiers discours devant la chambre des Pairs et face au contexte dans lequel le pays se trouve, il souhaite imprimer sa trace. En effet, souhaitant renforcer la sûreté du Roi, il témoigne devant cette assemblée en faveur d'un *Projet de loi relatif à des mesures de sûreté générale*. Voici les premiers mots de son entrée, en quelque sorte, en politique :

« Messieurs,

La loi qui est soumise à votre discussion doit avoir une si grande influence sur nos destinées, qu'elle mérite de fixer notre plus sérieuse attention. Nul acte plus important n'occupera jamais cette Assemblée ; car, à mes yeux, il doit ou sauver ou perdre la patrie. La situation actuelle de la France a fait invoquer des moyens extraordinaires pour donner au Gouvernement la force qui lui est nécessaire. Cette demande est juste ; la complication de nos maux est si grande, les passions sont si déchaînées, les intérêts si opposés, la révolution, en un mot, s'est reproduite avec tant de force, qu'un pouvoir extraordinaire peut seul rétablir l'ordre ou le maintenir...»¹¹⁷⁹

Ces premiers mots soulignent l'urgence de la situation de la France ouverte aux dangers de la coalition. D'autres discours interrogent le mode d'organisation et d'élections des Collèges électoraux. Marmont demeure influent. Son avis est entendu¹¹⁸⁰, preuve que le régime de la seconde Restauration prend en compte les opinions du maréchal. Ne lit-on pas, par la voie du

¹¹⁷⁶ Par ordonnance du Roi, le 26 juillet 1815.

¹¹⁷⁷ FM-AMCS, Cote 226, *Fonctions civiles et militaires, Fonctions civiles, Collège électoral de Côte d'Or, Présidence, nomination, Brevet de nomination*.

¹¹⁷⁸ FM-AMCS, Cote 227, *Discours d'ouverture du Duc de Raguse du 22 août 1815*. Une lettre circulaire rédigée par Marmont avait déjà souligné cette « gravité des circonstances ». Voir Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 7, *Correspondance et documents relatifs au livre vingt et unième*, Lettre circulaire du duc de Raguse aux Électeurs, p. 160.

¹¹⁷⁹ FM-AMCS, Cote 257, *Texte imprimé de l'opinion du Duc de Raguse sur le projet de loi de sûreté générale présenté en session*, Chambre des pairs de France, Séance du 26 octobre 1815, *Opinion du maréchal Marmont sur le Projet de loi relatif à des mesures de sûreté générale*, Imprimerie de P. Didot l'Ainé, Paris, 1815, pp. 3-4.

¹¹⁸⁰ On note dans son discours du 2 avril 1816 portant sur le projet de loi relatif aux élections la fermeté de ses opinions. D'ailleurs à la fin du développement de son opinion, on lit : « la Chambre ordonne l'impression du discours de M. le duc de Raguse ».

Préfet Frochon, le concernant dans la liste des membres qui composent le Collège électoral du département de la Côte d'Or, que Marmont est « bien-pensant et très influent »¹¹⁸¹ ? On trouve également des discours de Marmont sur des projets de loi relatifs à la liberté individuelle et à la loi de finances¹¹⁸².

Le premier discours portant le *Projet de loi relatif à des mesures de sûreté générale* signale le contexte alarmant de la situation militaire et politique du pays. La seconde Restauration doit être la dernière et c'est la raison pour laquelle le maréchal Marmont se livre à un exercice dans ses *Mémoires* qui là-aussi lui est devenu familier : celui d'établir des comparaisons et notamment entre la première et la seconde Restauration. En effet, les pertes financières infligées suite à la seconde invasion des alliés ont été grandes évoquant « deux milliards qui sortent de nos coffres pour entrer dans ceux de l'étranger »¹¹⁸³. Les pertes en territoires sont également importantes en comparaison avec la première Restauration et les exigences des alliés que Talleyrand a tentées plus ou moins de canaliser sont grandes :

« Pendant dix-huit mois qu'il a pu à la fin diriger lui-même les affaires du monde, après avoir été pour tant d'années l'exécuteur de chefs qui auraient dû être ses secrétaires, il a vaincu une des plus grandes peurs qui aient dévasté l'histoire, créé un monde qui lui survivra pour un siècle, aidé Alexandre à sauver la civilisation occidentale, et laissé une œuvre qui n'a pas de passif. »¹¹⁸⁴

Ainsi, « la seconde fois, les Bourbons sont reçus comme une nécessité »¹¹⁸⁵. Par conséquent, il faut revaloriser le prestige de la France, son unité nationale et l'administrer de nouveau à l'instar de ce que rappelle Jean-Claude Caron :

« Comme beaucoup d'autres périodes du XIX^e siècle français, la Restauration fut marquée par une forte épuration de ses cadres administratifs, qui toucha environ un quart des effectifs. Une ordonnance royale du 12 juillet 1815 révoqua tous les fonctionnaires nommés après le 20 mars, durant les Cent-Jours. »¹¹⁸⁶

¹¹⁸¹ FM-AMCS, Cote 227, *Fonctions civiles, Collège électoral de la Côte d'Or, Elections législatives : instructions, listes des membres du collège électoral, des citoyens domiciliés dans le département payant moins de 1.000 francs de contribution directe, des candidats élus par arrondissement et d'émargement des électeurs, discours d'ouverture du Duc de Raguse, liste des membres qui composent le Collège électoral du département de la Côte d'Or*, Préfet Frochon, Dijon, le 8 août 1815.

¹¹⁸² Nous avons déjà souligné dans une note précédente l'ensemble des discours du maréchal Marmont, duc de Raguse.

¹¹⁸³ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 7, p. 171.

¹¹⁸⁴ Guglielmo FERRERO, *Talleyrand au Congrès de Vienne*, Paris, Éditions de Fallois, 1996, pp. 319-320.

¹¹⁸⁵ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 7, p. 172.

¹¹⁸⁶ Jean-Claude CARON, *La France de 1815 à 1848*, 3^e édition, Paris, Armand Colin, 2013, p. 13.

Cependant, l'ombre de Napoléon dans le système administratif de la seconde Restauration demeure car « c'est bien la continuité qui l'emporte dans l'administration de la France, dans l'esprit et dans les faits, hommage indirect à la perfection de l'œuvre napoléonienne »¹¹⁸⁷. Ainsi, on tente de préserver la centralisation du pouvoir.

Justement, le retour des émigrés renforce l'idée selon laquelle la noblesse d'Empire est dédaignée par la noblesse d'Ancien Régime. Le sentiment ultra-royaliste matérialisé par « la Chambre introuvable », selon l'expression de Louis XVIII, gagne du terrain à l'image des événements dans la ville de Lyon en 1817 et plus généralement dans la vallée du Rhône. La Terreur blanche se développe suite à la défaite de Waterloo en juin 1815. Bonapartistes et jacobins subissent cette peur. Gagnée par un esprit populaire, cette terreur est celle des Ultras qui se font entendre et ainsi ceux qui se sont ralliés à l'Empereur lors de son retour sont condamnés, en partie. Cette réaction des ultra-royalistes ne doit prendre fin qu'au cours de l'automne 1816. Louis XVIII, en effet, met un terme à la Terreur blanche en dissolvant « la Chambre introuvable » en septembre 1816.

Quel regard Marmont porte-t-il sur l'épuration de ceux qui se sont ralliés à l'Empereur ? Évoquant les Cent-Jours comme « une félonie »¹¹⁸⁸, il relate le sentiment ultra-royaliste qui dominait. Jugeant ceux qui avaient cette opinion comme bien intentionnés, il en constate les dérives qui sont nombreuses. Mais pour revenir à ceux qui s'étaient ralliés à Napoléon, Marmont juge le maréchal Ney. Ses anciens déboires avec lui pendant la campagne d'Allemagne en 1813 et la campagne de France en 1814 n'ont manifestement pas éteint sa rancœur. Parlant de la condamnation de Ney, le maréchal dit dans ses *Mémoires* qu'« aucun coupable ne pouvait être puni avec plus de justice, car le crime était patent, et il n'y a pas de gouvernement possible avec la pensée que l'action du maréchal Ney mérite de l'indulgence »¹¹⁸⁹. Quel commentaire apporter à ces propos ? Le maréchal se montre sévère à l'égard de Ney d'autant plus que Marmont lui-même s'est justifié des accusations de trahison qu'on avait portées contre lui et que le maréchal Ney n'eût même pas l'occasion de s'expliquer véritablement et que ce dernier avait accepté la sentence d'exécution. Mais si le duc de Raguse n'a pas cherché à sauver Ney de la peine capitale, il l'a fait pour d'autres à l'instar de Lavalette, directeur des postes et ayant repris ses fonctions durant les Cent-Jours. Une lettre dont le registre

¹¹⁸⁷ *Idem.*, p. 14.

¹¹⁸⁸ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 7, p. 186.

¹¹⁸⁹ *Idem.*, p. 189.

est profondément tragique est rédigée à destination de Marmont¹¹⁹⁰. Cette lettre de Lavalette lui-même témoigne des amitiés encore vives entre le duc de Raguse et certains personnels de l'ancien Empire et « ancien compagnon de dangers »¹¹⁹¹. Lavalette souhaitant être fusillé et non guillotiné et sa femme voulant la libération de son mari, Marmont, animé par l'empathie, tente de faire des démarches auprès de Louis XVIII. Ce dernier voulant donner l'exemple, refuse. Marmont se résout à faire évader l'ancien directeur des postes sans que le Roi ne condamne cet acte du Châtillonnais à l'égard d'un ancien ami. Louis XVIII, pour preuve, confirme Marmont dans ses fonctions et ce dernier prend la tête de la Garde royale au 4^e trimestre de l'année 1816.

C'est à partir de l'année 1816 qu'une autre activité occupe le maréchal : développer son patrimoine et faire fructifier ses terres. Sans être trop occupé dans des fonctions militaires qui ne se résument souvent qu'à des corvées administratives¹¹⁹², il a tout le loisir de participer à l'économie de sa ville natale : Châtillon-sur-Seine. En effet, dit-il, « la Restauration me rendit le repos et la liberté »¹¹⁹³.

¹¹⁹⁰ *Ibid.*, Lettre du Comte de Lavalette au duc de Raguse, pp. 191-193.

¹¹⁹¹ *Ibid.*, p. 192.

¹¹⁹² Marmont en tant que Major général de la Garde royale s'occupe principalement entre 1815 et 1816 de recrutement de personnels militaires, d'avancements et de prérogatives concernant cette même garde et de la rédaction de divers rapports. Voir FM-AMCS, Cotes 488 à 494, *Garde royale : organisation, service du major général et Cote 495 à 496, Service du Major général*.

¹¹⁹³ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 7, p. 178.

Chapitre 3

Entre responsabilités militaires et activités patrimoniales

Depuis quelques années déjà, le maréchal avait entrepris quelques travaux dans son château, son domaine mais aussi dans sa ville natale, Châtillon-sur-Seine. Il convient de dire que dès 1815 François Beaudoin, régisseur général du maréchal duc de Raguse, tient informé ce dernier des affaires comptables en ce qui concerne la gestion de ses domaines¹¹⁹⁴. Plus précisément dès le mois de mai 1816, on tient au courant Marmont, quand il n'est pas pris par ses fonctions militaires, de l'avancée des travaux déjà entamés.

Retour en terre natale

« Depuis 1815, je vivais en quelque sorte dans la retraite. »¹¹⁹⁵

Ce n'est pas véritablement un retraité militaire qui s'en va en Bourgogne mais un homme qui a maintenant le loisir de penser à lui mais également à ses compatriotes. Pour faire face aux dépenses qui s'annoncent pour de futurs travaux, Marmont s'empresse dès 1815 d'aller réclamer ses dotations sur les anciennes Provinces illyriennes. L'Empire d'Autriche lui accorde 50 000 francs qui, bien qu'en dessous de ses revenus s'élevant à 500 000 francs sous l'Empire, l'aident à garder un train de vie correct. Cependant, il faudra attendre l'année 1819 pour que cet argent lui soit remis :

« Sa Majesté voulant vous faire jouir d'un dédommagement pour les domaines et revenus qui vous avaient été assignés à titre de dotation en Illyrie par le ci-devant gouvernement français, a fixé à une somme annuelle de

¹¹⁹⁴ On retrouve depuis la Cote 21 à 225 l'ensemble des affaires comptables de la gestion des domaines du duc de Raguse. Les archives les plus propices à notre étude demeurent celles des cotes 65 à 126, plus précisément à partir de la Cotes 85, parfois de façon interrompue.

¹¹⁹⁵ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoire justificatif du duc de Raguse*, Amsterdam et Paris, Chez les Marchands de nouveautés, 1830, p. 5. Il ne s'agit pas du même *Mémoire justificatif* que celui édité en 1815 quand Marmont prend la parole après la *Proclamation de Golfe Juan* de Napoléon. Il s'agit ici d'un *Mémoire* édité à Amsterdam quand Marmont était aux Pays-Bas pendant le début de son exil et qui porte sur les événements des jours de juillet 1830.

cinquante mille dix-sept francs vingt-cinq centimes cette indemnité, et a ordonné en même temps que ladite somme vous serait acquittée pour les termes arriérés. »¹¹⁹⁶

L'argent n'est donc pas pour maintenant. Pourtant, il en faut beaucoup car la sidérurgie semble s'être installée depuis quelques temps en Bourgogne¹¹⁹⁷, plus particulièrement dans la région châillonnaise, et le maréchal tente de participer à cette évolution :

« Elle y était, d'ailleurs, très développée en raison de la présence simultanée dans le pays, à peu de distance les uns des autres, de trois éléments essentiels à son existence : le minerai dans le sol, le combustible abondant dans de vastes forêts, la force motrice naturelle, égrenée tout au long des nombreux cours d'eau encore à pente rapide, qui sillonnent la région où ils ont pris naissance. Divisée entre beaucoup de mains, l'exercice de cette industrie commençait à périlcliter par suite de la concurrence de l'industrie similaire anglaise, dotée de procédés beaucoup plus économiques. Marmont sauva cette industrie en la dotant des mêmes procédés dans les usines qu'il possédait et agrandit à Sainte-Colombe. »¹¹⁹⁸

Plus généralement, au cours du XIX^e siècle, plusieurs entreprises modernes en métallurgie voient le jour et participent « à la métamorphose du paysage »¹¹⁹⁹ :

« Les progrès sont tout aussi irréguliers dans le secteur de la métallurgie, handicapé par le haut coût du combustible et l'insuffisance des transports. À côté des petites forges catalanes qui subsistent en s'appuyant sur la proximité des clients et la réputation de qualité de la fonte au bois, quelques groupes aux moyens financiers conséquents se lancent dans une course au volume. Ceci afin de répondre aux besoins tout en comprimant les prix de revient, en choisissant des localisations précises et en adoptant les procédés britanniques. C'est après 1830 qu'apparaissent les premières entreprises modernes : De Wendel en Lorraine, Le Creusot en Bourgogne, Chatillon Commentry modernisé par le maréchal de Marmont¹²⁰⁰, Fourchambault (Dufaud et Boigue). »¹²⁰¹

¹¹⁹⁶ SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22, Pièce 147, Lettre sans nom au maréchal Marmont, Vienne, le 9 octobre 1819.

¹¹⁹⁷ Pierre LÉVÊQUE, *Une société provinciale : la Bourgogne sous la Monarchie de Juillet*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1983, pp. 138 et 195.

¹¹⁹⁸ Célestin COURTOIS, « Marmont et l'économie rurale de la région châillonnaise : l'élevage du mouton », *Annales de Bourgogne*, tome 8, Dijon, 1936, pp. 3-4.

¹¹⁹⁹ Bertrand GOUJON, *Monarchies postévolutionnaires, 1814-1848, Histoire de la France contemporaine, op. cit.*, volume 2, p. 163.

¹²⁰⁰ Voir ici ADCO, Archives privées de Froidvent, (Famille Bordet), 59 J 51, *Froidvent : fourneau et forge, 1847-1849, Bail à la Société des Forges de Chatillon et Commentry, état des lieux*, 59 J 52, *Froidvent : société des Forges de Châtillon et de Commentry, 1847-1861*, 59 J 53, *Froidvent : société des Forges de Châtillon et de Commentry, 1852-1894*.

¹²⁰¹ Albert BRODER, *L'économie française au XIX^e siècle*, Paris, Éditions Ophrys, 1993, p. 68.

À la fin du Premier Empire, en effet, on voit s'associer plusieurs maîtres de forges et des marchands de fer¹²⁰² car « après 1815 s'est affirmé le rôle croissant des industries productrices de biens d'équipements, et plus particulièrement le rôle décisif du couple houille-métallurgie »¹²⁰³. Nous ne pouvons ici revenir sur l'histoire de la Révolution industrielle au XIX^e siècle¹²⁰⁴ mais nous pouvons voir comment des hommes de l'Empire y ont participé et comment « ces anoblis devenus hommes d'affaires symbolisent la fusion de la France ancienne avec la nouvelle »¹²⁰⁵. Cependant, quel est le contexte industriel après 1815 ?

« Après la défaite de Napoléon, les producteurs anglais envahissent le marché français du fer au détriment des anciennes forges. Dans les années 1820, de grandes sociétés anonymes sont créées pour contrer cette « invasion » : des sociétés comme Le Creuzot, Terrenoire ou Decazeville naissent alors. Par la suite, avec la « fièvre des chemins de fer », ces grandes entreprises industrielles se restructurent et acquièrent des positions stratégiques, voire dominantes, au prix de lourds investissements, quand elles parviennent à surmonter la crise des années 1829-1930. C'est ainsi qu'une nouvelle branche industrielle s'organise véritablement autour des chemins de fer, avec des fleurons de l'industrie comme Le Creuzot, Schneider, Batignolles, Denain-Anzin ou Cail. L'industrie métallurgique se développe aux côtés de la sidérurgie puisque, de plus en plus, les forges se diversifient et se spécialisent dans la fabrication d'équipements de base. »¹²⁰⁶

Mais le maréchal, souvent absent et donc loin de ses affaires locales, ne peut avoir un œil sur la gestion de ses activités. Il n'est pas le seul à se lancer dans des entreprises industrielles. La général Pajol (1772-1844) s'investit aussi dans le secteur en entrant notamment dans la société Vrau-Theln et Cie mais « l'industrie l'entraînait mais ne l'enrichissait pas »¹²⁰⁷. Pajol, à l'instar de Marmont, cherche une nouvelle occupation. Mais à l'inverse du maréchal, il s'intéresse notamment à l'application de la vapeur à la locomotion. Fulton avait, lui, permis de doter l'Amérique des bateaux à vapeur en ouvrant la première ligne commerciale régulière à vapeur. Un point commun semble relier cependant Marmont et Pajol : il s'agit de Perrégaux et

¹²⁰² Concernant l'évolution économique et sociale de la France au XIX^e siècle, voir ici Guy Pierre PALMADE, *Capitalisme et Capitalistes français au XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1961, 299 p.

¹²⁰³ Marcel GILLET, « Au XIX^e siècle, industrialisation linéaire ou industrialisation par bonds », *Revue économique*, volume 23, n°5, 1972, pp. 724-725.

¹²⁰⁴ Nous renvoyons à la lecture de l'ouvrage de Claude FOHLEN, *Qu'est-ce que la révolution industrielle ?*, Paris, Robert Laffont, 1971, 317 p.

¹²⁰⁵ Jean-Marie CONSTANT et Natalie PETITEAU, *L'identité nobiliaire : dix siècles de métamorphoses (IX^e-XIX^e siècle)*, Laboratoire d'histoire anthropologique du Mans, Institut de recherches européennes sur les noblesses et aristocraties, Publication du Laboratoire d'histoire anthropologique du Mans, CNRS-UPRES, Université du Maine, 1997, pp. 104-105.

¹²⁰⁶ Pierre-Cyrille HAUTCOEUR [dir.], *Le marché financier français au XIX^e siècle, Récit*, Paris, Publications de la Sorbonne, Volume n°1, 2007, p. 242.

¹²⁰⁷ *Pajol Général en chef par le Général de division Comte Pajol son fils aîné*, Paris, Firmin Didot et Frères, 1874, tome 3, p. 294.

Laffitte, deux banquiers devenus « cautions financières » de Pajol dans la société Andriel, Pajol et Cie. Ainsi, certains grands noms de l'Empire apportent leur argent et leur nom dans la modernisation¹²⁰⁸ de certains procédés car « les techniques anglaises y sont introduites avec le concours d'ingénieurs qualifiés »¹²⁰⁹ même si « malgré les brillants débuts du XX^e siècle, la seconde moitié du précédent traduit une inadaptation croissante aux nouvelles formes de l'activité, qu'elle soit agricole, industrielle ou technique »¹²¹⁰. Comme le souligne Bertrand Goujon, certains grands personnages du Premier Empire contribuent à la concentration de grands établissements où des techniques nouvelles voient le jour :

« D'importants complexes se constituent à l'initiative de grands dignitaires du régime – Marmont à Châtillon, Soult à Alès, Decazes à Decazeville, le comte Roy dans l'Eure –, de riches capitalistes – les frères Boigues à Fourchambault et Imphy, les Frèrejean à Terrenoire, André Koechlin à Mulhouse – ou des héritiers de dynasties de maîtres de forges – les familles de Wendel en Moselle ou de Dietrich en Basse-Alsace. »¹²¹¹

Ainsi, « c'est dans le domaine de la métallurgie, sans doute, que la révolution industrielle a généré ses images les plus fortes »¹²¹². Mais avant de s'attaquer à la sidérurgie, Marmont débute son entreprise agricole. Dès 1816, il est question de développer un certain nombre de cultures. Céréales, potagers, vignes et élevages de bovins constituent les exploitations que souhaite développer le Major général de la Garde royale. Les terres labourables du maréchal sont comptabilisées ; on veut les rendre fertile¹²¹³ et « les plantations se font avec activité »¹²¹⁴. Marmont concentre aussi ses forces dans la viticulture. Cette dernière joue un rôle essentiel en Europe depuis 1830 selon l'analyse de Rémy Pech :

¹²⁰⁸ François Jarrige se montre critique face à la réflexion menée par Bertrand Goujon sur la question de la modernisation industrielle. Il dit : « Ainsi est-il vraiment nécessaire d'évoquer les années 1840 comme « un moment charnière de la modernisation industrielle » alors que c'est plutôt la singularité de la voie française qui interroge depuis trente ans les historiens de l'économie et du social, la valorisation du travail flexible dans un cadre artisanal, le dynamisme des structures proto-industrielles ? ». François JARRIGE, « Bertrand Goujon, *Monarchies postrévolutionnaires, 1814-1848, Histoire de la France contemporaine, volume 2* », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 47 | 2013, p. 204. URL : <http://journals.openedition.org/rh19/4591>

¹²⁰⁹ Bertrand GOUJON, *Monarchies postrévolutionnaires, 1814-1848, op. cit.*, p. 163.

¹²¹⁰ Albert BRODER, *L'économie française au XIX^e siècle, op. cit.*, p. 194.

¹²¹¹ Bertrand GOUJON, *Monarchies postrévolutionnaires, 1814-1848, op. cit.*, p. 163.

¹²¹² Jean-Michel GOURDEN, *Le peuple des ateliers : les artisans du XIX^e siècle*, Paris, Éditions Créaphis, 1992, p. 19.

¹²¹³ FM-AMCS, Cote 89-003, « Terres labourables sur la rive droite » et Cote 89-007, « Terres labourables sur la rive gauche. »

¹²¹⁴ FM-AMCS, Cote 024, *Gestion des domaines, Instructions et procurations, Correspondances, Correspondances de François Beaudoin au Duc de Raguse*, Lettre de François Beaudoin au duc de Raguse, Châtillon, le 3 octobre 1817.

« La vigne et le vin ont joué un rôle éminent, mais très complexe et souvent contradictoire, dans le processus de modernisation qui affecte les campagnes européennes au cours du siècle qui sépare 1830 de 1929. La viticulture, qui représente depuis des siècles un élément essentiellement marchand des polycultures paysannes à continuer et souvent amplifié sa fonction de génératrice d'un appoint nécessaire à la survie de petites exploitations menacées par le partage des héritages dans un contexte de pression démographique. Ouverte aux progrès technique et économique, elle a pu exercer un effet d'entraînement sur la modernisation des autres activités agraires, comme au contraire précipiter le déclin de celles-ci en provoquant la spécialisation, voire l'avènement de monocultures soumises dès lors aux aléas climatiques, auxquels s'ajoutent ceux qui ont résulté d'ampélopathies dévastatrices et répétées, enfin à de graves crises commerciales. »¹²¹⁵

Mais dès le début, pour les affaires du maréchal, les aléas climatiques viennent nuire aux récoltes car « c'est qu'en cette année 1817 on ne fit qu'une très mauvaise récolte, prématurément cueillie en raison de fortes gelées du mois d'octobre »¹²¹⁶. Mais les années à venir prouvent que Marmont cherche à « améliorer cette culture en rendement et qualité pour en faire bénéficier tout le vignoble de la région »¹²¹⁷ ainsi que les paysans travaillant pour lui. De petit propriétaire qu'était le père de Marmont, le maréchal devient un notable et « ses relations avec les villageois sont même le critère décisif de la typologie des sociétés rurales dressée par Pierre Barral »¹²¹⁸, ce d'autant plus que le Châtillonnais apporte beaucoup au développement économique de sa ville natale. Il devient en quelque sorte un notable et « un notable ne l'est donc que s'il a les moyens de faire la preuve de son utilité sociale que de sa capacité ostentatoire. Encore faut-il que cette utilité sociale soit reconnue »¹²¹⁹.

On doit souligner que cette activité de la viticulture développée par Marmont ne s'arrêtera qu'en 1827. Elle durera environ une décennie¹²²⁰ et se heurtera parfois à de « longues consultations et pourparlers »¹²²¹ pour aboutir à des résultats incertains et impossibles à

¹²¹⁵ Rémy PECH, « Les campagnes viticoles dans l'évolution sociopolitique de l'Europe (1830-1829) : France, Espagne, Italie, Allemagne », dans Jean-François TANGUY [dir.], *Les campagnes dans les évolutions sociales et politiques en Europe, des années 1830 à la fin des années 1920, étude comparée de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne, et de l'Italie*, Paris, Ellipses, 2005, p. 85.

¹²¹⁶ Célestin COURTOIS, *Une entreprise agricole, Le Maréchal Marmont viticulteur (1818-1827)*, Association des Amis du Châtillonnais, *Les Cahiers du Châtillonnais* n°121, 1933, p. 304.

¹²¹⁷ Lucien FLORIET, *Marmont, maréchal d'Empire (1774-1852)*, *op. cit.*, p. 269.

¹²¹⁸ Claude-Isabelle BRELOT, « Les Notables du XIX^e siècle au prisme des Études comparées », dans Jean-Luc MAYAUD et Lutz RAPHAEL [dir.], *Histoire de l'Europe rurale contemporaine, Du village à l'État*, Paris, Armand Colin, 2006, p. 99.

¹²¹⁹ *Idem.*, p. 105. Nous verrons dans le dernier Acte de cette thèse qu'un grand nombre de compatriotes châtillonnais du maréchal participeront à ses funérailles pour lui rendre hommage pour sa contribution à de nouvelles infrastructures pour la ville.

¹²²⁰ Voir la Cote 97 pour les documents attestant des dépenses et des travaux sur le Vignoble du maréchal, FM-AMCS, Cote 97, *Vignes : frais de main-d'œuvre employée à la façon, vendange, travaux de cave; congés; dépenses de fournitures diverses.*

¹²²¹ La correspondance des années 1818 et 1819 le montre. Également Célestin COURTOIS, *Une entreprise agricole, Le Maréchal Marmont viticulteur (1818-1827)*, *op. cit.*, p. 306.

évaluer¹²²². La correspondance de Beudoin à l'égard de Marmont montre qu'il le tient informé quasiment journalièrement¹²²³. Ce Beudoin est omniprésent dans les affaires du maréchal. Ce dernier ne pouvant pas toujours être présent sur les lieux, Beudoin est un collaborateur incontournable¹²²⁴.

Tous ces efforts de la part du maréchal pour la ville de Châtillon-sur-Seine sont non seulement officieusement reconnus par les villageois qui trouvent avec ces investissements des emplois mais également officiellement car on attribue une médaille au duc de Raguse pour ce qu'il a permis en termes de progrès agricoles :

« J'ai l'honneur de vous transmettre cette médaille en vous priant de la remettre avec solennité à M. le Duc de Raguse ou à la personne qui l'aura chargée de la recevoir.

Cette nouvelle preuve de l'intérêt que S.M. met à encourager tout ce qui peut contribuer à la prospérité publique sera sans doute pour vos administrés un motif de plus de concourir de tous leurs moyens aux vues du Gouvernement pour ce qui peut tendre à l'accroissement de nos richesses agricoles. »¹²²⁵

Une semaine après, le sous-préfet accuse réception de la médaille et indique qu'il profitera « du prochain voyage de Mr le Maréchal en cette ville pour lui faire la remise de cette médaille »¹²²⁶. Ainsi, le maréchal, et cela est suffisamment important pour être remarqué, est reconnu officiellement pour ses ambitions de faire évoluer l'agriculture, de l'enrichir mais aussi de faire en profiter ses compatriotes Châtillonnais. C'est une nouvelle dimension du personnage qui doit être soulignée : Marmont n'est pas qu'un Major général de la Garde royale au service du gouvernement, il est également un entrepreneur reconnu par ce même gouvernement. Le personnage prend donc une autre envergure qu'il est important de noter ici.

¹²²² Voir les résultats de l'entreprise du maréchal en matière de viticulture dans ses terres par Célestin Courtois, *Idem.*, pp. 334-336.

¹²²³ FM-AMCS, Cote 24, 25 et 26, *Gestion des domaines, Instructions et procurations, Correspondances, Correspondances de François Beudoin au Duc de Raguse.*

¹²²⁴ Nous ne pouvons entrer dans les détails ici de la correspondance. L'objectif étant de montrer les diverses entreprises du maréchal à Châtillon. Nous renvoyons donc à la lecture, pour une étude exhaustive, de l'œuvre de Célestin Courtois, *Une entreprise agricole, Le Maréchal Marmont viticulteur (1818-1827), op. cit.*

¹²²⁵ ADCO, 7 M, *Agriculture, eux et forêts*, 20 M 275, *Récompense attribuée au duc de Raguse pour sa collaboration à l'accroissement des richesses agricoles, 1820-1866*, Lettre du Préfet de Côte d'Or au sous-préfet de l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine, Préfecture de la Côte d'Or, Bureau particulier, Dijon, le 22 juin 1820. Lettre présente en annexe.

¹²²⁶ *Idem.*, Lettre du sous-préfet de l'arrondissement à Mr le Préfet de la Côte d'Or, Châtillon-sur-Seine, le 29 juin 1820.

Cependant, si Marmont s'occupe de fertiliser ses terres, il met autant de cœur dans le premier de ses biens : son château et son parc¹²²⁷. S'occupant effectivement d'agrandir son château, car « incomplet et mal distribué »¹²²⁸, et de le rendre digne de ses ambitions, le duc de Raguse apprend que « le nouveau chemin de Saint-Colombe est commencé et le nouveau canal est bien avancé »¹²²⁹. Aujourd'hui, on peut encore voir la longue route de quelques centaines de mètres menant au château. L'ambition du maréchal est comme d'annoncer qu'au bout du chemin se trouve une demeure royale¹²³⁰. Mais la construction du château ne va pas sans la création d'un quartier : le quartier Marmont¹²³¹. En effet, toujours enclin à penser à ses compatriotes, il fait en sorte que les travaux qu'il entreprend ne causent pas de torts à ces mêmes compatriotes. La ville de Châtillon dit avoir reçu 500 francs en dédommagement de l'absorption par le maréchal de certaines voies publiques pour la jouissance de son propre parc¹²³². Supprimant parfois des chemins publics à cause des travaux qu'il entreprend, Marmont essaye de palier aux désagréments que cela peut occasionner auprès des Châtillonnais. On sait que l'année 1822 est propice aux tentatives de conciliation entre les désirs de Marmont et les moyens de la Mairie. En effet, des tractations ont lieu entre Marmont, par la voie de son régisseur Beaudoin, et Lapérouse. Le maréchal, pour matérialiser ses ambitions, insiste auprès des autorités et « M. Lapérouse demande si S.E. consent à céder quatre pieds du jardin du moulin des Passes pour rélargir le chemin, et dit que la ville se chargera de faire faire clôture de ce jardin mais qu'elle ne pourrait en faire les frais cette année »¹²³³. Cela dit, même si Marmont consent à céder, il souhaite bénéficier pour son usage personnel de quelques facilités :

« J'ai parlé à M. Lapérouse relativement au chemin de la Douix où S.E. désire avoir un passage pour elle et pour le service personnel du moulin, en se chargeant de le rélargir en quelques places, et de son entretien. M. le Maire m'a promis de faire tout ce qu'il serait possible pour obtenir de la ville l'autorisation que S.E. désire. Il m'a dit qu'il connaissait des opposants dans le conseil municipal. »¹²³⁴

¹²²⁷ Sous les Cotes 122 à 126, figurent les études et les travaux liés à l'embellissement du château du maréchal Marmont, Voir FM-AMCS, Cote 122, *Constructions, travaux d'embellissement et réparations*.

¹²²⁸ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 7, p. 180.

¹²²⁹ FM-AMCS, Cote 24, *Gestion des domaines, Instructions et procurations, Correspondances, Correspondances de François Beaudoin au Duc de Raguse*, Lettre de François Beaudoin au duc de Raguse, Châtillon, le 6 octobre 1816.

¹²³⁰ En annexe, on présente une vue de cette route longiligne.

¹²³¹ « Création du quartier Marmont », dans Association des Amis du Châtillonnais, *Les Cahiers du Châtillonnais, Trois épisodes de la vie du Maréchal Marmont*, n°22, 3^e trimestre 1992, pp 5-11 et *Le Châtillonnais et l'Auxois*, 16, 19, 23, 26 et 30 novembre 1932.

¹²³² FM-AMCS, Cote 24, *Gestion des domaines, Instructions et procurations, Correspondances, Correspondances de François Beaudoin au Duc de Raguse*, Lettre de François Beaudoin au duc de Raguse, Châtillon, le 13 avril 1817.

¹²³³ *Idem.*, Lettre de François Beaudoin au duc de Raguse, Châtillon, le 20 février 1822.

¹²³⁴ *Idem.*, Lettre de François Beaudoin au duc de Raguse, Châtillon, le 27 février 1822.

Cette opposition des autorités demeure parfois¹²³⁵. Malgré bien des obstacles, cette entreprise du maréchal montre à quel point ses initiatives dans la ville sont importantes, initiatives parfois au-dessus de la réalité¹²³⁶. Beudoin se montre donc encore actif. Il est un précieux délégué. C'est le moyen ici de reposer la question à la fois du mythe et de la mémoire. La mairie n'ayant pu, on l'a vu dans le Chapitre préliminaire de cette thèse, établir un monument à la mémoire du maréchal¹²³⁷, faute de budget, elle tente malgré tout de concilier les ambitions du maréchal avec les moyens dont elle dispose. On sait désormais que l'ensemble de ces travaux n'ont pu accueillir le maréchal, que cette demeure n'a jamais pu être « l'habitation dans laquelle je croyais devoir finir mes jours »¹²³⁸.

De plus, les exploitations meunières, de sucrerie, de culture de betteraves ne sont pas en reste¹²³⁹. Ceci montre que les ambitions du maréchal sont sans limites. Innovant, imaginant, le duc de Raguse cherche-t-il peut-être à laisser une trace plus honorable à la suite des événements de 1814 et 1815 qui l'ont tant marqué. Innovations notamment en matière de sidérurgie dès 1819. On sait combien enfant Auguste Marmont fixait son regard sur les activités de cette industrie à Châtillon-sur-Seine. Les efforts du Châtillonnais à ce sujet sont nombreux et « il semble que le maréchal Marmont ait voulu transformer son usine afin d'y adapter les procédés anglais qui se répandaient à cette époque dans le centre et l'est de la France »¹²⁴⁰. Mais l'argent manquant, ses revenus immobilisés pour ses autres activités, le manque de combustibles parfois et peut-être son absence forcée alors qu'une observation de tous les instants fût nécessaire pour réaliser tous ces projets, il était difficile de pouvoir tout développer à la fois. Forges et fourneaux absorbent une grande partie des revenus du maréchal¹²⁴¹. D'autres raisons à ces difficultés tiennent au contexte des années 1814-1815 et à celui du marché :

¹²³⁵ *Idem.*, Lettre de François Beudoin au duc de Raguse, Châtillon, le 4 mars 1822.

¹²³⁶ Nous ne pouvons rentrer dans le détail de tous les aménagements réalisés par le maréchal Marmont. Cette question pourrait à elle-même faire l'objet d'une thèse. Cependant, nous renvoyons, pour plus d'informations, aux travaux de Dominique MASSON, *Le Maréchal Marmont, duc de Raguse, et Châtillon, Le château Marmont, aux rendez-vous de l'Histoire*, op. cit.

¹²³⁷ FM-AMCS, Cote 20, *Correspondances du Ministère de la guerre à la comtesse de Damrémont, contrat de l'entreprise de pompes funèbres de la Ville de Paris, discours du général de la Ruë et du Lieutenant-colonel Lorenz, rapport des funérailles adressé au Ministère de la guerre, croquis du char funéraire, coupures de presse relatives aux funérailles et au Maréchal Duc de Raguse*, « Souscription pour l'érection d'un monument à la mémoire du Maréchal Marmont, Duc de Raguse » met un terme à ce projet pour des « causes imprévues ». Les sommes, prévues à l'érection de ce monument, seront « déposées entre les mains de l'autorité municipales pour être employées à donner pendant l'hiver des secours aux familles les plus nécessiteuses de la ville. »

¹²³⁸ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires*, op.cit., tome 7, p. 184.

¹²³⁹ FM-AMCS, Cotes 104 à 121, *Exploitations meunières et Sucrerie, vinaigrerie, distillerie, brasserie, moulins au noir*.

¹²⁴⁰ Bertrand GILLE, *La Sidérurgie française au XIX^e siècle: Recherches historiques*, op. cit., p. 134.

¹²⁴¹ Guy ANTONETTI, « Recherche sur la propriété et l'exploitation des hauts fourneaux du Châtillonnais », *Annales de Bourgogne*, tome XLIII, 1971, pp. 167-211 et pp. 233-273.

« Dans un autre ordre d'idées, les événements de 1814-1815 avaient créé une situation pendant laquelle il était impossible de donner suite à ces sollicitations. Ensuite, dès le rétablissement de la paix, le marché français des fers fut envahi par les produits anglais, cédés à un prix inabordable pour les maîtres de forges français, et les Anglais construisaient contre nos frontières et même sur notre propre sol, des établissements sidérurgiques plus menaçants encore. Engager des dépenses considérables pour pratiquer une méthode de fabrication dont ils n'avaient, pas plus que le personnel à y employer, la moindre expérience, c'était, pour les maîtres de forges l'inconnu absolu ; aucun d'eux n'osait s'engager dans ces ténèbres. »¹²⁴²

De plus, la culture, au demeurant large, n'est pas un domaine que le maréchal peut oublier. Enfin, l'école est au cœur de cette dynamique¹²⁴³ et ses idées foisonnent¹²⁴⁴. En effet, Marmont est à l'origine de l'enseignement primaire à Châtillon-sur-Seine. Toujours par l'intermédiaire de Beudoin, son éternel dévoué, on sollicite le conseil municipal pour demander « un local assez vaste, afin que les élèves dont l'instruction marche en même temps n'échappent en aucune circonstance à l'œil de la personne qui les dirige »¹²⁴⁵. C'est un projet qui tient à cœur le maréchal, soucieux de rendre à sa ville l'éducation dont il a pu profiter notamment au collège de la ville. Les mots de Beudoin sont significatifs à ce sujet :

« Qu'à cet effet, son excellence, en vous demandant ce local à Bail, attend avec confiance, Messieurs, le résultat avantageux sur l'objet dont il vient d'être question, et ose espérer que vous l'aidez en protégeant l'établissement d'une école dont le but est d'accélérer la connaissance des éléments qu'on y enseigne, et qu'elle n'aura qu'à se louer de la sagesse de votre délibération, sur les conditions que vous croirez juste d'imposer. »¹²⁴⁶

Le 9 novembre 1816, le conseil municipal délibère et il autorise la location de la salle « à condition cependant que Mr le Maréchal sera tenu de refaire toutes les fenêtres et de les griller en fil de fer du côté de la cour et d'entretenir la toiture de ladite salle pendant les neuf années de la concession »¹²⁴⁷. En termes d'éducation, Marmont, dix ans auparavant, avait reçu les hommages des élèves du Lycée de Dijon auquel il avait appartenu en remerciement de la

¹²⁴² Célestin COURTOIS, *Histoire de la production de fer dans le Châtillonnais*, op. cit., p. 1.

¹²⁴³ Marmont fait partie d'une société « qui avait pour but de patronner cet enseignement et de le diffuser, Voir Célestin COURTOIS, *Les initiatives intellectuelles et sociales du maréchal Marmont*, Brochure, Châtillon, Massenet, 1935, pp. 8-9.

¹²⁴⁴ Célestin COURTOIS et Charles CROIX, *Pensées diverses, définitives, actuelles du maréchal Marmont*, op. cit.

¹²⁴⁵ FM-AMCS, Cote 048, *Gestion des domaines, Instructions et procurations, Correspondances, Locations, Pétition du Duc de Raguse et extrait des délibérations du conseil municipal de la Ville de Châtillon-sur-Seine en vue d'établir une école dans la grande salle du collège.*

¹²⁴⁶ *Idem.*, Lettre de Beudoin au Conseil municipal, le 21 octobre 1816.

¹²⁴⁷ *Idem.*, Extrait d'une délibération du Conseil municipal de la Ville de Châtillon-sur-Seine, 9 novembre 1816.

création d'une Maison d'hospice fondée par lui à Châtillon-sur-Seine¹²⁴⁸. C'est dans ce cadre-là qu'il participe au développement de l'école primaire à l'instar de ce que rapporte le *Dictionnaire de la conversation et de la lecture* en disant que « quand l'enseignement mutuel fit invasion en France, dès les premières années de la Restauration, la France se couvrit alors d'écoles primaires dont on attendait des merveilles. Un grand nombre d'esprits faisaient, tout éveillés pourtant, les rêves les plus délicieux ; les lumières, se propageant, allaient porter en tout lieu et dans toutes les classes, à dose presque égale, l'aisance, la paix et le bonheur »¹²⁴⁹.

Justement pendant les premières années de la Restauration, la Terreur imposée par les Ultra-royalistes a-t-elle cessé ? Marmont doit quitter amis et lieux familiers. Il est rappelé par Louis XVIII. Le Châtillonnais est l'homme choisi pour tenter de faire taire les conspirateurs présents dans la vallée du Rhône et plus exactement à Lyon.

Face à la conspiration à Lyon en 1817

Les documents concernant cet épisode et plus précisément la mission du maréchal se trouvent aux Archives nationales dans le Fonds Lainé sous la Cote 232 AP/1¹²⁵⁰. De plus, les Archives départementales du Rhône sous la côte 4 M 203 à 236 relatent certains événements politiques locaux à l'instar des troubles à Lyon en 1817. D'autres documents relatifs à cet épisode de la vie du maréchal demeurent dans les *Mémoires* du maréchal¹²⁵¹.

Nous sommes donc en 1817. Marmont est sollicité pour aller remettre de l'ordre à Lyon. Mais que s'y passe-t-il ? Des sentiments hostiles à la dynastie se révèlent un peu partout et Lyon n'échappe pas à cette tendance. Le contexte local dans la ville n'est guère avantageux à l'instar du contexte national :

¹²⁴⁸ FM-AMCS, Cote 018, *Affaires privées et Gestion des domaines, Affaires privées, Papiers personnels, Correspondances privées, Correspondances destinées à Marmont. (Rondeau, élèves du lycée de Dijon, sous-préfet de Châtillon-sur-Seine, Chaperon de Christen, Alex Séraphine de Courbiennne, Baron de la Ruë, Lapérouse, Allard, etc...)*, Lettre des élèves du Lycée de Dijon à Monsieur de Marmont général en chef, le 26 août 1806. Lettre présente en Annexe.

¹²⁴⁹ *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, Paris, Belin-Mandar, 1837, tome 39, « Mutuel » (Enseignement), pp. 245-246.

¹²⁵⁰ A.N, *Fonds Lainé* 232 AP/1, Papiers du vicomte Joseph Lainé (1815-1817), Terreur blanche dans le Midi de la France (232AP/1), Dossier 3, 1816-1817, Mission du maréchal Marmont, duc de Raguse, à Lyon en 1817.

¹²⁵¹ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 7, *Correspondance et documents relatifs au livre vingt-deuxième*, pp. 317-412.

« Il est des légendes qu'il importe de détruire. Entre autres celle qui veut que la France ait joui dans les années consécutives à la seconde Restauration d'une paix intérieure bienfaisante qui lui aurait permis de réparer ses forces après la saignée des guerres de la Révolution et de l'Empire. En réalité, dès l'automne de 1815, cette paix est compromise, car il faut remonter à cette époque pour retracer la genèse des troubles qui ensanglanteront le pays en 1816 et en 1817. Si l'agitation politique cesse bientôt en raison de la lassitude qui s'est emparée de la plus grande partie de la population, d'autres ferments de désordre apparaissent, parmi lesquels il faut placer au premier plan le ralentissement de l'activité industrielle, et surtout l'épuisement des denrées alimentaires et le haut prix de celles qui sont encore disponibles. »¹²⁵²

En effet, la crainte de la cherté du blé se mêle à diverses peurs politiques et « dès le XVIII^e siècle, le problème des subsistances pouvait susciter non seulement des désordres, mais aussi des interprétations situant l'origine du mal dans le champ politique, comme le pacte de famine »¹²⁵³. Le personnel politique pendant la seconde Restauration que Jean-Claude Caron détaille est composé des ultras, des constitutionnels ou doctrinaires, des indépendants et des Bonapartistes et Républicains¹²⁵⁴. Les ultras en particulier « se comportent à l'occasion comme des opposants et engagent une épreuve de force avec le ministère, soutenus par Monsieur, asseyant leur pouvoir sur une France rurale que la noblesse contrôle encore largement »¹²⁵⁵.

À Lyon, comment se traduit l'effervescence politique dans un contexte local déjà bien bousculé ? Il faut rappeler qu'une crise frumentaire que la seconde Restauration tente de maîtriser n'a pas touché la ville et ce grâce à la prudence de la municipalité. Cependant, les maladresses du gouvernement de la première Restauration conduisent notamment les Lyonnais au sentiment ultra. Sous couvert donc d'un désordre alimentaire et de questions politiques, les tensions apparaissent extrêmes. Ainsi, une effervescence monte en grade. Marmont évite de parler de complots évoquant simplement des provocateurs dirigés par le général Canuel¹²⁵⁶. Ancien révolutionnaire puis ayant fait partie des rangs de l'insurrection royaliste en Vendée et désormais ardent royaliste, « le général Canuel s'efforçait de cacher cette double tache aux yeux des royalistes sous un dévouement et un zèle exceptionnel »¹²⁵⁷. Au même titre que Marmont,

¹²⁵² Robert MARJOLIN, « Troubles provoqués en France par la disette de 1816-1817 », *art. cit.*, p. 423.

¹²⁵³ Nicolas BOURGUINAT, « La ville, la haute police et la peur : Lyon entre le complot des subsistances et les manœuvres politiques en 1816-1817 », *art. cit.*, p. 131. Voir également à ce sujet Steven L. KAPLAN, *Le complot de famine. Histoire d'une rumeur au XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1982, 77 p.

¹²⁵⁴ Jean-Claude CARON, *La France de 1815 à 1848, op. cit.*, pp. 16-19.

¹²⁵⁵ *Idem.*, p. 17.

¹²⁵⁶ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 7, p. 238. Canuel est à ce moment-là lieutenant général commandant militaire de la région et fut élu député de la Vienne en 1815.

¹²⁵⁷ Achille Tenaille de VAULABELLE, *Chute de l'Empire, Histoire des deux Restaurations : jusqu'à la chute de Charles X en 1830*, 2^e édition, Paris, Perrotin, 1847, tome 4, p. 282.

Vaulabelle le désigne comme à l'origine des troubles bien que son explication demeure dans des questions d'orgueil. Relatant une espèce d'infériorité dans les rangs des officiers généraux en comparaison avec le général Donnadieu, Vaulabelle explique que « le général Canuel résolut de demander les mêmes honneurs à des faits semblables ; la révolte n'existait pas ; il entreprit de la créer »¹²⁵⁸.

Toujours est-il que le mauvais contexte économique présent depuis déjà deux ans vient alimenter cette incertitude politique. La disette parvient jusqu'à Lyon et sa région. Problèmes d'approvisionnement et prix excessifs irritent la population paysanne. Depuis 1815, la situation se présente mal bien que des tentatives de limiter les problèmes de disettes soient faites à l'instar de ce que le Préfet du Rhône annonce au Ministère de l'Intérieur en rappelant que « l'augmentation du prix du pain a été faite avant-hier. On a garanti le pain du pauvre. Les boulangers ont pris l'engagement de ne point réclamer une nouvelle augmentation d'ici à deux mois »¹²⁵⁹. Ainsi, des mesures pour calmer d'éventuelles réactions sont prises :

« Le désarmement se poursuit. Déjà plus de 4000 armes de guerre sont à ma disposition ; le nombre s'en accroîtra encore. Les campagnes sont tranquilles. Le paysan reprend partout ses travaux accoutumés. Les malveillants déguisés sous le costume de mendiants et de colporteurs commencent à fuir un département où ils ont à chaque village à craindre une surveillance attentive. »¹²⁶⁰

Dans un contexte de deux ans d'incertitude face à la famine qui menace et aux troubles politiques qui s'élèvent, Lyon est au cœur de ces problèmes car « idéalement organisée pour la clandestinité, la fuite et la vengeance politique »¹²⁶¹. De plus, « par sa topographie, sa situation géographique, et ses cadres sociaux, la ville de Lyon se prête mieux que toute autre à cette exploration, pour le début du XIX^e siècle »¹²⁶².

Marmont est chargé de mettre un terme définitif à tous ces troubles. Le 28 août 1817, il est nommé temporairement lieutenant du Roi dans les 7^e et 19^e division militaire¹²⁶³. Des

¹²⁵⁸ *Idem.*, p. 283.

¹²⁵⁹ *Fonds Lainé* 232 AP/1, Papiers du vicomte Joseph Lainé (1815-1817), Terreur blanche dans le Midi de la France (232AP/1), Dossier 3, 1816-1817, Mission du maréchal Marmont, duc de Raguse, à Lyon en 1817, Lettre du conseiller d'État et Préfet du Rhône à son Excellence le Ministre de l'Intérieur, Lyon, le 29 avril 1815.

¹²⁶⁰ *Idem.*, Lettre du conseiller d'État et Préfet du Rhône à son Excellence le Ministre de l'Intérieur, Lyon, le 29 avril 1815.

¹²⁶¹ Richard COBB, « Counter-Revolution and environment : the example of Lyon », *Reactions to the French Revolution*, Londres, Oxford University Press, 1972, pp. 44 et 46 cité par Nicolas BOURGUINAT, « La ville, la haute police et la peur : Lyon entre le complot des subsistances et les manœuvres politiques en 1816-1817 », *art. cit.*, p. 131.

¹²⁶² Nicolas BOURGUINAT, « La ville, la haute police et la peur : Lyon entre le complot des subsistances et les manœuvres politiques en 1816-1817 », *Idem.*, p. 131.

¹²⁶³ SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22. Voir également *Fonds Lainé* 232 AP/1, Papiers du vicomte Joseph Lainé (1815-1817), Terreur blanche dans le Midi de la France (232AP/1), Dossier 3, 1816-

rapports lui sont adressés une semaine plus tard. Grenoble, en effet, fait partie de la 7^e division militaire. Marmont en charge de cette division reçoit quelques informations mais se concentre sur la ville de Lyon dont les dangers sont plus menaçants¹²⁶⁴. Nommé ainsi en août 1817, il n'est pas sur les lieux lors de l'insurrection du 8 juin de la même année et bonapartistes et Jacobins se sont combattus physiquement ce jour-là sous fonds de crise des subsistances¹²⁶⁵. Conspiration, insurrection, les mots ne manquent pas pour matérialiser ces événements. « L'ordre public et le bien du service du Roi » sont à l'ordre du jour¹²⁶⁶. Mais en amont, l'étincelle jaillit « dans plusieurs villages de la banlieue »¹²⁶⁷ et « dans les campagnes l'agitation continue »¹²⁶⁸. L'ambiance à Lyon est en effet hostile au gouvernement car « la bourgeoisie, les gens d'affaires, les négociants ne sont pas amis du gouvernement du Roi »¹²⁶⁹. En effet, il semble bien que la région lyonnaise fût peu favorable aux Bourbons. Entre incertitudes et complots, Marmont, alors en charge de rétablir l'ordre, « est envoyé sur les lieux pour éclaircir ce déplorable mystère »¹²⁷⁰. Napoléon refait parler de lui dans la correspondance des autorités de l'époque car la question est posée :

« Quel motif peuvent-ils (la bourgeoisie, les gens d'affaires, les négociants) avoir de préférer le gouvernement tyrannique de Bonaparte à l'administration paternelle du Roi ? »¹²⁷¹

Marmont dans ses *Mémoires* parle même d'un Capitaine à Saint-Andéol qui aurait proclamé Napoléon II. En effet, dès le 4 octobre 1816, on peut lire dans un rapport remis par MM. les généraux Canuel et Maringonné à M. le Préfet du Rhône les lignes suivantes :

1817, Mission du maréchal Marmont, duc de Raguse, à Lyon en 1817, Inventaire par ordre chronologique des missions du maréchal.

¹²⁶⁴ Le Répertoire du Fonds Marmont des Archives municipales de la Châtillon-sur-Seine le prouve. Voir les Cotes 499 à 505 qui le démontrent.

¹²⁶⁵ Georges RIBE, *L'Opinion publique et la vie politique lors des premières années de la seconde Restauration, la réaction Ultra et l'expérience constitutionnelle, (17 juillet 1815 - 9 janvier 1922)*, thèse de doctorat en histoire du droit, Annales de l'Université de Lyon, 3^e série, Fascicule 16, Texte remanié, Paris, Librairie du Recueil, Sirey, 1957, pp. 285-288.

¹²⁶⁶ FM-AMCS. Cote 499, Lettre du Procureur-général près la Cour royale de Grenoble au duc de Raguse, Grenoble, le 7 septembre 1817. Il s'agit ici d'un long compte-rendu de 21 pages.

¹²⁶⁷ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 7, p. 238.

¹²⁶⁸ *Fonds Lainé* 232 AP/1, Papiers du vicomte Joseph Lainé (1815-1817), Terreur blanche dans le Midi de la France (232AP/1), Dossier 3, 1816-1817, Mission du maréchal Marmont, duc de Raguse, à Lyon en 1817, Lettre du conseiller d'État et Préfet du Rhône au à son Excellence le Ministre de l'Intérieur, Lyon, le 27 janvier 1816.

¹²⁶⁹ FM-AMCS, Cote 499, Lettre du Procureur-général près la Cour royale de Grenoble au duc de Raguse, Grenoble, le 7 septembre 1817.

¹²⁷⁰ M. CHARRIER-SAINNEVILLE (Claude Sébastien), *Compte-rendu sur les évènements qui se sont passés à Lyon*, Paris, Tournachon-Melin et H. Seguin, Lyon, Chez Targe, 1818, p. 2.

¹²⁷¹ FM-AMCS, Cote 499, Lettre du Procureur-général près la Cour royale de Grenoble au duc de Raguse, Grenoble, le 7 septembre 1817. Voir Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 7, p. 238.

« Le projet des conspirateurs est de mettre le feu dans plusieurs endroits de la ville, et de se porter ensuite sur les prisons, pour délivrer les coquins qu'elles renferment. Ils doivent massacrer les prêtres et les royalistes, et proclamer pour souverain le fils de Bonaparte. »¹²⁷²

Sans parler non plus d'insurrection bourgeoise – la noblesse et le « bas peuple » ne semblent pas constituer une grande menace dans ces troubles¹²⁷³ – nombreux sont les rapports qui révèlent les rumeurs de l'arrivée prochaine de Napoléon¹²⁷⁴. Toujours est-il que Marmont, sous l'autorité du roi qu'il sert, Louis XVIII, doit éteindre ces rumeurs et l'incendie qui se propage dans le Rhône. Mais quelles sont les autorités politiques locales à Lyon quand il arrive en septembre 1817 ? Le Comte de Chabrol est alors Préfet du Rhône, le Comte de Fargues est le Maire de la ville, son adjoint est Godinot. Pour ceux qui représentent militairement l'autorité du Roi, on peut voir qu'il s'agit de Charrier-Sainneville alors lieutenant de police, du Comte de Damas, gouverneur militaire, et du général Canuel commandant la région militaire, Canuel que Marmont et Vaulabelle désignent comme un des instigateurs des troubles. Les autorités judiciaires quant à elles sont représentées par Bastard, Président de la Cour royale, et du Procureur général Courvoisier. La dévotion au Roi semble bien être d'actualité et « tout paraît fort tranquille, point de fermentation, point de nouvelles alarmantes ni d'annonces de projets hostiles »¹²⁷⁵. Pourtant, dès le mois de juin 1817, les troubles sont bien réels. Tente-t-on de minorer la menace afin de sauver l'honneur du régime ? Si Marmont est envoyé dans le Rhône, c'est qu'on y distingue quelques dangers. En effet, avant que le maréchal ne parvienne en ces lieux, des armes sont découvertes, des agressions contre des militaires ont lieu et des prisons connaissent quelques agitations. Les Archives départementales du Rhône montrent la volonté du gouvernement de désarmer toutes les communes où des troubles ont éclaté¹²⁷⁶. Chabrol demande donc aux maires de confisquer les armes de guerre et le général Canuel autorise les insurgés qui ont déposé leurs armes à rentrer chez eux. Aucune tolérance envers les révoltés

¹²⁷² M. CHARRIER-SAINNEVILLE (Claude Sébastien), *Compte-rendu sur les évènements qui se sont passés à Lyon, op. cit.*, Pièces justificatives n°I, Rapport remis le 4 octobre 1816, par MM. les généraux Canuel et Maringonné à M. le Préfet du Rhône, et par ce magistrat à M. le lieutenant de police, p. 1.

¹²⁷³ Concernant la noblesse, « le gouvernement n'a rien à craindre de quelques individus qui à peine sont dans la proportion d'un sur mille ». Concernant le peuple, « il serait le plus facile à gouverner, il ne demande que sa subsistance, il n'a pas de prétention. Quand il est dispersé, il n'est jamais à craindre...le peuple n'aime pas la République ». FM-AMCS. Cote 499, Lettre du Procureur-général près la Cour royale de Grenoble au duc de Raguse, Grenoble, le 7 septembre 1817.

¹²⁷⁴ M. CHARRIER-SAINNEVILLE (Claude Sébastien), *Compte-rendu sur les évènements qui se sont passés à Lyon, op. cit.*, Pièces justificatives, pp. 1-12.

¹²⁷⁵ FM-AMCS, Cote 499, Lettre du Procureur-général près la Cour royale de Grenoble au duc de Raguse, Grenoble, le 7 septembre 1817.

¹²⁷⁶ Archives Départementales du Rhône, 4M206, Dépêche télégraphique du Ministère de l'Intérieur au Préfet du Rhône, le 11 juin 1817.

qu'il faut maîtriser au plus vite¹²⁷⁷ n'est autorisée. Il faut en imposer aux insurgés et à ceux qui voudraient poursuivre leurs méfaits contre le gouvernement du Roi. Mais une sorte de « serment de sang » semble animer les auteurs de troubles¹²⁷⁸. Ce calme relatif pendant l'été 1817, à l'image de ce que le Préfet de l'Ain ne se montre pas inquiet sur quelques tentatives de propagande de la part d'éventuels insurgés¹²⁷⁹, témoigne d'une surveillance toujours d'actualité. En septembre, – la preuve en est apportée également par les Archives départementales du Rhône – on s'inquiète encore de ce qui peut arriver. Des documents stimulant la révolte circulent comme le rapporte le sous-préfet de l'arrondissement de Villefranche informant de ce fait le Préfet du Rhône « qu'un individu fait circuler des lettres séditeuses à Ambérieux »¹²⁸⁰ ou encore le maire de Neuville l'Archevêque qui indique au Préfet du Rhône que des jeunes gens reçoivent la proposition de servir dans un corps armé organisé secrètement à Lyon pour « piller les bonnes maisons et assassiner les riches »¹²⁸¹. Les autorités lyonnaises restent donc sur leurs gardes et c'est dans ce contexte de troubles relatifs que Marmont arrive.

L'été 1817 à Lyon est donc une période dans laquelle la répression à l'encontre des meneurs est active, répression qui est le fruit du doute qui persiste au niveau du gouvernement royal. Le but est « de mettre d'accord les fonctionnaires et de rétablir le calme parmi leurs administrés »¹²⁸². On compte sur Marmont et on peut lire dans une lettre du duc de Richelieu au maréchal « que le Roi, qui connaît tout votre zèle, et qui désire le mettre à profit, ainsi que vos talents et votre expérience, espère que vous lui donnerez encore, à cette occasion, une nouvelle preuve de votre dévouement »¹²⁸³. Le colonel Fabvier, si précieux pour Marmont et qu'il connaît bien, le suit bientôt et rédige même un ouvrage sur sa mission dans la ville de Lyon¹²⁸⁴. Marmont reste prudent sur les rapports qui lui sont faits mais constate l'exagération des autorités sur l'ampleur des troubles. En effet, encore trois mois après l'insurrection du 8 juin, les rapports montrent que tout se passe sans incidents et « que malgré quelques bruits qui s'étaient répandus depuis quelques jours et qui n'avaient aucun espèce de fondement, la journée

¹²⁷⁷ ADR, 4M204, *Correspondances diverses*.

¹²⁷⁸ Pour les déclarations et les interrogatoires des différents protagonistes soupçonnés dans les troubles, voir Méallet de FARGUES, Comte de, *La Vérité sur les événements de Lyon en 1817, réponse au mémoire de M. le colonel Fabvier*, Lyon, Chambet, Paris, Delaunay, 1818, pp. 45-211.

¹²⁷⁹ ADR, 4M204, Lettre du Préfet de l'Ain au Préfet du Rhône, le 12 juin 1817.

¹²⁸⁰ ADR, 4M206, Lettre du sous-préfet de Villefranche au Préfet du Rhône, le 17 septembre 1817.

¹²⁸¹ ADR, 4M204, Lettre du maire de Neuville l'Archevêque au Préfet du Rhône, le 23 juin 1817.

¹²⁸² Georges RIBE, *L'Opinion publique et la vie politique lors des premières années de la seconde Restauration*, *op. cit.*, p. 305.

¹²⁸³ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 7, Lettre du duc de Richelieu au maréchal Marmont, le 20 août 1817, p. 241.

¹²⁸⁴ Charles-Nicolas FABVIER, *Lyon en 1817*, Paris, Delaunay, 2 parties en 1 volume, 1818, 103 p.

d'hier s'est passé avec le plus grand calme »¹²⁸⁵. Marmont propose une nouvelle lecture de l'événement et évoque désormais la conspiration des Ultras ayant affecté le département entre 1816 et 1817. Les autorités locales sont dans la ligne de mire du maréchal. Fabvier, à ce titre, écrit ces quelques mots :

« Et bientôt le rapprochement du présent et du passé présenta d'abord la pénible conviction que des ennemis du repos de la France, abusant sans doute de la faiblesse et de l'erreur des principaux chefs de l'autorité, s'étaient emparés du pouvoir, et qu'ils s'en servaient pour livrer à la plus étrange persécution tout ce qui ne partageait ni leurs principes ni leurs intérêts. »¹²⁸⁶

Évoquant les autorités militaires à l'origine des troubles – « Canuel et ses agents »¹²⁸⁷ – ou « ses infâmes agents »¹²⁸⁸ selon les termes du maréchal, Marmont destitue du personnel politique et militaire. Dès le 23 septembre 1817, le duc de Raguse propose des remplacements de maires et en informe les autorités de Paris¹²⁸⁹ qui approuvent ses décisions¹²⁹⁰. Fabvier approuve les décisions du maréchal « car une foule d'agents parcourait la ville et les campagnes »¹²⁹¹ et il fallait épurer la ville. Fabvier dans *Lyon en 1817* résume l'intention du maréchal Marmont dans ses choix :

« Les premiers soins du maréchal ont été de faire cesser l'arbitraire, et de rendre aux lois la force qu'elles avaient perdue ; de faire tous ses efforts pour rapprocher ce qu'on avait affecté d'isoler, calmer les esprits qu'on avait exaspérés, former des réunions faites pour représenter la ville et non une faction, rendre à tous une justice égale, tendre aux malheureux une main secourable. Il a fallu ensuite inspirer aux persécuteurs une crainte utile, donner quelques satisfactions aux persécutés. »¹²⁹²

Mais parfois les rapports divergent sur l'origine et les noms des malfaiteurs comme l'explique le conseiller d'État et Préfet du Rhône en affirmant « que les rapports diffèrent »¹²⁹³.

¹²⁸⁵ A.N, *Fonds Lainé* 232 AP/1, Papiers du vicomte Joseph Lainé (1815-1817), Terreur blanche dans le Midi de la France (232AP/1), Dossier 3, 1816-1817, Mission du maréchal Marmont, duc de Raguse, à Lyon en 1817, Lettre du conseiller d'État et Préfet du Rhône au à son Excellence le Ministre de l'Intérieur, Lyon, le 26 août 1817.

¹²⁸⁶ Charles-Nicolas FABVIER, *Lyon en 1817, op. cit.*, p. 8.

¹²⁸⁷ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 7, p. 243.

¹²⁸⁸ *Idem.*, p. 245.

¹²⁸⁹ A.N, *Fonds Lainé* 232 AP/1, Papiers du vicomte Joseph Lainé (1815-1817), Terreur blanche dans le Midi de la France (232AP/1), Dossier 3, 1816-1817, Mission du maréchal Marmont, duc de Raguse, à Lyon en 1817, Lettre de Marmont au Ministre, Lyon, le 23 septembre 1817.

¹²⁹⁰ *Idem.*, Lettre du Ministre au maréchal Marmont, Paris, s.d.

¹²⁹¹ Charles-Nicolas FABVIER, *Lyon en 1817, op. cit.*, p. 9.

¹²⁹² *Idem.*, p. 28.

¹²⁹³ A.N, *Fonds Lainé* 232 AP/1, Papiers du vicomte Joseph Lainé (1815-1817), Terreur blanche dans le Midi de la France (232AP/1), Dossier 3, 1816-1817, Mission du maréchal Marmont, duc de Raguse, à Lyon en 1817, Lettre du conseiller d'État et Préfet du Rhône au à son Excellence le Ministre de l'Intérieur, Lyon, le 8 septembre 1817.

Évoquant l'événement du 8 juin comme point culminant des troubles, il fait part au maréchal de l'hétérogénéité des comptes rendus qu'il reçoit. Canuel n'est pas en reste et son nom apparaît dans la liste des meneurs de l'intrigue. Cependant, si Marmont entend réinstaller l'autorité du Roi dans la région en prenant des mesures, les maires destitués montrent leur mécontentement, mécontentement qui s'ajoute à celui des autorités de Paris à l'égard de Marmont qui connaît un nouveau revers dans sa carrière.

Un moment de disgrâce ?

Croyant avoir rétabli l'autorité du Roi dans la ville de Lyon et dans les communes voisines, le maréchal doit faire face au jugement des maires destitués. Ce dernier est accusé d'avoir pris des décisions tout à fait arbitraires. En effet, du 23 septembre au 21 octobre 1817, on peut lire, à travers la correspondance entre Marmont et les autorités de Paris, la succession des décisions prises à l'égard de certains maires de les destituer¹²⁹⁴. Le maréchal, dans ses *Mémoires*, vient également justifier l'ensemble des décisions qu'il prend¹²⁹⁵. Les responsables militaires n'échappent pas aux sanctions et six officiers de l'état-major de Canuel, dont le nom est synonyme de troubles, sont renvoyés. Colombe en est un exemple¹²⁹⁶. Le maréchal se montre impitoyable et estime que si on l'avait écouté, parlant des conspirateurs, « on les aurait réunis en foule »¹²⁹⁷. Mais il s'agit plus de mutations du personnel militaire que de véritables destitutions. En effet, Paris se montre parfois indulgent à l'égard des conspirateurs comme le rappelle Fabvier :

« Tous les condamnés à moins de cinq ans ont eu leur grâce entière ; ceux à plus de cinq ans ont été remis à un an ; ceux à la déportation à trois ans, ainsi que ceux condamnés aux travaux forcés ; la peine de Vernay a été commuée en dix ans de prison. Toutes les amendes ont été remises, et c'est un bienfait qui touche plus de cinq cents individus. »¹²⁹⁸

¹²⁹⁴ A.N, *Fonds Lainé* 232 AP/1, Papiers du vicomte Joseph Lainé (1815-1817), Terreur blanche dans le Midi de la France (232AP/1), Dossier 3, 1816-1817, Mission du maréchal Marmont, duc de Raguse, à Lyon en 1817, Inventaire par ordre chronologique des missions du maréchal.

¹²⁹⁵ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 7, p. 245.

¹²⁹⁶ ADR, 4M206, Lettre du M.P.G au L.P, le 1^{er} novembre 1817.

¹²⁹⁷ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 7, p. 246.

¹²⁹⁸ Charles-Nicolas FABVIER, *Lyon en 1817, op. cit.*, note de bas de page 3, p. 29.

Marmont quitte la ville de Lyon début novembre 1817 et se félicite lui-même en disant que « jamais mission n'avait eu un succès plus complet »¹²⁹⁹. Fabvier aussi montre sa satisfaction quant au rétablissement de l'autorité du Roi en affirmant :

« Les Lyonnais ne se trompaient pas, lorsqu'au milieu de leurs souffrances ils répétaient : Ah ! le Roi ne le sait pas ! Heureuse, en effet, la France, si tous ceux à qui sa Majesté confie son pouvoir, n'avaient d'autre guide, dans l'usage qu'ils en font, que les lumières et la bonté qui brillent sur le trône. »¹³⁰⁰

Mais l'instant de grâce va bientôt se transformer en disgrâce.

Dans les Archives municipales de la ville de Châtillon-sur-Seine sont répertoriés un ensemble de documents relatifs à cette controverse. On dénonce les mesures prises par le duc de Raguse. Fabvier explique ce qui a amené le maréchal Marmont dans ses choix de destitution dans un deuxième écrit sur les événements à Lyon¹³⁰¹. Devant la grande disparité des informations concernant les troubles et leurs initiateurs, Marmont a dû faire des choix. Également en vertu des pouvoirs qui lui étaient conférés, il était presque normal qu'on juge certaines décisions comme arbitraires et parfois sans motifs et Canuel était le premier à s'en plaindre. Mais le Gouvernement du Roi est content de la mission remplie par le duc de Raguse et finit même par le nommer le 30 novembre 1817 Ministre d'État. Cependant, le maréchal Marmont a laissé à Lyon quelques haines se développer à son égard et « le voilà pris entre deux feux ; les royalistes ultras, qui ne lui pardonnent pas d'avoir démasqué en Canuel l'un des principaux agents ; les bonapartistes, qui gardent toujours une tenace rancune de la trahison d'Esbonne »¹³⁰². En évoquant Bonaparte, on avait mis au courant Marmont que dans certaines prisons circulaient des tabatières à l'effigie de Bonaparte et de Marie-Louise « contenant chacune une cocarde tricolore »¹³⁰³.

Fabvier et Marmont sont donc dans la ligne de mire des détracteurs locaux à Lyon à l'image de Canuel. Lieutenant de police à Lyon, Sainneville vient à la rescousse du duc de Raguse en publiant donc un *Mémoire* sur les événements de Lyon et en affirmant que Marmont avait dû faire face à de nombreux ennemis en expliquant, concernant les décisions prises à l'encontre des meneurs des troubles, que « ces mesures ont été attaquées par certains hommes

¹²⁹⁹ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 7, p. 253.

¹³⁰⁰ Charles-Nicolas FABVIER, *Lyon en 1817, op. cit.*, pp. 29-30.

¹³⁰¹ Charles-Nicolas FABVIER, *Lyon en 1817*, Paris, Chez Carez, Thomine et Fortic, 2^e partie, 1818, 72 p.

¹³⁰² Pierre SAINT-MARC, *Le Maréchal Marmont, duc de Raguse, 1774-1852, op. cit.*, p. 250.

¹³⁰³ FM-AMCS, Cote 499, Lettre du Maire de Lyon, Fargues, au maréchal Marmont, Lyon, le 11 octobre 1817.

avec la fureur d'une faction qui aurait vu déjouer ses projets et détruire son ouvrage »¹³⁰⁴. Sainneville tente lui-même dans ce même *Mémoire* de se justifier de ce qu'il a pu contribuer à la restauration de l'autorité du Roi à Lyon. Fabvier, fidèle subordonné du maréchal, lui aussi vient prendre la défense de son chef en publiant donc de nouveaux arguments contre le général Canuel. Ce même écrit, *Lyon en 1817*, parvient à la Chambre des députés grâce à Marmont. Le 10 février 1818, la Chambre en accuse réception¹³⁰⁵. La guerre des plumes continue et les débats à la Chambre sont vifs. Marmont n'échappe pas aux critiques. En effet, les conclusions du maréchal Marmont sont encore secrètes et le gouvernement reste discret. À la suite de la publication de l'ouvrage de Fabvier, Marmont se retrouve dans une situation fâcheuse et doit prendre la parole. Voulant soutenir Fabvier, il prend donc la plume. En effet, rendant publique l'enquête menée par le maréchal, Fabvier prend les devants et il est légitime de se demander si Marmont est en accord avec ce qui est dit. Fabvier est certain que c'est le cas¹³⁰⁶. Toujours est-il que, sans rentrer dans l'analyse des arguments de chacun, le rôle de Marmont est celui de se justifier mais aussi de justifier les propos de Fabvier car « tout ce qu'il a écrit peut être justifié »¹³⁰⁷. C'est ainsi qu'il prend la plume le 1^{er} juillet 1818 soit près d'un an après sa mission à Lyon. Solidaire avec le colonel Fabvier, il écrit une lettre au duc de Richelieu, Président du Conseil des Ministres, qu'il publie et qui lui attire les foudres de Louis XVIII. Dans cette lettre, Marmont se justifie auprès du Roi mais également auprès de la Chambre dont il veut qu'elle entende ce qu'il a à dire¹³⁰⁸. Parlant de l'autorité du Roi, il tente d'expliquer, évoquant le cas du général Canuel, ce qui l'a conduit à prendre des sanctions contre lui. Mais cette affaire dépasse le cadre des événements de Lyon. En effet, le Roi est mécontent de ce que Marmont a rendu public dans cette lettre. Louis XVIII, – le duc de Richelieu également – s'estimant offensé des justifications parfois extrêmes que Marmont met en avant et dont la teneur doit rester secrète, disgracie le duc de Raguse pendant un moment. Deux semaines plus tard, le 14 juillet

¹³⁰⁴ M. CHARRIER-SAINNEVILLE (Claude Sébastien), *Compte-rendu sur les évènements qui se sont passés à Lyon*, *op. cit.*, p. 2. Sainneville avait d'ailleurs écrit au Rédacteur du Journal de Lyon lui expliquant sa tentative prochaine de dire la vérité car « mon tour est donc venu aussi de parler », FM-AMCS, Cote 505, Sainneville, Lieutenant de Police, au Rédacteur du Journal de Lyon, Lyon, le 19 mars 1818.

¹³⁰⁵ FM-AMCS, Cote 505, *Affaire Fabvier : notes, publications, adresse imprimée du Duc de Raguse au Duc de Richelieu, brouillon, d'une correspondance destinée au Roi, correspondance du ministère de la guerre Gouvion-Saint-Cyr*, Lettre de la Chambre des députés à Monsieur le maréchal duc de Raguse, Paris, le 10 février 1818.

¹³⁰⁶ Fabvier dit : « Je suis autorisé par M. le duc de Raguse à déclarer qu'il a bien voulu me confier les papiers dont j'avais besoin pour l'usage que j'en ai fait et celui que je dois encore faire ». Voir Charles-Nicolas FABVIER, *Lyon en 1817*, *op. cit.*, 2^e partie, p. 12.

¹³⁰⁷ FM-AMCS, Cote 505, *Affaire Fabvier : notes, publications, adresse imprimée du Duc de Raguse au Duc de Richelieu, brouillon, d'une correspondance destinée au Roi, correspondance du ministère de la guerre Gouvion-Saint-Cyr*, Lettre du maréchal duc de Raguse au Duc de Richelieu, Président du Conseil des Ministres, Imprimerie Didot l'Ainé, Châtillon-sur-Seine, le 1^{er} juillet 1818.

¹³⁰⁸ Nous mettons à la disposition du lecteur cette lettre en annexe de la thèse. Il s'agit ici de la reproduction de cette lettre sous forme imprimée.

1818, le maréchal Gouvion Saint-Cyr, depuis Ministre de la guerre, écrit ces mots au maréchal Marmont :

« Sa Majesté, qui a été informée de la publicité que vous avez donnée à cette lettre, me charge de vous faire connaître, Monsieur le Maréchal, qu'elle désire que vous vous absteniez de paraître en sa présence jusqu'à nouvel ordre ; et qu'en conséquence elle vous dispense de prendre votre service, comme Major général de sa Garde, à l'époque accoutumée du 1^{er} octobre prochain. »¹³⁰⁹

Cependant, la question se pose de savoir si la fatalité poursuit Marmont ? Ses affaires financières ne fonctionnant guère et maintenant la violence des propos à son endroit concernant sa mission à Lyon le poussent à écrire là-aussi ces quelques mots :

« Sire, privé du bonheur de me joindre à ceux qui vous entourent et qui vous offrent en ce jour l'expression de leur attachement, permettez-moi au moins de m'unir à eux l'intention et de vous exprimer par eux tous les vœux que je forme pour que votre règne soit long et heureux. »¹³¹⁰

De plus, il écrit une autre lettre le 30 juillet pour signifier davantage les raisons qui l'ont poussé à rendre publique la défense de son ancien aide de camp. Malgré tout, il tente de « suspendre l'impression »¹³¹¹ de la lettre. Le maréchal se montre solidaire de Fabvier en posant la question suivante au duc de Richelieu : « devais-je garder le silence ? »¹³¹². Non. Il réitère les arguments de sa première lettre en date du 1^{er} juillet. Marmont est-il téméraire, courageux ou imprudent ? Il fait face à son devoir et Fabvier ne peut que constater la bienveillance de son ancien chef.

Marmont tente de se racheter et la disgrâce ne dure pas : il retrouve ses fonctions¹³¹³. Encore une fois, on fait confiance au maréchal Marmont. En effet, dans le premier acte de cette thèse, nous avons vu qu'à la suite du jugement porté par Napoléon Bonaparte sur sa conduite à

¹³⁰⁹ FM-AMCS, Cote 505, *Affaire Fabvier : notes, publications, adresse imprimée du Duc de Raguse au Duc de Richelieu, brouillon, d'une correspondance destinée au Roi, correspondance du ministère de la guerre Gouvion-Saint-Cyr*, Lettre du maréchal Gouvion Saint-Cyr au maréchal Marmont, Paris, le 14 juillet 1818. Cette lettre est présente également en annexe.

¹³¹⁰ FM-AMCS, Cote 505, *Affaire Fabvier : notes, publications, adresse imprimée du Duc de Raguse au Duc de Richelieu, brouillon, d'une correspondance destinée au Roi, correspondance du ministère de la guerre Gouvion-Saint-Cyr*, Lettre du maréchal Marmont au Roi, Châtillon-sur-Seine, s.d.

¹³¹¹ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 7, *Correspondance et documents relatifs au livre vingt-deuxième*, Lettre du duc de Raguse au duc de Richelieu, Châtillon-sur-Seine, le 30 juillet 1818, p. 409.

¹³¹² *Idem.*, p. 411.

¹³¹³ Pierre Saint-Marc rapporte une lettre dans laquelle Louis XVIII pardonne au maréchal Marmont pour la publicité qu'il a donnée à la lettre envoyée au duc de Richelieu. Dans les Archives municipales de Châtillon-sur-Seine, cette lettre n'a pas été retrouvée.

la bataille des Arapiles, l'Empereur lui avait pardonné d'avoir prématurément lancé l'offensive sans attendre le Roi d'Espagne. Si le maréchal connaît quelques déboires dans sa carrière, ses supérieurs – avant Napoléon et maintenant Louis XVIII – rétablissent la confiance qu'ils ont en lui.

Chapitre 4

Un gouverneur pendant la Restauration

Après ces événements qui ont agité la ville et qui ont inquiété Marmont, ce dernier semble retrouver une place auprès du Roi. Ministre d'État, il fait partie de certaines commissions et notamment des Commissions royales d'armement et d'artillerie. Son expérience dans ce secteur le conduit de 1818 à 1822 à poser son regard sur les rapports qui lui sont soumis¹³¹⁴. Rappelons qu'il est toujours membre de l'Académie des Sciences et de la Chambre des Pairs, cette instance qu'il ne semble pas porter dans son cœur. Il veut prendre de la distance avec la politique. Mais s'il tente de s'éloigner de Paris, il doit parfois s'y montrer présent. En effet, il est toujours un des quatre Majors généraux de la Garde Royale¹³¹⁵.

Un Major général errant sous la Restauration

Retournant à Paris, il met pendant quelques mois les pieds à Châtillon-sur-Seine, période pendant laquelle il tente de faire fructifier ses biens. Avant cela, on peut l'apercevoir à Paris à la Chambre des Pairs. Depuis ses trois derniers discours de l'année 1817 relatifs à ses opinions et rapports sur l'organisation des collèges électoraux, sur l'examen du projet de loi sur la liberté individuelle et sur la loi de finances, et depuis son retour de Lyon, on le retrouve à discourir ou plutôt à faire l'éloge¹³¹⁶ du Comte d'Aboville, général et homme politique français de la Révolution et de l'Empire. Ce dernier était membre de la Chambre des Pairs bien qu'étant exclu de l'assemblée sous la seconde Restauration. Marmont dresse quelques lignes dans ses *Mémoires* sur son activité à la Chambre des Pairs sans toutefois donner de l'importance à cette occupation. Se décidant à faire fructifier son domaine de Châtillon-sur-Seine plutôt que de développer davantage son esprit juridique, il retourne dans sa terre natale mais ses déboires continuent de croître quand il s'agit d'argent. En effet, l'auteur à venir de *l'Esprit des Institutions militaires* fait la requête auprès du Roi d'une somme de 200 000 francs à quoi s'ajoute un an après, en 1819, le retour de ses émoluments en tant qu'ancien gouverneur général

¹³¹⁴ Voir FM-AMCS, Cotes 512 à 514, Commissions royales d'armement et de l'artillerie.

¹³¹⁵ FM-AMCS, Cote 260, *Brevets, certificats, lettres de service, ordres de nomination*. Lettre de service, Paris, le 8 septembre 1815.

¹³¹⁶ Chambre des pairs de France, Séance du jeudi 13 novembre 1817, *Éloge de M. le Cte d'Aboville, par M. le maréchal duc de Raguse*, Imprimerie de P. Didot l'Ainé, Paris, 1817.

des Provinces illyriennes¹³¹⁷. Pour cela, il décide de franchir le pas et d'aller à la rencontre du Prince de Metternich, chose qui ne lui déplaît pas forcément dans la mesure où il se frotte « à la bonne compagnie de Vienne »¹³¹⁸. Sa mission remplie, il peut s'enorgueillir d'avoir su trouver des fonds sans forcément lui assurer la réussite dans ses affaires châtilloises. Dans ces questions d'argent, Louis XVIII s'était déjà montré clément envers Marmont notamment quand ce dernier alors chargé en mars 1815 de sa propre compagnie, la compagnie de Raguse, avait utilisé la somme de 450 000 francs au titre de son fonctionnement. Ainsi peut-on lire :

« Sa Majesté ayant conservé le souvenir de l'approbation qu'Elle a donnée dans le temps, au compte que vous lui avez présenté de l'emploi de la dite somme, m'a autorisé, par sa décision du 23 novembre courant, à vous faire connaître, Monsieur le Duc, qu'Elle vous considère comme bien et valablement déchargé des quatre cent cinquante mille francs dont il s'agit. »¹³¹⁹

Remise de dépense, prêt du Roi et nouvelles rétributions de l'Empire d'Autriche, cela va-t-il suffire à « refaire le porte-monnaie » du maréchal ? Rien n'est moins sûr d'autant plus qu'on somme Marmont dès 1820 de fournir « les pièces justificatives de ces dépenses »¹³²⁰ et de dresser « un compte régulier »¹³²¹ au Roi sur les dépenses faites pour l'organisation de cette compagnie. Toujours est-il que les biographies écrites sur le maréchal Marmont tendent à assouplir ses problèmes d'argent en évoquant l'histoire de ses conquêtes amoureuses. Doit-on inverser le célèbre proverbe « heureux au jeu, malheureux en amour » concernant Marmont ? À quarante-cinq ans, Marmont pouvait toujours séduire. Rapetti revient sur les facultés de séduction du maréchal :

« Quand on le voyait et qu'on l'écoutait, on ne pouvait associer l'ignominie à l'idée qu'il imposait. Il avait de plus cette humeur prodigue qui semble être de la libéralité à ceux qui reçoivent, et ce désir constant de faire montre de son pouvoir, que les solliciteurs prennent aisément pour de l'obligeance. Il était bon sans discernement et les intrigants le vantaient. Certes, il blessait par sa hauteur : mais ceux mêmes qu'il offensait ainsi, il savait se les concilier par l'ascendant d'un caractère dont l'extrême fierté relevait, encore plus qu'elle ne les

¹³¹⁷ SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22, Pièce 147, Lettre sans nom au maréchal Marmont, Vienne, le 9 octobre 1819.

¹³¹⁸ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 7, p. 263.

¹³¹⁹ FM-AMCS, Cote 484, *Restauration, Maison militaire du Roi, Ordonnances et ordres royaux; délibération des capitaines, Licenciement, procès-verbaux, comptabilité, correspondances relatives à la dissolution de la Compagnie de Raguse, Ministère de la Maison du Roi*, Lettre du Directeur-général ayant le portefeuille du Ministère, au Maréchal duc de Raguse, Major général de la Garde royale de Service, Paris, le 27 novembre 1817.

¹³²⁰ *Idem.*, Lettre du Ministre secrétaire d'État de la Maison du Roi au Maréchal duc de Raguse, Paris, le 20 décembre 1820.

¹³²¹ *Idem.*, Lettre du Ministre secrétaire d'État de la Maison du Roi au Maréchal duc de Raguse, Paris, le 30 juin 1821.

déparait, les qualités aimables ou brillantes ; Napoléon l'avait appelé Marmont Ier. Il plaisait surtout aux femmes, et partout où il y avait une réunion féminine, il se trouvait pour lui plusieurs sortes de défenseurs. Marmont mis à profit tous ces avantages personnels pour les besoins de son nom devant l'histoire. »¹³²²

Cependant, si Marmont parvient à séduire la gente féminine, cela n'est pas toujours le cas quand il s'agit de faire face à ceux qui lui reprochent son attitude en avril 1814. À ses critiques, s'ajoutent les reproches de son ex-femme qui désapprouve ses folies dépensières à Châtillon-sur-Seine. Ainsi, la séparation de bien entre les ex-époux a désormais une réalité¹³²³. À côté de cela, les amours et les amitiés du maréchal sont nombreuses. Parle-t-on ainsi de la duchesse d'Escars, de Madame de Duras et de la Marquise de Montcalm¹³²⁴. Ces petites histoires vont vite être contrées par une plus grave concernant le Roi.

En effet, l'année 1820 vient de débiter et le duc de Berry est assassiné. Le neveu du Roi et héritier potentiel au trône de France vient de trouver la mort le 13 février. C'est ainsi toute la dynastie du Roi qui se trouve inquiétée ou plus exactement, selon les termes du duc de Bellune, il s'agit d'« un affreux complot contre la race entière de nos Rois »¹³²⁵. Le Duc de Bellune, en effet, en tant que Major général de la Garde royale, est sollicité pour mettre fin au complot. La sûreté du Roi étant compromise, on ajoute à cela le problème de la diversité des commandements de la Garde du Roi¹³²⁶. Pire. C'est contre le Roi qu'on tente directement de comploter. Marmont revient dans ses *Mémoires* sur cet événement et est mis au courant par « deux sous-officiers du 2^e régiment d'infanterie de la garde »¹³²⁷. Informé, il arrive à déjouer l'attentat contre la personne du Roi. Cependant, ce n'est pas tant le complot dirigé contre Louis XVIII qui semble retenir son attention mais plutôt ses conspirateurs et non pas un des moindres, le colonel Fabvier. Ce dernier était-il « la cheville ouvrière de la conspiration »¹³²⁸ ? Ancien aide de camp et ami proche du maréchal, Fabvier met le duc de Raguse dans une situation bien embarrassante. Fallait-il lui venir en aide de nouveau ? Toujours est-il que Marmont double les

¹³²² Pierre-Nicolas RAPETTI, *La Défection de Marmont en 1814*, op. cit., pp. 198-199.

¹³²³ FM-AMCS, Cote 19, Il s'agit pour l'instant d'une séparation de fait.

¹³²⁴ Pierre Saint-Marc entre plus dans les détails des amours du maréchal. Mais les témoignages qu'il utilise ne trouvent pas toujours de références. Pierre SAINT-MARC, *Le Maréchal Marmont, duc de Raguse, 1774-1852*, op. cit., pp. 254-260.

¹³²⁵ FM-AMCS, Cote 492, *Projet de réunion, sous le commandement du major général de service, de toutes les troupes de ligne de la résidence royale à la suite de l'assassinat du Duc de Berry*, Lettre du duc de Bellune au Ministre de la guerre, Paris, le 16 février 1820.

¹³²⁶ *Idem.*, Lettre du duc de Bellune au Ministre de la guerre, Paris, le 16 février 1820. Ce dernier évoque le problème de commandement entre lui, Major général de la Garde Royale, et le lieutenant général commandant la première division militaire de Paris. On ne donne pas suite aux réflexions du maréchal car est préservé « l'unité du commandement dans l'autorité du Ministre de la guerre. » Voir également FM-AMCS, Cote 492, *Idem.*, Lettre du Ministre de la guerre au duc de Bellune, Paris, le 18 février 1820.

¹³²⁷ Auguste Frédéric Louis Vieusse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires*, op.cit., tome 7, p. 268.

¹³²⁸ Antonin DEBIDOUR, *Le général Fabvier : sa vie militaire et politique*, op. cit., p. 156.

effectifs autour des Tuileries et tout s'arrête. Il revient sur les circonstances de cet assassinat tout en évoquant, malgré la résolution des conspirateurs, la dimension hasardeuse des préparatifs de l'attentat. Fabvier est acquitté, lui qui « avait admis la possibilité d'un changement de gouvernement à la condition qu'il s'opérât par les voies légales, avec l'assentiment des Chambres de la nation »¹³²⁹. Sous les noms de La Fayette, Manuel, Corcelles, d'Argenson, la conspiration est désormais éteinte suite à la naissance du duc de Bordeaux et « une joie universelle se répandit partout »¹³³⁰.

Marmont a rempli, sans sortir son épée du fourreau, son rôle en protégeant le Roi. Deux récompenses sont données à Marmont en guise de témoignage de la confiance que Louis XVIII lui accorde. Il est fait Chevalier de l'Ordre du Saint-Esprit¹³³¹ juste après la naissance du fils de la duchesse de Berry et le 29 août 1821 il devient Gouverneur de la première division militaire¹³³² ; petit moment de gloire dans sa carrière rattrapé très vite par ses initiatives fort coûteuses à Châtillon-sur-Seine.

En effet, les travaux du maréchal, bien que novateurs et enthousiastes, demeurent complexes. Ce problème a déjà été soulevé quand il s'était agi de la question des forges et de leur développement en France dès 1814-1815. Associé à cela, à Paris, – Marmont est Gouverneur de la première division militaire – des contentieux entre lui et la mairie de la capitale se produisent. Bien que peu problématiques, ces litiges ont pour sujet le refus du Conseil municipal de Paris « de voter le crédit de 24 000 francs que vous aviez proposé d'allouer dans le budget de 1824 pour frais de chauffage et d'éclairage de l'hôtel de Monsieur le Gouverneur pendant 1823 et l'année courante »¹³³³ et de rajouter « que d'ailleurs les Gouverneurs des divisions militaires ne reçoivent aucune indemnité de chauffage et éclairage et qu'il serait impossible d'obtenir pour cette dépense l'assentiment de la Chambre »¹³³⁴. Ceci étant dit, on accorde à Marmont une somme annuelle de 30 000 francs pour le fonctionnement de son hôtel de Gouverneur à Paris¹³³⁵. Dans les années qui suivent – Marmont sera Gouverneur jusqu'à la fin de sa carrière le 30 juillet 1830 – on tente de lui venir en aide pour pallier aux frais de fonctionnement de son hôtel¹³³⁶ et parfois le duc de Raguse attendra que le Conseil

¹³²⁹ Antonin DEBIDOUR, *Le général Fabvier : sa vie militaire et politique, op. cit.*, p. 165.

¹³³⁰ Auguste Frédéric Louis Vieusse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 7, p. 281.

¹³³¹ FM-AMCS, Cote 260, *Brevets, certificats, lettres de service, ordres de nomination*.

¹³³² FM-AMCS, Cote 260, *Brevets, certificats, lettres de service, ordres de nomination*, Ordonnance du 29 août 1821.

¹³³³ FM-AMCS, Cote 517, *Gouverneur de la 1^{ère} division militaire. Logement : contentieux entre la ville de Paris et le Duc de Raguse*, Lettre du Ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur, De Corbières, Paris, le 7 septembre 1824.

¹³³⁴ *Idem.*

¹³³⁵ *Idem.*, Lettre du conseiller d'État Chabrol, Préfet, au maréchal Marmont, Paris, le 6 avril 1825.

¹³³⁶ Divers contentieux entre Marmont et le propriétaire de l'hôtel ont lieu entre 1823 et 1830.

général du département « se charge d'acquitter ses créances »¹³³⁷. Mais Marmont est davantage préoccupé par ses innovations dans sa terre natale.

Moderniser semble le mot tout indiqué. En France, Marmont fait peut-être office de précurseur. En effet, il s'inspire des méthodes anglaises. L'Angleterre est un pays précurseur dans certains domaines comme la métallurgie. En association avec Richard Drioton et Couturier ou Cousturier¹³³⁸, Maîtres de forges, le duc de Raguse s'initie dans ce domaine sous le regard de François Beaudoin, son régisseur général. La correspondance de Drioton avec le maréchal Marmont montre à quel point les innovations dans des hauts-fourneaux demeurent problématiques et dès janvier 1823, à titre d'exemple, « le fourneau de Sainte-Colombe a cessé de marcher »¹³³⁹. Ayant installé trois hauts-fourneaux, Marmont fait venir des ouvriers anglais. Grâce à ces initiatives, la région est au cœur de cette modernisation de la sidérurgie :

« L'industrie du fer châillonnaise ne resta pas à l'écart du mouvement innovatif dans lequel s'engagea tout un secteur de la sidérurgie française après 1815, rassurée à court terme par l'établissement d'un tarif douanier protecteur, mais consciente en même temps qu'un jour viendrait inévitablement où elle aurait à affronter la concurrence étrangère. La région offrit un exemple, aussi précoce qu'achevé, de la voie moyenne que suivit, vis-à-vis de la modernisation, l'industrie française durant la première moitié du siècle dernier, sous la forme d'une transition, et non pas d'une substitution brutale, entre le système technique au bois et celui fondé sur la houille. Elle fut avec la nouvelle usine édiflée en 1822-1823 par le Maréchal Marmont à Sainte-Colombe-sur-Seine, l'une des zones productrices pionnières en France pour l'acclimatation des procédés d'affinage dits à l'anglaise. »¹³⁴⁰

Le climat n'est parfois guère propice à l'exploitation des bois et Marmont doit jongler avec les caprices du temps et de la technique¹³⁴¹. N'étant pas toujours sur place, il ne peut donc qu'être simplement averti des problèmes que peuvent rencontrer ses innovations. Les contraintes sont nombreuses et le maréchal dit que « malgré tous mes soins et tous mes calculs, mille obstacles devaient contrarier le succès de cette grande entreprise »¹³⁴². Poursuivant ces malheureux constats, il explique que « dans cette industrie nouvelle, il fallait faire l'éducation

¹³³⁷ FM-AMCS, Cote 517, *Gouverneur de la 1^{ère} division militaire. Logement : contentieux entre la ville de Paris et le Duc de Raguse*, Lettre sans nom au conseiller d'État Chabrol, Préfet, Paris, le 7 mars 1827.

¹³³⁸ Bertrand GILLE, *La Sidérurgie française au XIX^e siècle: Recherches historiques*, op. cit., p. 26.

¹³³⁹ FM-AMCS, Cote 28, *Gestion des domaines, Correspondances, Correspondances de Richard Drioton, maître de forges au Duc de Raguse*, Lettre de Drioton au maréchal Marmont, Châtillon-sur-Seine, le 22 janvier 1823.

¹³⁴⁰ Serge BENOÎT et Bernard RIGNAULT, *Le patrimoine sidérurgique du Châtillonnais*, Mémoires de Commission des Antiquités du département de la Côte d'Or, op. cit., tome 34, pp. 398-399.

¹³⁴¹ FM-AMCS, Cote 28, *Gestion des domaines, Correspondances, Correspondances de Richard Drioton, maître de forges au Duc de Raguse*, Lettre de Drioton au maréchal Marmont, Châtillon-sur-Seine, le 22 janvier 1823 et du 28 février de la même dans lesquelles Drioton évoque les « rigueurs de la saison et des pluies continuelles ».

¹³⁴² Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires*, op.cit., tome 7, p. 288.

de tout le monde, à commencer par la mienne propre. Mes agents firent souvent des fautes qui tombèrent à ma charge »¹³⁴³.

Il est difficile de pointer les raisons qui ont conduit à l'échec dans ce domaine. Les dépenses qu'il consacre déjà dans sa vaste exploitation agricole sont importantes¹³⁴⁴ « où il se proposait l'amélioration de la race ovine »¹³⁴⁵. Le duc de Raguse tente de sauver ses forges à coût d'emprunts¹³⁴⁶ sans pouvoir y parvenir et « en 1827 la faillite du maréchal Marmont était déclarée »¹³⁴⁷. Mais entre-temps, une autre nouvelle parvient aux oreilles du duc de Raguse : la mort de Louis XVIII.

Gouverneur et ambassadeur

Relatant la Révolution espagnole qui venait d'éclater – au passage il fait la critique du rôle tenu par Chateaubriand¹³⁴⁸ –, le maréchal Marmont est affecté par deux événements aussi douloureux l'un que l'autre. Le premier est de nouveau la participation de son ancien compagnon d'armes et ami, Fabvier, à un complot contre la dynastie royale et ensuite le décès du Roi survenu le 16 septembre 1824. Ne relatant que très sommairement le rôle tenu par son ancien aide de camp dans cette crise, Marmont n'hésite pas dans ses *Mémoires* à mettre en avant sa maîtrise des questions stratégique et logistique. À l'instar de la démonstration de son savoir sur les questions militaires dans *De l'Esprit des Institutions militaires*, il argumente sur le rôle de l'armée dans certaines circonstances. Mais plus tragique pour lui, la mort du roi le laisse dans un profond désarroi, peut-être plus qu'à l'annonce de la mort de son ancien ami Napoléon

¹³⁴³ *Idem.*

¹³⁴⁴ Célestin Courtois pose la question suivante : « Est-il possible d'établir avec précision si le maréchal Marmont fut en gain ou non, dans l'exploitation de ses vignes, et de chiffrer ses pertes ou ses bénéfices ? » Il répond que « la chose est impossible, parce-que pour aucune année on ne possède au complet les documents établissant quelles furent la dépense et la recette ». Voir Célestin COURTOIS, *Une entreprise agricole, Le Maréchal Marmont viticulteur (1818-1827)*, op. cit., p. 334.

¹³⁴⁵ Bertrand GILLE, *La Sidérurgie française au XIX^e siècle: Recherches historiques*, op. cit., p. 135.

¹³⁴⁶ Une somme de 970 000 francs est prêtée au maréchal Marmont d'après Bertrand Gille, *Idem.*, p. 135. Sous les cotes 72, 73 et 74, on peut lire les nombreux mémoires et détails des frais générés par l'exploitation des fourneaux du maréchal ainsi que des dépenses accessoires. Elles montrent entre 1823 et 1827 l'étendue des exigences financières quant au fonctionnement de ces fourneaux sous forme de bons. Voir FM-AMCS, Cote 72, *Forge anglaise : devis de construction, notes observations, croquis de travaux et modifications à apporter aux constructions, autorisations administratives et honoraires d'inspection*, Cote 73, *Forge anglaise : pièces comptables établies en règlement de fournitures et d'ouvrages de construction* et Cote 74, *Forge de Voulaines-les-Templiers : mémoire de fournitures et ouvrages divers, quittances à valoir sur le travail des usines*.

¹³⁴⁷ Bertrand GILLE, *La Sidérurgie française au XIX^e siècle: Recherches historiques*, op. cit., p. 141.

¹³⁴⁸ On peut lire la critique de Marmont à l'égard de Chateaubriand : « N'ayant point de principes fixes, point de doctrine ni de règle de conduite, il a concouru avec imprévoyance, mais avec ardeur, à la destruction d'un ordre des choses que ses mains débiles seront impuissantes à rétablir. » Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires*, op.cit., tome 7, p. 292.

survenu en mai 1821¹³⁴⁹. Profondément affecté mais en même temps admiratif du Roi défunt, le maréchal écrit :

« Il y a près de neuf ans, au moment où j'écris, que ce spectacle s'est offert à mes yeux, et j'en éprouve encore de l'émotion. Il n'est pas de grand homme dont la vie ne serait honorée par une semblable mort. »¹³⁵⁰

« Le grand homme » ! Marmont avait déjà évoqué Napoléon sous cette appellation. Mais toujours est-il que la France ne peut souffrir d'un pouvoir vacant et que « comme le pays ne meurt pas »¹³⁵¹, voilà que se présente Charles X et « à la mort du Roi, Marmont conserva auprès du nouveau Roi la faveur dont il jouissait ; il fut même envoyé comme ambassadeur extraordinaire à la cour du czar pour représenter le Roi de France au couronnement du nouvel empereur »¹³⁵². Justement, Marmont s'en va vers Saint-Pétersbourg. Mais le maréchal fait tout de même le récit des obsèques de Louis XVIII et révèle la grandeur des préparatifs de cet événement. Le nouveau gouvernement renouvelant la confiance envers Marmont, ce dernier trouve un autre souverain, le deuxième après Napoléon.

Le maréchal assiste à la cérémonie du couronnement de Charles X. Cependant, c'est lors d'un autre couronnement qu'il va pouvoir briller : celui de Nicolas de Russie. En effet, l'année 1825 arrive à son terme et l'empereur Alexandre meurt. Nicolas succède à Alexandre¹³⁵³ et « la France a envoyé, en qualité d'ambassadeur extraordinaire, un nouveau grand-seigneur ; c'est le riche le plus mal aisé du royaume, mais celui qui devait être le plus agréable de Russie, le maréchal Marmont, duc de Raguse... Il est en ce moment écrasé de dettes et de poursuites judiciaires »¹³⁵⁴.

En effet, Marmont laisse aux mains de son régisseur Beaudoin le soin de limiter les pertes financières liées à ses nombreuses innovations. Ce séjour en Russie lui donne l'occasion

¹³⁴⁹ Marmont ne s'est jamais prononcé sur la mort de Napoléon. En revanche, il évoquera ultérieurement le retour des cendres de l'ancien Empereur des Français.

¹³⁵⁰ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 7, p. 311.

¹³⁵¹ *Idem.*, p. 315.

¹³⁵² *Biographie Universelle (Michaud) ancienne et moderne, Nouvelle édition, Par une Société de gens de lettres et de savants, op. cit.*, p. 30.

¹³⁵³ Marmont revient dans le tome 8 de ses *Mémoires* sur les circonstances de l'arrivée au pouvoir de Nicolas avec pour contexte une conspiration. Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 8, pp. 10-16.

¹³⁵⁴ Abbé Guillaume Honoré Rocques de MONTGAILLARD, *Histoire de France pendant les années 1825, 1826, 1827 et commencement de 1828*, Paris, Chez l'Éditeur, 1829, tome 1, p. 407.

de fuir ses créanciers même si son ambassade va se révéler extrêmement coûteuse. Investi des pouvoirs d'ambassadeur extraordinaire, « le maréchal Duc de Raguse est heureusement arrivé à Saint-Pétersbourg samedi dernier 13 du courant et est descendu à l'hôtel que je lui avais fait préparer. Toutes les personnes qui composent la suite de Monsieur le maréchal sont également arrivés dans cette Capitale, à l'exception de MM de Caraman et de Podenas »¹³⁵⁵. Marmont met donc les pieds en Russie. Cette fonction se charge de dissiper ses déboires financiers d'autant plus que son ambassade dont il est chargé s'accompagne d'un portefeuille bien garni car « des fonds considérables furent mis à ma disposition »¹³⁵⁶ et d'autant plus que Marmont ne vient pas seul et surtout qu'il arrive « avec éclat et dignité »¹³⁵⁷. En effet, Marmont est exigeant sur la magnificence qu'il veut donner à sa mission et le Comte de La Ferronnays se montre même inquiet car « il en résulte, Monsieur le Baron, que j'ai lieu de craindre que votre Excellence ne trouve que j'ai outrepassé les vues du Ministère et que, d'un autre côté, Monsieur le maréchal ne me reproche d'être resté en-deçà de ses intentions »¹³⁵⁸. Marmont veut donc marquer les esprits. Ce privilège de représenter la couronne de France est aussi le moyen pour le duc de Raguse de renouveler en quelque sorte une certaine excentricité¹³⁵⁹. Il se plaît dans cette nouvelle fonction même temporaire. Il n'hésite pas à signifier que lui seul peut assurer une telle mission en affirmant qu' « il fallait, en outre, un homme du monde ayant le goût et l'habitude de la société »¹³⁶⁰.

Le nouvel Empereur se charge tout de même de recueillir quelques informations sur l'ambassade de Marmont comme en témoigne le Comte de La Ferronnays en disant que « le Comte de Nesselrode me prévient que l'Empereur désire avoir quelques renseignements préalables sur les personnes composant la suite de M. le Duc de Raguse et sur les officiers détachés à l'ambassade de M. le Duc de Raguse »¹³⁶¹. Cette prudence est de coutume pour un tel événement d'autant plus que certains officiers de l'armée russe s'étaient montrés hostiles au nouvel empereur. Le 19 mai, arrive enfin pour Marmont le moment de montrer qu'il est fait

¹³⁵⁵ Archives diplomatiques du Ministère des Affaires étrangères, *Correspondance politique*, 112 CP, Microfilm n°11635, Volume n°170, Lettre du Comte de La Ferronnays, Ambassadeur en Russie, au Baron de Damas, Ministre des Affaires étrangères, Saint-Pétersbourg, le 17 mai 1826.

¹³⁵⁶ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 8, p. 18.

¹³⁵⁷ Archives diplomatiques du Ministère des Affaires étrangères, *Correspondance politique*, 112 CP, Microfilm n°11635, Volume n°170, Lettre du Comte de La Ferronnays, Ambassadeur en Russie, au Baron de Damas, Ministre des Affaires étrangères, Saint-Pétersbourg, le 9 mai 1826.

¹³⁵⁸ *Idem.*

¹³⁵⁹ Marmont s'était déjà montré excentrique lors des fêtes qu'il organisait lorsqu'il était Gouverneur général des Provinces illyriennes.

¹³⁶⁰ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 8, p. 17.

¹³⁶¹ Archives diplomatiques du Ministère des Affaires étrangères, *Correspondance politique*, 112 CP, Microfilm n°11635, Volume n°170, Lettre du Comte de La Ferronnays, Ambassadeur en Russie, au Baron de Damas, Ministre des Affaires étrangères, Saint-Pétersbourg, le 19 mai 1826.

pour ce rôle en se présentant devant Nicolas. L'ambassadeur relate cet événement qui devait assurer la réussite de la diplomatie française. Après avoir salué l'hospitalité de l'Empereur de Russie, il dit :

« Toute nombreuse qu'était la suite de M. le maréchal, elle est si bien composée et le choix des personnes qui en font partie a été fait généralement avec tant de discernements que je puis annoncer d'avance les succès qu'elle aura dans ce pays, et je ne doute pas que ces messieurs ne continuent à y être parfaitement accueillis. »¹³⁶²

Ces quelques mois à venir lui donnent l'occasion, après s'être rapproché de la bonne société de Prusse et avant d'arriver en Russie, de se familiariser avec les coutumes de ce dernier pays et d'apprendre à connaître une contrée dans laquelle il n'a jamais mis les pieds¹³⁶³. Il se réjouit également de participer à quelques parades militaires en compagnie de l'ambassadeur¹³⁶⁴. C'est l'occasion pour le maréchal d'admirer la force et la discipline des armées russes. Entre-temps, l'Empereur n'a évidemment pas oublié tout ce qui amène les agents diplomatiques en Russie : son couronnement. On annonce qu'il aura lieu durant le mois d'août¹³⁶⁵. Ainsi, Marmont commence à faire partir dans le dernier tiers du mois de juillet 1826 vers Moscou certaines personnalités de sa suite¹³⁶⁶. Signalons ici le compte-rendu du Comte de La Ferronnays sur le début de cette mission confiée à Marmont :

« Il serait difficile d'avoir rempli plus honorablement la mission qui lui était confiée, et M. le Duc de Raguse a justifié complètement la haute opinion qu'on avait déjà conçu de son ton et de ses manières. Il est impossible d'avoir tenu un état de maison plus considérable, plus approprié à la circonstance, et d'avoir représenté plus dignement le souverain qui l'avait choisi. M. le maréchal a été secondé parfaitement par toutes les personnes qui l'entouraient. Leur nom m'avait d'abord effrayé et m'avait causé des inquiétudes mal fondées qui se sont heureusement bientôt dissipées. Ces messieurs ont donné ici la meilleure opinion de la nation qu'ils représentaient et ont obtenu tous les suffrages et l'estime dû à leur nom, à leur rang et à leur excellente conduite. La haute société qui a reçu infiniment gré à M. le duc de Raguse de tous les frais qu'il faisait pour lui plaire a parfaitement répondu

¹³⁶² *Idem.*, Lettre du Comte de La Ferronnays, Ambassadeur en Russie, au Baron de Damas, Ministre des Affaires étrangères, Saint-Petersbourg, le 20 mai 1826.

¹³⁶³ Marmont, pendant la Campagne de Russie en 1812, était commandant en chef de l'armée du Portugal.

¹³⁶⁴ Archives diplomatiques du Ministère des Affaires étrangères, *Correspondance politique*, 112 CP, Microfilm n°11635, Volume n°170, Lettre du Comte de La Ferronnays, Ambassadeur en Russie, au Baron de Damas, Ministre des Affaires étrangères, Saint-Petersbourg, 21 mai 1826.

¹³⁶⁵ Archives diplomatiques du Ministère des Affaires étrangères, *Correspondance politique*, 112 CP, Microfilm n°17057, Volume n°171, Lettre du Comte de La Ferronnays, Ambassadeur en Russie, au Baron de Damas, Ministre des Affaires étrangères, Saint-Petersbourg, le 8 juillet 1826.

¹³⁶⁶ *Idem.*, Lettre du Comte de La Ferronnays, Ambassadeur en Russie, au Baron de Damas, Ministre des Affaires étrangères, Saint-Petersbourg, le 23 juillet 1826.

à ses politesses recherchées et le séjour de M. le maréchal à St Pétersbourg aura, sous ce rapport, le mérite de n'être point perdu pour la considération dont la France jouit dans ce pays. »¹³⁶⁷

À en croire la correspondance du Comte de la Ferronnays, le duc de Raguse saisit parfaitement la mission qui est la sienne et la confiance que Charles X lui témoigne. Gouverneur général des Provinces illyriennes, Marmont s'était déjà entouré d'une cour. Il ordonne, parfois il délègue, et après s'être accoutumé aux codes de la bonne société prussienne, il veut représenter la France au couronnement de l'Empereur de Russie à l'instar d'un Roi qui se déplacerait avec ses ministres. Ainsi, quel compte-rendu Marmont dresse-t-il du sacre ?

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que le couronnement de Sa Majesté l'Empereur Nicolas a eu lieu enfin hier 3 septembre. Le plus beau temps a favorisé cette grande cérémonie et la joie publique était exaltée par la présence du Grand-Duc Constantin. Il est impossible de vous rendre l'impression profonde que son apparition a produit ici et le bien qu'elle a fait à l'opinion. Il semble que le peuple Russe avait besoin d'une preuve matérielle de la légitimité. »¹³⁶⁸

Et de poursuivre :

« L'Empereur a fixé au 17 le jour de la fête que je lui donne. J'espère qu'elle sera fort belle. »¹³⁶⁹

Marmont apparaît donc comme un ambassadeur extraordinaire dans tous les sens du terme. Il est dans son élément et dépenser plus que de raison ne le gêne pas. Les apparences sont importantes, lui qui veut faire honneur avec sa cour. Il se rend en Pologne chez le Grand-Duc car « je me mettrai en route à la même époque ; je m'arrêterais quelques jours à Varsovie pour répondre à l'invitation que le Grand-Duc m'a fait ; de là je me rendrai à Vienne, où je pourrai recevoir des ordres de Votre Excellence, si elle est à m'adresser, et je ferai le retour à Paris à la fin du mois d'octobre »¹³⁷⁰.

Mais avant de rentrer à Paris, Marmont veut organiser des fêtes pour davantage honorer le prestige de la délégation française. Le 21 septembre 1826, le Comte de la Ferronnays écrit :

¹³⁶⁷ *Idem.*

¹³⁶⁸ *Idem.*, Lettre du maréchal Marmont, duc de Raguse, ambassadeur extraordinaire au sacre du Tzar Nicolas 1^{er}, au Baron de Damas, Moscou, le 4 septembre 1826.

¹³⁶⁹ *Idem.*

¹³⁷⁰ *Idem.*

« Rien ne pouvait mieux réussir que la superbe fête donnée hier soir par M. le Duc de Raguse et le succès complet qu'a eu cette brillante réunion, est bien fait pour dédommager Mr le maréchal de ses inquiétudes, des immenses préparatifs qu'il a fait et des soins sans nombre qu'il a dû prendre pour que cette fête répondit à l'attente générale. Près de mille personnes avaient été réunis dans des salons éclairés avec autant de goût que de magnificence. »¹³⁷¹

Ainsi, on retrouve le maréchal Marmont dans une position parfaite d'ambassadeur et la question des finances ne représente pas un souci majeur.

« La mission que M. le Duc de Raguse vient de remplir ici avec tant de noblesse et de dignité, se termine de la manière la plus honorable. C'est aujourd'hui que M. le maréchal prend congé de l'Empereur et qu'il remercie S.M du cordon de St André qui lui a été remis hier soir. »¹³⁷²

Marmont part le 4 octobre 1826 dans la soirée. Il peut désormais rentrer à Paris le sourire aux lèvres avec la conviction d'avoir séduit le nouvel Empereur de Russie :

« M. le Duc de Raguse est parti avant-hier soir, après le magnifique feu d'artifice qui a terminé les fêtes du couronnement. M. le maréchal quitte la Russie, comblée des témoignages les plus éclatants et les plus flatteuses de la haute bienveillance qu'il a su mériter de la part de leurs Majestés Impériales. Il emporte avec lui l'estime et les suffrages de tous ceux qui ont eu l'occasion de le connaître pendant la longue et brillante mission qu'il vient de remplir. Toutes les personnes attachées à l'ambassade de M. le Duc de Raguse et à l'excellente conduite desquelles je ne puis rendre trop de justice, retournent en France par différentes routes. M. le maréchal en quittant Varsovie où il s'arrêtera deux jours, a le projet de prendre celle de Vienne ; mais son désir et son intention sont d'être de retour à Paris pour l'époque de la fête de Sa Majesté. »¹³⁷³

Marmont s'est vu attribuer des fonds considérables pour sa mission en Russie. Peut-être a-t-il pris sur ses deniers personnels ? Il pensait bien que cette mission lui aurait permis de renflouer ses caisses comme le rappelle la Comtesse de Boigne en disant que « Marmont était dans la pleine illusion que ses spéculations auraient le plus brillant résultat ; mais il sentait un commencement de pénurie lorsqu'il sollicita la mission de Moscou »¹³⁷⁴. Rien de tout cela ne se produit et c'est encore avec plus de dettes que Marmont arrive à Paris.

¹³⁷¹ *Idem.*, Lettre du Comte de La Ferronnays, Ambassadeur en Russie, au Baron de Damas, Ministre des Affaires étrangères, Saint-Pétersbourg, le 21 septembre 1826.

¹³⁷² *Idem.*, Lettre du Comte de La Ferronnays, Ambassadeur en Russie, au Baron de Damas, Ministre des Affaires étrangères, Saint-Pétersbourg, le 29 septembre 1826.

¹³⁷³ *Idem.*, Lettre du Comte de La Ferronnays, Ambassadeur en Russie, au Baron de Damas, Ministre des Affaires étrangères, Saint-Pétersbourg, le 6 octobre 1826.

¹³⁷⁴ Éléonore-Adèle d'Osmond BOIGNE, Comtesse de, *Récits d'une tante : mémoires de la comtesse de Boigne, née d'Osmond*, Paris, Emile-Paul Frères, 1921-1923, tome 3, p. 158.

Un gouverneur aux abois et plein de désillusions

En effet, après le faste de cette mission en Russie, Marmont trouve en quelque sorte la ruine à l'instar encore une fois de ce que raconte la Comtesse de Boigne dans ses *Mémoires* :

« L'année suivante, le feu se mit dans ses affaires et il dut s'avouer à lui-même, ce que les autres savaient depuis longtemps, qu'il était complètement ruiné. »¹³⁷⁵

Et de poursuivre :

« Il s'adressa au Roi pour obtenir que ses appointements, destinés à payer ceux de ses créanciers qui n'avaient pas d'hypothèques sur ses biens, fussent continués jusqu'à l'extinction de ses dettes, alors même qu'il viendrait à mourir avant de les avoir soldées. Le Roi mit beaucoup de bontés à accorder cette faveur. Il montra au maréchal une bienveillance qui le toucha fort et ne lui a pas permis d'agir comme il eut été plus utile peut-être même pour le monarque en 1830. »¹³⁷⁶

Pierre Saint-Marc exploite une lettre qui aurait été publiée par le Comte Beugnot Fils trouvée dans les papiers du père de ce dernier. Le 13 mars 1827, Marmont aurait écrit :

« Sire, je me jette à vos pieds et je viens vous demander de me sauver l'honneur et la vie ; je ne vous parle pas de ma fortune, car j'y tiens peu, mais il me semble au-dessus de mes forces de supporter la catastrophe dont je suis menacé et qui va flétrir mon nom. Sire, le dérangement de mes affaires n'a rien dont je doive rougir ; j'ai voulu donner des exemples utiles, enrichir le pays où je suis né, et j'ai changé la face de toute une province. »¹³⁷⁷

N'est-ce pas ces cinq cent mille francs dont Marmont parle dans ses *Mémoires*¹³⁷⁸ ? Séparé seulement de fait de son épouse, la duchesse de Raguse entreprend de se séparer juridiquement de son époux afin de se mettre à l'abri de l'appétit des créanciers du maréchal¹³⁷⁹. De plus, le duc de Raguse doit déléguer ses autres revenus. Les traitements en tant que maréchal, Major général, Gouverneur de la première division militaire, Grand-croix de la légion

¹³⁷⁵ *Idem.*

¹³⁷⁶ *Idem.*, p. 159.

¹³⁷⁷ *Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 30 mars 1900, n°876, colonnes 533-534 dans Pierre SAINT-MARC, *Le Maréchal Marmont, duc de Raguse, 1774-1852, op. cit.*, pp. 275-276.

¹³⁷⁸ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 8, p. 181.

¹³⁷⁹ Séparation de biens prononcée le 1^{er} juin 1827 par le Tribunal civil de la Seine et confirmée le 16 juillet suivant par la Cour royale de la Seine. Voir également *Les régents et censeurs de la Banque de France nommés sous le Consulat et l'Empire, op. cit.*, p. 313. Voir également FM-AMCS, Cote 19, Extrait de la liquidation de communauté matrimoniale de biens. Acte de liquidation du contrat de mariage « passé devant Me Gobin ».

d'honneur et ancien Gouverneur des Provinces illyriennes sont détournés pour satisfaire une armée de créanciers.

Le retour à la réalité est donc violent et sans rentrer dans des détails purement comptables¹³⁸⁰, la situation dramatique du maréchal atteint son paroxysme dans la vente de son château qui survient au début de l'année 1830¹³⁸¹. En effet, une des plus grandes douleurs vécues par le maréchal au cours de sa vie est bien la vente de son château. De plus, si pendant au moins trois ans il se bat pour préserver ce qu'il a de plus précieux, il doit également lutter pour qu'une nouvelle mission lui soit confiée, celle de l'expédition d'Alger.

Dans le cadre des insultes proférées par le dey Hussein à l'encontre de la France, cette dernière souhaite y répondre de la façon la plus ferme. Bien plus généralement, il s'agit de faire « reconnaître les droits anciens que la France tenait concernant la pêche et le commerce sur les côtes algériennes et à négocier les prétentions qu'avait Alger de se faire payer une dette contractée sous le Consulat »¹³⁸². Marmont précise qu'il s'agit de « faire disparaître enfin la piraterie à jamais, en détruisant les puissances barbaresques et en établissant des colonies à leur place »¹³⁸³. Le maréchal sent donc le vent tourner favorablement pour être envoyé en Méditerranée. Ce dernier a déjà connu le soleil de l'Orient en compagnie de Bonaparte en Égypte. Il pense donc être, en plus d'avoir lutté contre la piraterie lorsqu'il était Gouverneur général des Provinces illyriennes, l'homme de la situation. Ses états de service vont dans ce sens et il fait tout pour obtenir le rôle convoité à l'instar de ce que rapporte le Baron d'Haussez :

« Ce commandement était vivement sollicité par le duc de Raguse, qui n'épargna ni démarches ni prières pour l'obtenir. Il m'avait souvent entretenu de l'expédition et des moyens de la faire réussir ; et je dois déclarer que ses vues me parurent fort justes et que je mis à profit toutes celles qui pouvaient s'appliquer à la Marine. Je regarde comme un de voir d'ajouter que, sans les rendre moins pressantes, M. le duc de Raguse savait donner à ses demandes la dignité qu'il convenait à sa position. »¹³⁸⁴

¹³⁸⁰ FM-AMCS, Cote 147, *Créance Caisse hypothécaire de la Seine : expertise des propriétés Marmont, crédit, cautionnement et garanties, procédure judiciaire, 1823-1829*, et Cote 204, *Caisse hypothécaire : compte des membres de la chambre de garantie de Châtillon-sur-Seine, vendus d'ordre, quittances de règlement du produit de vente d'actions, 1826*.

¹³⁸¹ Nous utilisons notamment l'étude de Dominique MASSON, *Le Maréchal Marmont, duc de Raguse, et Châtillon, Le château Marmont, aux rendez-vous de l'Histoire*, op. cit.

¹³⁸² Franck FAVIER, *Marmont, le maudit*, op. cit., p. 246.

¹³⁸³ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires*, op.cit., tome 8, p. 183.

¹³⁸⁴ Charles Lemercher de Longpré HAUSSEZ, Baron d', *Mémoires du baron d'Haussez, dernier ministre de la marine sous la Restauration, publiés par son arrière-petite-fille, la duchesse d'Almazan, introduction et notes par le comte de Circourt et le comte de Puymaigre*, op. cit., tome 2, p. 190.

Cependant, un autre concurrent se présente face à Marmont : il s'agit de Bourmont, général du Premier Empire et fait maréchal de France sous la Restauration. Paul Gaffarel présente cette rivalité entre les deux hommes :

« Le choix du commandant en chef de l'expédition offrit tout autant de difficultés, mais cette fois les candidats ne manquaient pas. On en compta jusqu'à neuf. Deux seuls étaient sérieux, Marmont et Bourmont. Tous deux avaient des qualités incontestables, mais ils n'inspiraient aux troupes que peu de confiance ; le premier avait contre lui ce qu'on appelait sa trahison de Fontainebleau en 1814, et le second sa fuite à l'ennemi avant Waterloo. L'un et l'autre cherchaient à se réconcilier avec l'opinion de l'armée, en attachant leur nom à une conquête sérieuse. Marmont n'épargna aucune démarche pour obtenir cette nomination. Il avait étudié avec soin les travaux et les documents publiés sur la Régence algérienne, et invoquait, à l'appui de sa demande, sa participation à la campagne d'Égypte en 1798 et les services qu'il y avait rendus. Ces titres étaient sérieux, mais son concurrent Bourmont, qui était alors ministre de la guerre, eut l'art de persuader Charles X que rien ne serait plus utile que la réunion des deux titres de ministre de la guerre et de général en chef. D'ailleurs il sut faire agir certaines influences occultes, d'autant plus puissantes qu'elles étaient ignorées, et il fut nommé. Reconnaissons qu'il se montra tout à fait digne de ces hautes fonctions. »¹³⁸⁵

En effet, la maréchal Marmont doit subir une autre désillusion, celle de se voir refuser le commandement en chef de l'expédition d'Alger. La douleur est forte et, dit-il, « j'ai rarement éprouvé en ma vie une peine aussi vive »¹³⁸⁶. Il doit se résoudre. C'en est fini de porter le nom de la France à l'étranger. Pasquier revient sur cette désillusion :

« Une cruelle déception attendait le maréchal Marmont. Comment n'aurait-il pas cru que le commandement d'une expédition dont il avait donné la première idée, dont il avait tracé tous les plans, lui était destiné ? Ce commandement lui avait été non seulement promis, mais offert par M. de Polignac et par M. de Bourmont. Quelle ne fut pas sa surprise, et aussi celle du public, lorsqu'on apprit que le ministre de la Guerre se l'était réservé ! »¹³⁸⁷

Marmont se retire, blessé dans son orgueil et plein de rancœur. Tenté très fortement de remettre sa démission de Major général, il s'en avise. Il est toujours endetté. Même s'il est partiellement actif à la Chambre des pairs durant l'année 1829 en affirmant son opinion quant à l'organisation des tribunaux militaires¹³⁸⁸ – il est également nommé au Conseil supérieur de

¹³⁸⁵ Paul GAFFAREL, *L'Algérie, Histoire, conquête et colonisation*, Paris, Jacques Gandini, 2004 [1883], p. 60.

¹³⁸⁶ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 8, p. 230.

¹³⁸⁷ Étienne-Denis PASQUIER, *Mémoires du chancelier Pasquier : histoire de mon temps, op. cit.*, tome 6, 1895, p. 210.

¹³⁸⁸ Chambre des Pairs, Séance du 12 mars 1829, *Opinion de M. le maréchal duc de Raguse sur le projet de loi relatif au duel*, Imprimerie royale, Paris, 1829, 8 p., Chambre des Pairs, Séance du 30 mai 1829, *Opinion de M. le*

la guerre à la Commission de la Cavalerie – il fait face à une autre déconvenue qui vient rompre le peu de liens qui lui restent avec sa famille : la vente de son château de Châtillon-sur-Seine.

Ne parvenant pas à résoudre ses lourdes dettes, il est contraint de se délier d'un bien familial, la mort dans l'âme : son château qu'il avait tout fait pour garder. Le 25 février 1830, il doit s'en séparer. Une comtesse du nom d'Elisabeth Ouvrard, la comtesse de Rochechouart, achète le Château :

« Le 25 février, le château et ses terres furent adjugés à Élisabeth Ouvrard, comtesse de Rochechouart, qui habitait avec son mari au château de Jumillac, en Dordogne. Les fermes et les terres dans le Châtillonnais furent vendues les 4 février, 1^{er} et 29 avril 1830. »¹³⁸⁹

Dans un document présent aux Archives départementales de Côte d'Or, concernant la vente du château, on lit précisément que le 25 février 1830 était effectivement rédigé le Procès-verbal de la vente du château. La transcription de l'acte de mutation a lieu, quant à elle, le samedi 27 février 1830 devant Maître Agasse et enregistré à Paris le 1^{er} mars de la même année. Le château et ses dépendances qui forment le 2^{ème} lot des enchères sont estimés à 402 200 francs « au profit de Mme Élisabeth Ouvrard, comtesse de Rochechouart, épouse de M. Louis Victor Léon, comte de Rochechouart, maréchal de camp »¹³⁹⁰. Les fermes de Beaumont sont adjugées pour la somme de 150 100 francs¹³⁹¹.

Quelques temps après, les forges tombent entre les mains de la société « Bazile, Louis, Maître et Cie ». Bien que s'étant entendu avec les nouveaux propriétaires sur une option de rétrocession sur une période de cinq ans, le maréchal ne peut utiliser ce dernier avantage car « la Révolution m'ayant privé des moyens de liquidation, je n'ai pu jouir de cette faculté, qui

maréchal duc de Raguse sur l'article 4 du projet de loi relatif à l'organisation des tribunaux militaires, Imprimerie royale, Paris, 1829, 8 p.

¹³⁸⁹ Dominique MASSON, *Le Maréchal Marmont, duc de Raguse, et Châtillon, Le château Marmont, aux rendez-vous de l'Histoire, op. cit.*, p. 62. Aujourd'hui, le château appartient à l'indivision Maître. Il fut en partie incendié par les Allemands pendant la guerre de 1870-1871. Nous devons rappeler qu'un contentieux, devant la Première chambre de la Cour royale de Dijon, entre la comtesse de Rochechouart et la ville de Châtillon-sur-Seine ainsi que le duc de Raguse, a eu lieu et qui concernait la suppression de deux chemins et notamment un qui concerne la commune de Sainte-Colombe. ADCO, BR2/1521©CD21/F.PETOT/2019, *Note pour Mme la Comtesse de Rochechouart contre la ville de Châtillon-sur-Seine et M. le duc de Raguse (Marmont)*, Paris, Imprimerie de la cour royale de Dijon, 18-182. ?, 1 volume, Monographie imprimée, 7 p. N° inventaire 24493.

¹³⁹⁰ ADCO, Série Q, Domaine, Enregistrement et Hypothèque, 36 Q/TRA n°50 acte n°106 et 36 Q/TRA n°51, acte n°1, *Transcription de l'acte de vente des biens du maréchal Marmont*. La date notifiée au début de l'acte est le 5 septembre 1829.

¹³⁹¹ *Idem.*, 3^{ème} lot.

alors formait la plus chère espérance de ma vie »¹³⁹². La Révolution ? Quelle est-elle ? Elle est celle des jours de juillet 1830. Elle forme le coup de grâce dans la carrière du maréchal. Elle lui sera fatale.

¹³⁹² Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 8, p. 181.

Chapitre 5

Trahison fatale

Au cours de l'année 1827, Marmont connaît certaines adversités. Militaire, économique et familiale, elles sont nombreuses. La partie est jouée et il ne peut que demeurer encore Gouverneur de la première division militaire de Paris¹³⁹³ et membre du Conseil supérieur de la guerre. Lui vient alors l'idée, peu à peu, d'entreprendre l'écriture de ses *Mémoires* car « j'eus la pensée, pour me créer un intérêt permanent, de commencer la rédaction de mes *Mémoires*, et de vivre ainsi de mes souvenirs »¹³⁹⁴. Parallèlement à ces deux occupations, quelques événements viennent bousculer le cours des choses et Marmont n'échappe pas à un nouveau rôle qu'on veut lui faire jouer.

Les ordonnances de juillet 1830 : obéir la mort dans l'âme

Le maréchal Marmont entreprend donc l'écriture de ses *Mémoires* chez son ancien aide de camp Damrémont dont la femme est la pupille du Châtillonnais depuis 1813. En campagne, il peut calmement songer à tout ce qui lui est récemment arrivé et projeter également le regard plus loin en arrière. C'est ainsi qu'à l'image de Marmont « les mémorialistes passent ainsi du statut de personnage de l'histoire à celui qui la conte en s'octroyant une place de choix »¹³⁹⁵. C'est tout le problème « de la question de la reconstruction *a posteriori* »¹³⁹⁶. « La mise en récit »¹³⁹⁷, pour reprendre l'expression employée par Anne-Vincent-Buffault, débute pour le maréchal. Nous pouvons en toute certitude penser que Marmont débute la rédaction de ses *Mémoires* entre les années 1828 et 1829. Mais il n'a pas le temps encore de terminer sa phrase que Marmont est appelé de nouveau à agir au nom du Roi.

¹³⁹³ Il l'est depuis le 29 août 1821.

¹³⁹⁴ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires*, *op.cit.*, tome 8, p. 184.

¹³⁹⁵ Bruno MORGANT TOLAÏNI, *Agir par le verbe. Mémoires et mémorialistes des guerres de Religion*, Thèse de doctorat en Histoire moderne sous la direction de Jean Boutier, Centre Norbert Elias EHESS, soutenue le 8 décembre 2018, Résumé ou abstract.

¹³⁹⁶ Natalie PETITEAU, *Écrire la mémoire. Les mémorialistes de la Révolution et de l'Empire*, *op. cit.*, p. 238.

¹³⁹⁷ Anne VINCENT-BUFFAULT, *L'exercice de l'amitié, Pour une histoire des pratiques amicales aux XVIII^e et XIX^e siècles*, *op. cit.*, p. 254.

Joseph de Villèle ne s'était pas fait que des amis au sein du gouvernement et de la population. Après quelques élections mouvementées, ce dernier est désavoué. Le roi s'empresse de nommer Polignac en tant que chef du nouveau gouvernement. Polignac ne fait également pas l'unanimité auprès des parlementaires. Toujours est-il que Charles X, voulant déjouer les mauvais résultats des nouvelles élections qu'il avait ordonnées, choisit de passer en force en modifiant notamment la loi électorale. Cette ordonnance n'est qu'une parmi quatre autres laquelle notamment indique que la presse est censurée. La presse justement. À l'instar de Thiers, Mignet et Carrel, on proteste. Louis Blanc revient sur le contexte de cette effervescence en évoquant la journée du 26 juillet 1830 :

« À Paris, la journée du 26 fut très calme. Au Palais-Royal, cependant, on vit, quelques jeunes gens monter sur des chaises, comme autrefois Camille Desmoulins. Ils lisaient le *Moniteur* à voix haute, en appelaient au peuple de la violation de la Charte, et par des gestes ardents, des discours enflammés, cherchaient à exciter dans les autres et dans eux-mêmes un vague besoin d'agitation. Mais on dansait aux environs de la capitale. Le peuple était à ses travaux ou à ses plaisirs. Seule, la bourgeoisie se montrait consternée. Les ordonnances venaient de l'atteindre doublement : dans sa puissance politique, en frappant ses législateurs ; et dans sa puissance morale, en frappant ses écrivains. »¹³⁹⁸

Le maréchal Marmont qui devait s'absenter pour l'Italie, nous dit-il, se trouve sur le chemin de la Révolution de Juillet. En l'espace de 4 jours, le destin de la France et celui de Marmont se croisent à nouveau. Le choix du Roi est polémique. Surpris de cette arrogance de la part de Charles X, Marmont, selon les mots de Louis Blanc, s'exprime :

« Et bien ! s'écriait impétueusement le maréchal, les ordonnances viennent de paraître. Je l'avais bien dit ! Les malheureux, dans quelle horrible situation ils me placent. Il faudra, peut-être, que je tire l'épée pour soutenir des mesures que je déteste ! »¹³⁹⁹

En effet, Marmont ne saurait nier que ce choix de le nommer à la tête des troupes pour calmer les esprits ne peut que le mettre dans une situation compromettante car comme il le dit « si le bouleversement de cette pauvre France fût arrivé pendant mon absence, des devoirs impérieux n'auraient pas uni mon nom à la catastrophe »¹⁴⁰⁰. Marmont rencontre pourtant le

¹³⁹⁸ Louis BLANC, *Histoire de dix ans : 1830-1840*, 2^e édition, Paris, Pagnerre, 1842, tome 1, pp. 189-190.

¹³⁹⁹ *Idem.*, p. 191. Ces paroles ne sont que rapportées. La prudence s'impose donc ici.

¹⁴⁰⁰ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 8, p. 237.

Roi. En effet, pendant le mois de juillet 1830, il possède toujours le grade de Major général de la Garde royale¹⁴⁰¹ et ce depuis le 8 septembre 1815.

Donc dès le 26 juillet, s'élève la consternation. Marmont sent monter l'effervescence mais aussi les responsabilités qui vont être bientôt les siennes. Peut-il éviter une situation dans laquelle les devoirs sont complexes ? C'est ainsi que le pire se présente à lui. La comtesse de Boigne rapporte ces quelques mots du maréchal :

« Sans doute ma position est fâcheuse, reprit-il ; mais, tout en me désolant, de ce qui arrive, en regrettant surtout avec le bien si facile à faire les maux qui vont tomber sur nous, je suis personnellement plus tranquille depuis la lecture du Moniteur. Certes, je ne me mêlerai de rien à moins d'y être forcé par mon devoir militaire. Or la résistance sera toute constitutionnelle et morale ; on refusera l'impôt...le gouvernement croulera si le ministère n'est pas chassé, et je n'ose l'espérer. Mais en admettant même qu'une résistance ouverte appellât l'intervention des troupes, ce ne sera jamais qu'à l'époque des élections ; elles sont fixées au 3 septembre ; mon service finit le 31 août. Dès le lendemain, j'aurai fait vingt postes sur la route d'Italie et j'y resterai au moins tout l'hiver. Je ne veux pas me retrouver une seconde fois dans une situation où les devoirs sont complexes. »¹⁴⁰²

Une seconde fois ? Il s'agit bien là, tel que le maréchal le signifie dans le tome 6 de ses *Mémoires*, d'un de ses moments les plus difficiles comme cela a été observé dans le chapitre préliminaire de cette thèse :

« Trois fois dans ma vie j'ai été mis en présence de cette difficulté. »¹⁴⁰³

Mais il est trop tard. Marmont doit répondre présent. Après avoir rencontré le Roi le 27 juillet en fin de matinée suite à la messe, l'ordre lui est donné de prendre le commandement de Paris et « il ne me restait qu'à obéir »¹⁴⁰⁴. Paris n'est pas tranquille ! Le Roi en a décidé ainsi. Les ordres de Charles X arrivent et le motif est grave « considérant qu'une sédition intérieure a troublé dans la journée du 27 de ce mois la tranquillité de la ville de Paris »¹⁴⁰⁵. Dans ses *Mémoires*, Marmont évoque sa nomination en tant que commandant supérieur des troupes de

¹⁴⁰¹ FM-AMCS, Cote 531, *Révolution de juillet 1830, Garde royale : état de MM. Les officiers généraux et officiers supérieurs de service pour le mois de juillet.*

¹⁴⁰² Éléonore-Adèle d'Osmond BOIGNE, Comtesse de, *Récits d'une tante : mémoires de la comtesse de Boigne, née d'Osmond, op. cit.*, tome 4, pp. 7-8. Ces paroles ne sont là-aussi que rapportées.

¹⁴⁰³ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires de 1792 à 1841, op. cit.*, tome 6, p. 256.

¹⁴⁰⁴ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 8, p. 238.

¹⁴⁰⁵ FM-AMCS, Cote 532, *Révolution de juillet 1830, Ampliation du décret de mise en état de siège de la Ville de Paris, ordres de Charles X au Duc de Raguse, ordres de Duc d'Angoulême et copie conforme de cet ordre établi par le ministère plénipotentiaire de France à Florence en 1842, Ordre de Charles X, Château de Saint-Cloud, le 28 juillet 1830.*

la Première division militaire¹⁴⁰⁶ en disant que « c'est une nouvelle marque de l'assurance du Roi »¹⁴⁰⁷. Mais les responsabilités sont énormes car « la ville de Paris est mise en état de siège »¹⁴⁰⁸.

Marmont libéral, royaliste ? Est-il possible de répondre franchement à cette interrogation ? Le maréchal n'est pas très loquace quand il s'agit de se positionner sur l'échiquier politique. Mais il demeure un militaire, un soldat et à ce titre « le militaire ne doit qu'aveuglément obéir »¹⁴⁰⁹. Il espérait pourtant partir dès septembre. Son service prenant fin au dernier jour du mois d'août et les élections fixées au 6 septembre, il aurait pu échapper à l'euphorie des foules dès le lendemain de la publication des ordonnances. En effet, les autres Majors généraux échappent à cette besogne de contenir les insurgés. Ces Majors étaient Victor, Macdonald et Oudinot. Le spectre de la rancœur semble poursuivre le maréchal Marmont ainsi que Vaublanc le rapporte en évoquant les dires de Bourmont à Polignac sous ces mots :

« Si vous éprouvez quelque embarras et que vous ayez à faire agir la troupe, prenez Marmont ; il est compromis ; il se battra bien. »¹⁴¹⁰

1814 n'en a donc pas fini de contrarier Marmont et « le nom du duc de Raguse circulait parmi les groupes assemblés aux abords du Palais-Royal »¹⁴¹¹. Les gendarmes commencent par faire taire les imprimeurs comme *le National* ou *le Temps*. La tension monte en cette fin de journée du 26 et de début du 27 juillet 1830. Mais combien d'hommes dispose Marmont ? Il en fait état dans ses *Mémoires* et on peut dire qu'il a sous ses ordres environ entre 10 000 et 11 000 hommes. Ces chiffres sont rapportés par Marmont lui-même¹⁴¹². Vaublanc semble donner un chiffre tout à fait différent parlant de « 40 000 hommes pour appuyer cette ordonnance »¹⁴¹³.

¹⁴⁰⁶ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 8, p. 239. Nous retrouvons cette nomination dans le Fonds Marmont sous la Cote 260, *Brevets, certificats, lettres de service, ordres de nomination*, Ordre de Charles X, Article 1^{er}, Saint-Cloud, le 27 juillet 1830.

¹⁴⁰⁷ *Idem.*, *Brevets, certificats, lettres de service, ordres de nomination*, Lettre du Prince de Polignac, Président du Conseil, chargé par intérim du Portefeuille de la guerre, au duc de Raguse, Paris, le 27 juillet 1830.

¹⁴⁰⁸ FM-AMCS, Cote 532, *Révolution de juillet 1830, Ampliation du décret de mise en état de siège de la Ville de Paris, ordres de Charles X au Duc de Raguse, ordres de Duc d'Angoulême et copie conforme de cet ordre établi par le ministre plénipotentiaire de France à Florence en 1842*, Ordre de Charles X, Article 1^{er}, Château de Saint-Cloud, le 28 juillet 1830.

¹⁴⁰⁹ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoire justificatif du duc de Raguse, op. cit.*, p. 11

¹⁴¹⁰ Achille Tenaille de VAULABELLE, *Histoire des deux Restaurations : jusqu'à l'avènement de Louis-Philippe, de janvier 1813 à octobre 1830*, 5^e édition, *op. cit.*, tome 8, p. 173.

¹⁴¹¹ *Idem.*, p. 210.

¹⁴¹² 9500 hommes d'infanterie, 750 hommes de cavalerie et 1526 hommes pour le service de Paris. Voir Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 8, pp. 268-269.

¹⁴¹³ Vincent-Marie Vienot de VAUBLANC, *Souvenirs*, Paris, F. Ponce Lebas et Cie, Éditeurs, 1838, tome 2, p. 61.

À la suite de sa nomination comme commandant supérieur des troupes de la Première division militaire, le maréchal Marmont donne des ordres et fait occuper le Boulevard des Capucines, le Carrousel, la place Louis XV, le pont Neuf, la place Vendôme, les Boulevards Poissonnière et Saint-Denis et enfin la place de la Bastille¹⁴¹⁴. À part quelques échauffourées durant cette journée du 27, rien de bien particulier. Mais les apparences sont parfois trompeuses et « l'agitation reprend et s'aggrave »¹⁴¹⁵.

En effet, Marmont reçoit de nouveaux ordres :

- « 1° Rassembler toutes les forces entre la Place des Victoires, la Place Vendôme et les Tuileries.
- 2° Assurer le Ministre des Affaires étrangères, celui des Finances et celui de la Marine
- 3° Assurer le voyage des Ministres de Paris à Saint-Cloud demain 29 de 10h à 11 heures.
- 4° Dans cette position, attendre les ordres que je serai dans le cas de donner dans la journée de demain.
- 5° Repousser les assaillants, s'il s'en présente, mais ne point faire de nouvelles attaques contre les révoltés. »¹⁴¹⁶

Ainsi, comme dit, Paris est déclaré en état de siège. Cela signifie-t-il que Marmont peut agir en toute liberté pour réprimer les émeutes ? Voilà une question qu'il n'aurait pas aimé se poser un jour. Mais les rues et boulevards de Paris commencent à fumer. Rappelons que nous sommes en plein été et que la chaleur ne fait qu'exciter les esprits. Quant à lui, le maréchal tente de garder son sang-froid et il écrit à Charles X :

« Sire, j'ai déjà eu l'honneur de rendre compte à Votre Majesté de la dispersion des groupes qui ont troublé la tranquillité de Paris. Ce matin, ils se reforment plus nombreux et plus menaçants. Ce n'est plus une émeute mais une révolution. Il est urgent que Votre Majesté prenne des moyens de pacification. L'honneur de la couronne peut être encore sauvé. Demain peut-être, il ne sera plus temps. »¹⁴¹⁷

N'est-il pas étrange qu'un militaire au service de l'État dise à son souverain qu'il faut « prendre des moyens de pacification » ? Marmont se rachète en quelque sorte en disant :

« Je prends des mesures pour combattre le révolte. »¹⁴¹⁸

¹⁴¹⁴ Ordres inventoriés par Marmont lui-même dans ses *Mémoires*, *op. cit.*, tome 8, p. 240.

¹⁴¹⁵ Pierre SAINT-MARC, *Le Maréchal Marmont, duc de Raguse, 1774-1852*, *op. cit.*, p. 290.

¹⁴¹⁶ FM-AMCS, Cote 532, *Révolution de juillet 1830, Ampliation du décret de mise en état de siège de la Ville de Paris, ordres de Charles X au Duc de Raguse, ordres de Duc d'Angoulême et copie conforme de cet ordre établi par le ministère plénipotentiaire de France à Florence en 1842*, Ordre de Charles X, Saint-Cloud, le 28 juillet 1830.

¹⁴¹⁷ Lettre du duc de Raguse à Charles X, s.d. (On peut penser qu'il s'agit du 28 juillet 1830), Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires*, *op.cit.*, tome 8, p. 243.

¹⁴¹⁸ *Idem.*, p. 243.

C'est bien d'un dilemme dont il s'agit là. Marmont doit obéir mais pas à n'importe quel prix. Et ce prix est celui de tuer le moins d'insurgés possible. Cependant, comment concilier les deux ? Il n'aura pas à entreprendre cette démarche. Vaublanc rappelle que François Arago, en amont de l'intervention d'autres députés, et ce dernier nouveau député des Pyrénées-Orientales, s'est rendu près du maréchal Marmont afin de lui faire plus que des propositions, de lui conseiller de présenter sa démission au Roi :

« Je lui dis qu'il n'y avait pour lui qu'un seul parti à prendre : se rendre sur le champ à Saint-Cloud, déclarer au Roi qu'il ne pouvait plus conserver son commandement s'il ne retirait les ordonnances et ne renvoyait le ministère. »¹⁴¹⁹

Voilà Marmont bien avancé. On tente, à l'instar des envoyés de Bourrienne en 1814, de conduire le maréchal à une nouvelle défection. Cet objectif aurait pu être atteint car « j'allais peut-être l'amener à une détermination »¹⁴²⁰. Casimir Périer, Lafitte, Mauguin ainsi que des généraux viennent à la rencontre du maréchal lui proposer le même genre de propositions. Marmont peut-il légitimement transiger sur la question politique ? Il garde encore une fois la tête haute et son sang-froid mais ne peut que diriger son regard vers le sol et refuser les propositions des législateurs venus le voir. Ces notables s'exaspèrent et signifient à Marmont que tuer ses concitoyens est le pire de tous les crimes. Que peut faire le maréchal ? Seulement transmettre la demande à Polignac sans toutefois espérer une réponse positive. Ce dernier ne veut rien entendre et Marmont ne peut qu'obéir la mort dans l'âme¹⁴²¹. Bien que Polignac ordonne à Marmont de mettre en arrestation les députés, ce dernier les laisse partir car rien ne justifie une telle mesure selon lui, ce qui égratigne le Prince de Polignac qui juge ce manquement comme un aveu de faiblesse.

En termes de combat, Marmont a perdu quelques milliers d'hommes, parle-t-on de 2500. On reproche au maréchal la mollesse de ses engagements et des luttes qu'il mène ainsi que l'absence de sévérité à l'égard des déserteurs. Mais le Roi signifie à Marmont sa satisfaction :

« Mon cher Maréchal, j'apprends avec grand plaisir la bonne et honorable conduite des troupes sous vos ordres.

¹⁴¹⁹ Achille Tenaille de VAULABELLE, *Histoire des deux Restaurations : jusqu'à l'avènement de Louis-Philippe, de janvier 1813 à octobre 1830*, 5^e édition, *op. cit.*, tome 8, p. 248.

¹⁴²⁰ Selon les termes d'Arago, *Idem.*, p. 248.

¹⁴²¹ Le Baron d'Haussez relate cette entrevue dans laquelle Polignac signifiait qu'il « ne veut ni les voir ni les entendre ». Charles Lemercher de Longpré HAUSSEZ, Baron d', *Mémoires du baron d'Haussez, dernier ministre de la marine sous la Restauration, publiés par son arrière-petite-fille, la duchesse d'Almazan, introduction et notes par le comte de Circourt et le comte de Puymaigre*, *op. cit.*, tome 2, p. 259.

Remerciez-les de ma part, et accordez-leur un mois et demi de solde.
Réunissez vos troupes, en tenant bon, et attendez mes ordres de demain.
Bonsoir, mon cher Maréchal.
Charles. »¹⁴²²

Ce 28 juillet a été la journée de toutes les tentatives. Il faut reconnaître à Marmont sa volonté de tenter des rapprochements afin de favoriser la paix – les auteurs cités à l’instant l’ont reconnu, – et d’éviter des crimes inutiles. En revanche, il paraît bien hésitant et ni du côté des insurgés ni du pouvoir politique en place il ne prend vraiment d’initiatives. La tiédeur des actions du maréchal semble évidente et ses déconvenues continuent de croître.

Un duel et un exode pathétiques

La situation paraît tout de même bien problématique aussi bien à Paris que dans l’esprit du maréchal. Les insurgés semblent gagner du terrain et « tout annonçait une résistance telle, qu’il n’était pas possible d’espérer de la vaincre »¹⁴²³. C’est la raison pour laquelle Marmont réunit le 29 juillet les ministres pour les convaincre de traiter avec les émeutiers. Impossible répondent ces derniers. Le maréchal ne peut donc chercher qu’à résister sans toutefois vouloir tirer sur la foule. Une telle prise de risques ne fait pas l’unanimité auprès des soldats. Sans conciliation possible, la situation est en faveur des insurgés. Le général Girardin doit convaincre le Roi tandis que Marmont voit pendant ce temps les Suisses abandonner leurs postes au Louvre. Ernest Daudet, dans *Le procès des ministres, 1830*, rappelle ce glissement éclair de la part des insurgés :

« Les casernes des gendarmes, le poste du Luxembourg, tous ceux des barrières étaient désarmés ; les appartements de l’archevêché mis au pillage ; la prison de la Conciergerie était forcée et trois cent malfaiteurs recouvraient ainsi la liberté. Dans la plupart des églises, le tocsin sonnait. Des barricades s’élevaient de toutes parts. »¹⁴²⁴

¹⁴²² FM-AMCS, Cote 532, *Révolution de juillet 1830, Ampliation du décret de mise en état de siège de la Ville de Paris, ordres de Charles X au Duc de Raguse, ordres de Duc d’Angoulême et copie conforme de cet ordre établi par le ministère plénipotentiaire de France à Florence en 1842*, Lettre de Charles X au maréchal Marmont, s.d. (On peut penser là-aussi qu’il s’agit du 28 juillet 1830).

¹⁴²³ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 8, p. 255.

¹⁴²⁴ Ernest DAUDET, *Le procès des ministres, 1830*, Paris, Quantin, 1877, p. 57.

On se rapproche des Tuileries. Le retrait des troupes est inévitable. Il faut quitter les lieux. Marmont hésite encore à faire feu sur la foule car « ayant remarqué des femmes dans le groupe, je défendis de tirer »¹⁴²⁵. C'est dans ce contexte qu'il reçoit une lettre de Louis Antoine, duc d'Angoulême, l'avertissant que le duc de Raguse est désormais sous ses ordres :

« Mon cousin, le Roi m'ayant donné le commandement en chef des troupes, je vous donne l'ordre de vous retirer sur le champ avec toutes les troupes sur Saint-Cloud. Vous y servirez sous mes ordres. Je vous charge en même temps de prendre les mesures nécessaires pour faire transporter à Paris toutes les valeurs du trésor royal, suivant l'arrêté que vient de prendre le ministre des Finances. Vous voudrez bien prévenir immédiatement les troupes qu'elles ont passées sous mon commandement. »¹⁴²⁶

Un nouvel affront pour le maréchal ? Toujours est-il qu'après avoir rencontré le Dauphin entre Saint-Cloud et Boulogne, Marmont revoit le Roi. Charles X hésite tellement la situation est complexe. Le duc de Mortemart fait son apparition à la demande de Charles X. Polignac est évincé et les ordonnances annulées. Le duc de Mortemart se fait attendre et cela ne présage rien de bon. Marmont pousse-t-il déjà le Roi à l'exil ? Rien ne presse. Mais le maréchal change pendant un bref instant de casquette pour s'ériger en ministre de la guerre et faire une allocution auprès des troupes afin de les rassurer sur la situation¹⁴²⁷. Peut-on juger cette initiative maladroite ? On prétexte la volonté du maréchal d'arrêter l'effusion de désertions. Le Roi somme Marmont de prévenir le Dauphin de cette liberté qu'il a prise pour publier cet ordre du jour. Le sang s'échauffe et on en vient aux mains. Le récit n'est pas fort détaillé. Marmont rapporte quelques dires et menaces de la part du Dauphin sans toutefois vouloir y consacrer des pages dans ses *Mémoires*. Ce dernier aurait accusé le maréchal de traître sous ces mots :

« Vous voulez donc nous trahir, comme avec l'autre ? »¹⁴²⁸

Cette phrase n'a pas d'existence authentique. Elle est seulement rapportée par les contemporains. Marmont ne fait pas part de cette accusation, encore qu'on puisse comprendre un tel silence. Les nerfs sont à vifs et un pathétique duel entre le duc d'Angoulême et le

¹⁴²⁵ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 8, p. 261.

¹⁴²⁶ FM-AMCS, Cote 532, *Révolution de juillet 1830, Ampliation du décret de mise en état de siège de la Ville de Paris, ordres de Charles X au Duc de Raguse, ordres de Duc d'Angoulême et copie conforme de cet ordre établi par le ministère plénipotentiaire de France à Florence en 1842*, Lettre de Louis Antoine au duc de Raguse, Quartier général à Saint-Cloud, le 29 juillet 1830.

¹⁴²⁷ Cette proclamation est présente dans les *Mémoires* de Marmont, *op. cit.*, tome 8, p. 292.

¹⁴²⁸ Voir les quelques estampes en Annexe au sujet de cette altercation.

maréchal se solde par la mise aux arrêts de ce dernier. Charles X pardonne assez rapidement à Marmont et le voilà remis en liberté, une liberté en effet retrouvée par Marmont. Cependant, le maréchal dresse un mur entre lui et le Dauphin car « ne voulant avoir aucun rapport quelconque avec M. le Dauphin »¹⁴²⁹.

Au même titre que Louis XVIII, Charles X se montre magnanime à l'égard du Châtillonnais. Paradoxalement, le Roi console le maréchal alors que le souverain lui-même est déjà dans une situation où son trône vacille. Cette tendresse du souverain touche le maréchal et ce dernier souhaite ne pas se séparer de la cause du Roi. La perspective de l'exil partagé émerge-t-elle dans l'esprit du duc de Raguse ? Dans cette question, l'action précède la réflexion. Il faut partir. Les insurgés se font de plus en plus entendre et Marmont décide d'assurer la sécurité du Roi. Tout en débutant son périple vers Rambouillet jusqu'à Cherbourg, Charles X abdique. Le contexte de cet acte est le suivant :

« On sait ce qui avait déterminé Charles X à abdiquer avec tant d'insouciance. Le Dauphin s'était soumis sans murmure aux volontés de son père ; mais il en gémissait à l'écart, et les suites d'une abdication se peignaient à son esprit sous les plus noirs couleurs. Toutefois, il aurait cru calomnier la descendance de Louis XIV, en prêtant à un prince de son sang l'intention d'usurper la couronne. Ces sentiments étaient ceux de la Dauphine : dans un entretien qu'elle eut, dans la journée du 2 août, avec un des plus fidèles serviteurs de son mari, elle ne parut préoccupée que d'une crainte : elle se demandait si, sous les auspices du duc d'Orléans, et au milieu d'une régence, le jeune Henri ne serait pas élevé dans des principes contraires aux traditions de la monarchie et de l'Église. De son côté, Charles X, je le répète, ne pensait pas que sa chute pût entraîner celle de son petit-fils, surtout dans une crise que le premier prince du sang était en mesure de dominer. »¹⁴³⁰

Les députés à Paris souhaitent l'arrivée au pouvoir du duc d'Orléans. Le Roi ne l'entend pas de cette oreille. De plus, Charles X écarte son fils, le duc d'Angoulême, du pouvoir et proclame son petit-fils, le duc de Bordeaux, roi de France. Entre-temps, Marmont doit s'assurer de la sécurité du Roi car il en va de sa vie. Les derniers soldats se séparent peu à peu de la vie de Charles X. L'effritement du cortège est quasi absolu et Marmont doit également se protéger lui-même de la colère de la foule. Les quelques cris hostiles à la Cour n'arrêtent pas Marmont et « toute la famille royale était dans la même voiture, derrière laquelle s'avancait le maréchal Marmont, duc de Raguse »¹⁴³¹. Ce périple, Marmont en a la charge, Marmont en témoigne. Avant cela, il constate que Bordesoulle, défectionnaire en 1814, s'en était soumis au

¹⁴²⁹ *Idem.*, p. 297.

¹⁴³⁰ Louis BLANC, *Histoire de dix ans : 1830-1840*, op. cit., tome 1, pp. 407-408.

¹⁴³¹ Ferdinand François DE BON, *Les Ports militaires de la France, Cherbourg*, Paris, Challame, Artus Bertrand, 1867, p. 41.

gouvernement nouvellement établi à Paris. Marmont, lui, reste fidèle au Roi en fuite. Cependant, cette chevauchée est tout à fait déplorable. En effet, l'escorte mise en place par le maréchal ne pouvait totalement protéger Charles X mais il fallait composer avec ce qu'il restait comme Vaublanc l'explique en disant que « le duc de Raguse forma immédiatement l'escorte : les gardes du corps et les gendarmes d'élite furent désignés pour composer le cortège, que complétèrent deux pièces d'artillerie avec leurs caissons. Le reste des troupes devait se diriger sur Chartres »¹⁴³². L'autre partie de l'armée devait rejoindre Paris. Pour la dernière fois, le Roi transmet ses ordres aux troupes de la garde¹⁴³³. Pendant la dizaine de jours qui suit, le maréchal doit ainsi veiller à la bonne trajectoire à suivre afin d'arriver à Cherbourg et de permettre au Roi d'atteindre l'Angleterre. Essayer de maintenir un décorum militaire n'est pas chose aisée avec le peu de moyens dont dispose les chefs de l'escorte. Cependant, le 16 août, le cortège parvient jusqu'à Cherbourg et l'embarquement ne tarde pas. Les Trois glorieuses ont eu raison du pouvoir en place et conduisent la Cour à prendre le large.

Des députés, entre-temps, votent la déchéance de Charles X et appellent au trône de France le duc d'Orléans, Louis-Philippe. Le 9 août 1830, les deux Chambres se réunissent au palais Bourbon pour la proclamation du nouveau Roi. Des hommes comme Talleyrand, de Mortemart, Decazes, Portalis, Roy et Sémonville sont présents. D'autres, des militaires, défilent à l'arrivée du duc d'Orléans. Il s'agit du duc de Trévise, de Reggio, de Tarente et du Comte Molitor. Certains anciens maréchaux de l'Empire adressent au nouveau Lieutenant de Royaume les insignes de la Royauté. En parallèle du cérémonial, Charles X fuit lentement mais sûrement devant les foules intriguées :

« Attirés surtout par un intérêt de curiosité, elles demeuraient muettes et se tenaient dans l'immobilité. On eût dit qu'elles ressentaient une pitié respectueuse à la vue de ce long et silencieux cortège qui passait devant elles avec la lenteur d'un convoi funèbre : cortège de mort, en effet, car il emportait vers la terre étrangère toute une dynastie royale ; véritables funérailles qui, retour étrange des choses politiques ! Se trouvaient conduite par le maréchal dont la défection, en 1814, avait ouvert les portes de la France à Charles X, et par le général qui, le premier avait reçu Louis XVIII à son retour de l'exil. »¹⁴³⁴

En effet, comble de cette infortune, le maréchal Marmont fuit. 1814, certes, avait plongé Marmont dans les bras de la Restauration mais 1830 le pousse à l'exil. En 1814, Marmont avait-

¹⁴³² Achille Tenaille de VAULABELLE, *Histoire des deux Restaurations : jusqu'à l'avènement de Louis-Philippe, de janvier 1813 à octobre 1830*, 5^e édition, *op. cit.*, tome 8, p. 429.

¹⁴³³ *Idem.*, p. 429, Ordre du jour, par le maréchal duc de Raguse, Maintenon, le 4 août 1830.

¹⁴³⁴ Ce même journal se trouve également dans Achille Tenaille de VAULABELLE, *Chute de l'Empire, Histoire des deux Restaurations : jusqu'à la chute de Charles X en 1830*, *op. cit.*, tome 7, p. 540.

il été infidèle à Napoléon contrairement en 1830 où fidèle à Charles X, il était ainsi fidèle à la Royauté ? Charles X lui-même témoigne des services rendus par le maréchal à la Restauration dans une lettre qu'il écrit à ce dernier lors de leurs adieux :

« Je ne veux pas me séparer de vous, mon cher maréchal, sans vous répéter ici, comme je le pense, que je n'oublierai jamais les bons et constants services que vous n'avez jamais cessé de rendre à la Monarchie depuis la Restauration. Je vous prie, en même temps, d'accepter l'épée que je portais toujours lorsque j'étais avec les troupes françaises¹⁴³⁵.

Comptez pour la vie, mon cher maréchal, sur tous les sentiments qui m'attachent à vous.

Signé : Charles. »¹⁴³⁶

Marmont participe bien au règne de la Monarchie depuis 1814 jusqu'en 1830. La flottille française se tient prête à recevoir le Roi La traversée va durer quelques jours sur le *Great Britain* et le *Charles Carroll* :

« M. le capitaine de vaisseau Dumont-d'Urville la commandait : il allait remplir sur mer le même office que MM. Maison, Schonen et Odilon Barrot remplissaient sur terre. »¹⁴³⁷

On met en avant le journal du commandant pour raconter l'état d'esprit du maréchal mais également du Roi détrôné et du Dauphin¹⁴³⁸. Ce journal, Vulabelle qu'il a « eu sous les yeux », témoigne des états d'âme des notables qui quittent la France à ce moment-là¹⁴³⁹ :

« Charles X et le Dauphin, en posant le pied sur le *Great Britain*, semblaient accablés ; des larmes s'échappaient de leurs yeux. La Dauphine et la duchesse de Berry, quoique profondément affectées, n'étaient cependant pas aussi émues. Les enfants ne s'occupaient que du spectacle, nouveau pour eux, du navire et de ses agrès. Toutes les personnes de la suite avaient la consternation peinte sur le visage ; les traits de Marmont étaient renversés, sa figure décomposée ; tout son maintien annonçait le plus profond accablement. »¹⁴⁴⁰

¹⁴³⁵ L'épée remise à Marmont par Charles X est exposée au Musée de Châtillon-sur-Seine, Salle Marmont.

¹⁴³⁶ Copie de la lettre autographe qui m'a été écrite par le Roi Charles X, Rade de Spithead, 18 août 1830, Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 8, p. 333.

¹⁴³⁷ Alexandre MAZAS, *Mémoire pour servir à l'histoire de la Révolution de 1830*, Paris, Urbain Canel et Adolphe Guyot, 1833, p. 178.

¹⁴³⁸ Ici nous indiquons la biographie du Dauphin écrite par François de COUSTIN, *Louis XIX, duc d'Angoulême*, Paris, Perrin, Collection « Biographie », 2017, 480 p.

¹⁴³⁹ *Journal de Dumont d'Urville, Charles X à bord du Great Britain*, Achille Tenaille de VAULABELLE, *Histoire des deux Restaurations : jusqu'à l'avènement de Louis-Philippe, de janvier 1813 à octobre 1830*, 5^e édition, *op. cit.*, tome 8, pp. 453-483. Ce même journal se trouve également dans Achille Tenaille de VAULABELLE, *Chute de l'Empire, Histoire des deux Restaurations : jusqu'à la chute de Charles X en 1830*, *op. cit.*, tome 7, pp. 547-576.

¹⁴⁴⁰ *Journal de Dumont d'Urville, Charles X à bord du Great Britain*, Achille Tenaille de VAULABELLE, *Histoire des deux Restaurations : jusqu'à l'avènement de Louis-Philippe, de janvier 1813 à octobre 1830*, 5^e édition, *op. cit.*, tome 8, p. 457.

Le mercredi 18 août, Dumont d'Urville discute avec le maréchal Marmont et revient sur les circonstances des derniers jours de juillet qui avaient amené la Révolution. Évoquant notamment la question d'éventuelles négociations sur le retrait des ordonnances qu'aurait pu mener Marmont avec les députés lors de leur rencontre, le maréchal répond par l'incapacité due à ses fonctions d'homme d'armes¹⁴⁴¹. Par extension, il ne veut pas trahir. Et pour se faire oublier un temps, il confie à ce même Dumont :

« J'ai le projet, en attendant, d'habiter la Toscane. »¹⁴⁴²

Pour l'instant, il fait ses adieux à Charles X. Le témoignage qui laisse dans ses *Mémoires* est bouleversant pour l'homme ami du Roi :

« Je pris congé du Roi, de la famille royale, et je partis pour Londres. Mon affection pour la personne du roi était encore devenue plus vive pendant le voyage par la vue de son malheur et de sa résignation touchante. Jamais souverain détrôné n'a eu, dans des circonstances semblables, une attitude plus digne. Tout en gémissant sur mes malheurs personnels, je sentais vivement les siens. Je le quittai avec émotion. En me séparant de lui, il m'embrassa et me remit, comme souvenir, l'épée qu'il portait, et, comme témoignage de sa satisfaction et de ses sentiments, une lettre¹⁴⁴³ qui me sera toujours précieuse par les expressions qu'elle renferme. »¹⁴⁴⁴

Une nouvelle vie commence. L'exil a ouvert ses portes. Des déconvenues ont parfois touché Marmont pendant ces quinze dernières années, ce qui fait dire à Lamartine que Marmont « était une fatalité dans une fatalité »¹⁴⁴⁵. Mais comment Marmont se justifie-t-il des derniers malheurs de sa carrière ou pour le dire autrement de quelle manière dresse-t-il les actions un peu embrouillées de ces derniers jours de juillet 1830 ?

Le Procès des ministres en 1830 : l'honneur préservé du maréchal

Alexandre Mazas, dans *Mémoires pour servir à l'histoire de la révolution de 1830*, veut évoquer un point essentiel, à savoir « si la conduite du maréchal Marmont fut exempte de

¹⁴⁴¹ Ce moment d'échanges est relaté par Vaulabelle, *Idem.*, p. 461.

¹⁴⁴² *Idem.*, p. 462.

¹⁴⁴³ Nous avons cité cette lettre un peu au-dessus.

¹⁴⁴⁴ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 8, pp. 332-333.

¹⁴⁴⁵ Alphonse de LAMARTINE, *Histoire de la Restauration*, Paris, Furne et Cie, Pagnerre et V. Lecou, 1852, tome 8, p. 200.

blâme »¹⁴⁴⁶. C'est une question sur laquelle un retour doit se faire tout en laissant une place aux paroles du maréchal¹⁴⁴⁷. Ce dernier croit bon d'exprimer son ressenti, se défendre « et pour la seconde fois dans une période de moins de seize années, je me vois par l'injustice et l'acharnement des passions humaines, forcé de prendre la plume pour justifier ma conduite aux yeux de l'Europe »¹⁴⁴⁸. « Pour la seconde fois en seize années » ? Encore faut-il prendre en compte ses justifications en 1817 et 1818 sur les événements de Lyon.

À l'instar des *Rêveries du Promeneur solitaire* de Jean-Jacques Rousseau, Marmont parle d'injustice et il veut se faire entendre sur les accusations ou les dires qui font de lui un nouveau traître :

« Chez moi, l'amour de la patrie s'appelle trahison. »¹⁴⁴⁹

Le mot « trahison » est de nouveau employé. Si à chaque moment de l'histoire auquel il a participé, il ne peut pas échapper au mécontentement de certains qui l'accusent, il doit donc y répondre. Les nostalgiques de l'Empire depuis la chute de l'Empire en 1814 et définitive en 1815, Louis XVIII en 1818 puis désormais les notables entourant Charles X en 1830 « traquent » le maréchal. Dans ces derniers jours du mois de juillet 1830, on assiste pour ainsi dire à un effet un peu brouillon ou pour le dire autrement à un défaut d'ensemble tant sur la conduite tenu par le maréchal Marmont dans ses actes que dans ses pensées. Le dilemme devant lequel il se trouve demeure alors pleinement et il ne veut pas reproduire ce dont on l'accuse en 1814. Pour cela, il faut obéir. Cette « terrible responsabilité »¹⁴⁵⁰ est alors ressentie par Marmont dès le début des échauffourées. Le maréchal cherche-t-il à raisonner tout ce qui lui passe par l'esprit ? C'est justement de cette « modération extrême »¹⁴⁵¹ dont il parle qui tend à montrer, selon lui, qu'il a bien tenté de trouver une issue afin de satisfaire tous les partis.

Au cours de l'été de l'année 1830, le maréchal est donc en service et fait à contrecœur ce qui lui est demandé, lui le soldat, le commandant en chef. Mais cette absence de conviction peut être mise sur le compte d'une intelligence instinctive dans la mesure où il sait que les ordonnances de Charles X font courir un grand danger à la Monarchie. Il investit, pendant quelques moments des Trois glorieuses, le costume de notable politique pour peser les

¹⁴⁴⁶ Alexandre MAZAS, *Mémoire pour servir à l'histoire de la Révolution de 1830*, op. cit., p. 142.

¹⁴⁴⁷ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoire justificatif du duc de Raguse*, Amsterdam et Paris, Chez les Marchands de nouveautés, 1830, op. cit.

¹⁴⁴⁸ *Idem.*, p. 3.

¹⁴⁴⁹ *Mémoire justificatif...*, *Ibid.*, pp. 3-4.

¹⁴⁵⁰ *Mémoire justificatif...*, *Ib.*, p. 9.

¹⁴⁵¹ *Mémoire justificatif...*, p. 11.

avantages et les inconvénients des ordonnances. C'est que Marmont, habitué dans sa carrière à avoir fréquenté des mentalités diverses et variées, comprend les retombées de certaines décisions politiques. Il faut se montrer en quelque sorte pédagogue envers le peuple et le maréchal a bien saisi cette donnée, doit-on encore compter ses sollicitations envers le Roi pour remédier à la catastrophe de cette apparente guerre civile. De plus, la fragilité avec laquelle les soldats pouvaient être amenés à passer de l'autre côté de la barrière pesait sur la situation. C'est tout le comble de cette situation quand Marmont se demande si le soldat français pouvait combattre le citoyen avec qui il fraternisait la veille¹⁴⁵². Il n'est pas question d'éloges mais d'essayer de tempérer ce qu'on peut appeler « l'inaction du maréchal Marmont ». L'épée de Damoclès qui vient alourdir les responsabilités de Marmont peut expliquer cette irrésolution.

Une question plus générale se pose : un soldat, et plus encore un chef militaire, peut-il se demander s'il fait l'objet de l'attention à la fois de la part du politique qui le commande mais également s'il agit de même envers ceux dont il est chargé de lutter ? Marmont s'est retrouvé dans cette situation. Son *Mémoire justificatif* tente de sauver ce qui peut l'être. En effet, d'Amsterdam, Marmont, ne serait-ce que pour sauver son honneur, prend la plume. En l'espace de quelques pages, à l'instar de sa *Réponse à la proclamation datée du golfe de Juan, le 1er mars 1815* à Napoléon, il justifie ses actions et montre à quel point il a tenté de sauver la situation. Fort d'un registre tragique, les propos du maréchal peuvent émouvoir le lecteur tant la fraternité entre lui et ses soldats s'était développée au cours des affrontements. Ainsi, Marmont ne parle-t-il pas de « sympathie de douleur »¹⁴⁵³ ? Mais l'affirmation fatidique est la suivante :

« Je déclare seulement qu'il était impossible d'agir autrement que j'ai fait ; un autre eût fait plus dans l'intérêt mal entendu de la cour ; personne n'eût pu faire moins contre la population parisienne. »¹⁴⁵⁴

Tout est dit ici. Comment a-t-on jugé Marmont dans le procès intenté à l'encontre des ministres de Charles X dès le 15 décembre 1830 ? Rapetti dans son ouvrage extrêmement à charge à l'égard de Marmont rapporte les accusations dont ce dernier fait l'objet et surtout que, d'après les dépositions faites au cours du procès, Marmont était bien au courant des ordonnances¹⁴⁵⁵ qui allaient être publiées avant même qu'il les lise dans le *Moniteur*. Dans *Le Procès des ministres, 1830*, Ernest Daudet éclaire les conditions de la mise en accusation de

¹⁴⁵² *Mémoire justificatif...*, p. 12.

¹⁴⁵³ *Mémoire justificatif...*, p. 14.

¹⁴⁵⁴ *Mémoire justificatif...*, p. 14.

¹⁴⁵⁵ Pierre-Nicolas RAPETTI, *La Défection de Marmont en 1814*, op. cit., p. 384.

quelques ministres sous les noms de Polignac, Chantelauze, Peyronnet et Guernon-Ranville. Le mobile est simple mais fort embarrassant pour des serviteurs de l'État : crime de haute trahison¹⁴⁵⁶.

Sous la présidence du Baron Pasquier, les échanges contradictoires sont virulents et des sténographes prennent note des propos qui sont prononcés à haute voix¹⁴⁵⁷. Marmont n'est pas dans une situation si favorable car « le maréchal duc de Raguse, dont le nom malheureusement célèbre ne pouvait inspirer confiance autre part qu'à la cour (on rit), était de service comme major général de la garde »¹⁴⁵⁸. De plus, on l'accuse d'avoir été mis dans la confiance concernant l'exécution des ordonnances et surtout « que le projet d'en investir le duc de Raguse était ancien »¹⁴⁵⁹ – ce sont les mots de Polignac – et ce « dès le 20 juillet par l'ordre du jour confidentiel du duc de Raguse »¹⁴⁶⁰. Rapetti est plus clément et prétend, par le témoignage de quelques amis du maréchal, des amis de l'opposition libérale, que Marmont n'était pas informé¹⁴⁶¹ ; preuve à l'appui, la déposition d'Arago¹⁴⁶². Jean Lions, dans *La grande semaine de juillet 1830, ou le dernier acte de la Révolution française qui a renversé du trône la branche aînée des Bourbons et fait passer la couronne dans la famille d'Orléans*, fait part de l'intervention de M. Madier de Monjeau, commissaire de la Chambre des députés, qui prononce ses mots à la décharge du maréchal Marmont :

« L'accusation n'hésitera pas à rectifier par ma bouche quelques inexactitudes du rapport de la commission des députés relatives au maréchal Marmont. Eclairés par les lumières de l'instruction plus récente faite par votre commission, nous avons reconnu que le maréchal n'avait pas reçu la confiance des maux qu'on préparait à la patrie, et que loin de chercher à les aggraver, il s'est montré impatient d'y mettre un terme. »¹⁴⁶³

De plus, le Comte de Peyronnet ne dissimule pas son ignorance quant à la date à laquelle Marmont avait été nommé commandant en chef des troupes. Le Comte affirme même que

¹⁴⁵⁶ Ernest DAUDET, *Le procès des ministres, 1830, op. cit.*, Introduction, p. I.

¹⁴⁵⁷ *Procès des derniers ministres de Charles X recueillis par des sténographes*, Paris, Audot, 1830, tomes premier et second. Sur le site du Sénat, le document est disponible. Voir le lien du document : https://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/archives/Cour_des_pairs/ministres073B029.pdf

¹⁴⁵⁸ *Procès des derniers ministres de Charles X recueillis par des sténographes, Idem.*, tome 1, pp. 86- 87.

¹⁴⁵⁹ *Procès des derniers ministres de Charles X recueillis par des sténographes, Ibid.*, p. 88.

¹⁴⁶⁰ *Procès des derniers ministres de Charles X...Ibidem.*, p. 91.

¹⁴⁶¹ Pierre-Nicolas RAPETTI, *La Défection de Marmont en 1814, op. cit.*, p. 384.

¹⁴⁶² *Procès des derniers ministres de Charles X...*, op. cit., déposition de Dominique-François-Jean Arago, membre de l'Institut, p. 307.

¹⁴⁶³ Jean LIONS, *La grande semaine de juillet 1830, ou le dernier acte de la Révolution française qui a renversé du trône la branche aînée des Bourbons et fait passer la couronne dans la famille d'Orléans*, Lyon, Lions, 1830, 2^{ème} partie, p. 375.

« cette décision ne peut pas manquer d'être postérieure aux ordonnances »¹⁴⁶⁴. Et encore une fois, à la faveur de Marmont, d'autres reconnaissent que ce dernier n'avait pas connaissance des ordonnances si bien qu'Achille-François-Nicolas de Guise prononce ces mots :

« Le lundi, 26 juillet, j'étais chez M. le maréchal duc de Raguse, lorsqu'à son arrivée à Paris, il lut pour la première fois le Moniteur, qu'il n'avait pu se procurer à Saint-Cloud. »¹⁴⁶⁵

Casimir Périer, député de la Seine, semble aller plus loin en expliquant que Marmont désapprouvait ce qui était en train de se passer et qu'il voulait véritablement un « cessez-le-feu » :

« Arrivés aux Tuileries entre une heure et deux, nous trouvâmes M. le Baron de Glandèves, qui s'empressa de nous donner toutes les facilités possibles et de nous conduire chez M. le duc de Raguse. Le maréchal témoigna qu'il voyait avec plaisir la démarche dont nous étions chargés : nous lui exposâmes nos griefs, portant particulièrement sur l'illégalité des ordonnances, et ce sur que la population avait été violemment attaquée, et la ville mise en état de siège sans qu'aucun avis n'en eût prévenu les habitants. Le maréchal nous parut étonné de ce que les mesures nécessaires pour avertir la population n'eussent pas été prises. Il nous parut aussi très-affligé de la position personnelle où il se trouvait ; mais il nous dit qu'il y avait dans cette position une question d'honneur, qu'il avait fait tout son possible pour éviter le mal, mais qu'étant attaqué il n'avait pu ne pas se défendre. »¹⁴⁶⁶

Le Comte Gérard, Maréchal de France, en qualité de témoin, prononce ces mots :

« Je dois ajouter, pour rendre hommage à la vérité, que toutes les paroles que j'ai entendues de M. le duc de Raguse, me donnent la conviction intime qu'il sentait profondément la situation affreuse dans laquelle il se trouvait. »¹⁴⁶⁷

Nous ajoutons ici une information de première importance. Si Marmont prend le commandement de la première division militaire, « c'est à cause de M. le Lieutenant général

¹⁴⁶⁴ *Procès des derniers ministres de Charles X recueillis par des sténographes, op. cit., Interrogatoire de M. le Comte de Peyronnet, p. 238.*

¹⁴⁶⁵ *Procès des derniers ministres de Charles X..., Idem., déposition d'Achille-François-Nicolas de Guise, chef de bataillon, p. 311.*

¹⁴⁶⁶ *Procès des derniers ministres de Charles X..., Ibid., déposition de Casimir Périer, député de la Seine, pp. 347-348.*

¹⁴⁶⁷ *Procès des derniers ministres de Charles X..., op. cit., Témoignage du Comte Gérard, Maréchal de France, tome 2, pp. 82-83.*

Coutard, qui était allé aux élections, et qui devait passer quelques temps aux eaux »¹⁴⁶⁸. Et Polignac rajoute :

« Depuis longtemps, le maréchal désirait avoir le commandement de la division militaire ; le roi le lui promettait depuis trois ou quatre mois ; j'ai saisi la circonstance de l'absence du général Coutard pour réaliser cette promesse. »¹⁴⁶⁹

Lafitte, en qualité de vingt-huitième témoin, développe toute une argumentation en faveur du duc de Raguse et assure que ce dernier voulait véritablement se montrer bienveillant à l'égard de tous les partis. Négociateur pendant un moment auprès du Prince Polignac, Marmont s'est bien chargé de demander au nom des commissaires des pourparlers¹⁴⁷⁰.

Pour terminer et continuer les propos du Commissaire de la Chambre des députés, M. Madier de Montjau qu'a déjà cité Jean Lion dans son ouvrage sur *la Grande semaine de juillet 1830*, le Commissaire conclut :

« Il est résulté d'un grand nombre de dépositions respectables, que l'opinion du maréchal sur les ordonnances était celle de la France, et qu'il n'obéissait qu'à une fatalité qui le condamnait à faire exécuter, par une fausse idée de ses devoirs, les ordres qu'il avait reçus. »¹⁴⁷¹

Marmont, quant à lui, cherche-t-il dans ses *Mémoires* à dénigrer Charles X en parlant « d'un mauvais génie qui semble s'être s'emparé de lui »¹⁴⁷² ? Ce n'est ici que le préambule. En effet, concluant d'une certaine façon sur le règne du Roi, il dit :

« Cette malheureuse dynastie a été perdue d'abord par le défaut absolu de talent et le goût décidé chez elle de la médiocrité ; ensuite par son éloignement invincible pour tout ce qui avait de la noblesse, de la force et de l'élévation ; par son ignorance des choses de ce monde ; par son mépris profond pour ce qui n'était pas elle ; par cette faiblesse innée envers tout ce qui composait son misérable entourage ; par l'influence du clergé, trop évidente, et dont l'action dans les affaires est si en opposition avec l'opinion publique ; par sa mauvaise foi dans toutes ses démarches et le rêve continu de pouvoir absolu qui aurait mis entre les mains des pygmées, sous des

¹⁴⁶⁸ *Procès des derniers ministres de Charles X...*, *Idem.*, *Témoignage de M. de Champagny, maréchal de camp en réforme, dernièrement sous-secrétaire au ministère de la guerre*, p. 93.

¹⁴⁶⁹ *Procès des derniers ministres de Charles X...*, *Ibid.*, *Témoignage de M. Arago, membre de l'Académie des Sciences, demeurant à l'Observatoire.*, p. 125. Ici Polignac intervient dans ce témoignage.

¹⁴⁷⁰ *Procès des derniers ministres de Charles X...*, *Ibidem.*, *Témoignage de Jacques Laffitte, Président du Conseil des Ministres*, pp. 98-99.

¹⁴⁷¹ *Procès des derniers ministres de Charles X...*, *Ib.*, *Réplique de M. Madier de Montjau, Commissaire à la Chambre des députés*, pp. 361-362.

¹⁴⁷² Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 8, p. 334.

hospices bien différents et dans de bien autres circonstances, l'épée de Napoléon, dont le poids seul les aurait écrasés ; enfin, en dernier lieu, par cette ignorance du prix du temps, qui a empêché de rien faire à propos, quoique cependant on se soit toujours résolu à tout, mais toujours trop tard. »¹⁴⁷³

Marmont fait-il appel à son ancien camarade de guerre Napoléon ? Mais comme à l'accoutumé, le duc de Raguse montre du doigt des coupables tout désignés. La lexicométrie nous renseigne ici sur les sentiments de Marmont. Que dit Marmont ? En résumé, il incrimine les détenteurs du pouvoir et leur inefficacité dans l'action. On peut lire « malheureuse dynastie », « perdu », « défaut absolu », « médiocrité », « ignorance », « faiblesse », « misérable entourage », « mauvaise foi ». Le champ lexical de l'incompétence est tout développé dans ces quelques lignes. S'agit-il d'un point de vue extrême ? S'il l'est, alors il devient insignifiant. Mais l'heure est en quelque sorte au règlement de comptes et Marmont peut préparer non plus sa défense mais une attaque clairement ciblée.

Les doutes perdurent pendant tout le procès « et on ne peut s'empêcher de se livrer à de bien tristes réflexions sur la cour, ou à de bien graves soupçons sur la conduite du prince de Polignac ou du duc de Raguse »¹⁴⁷⁴. La situation est effectivement complexe. Cependant, nous en avons fait la démonstration, Marmont, non pas qu'il soit innocent, a obéi aux ordres prescrits en essayant toutefois de modérer ses actions. Cette fois-ci, il ne s'agit pas d'une preuve de faiblesse mais d'une volonté du maréchal de calmer un peu les esprits et par la même occasion d'éviter le pire, chose qu'il ne pût éviter ni pour la Monarchie ni pour lui. En effet, comme Charles X, Marmont fuit donc volontairement mais en même temps un peu contraint. C'est toute la différence entre « exilé volontaire » et « proscrit » que Sylvie Aprile et Delphine Diaz tentent de séparer¹⁴⁷⁵. Devient-il un proscrit ? Sans avoir été non plus la cible de mesures violentes – encore qu'à Paris on n'ignore pas qu'il a dirigé l'opposition armée aux insurgés – Marmont se positionne parmi les exilés volontaires, « ceux qui ont estimé devoir se mettre en sécurité à l'étranger »¹⁴⁷⁶. Il s'impose en quelque sorte un exil volontaire¹⁴⁷⁷.

¹⁴⁷³ *Idem.*, p. 341.

¹⁴⁷⁴ *Procès des derniers ministres de Charles X recueillis par des sténographes, op. cit.*, tome 1, 94.

¹⁴⁷⁵ Sylvie APRILE et Delphine DIAZ, « L'Europe et ses réfugiés politiques au XIX^e siècle », *La Vie des idées*, 15 mars 2016.

¹⁴⁷⁶ *Idem.*

¹⁴⁷⁷ *Dictionnaire de l'Académie française*, 6^e édition, Paris, Firmin Didot Frères, 1835, tome 1, « Exil volontaire », p. 707.

Conclusion de l'Acte II

L'homme d'armes expérimenté pendant le règne des Bourbons

Durant les deux gouvernements successifs – en réalité trois si on compte les Cents-Jours –, le maréchal Marmont s'est montré présent et son rôle a bien été celui de l'homme d'armes et d'expérience sur lequel se sont appuyés Louis XVIII et Charles X. Pendant seize ans, le maréchal a montré sa détermination à pouvoir encore servir efficacement. Marmont confirme son attachement à la royauté, preuve en est qu'il suit Louis XVIII à Gand et Charles X jusqu'à Cherbourg. Il assiste à la chute de deux dynasties depuis 1814 et à l'inverse de l'écroulement de l'Empire, il a voulu sauver en 1830 sa réputation militaire. Mais à quel prix a-t-il dû obéir ? Les circonstances de la fin du règne des Bourbons sont variées et « quand on a vu tomber les Bourbons en 1830, on a donné de leur chute bien des explications diverses »¹⁴⁷⁸. Alors comment expliquer la chute irréversible du maréchal ? Si en 1815, l'Aigle impérial est définitivement abattu, pourquoi Marmont n'échappe-t-il pas cette fois-ci à la mise à mort du régime ? C'est qu'il suit avec fidélité la destinée du gouvernement qu'il a servi durant des années et qu'il ne s'agit pas pour lui de reproduire ce qu'il a fait en 1814. Marmont s'exprime à ce sujet :

« Peu de gens ont apprécié le mérite de ma première action. Elle a été au contraire l'occasion de déchaînements, de blâmes et de calomnies qui ont fait le malheur de ma vie. Aujourd'hui, je suis l'objet de la haine populaire, et il est sage à moi de considérer ma carrière politique comme terminée. »¹⁴⁷⁹

En tous cas, provisoirement, il ne s'agit pas de rentrer en France car les esprits sont encore trop échauffés. Mais il ne faut apparaître aux yeux du nouveau détenteur du trône de France comme un démissionnaire, pire comme un traître. Pour cela, il lui envoie un courrier pour solliciter une demande de congé illimité. Dans cette lettre, il attire l'attention de Louis-Philippe sur les raisons qui le poussent à demander ce congé. De Vienne, ville à laquelle il se rend après avoir quitté Amsterdam d'où il rédige son *Mémoire justificatif*, il écrit au nouveau Roi de France :

¹⁴⁷⁸ Louis BLANC, *Histoire de dix ans : 1830-1840, op. cit.*, tome 1, p. 55.

¹⁴⁷⁹ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 8, p. 344.

« Lorsque les événements de juillet, les passions populaires, me poussent à m'éloigner de France, je m'adressai avec confiance à votre Majesté qui peut-être seule alors pouvait me comprendre. Elle daigna accueillir cette démarche avec bonté. »¹⁴⁸⁰

Comptant sur la bonne intelligence du peuple français et « que les impressions fâcheuses que les rumeurs populaires avaient fait naître sont entièrement dissipées »¹⁴⁸¹, le duc de Raguse explique que c'est avec confiance « que je viens Sire demander à votre majesté de régulariser aujourd'hui ma position »¹⁴⁸².

Marmont est en effet dans une position délicate et s'il a échappé à des sanctions lors du procès des Ministres de Charles X, il attend « que le temps amenât la Vérité »¹⁴⁸³. De plus, Marmont laisse entendre qu'il peut encore servir la Patrie. Mais l'urgence est d'officialiser son absence, ce qu'accepte le ministre secrétaire d'État au département de la guerre, le maréchal Soult, le 5 mars 1831¹⁴⁸⁴. Ce que ne sait pas encore le maréchal, c'est que ce congé est certes illimité mais également définitif.

¹⁴⁸⁰ SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22, Pièces 38 et 39, Lettre du maréchal Marmont à Louis-Philippe, Vienne, le 20 janvier 1831.

¹⁴⁸¹ *Idem.*, Lettre du maréchal Marmont à Louis-Philippe, Vienne, le 20 janvier 1831.

¹⁴⁸² *Idem.*

¹⁴⁸³ *Idem.*

¹⁴⁸⁴ On trouve en marge de la lettre, en date du 5 mars 1831, l'accord de Soult « sous l'autorisation du Roi et pour le faire parvenir au maréchal Duc de Raguse, par l'intermédiaire de M. le Maréchal Maison, ambassadeur à Vienne ».

ACTE III

VIVRE EN TRÂÎTRE DANS L'EXIL (1830-1852)

Chapitre 1

Il est encore trop tôt pour revenir

Après avoir échappé au procès des ministres en 1830 et à ses sanctions – Marmont est mis hors de cause – le maréchal réitère dans ses *Mémoires* des arguments démontrant qu’il avait bien anticipé les revers des Trois glorieuses. En effet, l’issue a été politiquement fatale pour Charles X et Marmont suit son maître. Ainsi, sa démarche consistant à fuir est réfléchie. À ce titre, le maréchal devient un exilé volontaire. Il a accompli son devoir et c’est ce qui lui est finalement reproché. Tout le paradoxe réside justement dans l’analyse des choix opérés par le maréchal, si bien qu’un opuscule anonyme paraît en 1830 sous le titre de *Vie et mémoires du Maréchal Marmont, duc de Raguse*¹⁴⁸⁵. Fait très étrange, on peut lire, en première page de cette monographie imprimée, les mots suivants :

« Le duc de Raguse est à la fois l’auteur et le héros de ce livre. »¹⁴⁸⁶

Un livre écrit donc à la troisième personne du singulier qui revient sur la vie du maréchal. Mais cette vie n’est pas encore terminée et elle se poursuit douloureusement dans l’exil.

Les portes de l’exil

En dehors de ses *Mémoires*, Marmont parle du destin¹⁴⁸⁷ qui est le sien. Pour l’historien, le terme « fatalité » n’a pas de sens. Mais le maréchal évoque volontiers dans son testament de 1846 ce qui l’a poussé en dehors des frontières de la France. Parlant de sa volonté de retrouver la maison familiale, il écrit :

¹⁴⁸⁵ *Vie et mémoires du Maréchal Marmont, duc de Raguse, op cit.* Au début de l’ouvrage, on y voit une planche en lithographie qui représente Marmont dans 3 moments importants de sa vie, 1804, 1814 et 1830. Cette dernière date le montre fuyant devant les insurgés.

¹⁴⁸⁶ *Idem.*, p.1.

¹⁴⁸⁷ En effet, Marmont parle de sa « cruelle destinée », *Ibid.*, p. 3.

« Mais le destin en a décidé autrement. La révolution qui est survenue a tari mes ressources, m'a forcé de renoncer à un espoir qui faisait le charme et la consolation de mon âge avancé. »¹⁴⁸⁸

Certes, nous sommes en 1846 quand Marmont écrit ces lignes. La première question qui vient à l'esprit porte donc sur ses impressions : sont-elles les mêmes que celles qu'il a ressenties en 1830 ? Rappelons que Marmont a choisi de fuir avec Charles X et qu'ainsi il souhaite au pire se protéger, au mieux que son nom soit oublié. Nous pouvons répondre ici négativement. En effet, Marmont ne peut pas savoir encore après les événements qu'il ne reviendra jamais en France. Pour lui, il faut agir dans la précipitation alors qu'en 1846, il a pris le recul nécessaire sur l'impossibilité de remettre à nouveau, vivant¹⁴⁸⁹, les pieds sur la terre de ses compatriotes. De plus pour confirmer cela, en 1830, il dit qu'il est incertain de tout avenir¹⁴⁹⁰. Deuxièmement, si en 1846 il utilise le terme de « Révolution », là-aussi, il est pertinent de se poser la question de savoir s'il parle de la Révolution de juillet 1830. La réponse est affirmative car il évoque quelques lignes avant qu'il voulait reprendre le château familial dès 1835 et que contraint par la « Révolution », il a dû s'exiler.

Cependant, nous sommes pendant l'été 1830 et quelques jours après que Marmont ait fui Paris, les insurgés entendent renforcer leurs revendications des journées de juillet 1830 comme le rappelle Bertrand Goujon :

« Par ailleurs, l'été 1830 voit se succéder défilés, cortèges et manifestations de toutes sortes où se mêlent revendications ouvrières – à l'instar des menuisiers parisiens qui réclament au préfet de la Seine l'instauration d'un tarif le 23 août – et politiques – lorsque les fileurs de Rouen marchent sur l'hôtel de ville précédés du drapeau tricolore le 27 août. En septembre 1830, à l'initiative de l'élite ouvrière des typographes parisiens, les premiers journaux qui se proclament « ouvriers » font leur apparition dans la capitale : *Le Journal des ouvriers*, *Le Peuple*, *L'Artisan*, revendiquent pour le monde du travail une place nouvelle dans l'ordre social et politique en vertu du rôle majeur qu'il a joué dans la révolution de Juillet. »¹⁴⁹¹

Ainsi, quand l'ancien pouvoir en place s'exile plus ou moins volontairement, de nouvelles lois, comme la suppression du double vote et l'abaissement de l'âge des électeurs, voient le jour. L'expérience démocratique peut avoir lieu et « les électeurs disposant d'une

¹⁴⁸⁸ FM-AMCS, Cote 020-105 à 020-117, Testament olographe du maréchal Marmont fait à Venise le 20 décembre 1846, *op. cit.*, pp. 5-6.

¹⁴⁸⁹ Marmont souhaite que ses restes soient transportés à Châtillon.

¹⁴⁹⁰ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoire justificatif du duc de Raguse*, *op. cit.*, p. 15.

¹⁴⁹¹ Bertrand GOUJON, *Monarchies postrévolutionnaires, 1814-1848*, *op. cit.*, p. 235.

expérience électorale sont ainsi plus nombreux que la minorité des électeurs censitaires votant aux élections législatives »¹⁴⁹². Mais ce sursaut démocratique se heurte quelques mois après, en décembre 1830, à un contexte de crise économique et social. La liberté n'est plus seulement l'unique revendication. L'égalité est aussi recherchée¹⁴⁹³. Les passions populaires dont parle Marmont quand il s'adresse au nouveau Roi sont bien vives. Les frustrations issues du règne de Charles X avaient créé au sein même de la société civile un mécontentement : Sylvie Aprile l'explique en ces termes :

« L'arrivée sur le trône de Charles X a signifié une progressive confiscation des libertés et une multiplication des affrontements avec la société civile attachée aux conquêtes de la Révolution française. Les Ultras au pouvoir ont multiplié les mécontents même dans leur camp, un décalage grandissant s'est instauré entre l'évolution sociale du pays (enrichissement des classes moyennes, épanouissement d'une opinion publique) et le système politique qui réserve le pouvoir à une minorité de notables et est associé à une cléricisation de la société. »¹⁴⁹⁴

Sans revenir sur le règne de Charles X qui prend fin en 1830, ces années s'achèvent, jusqu'en 1835 au moins, « dans un climat insurrectionnel permanent »¹⁴⁹⁵. Depuis Londres, ville dans laquelle Marmont se rend après avoir traversé la Manche, jusqu'à Vienne, il suit certainement ce qui se passe en France. Mais en Angleterre, un vieux réflexe du maréchal renaît. Il observe minutieusement les mentalités et les infrastructures. C'est que Marmont, durant ses nombreux services à l'étranger, a aiguisé son regard. Mais souhaite-t-il rester dans un pays auquel rien ne l'attache vraiment ? En attendant il lui faut assurer sa subsistance. Il décide de partir en Hollande, pays, qui lui, rappelle quelques souvenirs. Fait important ici, Marmont décide de ne plus poursuivre sa carrière. Il veut se mettre au repos. L'exil signifie-t-il donc pour le maréchal le repos définitif ? Un autre élément qui paraît important dans les *Mémoires* de Marmont est qu'il se considère comme un « étranger » et qu'il ne souhaite pas offrir ses services aux puissances qui accepteraient de lui donner l'asile¹⁴⁹⁶. Effectivement, il est « étranger » dans les nouvelles contrées dans lesquelles il réside d'autant plus qu'il s'est exilé lui-même. Le devait-il ? Les quelques lignes suivantes doivent être prises avec circonspection :

¹⁴⁹² Claire FREDJ, *La France au XIX^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2014, p. 127.

¹⁴⁹³ *Idem.*, p. 128.

¹⁴⁹⁴ Sylvie APRILE, *La Révolution inachevée 1815-1870*, Paris, Belin, 2010, p. 60.

¹⁴⁹⁵ *Idem.*, p. 64.

¹⁴⁹⁶ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 8, p. 352.

« Je scrutai profondément mon cœur, et je trouvai qu'il n'y avait pour moi d'autre parti à prendre que de me vouer au repos, en renonçant d'une manière absolue à tous les calculs de l'ambition. »¹⁴⁹⁷

Et de poursuivre :

« La guerre ne pouvait jamais plus avoir lieu qu'entre la France et le reste de l'Europe. Je ne voulais pas, je ne pouvais pas porter les armes contre mon pays, ni me battre contre l'armée où j'avais passé ma vie et à laquelle j'avais voué toutes mes affections. Le service que je prendrais à l'étranger n'aurait rien d'honorable pour moi, puisque aucune chance de gloire, comme aucune charge, n'en serait la conséquence. Il y aurait en outre de l'injustice à usurper, moi étranger, une dignité appartenant à ceux qui l'auraient méritée sous leurs propres drapeaux. »¹⁴⁹⁸

L'amertume se ressent ici. Les mots qu'il emploie dans ses *Mémoires* concernant cet épisode de sa vie sont plein d'émotions. Se rend-il véritablement compte à ce moment précis où il écrit que le métier des armes n'est pour lui désormais qu'un souvenir ? Rien n'est moins sûr. L'absence d'occupations ou pire l'ignorance de sa future trajectoire de vie le rendent certainement anxieux. Toujours est-il qu'il doit chercher à pouvoir vivre dignement. Après être resté quelques temps en Hollande, il choisit Vienne par intérêt. Marmont semble prendre la route d'un exil forcé. Apparaît-il aux yeux de ceux qui le voient arriver comme un exilé, un immigré¹⁴⁹⁹ ou de façon plus acceptable comme un voyageur¹⁵⁰⁰ ? Sans non plus chercher un refuge, Marmont s'exile bien volontairement. Ne se sent-il pas étranger à l'égard de sa Patrie d'origine, la France ? Ne s'accordant pas le droit « d'usurper une dignité appartenant à ceux qui l'auraient méritée sous leurs propres drapeaux », se croit-il en mesure de retrouver en France ce qu'il ne peut trouver à l'étranger ? La chose est pour le moment impossible et Marmont est étranger un peu partout où il veut aller, même en France. Mais dans la première moitié du XIX^e siècle, il s'agit de quitter son pays d'origine pour des motifs politiques. La situation de Marmont est bien plus complexe. Certes, c'est avec déception qu'il s'éloigne de la France mais encore faut-il savoir si le maréchal sait bien ce qu'il fait. Il faut vivre ! Et ce dilemme, entre vouloir construire ses propres souvenirs en écrivant ses *Mémoires* et vivre matériellement, se pose pour le maréchal. Sylvie Aprile écrit :

¹⁴⁹⁷ *Idem.*, pp. 351-352.

¹⁴⁹⁸ *Ibid.*, p. 352.

¹⁴⁹⁹ Voir notamment Sylvie APRILE et Stéphane DUFOIX, *Les mots de l'immigration*, Paris, Belin, Collection « Le Français retrouvé », 2009, 416 p.

¹⁵⁰⁰ L'étude sur les figures de l'étranger a notamment été faite par Delphine DIAZ dans *Un asile pour tous les peuples ? : Exilés et réfugiés étrangers dans la France du premier XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2014, 320 p. Ici il s'agit d'une étude sur le rôle de la France en tant que terre d'asile.

« L'écrivain en exil est souvent confronté à une douloureuse alternative : poursuivre son œuvre ou survivre. Cette seconde nécessité le conduit à trouver des sources nouvelles d'existence qui peuvent cependant permettre de concilier parfois activité créatrice et alimentaire. »¹⁵⁰¹

Bien que ces réflexions concernent, pour Sylvie Aprile, la situation des écrivains allemands en exil au cours de la première moitié du XX^e siècle, sans anachronismes, elles sont pertinentes pour Marmont dans la mesure où il doit trouver de nouvelles sources de financement afin de garder un semblant de « noblesse ». Mais comment être encore créateur après que sa carrière militaire et industrielle soit terminée ? L'écriture est une activité qui a déjà occupé le maréchal alors qu'il était en service. Ce n'est donc pas une nouvelle occupation pour lui. Ceci étant dit, il se fait un devoir de garder dans un coin de son esprit que cette activité est en quelque sorte une deuxième nature.

Pour le moment, il part pour Vienne et rencontre le Prince de Metternich. Lui avouant la situation dans laquelle il se trouve, le maréchal¹⁵⁰², toujours en congé officiel et à sa demande, arrive dans la capitale autrichienne. Discutant avec le Prince de la situation française, Marmont voit également l'Empereur et évoque aussi avec lui les tourments des jours de juillet 1830. Ceci se renouvelle avec l'archiduc Charles. Il rencontre donc peu à peu à tout ce que compte Vienne de personnes importantes. Les « meilleures maisons » accueillent Marmont¹⁵⁰³. Vienne, surnommée « la Mecque de la médecine »¹⁵⁰⁴, connaît des mutations au XIX^e siècle, ainsi que le rappelle Isabelle Percebois :

« Si en 1815, après la défaite napoléonienne, Vienne fait figure de capitale de l'Europe, à la fin du XIX^e siècle, sa situation a bien changé : les défaites militaires et un certain immobilisme social ont conduit à ce déclin progressif. Désormais, la ville impériale des Habsbourg doit subir la concurrence d'autres capitales et apparaît en « voie de provincialisation », comme le note Michael Pollak dans *Vienne 1900*. »¹⁵⁰⁵

Mais quel contexte est celui de la Cour de Vienne en 1830¹⁵⁰⁶ ?

¹⁵⁰¹ Sylvie APRILE, « Traduit-on pour des idées ? Les traducteurs germanistes français des années 1930 », dans Michaela ENDERLE-RISTORI [dir.], *Traduire l'exil*, Paris, Presses Universitaires François-Rabelais, 2018, p. 171.

¹⁵⁰² Marmont conserve toujours cette dignité.

¹⁵⁰³ L'histoire de l'aristocratie autrichienne au XVIII^e siècle a fait l'objet d'études notamment, Christine LEBEAU, *Aristocrates et grands commis à la cour de Vienne, 1748-1791 : le modèle français*, Paris, CNRS Éditions, 1996, 284 p.

¹⁵⁰⁴ Isabelle PERCEBOIS, « Vienne la « scientifique » à la fin du XIX^e siècle », *Germanica*, 43 | 2008, p. 76.

¹⁵⁰⁵ *Idem.*, p. 75.

¹⁵⁰⁶ Pensons ici à l'ouvrage de Jean-Paul BLEU, *Histoire de Vienne*, Paris, Fayard, 1998, 525 p.

Depuis les années 1830 jusqu'en 1867, la Cour de Vienne demeure centrale dans la prise de décision¹⁵⁰⁷. Dans la capitale, en effet, jusqu'à au moins 1867, « le poids social de la Cour se fit sentir jusqu'à la fin de la monarchie. La composition de la société de cour demeura traditionnelle. Outre la famille impériale, celle-ci comptait les lignées admises à la Cour, les « cent familles », ayant rang de prince ou, à la rigueur, de comte, qui avaient fidèlement servi les Habsbourg depuis des générations »¹⁵⁰⁸. Quand le maréchal Marmont arrive à Vienne, la ville entre « dans la phase de la révolution industrielle »¹⁵⁰⁹ et en termes de provincialisation, on sait que la société autrichienne était en grande partie rurale et qu'en 1830, 84% des habitants vivaient dans des villes de moins de 2000 habitants¹⁵¹⁰. Cependant, la Monarchie autrichienne, pendant les années 1830, est réticente face aux nouvelles technologies importées de l'Europe de l'Ouest, preuve qu'elle est encore conservatrice :

« Conservatrice, cette monarchie au sein de laquelle la bourgeoisie jouait encore un rôle modeste ne pouvait que durcir son attitude à l'égard des innovations venues de l'ouest. Cette société hiérarchisée, dominée par l'aristocratie, n'était guère favorable à l'idée d'égalité ; quant à la liberté, c'était un rêve dans un État où régnait une censure vigilante. »¹⁵¹¹

Marmont en profite pour étudier les mœurs et les coutumes de la ville et en particulier justement les rapports entre les différentes classes sociales¹⁵¹² non sans évoquer les médisances propres à la société de Vienne. Ce genre d'exercice lui est encore plus coutumier à Vienne quand on sait qu'il y demeure jusqu'en 1841, période dans laquelle il voit le fils de Napoléon : le duc de Reichstadt.

Marmont tuteur et conteur du duc de Reichstadt. Une relation privilégiée ?

Marmont cherche-t-il une amitié qui pourrait ensoleiller son exil ? Dans l'Acte I de cette thèse, la question de l'amitié est évoquée ; elle est celle de Marmont avec Bonaparte et

¹⁵⁰⁷ Ernst BRUCKMÜLLER, *Histoire sociale de l'Autriche*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2003 [1985], p. 334.

¹⁵⁰⁸ *Idem.*, p. 335.

¹⁵⁰⁹ *Ibid.*, p. 206.

¹⁵¹⁰ *Ib.*, 196.

¹⁵¹¹ Jean BÉRANGER, « François II (1768-1835) – empereur germanique (1792-1806) puis François I^{er} empereur d'Autriche (1804-1835) », Encyclopaedia Universalis [en ligne], URL : <http://www.universalis.fr/encyclopédie/francois-ier/>. *Autriche : Géographie, économie, histoire et politique*, Encyclopaedia Universalis, Les Grands Articles, Révolution et réaction, 2015, 60 p.

¹⁵¹² Marmont consacre parfois de longues pages à ces études.

Napoléon. Mais peut-on qualifier d'amitié la relation qui se noue entre le fils de Napoléon et le maréchal ? La régularité d'une relation à venir permet-elle d'affirmer avec certitude qu'il s'agit d'une relation proche de l'affection¹⁵¹³ ? Un amour de l'histoire dont le héros serait Napoléon Bonaparte. Ce dernier constitue un premier lien entre les deux hommes. Marmont voit le fils de son ancien compagnon d'armes et a l'impression de voir sous certains aspects Napoléon lui-même. Dans ses *Mémoires*, il évoque le cadre de cette rencontre. Les dates des 25 et 26 janvier 1831 sont importantes dans la vie de Marmont. Le tableau des comparaisons réalisé, comment approcher le duc de Reichstadt ? Ce dernier se charge d'approcher le maréchal. Un vif et abondant échange a lieu entre les deux hommes :

« Le vif intérêt qu'il montrait dans cette conversation, s'augmentant toujours, l'amena à exprimer le désir de connaître avec détail par mes récits les événements du passé. »¹⁵¹⁴

Entre le 28 janvier et la mi-avril 1831, Marmont se charge de faire, ou peut-être même de refaire, pour le fils, l'histoire de son père. Ainsi, le duc de Raguse devient pendant quelques temps le précepteur du duc de Reichstadt. Mais cette relation un peu hiérarchique est-elle consentie par le duc ? Mieux. Cette amitié, si elle existe, peut-elle se transformer en véritable solidarité¹⁵¹⁵ entre les deux hommes ? Pendant son séjour à Vienne, un séjour qui dure presque dix ans, Marmont écrit, rencontre mais aussi conte. Il conte aux notables viennois ses épopées, ses expériences et n'hésite pas à saupoudrer ses discours d'anecdotes qui plaisent. Mais dans l'espace dans lequel il exerce cette fonction, l'occasion ne lui est pas toujours donnée de parler sincèrement de Napoléon. Il va pouvoir le faire en compagnie du duc. Le maréchal présente Napoléon Bonaparte au duc et ce dernier n'est pas sans savoir ce qui est reproché à Marmont depuis maintenant dix-sept ans.

Mais Marmont se montre prudent. Sa terre d'asile est l'Empire d'Autriche et il ne faut surtout pas, étant donné à la fois sa position d'exilé mais également son rôle que l'histoire lui fait tenir dans les jours d'avril 1814, amener le duc dans des questionnements sensibles sur la position qu'il avait tenue durant ces mêmes jours d'avril. Le maréchal sent-il s'exercer sur lui une envie de connaître le fils de l'homme à qui il doit aussi sa carrière et ses honneurs ?

¹⁵¹³ Claire Bidart citant Maurice Aymard, Claire BIDART, « L'amitié, les amis, leur histoire. Représentations et récits », *art. cit.*, note n°11.

¹⁵¹⁴ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 8, p. 378.

¹⁵¹⁵ Pour reprendre ici une question que pose Jean-Jacques Tomasso concernant la transformation des amitiés politiques en solidarité durant la Révolution. Jean-Jacques TOMASSO, « Legray, Bodson, Varlet. Amitié politique et relations privées. Deux documents inédits ? », *Annales historiques de la Révolution française*, n°376, 2/2014, p. 179.

Guillaume Isidore de Montbel, dès 1832, – cela fait à peine quelques temps que le duc est décédé – publie une notice sur la vie du duc¹⁵¹⁶ dans laquelle le fils de Napoléon aurait témoigné de sa volonté de rencontrer le maréchal¹⁵¹⁷. Mais d'un point de vue bibliographique et archivistique, les échanges entre les deux hommes n'ont pas fait l'objet de véritables recherches au point où il est difficile de reproduire ou même de relater leurs conversations. De même que pour Jean Tulard, les propos entre Marmont et le fils de Napoléon seraient à prendre au conditionnel¹⁵¹⁸.

Prokesch, général autrichien, ne semble pas apprécier une éventuelle rencontre entre le maréchal et le duc de Reichstadt. Mais il reconnaît en Marmont quelques qualités indéniables de conteur. Relatant l'impression que le maréchal fit au Prince de Metternich, il écrit les mots suivants :

« La société de Marmont était en raison de ses connaissances pratiques, de son expérience technique, particulièrement agréable au Prince. Ils passaient ensemble des heures à discourir sur la mécanique, l'industrie, l'économie rurale, etc., qui étaient les thèmes favoris de Metternich. Ajoutez à cela que le maréchal était un conteur spirituel, d'une extrême souplesse dans la forme, et chez qui les souvenirs abondaient. Sa mémoire était une mine inépuisable de traits originaux, de réflexions et de remarques curieuses, venant des hommes les plus éminents de son époque. Les occasions de le rencontrer ne me manquaient pas. »¹⁵¹⁹

Peut-être est-ce lors d'un bal dans le mois de janvier 1831 que les choses se firent et le 28 janvier, la première discussion sérieuse entre Marmont et Napoléon II a lieu. Metternich et l'Empereur François se montrent d'accord sur un lieu et une fréquence des échanges et si le contexte est protocolaire, l'intimité des discussions entre Marmont et le fils de Napoléon est tout autre. Ainsi, deux ou trois fois par semaine, les lundi et vendredi, parfois les mercredis, les deux hommes discutent. Le maréchal conte d'abord au duc « l'enfance politique et militaire »¹⁵²⁰ de son père. Mais l'histoire de Bonaparte puis de Napoléon ne va pas sans l'histoire des guerres qui occupent la France dans la dernière décennie du XVIII^e et la première décennie du XIX^e siècle. Marmont n'hésite pas à raconter également l'homme privé qu'était Napoléon. Il tente de joindre plusieurs aspects de l'homme tout en évoquant le contexte des

¹⁵¹⁶ Guillaume-Isidore de MONTBEL, Comte de, *Le Duc de Reichstadt, Notice sur la vie et la mort de ce prince rédigée à Vienne sur des documents authentiques, op. cit.*

¹⁵¹⁷ *Idem.*, pp. 261-262.

¹⁵¹⁸ Voir Jean TULARD, *Napoléon II*, Paris, Fayard, 2014 [1992], 272 p.

¹⁵¹⁹ Anton PROKESCH VON OSTEN, *Mes relations avec le duc de Reichstadt, Mémoire posthume traduit de l'Allemand, op. cit.*, pp. 65-66 ou Anton PROKESCH VON OSTEN, *Mes relations avec le duc de Reichstadt, publié avec des commentaires, des notes et des documents inédits, par Jean de Bourgoing*, Paris, Plon, 1934 [1878], p. 49.

¹⁵²⁰ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 8, p. 380.

événements qui ont entouré l'histoire de son père. Les campagnes d'Égypte, le retour de Bonaparte en France, la révolution du dix-huit brumaire, la campagne d'Italie en 1800, la campagne de 1809 et les affaires d'Espagne en 1811-1812 auxquelles Marmont avait pris part en tant que commandant en chef de l'armée du Portugal sont l'objet de ses principaux récits. Les événements de 1830 sont également et brièvement exposés au duc. Mais le maréchal ne tarde pas à en venir à la fameuse campagne d'Allemagne en 1813 et celle de France en 1814 évoquant les revers essuyés par l'armée française à ce moment-là. Après avoir signifié au duc les raisons qui l'ont amené à faire défection le 5 avril 1814, Marmont raconte que le fils de Napoléon aurait fait le choix inverse de son père en préférant « l'homme de conscience » à « l'homme d'honneur ». Mieux. Prokesch, qui parfois assistait à ces rencontres, affirme la chose suivante :

« Le Prince ne partageait pas l'opinion de la plupart des partisans de son père sur Marmont, car, avec un discernement plein de tact dans son jugement des affaires de ce monde, il ne se rangeait pas du côté de ceux qui condamnaient passionnément le maréchal sans faire valoir, comme le duc de Reichstadt, la force des événements qui sont plus forts que la volonté des hommes. Mais il ne lui échappait pas ce que cette opinion du public sur Marmont exigeait et, plus tard, exigerait de lui. »¹⁵²¹

Revenant sur cette position si particulière du maréchal dans l'histoire du Premier Empire, il dit :

« Lorsqu'un jour, le maréchal parlait du reproche qu'on lui faisait de sa conduite en 1814, le Prince répondit : « Je ne vois en vous que le plus ancien compagnon d'armes de mon père ». »¹⁵²²

Cependant, pour garder une vision équilibrée des rapports et des échanges entre le duc de Reichstadt et le duc de Raguse, Octave Aubry se montre plus nuancé quant à leurs relations et surtout quant à l'estime que pouvait porter le fils de Napoléon à son conteur. Aubry rapporte que Napoléon II aurait affirmé que Marmont profitait de la situation :

« Marmont veut faire d'une pierre trois coups : laisser entendre à Metternich qu'il sert sa politique, décider Louis-Philippe à entrer plus promptement en rapports avec lui et, au cas où le sort pourrait me ramener en

¹⁵²¹ Anton PROKESCH VON OSTEN, *Mes relations avec le duc de Reichstadt, publié avec des commentaires, des notes et des documents inédits*, par Jean de Bourgoing, *op. cit.*, 1934 [1878], p. 219.

¹⁵²² *Idem.*, p. 220.

France, se donner comme mon ami et protecteur secret. J'ai besoin de lui pour me faire connaître des Français. Toutefois, si je monte sur le trône je le laisserai tomber. »¹⁵²³

Plus modeste dans ses propos mais néanmoins voulant montrer que le duc voulait se dissocier de l'influence d'un homme comme Marmont, Aubry rapporte ces dernières affirmations du fils de Napoléon à propos du duc de Raguse :

« C'est un homme doué de beaucoup de talents et de connaissances, mais il est né sous une étoile funeste : spéculations, entreprises, politique, excepté la guerre, rien ne lui a réussi. On a beaucoup parlé des relations que nous avons ensemble, on a voulu en induire des plans et des projets d'ambition. Si j'avais formé de semblables projets, j'aurais redouté l'influence de son malheur. »¹⁵²⁴

Les précautions s'imposent devant ces affirmations. En effet, le duc de Reichstadt n'a peut-être pas le recul nécessaire pour concevoir ces éventualités. Le 15 avril, le duc de Reichstadt confie à Marmont son portrait peint par Daffinger¹⁵²⁵. Le maréchal continue de rendre visite au fils de Napoléon mais la santé du duc de Reichstadt est chancelante et « il mourut le 22 juillet, anniversaire de la bataille de Salamanque, jour devenu ainsi doublement funeste pour moi »¹⁵²⁶.

Quelles conclusions peuvent-être tirées des entrevues entre les deux hommes ? S'agit-il de leçons d'histoire, de cours de stratégies que Marmont dispense au duc ? Trois questions peuvent être posées ? Marmont était-il en quête d'un impossible pardon ? Le duc de Reichstadt était-il otage de la politique de Metternich ? Cette rencontre a-t-elle nourri la légende de Napoléon¹⁵²⁷ ?

Il est certain que les échanges furent longs et passionnants. Le privilège de se retrouver avec le fils de celui qu'il a côtoyé pendant des années et à qui il doit son ascension était pour Marmont une occasion de dresser un nouveau portrait de Napoléon mais aussi de livrer une

¹⁵²³ Octave AUBRY, *Le Roi de Rome, op. cit.*, p. 329. L'auteur n'indique pas la source de ces affirmations. Donc la prudence est de rigueur ici.

¹⁵²⁴ *Idem.*, p. 331.

¹⁵²⁵ Guillaume-Isidore de MONTBEL, Comte de, *Le Duc de Reichstadt, Notice sur la vie et la mort de ce prince rédigée à Vienne sur des documents authentiques, op. cit.*, p. 268. Moritz Michael Daffinger (1790-1849) est un peintre en porcelaine de la manufacture de Vienne connu comme miniaturiste. Sa clientèle se compose de la famille impériale et de toute l'aristocratie de passage à Vienne. Il peint à plusieurs reprises des portraits de Napoléon II, duc de Reichstadt.

¹⁵²⁶ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 8, p. 400.

¹⁵²⁷ Laetitia de WITT, *Marmont et le duc de Reichstadt*, Actes du Colloque du 21 novembre 2018, Bibliothèque Marmottan.

nouvelle lecture de son parcours personnel. Cependant et tragiquement, cette relation de quelques mois a été nourrie par Edmond Rostand dans *L'Aiglon* comme cela a été observé dans le Chapitre préliminaire de cette thèse. La scène 8 de l'Acte II est fatale pour Marmont¹⁵²⁸. La question se pose, comme l'auteur le signifie, de savoir si le duc de Reichstadt souhaitait véritablement pardonner à Marmont ? L'écrivain fait naître dans la bouche de Napoléon II cette question :

« Je voudrais pardonner ! – Pourquoi l'as-tu trahi ? »¹⁵²⁹ Le rideau se referme.

S'éloigner davantage de la France : Marmont exilé ou voyageur ?

Marmont avait débuté son exil en fixant son regard sur Londres. En 1830, le maréchal est au croisement d'un exil volontaire et d'une proscription. Presque trois ans après, en 1833-1834, peut-être prend-il goût à l'exotisme et envisage-t-il de poursuivre plus à l'est son périple un peu forcé. Il peut désormais se consacrer pleinement à cette nouvelle activité qu'est le voyage d'autant plus que la rédaction de ses *Mémoires* connaît quelques temps morts¹⁵³⁰. Il entreprend donc périple sur périple en tentant de faire fructifier un temps libre certes imposé mais précieux pour son imagination. Son but est désormais clairement fixé : donner un nouvel intérêt à son existence¹⁵³¹. Ces explications du maréchal doivent également être prises avec une certaine prudence dans la mesure où contraint par les événements, il fuit une monarchie autrichienne qui lui a certes ouvert ses portes mais dans laquelle il ne trouve pas totalement de réconfort pour pouvoir y séjourner définitivement. En effet, la question est de savoir comment le maréchal Marmont essaye-t-il de trouver une terre, un État qui pourrait l'accueillir ? En d'autres termes, dans la situation de Marmont, la véritable interrogation est la suivante : comment être soi-même ou exister ailleurs¹⁵³² que dans sa Patrie d'origine pour qui le maréchal

¹⁵²⁸ Edmond ROSTAND, *L'Aiglon*, drame en 6 actes et en vers, pièce jouée pour la première fois au théâtre Sarah Bernhardt le 15 mars 1900, Marmont est totalement dénigré dans la scène 8 de l'Acte 2.

¹⁵²⁹ Edmond ROSTAND, *L'Aiglon*, drame en 6 actes et en vers, Paris, Charpentier et Fasquelle, 1901, p. 91.

¹⁵³⁰ Marmont finit la rédaction de ses *Mémoires* en 1841, ce qui paraît paradoxal dans la mesure où il dit qu'il termine de les écrire en 1833, Auguste Frédéric Louis Vieusse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires*, *op.cit.*, tome 8, p. 423.

¹⁵³¹ *Voyage du Maréchal Duc de Raguse en Hongrie, en Transylvanie, dans la Russie méridionale, en Crimée, et sur les bords de la mer d'Azoff, à Constantinople, dans quelques parties de l'Asie-Mineure, en Syrie, en Palestine et en Égypte*, *op. cit.*, tome 1, p. 2.

¹⁵³² Voir ici Patricia DESROCHES-VIALLET et Geoffroy RÉMI [dir.], *Construction de l'identité dans la rencontre des cultures chez des auteurs d'expression allemande : Être ailleurs*, Groupement de recherches et d'études sur les cultures antiques, Saint-Etienne, Presses Universitaires de Saint-Etienne, 2007, 274 p.

est devenu étranger ? Hélène Roussel pose quelques questions qui ont l'intérêt de montrer la situation spécifique de l'exilé vis-à-vis du voyageur. L'expérience de l'exil peut être aux yeux de l'auteure considérée comme « une catégorie particulière de la littérature de voyage »¹⁵³³ :

« Qu'en est-il lorsque son voyage (celui du sujet voyageur libre), non pas choisi librement, mais contraint, cette fois, le conduit en exil, pour sauver sa vie – ou du moins son intégrité physique – contre des persécutions, ou bien pour se prémunir contre des mesures répressives ? Et lorsque, comme souvent, le choix du pays d'accueil n'est pas non plus laissé au libre arbitre du candidat à l'exil ? Dans quelle mesure la situation spécifique de l'exil, comparée à celle des voyageurs libres de leurs mouvements, a-t-elle favorisé chez les exilés une construction identitaire nouvelle, ou plutôt une recomposition identitaire au contact d'autres cultures ? En quoi cette recomposition identitaire se rapproche-t-elle ou se distingue-t-elle de la construction identitaire nouvelle induite, pour le voyageur, par le voyage ? Dans quelle mesure cette recomposition identitaire doit-elle être renégociée par l'exilé à chaque phase de son exil, y compris lorsque l'exil, se pérennisant, devient peu à peu une émigration, et qu'en est-il, en comparaison, pour le voyageur lorsqu'il voyage très longtemps, ou de façon répétée. Il y a là tout un champ de recherches encore peu exploré qui supposerait de considérer le pan de la littérature d'exil qui thématise l'expérience de l'exil – non pas exclusivement, mais *aussi* – comme une catégorie particulière de la littérature de voyage. »¹⁵³⁴

Marmont est un exilé et un exilé désormais permanent. Il s'agit plus pour lui en effet d'un exil que d'une émigration dans la mesure où cette dernière peut avoir d'autres motifs que vouloir sauver sa vie ou se prémunir de menaces. Le maréchal réitère ses projets de voyage : une décennie à venir consacrée à satisfaire sa curiosité. Mais il est effectivement difficile de savoir dans quelle mesure il se montre satisfait de pouvoir découvrir de nouvelles contrées.

Le maréchal est attiré par l'Orient. Le titre de son ouvrage paru en 1837 en témoigne : *Voyage du Maréchal Duc de Raguse en Hongrie, en Transylvanie, dans la Russie méridionale, en Crimée, et sur les bords de la mer d'Azoff, à Constantinople, dans quelques parties de l'Asie-Mineure, en Syrie, en Palestine et en Égypte*. Mais une contradiction demeure. Le maréchal prépare ses voyages, ce qui suppose une certaine minutie¹⁵³⁵. Mais en même temps il semble que le voyage vers de prochaines destinations se soit fait dans une espèce d'improvisation¹⁵³⁶. Malgré tout, l'écriture de ces voyages à venir montre à quel point Auguste Marmont, qui a déjà

¹⁵³³ Hélène ROUSSEL, « Ce que tu n'as pas, jouis-en gaiement, Franz Hessel à Paris », Patricia DESROCHES-VIALLET et Geoffroy RÉMI [dir.], *Construction de l'identité dans la rencontre des cultures chez des auteurs d'expression allemande : Être ailleurs, op. cit.*, p. 143.

¹⁵³⁴ *Idem.*, p. 143.

¹⁵³⁵ Marmont s'équipe d'instruments scientifiques, ce qui prouve la préparation minutieuse de son périple à venir.

¹⁵³⁶ Voir à ce sujet Anne DULPHY, Yves LEONARD et Marie-Anne MATARD-BONUCCI [dir.], *Intellectuels, artistes et militants: le voyage comme expérience de l'étranger*, Centre d'Histoire de Sciences Po, CRHIPA, Grenoble, Peter Lang, Collection « Comparatisme et Société », Bruxelles, Bern, Berlin, Peter Lang, 2009, 295 p.

fait l'expérience de la découverte de nouveaux territoires lors de sa carrière militaire, en fait une habitude, tentant d'extraire le maximum d'informations de ce qu'il voit :

« Écrire son voyage est une pratique culturelle qui mobilise des références de tous ordres, catalysées par l'expérience, filtrée par l'écriture. »¹⁵³⁷

Ainsi, Marmont prouve à nouveau son besoin d'écrire, une écriture qui l'accompagne sans cesse. Le voyageur se confond-il avec l'exilé ? Un exilé innocent¹⁵³⁸ ? Tour à tour, le maréchal, depuis ses observations faites des différents lieux qu'il a eu l'occasion de visiter au cours de sa carrière et mentionnées dans ses *Mémoires*, s'amuse à étudier, à comprendre, à porter s'il le peut un jugement objectif sur l'état des mœurs des populations qu'il rencontre, sur l'histoire, sur la géographie sans oublier de se prononcer sur les questions d'agriculture et d'industrie. Devient-il un observateur contraint¹⁵³⁹ ? À la lecture de ses *Voyages*, la réponse est négative. C'est un plaisir renouvelé sans cesse. Se joint à cette écriture des voyages, celui du récit historique. Marmont possède un talent de conteur à l'écrit comme à l'oral. Cependant, il « n'entre pas en littérature ». Il poursuit son œuvre. Ses *Mémoires justificatifs*, à l'occasion des événements de 1814 et 1830, lui ont donné la possibilité d'exercer un art, celui de la rhétorique. Ses écrits sur ses *Voyages* reflètent assez bien sa volonté de convaincre là-aussi ou même de séduire. Séduire pour vivre, pour se donner un rôle ? Est-ce là le souhait du maréchal Marmont ? Peut-être en « crise d'identité », cherche-t-il à « exister » à travers l'aventure¹⁵⁴⁰ :

« Le sentiment de perte, présent chez tous les proscrits, n'est pas compensé par une nouvelle catégorisation dans le pays d'accueil car il n'existe pas de statut de l'exilé qui puisse servir de socle identitaire. »¹⁵⁴¹

Il ne trouve pas de refuges pour l'instant qui puissent lui permettre de s'installer durablement dans un lieu. Voyageant avec rapidité, il s'empresse de remplir son carnet de voyage. Mais le natif de Bourgogne est doué pour cacher les éventuelles ruptures qu'occasionne un tel périple. Se justifiant peu des raisons qui le poussent à partir, son choix est décidé. Bien

¹⁵³⁷ Daniel ROCHE, *Humeurs vagabondes*, Paris, Fayard, 2003, p. 145.

¹⁵³⁸ Sylvie Aprile mentionne une citation de Bonald selon laquelle « le nom seul de proscrit porte avec lui la présomption d'innocence ». Sylvie APRILE, « De l'Emigration à la proscription, regards sur l'écriture de l'exil au XIX^e siècle », François JACOB et Henri ROSSI [dir.], *Mémorialistes de l'exil : émigrer, écrire, survivre*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 21.

¹⁵³⁹ *Idem.*, p. 22.

¹⁵⁴⁰ Voir ici Sylvain VENAYRE, *Écrire le voyage. De Montaigne à Le Clézio*, Paris, Citadelles et Mazenod, 2014, 496 p.

¹⁵⁴¹ Sylvie APRILE, « De l'Emigration à la proscription, regards sur l'écriture de l'exil au XIX^e siècle », *art. cit.*, p. 27.

que l'exil soit provisoire et donc éphémère¹⁵⁴², le duc de Raguse entend éterniser ses souvenirs pour séduire le lecteur. Le maréchal ne peut connaître la durée exacte de son voyage et encore moins celui de son exil qui l'espère être le plus court possible, un exil, comme le souligne Sylvie Aprile, « qui ne peut être perçu que comme passager devient en quelque sorte un espace d'attente »¹⁵⁴³. Mais il est loin d'être oisif. La preuve en est la publication, au retour de son périple, de ses *Voyages*, sans oublier celui en Sicile¹⁵⁴⁴. Le passé est douloureux, il faut penser à l'avenir¹⁵⁴⁵.

À l'instar du Baron d'Haussez, le maréchal rédige son *Voyage* en tant qu'exilé sans le titrer néanmoins aussi brutalement que le Baron. En effet, ayant pour titre, *Voyages d'un exilé. De Londres à Naples et en Sicile*¹⁵⁴⁶, cet ouvrage annonce clairement le statut du voyageur. Marmont n'ira pas jusque-là. Mais un point relie les deux hommes : celui d'avoir traversé les mêmes contrées. Londres, la Hongrie, la Transylvanie et la Sicile sont d'autant de lieux communs que les deux hommes ont visités qu'ils sont tous les deux des hommes du Premier Empire, deux personnalités de la Restauration mais également deux personnages importants ayant servi sous le règne de Charles X. Ceci étant dit, le Baron d'Haussez rentre en France en 1839 à la faveur de l'amnistie.

Ne renonçant peut-être pas à retourner un jour en France, le maréchal, quant à lui, suit la route de l'est. Devient-il un voyageur malgré lui ? Ce déracinement qu'il conçoit peu à peu l'amène à revivre de ses cendres. En effet, le maréchal essaye « d'allonger le temps » et l'Orient lui offre cette possibilité. Il se charge d'écrire ses expéditions, chose bien habituelle au XIX^e siècle car « la prolifération des récits de voyage en Orient publiés au XIX^e siècle est un fait bien connu »¹⁵⁴⁷. Ce voyage qu'il prépare est à la fois nécessaire mais aussi fait de plaisir évoluant « du normatif et du savant vers le divertissant »¹⁵⁴⁸. Marmont tente d'allier effectivement la science avec l'amusement. Mais il doit en quelque sorte poursuivre la mission qui est la sienne,

¹⁵⁴² *Idem.*, p. 23.

¹⁵⁴³ Sylvie APRILE, « Réflexions sur le temps en politique : l'exemple de l'exil », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 25/2002, p. 127.

¹⁵⁴⁴ *Voyage du Maréchal Duc de Raguse en Sicile, op. cit.*

¹⁵⁴⁵ Sylvie APRILE, « De l'Émigration à la proscription, regards sur l'écriture de l'exil au XIX^e siècle », *art. cit.*, p. 30.

¹⁵⁴⁶ Charles Lemercher de Longpré Haussez, Baron d', *Voyages d'un exilé. De Londres à Naples et en Sicile*, Paris, Bruxelles, H. Dumont, 1835, 2 volumes.

¹⁵⁴⁷ Valéry BERTY, *Littérature et voyage. Un essai de typologie narrative des récits de voyage français au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 11. Également, Sylvain VENAYRE et Pierre SINGARAVÉLOU [dir.], *Histoire du Monde au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 2017, 740 p.

¹⁵⁴⁸ Bertrand GUEST, « Histoire du voyage », *La Vie des idées*, 19 avril 2013. URL : <http://www.laviedesidees.fr/Histoire-du-voyage.html>. Pour l'étude des changements des pratiques autour du voyage, on note l'ouvrage de Sylvain VENAYRE, *Panorama du voyage 1780-1920. Mots, figures, pratiques*, Paris, Les Belles Lettres, 2012, 650 p.

à savoir rendre compte de ce qu'il voit et essayer de fabriquer des souvenirs. En d'autres termes, tenter une reconversion pour mieux revivre.

Chapitre 2

Une reconversion possible ?

La question de la reconversion d'un militaire se pose. Cette reconversion, Marmont l'a entreprise au cours même de sa carrière en tant qu'héritier du château et des propriétés familiales. Le maréchal fait partie en réalité, surtout depuis 1816, date à laquelle ses affaires battent leur plein, de deux élites : militaire et industrielle, militaire à Paris et industrielle en province. C'est tout l'enjeu de la question de l'analyse de ces notables en dehors de Paris comme le suggère Claude-Isabelle BreLOT :

« Aristocratie, notables, élites : le foisonnement du vocabulaire est révélateur de la diversité des approches, mais aussi de la difficulté de cerner les mouvements et les nuances infimes par lesquels s'opère une nouvelle hiérarchisation de la société française. Encore faut-il relever que celle-ci a été plus volontiers analysée dans les sphères parisiennes qu'en province. »¹⁵⁴⁹

Si cette réorientation dans l'industrie et dans l'agriculture s'est faite dans le temps et dans le cadre d'une carrière militaire toujours active, depuis la seconde Restauration, celle en tant que voyageur, écrivain militaire et finalement historien a été exclusive de toute autre activité si bien qu'il s'agit d'une véritable reconversion. Marmont quitte Vienne en avril 1834 non sans avoir avant réglé ses comptes avec le Prince de Polignac¹⁵⁵⁰.

Marmont voyageur

La Hongrie est une des premières destinations du maréchal dès 1834¹⁵⁵¹. Ainsi, le maréchal transpose dans son récit les images de cette Hongrie du deuxième tiers du XIX^e

¹⁵⁴⁹ Claude-Isabelle BRELOT, « De la représentation parisienne à la réalité provinciale : aristocratie, noblesse, élites », *Romantisme*, n°70, 1990, La noblesse. p. 39. www.persee.fr/doc/roman_0048-8593_1990_num_20_70_5697.

¹⁵⁵⁰ Marmont répond aux assertions de Polignac sur les circonstances de l'insurrection en juillet 1830 et de son rôle qu'il a tenu. MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 8, Lettre du maréchal duc de Raguse à M. le Prince de Polignac, Vienne, le 26 mars 1833, pp. 430-437.

¹⁵⁵¹ Voir François CADILHON, *La Hongrie moderne, 1450-1850*, Bordeaux, PUB, 2005, 183 p.

siècle¹⁵⁵². Le maréchal peut encore pratiquer l'exercice de l'amitié avec le docteur Seng et le Comte Brazza. En effet, le duc de Raguse souhaite encore partager avec quelques proches, non des moindres, certains plaisirs, celui entre autres d'étudier en voyageant. Ainsi, les deux hommes se joignent à lui. Sans dresser tout l'itinéraire suivi par le maréchal et à peine sorti de Vienne, on s'aperçoit qu'Auguste Marmont pose son regard sur les moyens de transport et les industries présentes en Hongrie, à l'instar de la ville de Pesth. L'œuvre de Marmont consacrée à ce voyage commence effectivement par la Hongrie pour se poursuivre en Transylvanie, en Russie méridionale, en Crimée, à Constantinople, dans certaines parties de l'Asie mineure, en Syrie, en Palestine et en Égypte. À chaque étape, il écrit page sur page pour tenter d'expliquer ce qu'il voit. C'est qu'en effet le maréchal ne se contente pas d'observer mais de se présenter un peu comme un historien ou un géographe. La ville de Pesth n'échappe pas ainsi à son regard n'hésitant pas à mettre en valeur l'importance de l'emplacement de certaines fortifications et que, selon les termes du maréchal, « les quatre invasions qu'a subies l'Autriche en 1797, 1800, 1805 et 1809, ne justifient que trop cette prévoyance »¹⁵⁵³. Les propos du voyageur se mêlent donc à celui du militaire expérimenté. Il est aussi parfois très bien accueilli notamment à Comorn où il rencontre le gouverneur et lieutenant-général Bakongi qu'il avait reçu en 1815. D'ailleurs, le maréchal se souvient des anciens Régiments frontières en Croatie, ce que relate François Cadilhon dans *La Hongrie moderne, 1450-1850*. Évoquant les Régiments frontières, il dit :

« Les voyageurs occidentaux furent toujours séduits par cette organisation particulière et beaucoup la comparèrent au limes romain contre la barbarie ou, au XIX^e siècle, aux pratiques russes pour favoriser le recrutement militaire ; entre 1809 et 1811, le duc de Raguse napoléonien, Marmont, voulut en tout cas l'utiliser aussi dans les Provinces illyriennes. »¹⁵⁵⁴

Ainsi, le climat hongrois ne lui est pas inconnu et inhospitalier. Il compte, de plus, quelques amis en Hongrie comme la comtesse Valentine Esterhazy et le prince Palfy. Le voyage de Marmont s'impose donc comme un voyage agréable dès 1834. La ville de Bude, en amont de Pesth, passe aussi sous le regard aiguisé du voyageur.

¹⁵⁵² Géza SZÁSZ, *L'image de la Hongrie dans les récits de voyage et dans la presse en France, 1837-1847*, Thèse de doctorat en Histoire, Jacques-Guy Petit [dir], *op. cit.*

¹⁵⁵³ *Voyage du Maréchal Duc de Raguse en Hongrie, en Transylvanie, dans la Russie méridionale, en Crimée, et sur les bords de la mer d'Azoff, à Constantinople, dans quelques parties de l'Asie-Mineure, en Syrie, en Palestine et en Égypte*, *op. cit.*, tome 1, p. 17.

¹⁵⁵⁴ François CADILHON, *La Hongrie moderne, 1450-1850*, *op. cit.*, p. 46.

« Bude est la ville des autorités, la ville du gouvernement ; elle est aussi belle que sa situation le comporte et de beaux palais la décorent. »¹⁵⁵⁵

La dimension juridique des contrées qu'il visite n'échappe pas non plus à son analyse¹⁵⁵⁶. Se familiarisant avec toutes les sciences, physique, sociale et humaine, il dresse un véritable panorama de ce qu'est la Hongrie en 1834-1835. De Keszthely à Stublwessenburg, le maréchal se transforme quelques fois en botaniste. Reçu, de plus, par quelques notables des villes qu'il visite, il poursuit son itinéraire.

La Transylvanie devient ensuite un lieu de passage pour Marmont qui y voyage début mai 1834 et où d'immenses espaces s'offrent à son regard. « Entré par la Porte-de-Fer »¹⁵⁵⁷ dans ce lieu, le maréchal fait face à de nombreuses vallées qui s'élargissent. Comme à l'accoutumé, il analyse les différents systèmes industriels et agricoles en émettant parfois quelques critiques. En effet, lui, l'ancien industriel, s'était imprégné des méthodes notamment anglaises en matière de sidérurgie et autres sans toutefois parvenir à optimiser ses entreprises. C'est un réflexe chez lui que d'opposer certains arguments face à des méthodes qu'il juge souvent obsolètes. La topographie est également analysée au cours de ses observations surtout quand il s'agit des Carpates.

En Russie, le bonheur du maréchal est à son comble car il fait l'objet d'honneurs que l'Empereur a ordonnés. Marmont, se montrant modeste quand il arrive dans ce grand Empire, est étonné de l'accueil qui lui est réservé. Cet accueil avait été identique à celui dont il avait été honoré quand il était Ambassadeur extraordinaire en Russie en 1826. N'ayant pas eu alors le loisir de parcourir ce vaste pays, il peut désormais le faire. À Odessa, il rencontre le comte Michel de Woronsow, général en chef et gouverneur de la Russie méridionale. La visite de ce pays se présente donc sous les meilleurs auspices pour Marmont. Rencontrant également le comte de Witt, le maréchal constate la création de colonies militaires en Russie sous le règne de l'Empereur Alexandre analogues aux Régiments frontières en Autriche mais déjà plus ou moins établies sous celui de l'Impératrice Élisabeth. L'analyse topographique des vastes étendues qu'il découvre est aussi importante ici car il n'échappe pas au maréchal qu'un

¹⁵⁵⁵ *Voyage du Maréchal Duc de Raguse en Hongrie, en Transylvanie, dans la Russie méridionale, en Crimée, et sur les bords de la mer d'Azoff, à Constantinople, dans quelques parties de l'Asie-Mineure, en Syrie, en Palestine et en Égypte, op. cit.,* tome 1, p. 21.

¹⁵⁵⁶ Marmont intègre à la fin du volume 1 de son *Voyage* une note ainsi intitulée *Notes sur l'Histoire et la législation de la Hongrie*, pp. 373-396.

¹⁵⁵⁷ *Voyage du Maréchal Duc de Raguse en Hongrie, en Transylvanie, dans la Russie méridionale, en Crimée, et sur les bords de la mer d'Azoff, à Constantinople, dans quelques parties de l'Asie-Mineure, en Syrie, en Palestine et en Égypte, op. cit.,* tome 1, p. 123.

immense Empire comme la Russie se heurte à des problèmes d'infrastructure. Les hivers froids et rudes dont l'armée napoléonienne a souffert lors de la campagne de Russie en 1812 et que Marmont n'a pas connus sont habituels surtout dans les lieux les plus reculés de la Russie méridionale. Poursuivant son analyse sur les colonies militaires, l'ancien homme d'armes reprend toute sa stature. La dimension touristique est légèrement mise de côté ici¹⁵⁵⁸. Mais revenant vite à ce qui le préoccupe, son voyage, il poursuit le périple et dès le 11 juillet, il part pour Constantinople.

« Les premiers rayons du soleil »¹⁵⁵⁹ viennent éclaircir le voyage de Marmont et il peut rentrer dans le Bosphore. Mais si le maréchal reconnaît la beauté des lieux, il est très surpris de l'état misérable des rues et des maisons qu'il visite n'hésitant pas à qualifier de même la population. Palais et mosquées sont les lieux de visite de Marmont. Continuant son voyage, il longe parfois une partie de la côte d'Asie sur le Bosphore. De Syrie en Égypte, d'où il débarque en octobre 1834, « l'épopée » est encore longue. Mais sans rentrer dans les détails du déroulement du voyage qui reste à faire, la question est aussi de savoir pourquoi le maréchal décide de pousser si loin son périple ? Poursuit-il un but ? Fait-il partie d'une catégorie de voyageur particulier, en quelque sorte des « voyageurs exilés » ? Une particularité subsiste dans son cas. Il est un exilé volontaire mais ne trouvant pas de nouvelle patrie, il doit repartir. Donc il est possible de se demander s'il décide de fuir, d'émigrer ou de s'exiler à nouveau. S'agit-il d'un double exil ou alors est-ce une deuxième étape depuis celui de 1830 ? La réponse n'est pas aisée dans la mesure où Marmont cherche malgré lui à s'installer dans une contrée qui pourrait à la fois le satisfaire par son climat tout en ne se sentant pas trop dépaysé car son voyage ne peut durer éternellement et c'est bien là l'inquiétude qui l'anime.

En Égypte, pense-t-il pouvoir trouver un refuge d'autant plus que le souvenir ensoleillé de la campagne menée aux côtés de Bonaparte lui revient ? À l'instar du périple de Robinson Crusoé jusqu'à l'arrivée sur son île solitaire, Marmont raconte les tourments dont il fait l'expérience sur les côtes égyptiennes avant d'arriver à Alexandrie. Ce moment précis lui donne l'occasion de se remémorer ses liens avec son ancien ami. En 1834, voyageant en Méditerranée et atteignant Alexandrie, il se rappelle aussi que trente-six ans avant il avait traversé cette même mer pour regagner la France avec le jeune Corse :

¹⁵⁵⁸ Marmont revient sur le fonctionnement de ces colonies militaires avec beaucoup de détails.

¹⁵⁵⁹ *Voyage du Maréchal Duc de Raguse en Hongrie, en Transylvanie, dans la Russie méridionale, en Crimée, et sur les bords de la mer d'Azoff, à Constantinople, dans quelques parties de l'Asie-Mineure, en Syrie, en Palestine et en Égypte, op. cit., tome 2, p. 4.*

« La vue d'Alexandrie m'émue profondément. Du large je reconnus cette ville et les points principaux qui la signalent. Les deux montagnes factices qui dominent toutes les ruines et tous les édifices modernes, et sur lesquelles les fortifications que nous fîmes construire sont assises, charmèrent nos yeux : c'était une sensation de trente-six ans qui se renouvelait. Je me trouvais ainsi ramené au temps de mes plus belles années ; à cette époque où, déjà avancé dans ma carrière, je pouvais jouir du présent et concevoir des espérances immenses pour l'avenir. Alors j'étais assez jeune pour avoir cette foi aveugle dans la destinée, apanage du premier âge, parce qu'aucun mécompte n'est encore venu éclairer sur l'incertitude des choses humaines. Aujourd'hui l'aspect de ces lieux m'apportait une réminiscence de cette exubérance de vie d'où naît l'instinct de pouvoir tout entreprendre et tout surmonter, qui empêche l'idée de la mort de se présenter à l'esprit, et faire naître cette illusion que le temps dont on peut disposer n'a pas de limite. En 1799, j'avais traversé cette mer, mais pour regagner la patrie menacée. »¹⁵⁶⁰

Et de poursuivre :

« Ce retour inopiné du général Bonaparte, du premier capitaine du siècle, devait rendre à nos armées la confiance et le courage, au peuple l'espérance, donner à la nation une grandeur et un éclat inconnus dans les temps modernes, grandeur, hélas ! Fugitive et passagère ! »¹⁵⁶¹

C'est bien la preuve que Marmont garde le souvenir d'un général brillant et ami qui pouvait influencer sur le destin de la France en 1799. Mais il n'est aujourd'hui qu'un simple voyageur avec une seule et même position, celle de narrateur, un narrateur qui vient notamment évoquer le Nil mais aussi ses relations honorables avec Méhémet-Ali, pacha d'Égypte. Ceci étant dit, le maréchal n'en vient pas à expliquer la manière dont le consul général de France en Égypte, Mimaud, l'a accueilli. Pour parler simplement, les autorités françaises ne lui réservent aucun accueil. Il ne faut pas oublier que Marmont voyage avec un passeport autrichien et demeure sous la protection de l'Empire d'Autriche. Fâcheuse position que celle-ci. À ce moment-là, l'ancien Gouverneur d'Alexandrie qu'était Marmont ressent-il de nouveau la critique de 1814, qui manifestement ne s'est pas éteinte même dans les contrées les plus éloignées de France, à savoir l'Égypte ? Il mentionne seulement l'excellent accueil du pacha dont il a été l'objet. Cette question d'Orient revient d'ailleurs plusieurs fois dans ses récits, *Mémoires* et *Voyages*, des récits de voyage qui se transforment parfois en récits de

¹⁵⁶⁰ *Idem.*, tome 3, pp. 120-121.

¹⁵⁶¹ *Ibid.*, pp. 121-122.

promenade¹⁵⁶² et dont ces derniers, plus généralement au XIX^e siècle, jouent sur l'imaginaire collectif¹⁵⁶³. Ainsi, le maréchal poursuit sa conversion en tant qu'écrivain.

Intellectuellement, Auguste Marmont s'est toujours appliqué à réfléchir sur les événements, en témoignent les *Mélanges littéraires* dont il l'est l'auteur¹⁵⁶⁴. Il est aussi un écrivain militaire¹⁵⁶⁵. Mais l'écrivain s'est déjà joint au voyageur. En effet, le maréchal poursuit son voyage. En septembre 1834, il quitte Alexandrie pour Le Caire dont il arrive le 27. Il se charge encore une fois ici de visiter la ville, de prendre note sur note et de rendre compte de l'état de l'armée, de l'industrie, de l'administration et de l'agriculture¹⁵⁶⁶. Jusqu'en janvier 1835, il voyage de la Basse à la Haute Égypte non sans avoir « enquêté » sur les évolutions de ce pays. En Égypte, le voyage dure plusieurs mois et sa passion pour ce pays ne fait aucun doute. Le désert s'offre à ses yeux jusqu'à la Mer rouge. La suite est ainsi : Marmont revient au Caire et entreprend son retour en Europe, chose qu'il fait le 17 janvier 1835 en partant pour Malte. Un élément particulier dans ce tome 4 de son voyage, c'est que Marmont se place en historien. Les documents qu'il intègre à la fin de ses chapitres montrent l'importance qu'il accorde à cette discipline. Un retour en arrière, par l'intermédiaire de ces documents, permet de comprendre l'histoire des contrées qu'il a visitées. L'expédition de Malte en 1798 fait l'objet d'ailleurs de documents qui relatent les relations de la France avec cette île¹⁵⁶⁷.

Le géographe, le physicien et l'historien cohabitent ensemble chez Marmont. L'écrivain à part entière qu'est devenu Marmont arrive en Italie. Pour prouver son goût pour l'histoire, il dresse un appendice à son voyage en Orient sous la forme d'un essai historique sur la Sicile¹⁵⁶⁸.

¹⁵⁶² Philippe ANTOINE, *Quand le voyage devient promenade: écritures du voyage au temps du romantisme*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2011, 216 p.

¹⁵⁶³ Jean-Claude BERTHET, *Le Voyage en Orient : Anthologie des voyageurs français dans le Levant au XIX^e siècle*, Paris, Robert Laffont, Collection « Bouquins », 1992, 1120 p.

¹⁵⁶⁴ FM-AMCS, Cotes 549, 553, 554 et Sans Cote, Respectivement, Mes Mémoires : mélanges littéraires complétant les mémoires, Le commerce en Russie, Promenades dans Rome, Manuscrit paraphé par le Duc de Raguse, Des révolutions et des circonstances qui les amènent, Des vertus des peuples barbares, Portrait du Général Kléber, Portrait du Maréchal Prince de Schwartzenberg, Mélanges littéraires, De la force, Des femmes, De Louis-Philippe, De l'esprit des institutions et des lois naturelles et préventives de la société, Des famines et moyens de les prévenir, Du duel, de son origine et des causes qui l'on perpétué en Europe, Du mode de secours le plus convenable à apporter à la classe ouvrière, Mélanges littéraires, Appendice (Turquie), Liasse n°1, N°1 et N°4, Autriche, Révolution de Vienne, N°9, De la Crise de l'Orient, Liasse n°1, N°6, De l'État de la société aujourd'hui en France, N°17, Des lois naturelles et primitives de la société et des conditions nécessaires à sa conservation, Liasse n°1, N°16, Du Bonheur, Liasse n°1, N°13, Du moyen-âge et des différents effets qu'il a produits, en Italie, en France et en Allemagne, Liasse n°1, N°13, n quoi consiste l'esprit militaire et qu'est-ce qui le constitue ? Liasse n°1, N°7, Observations sur les campagnes d'Italie en 1848 et 1849, Liasse n°1, Révolution de Venise, 1848, Liasse n°1, Voyage en Sicile, Liasse n°1, N°11. Voir le tome 9 des *Mémoires* de Marmont.

¹⁵⁶⁵ En référence à son livre *De l'Esprit des Institutions militaires*, op. cit.

¹⁵⁶⁶ Marmont place à la fin du tome 3 de son *Voyage* des documents relatifs à l'expédition de 1798.

¹⁵⁶⁷ Voir la fin du tome 4.

¹⁵⁶⁸ Présent dans le tome 5 de son *Voyage*.

La production littéraire de Marmont est donc conséquente. Malgré ses hésitations, il fait publier ses récits. Ils connaissent un grand succès d'édition d'autant plus que ces dernières sont nombreuses, ce qui le reconforte un peu dans son exil.

Rome fait aussi partie du voyage du maréchal. Il souhaite cependant revenir à Vienne. La ville de Florence est une de ses escales. Arrivé à Vienne, son voyage se poursuit un peu en Bohême où le Prince Schwarzenberg l'accueille. Il y rencontre le maréchal Paskewitch et rentre à Vienne. Mais songe-t-il à rentrer en France ? Pour l'instant, il décide de quitter simplement la capitale autrichienne. En effet, le plaisir de Vienne n'est plus au rendez-vous d'autant plus que le Comte de Sainte-Aulaire, ambassadeur de France, et la Comtesse, doivent quitter la ville pour d'autres destinations. Qu'est-ce qui peut retenir encore Marmont ici ? Il part donc ailleurs mais dans une autre ville sous autorité autrichienne, Venise.

Un refuge permanent ?

Mais tout n'est pas encore décidé car avant de pouvoir se reposer, il explique que les relations entre lui et l'Égypte ne sont pas encore terminées. Il devient conseiller de guerre ou militaire dans une affaire qui oppose Méhémet-Ali au sultan de Constantinople. Ce nouveau rôle lui convient-il ? Certainement dans la mesure où il peut reprendre une activité militaire. Il devient en quelque sorte le conseiller extérieur du Pacha en 1838. Parlant franchement à ce dernier, Marmont conseille de garder de bonnes relations avec l'Europe étant donné les provinces qui lui ont été confiées. La convention de Kütahya avait permis à l'Égypte de garder la main mise sur la Palestine et la Syrie. Il ne fallait donc pas entreprendre quoi que ce soit qui pouvait heurter la sensibilité européenne. Méhémet-Ali refuse donc de renverser le trône du sultan en ne marchant pas sur Constantinople.

Entre-temps, et nous sommes déjà en 1841, Marmont a pris la décision de quitter la capitale viennoise. A-t-il trouvé un refuge permanent ? C'est un oxymore. Privilégiant un climat accueillant, il choisit Venise. Est-ce un refuge définitif ? Cherche-t-il une nouvelle Patrie ou veut-il s'en créer une autre ? En d'autres termes, cette longue période d'errance l'a-t-elle si influencé qu'il souhaite ne plus rentrer en France¹⁵⁶⁹ ? On peut encore en douter. En effet, on retrouve une lettre écrite par le maréchal à sa cousine, la baronne Grézard :

¹⁵⁶⁹ Voir ici François CHARBONNEAU [dir.], *L'exil et l'errance : le travail de la pensée entre enracinement et cosmopolitisme*, Paris, Liber, 2016, 306 p.

« J'avais songé sérieusement à revenir en France il y a quelques temps et les événements qui semblaient imminents l'auraient probablement hâté ; mais les circonstances actuelles ne paraissent guère favorables. Cependant, je n'y renoncerai jamais, j'y penserai toujours, car, après tant d'agitation, tant de phases différentes dont ma vie orageuse a été remplie, le vœu de jouir de quelques années de repos avant de mourir, au milieu des miens, de mes amis, et dans l'atmosphère que j'ai respirée en naissant, est le rêve de ma vie actuelle. »¹⁵⁷⁰

Mais peut-on lire jusqu'au moins à son arrivée à Venise, dans le cas du maréchal, une sorte de « géographie de la fuite » ? Venise puis la Toscane, la Suisse et Munich sont les dernières destinations du duc de Raguse. À Florence, il rencontre la comtesse de Damrémont, veuve de Denys de Damrémont, qui semble lui avoir donné rendez-vous.

Le 20 février 1840, les faits avaient fini de le conforter dans l'impossibilité de rentrer en France. Il avait appris qu'il n'était pas rétabli sur la liste des maréchaux. Ainsi peut-on lire ces quelques lignes dans un document retrouvé aux Archives du Service Historique de la Défense intitulé *Note pour le Ministre de la guerre* :

« Depuis 1830 M. le Maréchal a cessé d'être inscrit sur l'annuaire bien qu'il eût prêté le serment prescrit par la loi du 31 août 1830, mais il n'a pas cessé d'être porté dans le budget où il figure pour mémoire, comme étant à l'étranger.

Le Ministre est prié de faire connaître si le nom de M. le duc de Raguse ne doit pas être rétabli sur la liste des maréchaux de France dans l'annuaire militaire de 1840. »¹⁵⁷¹

En marge de ce document, on lit « Non ». C'est le ministre en fonction, le général Schneider, qui a suivi la consigne de son supérieur, à savoir Soult alors président du Conseil. Voilà Marmont fixé sur son sort. Le contentieux né pendant les affaires d'Espagne entre Soult et lui n'avait pas encore manifestement pris fin. Ce goût amer envers les autorités françaises finit d'attrister le duc de Raguse. Mais un malheur n'arrive jamais seul. En effet pire encore, deux ans après, il apprend que son château ainsi que le parc auxquels il avait apporté tant de soins sont vendus. Par le biais de Mme Verpy, il en est informé. Il écrit d'ailleurs à Lapérouse ces quelques mots :

« Madame Verpy m'a tenu au courant, Monsieur, de ce qui regarde la vente du château et du parc de Châtillon et vous aurez deviné les sensations que j'ai ressenties. Mais chacun est dans la jouissance de ses droits

¹⁵⁷⁰ FM-AMCS, Liasse des autographes, n°20, Lettre de Marmont à la Baronne Grézard, Venise, le 5 janvier 1841.

¹⁵⁷¹ SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22, Pièce 103 ou 162, *Note pour le Ministre*, Ministère de la guerre, le 20 février 1840.

et si je puis éprouver des regrets, je n'ai aucune plainte à former. J'avais rêvé le bonheur de vivre pendant mes dernières années dans le lieu où je suis né et où j'ai passé mon enfance, lieu qui pendant tant d'années a été l'objet de mes soins et des préoccupations de mon esprit. Je sais qu'il faut renoncer à cette idée consolante. »¹⁵⁷²

Entre 1840 et 1842, la vie de Marmont prend donc un nouveau tournant. Il affirme qu'un logement agréable à Venise lui est préparé¹⁵⁷³. Aucune indication n'est fournie par le mémorialiste sur celle ou celui qui lui a réservé ce logement. Un fait qui n'est pas étonnant, Marmont évoque la topographie des lieux avant même de parler des conditions dans lesquelles il va loger et vivre. Le regard aiguisé, il plante le décor. Venise semble être à ses yeux un nouveau lieu réconfortant et l'exil est définitivement la nouvelle patrie de Marmont. Mais où Marmont a-t-il choisi de se fixer à Venise ? Au Palazzo Loredano. Avec les quelques deniers qui lui restent, il meuble son nouvel appartement.

« À la fin de l'automne, j'allai revoir les merveilles de Munich, d'où je retournai à Venise pour y passer l'hiver. »¹⁵⁷⁴

Tels sont les derniers mots de Marmont dans ses *Mémoires*. Il achève son œuvre posthume en 1841. Mais si ses *Mémoires* s'arrêtent là, sa vie continue. Comment meubler son temps ? Qui voit-il ? Mme Podenas et Mme Esterhazy sont les personnes que le maréchal rencontre. Beaucoup de femmes ont été évoquées comme les maîtresses de Marmont. Mais on ne peut vérifier avec certitude le nom de ces dernières. Le temps passe et l'avenir semble bien obscur dans un pays pourtant ensoleillé. Mais s'il ne peut revenir vivant en France, au moins conçoit-il le vœu d'y être enterré. Déjà entre 1841 et 1842, Marmont prend le soin de faire des préparatifs sur la physionomie de la tombe qui ornera le cimetière de Saint-Vorles à Châtillon. Lapérouse lui répondra avec soin et se chargera d'exécuter les vœux du maréchal¹⁵⁷⁵.

¹⁵⁷² FM-AMCS, Cote 20, *Correspondances du Ministère de la guerre à la comtesse de Damrémont, contrat de l'entreprise de pompes funèbres de la Ville de Paris, discours du général de la Ruë et du Lieutenant-colonel Lorenz, rapport des funérailles adressé au Ministère de la guerre, croquis du char funéraire, coupures de presse relatives aux funérailles et au Maréchal Duc de Raguse*, Copie d'une lettre à Mr Lapérouse, Venise, le 9 mars 1842. Nous devons préciser ici que le château du maréchal Marmont fût vendu, comme cela a été vu dans l'Acte II, en 1830 à la comtesse de Rochechouart. Mais Marmont, dans cette lettre en date du 9 mars 1842, évoque une autre vente de son château en 1842, la deuxième, qui passe ainsi des mains d'Élisabeth Ouvrard, comtesse de Rochechouart, à celles de Bernard Maître et ses fils, Édouard et Achille, dont ces derniers achètent le domaine le 17 février 1842. L'acte est rédigé par Maître Agasse, notaire à Paris. ADCO, Série Q, Domaine, Enregistrement et Hypothèque, *Bureau des hypothèques de Châtillon-sur-Seine, registre des transcriptions d'actes de 1842*, 36 Q 1/90 acte n°66.

¹⁵⁷³ Auguste Frédéric Louis Viesse de MARMONT, Maréchal, duc de Raguse, *Mémoires, op.cit.*, tome 9, p. 287.

¹⁵⁷⁴ *Idem.*, p. 317.

¹⁵⁷⁵ On retrouve ces lettres aux Archives municipales de Châtillon-sur-Seine sous la cote FM-AMCS, Cote 020. Nous utiliserons ces documents un peu plus loin quand il s'agira d'évoquer les préparatifs du tombeau du maréchal.

Pour l'instant, il lui faut se contenter d'admirer Venise. Recherchant toujours les causes des choses, il décrit dans ses *Mémoires* ce que lui inspire la ville. Ainsi, en plus de ses *Voyages*, le maréchal utilise ses *Mémoires* pour faire un peu de géographie et d'histoire. Il est d'ailleurs très incisif à propos de la Cité des Doges. Le récit du voyageur qu'est Marmont au XIX^e siècle se veut équilibré. S'il conçoit la ville comme plein de charmes, le duc de Raguse fait de sa population la source des différents maux que Venise a connus. Viollet-le-duc, architecte du XIX^e siècle, avait également entrepris en 1837 de dresser un portrait de Venise très pessimiste attribuant la responsabilité des tourments de la ville aux autorités autrichiennes. Le constat est le même que Marmont. Si ce dernier affirme qu'elle doit être protégée de l'action des eaux, Viollet-le-duc tire les mêmes conclusions peut-être encore plus fatalistes. Celui-ci tient au délabrement des monuments.

« Pauvre Venise ! Comme ville elle n'a plus cinquante ans à vivre, et cinquante autres comme ruine ; après quoi ce ne sera plus qu'un amas de pierres que l'on viendra voir encore, car les pierres de Venise sont touchantes. Peut-être ne faudra-t-il qu'une nuit pour anéantir ce grand chef-d'œuvre ; l'indolence vénitienne, et le froid calcul autrichien, laissent peu à peu tomber les digues qui garantissent la ville des ouragans. »¹⁵⁷⁶

Mais Marmont n'apparaît pas ici si mélancolique. Peut-être que Viollet-le-duc se place en ingénieur et Marmont en voyageur, un voyageur du XIX^e siècle. Mais le récit de son voyage ne constitue en aucune manière une sorte de guide de voyage. Le maréchal fait simplement le lien entre voyage et mémoire. L'écriture lui permet de faire le lien entre les deux dimensions ; c'est ce que rappellent Sarga Moussa et Sylvain Venayre :

« Les liens du voyage et de la mémoire sont aussi anciens que la littérature et l'histoire. Au XIX^e siècle, la reconnaissance de la dimension littéraire du récit de voyage, la volonté d'accumuler un savoir positif sur le monde, les travaux sur les « maladies » de la mémoire, la définition des peuples lointains comme survivances d'un passé très ancien engagent les voyageurs européens à penser différemment les enjeux du souvenir. L'écriture tient une grande place dans l'expérience même du voyage des savants, des pèlerins, des artistes, des écrivains ou des touristes. »¹⁵⁷⁷

Cependant, le voyageur qu'est Marmont fabrique son récit. Même s'il prend des notes, comme on peut l'imaginer, son discours est retracé ultérieurement, un discours qui tranche avec

¹⁵⁷⁶ Eugène VIOLLET-LE-DUC, *Lettres d'Italie, (1836-1837)*, Paris, L. Laget, 1971, p. 333. Venise, le 30 juillet 1837.

¹⁵⁷⁷ Sarga MOUSSA et Sylvain VENAYRE [dir.], *Le voyage et la mémoire au XIX^e siècle*, Paris, CREAPHIS Éditions, 2011, quatrième de couverture.

l'usage du « je » pour employer plus volontiers le « on ». C'est toute la question de l'écriture du moi dans la fabrique du récit :

« Quel que soit le moule choisi par l'écrivain, lettres, journal de voyage ou récit rétrospectif, une des constantes du genre viatique reste la forme du récit personnel. Se donnant pour mission de transmettre ce qu'il a vu, le voyageur est un témoin digne de confiance qui ne peut parler qu'en son nom et qui emploie le « je » comme instance d'autorité. Le récit de voyage a partie liée avec la littérature personnelle, l'écriture du « moi », qui peut se décliner en trois variations, la lettre, l'autobiographie, le journal intime. Dans le récit de voyage, narrateur et personnage se confondent ou, tout au moins, renvoient à la même personne réelle. Il peut ainsi reprendre la mise en scène énonciative propre à l'autobiographie : une narration ultérieure à la première personne du singulier, avec des bornes limitatives cependant différentes ; le récit de voyage ne rend compte que d'une parenthèse de la vie de son auteur, qui s'ouvre et se referme avec un itinéraire spatial. Si l'autobiographie commence à la naissance du personnage, le début du récit de voyage coïncide avec un autre départ, celui vers d'autres horizons. Le récit de voyage épistolaire écrit au jour le jour comme le journal de voyage, scandé lui aussi par le discontinu quotidien, se construisent sur un empilement de séquences, qui sont autant de fragments équivalents du même paradigme. Le récit fait a posteriori est un récit reconstruit, organisé selon le choix de l'écrivain et qui s'inscrit dans la linéarité ; les séquences se succèdent et tissent comme une chaîne syntaxique. Ces trois modes de relation font de ce « je » un héros aux deux sens du terme, personnage principal d'une narration mais aussi aventurier exposé à des rencontres insolites et à des découvertes édifiantes. Dès lors, le récit lui-même porte la marque de ces multiples tendances, en cultivant une esthétique du fragment ou du collage. »¹⁵⁷⁸

Dans quel cadre l'écriture du voyageur qu'est Marmont se situe-t-elle ? On ne sait exactement si Marmont réécrit ses notes, si la rédaction est déjà avancée à son retour ou s'il réécrit tout de mémoire. Toujours est-il qu'il ne s'agit pas d'un récit sous forme épistolaire, qu'il ne s'agit pas véritablement d'une autobiographie puisque le récit de Marmont commence dès 1834 et qu'il ne s'agit pas non plus d'un journal intime mais d'un récit de voyage destiné à être publié encore qu'au moment où il écrit, il ne peut savoir si son travail sera suivi d'une édition. Dans tous les cas, Marmont se montre didactique cherchant un peu la participation de son lecteur. La rhétorique l'anime et c'est ce qui fait du duc de Raguse un écrivain à part et qui même s'il ne peut rentrer en France, il a, grâce à la publication de ses voyages, acquis une autre envergure, celle d'un écrivain aux qualités littéraires indéniables et reconnues.

¹⁵⁷⁸ Véronique MAGRI-MOURGUES, « L'écrivain-voyageur au XIX^e siècle : du récit au parcours initiatique », 6^{èmes} Rencontres Méditerranéennes du Tourisme (RMT), Festival TransMéditerranée (FTM), Jun 2005, Grasse, France, pp. 46-47.

Un regard sur l'écrivain militaire et le mémorialiste

« L'absence d'un enseignement militaire supérieur pourrait être compensée par la production d'œuvres prospectives sur l'armée et la guerre, assez marquantes pour être reconnues par la postérité. Qu'en est-il, en dehors des livres de Morand (*De l'armée selon la Charte*) et de Marmont (*L'esprit des institutions militaires*) qui témoignent plus de l'activité intellectuelle de généraux du Premier Empire que de celles des officiers du milieu du XIX^e siècle. »¹⁵⁷⁹

À part contempler les paysages et s'intéresser à l'histoire de Venise, quelle occupation Marmont peut-il bien avoir ? Bien sûr l'écriture. Mieux. L'écriture militaire. En 1845, il choisit de rédiger « une brochure remarquable »¹⁵⁸⁰ intitulée *De l'Esprit des institutions militaires*¹⁵⁸¹. Ayant déjà rédigé ses *Voyages*, Marmont continue son œuvre de l'exil et dans l'exil. Il veut méditer sur le passé, sur le passé mais avec quelques observations sur ce que doit être la guerre. Il veut rédiger une méthode propre à l'art militaire, une sorte de théorie de la guerre. D'ailleurs le premier chapitre ne s'intitule pas « Théorie générale de l'Art militaire » ? Il ne réfléchit pas à la manière de Clausewitz en ce sens qu'il n'intellectualise pas à outrance les motifs et les causes de la guerre mais en expliquant ce que doit être la guerre pour parvenir à son succès. À en lire la table des chapitres, toutes les réponses à toutes les interrogations que peut se poser le soldat sont indiquées. Les questions stratégiques, de logistique et d'administration militaire sont analysées. On trouve aussi un peu d'histoire militaire. Donc entre théorie et histoire, Marmont propose un nouveau regard qui pose les principes de la guerre. C'est un ouvrage qui se veut certainement objectif doté de la propre expérience de son auteur et dans lequel les aspects techniques sont développés. Mais Marmont s'intéresse à la « guerre actuelle ». Entre histoire et théorie militaire, cette œuvre tente de tirer son épingle du jeu en se présentant comme celle qui pose les véritables principes de la guerre. *Le spectateur militaire* revient sur cet écrit :

« Le livre de M. le Maréchal Marmont embrasse dans un petit nombre de pages toutes les parties de la science militaire ; il est peu d'ouvrages, même parmi les plus renommés, qui méritent autant que celui-ci le titre de traité de l'art de la guerre. Rien n'est oublié dans cette esquisse large et hardie. L'auteur y peint à grands traits, avec cette admirable concision qui rappelle les meilleurs écrivains militaires de l'antiquité, tout ce qui entre dans

¹⁵⁷⁹ André CORVISIER, *Histoire militaire de la France*, Jean DELMAS [dir.], *op. cit.*, volume 2, 1715-1871, p. 455.

¹⁵⁸⁰ Théodore KARCHER, *Les écrivains militaires de la France*, Bruxelles, Bruylant-Christophe et Cie, Paris, Ch. Tanera, 1866, p. 231.

¹⁵⁸¹ Auguste-Frédéric-Louis Viesse de MARMONT, *De l'Esprit des Institutions militaires*, *op. cit.*

la constitution des armées. On sent en lisant l'œuvre du vieux guerrier, qu'il n'a écrit que pour les officiers éclairés ; il veut être compris à demi-mot. »¹⁵⁸²

Et de poursuivre :

« En résumé, le livre de M. le Maréchal Marmont est une des meilleures productions militaires des temps modernes. Ce livre fera sensation ; il sera bientôt dans toutes les mains qui ont manié ou qui tiennent encore l'épée ; il deviendra le catéchisme de l'homme de guerre. »¹⁵⁸³

Le maréchal Marmont continue à fabriquer des souvenirs. La guerre en devient le thème principal. Parfois dans ses *Mémoires*, tente-t-il de saupoudrer l'histoire des batailles napoléoniennes de suggestions tactiques. Entre histoire et théorie militaire, l'ouvrage du duc de Raguse propose une approche nouvelle¹⁵⁸⁴. En 1948, *De l'Esprit des Institutions militaires* est réimprimé¹⁵⁸⁵. Sainte-Beuve n'avait pas osé entrer dans les détails de ce dernier ouvrage car ne se sentant pas compétent pour ces questions mais le critique littéraire demeure fasciné par l'écrivain militaire que représente Marmont :

« Une supériorité de vues et de lumières, une netteté d'exposition, une imagination même et une couleur de parole, tout un ensemble de qualités auxquelles bien peu certes auraient atteint parmi les maréchaux de l'Empire. »¹⁵⁸⁶

Tels sont les mots de Sainte-Beuve à propos de la dernière œuvre du maréchal Marmont. Outre ce travail, Marmont dresse dans ses *Mélanges littéraires* quelques portraits comme celui du général Kléber et du Prince Schwartzberg. Quelques observations sur les campagnes d'Italie sont rédigées de même que quelques feuillets dont l'intitulé est : *En quoi consiste l'esprit militaire et qu'est-ce qui le constitue ?*¹⁵⁸⁷ Peut-être est-ce une ébauche de son ouvrage

¹⁵⁸² *Le Spectateur militaire: Recueil de science, d'art et d'histoire militaires*, 38^e volume, 15 octobre 1844 au 15 mars 1845, Paris, Chez M. Noirot, 1844, pp. 690-691.

¹⁵⁸³ *Idem.*, p. 712.

¹⁵⁸⁴ Voir ici Christophe WASINSKI, *Rendre la guerre possible: la construction du sens commun stratégique*, Bruxelles, Peter Lang, 2010, 220 p.

¹⁵⁸⁵ *Les Classiques de l'art militaire*, Collection publiée sous la direction de L. Nachin, Paris, Berger-Levrault, Ardant du Picq, 1948, 251 p.

¹⁵⁸⁶ Charles-Augustin SAINTE-BEUVE, « Le maréchal Marmont, duc de Raguse », *Le Constitutionnel, Causeries du lundi*, 5 avril 1852, art. cit.

¹⁵⁸⁷ FM-AMCS, Auguste-Frédéric-Louis Viesse de MARMONT, *En quoi consiste l'esprit militaire et qu'est-ce qui le constitue ? Mélanges littéraires* : Sans Cote, Liasse n°1, N°7, s.d.

de 1845. Ainsi Marmont demeure également un écrivain militaire. Il est curieux de tout et aucun thème d'étude ne lui échappe¹⁵⁸⁸.

En tant que mémorialiste, Marmont présente quelques intérêts. Mais la question à ce propos doit être plus générale : faut-il croire les mémorialistes ? Les précautions vis-à-vis des *Mémoires* de Marmont doivent être prises aussi bien qu'à l'égard des autres *Mémoires*. Le maréchal utilise une plume bien policée, une plume qui prend son temps mais qui n'hésite pas à accélérer son mouvement dès lors qu'un contentieux doit être révélé. On a vu combien les *Mémoires* apportent leurs lots d'interprétation sur un événement bien particulier¹⁵⁸⁹.

Certains grands noms de l'Empire ont produit des *Mémoires*. Ces derniers sont nombreux : Antoine-Vincent Arnault, Jean-baptiste Barrès, , Auguste-Daniel Belliard, Jacques-Claude Beugnot, Joseph Bonaparte, Louis Bonaparte, Lucien Bonaparte, Armand-Louis-Augustin de Caulaincourt, Louis Antoine Fauvelet de Bourrienne, Agathon-Jean-François Fain, Antoine-Marie Chamans Lavalette, Jean-Nicolas de Dieu Sout et Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord, pour n'en citer quelques-uns¹⁵⁹⁰.

Mais qu'est-ce qu'un mémorialiste ? Un mémorialiste est l'auteur de mémoires historiques¹⁵⁹¹. L'historien français de la littérature Jacques Houriez revient sur ce que sont les *Mémoires*. Avant d'évoquer ceux du XVII^e siècle, il propose une réflexion sur ces derniers et sur le travail du mémorialiste :

« Si les Mémoires appartiennent à ce que l'on pourrait appeler une « pré-histoire », dans la mesure où ils se donnent comme des documents destinés à servir l'écriture d'une histoire à venir, ils n'en demeurent pas moins en débat permanent avec l'histoire, qu'ils contestent et qu'ils prétendent corriger. »¹⁵⁹²

¹⁵⁸⁸ Nous signalons de nouveau la présence de toutes ces études, y compris militaires, aux Archives municipales de Châtillon-sur-Seine, sous l'intitulé *Mélanges, morceaux, divers portraits* : Cotes 549, 553, 554 et Sans Cote.

¹⁵⁸⁹ Josiane BOURGET-ROUYEYRE, « Bonaparte vu par les mémorialistes français : une image à facettes », *art. cit.*

¹⁵⁹⁰ Une liste détaillée de ces *Mémoires* est présente en bibliographie de cette thèse. Nous renvoyons également à la lecture du livre de Natalie Petiteau, *Écrire la mémoire. Les mémorialistes de la Révolution et de l'Empire*, *op. cit.*

¹⁵⁹¹ Pierre LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique...*, *op. cit.*, 1874, tome 11, « Mémorialiste », p. 7.

¹⁵⁹² Jacques HOURIEZ, *Littérales : mythe et littérature : actes du séminaire de la formation doctorale de lettres, humanités, civilisations de l'Université de Besançon, Textes réunis par Jacques Houriez, Annales littéraires de l'Université de Besançon*, Franche-Comté, Presses Universitaires de Franche-Comté, Centre de Recherche Jacques-Petit, Paris, Diffusion Les Belles Lettres, 1997, volume 76, p. 45.

Et de poursuivre :

« Les Mémoires sont des récits de faits donnés avec insistance pour vrais, qui décrivent le passé historique, non des temps fabuleux, et qui émanent d'un individu singulier. Le statut du récit du mémorialiste se trouve ainsi à l'opposé du récit qui supporte le mythe. Par ailleurs, il est frappant de constater que l'argument censé garantir la véracité de la relation du mémorialiste est l'absence de soin apporté à l'écriture. Le mémorialiste est homme de guerre ou d'action, aristocrate, et par essence méprisant à l'égard du travail de l'écriture et de l'érudition. Il ne faut pas s'attendre à ce que les textes des Mémoires présentent une narration très ornée, enrichie de références mythologiques développés, ou de métaphores mythologiques fréquentes. »¹⁵⁹³

Plus proche dans le temps, l'Encyclopédie pose une nouvelle définition des *Mémoires* :

« Mémoires : terme aujourd'hui très usité, pour signifier des histoires écrites par des personnes qui ont eu part aux affaires ou qui en ont été les témoins oculaires. Ces sortes d'ouvrages [...] contiennent des particularités de la vie ou les principales actions de leurs auteurs. »¹⁵⁹⁴

Les conceptions de la notion de « Mémoires » évoluent au fil des siècles et à ce titre « le genre des Mémoires qui émerge à la Renaissance ne se laisse enfermer dans aucune définition »¹⁵⁹⁵. Le mot semble être né au XV^e siècle¹⁵⁹⁶. Mais nous sommes à la moitié du XIX^e siècle et ce siècle se veut singulier dans la mise en œuvre d'une relation nouvelle avec le temps¹⁵⁹⁷. On voit que Marmont, qui fera éditer ses *Mémoires* sous le règne de Napoléon III en 1857, prend des précautions quand il les rédige. Parfois très policé, son style n'en demeure pas moins séduisant et sa capacité à convaincre ou du moins à persuader se fait ressentir. Il tente souvent de justifier ses propos car il sait que ses *Mémoires* sont un témoignage essentiel sur le Premier Empire certes mais également sur les régimes qui lui succèdent et « les mémorialistes ne sont pas dupes de l'écriture dans laquelle ils s'engagent, beaucoup ont compris qu'elle pose la question de la sincérité et de la véracité de leurs dires, du caractère plausible de leurs

¹⁵⁹³ *Idem.*, p. 46.

¹⁵⁹⁴ Frédéric BRIOT, *Usage du monde, usage de soi. Enquête sur les mémorialistes d'Ancien Régime*, Paris, Le Seuil, 1994, p. 9 cité par Natalie PETITEAU, *Écrire la mémoire. Les mémorialistes de la Révolution et de l'Empire, op. cit.*, p. 7.

¹⁵⁹⁵ Nadine KUPERTY-TSUR, *Se dire à la Renaissance: les mémoires au XVI^e siècle*, Paris, Vrin, 1997, p. 9.

¹⁵⁹⁶ Voir Jacques VOISINE, « Mémoires et autobiographie (1760-1820) », *Neohelicon*, tome XVII, n°2, 1991, p. 150.

¹⁵⁹⁷ Voir ici *L'Invention du XIX^e siècle. [I] Le XIX^e siècle par lui-même* (littérature, histoire, société). Textes réunis et publiés par Alain Corbin *et al.*, Paris, Klincksieck-Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1999, 383 p. *II : Le XIX^e siècle au miroir du XX^e*. Textes rassemblés par Alain Corbin, José-Luis Diaz, Stéphane Michaud et Max Milner, Paris, Klincksieck-Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2002, 312 p.

descriptions des événements et de leurs explications des intrigues politiques »¹⁵⁹⁸. Marmont a-t-il cherché à intriguer comme ses contemporains le lui ont reproché ou pire encore à brouiller les pistes quant aux événements de 1814 ? Pour prouver ce qu'il dit, il n'hésite pas à mettre en pièces jointes des différents volumes quelques pièces justificatives afin de montrer qu'il a bien obéi aux ordres. Mais à l'instar d'autres mémorialistes, le duc de Raguse dresse quelques portraits des hommes qu'il a côtoyés, ce qui ajoute non pas à la valeur de ses *Mémoires* mais à l'intérêt que peuvent trouver les lecteurs. De plus, bien que les lignes écrites par le maréchal Marmont soient pleines d'informations, ce dernier rédige un peu comme s'il dressait un rapport militaire. La rigueur qui est la sienne, associée à son art de la rhétorique, lui donnent une crédibilité dans l'analyse des événements. La mémoire devient littérature. Mais il s'agit là de *Mémoires* rédigés par un militaire, un militaire qui a touché à la fonction politique et qui a publié cinq ans après sa mort. Les *Mémoires* de Marmont sont singuliers dans la mesure où neuf volumes sont comptés, ce qui fait du duc de Raguse un mémorialiste un peu particulier. Il écrit notamment sur Napoléon et d'autres moments de l'Histoire mais « l'Empire fait figure d'exception mémorable digne d'être mise par écrit »¹⁵⁹⁹. Alors comment le maréchal se conduit-il dans l'écriture de l'histoire du Premier Empire¹⁶⁰⁰ et plus généralement dans le récit ?

On sait que c'est à partir de 1828 qu'il entreprend d'écrire ses *Mémoires*, ce qui montre qu'il était toujours en fonction en tant que serviteur de Charles X. Les faits qu'il prend soin de raconter débutent en 1792 pour se terminer en 1841 : neuf volumes d'environ 400 pages chacun et dans lesquels sont annexés un nombre important de pièces justificatives. De 1828 à 1830, il rédige sur sa carrière notamment dans l'Empire. Entre 1832 et 1834, la deuxième partie de sa vie est rédigée, à savoir sa carrière au cours de la Restauration jusqu'à la Monarchie de Juillet en 1830. Enfin, de 1834 à 1841, il s'agit de mettre par écrit la relation de ses voyages. Mais des inexactitudes résident parfois dans l'œuvre posthume du maréchal – ce qui lui a valu un procès contre les héritiers du Prince Eugène de Beauharnais en 1857 – et il faut le dire quelques glorifications personnelles également¹⁶⁰¹. Prend-il le temps de demander pardon quand il se croit en faute ? Pas vraiment. Les milliers de pages ne révèlent pas vraiment une tendance à implorer la pitié des lecteurs, ceci d'autant plus qu'il s'agit d'une publication *post-mortem* et que le maréchal ne peut donc répondre aux réfutations. Ses *Mémoires* viennent parfois répondre à des faits qu'on lui a reprochés dans le passé et dont un exemplaire est déposé à la chancellerie

¹⁵⁹⁸ Natalie PETITEAU, *Écrire la mémoire. Les mémorialistes de la Révolution et de l'Empire, op. cit.*, p. 81.

¹⁵⁹⁹ *Idem.*, p. 163.

¹⁶⁰⁰ Nous avons déjà dressé dans le Chapitre préliminaire de cette thèse les considérations de Marmont sur certains grands noms de l'Empire et les polémiques autour de la publication de ses *Mémoires*.

¹⁶⁰¹ Notamment en ce qui concerne le passage du Col du Saint-Bernard ou de l'invention du moulin portatif.

du château de Malaczka, en Hongrie, appartenant au Prince Palfy avec qui il était en relation et qui servira pour la future publication¹⁶⁰². Ainsi, l'auteur rédige simplement ses *Mémoires* comme bon lui semble dans un moment de sa vie et dont une partie de ces neuf volumes font de lui un mémorialiste de l'exil, un exil qu'il faut manifestement vivre jusqu'au bout.

¹⁶⁰² Voir *Gazette des Tribunaux, Journal de jurisprudence et des débats judiciaires*, Lundi 19 et Mardi 20 mars 1855 où la question de la propriété des *Mémoires* de Marmont est évoquée. Au cours du procès, dans une lettre du 21 mars 1846 à Clémentine de Damrémont, Marmont précise que cet exemplaire déposé chez Palfy servira « à la publication de ses *Mémoires*. »

Chapitre 3

Les vœux de Marmont

Contraint à oublier le parfum de la Patrie, le duc de Raguse ne peut qu'éprouver un semblant de lassitude, une lassitude que le soleil de Venise ne peut effacer. L'exil ici n'est plus parsemé de voyages qui lui permettraient encore de fuir et de vivre un exil dans l'exil. Comment donc vivre dans une éternelle nostalgie puisque tout ce qui le liait à la France, à Châtillon-sur-Seine, n'est plus ? Dans de telles considérations, peut-être vaut-il mieux attendre la mort en espérant qu'elle ne vienne pas trop vite et vivre une retraite là-aussi méritée. Ses *Voyages* et son *Esprit des Institutions militaires* publiés, ses *Mémoires* achevés, sur quoi le maréchal pourrait-il bien écrire ? On ne connaît pas d'autres écrits de lui. Il a entre autres évoqué l'Orient qui a donné lieu à la publication d'un petit ouvrage imprimé en 1889 intitulé *La Question d'Orient traitée par le maréchal Marmont il y a cinquante ans*¹⁶⁰³.

Vivre jusqu'au bout !

« Il est encore très lesté et saute avec agilité dans les gondoles ; je n'ai pu en faire autant avec mes pattes. »¹⁶⁰⁴

Tels sont les mots d'Hortense Perrégaux qui vient voir Auguste Marmont, son ex-époux. Quand Marmont avait dû quitter la France, Hortense avait eu quelques mots pour Auguste que Jean L'homer rapporte. Écrivant une lettre le 29 septembre 1830 au duc Decazes, elle dit :

« Ne manquez pas, mon cher duc, de parler au duc de Broglie dans le sens dont nous sommes convenus et de lui faire sentir l'absurdité des scrupules qu'on a pour régulariser la position d'un homme qui n'est ni proscrit, ni en jugement et insistez sur l'injustice qu'il y aurait de refuser son serment et par conséquent à arriver par ce moyen insidieux à le rayer des contrôles de l'armée pour avoir son bâton à donner à quelque autre. Insistez surtout sur le manque de générosité qu'il y aurait de la part de quelques individus à ne pas élever la voix en sa faveur

¹⁶⁰³ *La Question d'Orient traitée par le maréchal Marmont il y a cinquante ans*, Paris, Imprimerie de J. Kugelmann, 1889, 32 p.

¹⁶⁰⁴ Jean L'HOMER, *Le banquier Perregaux et sa fille, la duchesse de Raguse*, op. cit., p. 153.

lorsqu'il y a plus d'un individu dans le Conseil qui lui ont l'obligation de ne pas avoir été arrêtés pendant les fameuses journées. »¹⁶⁰⁵

Ces mots signifient-ils que l'ancienne duchesse de Raguse est encore éprise du maréchal ? On peut se poser la question. Toujours est-il qu'ils se revoient. On ne peut exactement savoir ce qu'il s'est passé dans la mesure où aucun témoignage direct ne peut être mis en avant. Henry Houssaye rapporte que Marmont subissait quelques on-dit :

« À Venise, quand le vieux maréchal, songeant à la France où il aurait voulu aller mourir, passait tristement sur la riva dei Schiavoni, les enfants du peuple le montraient du doigt et criaient : Ecco colù ga tradi Napoleon ! Voici celui qui a trahi Napoléon. »¹⁶⁰⁶

Là-aussi, aucun témoignage ne peut venir corroborer ces exclamations. Mais que devenait Hortense Perrégaux ? Les deux ex-époux s'étaient réconciliés après 1809. On sait en effet que les déboires conjugaux entre eux étaient nombreux. Marmont, dans ses *Mémoires*, ne parle guère d'Hortense Perrégaux et ne lui consacre pas plus de quelques lignes, ce qui montre son indifférence à son égard. Les propos du maréchal à l'endroit de la duchesse de Raguse sont, on le sait, très sévères à la limite parfois de l'impolitesse. Mais on se souvient que Marmont lui faisait parvenir des lettres enflammées quand il était en Égypte. Ce temps avait disparu au fil des années. L'amour s'était estompé. Alors pourquoi se revoir ? La réponse est difficile à donner, peut-être la sagesse ou encore des points communs entre deux trajectoires de vie semblables : Hortense un peu délaissée par ses amis et Auguste un peu seul loin de tout. Ici, il ne s'agit pas de mesurer les torts de chacun mais on doit rappeler qu'Auguste Marmont fût un des généraux de l'Empire qui voyagea le plus, ce qui a pu mettre à mal le couple. Mais c'est sous un nouveau jour qu'ils se revoient – encore que l'on peut imaginer une certaine mélancolie au sein de l'ancien couple – et peut-être tentent-ils de renouer sincèrement. On ne peut le dire avec certitude.

Le maréchal entre dans sa soixante-dixième année et Hortense dans sa soixante-cinquième. Après quelques temps, la duchesse de Raguse rentre en France à Viry-Châtillon atteinte déjà depuis quelques années d'un cancer du visage. Elle laisse Marmont en compagnie de son maître d'hôtel, Joseph Barbier.

¹⁶⁰⁵ *Idem.*, p. 152. Lettre d'Hortense Perregaux au duc Decazes, le 29 septembre 1830.

¹⁶⁰⁶ Henry HOUSSAYE, *1814, op. cit.*, p. 625. De même que le rapporte André Castelot dans *L'Almanach de Clio, Nouvelle édition revue et augmentée*, Paris, Perrin, 1985, 702 p. Mais il s'agit là d'un ensemble d'anecdotes.

Dans sa biographie du Châtillonnais, Franck Favier évoque la fuite du maréchal vers l'Allemagne suite à la proclamation de la République en France en 1848 qui avait été contagieuse jusqu'à Venise et Vienne. On sait que Marmont avait dû tirer sur la foule en juillet 1830, ce qui n'était pas favorable à un éventuel retour en France et ce d'autant plus que Grimaud de Caux, médecin de Marmont, avait été arrêté car pensionné par l'Empereur d'Autriche. Ceci n'empêche pas un retour assez immédiat tout de même vers la Cité des Doges pour Marmont car « la République de Venise ne dura pas »¹⁶⁰⁷.

Après la proclamation de la République en France, voilà que trois ans plus tard, un coup d'État éclate en France. Louis-Napoléon Bonaparte devient Empereur des Français le 2 décembre 1851, date symbolique dans l'histoire napoléonienne. Les espoirs du maréchal disparaissent. Comment Napoléon III pouvait-il accorder le droit au retour à un homme qui avait trahi son oncle trente-sept ans plus tôt ? Il apprit dans la foulée la mort de Soult survenue le 26 novembre 1851. La mort ? Elle frappe le maréchal Marmont le 3 mars 1852. De quoi le duc de Raguse est-il décédé ? Il semblerait que ce soit d'apoplexie, cet arrêt brutal de l'activité cérébrale peut-être causé par une hémorragie cérébrale. Le transfert du corps de Marmont est assuré par l'entreprise des Pompes funèbres de Paris « qui enverra à cet effet un agent de son service à Venise »¹⁶⁰⁸.

On sait que Marmont perdait un peu d'audition dans les dernières années de sa vie :

« À dater de 1840, le duc de Raguse commença à devenir sourd. »¹⁶⁰⁹

Avant sa mort, toujours actif, il s'adonnait tout de même à quelques expériences de laboratoire. Les sciences furent toujours une passion pour le maréchal, expériences même qui portèrent sur la mort. En effet, Jules Lecomte, journaliste et dramaturge français du XIX^e siècle, témoigne dans ce même livre que Marmont expérimentât la galvanoplastie dont la définition est la suivante :

¹⁶⁰⁷ Franck FAVIER, *Marmont, le maudit*, op. cit., p. 299.

¹⁶⁰⁸ FM-AMCS, Cote 052-053, Lettre de l'Entreprise du Service général des Inhumations et Pompes funèbres de la Ville de Paris, Paris, le 9 avril 1852.

¹⁶⁰⁹ Jules LECOMTE, *Le Perron de Tortonni : indiscrétions biographiques*, 2^e édition, Paris, Dentu, 1863, p. 195. La-aussi, il ne s'agit que d'une hypothèse.

« Art d'appliquer, au moyen d'un courant électrique continu, un dépôt métallique en dissolution dans un liquide à la surface d'un objet en métal, soit pour préserver celui-ci de l'oxydation, soit pour l'embellir, soit pour en prendre l'empreinte. »¹⁶¹⁰

Que dit Lecomte sur les activités de Marmont concernant cette science ?

« Vers 1842, mourut au couvent arménien des mékitaristes, situé sur un îlot de la lagune, un père célèbre par sa science et sa piété. Marmont fit déposer le corps dans les profondeurs d'une cave rocheuse, où il conserva tout le temps nécessaire à la fabrication d'un appareil assez grand pour donner au cadavre le bain métallique. Après quoi il le revêtit d'une couche de cuivre et le momifia ainsi pour l'éternité. Une foule de curieux... et de curieuses assistèrent à l'opération. Le moine arménien se repose, ainsi métallisé, comme une simple statuette de plâtre, sous le retable d'une chapelle du couvent. Le cachet du maréchal-duc est empreint dans le métal, comme une *marque de fabrique*. Puisse cette note se retrouver le jour où les générations surprises découvriront ce corps, ainsi étrangement surmoulé dans le cuivre. »¹⁶¹¹

Que penser de ces allégations ? Il ne serait pas étonnant que Marmont se soit livré à ce genre d'expérience. Mais l'auteur n'assiste pas à la scène et on ne sait comment il a recueilli ces informations. Pour en avoir le cœur net, il faut lire la réponse de Cesare-Augusto Levi, Directeur des Musées, Inspecteur des Fouilles et des Monuments de Venise que l'on trouve dans le volume 30 de *l'Intermédiaire des Chercheurs et curieux* en 1894 :

« J'ai causé de cette affaire au P. Carekin, secrétaire de la congrégation des Mékitaristes arméniens, établis dans l'île de Saint-Lazare depuis 1838, il m'a autorisé à déclarer « que toute l'histoire de Lecomte était une pure fable » et qu'il n'y avait jamais eu de père enterré de cette singulière façon.

Les Mékitaristes ont eu jadis comme hôte à Saint-Lazare lord Byron, auquel ils avaient demandé de corriger leur dictionnaire arménien-anglais. Cette œuvre terminée, Byron quitta l'île de Saint-Lazare.

Tout récemment, le khédivé Abbas a rendu visite aux pères arméniens. Ce petit fait, non signalé par les journaux, est très curieux : le pavillon turc ayant été, à cette occasion hissé sur l'île de Saint-Lazare, cédée jadis par la République de Venise aux Arméniens, comme ennemis séculaires des Ottomans. »¹⁶¹²

Ainsi, Marmont n'aurait jamais procédé à l'opération mais en plus n'aurait jamais été substitué ? Pour davantage confirmer cette hypothèse, Pierre Saint-Marc, dans sa biographie du

¹⁶¹⁰ Définition donnée de la galvanoplastie par le Centre de Ressources Textuelles et Lexicales. Adresse électronique : <https://www.cnrtl.fr/definition/galvanoplastie>

¹⁶¹¹ Jules LECOMTE, *Le Perron de Tortonî : indiscretions biographiques*, op. cit., p. 196.

¹⁶¹² *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux : Notes and queries français : questions et réponses, communications diverses à l'usage de tous, littérateurs et gens du monde, artistes, bibliophiles, archéologues, généalogistes, etc*, Paris, B. Duprat, 1894, tome XXX, Deuxième semestre, p. 375.

maréchal Marmont, a procédé à une enquête qu'il est fondamental de préciser. Revenant sur cette hypothèse, il dit :

« Néanmoins, par acquit de conscience nous nous sommes mis en rapport avec M. le maire de Venise, qui a bien voulu faire procéder à une enquête par le professeur Mario Brunetti, directeur des musées civiques de Venise. Sa réponse est catégorique : « Il reste confirmé qu'il faut traiter de pure fantaisie ce qui regarde la prétendue conservation, totale ou partielle, des restes mortels de Marmont dans l'île de Saint-Lazare des Arméniens. » En définitive, les histoires rocambolesques de galvanoplastie ou de substitution de corps ne se basent sur aucun document sérieux. »¹⁶¹³

Ainsi, et comme le signale Marmont dans son testament olographe, il souhaite que ses restes « soient transportés à Châtillon et placés dans le tombeau qu'il a fait construire pour les recevoir »¹⁶¹⁴, un testament d'ailleurs dans lequel les vœux du duc de Raguse sont explicites quant au destinataire de ses biens : la ville de Châtillon-sur-Seine.

Châtillon-sur-Seine : au cœur des testaments de Marmont

On compterait plusieurs testaments écrits de la main du maréchal Marmont. Le testament olographe en date du 20 décembre 1846 établi à Venise semble faire référence car il est le dernier du duc de Raguse. Mais aux Archives nationales, on retrouve un autre testament qui de surcroît, viendrait, selon les mots d'Auguste Marmont, « révoquer les dispositions testamentaires que j'ai faites en diverses circonstances et particulièrement quand je me suis disposé à exécuter mon voyage en Orient »¹⁶¹⁵. En lisant ces lignes, on comprend facilement que Marmont aurait déjà mis sur papier quelques vœux testamentaires. Il les révoque, dit-il. Autrement dit, il aurait déjà rédigé un ou plusieurs autres testaments. En titre de ce document présent aux Archives nationales, on lit également : « ceci est mon testament ».

Au moment où il écrit ces lignes, nous sommes le 10 septembre 1842, soit quatre avant le testament olographe rédigé à Venise le 20 décembre 1846. Regardons ainsi de plus près ce

¹⁶¹³ Pierre SAINT-MARC, *Le Maréchal Marmont, duc de Raguse, 1774-1852, op. cit.*, pp. 365-366.

¹⁶¹⁴ FM-AMCS, Cote 020-105 à 020-117, Testament olographe du maréchal Marmont fait à Venise le 20 décembre 1846, p. 6.

¹⁶¹⁵ A.N, Minutes et répertoires du notaire Valentin Étienne FRÉMYN (étude LXXVI) - 22 avril 1823 - 15 janvier 1855. Répertoire numérique détaillé. MC/ET/LXXVI/820 : 112 - Dépôt du testament d'Auguste Frédéric Louis Vieusse de Marmont duc de Raguse, maréchal de France, décédé à Venise le 3 mars 1852 - 10 mars 1852. Lausanne, le 10 septembre 1842.

qu'il dit dans celui de Lausanne établi dix ans avant sa mort. Il veut tout d'abord effacer de son testament et peut-être de sa mémoire le nom d'Achille de Guise, son ancien aide de camp :

« Je révoque également les pouvoirs que j'avais donné à Mr Achille de Guise mon ancien aide de camp pour publier mes Mémoires. L'abandon dans lequel il a laissé mes affaires et mes intérêts et la conduite qu'il a tenu avec moi depuis plusieurs années, et dont mon cœur a souffert plus que je ne saurais l'exprimer, me déterminant à le rendre étranger à ce qui me concerne pour le présent et pour l'avenir. »¹⁶¹⁶

Mme de Damrémont, quant à elle, est toujours dans le cœur et l'amitié du maréchal. Il lui laisse « la totalité de ce que je me trouverai posséder au moment où je cesserai de vivre quel qu'en soit l'origine »¹⁶¹⁷. D'autres personnalités sont nommées comme le baron Isidore de la Rue, la Comtesse Esterhazy... Mais le fil rouge de toutes ses volontés est la ville de Châtillon-sur-Seine pour laquelle son amour est indéfectible. N'ayant pas de descendance, il souhaite lui donner tous ses livres, cartes, plans mais aussi instruments physiques, l'épée qui lui avait été remise par Charles X, le portrait du duc de Reichstadt, etc. Mais le plus important est qu'il souhaite, dans la sauvegarde de ses souvenirs, faire de la ville de Châtillon-sur-Seine le destinataire précis de ses biens :

« Je désire que mes compatriotes mettent du prix à conserver les souvenirs que je leur laisse, et y voient un témoignage de mon estime et de mon affection, le désir de vivre éternellement dans leur souvenir et dans leur cœur et l'expression de mon regret de n'avoir pas passé les dernières années de ma vie au milieu d'eux. »¹⁶¹⁸

Sur le testament olographe du 20 décembre 1846, Marmont se montre peut-être plus ému. S'adressant au maire, il dit :

« Le plus cher de mes désirs était de finir mes jours dans un lieu que j'ai embelli et constamment aimé, et au milieu d'une population dont souvent, j'ai reçu des témoignages d'affection ; et malgré les mécomptes que m'a donnés une industrie, qui, en enrichissant le pays, a causé ma ruine, toutes mes dispositions étaient prises pour rentrer en possession de la maison de mon père. Mais le destin en a décidé autrement. La révolution qui est survenue a tari mes ressources et m'a forcé de renoncer à un espoir qui faisait le charme et la consolation de mon

¹⁶¹⁶ A.N, MC/ET/LXXVI/820 : 112 - Dépôt du testament d'Auguste Frédéric Louis Viesse de Marmont duc de Raguse, maréchal de France, décédé à Venise le 3 mars 1852 - 10 mars 1852. Lausanne, le 10 septembre 1842, p. 1.

¹⁶¹⁷ *Idem.*

¹⁶¹⁸ *Ibid.*

âge avancé. Aujourd'hui je me borne à désirer que mes restes soient transportés à Châtillon, et placés dans le tombeau que j'ai fait construire pour les recevoir. »¹⁶¹⁹

Poursuivant sa gratitude envers la ville, il écrit :

« Je fais hommage comme souvenir à la ville de Châtillon, lieu de ma naissance, pour être déposés dans sa bibliothèque tous mes papiers dont quelque écrivain pourra tirer parti peut-être pour l'histoire... Je désire que les habitants de Châtillon conservent pour ma mémoire les sentiments qu'ils m'ont porté pendant ma vie. »¹⁶²⁰

Évoquant l'embaumement, Marmont l'indique dans le testament écrit à Lausanne en septembre 1842. Il veut que son corps, et ce sont ses propres mots, « soit embaumé d'après la nouvelle méthode, et soit enseveli à Châtillon S.S. dans le local que j'ai fait préparer par les soins de Mr Lapérouse, Maire de Châtillon, qui a bien voulu s'en charger. »¹⁶²¹ N'oubliant pas de remercier ainsi le Maire, le document est signé le Maréchal duc de Raguse, Lausanne, le 10 septembre 1842. En toute première page de ce document retrouvé aux Archives nationales, sont indiquées les mentions suivantes :

« 10 mars 1852 : Dépôt judiciaire du Testament de Mr le Duc de Raguse.

13 avril 1852 : Dépôt de l'ordonnance d'envoi en possession de la Déclaration d'Acceptation bénéficiaire.

15 mai 1852 : Dépôt d'un autre testament de Mr le Maréchal duc de Raguse.

18 novembre 1852 : Autre testament de Mr le Maréchal duc de Raguse. »¹⁶²²

Nous retrouvons seulement détaillé dans les Archives nationales le Dépôt judiciaire du Testament de Mr le Duc de Raguse en date du 10 mars 1852. Rappelons que le duc de Raguse fait, dans ce document, de Mr. Perreve son exécuteur testamentaire¹⁶²³. Dans le testament olographe de 1846, Marmont charge la comtesse de Damrémont de « réunir les objets indiqués ci-dessus, de les faire remettre entre vos mains (à Lapérouse), mes papiers sont déposés chez Monsieur le Duc de Montemart qui a bien voulu les recevoir et c'est à lui que vous devez les

¹⁶¹⁹ FM-AMCS, Cote 020-105 à 020-117, Testament olographe du maréchal Marmont fait à Venise le 20 décembre 1846, pp. 5-6.

¹⁶²⁰ FM-AMCS, Cote 020-105 à 020-117, Testament olographe du maréchal Marmont fait à Venise le 20 décembre 1846, pp. 6-7.

¹⁶²¹ A.N, MC/ET/LXXVI/820 : 112 - Dépôt du testament d'Auguste Frédéric Louis Viesse de Marmont duc de Raguse, maréchal de France, décédé à Venise le 3 mars 1852 - 10 mars 1852. Lausanne, le 10 septembre 1842, *op. cit.*, p. 3.

¹⁶²² *Idem.*, première page.

¹⁶²³ *Ibid.*, p. 1.

réclamer. »¹⁶²⁴ Le maire Félix Mariotte¹⁶²⁵, avec les membres du conseil municipal, assisté d'Eugène Lapérouse, Président du Tribunal de première instance séant à Châtillon-sur-Seine, procède à l'ouverture le 16 mars 1852 de la lettre remise par Marmont avant sa mort. Cette lettre date du 20 décembre 1846 et constitue le testament olographe du maréchal. Elle est retranscrite en détail¹⁶²⁶.

Dans le document testamentaire présent aux Archives nationales, grâce à un Extrait des Minutes du Greffe du Tribunal de Première instance du Département de la Seine séant au Palais de Justice à Paris, on lit que les autorités compétentes, dont maître Frémyn, notaire à Paris, procèdent également à l'ouverture du testament, celui daté du 10 septembre 1842. Cette opération a lieu le 10 mars 1852 et est enregistrée le 20 mars. Rappelons que le testament olographe du 20 décembre 1846 a été ouvert par maître Bourru « notaire à la résidence de Châtillon-sur-Seine » le 8 mai 1852¹⁶²⁷. Ainsi, entre le 16 mars 1852 et 6 mai 1852¹⁶²⁸, date à laquelle le Conseil municipal de la ville de Châtillon-sur-Seine accepte que les objets ayant appartenu au maréchal duc de Raguse et déposés par la Comtesse de Damrémont soient conservés à la bibliothèque de la ville, les autorités ont donc manifesté une volonté claire d'accueillir les vœux de Marmont, mise à part l'érection d'un monument à sa gloire¹⁶²⁹.

Ainsi, deux grandes dispositions testamentaires de Marmont, celles datées du 10 septembre 1842 et du 20 décembre 1846, viennent préciser les souhaits du maréchal défunt avec comme point de convergence un seul et même destinataire de ses biens : la ville de Châtillon-sur-Seine dans laquelle il peut désormais reposer pour l'éternité.

¹⁶²⁴ FM-AMCS, Cote 020-108 à 020-117, Testament olographe du maréchal Marmont fait à Venise le 20 décembre 1846, p. 7.

¹⁶²⁵ Maire de Châtillon pendant 22 ans.

¹⁶²⁶ Dans le testament olographe, est indiquée la retranscription de cette lettre avec un détail particulier que les autorités citées précisent. Voir FM-AMCS, Cote 020-105 à 020-117, Testament olographe du maréchal Marmont fait à Venise le 20 décembre 1846, pp. 9-13.

¹⁶²⁷ FM-AMCS, Cote 020-105 à 020-117, Testament olographe du maréchal Marmont fait à Venise le 20 décembre 1846.

¹⁶²⁸ Nous pouvons même prolonger cette dernière date au 18 novembre 1852, date à laquelle on constate un autre testament du duc de Raguse.

¹⁶²⁹ Ici, mais nous l'avons déjà indiqué, il faut rappeler l'idée émise d'élever un monument à la gloire de Marmont. Ce souhait serait notamment la volonté de quelques habitants et non pas de Marmont lui-même. Il ne put être exaucé. Le motif invoqué est le suivant « causes imprévues ». Voir FM-AMCS, Cote 020-081, document intitulé « *Souscription pour l'érection d'un monument à la mémoire du Maréchal Marmont, Duc de Raguse* ».

Reposer en paix à Châtillon

Les intentions du maréchal quant à sa volonté de faire construire un tombeau au cimetière de Saint-Vorles à Châtillon-sur-Seine avaient déjà été précisées dès février 1842. En effet, entre février 1842 et mai 1843, les autorités municipales se chargent d'accepter les souhaits du natif de la ville. Dans une lettre en date du 24 février 1842, Lapérouse écrit à Marmont qu'il exécutera ses vœux. Il lui signale les conditions d'érection d'un tel tombeau en évoquant l'aspect financier notamment et la manière dont il faudrait s'y prendre pour trouver le granit, matière qui constituera la tombe du maréchal. Il lui demande également « une procuration munie de ce pouvoir »¹⁶³⁰. L'évêque et les autorités légales doivent donner leur approbation. Lors de la délibération du Conseil municipal en date du 3 mai 1843, l'accord est officiel. En effet, « le Conseil municipal offre à Mr le Duc de Raguse la concession gratuite et à perpétuité de tout le terrain qu'il sera nécessaire de prendre pour cette destination »¹⁶³¹.

Marmont peut désormais assouvir tout de même un dernier rêve, celui de reposer au milieu du peuple châtillois. Il peut rendre son dernier souffle un peu apaisé le 3 mars 1852. Le lendemain, 4 mars 1852, la *Gazette de Venise* se fait l'écho du décès du maréchal sous des propos élogieux :

« Les fastes de sa glorieuse vie sont tellement connus et consignés par l'Histoire, que point n'est besoin de les rappeler. Il laisse un vide sensible dans cette cité, dont il faisait depuis de nombreuses années l'un des plus grands ornements ; respecté et admiré de tous par ses dons distingués d'esprit et de cœur. La paix soit à son âme. »¹⁶³²

Le duc de Raguse peut rentrer en France après un exil contraint. Certes, ce n'est pas de son vivant qu'il peut traverser les rues de sa ville natale mais au moins il aura pu de nouveau investir Châtillon-sur-Seine une dernière fois. Napoléon III au pouvoir, comment les autorités ont-elles concédé au retour des restes de Marmont ? Dans les Archives municipales de Châtillon-sur-Seine, on trouve quelques documents apportant des réponses. Le général de Saint-Arnaud, sollicité certainement par la Comtesse de Damrémont, se charge de consulter Louis-

¹⁶³⁰ FM-AMCS, Cote 020-032 à 020-034, *Affaires privées et gestion des domaines, Affaires privées, Papiers personnels, Funérailles*, Lettre de Lapérouse, Maire, au maréchal Marmont, Châtillon-sur-Seine, le 24 février 1842.

¹⁶³¹ FM-AMCS, Cote 020-042 à 020-044, *Affaires privées et gestion des domaines, Affaires privées, Papiers personnels, Funérailles, Extrait du Registre des délibérations du Conseil municipal de la ville de Châtillon-sur-Seine, Chef-lieu du premier arrondissement communal de la Côte d'Or*, Séance du 3 mai 1843.

¹⁶³² *Gazette de Venise*, le 4 mars 1852.

Napoléon quant au retour du corps de l'ancien ami de son oncle. La réponse est positive et le général, le 9 avril 1852, peut écrire à la comtesse ces quelques lignes :

« Madame la Comtesse,

Je m'empresse de vous annoncer que demain j'enverrai des ordres pour que le corps du Maréchal duc de Raguse soit reçu à Châtillon avec les honneurs dûs à son rang.

Je suis bien heureux, Madame, de pouvoir vous être agréable en cette circonstance et je vous prie de vouloir bien me permettre de mettre à vos pieds mes hommages respectueux. »¹⁶³³

Une autre lettre, cette fois-ci qui se démarque par la précédente par son caractère officiel¹⁶³⁴, est envoyée à la Comtesse :

« Madame la Comtesse,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 22 de ce mois pour m'informer que le service funèbre de M. le Maréchal duc de Raguse aura lieu à Châtillon-sur-Seine (Côte d'Or), le 6 mai prochain à 9 heures du matin.

J'ai l'honneur de vous remercier de cet avis.

Je viens de donner des ordres pour que les troupes qui doivent se rendre à Châtillon y arrivent dès le 5 au soir et n'en repartent que le lendemain.

Elles seront pourvues des munitions nécessaires pour les feux et les salves réglementaires.

L'un de mes officiers d'ordonnance, le chef d'escadron d'état-major Franconièrre, assistera à la cérémonie en mon nom. »¹⁶³⁵

Nous retrouvons l'acte du décès du maréchal Marmont dans les Archives du Service Historique de la Défense. On y apprend que le duc de Raguse est mort à 9h30 du matin, selon les dires de Joseph Barbier, son maître d'hôtel, et de l'Abbé de Cossigny, rapportés par le Consulat général de Venise. Le document est rédigé à onze heures du matin¹⁶³⁶.

¹⁶³³ FM-AMCS, Cote 020-049, *Affaires privées et gestion des domaines, Affaires privées, Papiers personnels, Funérailles*, Lettre du Général Saint-Arnaud, à la Comtesse de Damrémont, le 9 avril 1852.

¹⁶³⁴ En effet, dans la première lettre aucun signe officiel n'apparaît, aucune source ne vient en marge ou en tête de la lettre. Dans la deuxième lettre, il s'agit du Service général du Cabinet du Ministre de la Guerre.

¹⁶³⁵ FM-AMCS, Cote 020-050, *Affaires privées et gestion des domaines, Affaires privées, Papiers personnels, Funérailles*, Lettre du Général Saint-Arnaud, Ministre de la Guerre, Ministère de la Guerre, Cabinet du Ministre, Service Général, 2^e section, à la Comtesse de Damrémont, Paris, le 24 avril 1852.

¹⁶³⁶ SHD, Dossier militaire du maréchal Marmont, MF 6 Y^D 22, Pièce 5, *Extrait du Registre des Actes de l'État Civil*, Consulat Général de France à Venise, Pour copie conforme au registre, Venise, le 4 décembre 1852, Le Chancelier du Consulat Général, Chevalier.

Mais une question importante se pose. Comment les milieux bonapartistes accueillent cette nouvelle du retour de Marmont, bien que décédé, en France ? La question est difficile à répondre. A-t-on assisté à des remous dans la capitale ? Pierre Saint-Marc affirme, sans citer ses sources, qu' « une vive effervescence dans certains milieux bonapartistes » avait eu lieu et que « leur émotion s'accrut lorsqu'on apprit que des funérailles solennelles allaient avoir lieu »¹⁶³⁷.

Alexandre Lapérouse, quant à lui, dans sa *Notice biographique sur le maréchal, Duc de Raguse* dit :

« L'émotion éprouvée à Venise a été générale. En France, l'opinion, dégagée des préjugés qui l'avaient égarée, et vaincue par la dignité du maréchal dans le malheur, s'est attendrie sur sa tombe et rend aujourd'hui à ses actes et à ses intentions, appréciés sans passion, la justice qui leur est due. »¹⁶³⁸

Témoin direct de la cérémonie des funérailles de son ami, Lapérouse tient ces propos avec émotion. Il est un ancien ami très proche du maréchal avec qui il est resté en contact et qui lui a servi d'intermédiaire dans ses derniers souhaits. Donc quoi de mieux qu'un ancien maire et Président du Tribunal civil de Châtillon que de faire l'éloge d'un compatriote tant décrié ? Est-ce le moment de refaire l'histoire ?

Toujours est-il que les services des Pompes funèbres de Paris se chargent de la translation du corps de Marmont « pour la somme de 6000 francs »¹⁶³⁹. Après qu'un agent soit revenu avec le cercueil du maréchal, les Pompes funèbres de Paris s'emploient encore pour la cérémonie à décorer le transport qui partira à Châtillon-sur-Seine. Le 3 mai 1852, dans la soirée, la dépouille mortelle arrive à Châtillon. *Le Moniteur de l'Armée* dit :

« Les restes du maréchal Marmont sont arrivés le lundi 3 mai, à huit heures du soir, à Châtillon-sur-Seine. Pendant deux jours, son cercueil a été exposé dans une chapelle ardente, où le public s'est empressé de le visiter, en attendant le jour des obsèques, qui avait été fixé le jeudi 6. »¹⁶⁴⁰

Les Funérailles vont pouvoir débiter.

¹⁶³⁷ Pierre SAINT-MARC, *Le Maréchal Marmont, duc de Raguse, 1774-1852, op. cit.*, p. 362.

¹⁶³⁸ Alexandre LAPÉROUSE, *Notice biographique sur le maréchal Marmont, duc de Raguse, op. cit.*, p. 43.

¹⁶³⁹ FM-AMCS, Cote 052-053, Lettre de l'Entreprise du Service général des Inhumations et Pompes funèbres de la Ville de Paris, Paris, le 9 avril 1852.

¹⁶⁴⁰ *Le Moniteur de l'Armée*, le 16 mai 1852.

En décembre 1840, c'étaient les cendres de Napoléon qui faisaient leur retour. En mai 1852, c'est le corps de Marmont qui est rapatrié. L'effervescence n'est évidemment pas la même à chacun des événements mais pour le maréchal, il s'agit d'hommages rendus par un village tout entier.

Chapitre 4

L'hommage d'un village tout entier

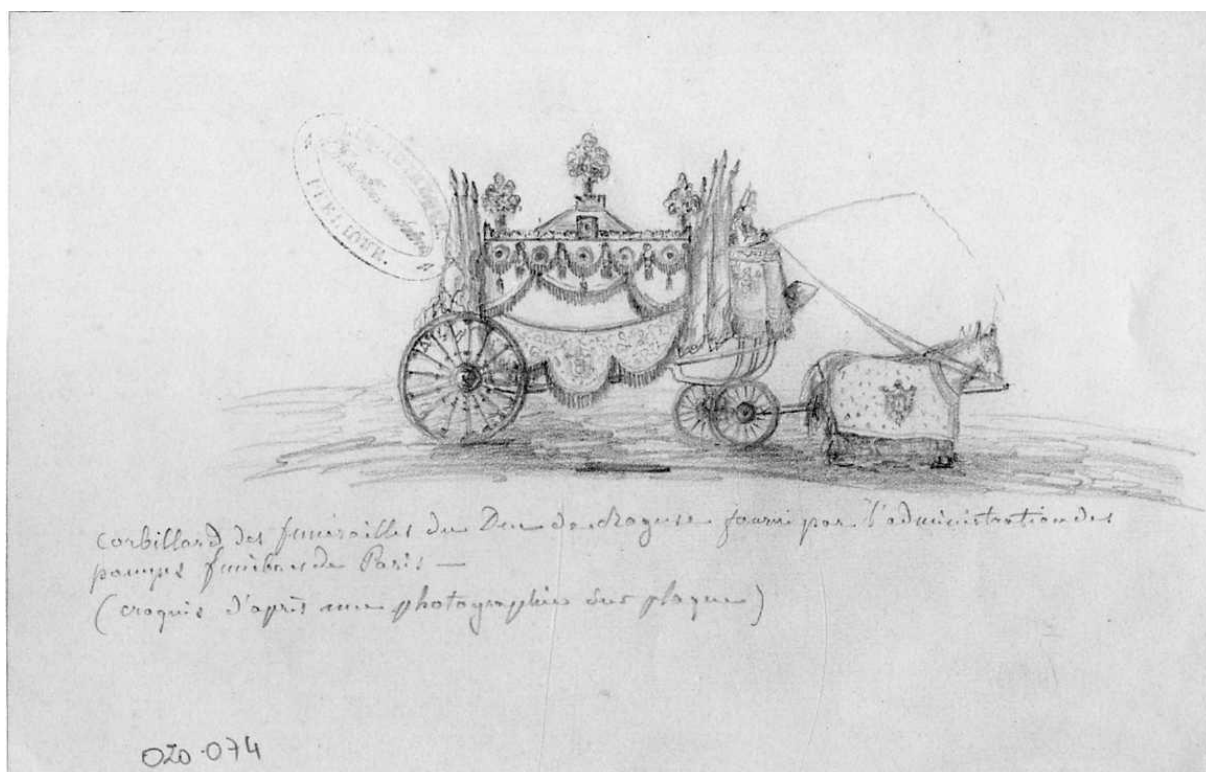
Le corps de Marmont est déposé dans la petite Église de l'hôpital transformée en chapelle ardente. Le ciel de Châtillon-sur-Seine recouvrait le corps de Marmont. C'est un dernier vœu de Marmont qui vient d'être exaucé. Pendant quelques jours, le public défile afin de voir l'enfant du pays. Marmont avait évoqué le souhait d'être embaumé. Souhaitait-il que son corps demeurât intact ? Dans l'hypothèse où ce qu'avait rapporté Jules Lecomte soit vrai, alors on pouvait aisément croire que le maréchal voulait que son corps ne soit pas dissolu. Même si les allégations de Lecomte se sont avérées peu crédibles, Marmont exigeait d'être embaumé « d'après la nouvelle méthode ». De quelle méthode s'agit-il ? Anne Carol, dans son ouvrage consacré à ce sujet, revient sur cette question :

« Ce qui fait la particularité de l'embaumement au XIX^e siècle, c'est la conjonction de deux exigences dissociées à d'autres époques. A l'époque moderne, l'embaumement cherchait à faire des corps indestructibles, au prix de lourdes mutilations ; aujourd'hui, la thanatopraxie fabrique des corps en apparence intacts, mais à la conservation limitée. Au XIX^e siècle, on veut conserver les corps de façon indéfinie, et on veut aussi que ces corps reproduisent l'apparence du sommeil. En refusant que les cadavres soient autre chose que d'éternels corps endormis et intacts, le XIX^e siècle (et plus particulièrement sa première moitié) pousse jusqu'à la névrose le désir de la conservation, le refus de la mort et de la néantisation, l'angoisse de la dissolution. Ainsi, cette histoire de l'embaumement doit être replacée dans l'histoire des émotions des sensibilités et des représentations, notamment celles qui ont trait à la mort à l'âge du romantisme. »¹⁶⁴¹

Marmont voulait-il encore paraître vivant face à ceux qui ne l'avaient pas vu depuis longtemps ou même jamais vu ? Veut-il après la mort demeurer tel qu'il a toujours été aux yeux des Châtillonnais ? En tous cas ses funérailles vont lui permettre de laisser un souvenir mémorable à la population de la ville.

¹⁶⁴¹ Anne CAROL, *L'embaumement, une passion romantique : France XIX^e siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 2015, p. 2.

Des funérailles somptueuses



Corbillard des funérailles du duc de Raguse fourni par l'Administration des Pompes funèbres de Paris –
Croquis d'après une photographie sur plaque.

Source : FM-AMCS, Cote 020, *Affaires privées et gestion des domaines, Affaires privées, Papiers personnels, Funérailles.*

À travers cette image, on observe la magnificence avec laquelle le corps de Marmont est transporté. Ce croquis émane des Archives municipales de Châtillon-sur-Seine et dont on peut lire qu'il est fourni par l'Administration des pompes funèbres de Paris. Quatre chevaux, selon les affirmations de cette dernière, tirent le char où se trouve la dépouille mortelle du maréchal. Ferdinand Lebeuf, directeur et rédacteur du *Châtillonnais et de l'Auxois*, revient sur cette considération et écrit :

« Le corbillard qui reçoit les restes mortels du maréchal Marmont est celui exclusivement consacré aux pompes funèbres des maréchaux de France. C'est dire assez avec quel luxe il est construit. Quatre chevaux richement caparaçonnés et empanachés y sont attelés. Les magnifiques draperies dont il est orné sont en velours brodé d'argent, et de chaque côté on remarque les armes du maréchal Marmont. De superbes panaches noirs le surmontent et 12 drapeaux, en 4 trophées l'entourent. »¹⁶⁴²

¹⁶⁴² Ferdinand LEBEUF, « Compte-rendu des obsèques officielles du maréchal Marmont », *Le Châtillonnais et l'Auxois*, 24^e année, Numéro 38, 9 mai 1852, p. 24. Voir également Ferdinand LEBEUF, « Les Funérailles du

Ces informations sont confirmées par une lettre du chef d'escadron d'état-major Franconière au Ministre de la guerre¹⁶⁴³ et c'est ce qu'avaient prévu les Pompes funèbres de Paris¹⁶⁴⁴. Même après sa mort, Marmont préserve toujours son allure ainsi que le montre le char qui l'accompagne jusqu'à sa dernière demeure.

Quand le char démarre, peut-on imaginer le nombre de personnes présentes au défilé ? Un nombre considérable d'étrangers¹⁶⁴⁵ est présent. Plus officiellement, il s'agit « d'une population immense accourue de tous les points de l'arrondissement et des pays voisins »¹⁶⁴⁶. Franconière, quant à lui, dans sa lettre adressée au Général Saint-Arnaud, parle « d'une foule immense » ainsi que « toute la ville, toute la contrée sont venus rendre un dernier hommage à un homme qui a été le bienfaiteur du Pays »¹⁶⁴⁷.

Quelles sont les autorités présentes ? Les autorités administratives et municipales, le barreau et les fonctionnaires de l'ordre judiciaire se situent à droite du catafalque. À gauche du catafalque, on trouve, l'aide-de-camp du ministre et son délégué. Enfin sont présents, Monsieur le général de la Rue, le colonel Komerowski, le général en retraite Testot-Ferry, anciens aide de camps du maréchal, Monsieur Grimaud de Caux, membre de l'Institut, Joseph Barbier, maître d'hôtel du maréchal, la Comtesse de Damrémont sans oublier le « petit peuple » constitué des ouvriers délégués de la forge Marmont et ceux représentant le Comice agricole.

Sans entrer dans les détails des funérailles, on sait que l'intérieur de l'Église était décoré avec une grande beauté digne des cérémonies des plus grands Princes. L'écusson du maréchal est présent avec sa devise : *Patrio totus et ubique*. Les piliers revêtent le nom des principales batailles auxquelles Marmont a participées. Enfin, selon Ferdinand Lebeuf, « chaque pilier supporte de vastes rideaux noirs qui descendent de la voûte jusqu'à terre. Ces rideaux, ces tentures, sont entourés de broderies en argent et parsemés d'étoiles d'argent »¹⁶⁴⁸. L'Église

maréchal Marmont », dans Association des Amis du Châtillonnais, *Les Cahiers du Châtillonnais*, Trois épisodes de la vie du Maréchal Marmont, n°22, 3^e trimestre 1992, p. 20.

¹⁶⁴³ FM-AMCS, Cote 020-055, *Affaires privées et gestion des domaines, Affaires privées, Papiers personnels, Funérailles*, Lettre du chef d'escadron Franconière au Général Saint-Arnaud, Ministre de la Guerre, Ministère de la Guerre, Paris, le 7 mai 1852.

¹⁶⁴⁴ FM-AMCS, Cote 052-053, Lettre de l'Entreprise du Service général des Inhumations et Pompes funèbres de la Ville de Paris, Paris, le 9 avril 1852.

¹⁶⁴⁵ Ferdinand LEBEUF, « Compte-rendu des obsèques officielles du maréchal Marmont », *art. cit.*, p. 23.

¹⁶⁴⁶ FM-AMCS, Cote 020-067, *Funérailles, Papiers personnels, Affaires familiales*, Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal de la Ville de Châtillon-sur-Seine, Séance du 10 mai 1852.

¹⁶⁴⁷ FM-AMCS, Cote 020-055, *Affaires privées et gestion des domaines, Affaires privées, Papiers personnels, Funérailles*, Lettre du chef d'escadron Franconière au Général Saint-Arnaud, Ministre de la Guerre, Ministère de la Guerre, Paris, le 7 mai 1852.

¹⁶⁴⁸ Ferdinand LEBEUF, « Compte-rendu des obsèques officielles du maréchal Marmont », *art. cit.*, p. 23.

évidemment ne peut contenir tous les spectateurs et il faut attendre la sortie du cercueil qui doit défiler dans les rues de Châtillon. Une messe est tout d'abord célébrée.

Les salves de l'artillerie se font entendre et vers midi le char démarre son itinéraire à travers « les rues que nous avons parcourues et les maisons qui étaient pavoisées de drapeaux voilés de crêpes »¹⁶⁴⁹. Le corbillard « bien habillé » entame son ascension. La foule se case là où elle peut, « on voit un grand nombre de curieux monté sur les arbres qui bordent l'allée principale du Cours l'Abbé où doit passer le corbillard »¹⁶⁵⁰. L'itinéraire noirci de monde au fur et à mesure que sa trajectoire se dessine. La ville est en deuil. Ses commerces sont fermés. Cette manifestation est sans précédent dans la ville et il faut compter environ quarante-cinq minutes de trajet jusqu'au cimetière Saint-Vorles. Une dernière salve vient annoncer que tout est fini. L'armée justement était conduite par le Lieutenant-colonel de Lorencez et le deuil porté, en quelque sorte, par la Comtesse de Damrémont.

Tous ces renseignements sont livrés par le témoignage de Franconière qui assiste aux funérailles. Sa lettre est pleine d'émotion. Il finit cette dernière avec ces mots :

« Les troupes dans une tenue parfaite comme toujours étaient commandées par le lieutenant-colonel de Lorencez. Elles représentaient dignement l'armée à cette cérémonie qui véritablement a été grande et imposante. »¹⁶⁵¹

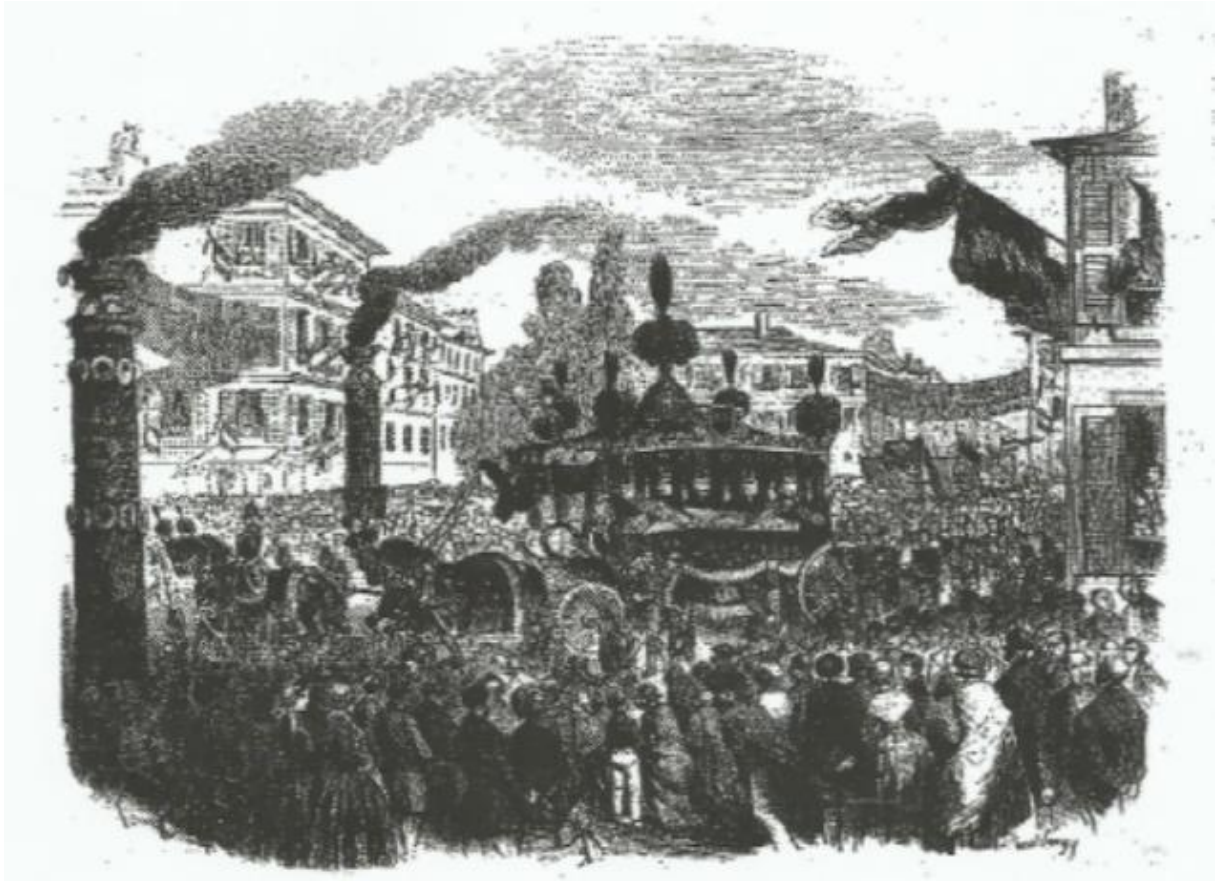
Voilà l'État informé que les funérailles du maréchal Marmont se sont déroulées magnifiquement sans qu'il y ait à noter le moindre incident. On aurait pu croire que quelques bonapartistes passionnés seraient présents à l'événement. Peut-être l'étaient-ils. Le gouvernement avait-il envisagé l'hypothèse ? Rien ne le prouve. L'armée était là et elle était garante, par la volonté du Ministère de la Guerre, du bon déroulement des funérailles du duc de Raguse.

Dans l'*Illustration*, magazine hebdomadaire publié à partir de 1843, Janet-Lange, de son vrai nom Ange-Louis Janet, peintre et graveur français, fait un dessin des funérailles du maréchal Marmont.

¹⁶⁴⁹ FM-AMCS, Cote 020-055, *Affaires privées et gestion des domaines, Affaires privées, Papiers personnels, Funérailles*, Lettre du chef d'escadron Franconière au Général Saint-Arnaud, Ministre de la Guerre, Ministère de la Guerre, Paris, le 7 mai 1852.

¹⁶⁵⁰ Ferdinand LEBEUF, « Compte-rendu des obsèques officielles du maréchal Marmont », *art. cit.*, p. 24.

¹⁶⁵¹ FM-AMCS, Cote 020-055, *Affaires privées et gestion des domaines, Affaires privées, Papiers personnels, Funérailles*, Lettre du chef d'escadron Franconière au Général Saint-Arnaud, Ministre de la Guerre, Ministère de la Guerre, Paris, le 7 mai 1852.



Auguste Marmont, Duc de Raguse (1774-1852), Funérailles, Chatillon-sur-Seine, France, illustration de Janet Lange, gravure par Best, Hotelin et Cie, de *L'Illustration*, Journal Universel, N°485, Volume XIX, 12 juin 1852 – Illustrations.

Cette image paraît dans *l'Illustration* du 12 juin 1852 et grâce au dénommé Delespine qui a souhaité voir une publication faite au sujet des funérailles de Marmont. Ce dessin reflète un peu ce que dit le chef d'escadron Franconièr, à savoir des funérailles somptueuses.

Mais s'agit-il de funérailles politiques ? Y-a-t-il quelques temps après les funérailles de Marmont un début de pèlerinage autour de sa tombe ? Ces funérailles ont-elles uni ou davantage séparé les défenseurs du maréchal, ceux qui en sont nostalgiques, avec ses détracteurs ? Ces funérailles ont-elles été l'occasion d'une réconciliation à travers ce qui serait « un deuil victimaire permettant une réflexion sur les rapports entre deuil et réconciliation après un conflit »¹⁶⁵² ? Cela pose la question plus générale des funérailles politiques¹⁶⁵³. La mort de Marmont n'est absolument pas romancée mais sa vie est contée dans des discours prononcés le jour de son enterrement. C'est ainsi que l'on peut se demander si des enjeux naissent autour des funérailles du maréchal.

¹⁶⁵² Emmanuel FUREIX, *La France des larmes, Deuils politiques à l'âge romantique (1814-1840)*, Seyssel, Champ Vallon, 2009, p. 22.

¹⁶⁵³ *Idem.*, pp. 14-15.

Les funérailles de Marmont : quels enjeux ?

Les enjeux autour des funérailles de Marmont n'ont évidemment rien de comparable à ce qui s'est noué autour des obsèques des généraux Foy ou Lamarque. Aucune récupération n'a lieu et ainsi aucune instrumentalisation ne voit le jour au moment même de l'événement ou même après la cérémonie. Les funérailles de Marmont posent la question de l'orchestration plus générale autour de la mort. Cette orchestration est minutieuse mais le maréchal ne pourra évidemment pas savoir comment la mémoire collective des Châtillonnais conservera son souvenir. Elisabeth Belmas et Serenella Nonnis-Vigilante posent la question de *l'après-mort* :

« L'individu ne saura jamais quelle mémoire les générations futures conserveront de lui, car en fin de compte, la mémoire des défunts est confiée à la générosité de ceux qui restent et certainement pas pour l'éternité. Orgueil, vanité, illusion ou besoin incontournable de souvenir perpétuel, l'orchestration de la mort poursuivrait-elle, pour reprendre l'expression de Norbert Elias, « le fantasme de l'immortalité ». »¹⁶⁵⁴

Le maréchal, de son vivant, s'est montré exigeant sur la sépulture qui serait la sienne. Elle domine tout l'ensemble du cimetière et se démarque par sa grandeur et son emplacement. Le duc de Raguse a voulu en quelque sorte marquer le coup et cette tombe est un peu à l'image de ce qu'il a été. Sur la face principale, des inscriptions rappellent ses titres et honneurs :

AUGUSTE-FREDERIC-LOUIS VIESSE DE MARMONT
DUC DE RAGUSE
PAIR ET MARECHAL DE FRANCE
MEMBRE DE L'INSTITUT, ACADEMIE DES SCIENCES,
GRAND CORDONE DE LA LÉGION D'HONNEUR, CHEVALIER
DE S^t ESPRIT, GRAND CROIX DE L'ORDRE DE SAINT-LOUIS,
CHEVALIER DE SAINT-ANDRE, SAINT-ALEXANDRE ET SAINTE-ANNE DE RUSSIE
NÉ À CHÂTILLON S.S LE XX JUILLET MDCCLXXIV
ET DÉCÉDÉ A VENISE LE III MARS MDCCCLII

¹⁶⁵⁴ Elisabeth BELMAS et Serenella NONNIS-VIGILANTE, *L'orchestration de la mort : les funérailles, des temps modernes à l'époque contemporaine*, Paris, Presses Universitaires du Septentrion, 2017, p. 13.

Sur le côté, on retrouve quelques indications en latin.

GLORIA STUDIUM, PATRIAE CHARITAS
VITAE SUAE ACTIONIBUS INCITAMENTUM FUERE
PLENAM EGIT
IN SECUNDIS MODERATOS ET BENEVOLENTI IN ADVERSI REBUS
PLACIDO PATIENTIQUE ANIMO SE TULIT¹⁶⁵⁵

De plus, les armes et les bâtons, en bronze, sont fixés de part et d'autre de la tombe. Enfin, son écusson s'y trouve également. La tombe aurait coûté environ 2000 francs, plus exactement 1923 francs. Elle est imposante¹⁶⁵⁶. Marmont a-t-il voulu laisser à la postérité encore une marque de sa présence dans l'Histoire ?

Mais la mort de Marmont ne conduit pas à une avalanche de publications contrairement à la publication de ses *Mémoires*. Aucun écrit non plus au lendemain des funérailles sur sa trahison présumée. Les seuls écrits sur Marmont, après la date du 6 mai 1852, émanent d'Alexandre Lapérouse, ancien maire de Châtillon-sur-Seine qui rédige une *Notice biographique sur le maréchal Marmont* et de Sainte-Beuve qui publie un article dans le *Constitutionnel*, mais cette fois-ci tout juste un mois après la mort du maréchal. Mais ni hommages, ni stances, ni élégies, odes, dithyrambes, oraisons, couronnes ne voient le jour contrairement au général Foy¹⁶⁵⁷. Quelques discours certes viendront ponctuer la cérémonie mais rien en termes éditoriaux ne sera publié.

Aucun individu n'est venu après la mort de Marmont se réclamer de quelques héritages biologiques ou matériels. Même à l'occasion de ses funérailles, Marmont connaît une certaine gloire et cette gloire est inscrite sur le granit, à savoir l'histoire d'une gloire militaire, « une gloire militaire érigé en modèle de vertu au XIX^e siècle »¹⁶⁵⁸ telle que l'évoque Gonzague Espinosa-Dassonneville dans sa biographie de Maximien Lamarque. Il est vrai qu'on ne trouve pas dans les rangs des militaires présents aux funérailles du duc de Raguse d'anciens soldats ou dignitaires du régime impérial. Il faut rappeler que Marmont était un des derniers maréchaux de l'Empire. Les obsèques du maréchal ne peuvent être comparées à celles de généraux

¹⁶⁵⁵ Ce qui signifie : « L'amour de la gloire et le dévouement à la patrie ont été le mobile des actions de toute sa vie. Et sa vie qui ne s'écoula pas sans éclat fut aussi remplie de grandes infortunes. Modeste et bienveillant dans la prospérité, l'adversité le trouva calme et résigné. »

¹⁶⁵⁶ En annexe, figurent quelques photos de la tombe du maréchal.

¹⁶⁵⁷ Jean-Claude CARON, *Les deux vies du général Foy*, op. cit., p. 324.

¹⁶⁵⁸ Gonzague ESPINOSA-DASSONNEVILLE, *Maximien Lamarque : un général en politique*, Thèse de doctorat en Histoire sous la direction de Natalie PETITEAU, Université d'Avignon et du Pays de Vaucluse, 2017, p. 32.

d'Empire plus illustres peut-être et ce pour une bonne raison : le lieu des obsèques d'Auguste Marmont ne se situent pas à Paris mais dans une petite ville de Province aux infrastructures limitées. L'émotion n'en était pas moins forte dans la petite ville de Côte d'Or. Il s'agit clairement d'un deuil privé¹⁶⁵⁹ bien que des personnalités publiques assistent à la cérémonie. Ajoutons que Marmont, n'ayant pas de descendance ni de frères, ni de sœurs, seuls quelques individus, notables la plupart, sont venus lui faire un dernier adieu.

Tout était préparé pour montrer pleinement et finalement assez classiquement qu'un deuil devait être suivi. Les funérailles de Marmont sont au croisement d'un deuil privé et d'un deuil public. Le caractère institutionnel et protocolaire de la cérémonie n'enlève rien à l'intimité ressentie par les acteurs présents sur les lieux, dans une petite bourgade où seuls les villageois pouvaient encore voir l'un des leurs être enterré dans le cimetière municipal. « Les maisons étaient pavoisées de drapeaux voilés de crêpes »¹⁶⁶⁰, signe qu'il s'agit également d'un deuil officiel comme le rappelle Emmanuel Fureix en disant que « les participants au cortège portent souvent le crêpe noir, de rigueur dans les deuils officiels pour les fonctionnaires et les militaires »¹⁶⁶¹. De plus, à part quelques écrits qui rapportent l'événement, aucune publicité n'est faite des funérailles d'Auguste Marmont. Seuls quelques discours retrouvés aux Archives de la ville témoignent de la cérémonie.

Cette cérémonie a-t-elle pu calmer les tensions qui se sont nouées depuis 1814 ? A-t-elle été au moins le début de nouvelles interrogations sur l'histoire du maréchal ? Aucun vandalisme n'est venu mettre à mal la tombe de Marmont. Mieux. Le jour des funérailles, aucune révolte n'est signalée. On ne fait que lire ce que rapporte le *Châtillonnais et l'Auxois* concernant l'enterrement du maréchal. On imagine bien les villageois discuter dans les rues ou après la messe des dimanches qui suivent les funérailles. Et pourtant, nous sommes en 1852 quelques mois à peine après le coup d'État de Louis-Napoléon. À ce titre, on aurait pu imaginer l'émergence d'une violence ou d'un coup de force contre les « traîtres ». On aurait pu croire que l'enterrement d'un homme comme le maréchal Marmont qui a fait défection pût être un prétexte pour signaler des oppositions le jour même de ses obsèques. Mais rien de tel n'a eu

¹⁶⁵⁹ Emmanuel FUREIX, « De l'hommage funèbre à la prise de parole. L'enterrement du général Foy (novembre 1825) », *Sociétés et Représentations*, n° 12, 2001/2 p. 179.

¹⁶⁶⁰ FM-AMCS, *Affaires privées et gestion des domaines, Affaires privées, Papiers personnels, Funérailles*, Cote 020-055, Lettre du chef d'escadron Franconièr au Général Saint-Arnaud, Ministère de la Guerre, Paris, le 7 mai 1852.

¹⁶⁶¹ Emmanuel FUREIX, « De l'hommage funèbre à la prise de parole. L'enterrement du général Foy (novembre 1825) », *art. cit.*, p. 192.

lieu, ce qui pourrait s'expliquer par le fait que ce sont les autorités de Paris et de la Ville de Châtillon qui ont organisé les funérailles.

Nous ne disposons pas d'itinéraires sous forme de carte mais on peut tenter de montrer le trajet suivi. Nous évoquons la seule source dont nous disposons à savoir le *Châtillonnais et l'Auxois* en date du 9 mai 1852 :

« À midi, le cortège se met en marche et monte lentement la grande allée du Cours-l'Abbé, en se dirigeant au cimetière Saint-Vorles, par la porte de l'Abbaye et la rue de Chaumont.

A midi et quart, le maréchal Marmont passe pour la dernière fois devant son ancienne demeure.

Voici dans quel ordre le cortège s'avance : dragons, artillerie, infanterie ; puis, entre deux haies de soldats : le clergé, le corbillard, l'état-major, le deuil, les autorités, le Comice agricole, le ouvriers des forges Marmont, et enfin un peloton d'infanterie qui ferme la marche.

Une foule considérable vient à la suite.

M. le commandant de Franconière, représentant le ministre de la guerre ; MM. le lieutenant-général de la Rue, le colonel Testot-Ferry, le colonel Komiérowski, anciens aides-de-camp de l'illustre maréchal, tiennent le cordon du poêle.

M. Testot-Ferry, en sa qualité d'ancien premier aide-de-camp du duc de Raguse, occupe la place d'honneur.

Immédiatement derrière le corbillard, trois officiers portent sur des coussins de velours les insignes du maréchal ; M. le lieutenant Tastard porte la couronne ducale ; M. Fleury, sous-lieutenant, le bâton de maréchal et M. Benner, sous-lieutenant, l'épée et ses décorations.

La bannière du Comice agricole est portée par M. Lalourcey-Jamot, ancien serviteur du duc de Raguse, marié et doté par lui, pendant qu'il était à son service, c'est un ancien soldat qui a fait avec lui la campagne de Russie et assisté à la bataille de Moscou. M. Godin, président du Comice, qui a pris l'initiative de la représentation agricole, et fait d'actives démarches pour l'obtenir, ne pouvait faire un meilleur choix, MM. Bréard-Tailfer et Japiot père avaient été choisis parmi les plus anciens cultivateurs du pays, pour porter les cordons, et M. Geogemey-Joffroy parmi les plus jeunes.

La porte de l'Abbaye est tendue de noir ; nous y remarquons les armes du maréchal et les lettres A R entrelacées.

Le cortège monte la rue de l'Abbaye et descend celle de Chaumont. A peu de distance de la croix érigée en mémoire du passage de l'Empereur, et dans l'endroit la plus large de la rue, se dressent deux immenses colonnes élevées par les soins des habitants de ce quartier. Des sapins entourent le pied, quatre drapeaux y sont fixés, des couronnes de lierre y sont suspendues, des crêpes, des décorations de toutes sortes, des banderoles noires flottent du haut en bas ; elles sont terminées par des urnes funéraires et les armes du maréchal. On lit les deux inscriptions suivantes, en lettres d'or, placées sur chacune d'elles :

Au maréchal, duc de Raguse, l'agriculture reconnaissante.

Au maréchal, duc de Raguse, la métallurgie reconnaissante.

Le plan de ces colonnes a été dressé par M. Louis Cailletet qui en a surveillé l'exécution.

Plus le convoi avance, plus la foule augmente ; les rues de Chaumont, de l'Hôtel-de-Ville et celles adjacentes sont littéralement encombrées ; des drapeaux flottent de toutes parts, les magasins sont fermés, les fenêtres envahies depuis le premier étage jusqu'au grenier ; sur les balcons, sur les toits, partout l'œil découvre des curieux. Jamais pareille affluence de monde ne s'est vue.

À midi et demi, le convoi touche à son terme ; il entre dans la rue du Bourg ; deux immenses bannières, aux armes du duc de Raguse, sont suspendues et flottent. Elles portent d'un côté la devise du maréchal, en lettres blanches sur fond noir : *Patrio totus et ubique*, et de l'autre des étoiles blanches sur un fond également noir.

Enfin, à une heure moins un quart, le cortège est rendu à sa destination, et le corps de l'illustre maréchal à sa dernière demeure ; une salve d'artillerie annonce que tout va bientôt être fini.

La foule se presse autour du tombeau et attend en silence les discours qui vont être prononcés. »¹⁶⁶²

Des discours, ce jour-là, en effet, vont tenter un peu de rehausser le parcours et l'image de Marmont en invoquant plus de justice que l'histoire doit, selon les termes employés, « rendre au maréchal » ; des discours qui tentent un peu de refaire l'histoire.

Des discours sur la tombe de Marmont : refaire l'histoire ?

Trois discours sont prononcés le 6 mai 1852 sur la tombe du maréchal. De qui émanent-ils ? De Mr Lapérouse, du Général de la Rue et de Mr Grimaud de Caux, par ordre de passage¹⁶⁶³. On retrouve aux Archives municipales de Châtillon-sur-Seine un dernier discours¹⁶⁶⁴, celui du Lieutenant-colonel De Lorencez mais qui n'a pas été prononcé et qui est le plus évocateur, avec celui du Général de la Rue, son ancien aide-de-camp, des accusations portées contre Marmont suite aux événements de 1814.

En effet, un point de convergence lie les deux discours. Le Général de la Rue, après avoir fait une courte biographie du maréchal, terminant d'évoquer les tourments qu'avait connus la France en 1814 et parlant de la bravoure du duc de Raguse à ce moment-là, prononce ces mots :

¹⁶⁶² Ferdinand LEBEUF, « Compte-rendu des obsèques officielles du maréchal Marmont », *Le Châtillonnais et l'Auxois*, art. cit., pp. 24-25.

¹⁶⁶³ On retrouve reproduits ces discours dans le Châtillonnais et l'Auxois du 9 mai 1852, « Compte-rendu des obsèques officielles du maréchal Marmont », *Le Châtillonnais et l'Auxois*, art. cit., pp. 25-33.

¹⁶⁶⁴ FM-AMCS, *Affaires privées et gestion des domaines, Affaires privées, Papiers personnels, Funérailles*, Cote 020-058-020-065, Discours du Lieutenant-colonel De Lorencez, le 6 mai 1852.

« Et c'est après de si beaux faits que la calomnie dans son aveuglement a essayé de ternir une si belle vie ! Mais la postérité lui rendra justice. »¹⁶⁶⁵

Le Lieutenant-colonel De Lorencez, quant à lui, gendre d'Oudinot, et également après avoir salué le courage du maréchal pendant les derniers jours de mars 1814 à Paris, développe ce passage de la vie militaire du duc de Raguse¹⁶⁶⁶ :

« Ici, Messieurs, je m'arrête. Chacun sait, ou plutôt ne sait pas assez, comment les choses se sont passées après la bataille de Paris et quelle fut la part d'effrayante responsabilité qui doit peser sur le duc de Raguse, dans les nouvelles destinées de son pays. Il appartient à peu d'entre nous, de préjuger de l'arrêt que rendront sur lui l'histoire et la postérité ; mais déjà les écrivains aussi distingués par leurs sentiments que par leur talent, ont entrepris la noble tâche de faire rendre justice à l'une de nos plus belles illustrations militaires. Qu'il me soit permis d'invoquer un seul fait. L'honneur militaire du maréchal a été fatalement frappé dans l'opinion publique, par l'accusation que Napoléon porta contre lui, dans sa proclamation datée du Golfe Juan ; le pays froissé dans son orgueil national, accepte l'inculpation, sans tenir compte de la réparation, qui cependant, ne se fit pas attendre. Pendant les Cent-Jours, le colonel Fabvier, aide de camp du maréchal, s'étant plaint, dans une note qui fut mise sous les yeux de l'empereur, des termes dont celui-ci s'était servi à l'égard de son maréchal, Napoléon qui voyait les choses de si haut et avec le calme de la force et du génie, dit au général Drouot, « Calmez Fabvier, ce que j'ai dit, j'ai dû le dire dans l'intérêt de ma politique ; je sais comment les choses se sont passées ; Marmont s'est trouvé en face d'événements plus forts que les hommes ; tout s'arrangera ». L'opinion publique s'acharne néanmoins à rendre sa victime solidaire d'une effrayante responsabilité. Depuis cette époque, le cœur du maréchal, l'homme des principes, l'homme d'honneur par excellence, dû être profondément ulcéré et pourtant son noble caractère n'en fut jamais aigri : « Heureux les hommes, s'écriait-il souvent, qui ont reçu, dans des temps réguliers et qui n'ont jamais eu à se demander de quel côté était le devoir ». »¹⁶⁶⁷

On sent toute l'émotion du Lieutenant-Colonel De Lorencez derrière ce discours : souhaite-t-il persuader son auditoire de l'innocence du maréchal ? Les funérailles de Marmont se transforment-elles en tribunal ? Tous les discours lus ce jour de mai 1852 s'appuient-ils sur l'ancrage territorial dont bénéficie Marmont pour toucher davantage la population ? Le « grand citoyen »¹⁶⁶⁸ de Châtillon-sur-Seine se trouve entouré de personnalités qui lui ont été fidèles à l'instar du Général de la Rue et qui proposent une autre lecture des événements. Mais les

¹⁶⁶⁵ FM-AMCS, Cote 020, *Affaires privées et gestion des domaines, Affaires privées, Papiers personnels, Funérailles*, Discours du Général de la Rue, le 6 mai 1852.

¹⁶⁶⁶ Nous avons déjà cité quelques lignes de ce discours au tout début de l'introduction de cette thèse.

¹⁶⁶⁷ FM-AMCS, Cote 020-058-020-065, *Affaires privées et gestion des domaines, Affaires privées, Papiers personnels, Funérailles*, Discours du Lieutenant-colonel De Lorencez, le 6 mai 1852. Une dernière petite particularité doit être soulignée. Le discours de De Lorencez qui ne fut pas prononcé est le seul qui revient sur les événements de 1830 en évoquant encore une fois, et selon les propres termes du Lieutenant-colonel, « la fatalité ».

¹⁶⁶⁸ FM-AMCS, Cote 020-058-020-065, *Affaires privées et gestion des domaines, Affaires privées, Papiers personnels, Funérailles*, Discours de Mr Lapérouse, le 6 mai 1852.

funérailles ne sont pas le lieu de règlements de compte. Les protagonistes qui font leur discours savent que leurs papiers seront préservés dans des documents d'archives. Donc quoi de mieux que de choisir ce moment pour impulser un début de remise en question quant aux événements de 1814 qui ont terni l'image du duc de Raguse. C'est toute la question de l'éloge sur la tombe comme le rappelle Emmanuel Fureix :

« À ces mots surgis du silence des cortèges s'ajoutent, au-dessus de la tombe, les discours prononcés par des proches du défunt, discours soignés, souvent empesés, mais porteurs d'une critique politique en surimpression. La séquence des éloges était généralement très solennelle, très prisée d'un public disposé en demi-cercle, prêt à en découdre pour monter sur les tombes et les arbres, voir et entendre les prestigieux orateurs. La plupart, pourtant, n'en percevaient que des bribes. Les discours sur la tombe étaient promis à une autre publicité qui en fondait le prestige : ils étaient partiellement reproduits dans la presse ou des brochures publiées *ad hoc*. »¹⁶⁶⁹

En effet, le *Châtillonnais et l'Auxois* se charge de reproduire l'ensemble des discours prononcés.

À côté de la charge politique, c'est la charge émotionnelle qui vient créditer les mots de celui qui parle. Mais une autre question peut être posée. Au nom de qui les orateurs ce jour-là parlent-ils ? Alexandre Lapérouse au nom de la municipalité bien que n'étant plus maire à ce moment-là et ancien Président du Tribunal civil de Châtillon-sur-Seine. Nous n'irons pas jusqu'à dire qu'il parle au nom de l'Institution judiciaire. Grimaud de Caux se place en tant qu'ami du maréchal. Restent deux hommes d'armes, un ancien aide-de-camp et De Lorencez, peut-être au nom du Ministère de la Guerre accompagné de Franconièr.

Des larmes ont-elles été versées ? Certainement, peut-être d'ailleurs plus de la part des villageois qui ont cru devoir beaucoup au défunt. Les villageois pleurent l'ancien bienfaiteur de la Cité et les autorités l'ami enseveli. Ainsi après les larmes et les discours, et au vue de la teneur politique de l'événement, le cimetière de Saint-Vorles est devenu en quelque sorte un petit espace politique qui revient sur les accusations portées contre le maréchal Marmont. Mais ce dernier n'est pas un martyr dans le sens où il n'est pas mort pour une cause, à ceci près qu'un grand nombre d'auteurs qui ne sont pas toujours des historiens ont infligé à Marmont quelques

¹⁶⁶⁹ Emmanuel FUREIX, *La France des larmes, Deuils politiques à l'âge romantique (1814-1840)*, op. cit., pp. 345-346.

supplices faisant de lui « une victime de quelque chose ou de quelqu'un »¹⁶⁷⁰, causes ainsi d'un exil forcé et d'un étiquetage rapide dans les décennies qui suivent.

Un autre élément important permet de remarquer que les funérailles de Marmont obéissent à un certain conformisme à partir duquel les discours sont préparés, équilibrés et lus avec une certaine émotion. Entre éloge funèbre et discours, la frontière est floue. On vante ici les qualités d'un ancien soldat comme Marmont mais les discours lus ce jour-là sont faits en public lors d'une occasion solennelle comme l'enterrement d'un citoyen illustre tel que le maréchal Châtillonnais. Ici aussi, nous n'irons pas jusqu'à dire que les funérailles de Marmont constituent un prétexte pour une éventuelle réhabilitation mais toujours est-il que les discours prononcés le sont en faveur du défunt et encore plus certainement quand il s'agit d'évoquer le jugement rendu sur sa personne à la suite des troubles de 1814. C'est ce que reproche Pierre-Nicolas Rapetti dans son ouvrage à charge sur le maréchal. Débutant son propos avec solennité, il parle clairement d'une volonté des officiels de chercher à « amnistier » le duc de Raguse :

« Nous professons, pour les affections privées, un respect absolu. L'amitié, la reconnaissance, la piété ont, à nos yeux, des droits indépendants de ceux de l'histoire. Quand ces nobles sentiments viennent à se produire en public, quel qu'en soit l'objet, ils n'offensent jamais rien de sacré ; ils honorent ceux qui les expriment ; ils honorent le temps qui en permet la libre manifestation.

Mais malheureusement la cérémonie qui avait eu lieu, le 6 mai 1852, à Châtillon-sur-Seine, ne s'était pas tenue dans le cercle respectable et restreint d'une solennité de famille ; elle avait affecté une apparence officielle et publique, et l'on avait profité de l'occasion pour amnistier, au nom même de la France, le maréchal duc de Raguse. »¹⁶⁷¹

C'est manifestement un reproche qui est fait notamment à cause de ce qu'avait publié le *Constitutionnel* entre les 5 et 19 avril 1852, par la voie de Sainte-Beuve, évoquant là-aussi une volonté claire de réhabiliter le maréchal :

« Que les haines, s'il en était encore, se taisent ; que les préjugés daignent achever de s'éclairer et de se dissiper ; que la justice et la générosité descendent, au nom de l'Empereur même, sur cette rentrée funéraire du

¹⁶⁷⁰ Définition donnée de Martyr par le Centre de Ressources Textuelles et Lexicales en ces termes et dans l'Histoire du Christianisme : « Personne à qui on a infligé des supplices et/ou la mort parce qu'elle a refusé d'abjurer sa foi ». Concernant le maréchal, il s'agirait plus d'une souffrance provoquée par des événements lui étant extérieurs et surtout par la considération de ceux qui l'ont jugé. Voir <https://www.cnrtl.fr/definition/martyr>

¹⁶⁷¹ Pierre-Nicolas RAPETTI, *La Défection de Marmont en 1814*, op. cit., préface, p. III.

dernier des grands lieutenants de l'Empire ; que les armes de nos soldats l'honorent et le saluent, et il y aura dans le cercueil de Marmont quelque chose qui tressaillira. »¹⁶⁷²

Dans le cadre de ces allégations, la question suivante peut se poser maintenant : a-t-on cherché à refaire l'histoire du duc de Raguse ou plus précisément l'histoire de la chute de l'Empire lors de cette journée du 6 mai 1852 ? Peut-être. C'est ce que souhaite en tous cas faire le dénommé Delespine en s'adressant au directeur de l'*Illustration* le 31 mai 1852. Ayant assisté à la cérémonie, il souhaite dépoussiérer les critiques aussi bien sur 1814 que sur 1830. Il demande même de « corriger » les manquements au « compte-rendu détaillé et pittoresque de cette cérémonie »¹⁶⁷³.

En introduction de ce travail de thèse, nous avons évoqué ces discours qui tentent de montrer ce dont, pour leurs auteurs, le maréchal Marmont est accusé à tort. Les paroles prononcées par le Général de la Rue et De Lorencez finissent, au terme de la vie terrestre du duc de Raguse, de poser plusieurs interrogations notamment sur le rôle que doivent tenir l'histoire et la postérité quant aux agissements d'un homme qui a dû lier sans le vouloir les événements de 1814 au reste de sa vie. Ici, il n'est pas question de chercher la moindre réhabilitation. Les considérations doivent être seulement équilibrées ou plutôt rééquilibrées afin de garder un regard tout à fait objectif. Nous évoquons seulement les faits en toute impartialité d'autant plus que, et ainsi que le disait Paul Veyne, « le vécu tel qu'il ressort des mains de l'historien n'est pas celui des acteurs »¹⁶⁷⁴.

¹⁶⁷² Charles-Augustin SAINTE-BEUVE, « Le maréchal Marmont, duc de Raguse », *Le Constitutionnel*, le 19 avril 1852, *art. cit.*

¹⁶⁷³ Delespine, s'adressant au Directeur du Journal l'*Illustration* et ayant assisté aux funérailles du maréchal Marmont. Voir Gilles SURIREY, *Maréchal Marmont, Les obsèques, le Testament. Ses amis en parlent*, *op. cit.*, p. 18.

¹⁶⁷⁴ Paul VEYNE, *Comment on écrit l'histoire*, *op. cit.*, p. 5.

Conclusion de l'Acte III

L'exil : le malheur d'un homme ?

L'exil a été une expérience parfois douloureuse pour le maréchal Marmont. Les tentatives de trouver quelques rayons de soleil dans ces deux décennies de retraite forcée ont été cependant riches d'initiatives et d'apprentissage. Une vie errante a permis au duc de Raguse néanmoins de côtoyer la noblesse viennoise, de rencontrer quelques notables et haut gradés durant ses périples. La reconversion, si on peut utiliser ce terme, a été expérimentée. Le voyageur ainsi que l'écrivain se sont retrouvés dans l'exilé. L'expérience dont a bénéficié le maréchal au cours de sa carrière militaire lui a permis de faire souvent une analyse fine de l'histoire et des mœurs des contrées qu'il visitât, sans oublier le regard du savant.

Cependant, pourrait-on dire que la trahison supposée a eu raison de lui ? A-t-on pris suffisamment le recul pour répondre à cette question ? Il est certain que Marmont, pendant l'exil, ne peut que formuler des vœux. Les minces espoirs qui sont les siens pendant cette période ne se sont jamais matérialisés. La consolation d'avoir rencontré le duc de Reichstadt, d'avoir contemplé les lieux de théâtre des anciennes batailles auxquelles il a participées, et celle d'avoir revu Hortense Perrégaux et quelques amis a peut-être calmé sa nostalgie. De plus, l'écriture, cette nouvelle compagne, lui a permis de prendre une autre envergure, celle d'un écrivain militaire reconnu. Cela se serait-il passé si le duc de Raguse avait foulé de nouveau le sol de la France ? Est-ce l'exil qui finalement a fait du maréchal la victime d'une opinion publique parfois sévère à son égard et qui lui a donné une autre dimension, celle de « bête noire » de l'histoire du Premier Empire ? Quelques bonheurs sont venus le reconforter mais cela suffit-il pour faire le deuil d'une France éloignée ? En effet, on ne peut dissimuler la nostalgie du maréchal quand il évoque la Patrie mais surtout la ville qu'il l'a vu naître. L'homme contesté a retrouvé le lieu de sa naissance et les discours prononcés sur sa tombe tentent de lui donner une nouvelle stature.

Mais au même titre que « Thermidor n'a entraîné que la mort de l'homme Robespierre »¹⁶⁷⁵, l'histoire de la défection de Marmont, en avril 1814, a précipité le maréchal jusqu'à sa fin. On peut se demander si le duc de Raguse acquiert durant son exil une importance, ce qui donnerait plus d'ampleur à son mythe. La Littérature ne parle guère du duc de Raguse

¹⁶⁷⁵ Jean-Clément MARTIN, *Robespierre. La fabrication d'un monstre, op. cit.*, p. 309.

pendant son éloignement contraint de 1830 à 1852. Cette légende noire qui pesait déjà sur Auguste Marmont ne fera que s'amplifier au lendemain de la publication de ses *Mémoires*. Pour le moment, nous sommes en mai 1852 et l'exil a eu finalement raison de lui, un exil qui s'est inscrit dans le temps, un temps qui « est ainsi par défaut ou en creux une donnée essentielle, car si l'espace de l'exil peut être un jour effacé par la grâce ou la chute du régime proscripteur, jamais son temps ne peut être aboli »¹⁶⁷⁶.

¹⁶⁷⁶ Sylvie APRILE, « Réflexions sur le temps en politique : l'exemple de l'exil », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, art. cit., p. 127.

Conclusion générale

Pierre Vidal-Naquet disait qu'« il ne suffit pas d'avoir lu des livres ou découvert des archives inédites, encore faut-il savoir ce que valent ces documents inédits »¹⁶⁷⁷. En effet, en consultant notamment les archives et les documents concernant le maréchal Marmont, a-t-on pu en apprécier la juste valeur ? En-a-t-on fait une critique digne de ce nom comme le soulignait Philippe Artières quand il dit que « l'archive n'est pas qu'une simple documentation mais un objet de recherche à part entière »¹⁶⁷⁸ ou encore quand Michel Offerlé et Henry Rousso affirment que les archives « sont appréhendées non seulement en tant que source mais en tant que production sociale, politique et culturelle »¹⁶⁷⁹ ? A-t-on découvert des informations jusque-là inexploitées ? Les a-t-on rendues vivantes ? Telles sont les questions que le lecteur de ce travail de thèse est en droit de se poser.

Cependant, le titre de cette thèse – *Le maréchal Marmont (1774-1852), un itinéraire militaire à l'ombre de Napoléon Bonaparte : de l'amitié à la trahison ?* – souligne l'ancrage biographique de notre recherche mais également la recherche pluridisciplinaire qu'il a fallu entreprendre. Tout d'abord, un ancrage biographique dans la mesure où il a fallu revenir sur le parcours d'un homme très controversé. La carrière de ce dernier ne pouvait être comprise sans être mise en parallèle avec celle de Bonaparte puis de l'Empereur Napoléon. Avons-nous réussi dans ce projet ? On a en tout cas tenté, par le biais de cette recherche doctorale, de réaliser une biographie scientifiquement fondée d'Auguste-Frédéric-Louis Vieusse de Marmont. Ensuite, en tant que travail pluridisciplinaire, cette thèse a dû faire appel à la sociologie, la psychologie mais aussi la philosophie. Elles nous ont aiguillés dans la façon d'appréhender la question de l'amitié et de la trahison dans le cadre des relations entre Napoléon et Marmont. Ainsi, cette

¹⁶⁷⁷ Cité par Jean-Marc BERLIÈRE et Franck LIAIGRE, *Liquider les traîtres, La face cachée du PCF, 1941-1943*, *op. cit.*, p. 2.

¹⁶⁷⁸ Vincent CASANOVA et Joseph CONFAVREUX, « Faire des histoires. Entretien avec Philippe Artières », *Vacarme*, n°43, 2008/2, p. 6.

¹⁶⁷⁹ Michel OFFERLÉ et Henry ROUSSO [dir.], *La fabrique interdisciplinaire. Histoire et science politique*, Rennes, PUR, Collection « Res Publica », 2008, p. 21.

biographie du maréchal a été réalisée en mettant au jour les points méconnus de la carrière de ce dernier.

Ainsi reconstitué, ce parcours montre que Marmont n'attache pas un grand intérêt à la politique, camouflant ainsi ses opinions sur l'Empire ou sur le rétablissement de la Monarchie. Il accepte le retour à la Royauté et devient peut-être royaliste. Mais qu'est-ce qu'un royaliste en 1814 ? Marmont l'est-il vraiment ? Là-aussi, il ne s'étend guère sur la question dans ses *Mémoires*. Mais jusqu'à sa mort, Marmont n'aura jamais cessé de montrer son amour pour la Patrie. De même que lors de ses funérailles, on « chante » son patriotisme. Les obsèques du maréchal sont-ils un de ces moments où l'on tente de se réconcilier ? Aucun opposant, aucun nostalgique de l'Empire n'est venu perturber la cérémonie. Peut-être a-t-on pu apprécier ce dernier moment en compagnie du maréchal Marmont pour saluer une vie et une carrière militaire bien remplie.

Cette carrière, Auguste Marmont l'a très vite liée à celle de Bonaparte. Il a également lié son existence à celle de son ami rencontré en 1792 : une union bien particulière dans laquelle les deux artilleurs ont appris à se connaître et à échanger. La biographie du Châtillonnais est étroitement liée à celle du Corse. En mêlant sa carrière à celle de Bonaparte, le jeune Marmont a pu profiter pleinement des occasions qui lui ont été données pour s'affirmer et pour gagner l'estime du général puis du Premier consul. Mais cette relation s'est complexifiée, de la proclamation de l'Empire jusqu'à son apogée en 1807. Des désaccords entre les deux amis voient le jour peu après. Mais Marmont, qui n'est pas encore maréchal, sert l'Empereur avec dévouement. Gouverneur général des Provinces illyriennes, le duc de Raguse a su habilement doter cette province des infrastructures nécessaires à sa modernisation. Cependant, Commandant en chef l'armée du Portugal, il a dû appliquer les ordres de l'Empereur qu'il jugeait parfois contradictoires et subir les reproches de Napoléon après la bataille des Arapiles. Ceci n'empêche pas l'Empereur, qui est son ami, de lui confier un nouveau commandement en Allemagne et de compter sur lui pendant la campagne de France.

Cependant, une particularité doit être soulignée. Marmont, depuis le commencement de sa carrière jusqu'à la fin de celle-ci, est l'un de ces serviteurs de l'Empire qui, à l'instar du maréchal Soult, a connu plusieurs régimes politiques. Avec le général Bonaparte sous la première République et sous le Directoire, puis sous le Consulat et l'Empire, Marmont a bâti sa carrière en compagnie de son ami. Poursuivant son service dans l'institution militaire, il sert encore sous la première et la seconde Restauration avec une halte en exil à Gand pendant les Cent Jours. Ainsi, toujours proche du pouvoir, Marmont a exercé certaines responsabilités et a joué un rôle dans le cours de certains événements politiques et militaires. Mais l'exil forcé le

conduit à chercher un refuge pendant un temps, un temps qui se prolonge finalement jusqu'à la mort.

Mais la mort du maréchal Marmont a-t-elle été le commencement du mythe entourant le personnage ? La réponse est négative dans la mesure où, dès 1814, le nom de Marmont résonne comme le symbole de la trahison. 1814 mais aussi 1830 scellent définitivement le sort du maréchal. Mais la vie du maréchal Marmont ne saurait être résumée par ces deux événements : la défection de 1814 et la trahison supposée de 1830. En effet, le destin biographique¹⁶⁸⁰ de Marmont est bien plus riche. Cependant, les réfutations rédigées par un certain nombre d'auteurs à l'occasion de la publication des *Mémoires* du Châtillonnais ont permis la construction d'un portrait d'un personnage vaniteux, orgueilleux et lâche. L'image du maréchal n'a fait que se noircir au fil des décennies jusqu'à aujourd'hui encore. Mais la chute de l'Empire n'a pas mis fin à la carrière de Marmont dans la mesure où ce dernier retrouve une place au sein du nouveau pouvoir. Néanmoins, la chute de Charles X l'a conduit à se réfugier dans l'exil, un exil définitif. Aucune démarche de réhabilitation de la part des biographes de Marmont n'a eu lieu au cours des XIX^e et XX^e siècles, si bien que le nom du duc de Raguse est encore invoqué pour expliquer la chute de Napoléon en 1814.

Cette chute conduit le maréchal à chercher de nouvelles responsabilités jusqu'en 1830. Entre temps, il tente de faire fructifier son domaine de Châtillon-sur-Seine en diversifiant la culture de ses terres. Ainsi, agriculture, industrie, métallurgie et sidérurgie sont les secteurs dans lesquels il s'investit pleinement mais sans pouvoir être présent, appelé par Louis XVIII et Charles X à poursuivre ses missions de Major général de la garde royale, de Gouverneur de la première division militaire de Paris et de membre du Conseil supérieur de la guerre. Il a la responsabilité d'accompagner Charles X dans sa fuite. C'est un paradoxe qu'il faut souligner dans la mesure où il n'a pas suivi Napoléon dans son exil sur l'île d'Elbe mais où il souhaite suivre Charles X au moins jusqu'à Cherbourg. Peut-on reprocher cela au maréchal Marmont ? Il est difficile d'avoir une opinion toute tranchée car le rôle d'un soldat n'est-il pas de suivre son supérieur ? Rappelons que les possibilités de faire partie de l'Armée de l'île d'Elbe étaient restreintes. La question est de savoir si le maréchal en a eu l'intention. Cela est incertain compte tenu des événements.

En effet, le maréchal reste un militaire. Il n'est pas un politique à ceci près qu'il fût gouverneur général des Provinces illyriennes de 1809 à 1811 et ambassadeur extraordinaire en 1826. Il se forme au métier d'artilleur. Pour résumer la carrière du maréchal Marmont, jusqu'en

¹⁶⁸⁰ Jean-Claude CARON, *Les deux vies du général Foy, op. cit.*, p. 348.

1799, il fait l'objet de plusieurs affectations. Mais entre-temps, il rencontre Bonaparte en 1792. L'année 1793 à Toulon en compagnie du jeune général est une étape importante non seulement dans sa relation avec le futur Empereur mais également dans sa formation d'artilleur. Il ne quitte plus le jeune général à partir de 1796 lors de la première campagne d'Italie. Il participe même au coup d'État du 18 brumaire liant ainsi son sort avec celui de Bonaparte. Il accepte les nombreuses responsabilités que le Premier consul veut bien lui donner. Une des rares fonctions politiques de Marmont est celle de conseiller d'État. Mais il retourne à ses premières amours en devenant commandant en chef l'artillerie de l'armée d'Italie et en 1802 Premier inspecteur-général de l'artillerie. Les fonctions qu'il occupe pendant le Consulat et l'Empire montrent bien combien Bonaparte devenu Empereur lui fait confiance. Ses grades et ses responsabilités témoignent également de la bienveillance du Corse envers le Châtillonnais. La Restauration lui a aussi permis de servir la France sous les règnes de Louis XVIII et Charles X. Contraint à l'exil, il ne peut exaucer un dernier vœu, celui un jour de séjourner dans le château familial.

Cependant, le maréchal Marmont peut se consoler peut-être par le fait qu'il demeure un des grands noms de l'écriture militaire. Son ouvrage *De l'Esprit des Institutions militaires* montre en effet un esprit brillant qui réfléchit à la stratégie du combat, à l'amélioration de la logistique et aux qualités nécessaires du commandement. Il faut également rappeler que Marmont, alors Premier Inspecteur général de l'artillerie, avait cherché à moderniser l'artillerie, ce qui fait de lui un de ceux qui ont contribué à l'amélioration des techniques militaires. C'est ainsi que son œuvre d'érudit témoigne aussi que l'on s'intéresse au maréchal Marmont.

Y-a-t-il une énigme Marmont¹⁶⁸¹ et ce dernier est-il la figure du monstre¹⁶⁸² ? Jean-Clément Martin disait que « le monstre possède des caractéristiques contradictoires »¹⁶⁸³. Le maréchal possède-t-il des traits contradictoires ? Nous ne cherchons pas à l'accabler ni à le valoriser. Les traits de sa personnalité ont été mis en évidence au cours de cette recherche et cela suffit pour avoir un aperçu de la complexité du personnage. Marmont fascine-t-il encore ? Ou plutôt la légende ne s'est-elle pas substituée à la vérité ? En voulant donner trop d'importance au rôle de Marmont dans l'histoire de la chute de l'Empire, n'a-t-on pas au contraire stigmatisé le personnage au point de vouloir le réhabiliter ? Le point de vue parfois extrême de certains auteurs ne devient-il pas insignifiant ? Nous reprenons là-aussi les mots de

¹⁶⁸¹ Jean-Clément MARTIN, *Robespierre. La fabrication d'un monstre, op. cit.*, p. 344.

¹⁶⁸² *Idem.*, p. 326.

¹⁶⁸³ *Ibid.*

Jean-Clément Martin, qui s'exprime sur Robespierre, pour questionner le cas du maréchal Marmont :

« Il est difficile de conclure sur l'homme-Robespierre. »¹⁶⁸⁴

Nous dirons, sans vouloir paraphraser l'auteur, qu'il est difficile de conclure sur l'homme-Marmont. Ce qui rend le cas du maréchal encore plus problématique, c'est que ses *Mémoires* ont été publiés quelques années après sa mort selon ses propres volontés. Ce dernier acte de Marmont a conduit à exacerber la critique. Dans son œuvre posthume, le maréchal se déchaîne contre un grand nombre de personnages importants et moins importants de l'Empire mais aussi d'autres régimes. En évoquant le Premier Empire, la question se pose de savoir si Marmont a trahi son serment de fidélité à l'Empereur ou mieux s'il a trahi son serment de fidélité à l'ami. Peut-être s'est-il trahi lui-même en croyant pouvoir négocier avec l'ennemi, chose qu'il reconnaît. Les quelques cas de trahison dans l'Histoire que nous avons évoqués dans l'introduction de cette thèse montrent peut-être que « la trahison est inhérente à la nature humaine »¹⁶⁸⁵. Une question éventuellement plus ambitieuse est celle de savoir qui a le plus souffert de cette trahison qui reste à nos yeux encore supposée ? Peut-être Marmont lui-même et ce d'autant plus qu'étant signataire officiel de la capitulation de Paris, il est également responsable du 6^e corps qui fait défection le 5 avril 1814. Ainsi, le maréchal est doublement impliqué dans l'histoire de la chute de l'Empire.

Mais cela serait aussi une erreur de terminer cette conclusion en citant un homme, une femme, un auteur ou un historien faisant l'éloge du maréchal Marmont. De plus, étant donné la relation hiérarchique entre Napoléon et Marmont, la question de la fidélité paraît elle aussi bien complexe :

« Quand le sujet est soumis à un souverain qui dispose sur sa vie d'un pouvoir absolu, et préside à son destin, il n'est plus question, comme dans nos démocraties modernes, de penser la fidélité comme un rapport de réciprocité. »¹⁶⁸⁶

Ceci montre bien comment la réflexion sur le cas d'une trahison doit se faire en fonction des mentalités, du contexte et des rapports de force en jeu. L'historien sait que la vérité est

¹⁶⁸⁴ *Ib.*, p. 337.

¹⁶⁸⁵ Philippe VALODE, *Les Grands Traîtres de l'Histoire*, op. cit., p. 135.

¹⁶⁸⁶ *Les Traîtres et autres Judas de l'Histoire*, op. cit., p. 11.

difficile à trouver et qu'il se livre à un exercice périlleux. Mais n'est-ce pas là une des raisons d'être de l'enquêteur que demeure l'historien, un enquêteur qui serait non pas un écrivain mais un technicien de l'écriture qui tenterait d'agencer sa réflexion selon une méthode bien spécifique¹⁶⁸⁷. Mais a-t-on réussi à écrire, à ce titre, la biographie du maréchal Marmont ? A-t-on pu utiliser le genre biographique de façon optimale, genre qui permet d'offrir peut-être une approche plus globale qu'on le pense ?

« Si un interdit implicite a longtemps touché l'approche biographique, ces temps sont heureusement révolus, tant il est vrai qu'une telle approche, loin d'être réductrice, permet au contraire de balayer large : s'y lisent en filigrane les enjeux politiques d'une époque, les routes possibles qui s'ouvrent au choix individuel, les paramètres qui pèsent sur ce choix. »¹⁶⁸⁸

Le contexte demeure crucial pour tenter d'expliquer les agissements du maréchal au cours des jours d'avril 1814. L'analyse des actes du duc de Raguse, en lien avec l'étude sociologique de la trahison et alliée à la dimension psychologique de cette dernière, a permis ici de mesurer l'espace et les limites de la définition du traître. Si Marmont fait encore figure de « traître », c'est qu'il a été désigné comme tel, que les *Mémoires* des acteurs des événements de cette époque ont repris cette dénomination et qu'aucune autre cause plus précise n'est venue commenter les raisons exactes de la chute de l'Empire ou simplement en la résumant par le fait d'un seul homme.

La question qui se pose obligatoirement est de savoir pourquoi n'a-t-on retenu, dans la carrière du maréchal Marmont, que cet événement au point de résumer sa biographie à l'acte de trahison supposée ? Pourquoi tant de déformations à propos d'une histoire qui elle-même apparaît comme déformée ? S'est-on vraiment approprié la trahison du maréchal ? Cet acte imputé à Marmont ne joue-t-il pas un peu trop sur notre imaginaire, terme que la psychologie définit comme « un monde construit par des images mentales qui sont plus ou moins éloignées de la réalité »¹⁶⁸⁹ ? Faut-il proposer, à ce titre, une explication psychologisante¹⁶⁹⁰ ? La déconstruction s'impose-t-elle¹⁶⁹¹ ? En effet, les portraits à charge du maréchal Marmont ont

¹⁶⁸⁷ Sur la relation entre sciences sociales et création littéraire, nous renvoyons à la lecture du livre d'Ivan JABLONKA, *L'Histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*, Paris, Le Seuil, La Librairie du XXI^e siècle, 2014, 339 p.

¹⁶⁸⁸ Jean-François SIRINELLI [dir.], *Dictionnaire de la vie politique française au XX^e siècle*, Paris, PUF, 1995, p. VI.

¹⁶⁸⁹ Évelyne CARALP et Alain GALLO, *Dictionnaire de la psychanalyse et de la psychologie*, Toulouse, Éditions Milan, 2004 [1999], p. 81.

¹⁶⁹⁰ Jean-Clément MARTIN, *Robespierre. La fabrication d'un monstre*, op. cit., p. 338.

¹⁶⁹¹ Michel BIARD, « Marc Belissa et Yannick Bosc, Robespierre. La fabrication d'un mythe », art. cit., p. 206 (Format papier) ou p. 1. (Format électronique)

vu le jour dès 1814, ne serait-ce que par le discours de Napoléon aux armées dans son ordre du jour en date du 5 avril de la même année. C'est ainsi que la question peut se poser de savoir si deux ou plusieurs opinions s'opposent sur le maréchal.

Ces opinions sont souvent à charge et peut-être à juste titre. Mais les travers du personnage ne peuvent servir de mobiles à la trahison lui étant imputée. En effet, les vices ou les défauts de Marmont ont souvent été pris comme les raisons pouvant expliquer l'acte de défection or nous avons bien prouvé qu'aucune garantie matérielle ou de position n'était écrite en sa faveur si Marmont trahissait. On cherche l'origine des faiblesses du maréchal Marmont en examinant son caractère ou son passé. Comme Robespierre, il devient victime d'une « caractérologie » :

« Très tôt et hélas tout récemment encore, d'aucuns ont prétendu rechercher l'origine de ses « tares » dans sa jeunesse. Dès Thermidor, il est présenté comme un enfant triste, rancunier, incapable de rire, etc. La légende noire le décrivant comme un être « essentiellement vicieux », la légende dorée (notamment les Mémoires de Charlotte Robespierre, sa sœur) entend mettre en valeur un être « essentiellement vertueux »... Ralph Korngold, Max Gallo, d'autres encore, proposent des interprétations psychanalytiques de son enfance, encore assez modérées au regard de celles qui vont les suivre. Au mieux, on tente d'expliquer ce qui a pu le traumatiser et donner naissance au futur « tyran » ; au pire, Robespierre allongé sur le divan à deux siècles de distance devient un paranoïaque psychorigide persécuté et qui se transforme en persécuteur, voire un psychopathe. Son délire, rapproché comme il se doit avec les cas de Hitler et de Staline (et on en oublie), s'accorderait naturellement au délire même de la Révolution pour accoucher d'un « dogmatisme schizophrène du totalitarisme d'État »... Outre sa tête déjà bien inquiétante, le reste de son corps est également celui d'un malade : un corps « débile », des « humeurs », des tics, une tête de chat prompte à se transformer en tigre, etc. »¹⁶⁹²

Peut-on trouver chez Marmont de telles appréciations ? La réponse est affirmative. Cependant, Rapetti tente de montrer qu'il ne s'en tient qu'à l'acte de défection du maréchal en ne se livrant pas à une explication « psychologisante ». Il écrit :

« Il y a dans la vie de Marmont bien des péripéties, des mérites incertains, des mésaventures et des défaillances ; mais il n'y a qu'un acte grave, important, décisif. En Égypte, en Dalmatie, en Allemagne après Wagram, en Espagne, dans la campagne de France même, sous la Restauration, à Paris, en juillet 1830, il a diversement manqué, dans des circonstances particulières, d'énergie, d'habileté, de clairvoyance ou de bonheur. Mais, dans toutes ces circonstances, il n'a failli qu'à se tirer avec plus ou moins d'avantage de positions au reste subordonnées à des actions générales dont il n'avait pas eu l'initiative. Un seul jour, il lui fut donné de l'exercer, cette initiative des événements : ce fut en 1814, à Essonne. Je crus devoir ne pas m'occuper de toutes ces fautes

¹⁶⁹² *Idem.*, pp. 3-4.

secondaires qui, même prouvées, ne suffisent pas à condamner un homme, pour m'attacher uniquement à l'acte qui, seul, fait de Marmont, non pas un général d'une habileté intermittente, un administrateur d'une probité suspecte, un politique contestable, un historien inspiré par l'envie et la haine, mais bien un traître, un homme dégradé par la défection la plus coupable, au moment d'un péril extrême pour l'indépendance nationale. »¹⁶⁹³

L'auteur tente de se justifier en essayant de se montrer juste. Est-il juste dans ses propos ? Il déclare que Marmont est un traître. Au nom de quoi affirme-t-il ceci ? Il condamne le maréchal omettant volontairement toutes les qualités de ce dernier, oubliant ses initiatives dans sa ville natale mais aussi dans les Provinces illyriennes, bien que ces dernières considérations ne puissent faire oublier les vraies responsabilités du maréchal dans les jours d'avril 1814. De plus, l'auteur, Rapetti, se positionne en juge d'un événement complexe dont les causes sont multiples. Mais d'autres, à l'instar de Laurent de l'Ardèche ou Albert du Casse, se montrent plus incisifs :

« Singulière destinée que la sienne ! Après avoir été, de son vivant, l'auxiliaire bienvenu de l'étranger, dans le renversement de l'Empire, il continue, au fond de la tombe, son œuvre antinationale, et sert d'instrument, par la publication de ses *Mémoires*, aux ennemis de la France nouvelle personnifiée dans Napoléon, aux détracteurs systématiques du héros législateur, toujours attentifs à recueillir avec avidité et à exploiter sans relâche tout ce qu'ils croient profitable à leurs vieilles rancunes et à leurs nouveaux ressentiments contre la mémoire de l'Empereur. »¹⁶⁹⁴

Marmont serait, dans ces quelques lignes de Laurent de l'Ardèche, l'ennemi de la France. Peut-on concevoir une telle approche ? Il parle même d'« œuvre antinationale ». Les mots sont sévères. À la lecture effectivement des *Mémoires* de Marmont, la colère semble prendre parfois le dessus sur l'analyse. Le maréchal est virulent, certes. Cependant, l'homme a combattu jusque dans ses dernières ressources à la bataille de Paris notamment.

Marmont, toujours selon les termes de l'auteur, noircit l'homme qui a été son ami, Napoléon. Le maréchal revient souvent dans ses *Mémoires*, il est vrai, sur son ami Napoléon Bonaparte. Les critiques sont parfois sévères à l'égard du Corse mais toujours en revenant sur les qualités de ce dernier. Parfois, le lecteur peut se perdre dans l'analyse du duc de Raguse. On sent toujours Marmont chercher un certain équilibre qu'il a du mal à trouver. C'est ce que note Albert du Casse, à la lecture des *Mémoires* de Marmont :

¹⁶⁹³ Pierre-Nicolas RAPETTI, *La Défection de Marmont en 1814*, op. cit., préface, pp. XIV-XV.

¹⁶⁹⁴ Laurent de l'ARDECHE, *Réfutation des Mémoires du maréchal Marmont, duc de Raguse*, op. cit., pp. 1-2.

« Bientôt on fut en partie désillusionné. Au lieu d'une œuvre calme, on trouva une œuvre passionnée. Au lieu d'un livre d'histoire, un long et spirituel pamphlet n'épargnant personne. Un ouvrage parsemé d'anecdotes plus amusantes que vraies, et de portraits plus chargés en couleur que peints avec sagesse ; chaque volume fut accueilli avec empressement, attendu avec impatience ; mais alors le succès fut bien plutôt un succès de scandale qu'un succès de bon aloi. On voulut voir jusqu'à quel point l'auteur pousserait l'impudeur du *moi*¹⁶⁹⁵. »¹⁶⁹⁶

L'auteur conclut son propos en évoquant un terme issu de la psychanalyse. Comme Laurent de l'Ardèche, il revient sur les *Mémoires* du maréchal en critiquant les propos de Marmont. Les *Mémoires* du maréchal se rapprochent plus pour lui d'une œuvre de littérature que de véritables *Mémoires* qui auraient pu, c'est ce que l'on peut comprendre à la lecture entre les lignes de cette critique, revenir sur une période fondamentale de l'Histoire de France. Mais si l'œuvre du maréchal est accusée ouvertement de mensonges, le personnage, dans la caricature qu'on a faite de lui dans des estampes, est littéralement humilié¹⁶⁹⁷.

De plus, Auguste Marmont ne réconcilie personne. Il continue toujours de diviser les opinions et les sentiments. Mais Marmont n'est pas un « ennemi déclaré »¹⁶⁹⁸ de la France ou de son ami. La mort de Marmont ne doit non plus conduire à une vision romancée du personnage. Aucune mise en scène ne peut voir le jour ici. Le maréchal a-t-il cherché à se repentir ? Oui lorsqu'il entreprend de revenir sur son accord avec le Prince Schwartzemberg. Non lorsqu'il rédige ses *Mémoires*. Selon lui, il n'a rien à se faire pardonner. Marmont a-t-il « pêché en livrant le sang innocent »¹⁶⁹⁹ ? Il serait maladroit de comparer Marmont à Judas. Cependant, la question peut se poser de la faiblesse éventuelle d'un homme qui trahit. S'agit-il véritablement d'une faiblesse ici ? Le cas du maréchal suggère davantage de questionnements que de réponses. Il permet aussi à l'historien d'étudier une vie et une carrière riche mais également d'analyser une amitié sincère entre Napoléon et le duc de Raguse. Ce travail de thèse permet également d'avoir un aperçu de la psychologie humaine, de voir ses travers et de mesurer la complexité de ce qu'est l'amitié. Cette complexité est aussi celle de la trahison.

¹⁶⁹⁵ En psychanalyse et selon Freud, le moi est le « siège de la conscience et aussi le lieu de manifestation inconscientes ; le moi, élaboré par Freud lors de sa deuxième topique (le moi, le ça et le surmoi), est une différenciation du ça ; il est l'instance du registre imaginaire par excellence, donc des identifications et du narcissisme. » Voir Roland CHEMA et Bernard VANDERMERSCH [dir.], *Dictionnaire de la Psychanalyse*, op. cit., « Moi », p. 354.

¹⁶⁹⁶ Albert du CASSE, *Le Maréchal Marmont, duc de Raguse, Examen critique et réfutation de ses mémoires*, op. cit., p. 2.

¹⁶⁹⁷ En annexe, nous proposons quelques estampes caricaturant le maréchal Marmont.

¹⁶⁹⁸ Pierre LEROUX, « Indépendances, trahison et rédemption : Judas dans le roman postcolonial. Figures du traître dans *Les Phalènes* de Tchicaya U Tam'si et *A Grain of Wheat* de Ngugi wa Thiong'o », pp. 1-13 (Format électronique), *TRANS-* [En ligne], 11 | 2011, mis en ligne le 08 février 2011, pp. 1-13. URL : <http://journals.openedition.org/trans/426> ; DOI : 10.4000/trans.426

¹⁶⁹⁹ *Évangile selon Saint-Matthieu*, 27-3 et 27-4.

Un autre point est important. En introduction de cette thèse, le mot « trahir » a été défini. Mais l'étymologie du terme qui renvoie au verbe « tradere » semble être la même pour un autre mot en français : « tradition ». Ainsi, le terme « tradition » renvoie à la notion de transmission et signifierait qu'il y a là une sorte de transfert, de déplacement. La trahison est une véritable césure alors que la tradition doit faire perdurer les liens. Là-aussi, la difficulté est de s'y retrouver. La trahison place l'individu dans un rapport différencié alors que la tradition le maintient dans ses appartenances avec les autres. Y-a-t-il une tradition de la trahison¹⁷⁰⁰ ? Marmont est au croisement des deux notions car il rompt le rapport de confiance et en ce sens-là il trahit mais ses liens avec Napoléon l'inscrivent dans une sorte de filiation avec ce dernier. Le maréchal, par ses rapports avec son ami, se voit attribuer des fonctions et un rang mais il aspire aussi à jouer son propre rôle, à écrire son nom dans l'histoire. C'est toute l'ambiguïté de son caractère. Il recherche en quelque sorte une liberté. Mais Marmont se perd-il dans ce changement ? C'est une éventualité. Ce lien si fort qu'il l'attache depuis le début à Bonaparte perd-il lui-même son sens ? Il a construit son identité d'homme d'armes sous le regard de son ami. Il lui est devenu loyal, il l'a servi et il l'a aimé. Et en entrant en négociation avec l'ennemi, Marmont s'est dirigé vers l'inconnu. Bien que ses relations avec Napoléon ne fussent pas toujours au beau fixe, il lui était fidèle et tentait d'exécuter les consignes qui lui étaient données. Mais jusqu'où Marmont devait-il être loyal ? Aurait-il pu ne pas trahir ? Cette dernière question demeure sans réponses. Mieux. Le maréchal Marmont avait-il le droit de remettre en question les plans de l'Empereur ? En avait-il la possibilité et les capacités ? De plus, le mémorialiste qu'est Marmont réécrit l'histoire ou la traduit selon ses propres interprétations, peut-être d'ailleurs comme tout mémorialiste.

Cependant, ce n'est pas un membre de sa famille que Marmont trahit, en tous cas pas au sens biologique. Il ne trahit pas non plus une famille politique car il ne se réclame d'aucun parti. Alors trahit-il une certaine idée du drapeau tricolore incarnée à travers la figure de Napoléon, une idée de la gloire de la France ? Cette gloire, Marmont l'a partagée. Il a même partagé celle de son ami, ces deux gloires qui « ne font qu'un en réalité »¹⁷⁰¹. Le champ lexical de la « trahison » est vaste, c'est la raison pour laquelle les mots justes doivent être employés ici et on a vu combien il était ambitieux de qualifier les agissements d'un homme soumis à un contexte difficile. Il faut repenser les liens qui unissent les hommes qui font serment de fidélité, contextualiser leurs relations et peut-être réécrire leur histoire. La psychologie et la

¹⁷⁰⁰ En référence au livre de Jean GALTIER-BOISSIÈRE, *Tradition de la trahison chez les maréchaux, suivie d'une vie de Philippe-Omer Pétain*, Paris, Les Belles Lettres, 1994, 160 p.

¹⁷⁰¹ Natalie PETITEAU, *Napoléon Bonaparte, la nation incarnée, op. cit.*, p. 269.

psychanalyse auraient chacune leur place dans une étude qui porte sur la trahison ainsi que le rappelle Claude Giraud :

« La trahison n'est pas un objet d'étude traditionnel de la sociologie. Elle fait partie de ces comportements, pour autant qu'on puisse la ranger dans cette catégorie, que les sociologues laissent aux spécialistes d'autres disciplines en arguant qu'ils ne sauraient participer de la connaissance de la vie sociale. Concédonsons-leur qu'il n'est pas facile d'aborder ce thème en restant dans les limites de la discipline et qu'il convient de regarder « *ailleurs* » afin d'espérer rendre compte de cet objet de connaissance. »¹⁷⁰²

Ainsi, la question peut se poser de savoir si la trahison est un objet « inaccessible » ou si elle constitue un lien négatif ¹⁷⁰³? De même qu'on peut se demander si l'écriture de cette biographie du maréchal Marmont n'est pas un défi inaccessible. Nous pouvons répondre que le fil conducteur de ce travail a constamment été la recherche d'un équilibre, une thèse de doctorat en histoire mais qui fait appel à d'autres sciences, la rendant ainsi pluridisciplinaire. Tenter de montrer comment Marmont a constitué son rapport au monde et aux autres est un des grands enjeux de ce travail. Nous avons aussi essayé de montrer que le maréchal, dans le contexte de ce qu'on a qualifié de trahison, sert de prétexte à la construction d'une union constituée des nostalgiques de l'Empire qui défendrait ainsi une morale. On n'a de cesse, quand l'historien veut revenir sur l'histoire du Premier Empire, de répéter que le duc de Raguse fût à l'origine de la chute de Napoléon. C'est la raison pour laquelle Marmont demeure dans le mythe et que son nom ne s'inscrit pas encore dans la mémoire car « parler de trahison, c'est convoquer d'emblée un mythe, une légende, une histoire familiale falsifiée qui soude et qui fait pacte autour d'un idéal »¹⁷⁰⁴. N'est-il pas ainsi trop facile de stigmatiser l'homme, de lier son nom à la trahison ? Une question d'ailleurs qui se pose pour tous ceux que l'on a considérés comme des traîtres. C'est la raison pour laquelle un impératif a animé ce travail : la prudence. La raison de cette précaution est simple, c'est qu'aucun individu ne peut qualifier de la même façon la trahison d'autant plus que personne ne ressent la trahison de la même manière. Peut-on ainsi partager la trahison ? La meilleure façon de s'entendre, n'est-ce pas de trouver un ennemi commun ? Le maréchal est-il cet ennemi commun ? Il l'est chez ses contemporains qui le dénoncent mais il

¹⁷⁰² Claude GIRAUD, *De la trahison, Contribution à une sociologie de l'engagement*, Paris, L'Harmattan, Collection « Logiques sociales », 2010, p. 15.

¹⁷⁰³ Claude GIRAUD, *Qu'est-ce que transmettre ? Sociologie d'une pratique*, Paris, L'Harmattan, Collection « Logiques sociales », 2015, p. 7.

¹⁷⁰⁴ Françoise SEULIN, « Les coulisses de la trahison », *Revue française de psychanalyse*, PUF, vol n°72, 2008/4, p. 1022.

l'est aussi chez un grand nombre d'auteurs qui ne sont pas toujours spécialistes de l'époque et de « l'individu » au sens psychanalytique du terme.

Ainsi, dans cette dernière discipline, la psychanalyse, et pour en terminer sur une éventuelle explication « psychologisante » de la trahison, la psychanalyste Françoise Seulin revient sur cette question de la trahison vis-à-vis de ce qui est appelé le *Moi* :

« Celui qui a un sentiment de trahison est entre deux, il trahit lui-même une partie de son Moi aliéné en se tournant vers l'objet de son désir tout en donnant un coup de poignard dans le dos d'un autre, celui qu'il abandonne, livre, selon le latin *tradere*, qu'il lâche brutalement. Il trahit pour sortir du leurre et des croyances, pour réorganiser sa vie pulsionnelle avec un système défensif moins verrouillé autour du déni et du clivage. Il franchit des limites devenues remparts pour changer ses investissements dans une topique remaniée. »¹⁷⁰⁵

Par conséquent, on peut éventuellement conclure en mettant en avant l'identité de celle ou celui qui est victime de la trahison du maréchal. Sans vouloir coller à la réflexion de la psychanalyste, celui qui est trahi est peut-être le traître lui-même. Les sentiments et l'affect qui animent cet acte pousse l'individu à « se mettre à nu », « car se trahir, c'est aussi mettre au jour, dévoiler, laisser voir par des indices ce que l'on voulait cacher de soi, c'est manquer souvent honteusement à un engagement »¹⁷⁰⁶.

Sont-ce cette affection pour Bonaparte, cette confiance pour Napoléon ou cette loyauté pour l'Empereur qui rendent la trahison du maréchal plus significative pour l'historien¹⁷⁰⁷ ? Car c'est bien parce-que le fait même d'aimer suppose la trahison¹⁷⁰⁸ qu'on envisage de l'expliquer souvent mais simplement par ce lien. C'est tout la notion de la trahison finalement qui, parce-que justement loin d'être simple, est remise en question :

« Des éléments de réponse plus probants apparaissent très vite dès que l'on s'intéresse à la manière dont a été appréhendée cette notion. Ainsi, le dénominateur commun à la plupart des études évoquant la trahison tient dans le fait qu'elles n'ont pour la plupart jamais abordé celle-ci en tant que telle ou de manière systématique. À cela se rajoute le fait que la trahison est souvent saisie au travers d'un cadre théorique ou d'une perspective unique, révélant des démarches dans l'ensemble peu soucieuses de sa complexité. »¹⁷⁰⁹

¹⁷⁰⁵ *Idem.*, p. 1022.

¹⁷⁰⁶ *Ibid.*, p. 1023.

¹⁷⁰⁷ James HILLMAN, *La Trahison et autres essais*, Paris, Rivages Payot, 2004, 243 p.

¹⁷⁰⁸ Voir Michel HASTINGS, Loïc NICOLAS et Cédric PASSARD [dir.], *Paradoxes de la transgression*, Paris, CNRS Éditions, Collection « Philosophie et histoire des idées », 2012, 300 p.

¹⁷⁰⁹ Sébastien SCHEHR, *Traîtres et trahisons de l'Antiquité à nos jours*, *op. cit.*, p. 10.

Cette dernière explication montre bien comment la trahison en tant qu'objet d'étude doit être davantage approfondie, que son territoire doit être encore exploré et que le sens même de cette notion doit être expliqué à l'aune des différents cas qu'elle étudie. Le cas de la trahison du maréchal envers son ami, Bonaparte puis Napoléon, interroge donc l'historien sur la nature de leurs liens. Plaçant le maréchal sur un lieu stratégique, Napoléon accorde donc à Marmont une confiance totale, peut-être aveugle. L'Empereur soupçonnait-il que le duc de Raguse allait le trahir ? C'est une question qu'on peut se poser. Quant à Marmont, une fois la trahison décidée, s'est-il demandé s'il ne prenait pas le risque de ne plus être fidèle à lui-même ? A-t-il ressenti de la culpabilité, cette « conscience douloureuse d'être en faute consécutive ou non à un acte jugé répréhensible »¹⁷¹⁰ ? Cela est probable. C'est à ce titre que le maréchal a pris une difficile liberté qu'il tente de justifier dans ses *Mémoires*.

Un dernier constat doit être fait ici. Il appartient à l'historien dans une très large part mais aussi au sociologue, au psychologue ou même au philosophe de se pencher sur ce qu'est la trahison. L'histoire est un travail collectif. Les disciplines qui ont été sollicitées dans cette thèse montrent combien sciences humaines et sociales doivent travailler ensemble pour certains objets d'étude. La trahison est un de ces objets d'étude. Faut-il sociologiser l'histoire ou historiciser la sociologie ? Sans vouloir « contrarier des logiques disciplinaires institutionnalisées »¹⁷¹¹, cette thèse montre des relations à la fois très fortes et très fines entre ces deux matières. Reprenant l'analyse d'Amina Lasfar, « le détour par l'histoire peut également enrichir les travaux de sociologues ou de politistes »¹⁷¹². Il s'agit d'une « véritable confrontation disciplinaire qui vise non pas un discours syncrétique mais un changement de regard »¹⁷¹³. Le risque est grand pour l'historien de se perdre dans l'appropriation de concepts dont il n'est pas familier. Mais c'est un risque à prendre pour éclaircir davantage les objets de la connaissance. C'est ainsi que nous avons tenté de marquer non pas une rupture entre différentes disciplines mais au contraire de prouver des liens très forts et même indispensables entre histoire et sociologie, histoire et psychologie, histoire et psychanalyse et histoire et

¹⁷¹⁰ Roland CHEMAMA et Bernard VANDERMERSCH [dir.], *Dictionnaire de la Psychanalyse*, op. cit., « Culpabilité », p. 129.

¹⁷¹¹ *L'histoire et la sociologie en dialogue. Échanges pluridisciplinaires sur les logiques de la domination*, Séminaire de recherche, Sciences Po / Université Paris 8 – CNRS, Organisé par Soulef Ayad (IHRF, Paris I), Paul Bergounioux (IHRF, Paris I), Pauline Clech (OSC, Sciences-Po Paris), Séverine Sofio et Laure Pitti (CRESPPA-CSU, Paris 8/CNRS), Novembre 2011-Juin 2012, p. 2.

¹⁷¹² Amina LASFAR, « Michel OFFERLÉ, Henry ROUSSO, (dirs), La fabrique interdisciplinaire. Histoire et science politique », *Questions de communication*, [En ligne], 16 | 2009, mis en ligne le 17 janvier 2012, p. 2 (Format électronique). URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/179>.

¹⁷¹³ Michel OFFERLÉ et Henry ROUSSO, [dir.], *La fabrique interdisciplinaire. Histoire et science politique*, op. cit., p. 21.

philosophie. Cette thèse en histoire contemporaine présente, et c'est une espérance, cet avantage.

Comment alors conclure sur le maréchal Marmont ? Peut-être est-ce le dernier défi de ce travail de thèse. Les critiques, les accusations qu'elles aient été l'œuvre d'historiens, de littéraires ou d'auteurs audiovisuels continuent de ne laisser souvent qu'une version de l'histoire concernant le rôle du maréchal dans la chute de l'Empire. Nous sommes revenus sur ces considérations en tentant d'actualiser l'analyse. Mais combien de fois devra-t-on reconduire les investigations sur les agissements de Marmont ? Peut-on seulement penser qu'un jour le mythe du traître Marmont sera définitivement aboli et qu'il laissera place à la mémoire du personnage ? Notre recherche a montré qu'Auguste-Frédéric-Louis Vieusse de Marmont est reconnu en tant que bienfaiteur industriel et économique de sa région et qu'à ce titre on tente de préserver sa mémoire. Si en France on peut imaginer que son souvenir sera sauvegardé dans un futur plus ou moins proche, comme cela est le cas en Croatie, l'œuvre économique de Marmont n'est pas encore à ce jour assez reconnue pour faire l'objet d'une inscription du nom du maréchal dans une quelconque topographie, sauf à quelques rares occasions. À Split et dans d'autres lieux des Provinces illyriennes, il s'agit de préserver la mémoire de Marmont pour le certain nombre d'infrastructures et d'initiatives qu'il a pu réaliser en tant que Gouverneur général des Provinces illyriennes. Ainsi, à l'international, sa mémoire est préservée. Mais la topographie ne révèle pas pour l'instant une franche volonté politique de sauvegarder le souvenir du maréchal. De plus, le Châtillonnais n'a pas de descendance, et, à ce titre, aucun descendant plus ou moins direct ne peut venir représenter l'homme, le militaire, l'administrateur ou l'industriel dans une quelconque conférence ou colloque.

Mais Auguste-Frédéric-Louis Vieusse de Marmont a laissé son empreinte militaire dans l'histoire du Directoire, du Consulat et du Premier Empire, puis dans celle de la Restauration. Participant à plusieurs campagnes militaires auprès de Bonaparte, il a su tenir ses engagements et prendre des initiatives. Il réitère ses engagements d'hommes d'armes en proposant à Louis XVIII de lui attribuer quelques responsabilités, des responsabilités renouvelées par Charles X. Mais Marmont a également laissé une empreinte de politique et d'administrateur, cette fois-ci à l'international, en modernisant, peut-être autant qu'il l'a pu, la Dalmatie et l'Illyrie. Enfin, l'empreinte économique du maréchal, nous l'avons constatée avec la reconnaissance des autorités préfectorales de son œuvre industrielle dans le département de Côte d'Or et plus significativement à Châtillon-sur-Seine, est tout aussi importante. Il a ainsi participé à la gloire de la France, à sa renommée et à son enrichissement. Cette thèse dresse donc l'itinéraire d'un homme qui a voulu marquer son temps. Ambitieux et voulant lier son nom à tous les grands

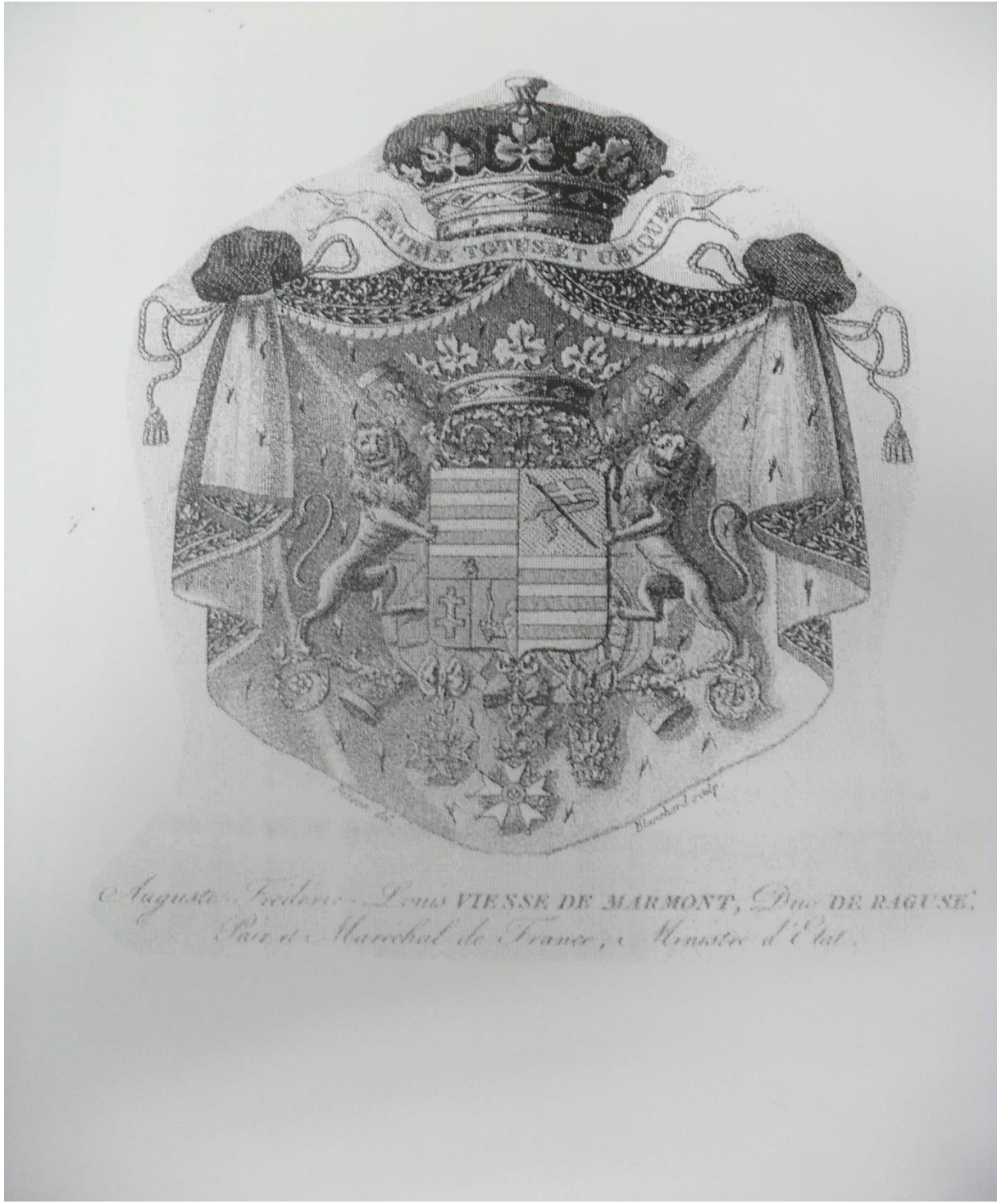
événements militaires auprès de son ami Bonaparte, il a su très tôt qu'un grand nombre de choses pouvait être réalisé par l'homme qu'il rencontre en 1792. S'il acquiert en effet la majeure partie de sa gloire sous le Consulat et le Premier Empire, Marmont doit aussi reconnaître que ses liens avec Bonaparte ont été déterminants.

Cependant, le parcours de Marmont a été entaché d'un faux pas majeur, celui d'une erreur de jugement en 1814 qui, au regard de son parcours antérieur, ne peut être lue que comme une trahison. Le choc de 1814, dans l'Histoire de France, a été tel que la vie de Marmont a fini par être résumée à cela, alors qu'en réalité elle est plus riche et plus diverse qu'on peut le croire. Et si les relations entre Napoléon et Marmont se sont délitées peu à peu, elles n'en demeurent pas moins sincères. De plus, même si leurs chemins se sont séparés, un dernier lien unit les deux hommes : celui de demeurer tous deux pour l'éternité sur le sol de la Patrie qu'ils ont tant défendue, la France.

ANNEXES

Annexe n°2

Blason du maréchal Marmont, duc de Raguse



Annexe n°3

Le père et la mère du maréchal Marmont

Le père



Nicolas-Edme Viesse de Marmont (1729-1806)
Huile sur toile, Inconnu
Musée de Châtillon-sur-Seine, Salle Marmont
(Auteur du cliché : Nordine Kadaoui)

La mère



Clotilde Victoire Chaperon, (1747-1815)
Huile sur toile, Inconnu
Musée de Châtillon-sur-Seine, Salle Marmont
(Auteur du cliché : Nordine Kadaoui)

Annexe n°4

Quelques portraits d'Auguste-Frédéric-Louis Viesse de Marmont



*Portrait en pied de Marmont (colonel),
en chef de brigade commandant le deuxième régiment d'artillerie.
Plans et chapeau en premier plan, pipe à la main gauche
Huile sur toile, 144 x 112 cm
Philippe Augustin Hennequin (1762-1833)
Musée de Châtillon-sur-Seine, Salle Marmont
(Auteur du cliché : Nordine Kadaoui)*



Portrait en buste du général Marmont
Huile sur toile, 75 x 60 cm
Andréa Appiani (1754-1817)
Musée de Châtillon-sur-Seine, Salle Marmont
(Auteur du cliché : Nordine Kadaoui)



Tableau du Maréchal Marmont en buste avec la légion
Huile sur toile, 89,5 x 73 cm
Jean-Baptiste Paulin-Guérin (1783-1855)
Musée de Châtillon-sur-Seine, Salle Marmont
(Auteur du cliché : Nordine Kadaoui)



Portrait équestre du maréchal Marmont, Duc de Raguse.

Huile sur toile, 320 x 256 cm

Attribué à Jean-Luc Barbier Walbonne (1769-1860)

Musée de Châtillon-sur-Seine, Salle Marmont

(Auteur du cliché : Nordine Kadaoui)



Portrait du maréchal Marmont, duc de Raguse, Venise, le 8 décembre 1836

Aquarelle gouachée sur traits de crayon noir

Moritz Michael Daffinger (1790-1849)

Musée de Châtillon-sur-Seine, Salle Marmont

(Auteur du cliché : Nordine Kadaoui)

Annexe n°5

Original de la Note sur mes rapports avec Napoléon
reproduite dans le tome 6 des Mémoires du maréchal

à glacer la face de G. Malm qui contenait
les deux bougies et par où elle se levait
en l'air.

(3) 4° 3

J'ajouterai aux récits que je viens de terminer un examen rapide,
des rapports qui ont existé entre Napoléon et moi; celui qui a lu avec attention
les Mémoires se connaît, mais je vais rétrécir le cadre et en présenter l'esprit.

Quelques personnes ont dit et répété, que j'avais été l'objet d'une prédilection
très particulière de Napoléon, et traité par lui comme un fils chéri. M^{re}
de Montholon dans ses récits de St. Hélène, met dans la bouche de Napoléon
que lorsqu'il était Lieutenant de batterie il avait partagé avec moi son existence;
tout cela est faux et ridicule, et ne mérite aucune réponse. C'est comme Capitaine
et non comme Lieutenant que nous avons servi ensemble, peu importe, mais je ne
sais pas ce que nous aurions pu nous donner; il ne possédait rien et moi fort peu de
chose: C'est donc une phrase poétique dont l'imagination seule a fait les frais.
pendant six longtems, il n'a pu me rendre aucun service, ni influencer de aucune
manière sur ma destinée; et précisément alors j'ai pu lui donner plus d'une
preuve d'amitié et de dévouement: quant il s'est élevé j'ai vu de loin sa fortune;
le résultat était dans son intérêt, il voulait de la force des choses. assurément il
me venait jamais dans ma pensée de méconnaître les obligations que j'ai eues à
Napoléon; mais tout en les reconnaissant j'ai le droit de les apprécier à leur juste valeur.

Deux jeunes officiers du même grade se rencontrent, l'un a 22 ans l'autre
19. Le premier est un homme de génie, dévoré d'ambition; l'autre est ardent et
desire parvenir: quelques antécédents ont déjà établis ces rapports entre eux; ils se
conditionnent et dès lors les mêmes vues les unissent. L'un de ceux
favorisés par ces circonstances qu'il saisit avec habileté devient général; l'autre
lui reste attaché; sans obtenir aucun avantage personnel il suit la fortune du
premier à des risques et périls même en compromettant son avenir par pur sentiment
d'affection. Ces chances favorables et contraires se succèdent, jusqu'au moment où la
fortune comble de ses faveurs celui qu'elle a déjà favorisé: N'est-il pas naturel que
celui qui l'a accompagné constamment jusqu'à la suite malgré la distance
qui les sépare, un chef a besoin de collaborateurs et n'est-il pas dans ses intérêts
comme dans la nature des choses de les choisir parmi ceux qu'il connaît, parmi
ceux dont il a pu apprécier l'aptitude le zèle et la capacité? alors dans la mesure
des conditions différentes, ceux-ci s'élèvent constamment et une incapacité d'éminente,
ou des hauts grades peuvent seuls leur interrompre la route des grandeurs. L'intérêt
bien entendu comme la justice commande impérieusement cette manière d'agir
et si déjà leur dévouement a été jusqu'à compromettre leur tête pour servir son
ambition comme au 18 Brumaire et plus anciennement dans d'autres circonstances
N'ont ils pas des droits acquis que rien ne peut dénuier?

Je crois donc devoir conclure si j'ai fait une carrière brillante je l'ai (c'est
d'abord au hasard qui dès ma grande jeunesse m'a placé dans les circonstances
favorables et ensuite à mes bons services et à un zèle qui jamais ne s'est démenti un seul
jour. J'ai donc été traité par Napoléon avec justice, avec bienveillance, mais
je le déclare hautement jamais comme un favori, et en individu, objet d'une
prédilection particulière - un Souverain donne à sa faveur des caractères qu'il est
facile de spécifier. il place l'homme qu'il aime dans une position ou la gloire
est facile à acquérir, par l'abondance des moyens qu'il met à sa disposition, il
fait valoir ses actions dans chaque occasion: il le comble de richesses: il
l'associe à ses plaisirs, à ses charmes de sa cour: il fait rejallir sur lui une por-
-tion de l'état qui l'entourne: ais-je été traité ainsi? assurément non. Les
commandements qui m'ont été donnés ont toujours été les pires de ceux que
je pouvais recevoir. En Egypte je désirais ardemment faire la campagne
de Syrie avec mes camarades ou mes amis allaient acquérir de la gloire,
on me confine à Alexandrie au milieu de la famine, de la peste et de toutes les
misères réunies.

En 1800 je désire commander des troupes et on me laisse dans le
Service de l'artillerie.

Les commandements les plus brillants sur les côtes sont créés,
C'est un corps d'armée abandonnés dans les hôpitaux, en partie composé de
mauvaises troupes étrangères qui est mon partage. au moment de l'érection
de l'Empire tous les commandans des corps d'armée sont créés et Marchaux
d'Empire, seul de cette catégorie je suis excepté et tel qui n'avait jamais
commandé plus d'un faible régiment reçoit cette dignité.

Mais le commandement me donne la faculté de transformer bientôt
les troupes qui me sont confiées en un corps d'élite, et elles font glorieusement
la campagne de 1805.

Arrivé en Italie je passe au commandement de l'armée de Dalmatie
ou tout est difficulté et misère, ou les moyens manquent, ou des forces triples
des miennes me sont opposées; j'y rappelle les Suisses et j'assume la possession
de cette province. Je sollicite ardemment ensuite d'être appelé en Polo-
-gne, cette faveur m'est refusée.

La guerre de 1809 me fait entrer en campagne: je suis tou-
-jours destiné à combattre des forces au moins double des miennes, mais plus
deurs victoires m'ouvrent la route et après une série de combats et une mar-
-che de plus de 150 lieues je viens à jour fixe prendre ma place à

(11)
à l'avant-garde de la grande Armée: je fais courir un danger imminent à l'armée
Autrichienne qui l'amène à demander un armistice et je suis fait Maréchal. cette
victoire reçue sous de pareils auspices n'était elle pas une simple dette que payait Napoléon.

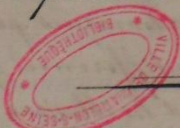
Plus tard toutes sortes de malheurs viennent nous accabler en Espagne; les
plus grands moyens réunis sont réduits à rien par l'impétuosité, l'impérévoyance; et c'est
sur moi que Napoléon jette les yeux pour aller réparer tous les malheurs; une armée
restreinte de 30,000 hommes survit à une autre de 70,000 qui existait peu de mois
auparavant: elle n'a plus de cavalerie, elle n'a plus d'artillerie, on l'abandonne et
on se contente de faire mille promesses qui ne se réalisent pas; on dévise les commande-
ments pour empêcher toute opération d'être combinée avec sagesse et exécutée avec vigueur,
tout en faisant passer sur moi la plus injuste responsabilité. on me donne des ordres impé-
ratifs dont l'exécution amène des revers prévus et certains. on me refuse de me rendre
une liberté que je réclame instamment. ne voulant pas être l'agent de tous les
maux que je prévois. enfin on amène la confusion de toutes les manières. cependant
la campagne est laborieusement conduite, et après avoir surmonté des difficultés
presque surnaturelles, elle ne manque que par une fatalité déplorable qui met
ma vie dans un péril imminent; l'ennemi a perdu autant que nous, la retraite
s'est faite avec ordre et cette bataille toute fautive qu'elle est, jette encore un grand
éclat sur nos armes; son chef est vaincu d'intérêt et plus d'un titre et la première preuve
que je reçois de celui de Napoléon est de subir un interrogatoire et d'être l'objet
d'une enquête; mes blessures encore sanglantes je rentre en campagne et je rem-
plis ma tâche largement dans la campagne de 1813. et je vois se renouveler
la destruction d'une grande Armée de plus de 500,000 hommes par suite d'une
ineurie sans exemple, et d'une faiblesse et d'une indifférence qui ne cessent
d'accompagner tous les actes de Napoléon. 1814 arrive et les illusions de son esprit
qui ne cessent de dominer son caractère, rendent infructueux les efforts héroïques
de cette campagne ou tout s'écroute.

Si je jette un regard sur les biens que Napoléon m'a fait, ils ont peu
d'importance en les comparant à ceux dont d'autres ont été comblés. jamais
aucun bienfait d'argent ne m'a été accordé; mes cotations ne s'élevaient
pas au delà de celles des simples généraux, tandis que mes camarades étaient
comblés de richesses, 1.500,000, 800,000, 700,000, de rentes constituées
leurs Majorats; sous ce rapport je ne pense pas qu'une bien grande reconnais-
sance m'ait été imposée, et quant à la manière dont j'ai été associé aux jouis-
sances de la cour, à l'éclat du trône Impérial, il me suffira d'un seul mot.
pendant le temps du règne Impérial, pendant les dix ans du régime de l'Empire,

J'ai passé six semaines à Paris en trois voyages de quinze jours chacun, en 1804 lors du couronnement, en 1809 après la paix de Vienne, et en 1811 en allant prendre le commandement de l'armée de Portugal.

On voit que si j'ai eu ma part des travaux de l'empire, si j'ai contribué à sa gloire, partagé ses infortunes, et ses misères, j'ai bien peu participé à ses triomphes et à ses joies. S'il est flatteur pour moi d'avoir presque toujours été choisi pour commander dans les circonstances les plus difficiles: s'il est heureux d'en être sorti souvent avec succès, je ne puis regarder comme une faveur d'y avoir été placé.

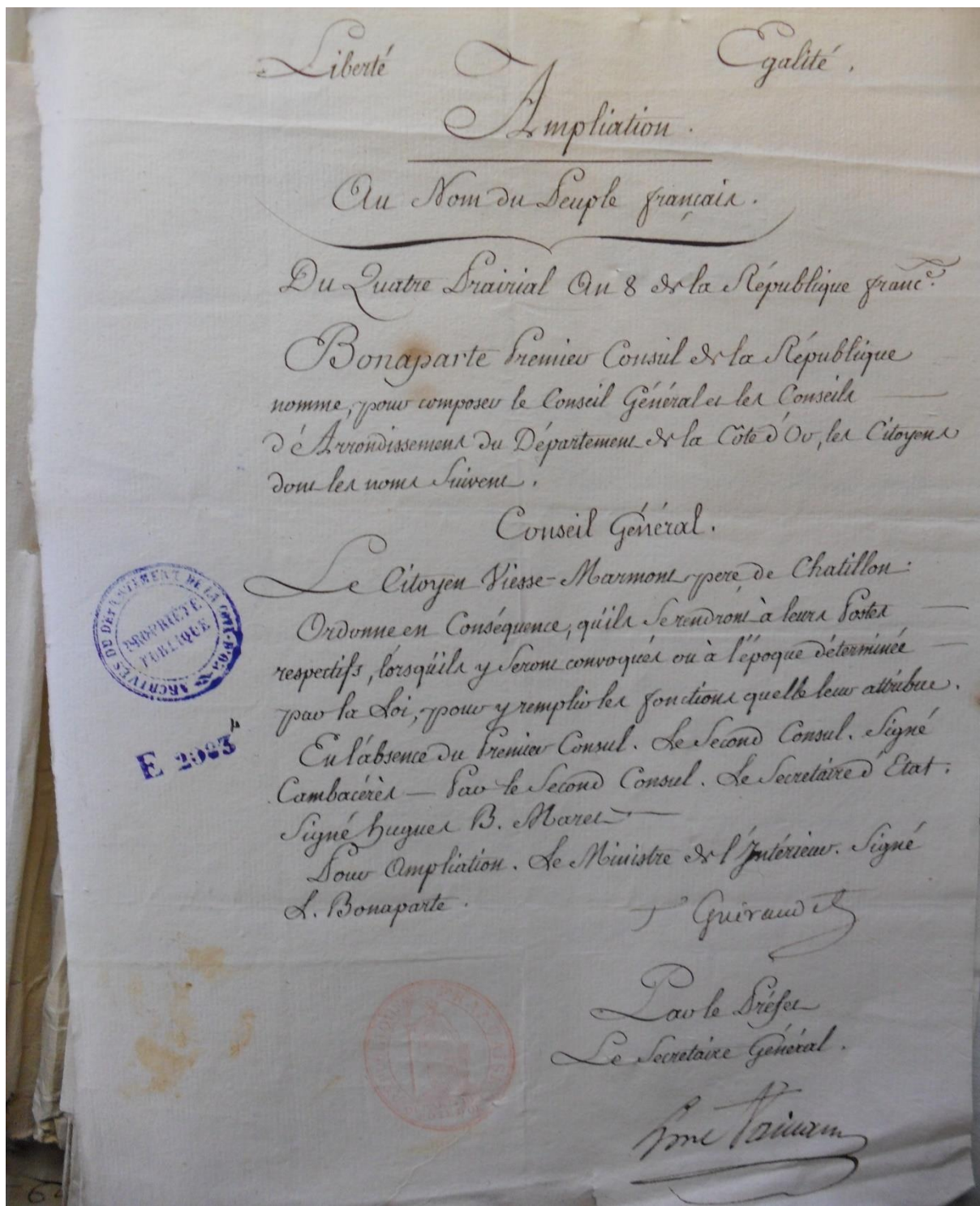
J'ai beau raisonner et prétendre que jamais je n'ai été traité par Napoléon d'une manière à avoir eu en lui les devoirs de reconnaissance d'une nature particulière. Napoléon a été probablement l'être que j'ai le plus aimé dans Maria. Mais quand j'ai vu que le beau génie s'obscurcissait, quand j'ai pu juger en Espagne par ses ordres que sa haute raison faisait place à ces hallucinations continuelles, que plus tard devant des yeux j'ai pu voir la confirmation de mes malheureuses soupçons, quand enfin j'ai pu acquiescer la conviction qu'insensible aux intérêts de la France et la conservation de ses soldats; il ne vivait que de orgueil et ne portait pas ses aberrations, j'avoue que mon cœur qui s'était déjà refroidi, s'est glacé, et que je n'ai plus eu d'autres sentiments que ceux qui m'attachaient à la Patrie en méditant cependant la pensée après avoir sauvé la France de ses folies et consacré le reste de ma vie à sa personne.



Le document de n° 4, Volume 10 de la copie originale de l'abbé Fugère, sous son nom, sous
de la copie de Volume 5 d'Horvath a été enfoncé le 14 mars 1813, à 1814, à
et dans une copie sur papier blanc en deux volumes portant les n° 5 et 6.

Annexe n°6

Bonaparte nomme le père de Marmont, le citoyen Viesse-Marmont, membre du Conseil général d'Arrondissement du Département de la Côte d'Or



Source : E 2083-4 - Papiers de famille. Viesse, Nomination de Nicolas-Edmé aux fonctions de membre du conseil général de la Côte d'Or par le Premier consul Bonaparte (an VIII), Archives départementales de Côte d'Or

Annexe n°7

Lettre adressée par les élèves du Lycée de Dijon afin de remercier
le maréchal Marmont pour la fondation d'une Maison d'hospice,
le 26 août 1806

1466

Les Elèves du Lycée de Dijon
A Monsieur de Marmont Général en chef
à l'occasion de la Maison d'hospice par lui fondée à
Chatillon-sur-Seine sa patrie, Lors de la mort de Monsieur
son père, et pour tenir lieu de toutes Tombes funéraires
Sujet d'un Prix proposé, Et Remporté
par la lettre Suivante le 26 août 1806

Permettez que des Elèves de votre Département, en vous
témoignant les regrets qu'ils éprouvent toujours avec lui un père
bienfaisant, saisissent cette heureuse occasion pour admirer
votre manière noble et généreuse de rendre à jamais chère sa
mémoire dans une ville qui ne pouvoit déjà l'oublier sans
ingratitude.

Qui pourra voir un jour sans attendrissement un azile
que votre piété filiale élève à l'humanité souffrante?
L'homme sensible peut seul exprimer l'émotion que produira
un bienfait si digne de votre cœur. Mais combien sera-t-elle
plus grande encore en visitant une demeure que la vertu consacre
spécialement à celui qui a versé son sang pour la patrie!

Quels sentimens n'éprouvera-t-on pas en jetant les yeux
sur des vieillards infirmes, sur des solitaires mutilés qui s'empresseront
à l'envis de bénir le nom de votre auguste père, et de lui donner

217 338

(Marmont)

es éloges si tendres que dicte la plus juste sensibilité !
Grands de la terre, dira-t-on, vous qui prenez tant de soin
à élever des tombeaux, qui ne font ordinairement que des
monumens d'orgueil, approchez cependant que ces hommes
simples et reconnoissans adressent des vœux au ciel pour leur
bienfaiteurs; Regardez avec quelle ferveur ils offrent pour lui
leurs hommages à la Divinité. Tournez ensuite vos regards
vers ces fombres et fastueux monumens, déplorables restes de
votre luxe et de votre vanité: vous y verrez le passager lire
d'un œil sec l'inscription pompeuse que vous y avez fait graver;
mais il dira avec vérité: falloit-il tant d'orgueil pour être
foulé aux pieds, confondu dans la poussière, et ne laisser pour
tout titres qu'un marbre qui énonce froidement que vous avez
vécu dans les grandeurs du siècle:
Ah! puisse tous les mortels chercher, comme Marmont,
leurs principales joies dans la bienfaisance! Cette précieuse
source ouverte à la consolation et au malheur honore le
grand homme qui la découvre; son génie a fécondé la
ville qui la vu naître, et particulièrement sa famille
ne la laisseront point tarir, et en se perpétuant d'âge en âge
elle deviendra toujours plus abondante. / J. J. J.

018.035

Page 2

Source : Fonds Marmont, Cote 018, Correspondances destinées à Marmont.
(Rondeau, élèves du lycée de Dijon, sous-préfet de Châtillon-sur-Seine, Chaperon de
Christen, Alex Séraphine de Courbienne, Baron de la Ruë, Lapérouse, Allard, etc...),
Archives municipales de Châtillon-sur-Seine.

Annexe n°8

Proclamation du maire de la Ville de Châtillon-sur-Seine à ses concitoyens
pour le Congrès de Chatillon-sur-Seine en date du 25 février 1844

Proclamation

Nous, Maire de la Ville de Châtillon-sur-Seine, à ses concitoyens
habitants de Châtillon

Ces Ministres de plus grandes fonctions de l'État, sont aujourd'hui parmi nous sans autre
force que le caractère sacré de leur mandat, sans autre garde que leur conscience française

C'est à quel point de plus sainte et de plus élevée patrie, le sujet d'un congrès attache le
nom de notre cité à la plus mémorable époque de l'histoire de la France moderne

Soyez dignes du précieux dépôt qui vous en confie, développez dans cette grande circonstance, cette noble
loyauté, cette probité française et nationale qui doivent honorer le nom français, que tous les
Représentatifs trouvent en vous le même respect pour leur personne, la même égards pour leur suite, les mêmes
présences pour le service de leur mandat, que s'ils étoient au sein de la Chambre qu'ils représentent,
si qu'en vous quittant après avoir signé le vœu de leur mandat à la manifestation de leur mandat sur lequel
leur Excellence peuvent vous rendre le témoignage d'avoir été traités toute sa vie d'instinct comme
des Ministres français

Donné à Châtillon le 25 février 1844.

Ce Maire

Source : Fonds Marmont, Archives municipales de Châtillon-sur-Seine

Annexe n°9

« Extrait de la feuille du 5 avril 1815 ». De Marmont au Prince
Schwarzenberg et de Marmont à Caulaincourt. (Copies de lettres) s.d.

Extrait de la feuille du 5 avril 1815.

au Prince de Schwarzenberg.

Marmont j'ai l'honneur de vous mettre à votre Excellence la réponse que
au Prince j'ai faite de voir faire ces insinuations de Bonaparte. elle sera
de Schwarzenberg. entièrement la fait de ma propre. j'ai l'orgueil de croire qu'elle
ne me tenait pas, indigne de commandement qu'elle a eu la
bonté de me proposer. je n'aurai pas la faiblesse de refuser
l'occasion de donner à mon roi l'éclatant témoignage de ma
fidélité et de ma dévouement, heureux, en vertue de son
sancz pour sa cause, j'efface le souvenir des services que j'ai
trop long temps rendus, en être ingrat que plus possible des
hommes.

reprend Marmont à Caulaincourt.

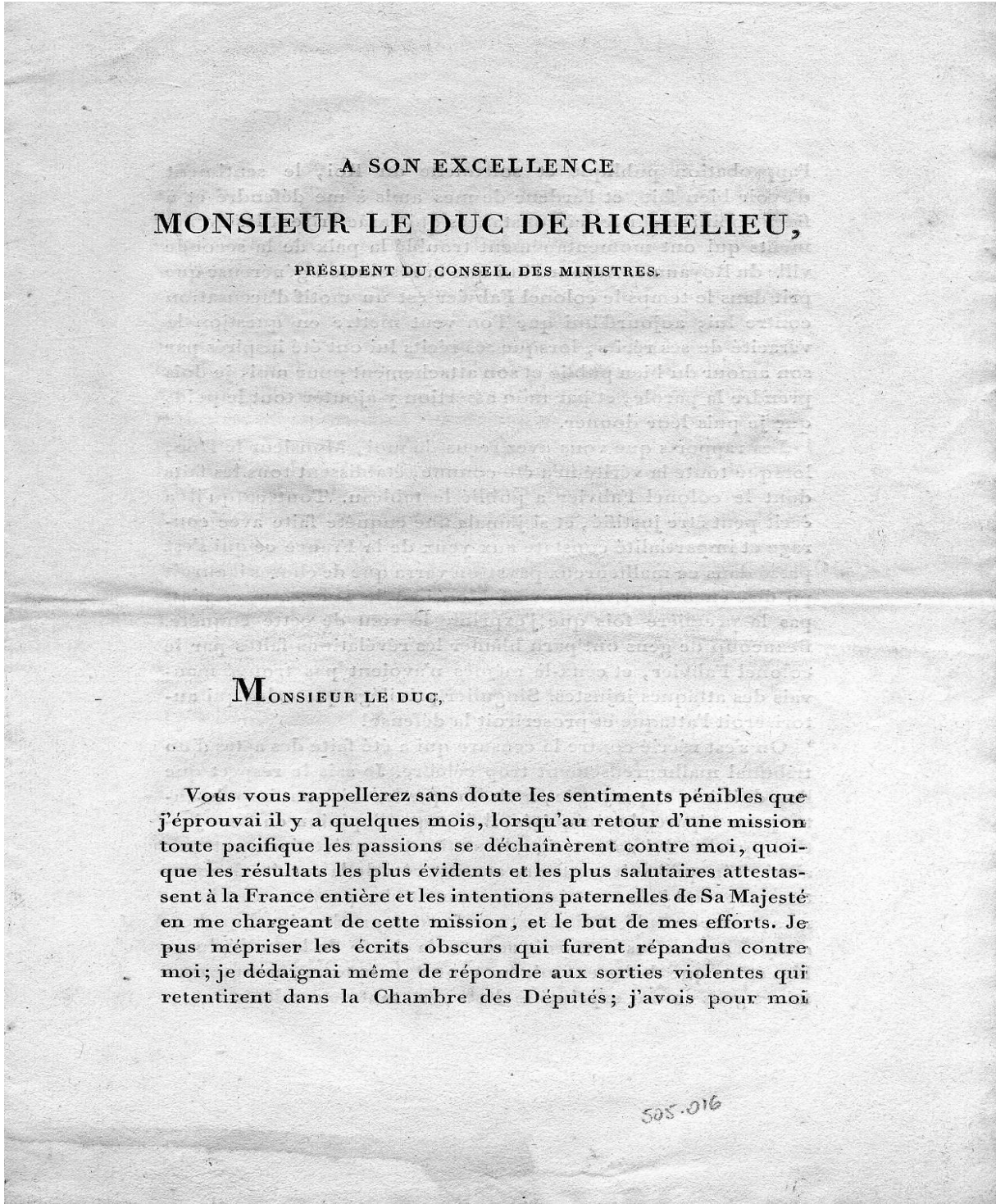
copie envoyée
au Prince de Bonaparte, après plusieurs autres de Vautour, ou, rend
Schwarzenberg l'intermédiaire de propositions, qu'il fait offrir à un père.
de la lettre de il par se me rappelle à lui par des promesses de flatteurs.
Marmont à Caulaincourt. j'ai trop appris comment il se passait les choses et les
propos, pour être étonné de sa dernière offre.

Puisque vous êtes chargé, Monsieur, de lui transmettre
ma réponse, je prie de vous faire connaître avec franchise mes
sentiments, afin que celui que vous appellez votre maître,
la dispense de faire auprès de moi de nouvelles tentatives.
vous savez, Monsieur, avec quel dévouement j'ai servi
Bonaparte, tant que ses intérêts étaient liés avec celle

Source : Archives Nationales, 123 AP/5 - Fonds Ledru des Essarts

Annexe n°10

Lettre du maréchal Marmont au duc de Richelieu, le 1^{er} juillet 1818
sur les événements de Lyon en 1817



l'approbation publique et solennelle du Roi, le sentiment d'avoir bien fait, et l'ardeur de mes amis à me défendre et à fixer l'opinion sur les circonstances qui caractérisent les événements qui ont momentanément troublé la paix de la seconde ville du Royaume. Aujourd'hui que la résolution généreuse que prit dans le temps le colonel Fabvier est un motif d'accusation contre lui; aujourd'hui que l'on veut mettre en question la véracité de ses récits, lorsque ses récits lui ont été inspirés par son amour du bien public et son attachement pour moi, je dois prendre la parole, et par mon assertion y ajouter tout le poids que je puis leur donner.

Les rapports que vous avez reçus de moi, Monsieur le Duc, lorsque toute la vérité m'a été connue, établissent tous les faits dont le colonel Fabvier a publié le tableau. Tout ce qu'il a écrit peut être justifié, et si jamais une enquête faite avec courage et impartialité constate aux yeux de la France ce qui s'est passé dans ce malheureux pays, on verra que de choses il auroit pu dire encore; et vous savez, Monsieur le Duc, que ce n'est pas la première fois que j'exprime le vœu de cette enquête. Beaucoup de gens ont paru blâmer les révélations faites par le colonel Fabvier, et ceux-là mêmes n'avoient pas trouvé mauvais des attaques injustes. Singulier privilège que celui qui autoriserait l'attaque et proscriroit la défense!

On s'est récrié contre la censure qui a été faite des actes d'un tribunal malheureusement trop célèbre. Je sais le respect que l'on doit à la chose jugée; mais lorsque les lois sont impuissantes pour réparer les iniquités, il faut que l'opinion en fasse justice, qu'elles lui soient signalées afin d'en prévenir le retour: ainsi, loin qu'il soit contraire aux intérêts de la société de montrer au grand jour ce triste monument des passions des hommes, cette manifestation est conforme aux devoirs d'un bon citoyen, et certes ce seroit assurer la durée de leurs déplorable effets que de les enfouir au centre de la terre, comme certaines gens en ont exprimé le desir avec tant de candeur.

505.017

On a prétendu que c'étoit attenter à la dignité du gouvernement, que de signaler la coupable conduite de ses agents. L'honneur du gouvernement n'est pas dans l'impunité de ceux qu'il emploie. L'homme qui revêtu d'un pouvoir en use dans un but différent de celui pour lequel il lui a été confié, l'homme qui en tolère un emploi condamnable, l'un et l'autre sont coupables. Dépositaires d'une portion de l'autorité royale, de cette autorité protectrice et salutaire à l'ombre de laquelle reposent les citoyens, ils sont responsables du mal qu'ils ont fait comme du mal qu'ils n'ont pas empêché; le dépôt qu'ils ont entre les mains est un trésor dont le bon emploi intéresse autant et plus encore le Souverain que les citoyens; car si la victime d'une injustice est blessée dans ses droits, le Souverain est menacé dans le premier de ses biens, dans l'affection de ses peuples.... Et quelle épouvantable conséquence ne résulte-t-il pas de la conduite d'agents foibles ou passionnés, de représenter aux yeux du peuple entier celui qui est dépositaire de la toute-puissance comme incapables de protéger; et de représenter au Prince le peuple que des souffrances ont blessé, comme son ennemi, quand au fond du cœur ce peuple ne demandoit pour prix de sa fidélité et de son dévouement que la protection qu'il étoit en droit d'exiger, protection qu'il étoit également dans l'intérêt, dans les devoirs et dans les sentiments du Monarque de lui accorder.

Pour combattre les assertions du colonel Fabvier, le général Canuel se prévaut du dédommagement très léger que je demandois en sa faveur, en même temps que j'insistais sur la nécessité de son changement; il ne devoit voir dans ma conduite que mon impartialité et les incertitudes que j'éprouvois encore. La vérité ne se montre qu'avec lenteur au grand jour, et celui qui la cherche de bonne foi la contemple souvent pendant longtemps avant de la reconnoître. Ce n'est que plus tard que j'ai acquis les lumières qui ont fixé d'une manière absolue mon opinion sur les événements de Lyon. Le général Canuel atta-

505-018

que en calomnie le colonel Fabvier; il doit me comprendre dans son accusation, car je déclare ici solennellement que l'écrit qu'il attaque ne renferme que la vérité. Au surplus, si le général Canuel appelle devant les tribunaux tous ceux qui professent hautement la même opinion, il y fera comparoître la France presque entière.

Je vous demande pardon, Monsieur le Duc, de la publicité que je donne à cette lettre; vous rendrez justice au motif qui me décide, et vous êtes trop familier avec les sentiments d'honneur et de délicatesse pour ne pas l'approuver.

Je prie Votre Excellence de recevoir l'assurance de ma haute considération.

LE MARÉCHAL DUC DE RAGUSE.

Châtillon-sur-Seine, 1^{er} juillet 1818.

DE L'IMPRIMERIE DE P. DIDOT L'AÎNÉ,
CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE SAINT-MICHEL,
IMPRIMEUR DU ROI.

505-018

Annexe n°11

Lettre du maréchal Gouvion Saint-Cyr au maréchal Marmont, Paris, le 14 juillet 1818, en réponse à la lettre du maréchal du 1^{er} juillet 1818

Ministère
de la Guerre.
Cabinet

Paris le 14 juillet 1818.

1

Monsieur le Maréchal, M. le Duc de Richelieu vous a présenté que le Roi avait appris, avec autant de surprise que de mécontentement, l'intention où vous paraissiez être de publier la lettre que vous aviez eu devoir adresser au Président du Conseil des Ministres.

La Majesté, qui a été informée de la publicité que vous avez donnée à cette lettre, me charge de vous faire connaître, Monsieur le Maréchal, qu'Elle desire que vous vous absteniez de paraître en sa présence jusqu'à nouvel ordre, et qu'en conséquence Elle vous dispense de prendre votre service, comme Major Général de la Garde, à l'époque accoutumée du 1^{er} 8^{bre} prochain.

Recevez, Monsieur le Maréchal, l'assurance de ma haute considération.

J. M. Gouvion

505.020

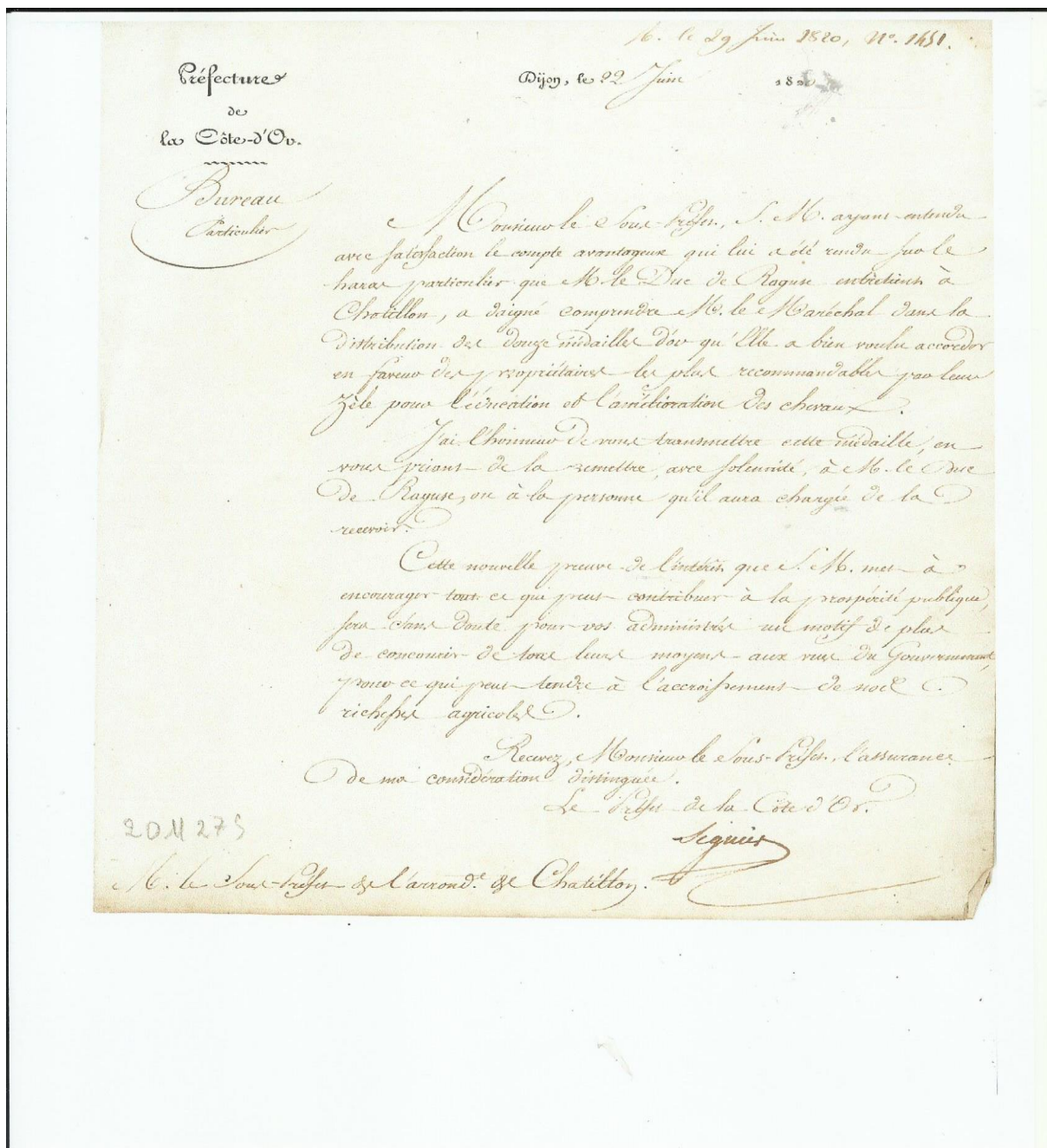
Monsieur le Maréchal
Duc de Raguse

Source : Fonds Marmont, Cote 505, Affaire Fabvier : notes, publications, adresse imprimée du Duc de Raguse au Duc de Richelieu, brouillon, d'une correspondance destinée au Roi, correspondance du ministère de la guerre Gouvion-Saint-Cyr.

Archives municipales de Châtillon-sur-Seine

Annexe n°12

Lettre du Préfet de Côte d'Or au sous-préfet de l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine, afin de donner une récompense au duc de Raguse « pour sa collaboration à l'accroissement des richesses agricoles », le 22 juin 1820



Source : Archives départementales de Côte d'Or, 7 M – Agriculture, eaux et forêts, 20 M 275

Annexe n°13

Lettre de Charles X décrétant que la ville de Paris est mise en état de siège,
le 28 juillet 1830

P. 2

Charles, par la Grâce de Dieu, Roi
De France et De Navarre, à tous ceux qui ces
présentes verront, Salut:

Vu les articles 93, 101, 102. et 103 Du
Décret Du 24 Décembre 1811.

Considérant qu'une rébellion intérieure
a troublé dans la journée du 27 de ce mois
la tranquillité de la ville de Paris.

Notre conseil entendu,

nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

art. 1^{er}.

La ville de Paris est mise en état de
siège.

art. 2.

cette disposition sera publiée et
exécutée immédiatement.

art. 3.

notre ministre secrétaire d'Etat de la
Guerre est chargé de l'exécution
de la présente ordonnance.

532 001

Donné en notre Chateau de St. Cloud le 28^{me}
jour ^{de juillet} de l'an de grace 1830 et de
notre regne le Troisième
Signé Charles.

Par le Roi :

Le Président du Conseil des ministres
chargé par interim du portefeuille de
la Guerre,

Signé le Prince de Polignac



Sous ampliation :

Le Président du Conseil des ministres chargé
par interim du portefeuille de la guerre.

par le Prince de Polignac



Annexe n°14

Délibérations du Conseil municipal de Dijon du 27 avril 1933
et du 29 septembre 1969 pour la nomination d'une rue au nom de Marmont

Séance du 27 avril 1933

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

167

Nous donnerons son nom à une rue sise dans le nouveau lotissement de la Maladière, partant du boulevard Maréchal-Joffre et aboutissant au carrefour formé par le boulevard Pascal et les rues Regnard et Molière.

RUE FLORIAN,
FABULISTE FRANÇAIS,
1755-1794.

Jean-Pierre-Claris de Florian est né au château de Florian (Gard) en 1755. Capitaine de dragons, il quitta l'état militaire pour s'adonner tout entier aux lettres. Il écrivit des comédies et des pastorales, mais ce sont ses fables qui sont restées son meilleur titre littéraire. Il est surtout, après La Fontaine, le fabuliste français le plus remarquable.

Nous donnerons le nom de *Rue Florian* à une rue du nouveau lotissement de la Maladière, partant du boulevard Maréchal-Joffre et aboutissant rue Beaumarchais.

RUE MARIE-BERTHAUD,
S'EST DISTINGUÉE PAR SON COURAGE LE 30 OCTOBRE 1870,
1850-1930.

Marie-Louise Berthaud, née à Courbevoie (Seine), le 27 avril 1850, vint chez sa tante en 1866 et ne devait plus quitter Dijon. Le 30 octobre 1870, les Allemands attaquèrent la ville et arrivèrent des hauteurs de Montmuzard. Rue Jeannin, des citoyens courageux, parmi lesquels se trouvait notamment Ernest Messner qui devint député de la Côte-d'Or, établirent une barricade sous le feu de l'ennemi. Marie Berthaud se joignit à eux, encourageant les travailleurs, distribuant des fusils et des cartouches, puis reprenant son rôle de femme, elle relève les morts et les blessés et ne s'en va que lorsque la bataille est finie.

Marie Berthaud, qui avait épousé M. Bitsch, employé de banque, fut décorée de la Médaille des vétérans de 1870. Elle fut même titulaire de la carte du combattant, mais elle l'ignora, sa famille n'en ayant été avisée qu'un mois après sa mort survenue le 24 octobre 1930. Elle avait alors quatre-vingts ans.

Son nom sera donné à une rue prenant rue des Varennes et se dirigeant vers l'Ouest, rue située à proximité des champs de bataille.

RUE MARMONT,
ECONOMISTE DISTINGUÉ,
1774-1852.

Viesse de Marmont (Auguste-Frédéric-Louis) est né à Châtillon-sur-Seine en 1774. Nous ne nous occuperons pas ici de Marmont maréchal qui, nous le savons en politique, est discuté et discutable. Nous ne retiendrons que Marmont, l'économiste, membre de l'Académie des sciences, qui fit de grandes choses dont profite encore le département de la Côte-d'Or.

De 1816 à 1830, seule période de séjour prolongé qu'il fit en France, Marmont se consacra à créer une ère de grande prospérité économique dans le Châtillonnais. Il atteignit ce résultat par deux voies distinctes. En premier lieu, par l'augmentation du rendement des produits de l'agriculture par des cultures nouvelles. Pour seconder son œuvre de transformation agricole, il créa un certain nombre d'industries judicieusement choisies, absorbant ou mettant en œuvre les produits de



l'agriculture. Il créa : sucrerie, distillerie, vinaigrierie, brasserie, moulin, etc.

Marmont fut l'introducteur du mouton *mérinos* et rajeunit la vieille industrie sidérurgique et c'est de la création que Marmont fit à Sainte-Colombe, qu'est sortie cette puissante firme : « Châtillon-Commentry et Neuves-Maisons », une des plus considérables en sidérurgie de notre époque.

Marmont mourut en 1852.

Une rue prenant rue de Larrey et aboutissant rue de Corcelles, qui, dans un temps plus ou moins éloigné, doit devenir un boulevard, prendra le nom de *rue Marmont*.

RUE DU VOLNAY,
GRAND CRU DE BOURGOGNE SUR LA LOCALITÉ DE CE NOM.

Une rue prenant sur le boulevard des Bouroches et se dirigeant vers le nord-est, au sud des écoles de Larrey, prendra le nom de *rue du Volnay*, un des crus les plus fins et les plus délicats de notre Bourgogne.

RUE DES CHAMPS-LOUPS

Il nous est demandé un nom pour une voie prenant sur le chemin des Ateliers et se dirigeant vers le nord-est dans un lotissement Guichard. Cette voie étant située dans le territoire des Champs-Loups, prendra le nom de ce lieu dit.

RUE DE TRÉMOLOIS,
ANCIENNE BOURGADE ENTRE DIJON ET CHENOVE.

Tremoleum d'où est venu *Trimolois* ou mieux *Trémolois* était une très ancienne bourgade située entre Dijon et Chenôve. Elle existait dès avant le septième siècle. Son nom apparaît déjà dans l'histoire de Bourgogne en 630. Détruite par les Normands au début du dixième siècle, cette localité ne put se relever de ses ruines. Seul subsista, avec quelques mesures, un prieuré-curé, dépendant de l'abbaye de Saint-Étienne de Dijon.

La chapelle de ce prieuré, connue d'abord sous le nom de « Saint-Jacques de Trémolois », puis sous celui de Saint-Jacques « des Vignes », servait d'église aux habitants de la banlieue de l'ancien Dijon et, au cours des siècles, elle fut assez régulièrement desservie et fréquentée ; elle finit cependant par être abandonnée et tombant en ruines, sa démolition fut ordonnée en 1763.

Le puits large qui l'avoisinait, dit puits « Saint-Jacques », ne fut comblé qu'en 1875. Il reste encore quelques vestiges de son emplacement au lieu dit « En Saint-Jacques », et il serait bon de les conserver comme point de repère, pour les archéologues s'intéressant à l'histoire du vieux Dijon.

Nous donnerons le nom de *rue de Trémolois* à un chemin qui doit être aménagé avec le lotissement des H. B. M. aux Bouroches, reliant les chemins des Grands-Monts-de-Vignes et de Saint-Jacques et sur lequel se trouve le puits dont nous parlons ci-dessus.

RUE DU POMMARD,
GRAND CRU DE BOURGOGNE SUR LA LOCALITÉ DE CE NOM.

Le chemin des Grands-Monts-de-Vignes, prenant sur le boulevard des Bouroches et parallèle à la rue du Nuits-Saint-Georges, doit être

B. — Modification du caractère des voies existantes**Rue des CREUSOTS**

A la partie Est du chemin actuellement dénommé « Chemin des Creusots », tenant boulevard V.-Maillard et se dirigeant vers le Sud-Est.

Rue des ATELIERS

Actuellement dénommée « Chemin des Ateliers » tenant avenue Jean-Jaurès et aboutissant à la limite de la Ville de Chenôve.

Boulevard des PEYVETS

A la section du boulevard périphérique Sud actuellement dénommé « Rue des Peyvets », tenant avenue Jean-Jaurès, aboutissant rue de Chenôve.

Boulevard MARMONT

A la section du boulevard périphérique Sud actuellement dénommé « Rue Marmont », tenant avenue Gustave-Eiffel, aboutissant rue de Larrey.

C. — Définition des tenants et aboutissants

Des boulevards de Chèvre-Morte et des Clomiers.

Boulevard de Chèvre-Morte, tenant boulevard de l'Ouest, aboutissant rue de Talant,

Boulevard des Clomiers, tenant avenue Victor-Hugo, aboutissant rue de Talant.

M. BÉRARD. — Pour le passage du Parc, il avait été supprimé.

M. JAPIOT. — Je rappelle qu'il existait un passage du Parc, devenu impasse du Parc et un autre dont le nom avait été prévu pour l'emplacement dont parle M. Pelletret; or, ce dernier nom est plus logique; d'une part il longe le bois du Parc et il est un passage. Au contraire, l'impasse en question qui avait été précédemment dénommée passage du Parc était une impasse et a reçu avec votre approbation le nom d'impasse Marie-Noël lors d'une réunion précédente du Conseil municipal.

Adopté.

UTILISATION DU PLATEAU DE LA CRAS

Avance de la Ville de Dijon à la Ville de Plombières

M. AMPAUD, au nom de la Commission des finances, expose :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la modification territoriale entre Dijon et Plombières qui a fait l'objet de vos délibérations du 16 mai 1966 et du 2 décembre 1968, vous avez décidé de consentir à la Ville de Plombières une avance de 250.000 F. payable au jour de la signature de la décision modifiant le territoire des deux communes.

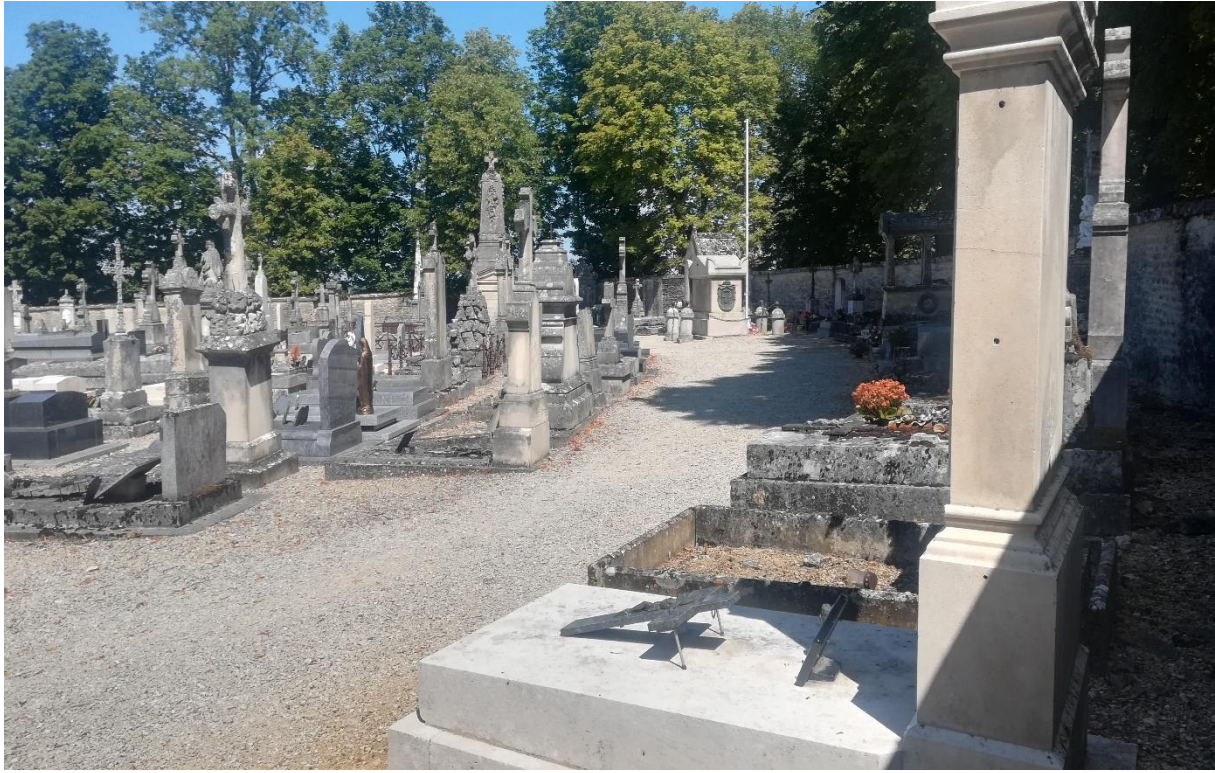


Annexe n°15

Photos et carte postale du tombeau du maréchal Marmont



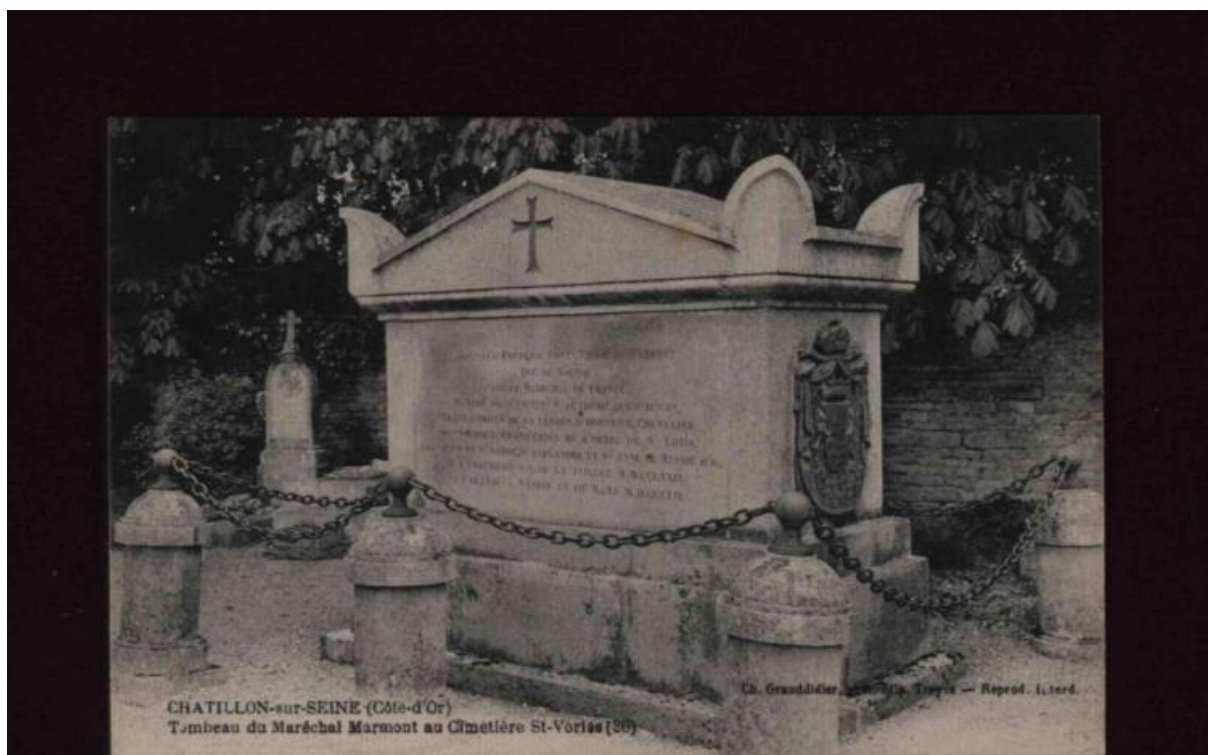
Tombeau du maréchal Marmont
Cimetière de Saint-Vorles, Châtillon-sur-Seine
(Photo prise par Aude Martelet, Août 2019)



Tombeau du maréchal Marmont au centre-droit de la photo
Depuis l'entrée du cimetière de Saint-Vorles, Châtillon-sur-Seine
(Photo prise par Aude Martelet, Août 2019)



Blason du maréchal Marmont
(Sur le côté droit du tombeau)
(Photo prise par Aude Martelet, Août 2019)



Source : 9 Fi – Cartes postales,
9 Fi 21154-119
Tombeau du Maréchal Marmont – Cimetière Saint-Vorles
Archives départementales de Côte d'Or

Annexe n°16

Photos de la rue Marmont à Split (Croatie)
(Toutes les photos qui suivent ont été prises par moi à Split
au cours du mois d'août 2018)



Photo de la rue Marmont depuis le centre-ville



Photo de la rue Marmont depuis la plage



Rue Marmont, Split (Croatie)



Plaque descriptive

Traduction :

Auguste Marmont (1774-1852)

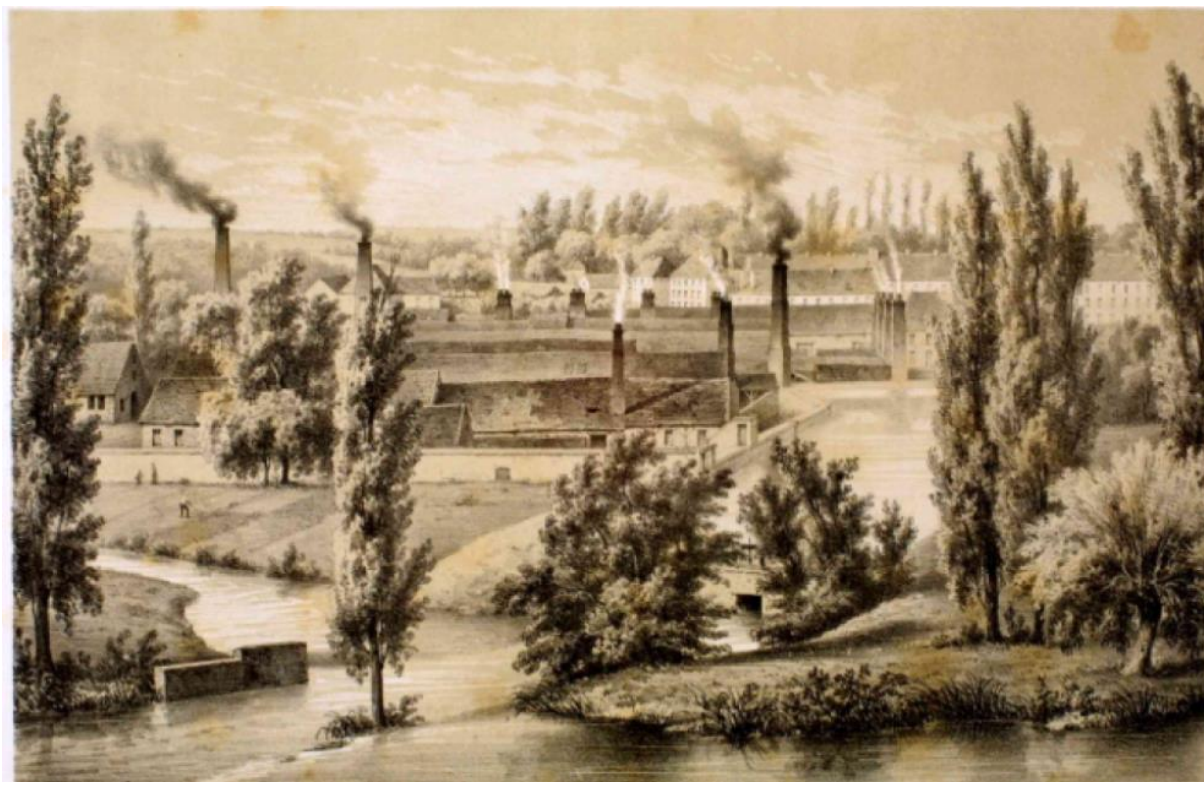
Un des maréchaux de Napoléon Gouverneur de Dalmatie, dévoué à l'embellissement de Split

Annexe n°17

Les Forges de Marmont



Vue de la Forge Marmont
Trésor de Vix, Musée du Pays Châtillonnais
(Auteur du cliché : Nordine Kadaoui)

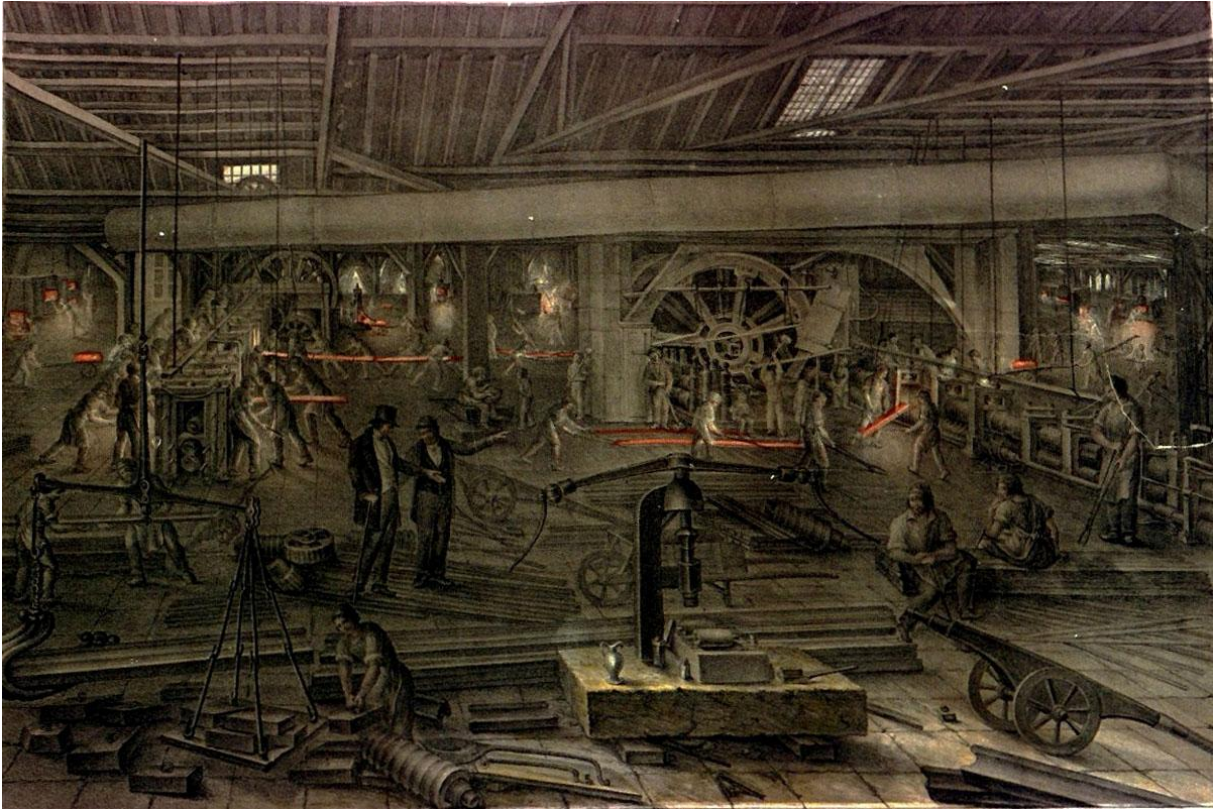


Vue de la Forge de Sainte-Colombe

Source :

*Album pittoresque de l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine :
ouvrage artistique et historique par E. Nesle*

D 3/3-27 - Consultation par planches.
Archives départementales de Côte d'Or



Vue intérieure de la Forge Marmont
Sainte-Colombe-sur-Seine,
Théodore Thévenin, 1848, Lithographie,
Trésor de Vix, Musée du Pays Châtillonnais
(Auteur du cliché : Nordine Kadaoui)

LA FORGE MARMONT

// À SAINTE-COLOMBE-SUR-SEINE

Au début du 18^e siècle, les Viesse de Marmont achètent la seigneurie de Sainte-Colombe. Le père du maréchal ajoute aux forges existantes un haut-fourneau dont l'édification débute en 1777. La forge se transforme, sous l'impulsion du maréchal Marmont, en usine anglaise avec hauts-fourneaux et fours à puddler. Dès 1822, elle utilise la houille, combustible fossile, délaissant le charbon produit dans les forêts environnantes. En 1826, une machine à vapeur est installée pour pallier au manque de débit estival qui entraînait une décroissance de la force hydraulique. Ces innovations permirent de tripler la production au cours des années 1830. En 1846, Sainte-Colombe-sur-Seine est englobée dans la Compagnie Anonyme des Forges de Châtillon et Commentry. En 1850, l'usine de Sainte-Colombe-sur-Seine compte 16 fours à puddler, 8 fours à réchauffer, 3 trains de laminoirs et 500 chevaux de force fournis conjointement par l'eau et la vapeur. À la fin des années 1860, la concurrence des procédés de fonte au coke entraîne l'arrêt de la production de fonte à combustible végétal. Sainte-Colombe-sur-Seine conserve son activité d'affinage jusqu'en 1914.

Au début du 20^e siècle, la forge de Sainte-Colombe était à feu continu, on n'y éteignait pas les fours, elle ne dormait jamais. L'équipe de jour travaillait de six heures du matin à six heures du soir. Elle était relevée par celle du soir, prenant de six heures du soir à six heures du matin. Les équipes s'intervertissaient tous les 15 jours. On comptait 350 ouvriers. Ils adoptaient souvent le métier de façon héréditaire, de père en fils. Certains d'entre eux étaient cependant de modestes agriculteurs attirés par un salaire fixe que ne dispensaient pas les aléas des cultures ou des manœuvres que la mécanisation agricole laissait en chômage.

En 1915, l'usine quitte le site de la vallée de la Seine pour s'installer à proximité de la voie de chemin de fer. La forge Marmont disparaît alors, remplacée par une câblerie dont les bâtiments se déplacent aux abords du chemin de fer, à l'emplacement actuel d'ArcelorMittal.

Historique de la forge Marmont à Sainte-Colombe-sur-Seine,
Trésor de Vix, Musée du Pays Châtillonnais
(Auteur du cliché : Nordine Kadaoui)

Annexe n°18

Photos de la Place et de la Rue Marmont à Châtillon-sur-Seine



Place Marmont
Châtillon-sur-Seine
(Photo prise par Aude Martelet)



Place Marmont
Châtillon-sur-Seine
(Autre point de vue)
(Photo prise par Aude Martelet)



Source : 9 Fi – Cartes postales,
9 Fi 21154-116
Place Marmont
Archives départementales de Côte d'Or



Rue Marmont
Châtillon-sur-Seine
(Photo prise par Aude Martelet)



Rue Marmont
Châtillon-sur-Seine
(Photo prise par Aude Martelet)

Au bout de la rue, on voit une grille derrière laquelle se trouvent la propriété et le château du maréchal. Il s'agit de l'entrée secondaire (Photo qui suit) de la propriété qui appartient aujourd'hui aux descendants de la famille Maître.

Annexe n°19

Le château du maréchal Marmont



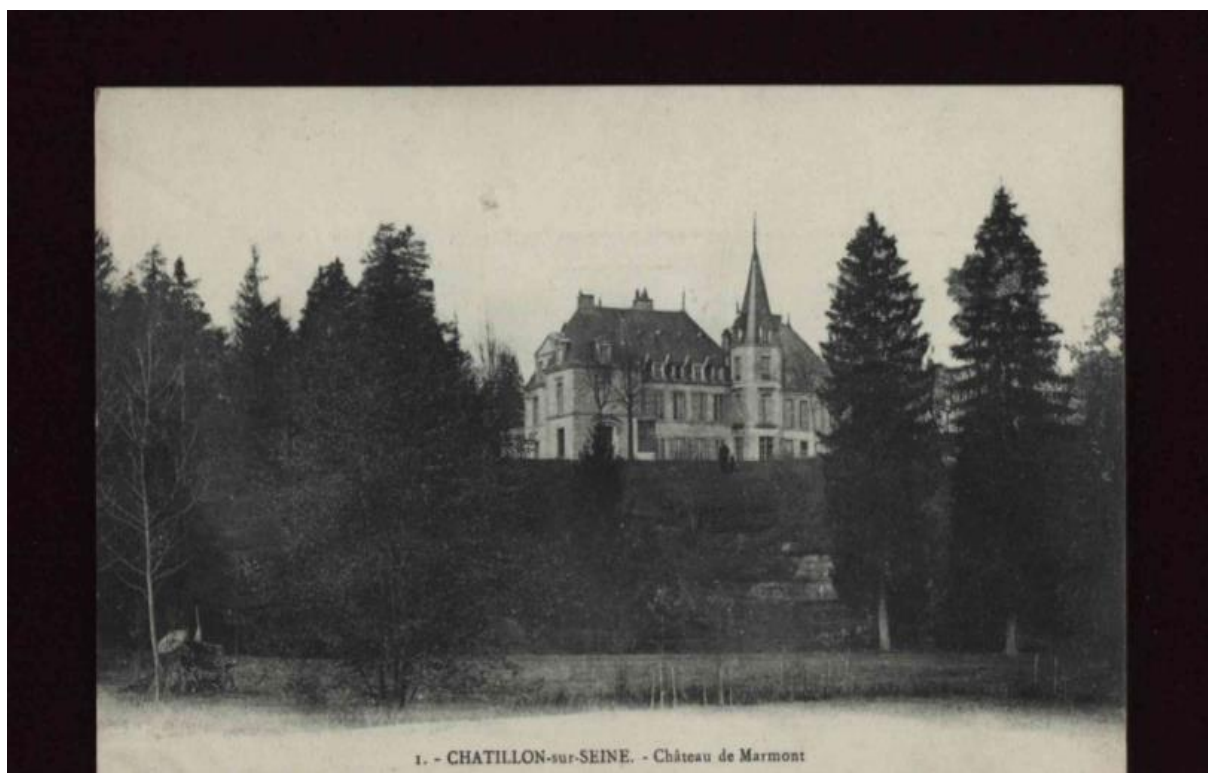
Entrée secondaire de la propriété menant au château du maréchal Marmont
Châtillon-sur-Seine
(Photo prise par moi en janvier 2016)



Allée depuis l'entrée secondaire de la propriété
Châtillon-sur-Seine
(Photo prise par moi en janvier 2016)



Vue partielle du château du maréchal Marmont
Châtillon-sur-Seine
(Photo prise par moi en janvier 2016)

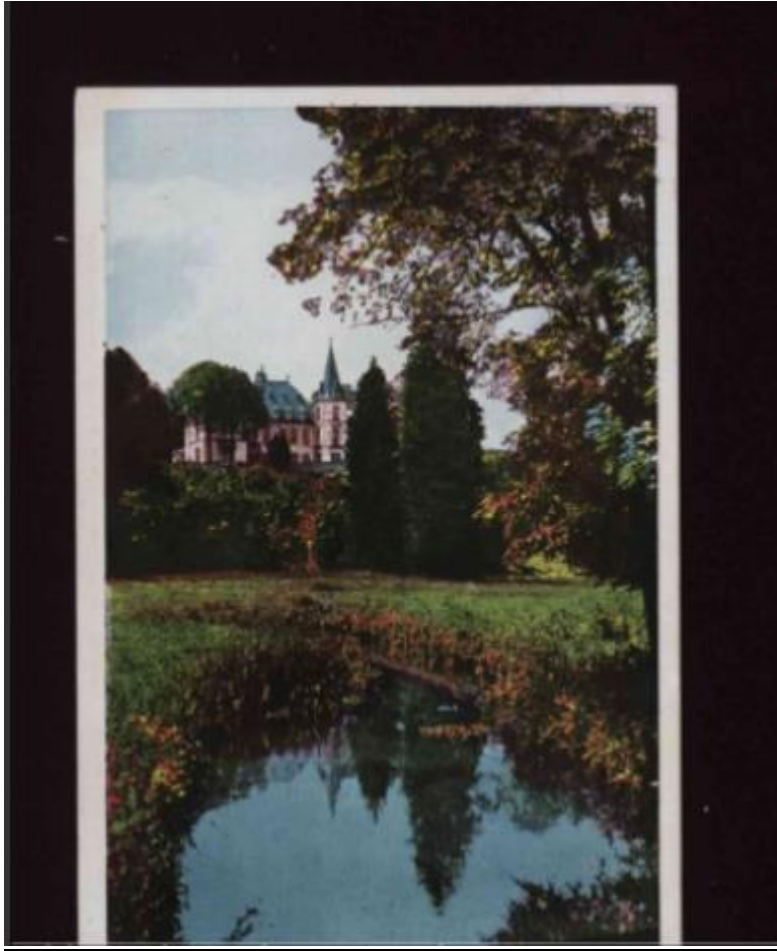


Source : 9 Fi – Cartes postales,
9 Fi 21154-196
Château de Marmont où habitait le général Joffre en 1914
Archives départementales de Côte d'Or



Source : 9 Fi – Cartes postales,
9 Fi 21154-29

Château de Marmont où habitait le général Joffre en 1914
Archives départementales de Côte d'Or



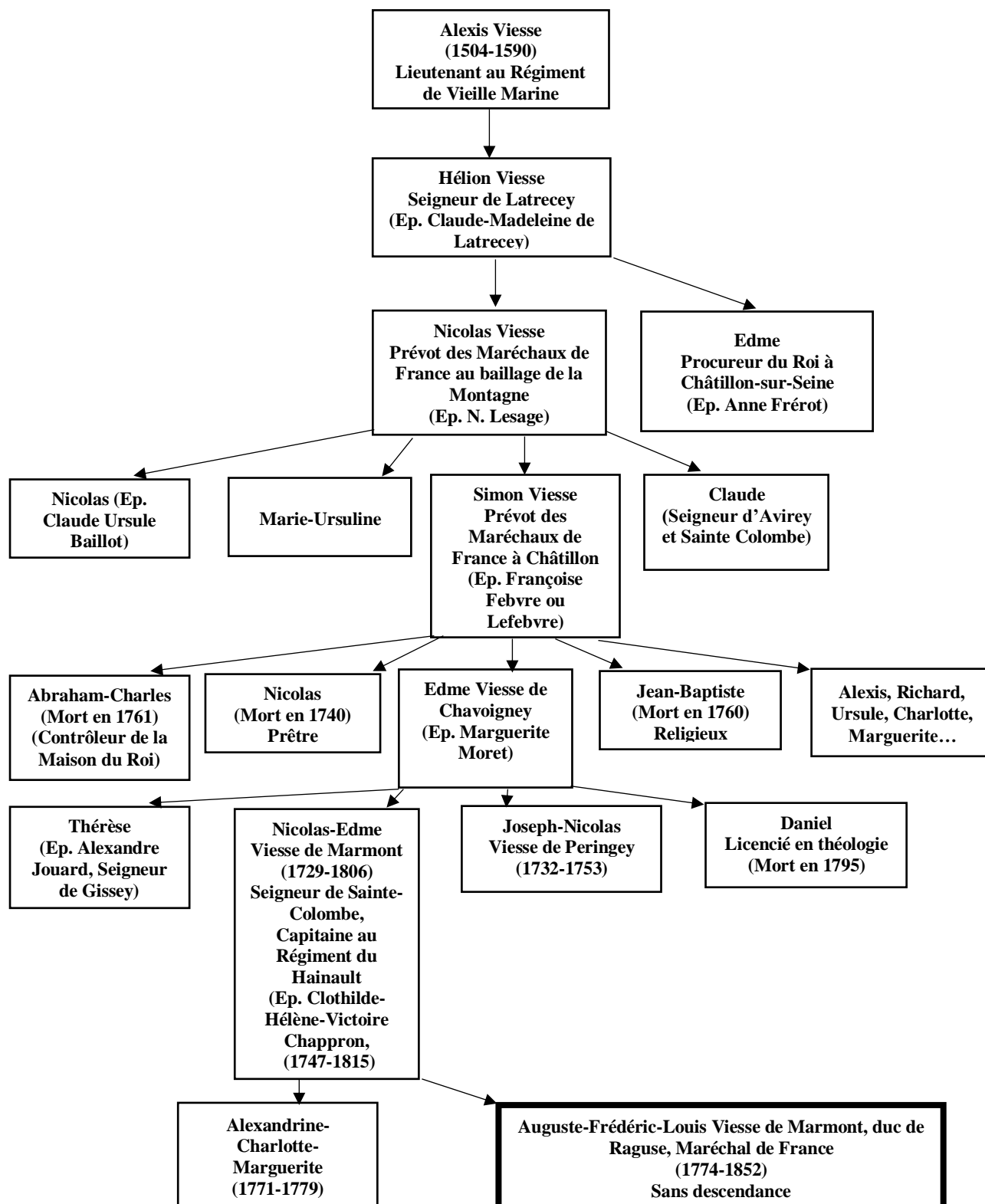
Source : 9 Fi – Cartes postales,
9 Fi 21154-35

Château de Marmont où habitait le général Joffre en 1914
Archives départementales de Côte d'Or

Annexe n°20

Généalogie directe d'Auguste-Frédéric-Louis Viesse de Marmont

D'après *Notes généalogiques du Baron de l'Horme, Volume 10 : familles Savary de Laucosme à de Zwingle : Viesse (1871-1945)* – Cote 216 – Archives d'érudits-Généalogie – Archives départementales de la Haute-Marne



Annexe n°21

Quelques traîtres ou considérés comme tels dans l'Histoire

Nom du traître ou considéré comme tel	Époque ou date des faits	Trahison, ou prétendue comme telle, résumée
Lucifer	<i>Ancien et Nouveau Testament</i>	Lucifer choisit de défier Dieu. Peut-être voulait-il prendre sa place.
Satan	<i>Ancien et Nouveau Testament</i>	Lucifer devenu Satan souhaite se venger et pousse les Hommes à la corruption et à faire le mal. Il dispute avec Dieu la possession des âmes.
Adam	<i>Ancien Testament</i>	Premier homme à être touché par la vengeance et poussé par Satan. Adam mordit dans le fruit défendu, la pomme. La légende raconte que le morceau restât coincé dans la gorge d'où l'expression « Pomme d'Adam ».
Alcibiade	Seconde moitié du V ^e siècle avant Jésus-Christ.	Élu stratège à 30 ans, il intrigue pendant la guerre du Péloponnèse avec Sparte contre sa patrie.
Brutus	42 avant Jésus-Christ.	Il trahit en préparant un coup d'État contre Jules César et participe à l'assassinat collectif de ce dernier.
Judas	<i>Nouveau Testament</i> , Date indéterminée	Il trahit Jésus-Christ notamment par un baiser, qu'on appela le « baiser de Judas » pour signifier aux prêtres et aux gardes, grâce à ce signe convenu, que l'homme qu'il allait embrasser était bien l'homme recherché.
Ganelon	VIII ^e siècle après Jésus-Christ	Personnage littéraire et fictif dans la chanson de Roland. Ganelon trahit Roland et l'armée franque.

Isabeau de Bavière	1420	Isabeau de Bavière se fait complice du Traité de Troyes qui prive son propre fils du trône au profit du Roi d'Angleterre.
Benedict Arnold	1778-1780	Benedict Arnold livre des informations aux Britanniques afin de leur remettre le point stratégique du fort de West Point dont il avait obtenu le commandement.
Bernadotte	1812, 1813 et 1814	Choisi comme Prince héréditaire de Suède en 1810, il entre dans la coalition contre la France lors de l'invasion des Alliés. Bernadotte s'était rapproché du Tsar Alexandre entre 1812 et 1813. On considère qu'il hésitait à prendre les armes contre son ancienne Patrie, la France.
Talleyrand	Mars-avril 1814	Il négocie avec les Alliés et devient Chef du gouvernement provisoire avant le vote de la déchéance de Napoléon Bonaparte. Talleyrand est connu pour avoir notamment dit : « la trahison n'est qu'une affaire de dates ».
Le maréchal Bazaine	Octobre 1870	Officier français qui pendant la guerre contre les Prusses en 1870 ne fit pas tout pour résister contre eux à Metz en octobre de la même année. Il capitule dans cette même ville. On pourrait dire ici que le cas de ce maréchal est proche de celui de Marmont où aucun avantage personnel n'est en question ici pour les deux maréchaux. La question qui se pose est donc de savoir si entrer en pourparlers avec l'ennemi est une trahison. Mais pour Bazaine, c'est la capitulation qui lui est reprochée, quant à Marmont,

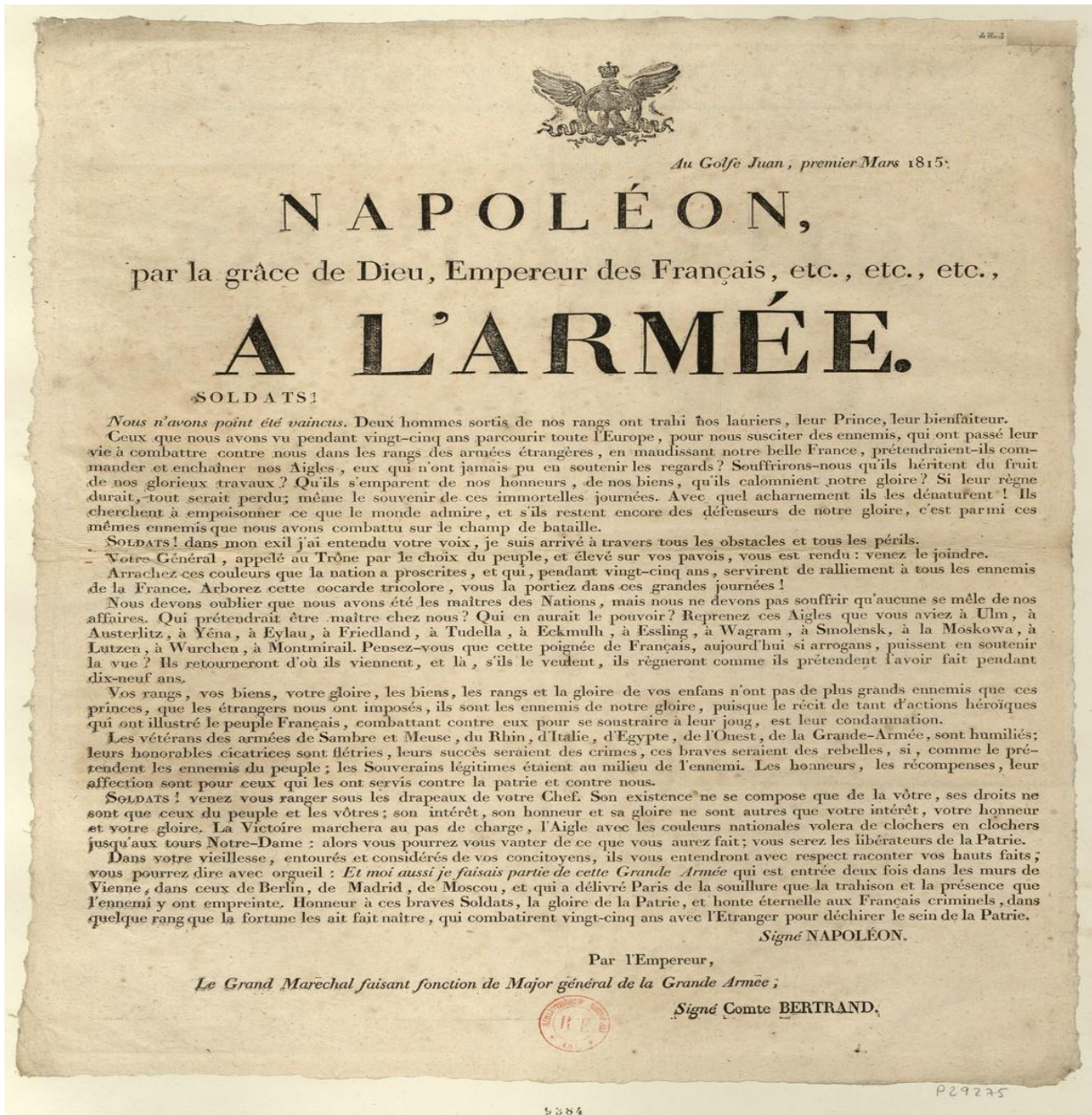
		c'est la défection. Un cas tout de même similaire voire le plus similaire avec celui du maréchal Marmont.
Dreyfus	1894-1906	Dreyfus, capitaine français, livre des informations militaires aux Allemands à l'Ambassade du même pays à Paris. Ces événements ont pour contexte l'annexion de l'Alsace. Il a été réhabilité.
Mata-Hari	1916-1917	Elle livre des informations aux Allemands. Peut-être a-t-elle mené un double jeu.
Jacques Doriot	1941-1944	Ancien communiste français, il rejoint la Waffen SS.
Claus Schenk Von Stauffenberg	20 juillet 1944	Lieutenant-colonel de la Wehrmacht, il souhaite assassiner Hitler par un attentat. Traître pour les nazis, il est considéré comme un résistant par ceux qui sont opposés au régime d'Hitler. Ainsi en corrélation avec la trahison supposée du maréchal Marmont, la question est bien de savoir pour qui l'individu en question est un traître.
Marcel Déat	1940-1944	Militant socialiste, député et ministre de l'Air dans le cabinet Albert Sarraut. Pacifiste, il souhaite une totale collaboration avec l'Allemagne nazie. Il vote les pleins pouvoirs au maréchal Pétain.
Laval	1940-1945	Maire d'Aubervilliers, député, Président du conseil et chef de gouvernement. Il autorise la Gestapo à pourchasser les résistants français et participe aux lois antijuives. Il est exécuté notamment pour haute trahison.

Pétain	1940-1945	Militaire, diplomate et homme politique français, son nom est souvent synonyme de « traître » dans la mémoire collective. Il abolit les libertés fondamentales, les syndicats et les partis politiques. Il collabore pleinement avec le régime nazi. Il est condamné à la prison à perpétuité et est dégradé.
--------	-----------	---

QUELQUES ESTAMPES

Estampe n°1

Proclamation : Au Golfe Juan, premier Mars 1815 Napoléon,
par la grâce de Dieu, Empereur des Français, etc., A l'Armée

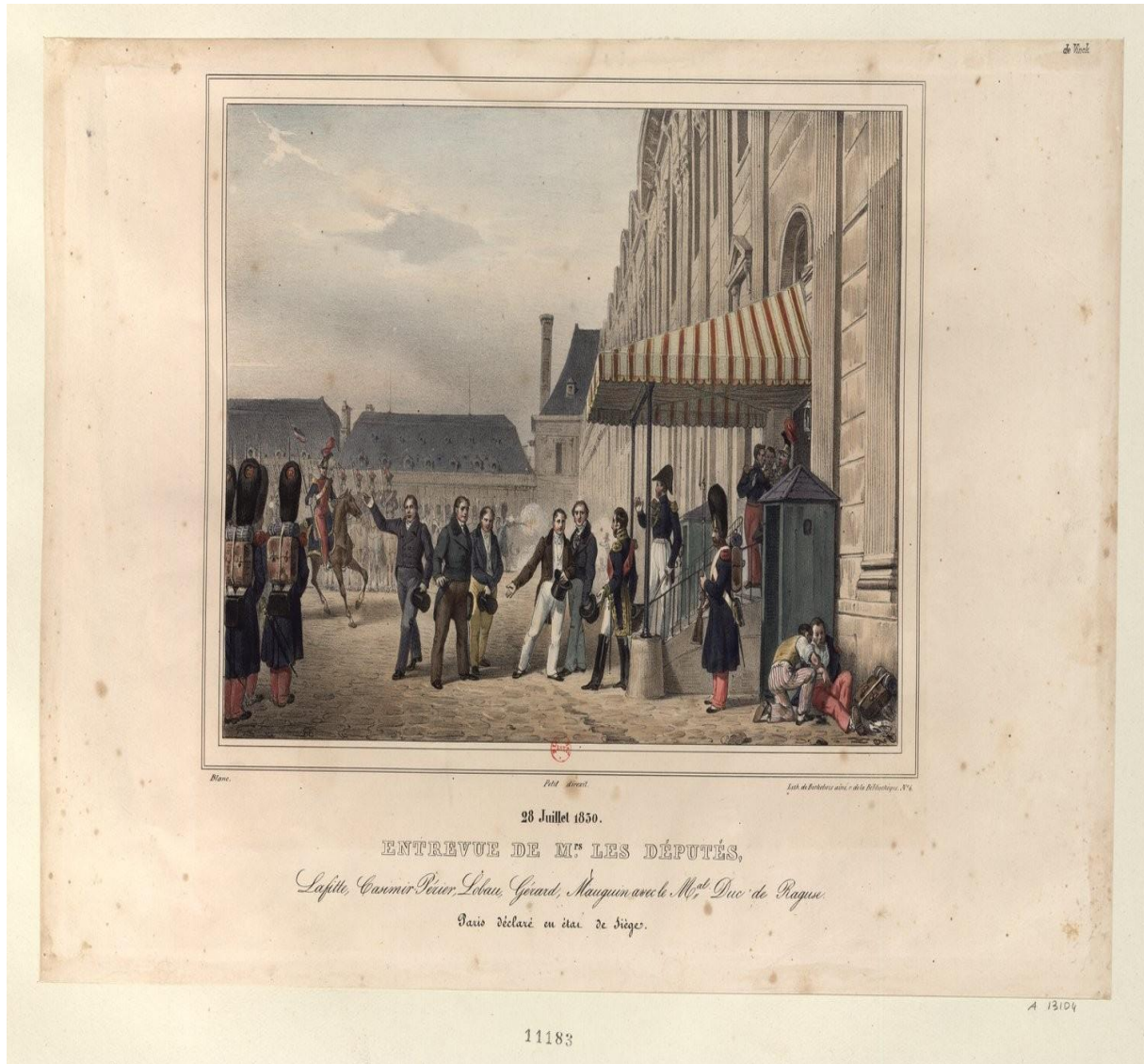


Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Source : Collection numérique : Collection De Vinck (histoire de France, 1770-1871),
49 x 33.7 cm (Monographie imprimée)
Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie,
RESERVE QB-370 (72)-FT4

Estampe n°2

28 Juillet 1830. Entrevue De M.rs Les Députés Lafitte, Casimir-Périer, Lobau, Gérard, Manguin avec le M.al Duc de Raguse. Paris déclaré en état de Siège



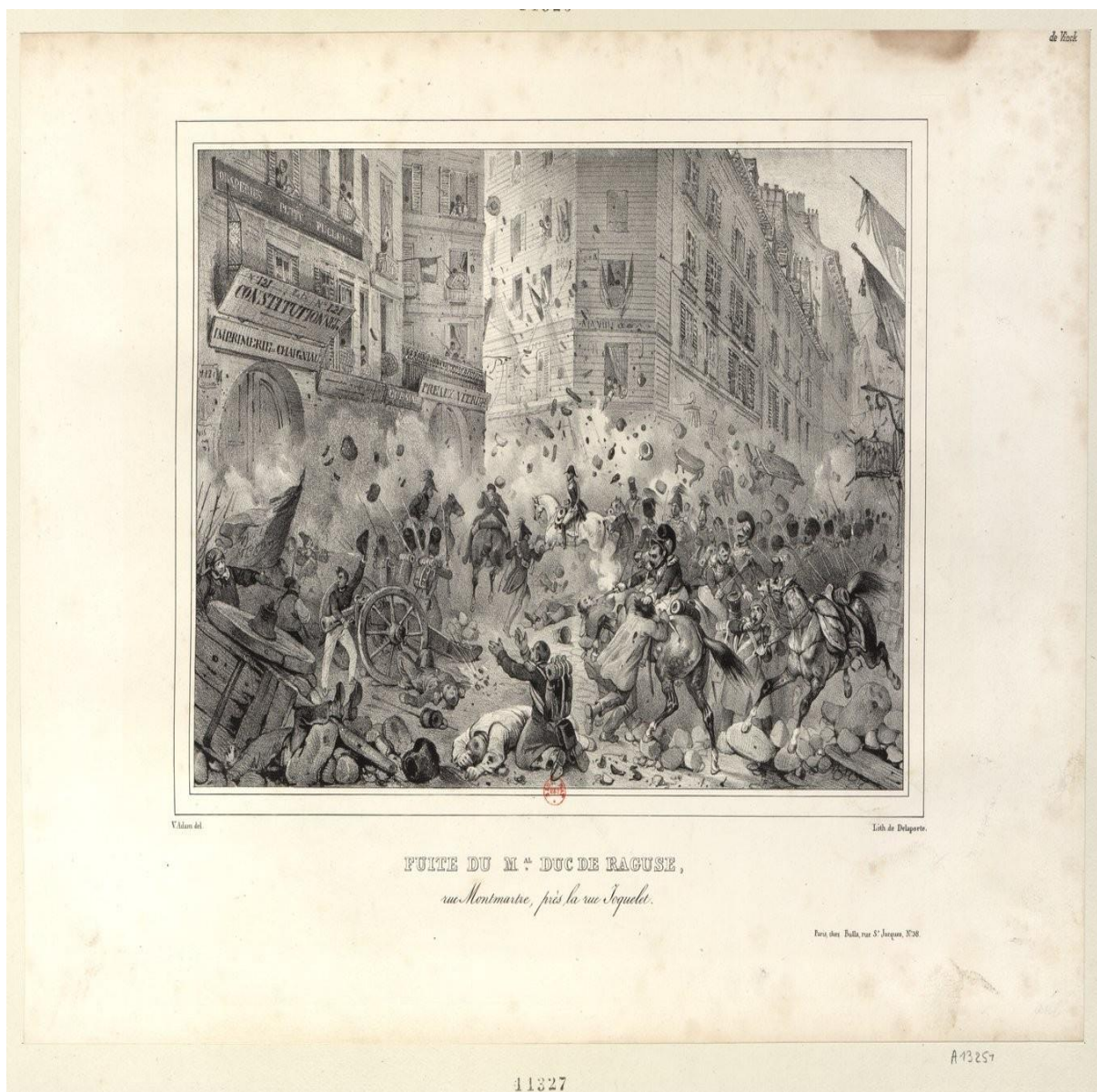
Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Source : Collection numérique : Collection De Vinck (histoire de France, 1770-1871),
Victor Adam, s.d., lithographie.

Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie,
RESERVE QB-370 (88)-FT4

Estampe n°3

Fuite du M.^{al} Duc de Raguse, rue Montmartre, près la rue Joquelet



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Source : Collection numérique : Collection De Vinck (histoire de France, 1770-1871),
Victor Adam, s.d., lithographie.
Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie,
RESERVE QB-370 (89)-FT4

Estampe n°4

« Traître... » lance le duc d'Angoulême à la tête de Marmont qui répond du tac au tac :
« Prince sans les traîtres vous n'auriez jamais quitté l'Angleterre. »



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Source : Collection numérique : Collection De Vinck (histoire de France, 1770-1871),
s.n, 1830, lithographie.

Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie,
RESERVE QB-370 (89)-FT4

Estampe n°5

Altercation entre le Dauphin et le Duc de Raguse ou la journée du 29 juillet 1830



Jules Rebel, Graveur, et Charpentier, dessinateur, Après 1830
Estampe, Eau-forte, 27.2 x 16 cm
Musée Carnavalet, Histoire de Paris

Estampe n°6

« Avance donc, Raguse, grand filou ! »



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Source : Collection numérique : Collection De Vinck (histoire de France, 1770-1871),
Charles Pâcot, 1830, lithographie coloriée.

Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie,
RESERVE QB-370 (89)-FT4

Estampe n°7

Serment du traître Raguse



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Source : Collection numérique : Collection De Vinck (histoire de France, 1770-1871),
s.n, s.d, lithographie.

Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie,
RESERVE QB-370 (89)-FT4

Estampe n°8

« C'philistin d'Raguse qui dit qu'y a dans Paris plus de balais que de fusils. », raille un insurgé qui, à la porte d'un marchand de vins, est occupé avec quelques camarades à attacher les baïonnettes sur des manches à balais »



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Source : Collection numérique : Collection De Vinck (histoire de France, 1770-1871),
Fonrouge, s.d., lithographie.
Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie,
RESERVE QB-370 (89)-FT4

Estampe n°9

Le coup de Collier du peuple



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Source : Collection numérique : Collection De Vinck (histoire de France, 1770-1871),
Oursel, s.d., lithographie.
Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie,
RESERVE QB-370 (90)-FT4

Estampe n°10

Polignac et son complice Raguse



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Source : Collection numérique : Collection De Vinck (histoire de France, 1770-1871),
s.n, s.d, lithographie coloriée.

Bibliothèque nationale de France, département Estampes et photographie,
RESERVE QB-370 (93)-FT4

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

INVENTAIRE DES SOURCES

Sources manuscrites

Archives nationales

Archives du Directoire exécutif

Édition des procès-verbaux et inventaire sélectif des arrêtés, instructions, lettres et actes divers, volume 3.

Inventaire analytique **A/III*/4-AF/III*/5** - Collection de documents inédits sur l'Histoire de France publiés par les soins du Ministre de l'Instruction publique. Recueil des actes du Directoire exécutif (Procès-Verbaux, Arrêtés, Instructions, Lettres et actes divers) publiés et annotés par A. Debidur, professeur à la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, Inspecteur général Honoraire de l'Instruction publique. Tome troisième, du 16 Messidor an IV Vendémiaire an V (4 juillet – 6 octobre 1796), Paris, Imprimerie nationale, MDCCCXIII – An IV – An VIII.

Discours prononcé par Marmont lors de la remise des drapeaux au Directoire pendant la première campagne d'Italie.

Secrétairerie d'État impériale

Archives :

(AF/IV/1590-AF/IV/1670) - Administration de la Guerre 1800-1814.

- . AF/IV/1594 - Armées de Hollande et de Hanovre.
- . AF/IV/1600/B - Armée des Côtes.
- . AF/IV/1660/B - Campagne d'Allemagne.
- . AF/IV/1661/B - Campagne d'Allemagne.
- . AF/IV/1662/B - Campagne d'Allemagne.
- . AF/IV/1663/A - Campagne d'Allemagne.
- . AF/IV/1664 - Campagne d'Allemagne.
- . AF/IV/1667 - Campagne de France.
- . AF/IV/1669/A - Campagne de France.
- . AF/IV/1669/B - Campagne de France.
- . AF/IV/1670 - Campagne de France et campagne de 1815.

AF/IV/1671-AF/IV/1706/F - Archives du pouvoir exécutif, Consulat et Secrétairerie d'État impériale. Relations extérieures - An VIII-1815.

IV/1671-AF/IV/1706/F

- Plaquette 4 / 1 : Copie du rapport de Marmont annonçant qu'il vient de demander au colonel commandant les troupes autrichiennes stationnées sur la rive droite de l'Isonzo, de passer sur la rive gauche, pour qu'il puisse lui-même s'y installer, 23 février 1806, f° 239.
- Plaquette 4 / 1 : Rapport du général Marmont sur la défense et la fortification de la vallée supérieure de l'Isonzo, 15 avril 1806, f° 243-248.
- Plaquette 4 / 1 : Rapport de Marmont sur les mouvements de troupes autrichiennes autour de Gorizia et de Trieste, et l'arrivée d'une frégate russe dans ce port, 19 avril 1806, f° 250.
- Plaquette 6 : Lettre de Marmont à Berthier pour lui annoncer la capture par les Anglais de Lucien Bonaparte et de sa famille, qui se rendait aux Etats-Unis à bord d'un navire américain, 13 octobre 1810, f° 680.
- AF/IV/1682 : Hollande (1800-1810), Dossier 1, Mémoire adressé à Bonaparte par la municipalité d'Amsterdam pour lui exposer les causes de l'échec de l'emprunt émis par Marmont.
- AF/IV/1682 : Hollande (1800-1810), Dossier 3, Note du général Marmont sur le Directoire batave et les besoins en blé.
- AF/IV/1689 : Rapport de Marmont sur la mise en état de défense des provinces illyriennes contre les Turcs et sur l'organisation des régiments croates, 21 novembre 1811.

Fonds :

Etats dépendants (an VI-1814)
(AF/IV/1707-AF/IV/1718)
AF/IV/1713 - Istrie, Dalmatie, Cattaro et Raguse

Fonds privés

31AP - Fonds Murat - 1746-1965. Répertoire numérique de la sous-série
31AP/1-31AP/618

Cartes et plans (31AP/551-31AP/607)

Cartes d'Italie, d'Autriche, et divers (CP/31AP/598). Plans divers : Camp de Marmont dans la plaine de Zeyst, Hollande en l'an XII (manuscrit). Ancienne cote: 129-IV-90.

32AP - Fonds Maréchal Bessières (XVIII^e-XIX^e siècle).

32AP/6 Lettre 204 : Lettre de Bonaparte à Bessières, écrite et signée par Marmont, 7 Messidor an V 5 (25 juin 1797).

123 AP - Fonds Ledru des Essarts

Forme autorisée du nom Ledru des Essarts, François Roch (1770-1844)

123AP 5 : “ Extrait de la feuille du 5 avril 1815”. De Marmont au Prince Schwartzenberg et de Marmont à Caulaincourt. (Copies de lettres) s.d.

137AP - *Fonds du Maréchal Ney et de sa famille* - 1753-1923.

137AP/14 : *Campagne d'Allemagne* : MARMONT (Auguste Wiese de) (1774-1852), duc de Raguse, maréchal d'Empire, commandant le 6e corps : pièces 534, 567, 595, 604, 605, 606, 610, 616, 622, 653. Pièces jointes : n° 605 a, copie d'une lettre adressée à Marmont par Napoléon le 4 octobre 1813 ; 622 a, copie d'une lettre adressée par Monthion, au nom de Berthier.

137AP/15 : *Campagne de France et abdication de Napoléon* : MARMONT (Auguste-Frédéric-Louis Wiese de) (1774-1852), duc de Raguse, maréchal d'Empire, commandant le 6e corps : pièce 52.

138 AP - *Fonds Daru* - 1709-1899.

138AP/1-138AP/193, 138AP/194/1, 138AP/194/BIS, 138AP/195-138AP/370.

138AP/101 : M - R. Lettres adressées à Daru par Marmont duc de Raguse (maréchal) [2 lettres], 1811 et 1812 et par la duchesse de Raguse, 1er mars 1812.

232 AP - *Fonds Lainé*

232 AP/1

Papiers du vicomte Joseph Lainé (1815-1817), Terreur blanche dans le Midi de la France (232AP/1), Dossier 3, 1816-1817, Mission du maréchal Marmont, duc de Raguse, à Lyon en 1817.

381 AP - *Fonds Joseph Bonaparte* - 1546-1852.

381 AP 1, 381 AP 12, 381 AP 20, 381 AP 31

381AP/20 : *De Lannes à Mortier (1808-1812)*

Marmont, duc de Raguse, 20 juillet 1811-30 juillet 1812 (avec des minutes de lettres du roi Joseph, mai-août 1812).

384 AP - *Fonds Louis-Gabriel Suchet d'Albufera*, cartes, plans et dessins (XVIII^e-XIX^e siècle).

384AP/259

Précis des événements militaires : campagnes de 1803-1804, par le général Comte Mathieu Dumas, Dossier 6, Camp d'Utrecht commandé par le Général Marmont.

442 AP - *Fonds Begouën-Demeaux* – XVIII^e-XIX^e siècle. Inventaire analytique.

442AP/1-442AP/34

André BEGOUËN DEMEAUX - 1770-1833.

505MI/64-505MI/65, 442AP/5

442AP/5

Pièces diverses ayant trait aux événements contemporains (1770/1820).

Suite : événements de 1801 à 1830 : 12 - "Lettre du Duc de Raguse à CAULAINCOURT" du 5 Avril 1814. (Le Duc de Raguse était le Maréchal MARMONT ; CAULAINCOURT avait été chargé par Napoléon de faire à MARMONT des propositions de réconciliation que celui-ci rejette violemment). Copie manuscrite, 4 pp.

565 AP - *Fonds Flahaut* – XVIII^e-XIX^e siècles

(565AP/1-565AP/34)

- Ferdinand Jean Samuel, comte Tascher de La Pagerie.
245 à 247.

565AP/12 : Une chemise annotée en anglais s.d. par Lord Kerry contenant la copie d'une lettre de Flahaut au comte Tascher s.d. [v. 1857] critiquant les *Mémoires* I du maréchal Marmont et rapportant des propos de Napoléon I er - [V. 1857]

565AP/19 : Notes historiques, Biens et divers, *Dossier 15 : Polémiques autour des Mémoires du maréchal Marmont, 1857*

38. Une chemise rédigée en anglais par Georgine de Flahaut contenant :
39 à 42. Deux copies s.d. d'une lettre ouverte de Flahaut insérée dans le *Moniteur* du 19 avril 1857, critiquant le récit de la bataille de Waterloo et de l'attitude de Napoléon I er donné par Marmont dans ses *Mémoires* et exposant sa version.
43 et 44. Deux exemplaires de l'impression s.d. de la même lettre avec en-tête en anglais : « *Letter of the Count de Flahault printed in the Moniteur, 9th April 1857* », comprenant le texte d'une lettre de Flahaut au directeur du *Moniteur* du 6 avril 1857 en demandant la publication.
45. Coupure de presse s.d. donnant une traduction en anglais de la même lettre 3.
46. Copie par Flahaut d'un extrait de la *Gazette des tribunaux* du 23 juin 1857 concernant la plaidoirie de Me Marie au procès opposant les héritiers d'Eugène de Beauharnais à Perrotin, éditeur des *Mémoires* de Marmont.
47. Note de Flahaut défendant le droit moral des poursuites engagées par les héritiers d'Eugène de Beauharnais – 1857.

Distinctions honorifiques

Maison du Roi. Distinctions honorifiques sous la Restauration (1815-1830)
Répertoire numérique

(O/3/376 et O/3/811-O/3/842, O/3/1786, O/4/1588)

O/3/376 : Ministère de la Maison du Roi. –Cabinet : demandes diverses, de Marmont (1820)

O/3/816 : RAGUSE (Auguste-Frédéric-Louis Viesse de Marmont, duc de), maréchal de France. Nommé chevalier commandeur du Saint-Esprit en 1820. Figure sur les listes des membres du Saint-Esprit de 1821 à 1826 - 1821-1826.

O/3/1786 : Administration et comptabilité. Demande de location de loge par Marmont, duc de Raguse.

O/4/1588 : Intendance générale de la Liste civile. Musées royaux, mandats de paiement : mémoires des travaux et des fournitures, reconnaissance de dettes, autorisations de paiement, avis de mandatement, ponctuellement actes notariés (1831-1847). N°2701 ROUGET.- « Portrait en buste du maréchal Marmont », tableau, Versailles (salle de 1792), 1835.

Chambre et Cours des pairs

- Chambre des pairs. INVENTAIRE DU FONDS DE LA CHAMBRE DES PAIRS. CC 257 – 421. CC 487 – 498. CC 853 – 1034 par J. Charon-Bordas, conservateur aux Archives nationales - 1814-1848.

CC//490 Composition de la Chambre des pairs.

Déclarations signées des Pairs contenant l'indication de la date et du lieu de leur naissance, de leurs prénoms, de leurs titres et qualités : **Raguse (Auguste-Frédéric-Louis de Marmont duc de)** (25 novembre 1817).

- **CC//499-CC//545** - Cour des pairs. Procès politiques : la Restauration.
CC//516 - Dossier général de l'instruction. Première instruction.
Dépositions de : François-Gabriel Vidal, sergent-major en garnison à Vincennes, Thomas-Joseph Chenard, capitaine en non-activité, Edme Petit, sergent-major, Pierre-Nicolas Lahanque, bottier à Paris, Charles-Cyr du Coëtlosquet, aide-major général de la Garde, François Leclerc d'Ostin, colonel de la Gendarmerie d'élite, Louis-Maximilien de Montigny, sous-lieutenant en garnison à Saint-Denis, Marmont, duc de Raguse, Gabriel-Adolphe Bernon vicomte de Monteleger, maréchal de camp, Pierre Gabé, soldat au 6^e régiment de la Garde, 13 septembre-5 octobre 1820 (pièces 62-80).

Cabinet du Ministre de la Justice, administration centrale, service du sceau, mélanges (Troisième république). Volume 1 (XIX^e siècle)

Cabinet du ministre de la Justice : correspondance courante classée par ordre alphabétique de signataires ou de bénéficiaires. (**BB/30/336-BB/30/357**)
BB/30/354 : G-Z. 1857. Dotation du Mont-Napoléon à Milan ; visite du prince Napoléon à Nohant chez Georges Sand ; Jugement relatif à une assertion des « Mémoires du maréchal Marmont, duc de Raguse ».

Service du sceau, mélanges, projets de lois (1790-1923), INVENTAIRE TOME III - 1790-1923 - **BB/30/965-BB/30/1507/3**

BB/30/965-BB/30/1059 : Majorats - 1808-1830.

BB/30/1059 : Marie (Jean-Baptiste-Simon-Firmin), Marie (Jean-Claude de), Marin (Barthélemy), Marin Dubuard (Jean) Marion (Jean-Charles-Victor), Marion (Charles-Stanislas), Marisy (Frédéric), Marmier (Philippe-Gabriel de), **Marmont (Auguste-Frédéric-Louis Viesse de)**, Martenot-Chandelas-de Cordoue (François), Marthod (Louis-Ignace).

BB/30/1117 : Demande d'expéditions de lettres patentes de pairies.- Dossier 152, Marmont (Auguste-Frédéric-Louis Viesse de)

Minutes et répertoires

Minutes et répertoires du notaire Valentin Étienne FRÉMYN (étude LXXVI) - 22 avril 1823 - 15 janvier 1855. Répertoire numérique détaillé
MC/ET/LXXVI/820 : 112 - Dépôt du testament d'Auguste Frédéric Louis Viesse de Marmont duc de Raguse, maréchal de France, décédé à Venise le 3 mars 1852 - 10 mars 1852

Minutes et répertoires du notaire Arsène AUMONT-THIÉVILLE (étude X) - 29 avril 1834 - 15 octobre 1869. Répertoire numérique détaillé.

MC/ET/X/1080 - MC/ET/X/1352, MC/RE/X/30 - MC/RE/X/35

MC/ET/X/1218 : Obligation, emprunt, 16000 f

Mélanges (dossiers de clients) de l'étude XCI.

MC/ET/XCI/1894 – MC/ET/XCI/1950 (1209-1917) : Louis Armand de Polignac et autres dossiers, **MC/RT/XCI/1938** (1685-1846)

MC/RE/X/32 : Répertoire. 13 juillet 1846 - 29 mars 1852.

Prorogation, délai de remboursement d'emprunt, 2600 f - 24 juillet 1851

Documents isolés et papiers d'érudits

- **AB^{XIX} 3197** : Pièces isolées, collections et papiers d'érudits, tome 4

Documents concernant des questions militaires. Dossier 8, 1573-1832.

Lettres du général Douzelot, gouverneur général des îles ioniennes, au général Marmont, commandant l'armée de Dalmatie : demande de matériel. Vers 1808.

- **AB^{XIX} 3317** : Pièces isolées, collections et papiers d'érudits, tome 5

Pièces diverses concernant notamment Auguste-Frédéric-Louis Viesse de Marmont, Dossier 3, (Lettre), 1761-1924.

- **AB^{XIX} 3490** : Pièces isolées, collections et papiers d'érudits, tome 6

Documents divers, notamment Lettre du baron Pernetty au colonel de Beurnonville, et copie signée du comte Troglouf, d'une lettre de la part de Viesse de Marmont, duc de Raguse, 10 novembre 1815 et 27 décembre 1816.

- **AB^{XIX} 4413 AB^{XIX} 5510** : Pièces isolées, collections et papiers d'érudits, tome 8.

Pièces diverses entrées entre 1995 et 1999.

AB^{XIX} 4414, CP/AB^{XIX}*/4414/7

AB^{XIX} 4414 : Lettres du maréchal Auguste Marmont, duc de Raguse 1798-1841 :

Lettres adressées (21 pièces)

A sa femme, sur : la campagne d'Égypte (septembre 1798) ; la campagne d'Italie (septembre 1800-janvier 1801) ; le camp de Boulogne (novembre 1803) ; la campagne de Hollande (février-avril 1804) ; le retour des cendres de Napoléon (1840-1841) ; son divorce (s. d.).

A un ordonnateur. Wagram, 6 juillet 1809.

Centres des Archives diplomatiques, Ministère des Affaires étrangères

Ambassade extraordinaire du maréchal Marmont en Russie en 1826 :

. *Correspondance politique*, 112 CP, Microfilm n°11635, Volume n°170.

. *Correspondance politique*, 112 CP, Microfilm n°17057, Volume n°171.

Pour les deux supports : Lettres du Comte de La Ferronnays, Ambassadeur en Russie, adressées au Baron de Damas, Ministre des Affaires étrangères, 1826.

Archives départementales de Côte d'Or

Archives publiques

Séries anciennes (antérieures à 1790)

Série B Cours et juridictions

Parlement de Bourgogne

B 12140 - *Enregistrement des édits, ordonnances, lettres patentes*, Fol. 421, verso. Permission à M. Viesse de Marmont de construire un fourneau à fer dans sa terre de Sainte-Colombe-les-Châtillon (1777).

Contentieux

Br2/1521 - *Note pour Mme la Comtesse de Rochechouart contre la ville de Châtillon-sur-Seine et M. le duc de Raguse*. - Paris : Imprimerie de la cour royale de Dijon, [s.d]. - 1 vol, (7 p.). -

Série C Administrations provinciales

Intendance

C 43 - *Intendance de Bourgogne - Commerce et industrie - Forges et fourneaux. 1726-1767*, Dépêches des ministres, secrétaires d'Etat Le Pelletier, Dodun, Orry, relatives à la suppression d'une forge à Mormant-sur-la-Suize, entre Crenay et Chaumont-en-Bassigny ; à la création de la forge de Villefay ; de celle de la Nocle sur la frontière du Nivernais, par le maréchal de Villars ; à la plainte du Parlement de Bourgogne sur le grand nombre des forges récemment bâties sans autorisation ; **à la création d'une forge à Châtillon, par M. Viesse** ; à celle d'une fabrique de fer-blanc en Bourgogne par le sieur Montroger ; à la machine nouvelle installée à la forge de Til-Châtel pour remédier au chômage. Mémoire de M. d'Anthès sur les manufactures de fer du royaume.

C 1013 - *Intendance de Bourgogne - Administration des communautés - Châtillon, 1575-1789*, Lettres patentes du roi Henri III, portant établissement du jeu de l'Arquebuse. Confirmation de ces lettres par Louis XIV. Ordonnance de l'Intendant qui défend le flottage des bois en amont de Châtillon. Règlement de police pour le commerce des grains. Tarif des droits dûs à l'exécuteur de la haute justice, sur les marchés. Achat de pompes, échelles et seaux pour combattre les incendies. Envoi d'une élève au cours d'accouchement à Dijon. Contestations entre la mairie et les propriétaires du droit d'éminage, sur le mode de perception de ce droit. Gratification de 72 livres demandée par la directrice de la filature de coton. **Opposition de la mairie à l'établissement d'une forge et fourneau à Sainte-Colombe, par M. Viesse de Marmont.**

Série E Féodalité, communes, bourgeoisie, familles et notaires

Féodalité, communes, bourgeoisie et familles

Féodalité, communes, bourgeoisie et familles • 865-XIX^e siècle
Titres de familles
Viesse-Marmont

E 2083 - *Papiers de famille. Généalogie de la famille, dressée par Edme Marmont, secrétaire du Roi (vers 1760).- Autre s'arrêtant à l'année 1806.*

E 2083-4 - *Papiers de famille. Viesse, Daniel-Vivant, prêtre. Acte de baptême de Daniel Vivant, fils d'Edme Viesse, seigneur de Chavoigney et de Marguerite [...]•1662-1857• Ici Contrat de Mariage Marmont et Mme Perrégaux (1798).*

E 2083-6 - *Titres de famille – Viesse Marmont (duc de Raguse), Chastenay-le-Grand, prieur de Champesus, La Chartreuse de Lugny, au sujet de la construction du fourneau de Sainte-Colombe (1779).*

E SUP 2083-4. - *Daniel Viesse, Prieur de Clairlieu, (Palis, Aube)... Nicolas Edme Viesse de Marmont. Brevet de Capitaine d'une compagnie de nouvelle levée dans le régiment de Hainaut (1746, 28 octobre)...- Ici incarcération du père de Marmont (26 janvier – 25 septembre 1794).*

Séries révolutionnaires et modernes (1790-1940)

Série M Administrations générales et économie

1 M - Administration générale du département

Répertoire numérique **1M** • *an VIII-1945*

1 M 1-790 - Fêtes et cérémonies publiques

Fêtes et cérémonies civiles ou religieuses

Second Empire

Répertoire numérique **U VIII** prov. • *an VIII-1955*

1 M 468 - *Obsèques du Maréchal Marmont, duc de Raguse•1852*

Tribunal de première instance de Châtillon-sur-Seine

Affaires civiles

Affaires diverses

Maréchal Marmont Duc de Raguse • U VIII Bf 1-2

7 M – Agriculture, eaux et forêts

20 M 275 - *Récompense attribuée au duc de Raguse pour sa collaboration à l'accroissement des richesses agricoles, 1820-1866.*

(Cette référence 20 M 275 fait partie en effet de la série 7 M comme indiqué par les Archives départementales de Côte d'Or).

Série Q Domaine, Enregistrement et Hypothèque

36 Q/TRA n°50 acte n°106 et 36 Q/TRA n°51 acte n°1, *Transcription de l'acte de vente des biens du maréchal Marmont, 3 lots.*

36 Q 1/90 acte n°66, *Bureau des hypothèques de Châtillon-sur-Seine, registre des transcriptions d'actes de 1842.*

Archives privées

Série Fi Documents figurés

Répertoire numérique **1 Fi** • 1443-2001

1 Fi - Cartes, plans et dessins ms., gravures, estampes, lithographies.

Personnes

1 Fi 73 - Marmont (Auguste, Frédéric, Louis Viesse de), duc de Raguse, maréchal de France (Châtillon-sur-Seine, 1774-Venise, 1852) Adresse bibliographique [...]•1774-1851

Répertoire numérique **5 Fi** • 1741-2016

5 Fi - Affiches iconographiques.

5 Fi 279 - Exposition : "Marmont et l'épopée napoléonienne" du 10 au 27 mai 1996 à Châtillon-sur-Seine. G. Ramelet à Châtillon-sur-Seine•1996

Répertoire numérique **9 Fi** • début XXe s.-2008

9 Fi - Cartes postales.

9 Fi art. 1089-94017 (...) **7 NUM art. 2522-2530** - Bibliothèque et documentation

Brochures cataloguées avant septembre 2002 • 1852-2001

Catalogue de la bibliothèque historique 2002-2009 • 2002

Série J Achats, dons, legs ou dépôts d'archives d'origine privée

Répertoire **1 J0**

1 J0 - Pièces isolées et petits fonds entrés par voie extraordinaire depuis 1996 • XIIIe s.-2016

1 J0 1-596 - Pièces isolées et petits fonds entrés par voie extraordinaire aux Archives départementales de la Côte-d'Or

Collection Pierre Bourgeois

1 J0/26-2 Marmont, maréchal•1818

59 J Archives privées de Froidvent, (Famille Bordet)

59 J 51, Froidvent : fourneau et forge, 1847-1849, Bail à la Société des Forges de Châtillon et Commentry, état des lieux.

59 J 52, Froidvent : société des Forges de Châtillon et de Commentry, 1847-1861.

59 J 53, Froidvent : société des Forges de Châtillon et de Commentry, 1852-1894.

D1 Bibliothèques historiques

Ouvrages catalogués avant septembre 2002

Acquisitions avant septembre 2002

D1/2209 - Marmont : Maréchal d'Empire, 1774-1852/Lucien Floret.

Catalogue de la bibliothèque historique 2013

Acquisitions 2013

D1/4479(1-9) - Mémoires du Maréchal duc de Raguse de 1792 à 1832 imprimés sur le manuscrit original de l'auteur avec le portrait du duc de Reischstadt celui du [...]•1857

PBH Période de la Bibliothèque Historique

Duportet et autres dépouillements • Sans date

Duportet et autres dépouillements

PBH/10 - *Justification de la conduite du maréchal Marmont, dans les évènements de mars-avr. 1814, auxquels il prit part / Célestin Courtois.*

Archives départementales de la Haute-Marne

Archives d'érudits - Généalogie

216 - *Notes généalogiques du Baron de l'Horre, Volume 10 : familles Savary de Laucosme à de Zwingle : Viesse (1871-1945)*

Série F Fonds privés se rattachant aux Archives civiles – Fonds iconographiques

Archives d'érudits – Fonds Laloy

F 715 - Famille Gironde, 3 pièces papier, XIX^e siècle

Notices biographiques sur J-P-A Gironde, né à Mirbel le 29 janvier 1761, successivement professeur au collège de Châtillon-sur-Seine où il eut comme élève Junot et Marmont, vicaire de Saint-Loup, curé constitutionnel de Rouvres-sur-Aube, professeur à l'Ecole centrale du département de la Haute-Marne et enfin au collège royal de Nancy. • 1800

Série Fi Documents figurés entrés par voie extraordinaire

7 Fi – Plaques photographiques déposées par les Révérends Pères Capucins : vues de la Haute-Marne.

7 Fi 131 - *Etat des services du capitaine d'artillerie Marmont, ayant combattu notamment au siège de Toulon, signé Bonaparte (entre autres) le 3 brumaire an III. • Sans date*

Série G Clergé séculier avant 1790 – Archives religieuses

G 97 - *Correspondance relative à l'administration du temporel de l'évêché de Langres ; lettres adressées à l'évêque et à M. Lenet, abbé du Val-des-Choux. • 1684*
Viesse, [Viesse de Marmont]

G 415, Papier 6 - *Marquisat de Mussy-L'Evêque, Cens, 1681*
Nicolas Viesse, Conseiller du roy

Série R Affaires militaires, organismes en temps de guerre depuis 1800

Répertoire de la série **R** : affaires militaires. Organismes de temps de guerre.

8 R – Occupation de la France par les armées ennemies

Occupation en 1814-1816

Archives communales déposées

E Dépôt 418, Liasse n°1 - Fournitures faites aux troupes alliées en 1813 et 1814

Série XXF Plaquettes Grand Format

XXF 127 - Brochures et plaquettes de très grand format de moins de cent p.
La Campagne de France, 1814

Archives départementales de la Marne

Archives communales déposées

E Dépôt 1565, H 19

Invasion de 1814-1815. Instructions générales des autorités alliées, réquisitions.

Date : 1814-1816.

Archives départementales du Rhône

Série M Administration générale et économie (1800-1940)

Affaires générales (4 M 1-167, 4 M 642-644). Police judiciaire (4 M 168-202). **Police politique** (4 M 203-342, 4 M 645-649). Administration de la Sûreté (4 M 343-454, 4 M 650-821). Police administrative (4 M 455-522, 4 M 822-829). Associations (4 M 523-641).

Correspondances diverses : lettres du Préfet de l'Ain, Lettre du sous-préfet de Villefranche, Lettre du maire de Neuville lors des événements à Lyon en 1817.

Archives municipales de Châtillon-sur-Seine

Archives de la Mairie : papiers du maréchal Marmont avec cartes et *Répertoire numérique détaillé du Fonds du maréchal Marmont, duc de Raguse (1774-1852)* de SOSNOWSKI Jean-Claude – 91 cartons se composant de 555 dossiers. 543 cartes.

Bibliothèque municipale (Divers ouvrages) : *Pensés diverses, définitives et actuelles de Marmont* (1934), *Initiatives intellectuelles et sociales du maréchal Marmont* (1935), *Méhémet-Ali, Pacha d’Egypte, Le Prince Eugène. Réfutation des Mémoires du Maréchal Marmont, duc de Raguse, en ce qui concerne le Prince Eugène* (1857) de Louis-Pierre-Claude-Louis-Robert Tascher de la Pagerie, Ancien aide de camp du Prince, *Notice biographique sur le Maréchal Marmont, duc de Raguse* (1852) d’Alexandre Lapérouse, *Généalogie de la famille Maître (1752-1956) : carnet familial* (1957), *Le Procès des Mémoires du maréchal Marmont* par Monsieur Robert Christophe : papier daté du 13 mars 1956, DA IO 713-9.

Archives numérisées :

Dossiers 1 à 631 numérisés
Répertoires Cartes-Marmont

Archives municipales de Corbeil-Essonnes

- **1^{er} registre Corbeil 1814-15** : procès-verbaux des principaux événements et des dépenses extraordinaires qui ont été occasionnés par la présence des troupes alliées.
- **2^{ème} registre Essonne** : délibérations de l'an 13/1828 événements survenus dans la ville et notamment à la poudrerie d'Essonne, réclamations et dommages.
- **3^{ème} registre Corbeil 1813/1830** : détérioration du pont par des officiers du génie militaire, réquisition en vivres et fourrages pour les troupes alliées, vote de 8000 f pour subvenir à la subsistance des troupes.
- **série H cartonier 13 dossier 4** : états des pillages, vols, réquisitions, réclamations au sujet du passage et des cantonnements des troupes alliées à Corbeil.

Archives municipales de Dijon

Bulletin municipal officiel, Délibérations du Conseil municipal, Séance du 27 avril 1933 et du 29 septembre 1969.

BIU Centrale Sorbonne

MSRIC 93 / F. 130-186 / F. 137-181

Dix lettres du duc de Raguse au duc de Richelieu

PARIS. Sorbonne-BIU Centrale, 45 feuillets, 6 septembre 1817 - 1er juillet 1818

MSRIC 93 / F. 130-186 / F. 182-185

Brouillons de deux lettres adressées au duc de Raguse

PARIS. Sorbonne-BIU Centrale, 4 feuillets, 7 juillet 1818 - 8 juillet 1818

Bibliothèque Thiers

Ms T 1366 - 449 pièces. 1807 - 1865

Correspondance reçue par Prosper de Barante

PARIS. Bibliothèque Thiers

Ms T 1370 - 248 pièces. 1882 - 1924
Correspondance du baron Claude de Barante
PARIS. Bibliothèque Thiers

Institut de France

Ms 4897 / 4 - *Notes sur Charlotte Sara fille naturelle de Talleyrand, Beaumarchais, Jean-Louis du Lau d'Allemands, le baron J.-B. Gros, Ernest Sain de Bois-le-Comte, Charles Mainnemare, la maréchale Marmont.*
PARIS. Institut de France

Ms 4897 / 5 - *Notes sur Hortense Perrégaux maréchale Marmont, l'affaire Libri, le maréchal Pélissier, Fortuné de Brack.*
PARIS. Institut de France

Ms Lov. D 556 / Fol. 184-259 - *Maréchal Marmont*
PARIS. Institut de France

Ms Lov. D 609 / Fol. 36-40 - *Maréchale duchesse de Raguse*
PARIS. Institut de France

Ms 7903 / Fol. 4-251/Fol. 4-251 / Fol. 4-200/Fol. 4-200 / Fol. 4-109 / Fol. 79 – *Lettre autographe signée à une amie de la duchesse de Raguse, s.d.*
PARIS. Institut de France

Ms 7917 / Fol. 23-24 - *Lettre autographe signée de Joseph Bonaparte à la comtesse Merlin, Londres*
PARIS. Institut de France 1er septembre 1836

Service Historique de la Défense

- MF 6 Y^D 22 : dossier militaire du Maréchal Marmont (1774-1852), Sous-série GR Y^D des *Officiers généraux de l'Armée de Terre et des Services (Ancien Régime-2010)*.

Archives du Secrétariat général du Conseil d'État

- **2018008/7**, Marmont, Auguste-Frédéric-Louis Viesse de.
Administration générale du Conseil d'Etat, Gestion membre du personnel, Gestion des membres du Conseil d'Etat, Dossiers de carrière des membres décédés ou ayant quitté le Conseil d'Etat entre 1801 et 2002, March.-Mart.

Sources imprimées

Écrits du maréchal Marmont

Réponse du duc de Raguse à la proclamation datée du golfe de Juan, le 1er mars 1815, Gand, 1^{er} avril 1815, 11 p.

Mémoire justificatif du duc de Raguse, avec la réfutation, Paris, Chez les Marchands de nouveautés, 29 avril 1815, 16 p.

Voyage en Angleterre, Essai sur les progrès de l'artillerie, et du génie militaire dans la Grande-Bretagne, Rapport de Monsieur le Maréchal Duc de Raguse, sur un ouvrage de M. Dupin, Paris, Imprimerie royale, 1818, 15 p.

Mémoire justificatif du duc de Raguse, Amsterdam et Paris, Chez les Marchands de nouveautés, 1830, 15 p. (Ici concerne les justifications sur la Monarchie de Juillet)

Vie et mémoires du Maréchal Marmont, duc de Raguse, Paris, Chez tous les Marchands de nouveauté, 1830, 190 p.

Voyage du Maréchal Duc de Raguse en Hongrie, en Transylvanie, dans la Russie méridionale, en Crimée, et sur les bords de la mer d'Azoff, à Constantinople, dans quelques parties de l'Asie-Mineure, en Syrie, en Palestine et en Egypte, Paris, Chez Ladvocat Libraire, 1837-1838, 5 volumes.

Voyage du Maréchal Duc de Raguse en Sicile, Paris, Chez Ladvocat Libraire, 1838, 356 p.

De l'Esprit des Institutions militaires, Paris, J. Dumaine, Librairie militaire, 1845, 227 p.

Mémoires de 1792 à 1841, Paris, Perrotin, 1856-1857, 9 volumes.

Etude sur les différents moyens de défendre la République française (Depuis le Havre jusqu'à Cologne et l'Italie)

Xénophon

César

Mélanges, morceaux, divers portraits : Archives municipales de Châtillon-sur-Seine, Cotes 549, 553, 554 et Sans Cote.

Cote 549 : Mes Mémoires : mélanges littéraires complétant les mémoires

Le commerce en Russie

Promenades dans Rome

Cote 553 : Manuscrit paraphé par le Duc de Raguse

Des révolutions et des circonstances qui les amènent

Des vertus des peuples barbares

Portrait du Général Kléber

Portrait du Maréchal Prince de Schwartzenberg

Cote 554 : Mélanges littéraires

De la force, Des femmes, De Louis-Philippe

De l'esprit des institutions et des lois naturelles et préventives de la société

Des famines et moyens de les prévenir

Du duel, de son origine et des causes qui l'on perpétué en Europe

Du mode de secours le plus convenable à apporter à la classe ouvrière

Sans Cote : Mélanges littéraires

Appendice (Turquie), Liasse n°1, N°1 et N°4

Autriche, Révolution de Vienne, N°9

De la Crise de l'Orient, Liasse n°1, N°6

De l'Etat de la société aujourd'hui en France, N°17

Des lois naturelles et primitives de la société et des conditions nécessaires à sa conservation, Liasse n°1, N°16

Du Bonheur, Liasse n°1, N°13

Du moyen-âge et des différents effets qu'il a produits, en Italie, en France et en Allemagne, Liasse n°1, N°13

En quoi consiste l'esprit militaire et qu'est-ce qui le constitue ? Liasse n°1, N°7

Observations sur les campagnes d'Italie en 1848 et 1849, Liasse n°1

Révolution de Venise, 1848, Liasse n°1

Voyage en Sicile, Liasse n°1, N°11

Discours imprimés du maréchal Marmont

Collège électoral du Département de la Côte d'Or, Séance du 22 août 1815, Discours prononcé à l'ouverture du collège électoral du Département de la Côte d'Or, Chez Frantin, Imprimeur du Roi, Dijon, 1815, 4 p.

Chambre des pairs de France, Séance du 26 octobre 1815, Opinion du maréchal Marmont sur le Projet de loi relatif à des mesures de sûreté générale, Imprimerie de P. Didot l'Ainé, Paris, 1815, 16 p.

Chambre des Pairs de France, Séance du 2 avril 1816, Opinion de M. le duc de Raguse sur le projet de loi relatif aux élections, Imprimerie de P. Didot l'Ainé, Paris, 1816, 12 p.

*Chambre des Pairs de France, Séance du 30 novembre 1816, Développements de la proposition faite à la Chambre, par M. le maréchal duc de Raguse et tendant à faire décider qu'à l'avenir la Chambre n'entendra plus de discours écrits autres que les rapports des commissions et les propositions qui lui seront faites, Imprimerie de P. Didot l'Ainé, Paris, 1816, 10 p. Réponse à cette proposition : Alexis-Jacques Serre, SAINT-ROMAN, Comte de, *Chambre des Pairs de France, séance du 3 décembre 1816, Opinion de M. le Comte de Saint-Roman sur la proposition faite par M. le duc de Raguse, et tendant à faire décider qu'à l'avenir la Chambre n'entendra plus de discours écrits, autres que les rapports des commissions et les propositions qui lui seront faites* [Texte imprimé], Imprimerie de P. Didot l'Ainé, Paris, 1816, 16 p.*

Chambre des Pairs de France, Séance du 29 janvier 1817, Opinion de M. le maréchal duc de Raguse sur le projet de loi relatif à l'organisation des collèges électoraux, Imprimerie de P. Didot l'Ainé, Paris, 1817, 20 p.

Chambre des Pairs de France, Séance du 6 février 1817, Rapport fait à la Chambre, par M. le maréchal duc de Raguse au nom d'une commission spéciale chargée de l'examen du projet de loi sur la liberté individuelle, Imprimerie de P. Didot l'Ainé, Paris, 1817, 10 p.

Chambre des pairs de France, Séance du 20 mars 1817, Opinion de M. le Maréchal Marmont sur le projet de loi relatif à la loi de finances, Imprimerie de P. Didot l'Ainé, Paris, 1817, 74 p.

Chambre des pairs de France, Séance du jeudi 13 novembre 1817, Eloge de M. le Cte d'Aboville, par M. le maréchal duc de Raguse, Imprimerie de P. Didot l'Ainé, Paris, 1817, pièce, 8 p.

Chambre des Pairs, Séance du 12 mars 1829, Opinion de M. le maréchal duc de Raguse sur le projet de loi relatif au duel, Imprimerie royale, Paris, 1829, 8 p.

Chambre des Pairs, Séance du 30 mai 1829, Opinion de M. le maréchal duc de Raguse sur l'article 4 du projet de loi relatif à l'organisation des tribunaux militaires, Imprimerie royale, Paris, 1829, 8 p.

Corps législatif, Discours prononcé au Corps législatif, par Marmont, orateur du gouvernement, sur le projet de loi relatif à la création d'une Légion d'honneur, Séance du 29 floréal au soir, Imprimerie nationale, Paris, an X, Pièce.

Discours sur la nécessité de donner de la force au Gouvernement provisoire, s.d., Archives municipales de Châtillon-sur-Seine, 10 p.

Journaux

Gazette de France, 10 mars 1852

Gazette de Francfort, 14 novembre 1813

Gazette de Venise, 4 mars 1852

Giornale italiano, n°362, 27 décembre 1808

Intermédiaire des chercheurs et curieux, 1894 et 30 mars 1900, n°876.

Journal de l'Empire 1805-1815

Journal des arts, de littérature et de commerce, 1807-1809

Journal des Débats politiques et littéraire 1814-1944

Journal des sciences militaires, Revue militaire française, 1905-1914

Journal le Pays, 1856-1857

La Barricade, 23 juillet 1913

La Gazette de Berlin, 5 avril, 25 avril et 14 mai 1815

La Gazette des tribunaux, Numéros des 12 juillet 1826, 29 décembre 1827, 18 et 28 décembre 1828, 10 au 12 février 1829 et 5, 11 et 15 août 1829, 19-20 février 1855, 18 et 25 juin 1857, 3, 18 et 25 juillet 1857, 21 et 28 mars, 11 et 18 avril 1858

La Liberté, 17 août 1954

L'Ami de la religion et du Roi : journal ecclésiastique, politique et littéraire, tome 155, Paris, Imprimerie Bailly, 1852.

La Revue hebdomadaire, 1892-1938

Le Châtillonnais et l'Auxois, 1852-1993

Le Constitutionnel, 1821-1901

Le Correspondant, 1871-1929

L'Écho du Monde, 17 mars 1836

Le Figaro : journal littéraire : théâtre, critique, sciences, arts, moeurs, nouvelles, scandale, économie domestique, biographie, bibliographie, modes, etc., 1827-1833

Le Gaulois : littéraire et politique, 1868-1929

Le Moniteur, 1^{er}, 2, 3 et 7 avril 1814 (Défection d'Essonnes), 15,16 et 17 mars 1832 : (*Débat à la Chambre des députés sur la question de savoir si Marmont a perdu la dignité de maréchal*), 6, 9 et 19 avril 1857

Le Moniteur de l'Armée, 21 mars 1815 et 16 mai 1852.

Le Mutilé de l'Algérie. Journal des mutilés, réformés et blessés de guerre de l'Afrique du Nord, 1930-1932

Le Rideau artistique et littéraire : journal des théâtres Montparnasse, Grenelle et Gobelins, 1909

Le Temps, 1862-1939, Les n° des 20 mars, 6, 13 mai et 24 juin 1900 portent sur les controverses sur Marmont après la 1^{ère} représentation de la pièce d'Edmond Rostand sur *l'Aiglon*

Les Annales politiques et littéraires : revue populaire paraissant le dimanche, 1883-1928

Les Temps nouveaux, 15 février 1908

L'Illustration, Journal universel

Revue de l'instruction publique ["puis" de l'instruction publique, de la littérature, des beaux-arts, et des sciences] en France et dans les pays étrangers, 1852-1866

Revue de Paris, Nouvelle série, Mai, Bruxelles, Meline, Cans et Compagnie, 1852, tome 5.

Revue du Cercle militaire : bulletin des réunions d'officiers des armées de terre et de mer.

Mémoires et souvenirs

Laure Junot d'ABRANTÈS, duchesse d', *Mémoires de madame la duchesse d'Abrantès, ou Souvenirs historiques sur Napoléon, la révolution, le directoire, le consulat, l'empire et la restauration*, Paris, Chez Ladvocat, 1831-1835, tomes 7 et 9.

Armand d'ALLONVILLE, Alphonse de BEAUCHAMP et Alexandre SCHUBART, *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État sur les causes secrètes qui ont déterminé la politique des cabinets dans les guerres de la Révolution*, Paris, L.-G. Michaud, 1828-1838, tome 12.

Paul BARRAS, *Mémoires de Barras, membre du Directoire. Ancien régime-Révolution, publiés avec une introduction générale, des préfaces et des appendices par George Duruy*, Paris, Éditions Hachette, 1895-1896, 4 volumes.

Jean-Baptiste BARRÈS, *Souvenirs d'un officier de la Grande Armée, publiés par Maurice Barrès, son petit-fils*, Paris, Plon, 1923, 332 p.

Auguste-Daniel BELLIARD, Lieutenant-général, Pair de France, *Mémoires, Recueillis et mis en ordre par M. Vinet, L'un de ses aides de camp*, Paris, Berguet et Pétion, 1842, 3 tomes.

Henri Gatien BERTRAND, Général, *Cahiers de Sainte-Hélène, Journal 1816-1817 et janvier-mai 1821, annoté par M. Paul Fleuriot de Langle*, Paris, Sulliver, 1950-1951.

Henri Gatien BERTRAND, Général, *Manuscrit de l'île d'Elbe, Des Bourbons en 1815*, Ridgway, 1820, 75 p.

Henri Gatien BERTRAND, Général, *Napoléon 1^{er}, Empereur des Français, Campagne d'Égypte et de Syrie : mémoires pour servir à l'histoire de Napoléon, dictés par lui-même à Sainte-Hélène publiés par le général Bertrand*, Paris, Au Comptoir des Imprimeurs-Unis, 1847, 2 volumes.

Jacques-Claude BEUGNOT, Comte, *Mémoires*, Paris, Dentu, 1866, 2 volumes.

Éléonore-Adèle d'Osmond BOIGNE, Comtesse de, *Récits d'une tante : mémoires de la comtesse de Boigne, née d'Osmond. Fragments. Mort de Monseigneur le duc d'Orléans (1832). Mort de Madame Adélaïde (1847). Chute de la monarchie d'Orléans (1848). Correspondance inédite. Index général alphabétique, publiés intégralement, d'après le manuscrit original*, Paris, Emile-Paul Frères, 1921-1923, tomes 3 et 4.

Louis BONAPARTE, *Mémoires intitulés, Documents historiques et Réflexions sur le Gouvernement de Hollande*, Londres, 1820, 3 volumes.

Lucien BONAPARTE, Théodore IUNG, *Lucien Bonaparte et ses mémoires, 1775-1840 : d'après les papiers déposés aux Archives étrangères et d'autres documents inédits*, Paris, G. Charpentier, 1882-1883, 3 volumes.

Louis Antoine Fauvelet de BOURRIENNE, *Mémoires de M. de Bourrienne, ministre d'état: sur Napoléon, le directoire, le consulat, l'empire et la restauration*, Paris, Chez Ladvoat, 1829, Volumes 1 et 10.

Armand-Louis-Augustin de CAULAINCOURT, *Mémoires du général de Caulaincourt, duc de Vicence, grand écuyer de l'Empereur, introduction et notes de Jean Hanoteau*, Paris, Plon et Nourrit, *L'Agonie de Fontainebleau*, 1933, tome 3.

CHALBRAND, Colonel, *Les Français en Égypte ou Souvenirs des campagnes d'Égypte et de Syrie par un officier de l'expédition, recueillis et mis en ordre par Just Jean-Etienne Roy*, 2^e édition, Tours, Mame et Cie, 1855, 236 p.

Victorine de CHASTENAY, *Mémoires, 1771-1815*, Publiés par Alphonse Roserot, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1896-1897, tome 1.

Extrait des Mémoires du prince de Talleyrand-Périgord, ancien évêque d'Autun, Par Mme la Comtesse O du C, Auteur des Mémoires d'une femme de qualité, Paris, Charles Le Clère, 1839, Volume 3.

Georges FABRY, *Journal des campagnes du Prince de Wurtemberg, 1812-1814, avec une introduction, des notes et des pièces justificatives*, Paris, R. Chapelot et Cie, 1907, 254 p.

Agathon-Jean-François FAIN, Baron, *Manuscrit de mil huit cent treize, contenant le précis des événemens de cette année, pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon*, Paris, Delaunay, 1824, 2 volumes.

Agathon-Jean-François FAIN, Baron, *Manuscrit de mil huit cent quatorze, contenant l'histoire des six derniers mois du régime de Napoléon*, Paris, Bossange Frères, 1823-1825.

Agathon-Jean-François FAIN, Baron, *Souvenirs de la campagne de France : manuscrit de 1814*, Paris, Perrin et Cie, 1914, 260 p.

Joseph FOUCHÉ, *Mémoires de Joseph Fouché, duc d'Otrante, ministre de la police générale*, Osnabrück, Biblio, 1824, 2 volumes.

Lubin GRIOIS, *Mémoires du général Griois : 1792-1822, publié par son petit neveu, Léon Griois, avec introduction et notes, par Arthur Chuquet, Membre de l'Institut*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1909, tomes 1 et 2.

Charles Lemercher de Longpré HAUSSEZ, Baron d', *Voyages d'un exilé. De Londres à Naples et en Sicile*, Paris, Bruxelles, H. Dumont, 1835, 2 volumes.

Charles Lemercher de Longpré HAUSSEZ, Baron d', *Mémoires du baron d'Haussez, dernier ministre de la marine sous la Restauration, publiés par son arrière-petite-fille, la duchesse d'Almazan, introduction et notes par le comte de Circourt et le comte de Puymaigre*, Paris, Calmann Lévy, 1896-1897, 2 volumes.

Jean-Baptiste JOURDAN, Maréchal, *Mémoires militaires du maréchal Jourdan (guerre d'Espagne), écrits par lui-même, publiés, d'après le manuscrit original, par Monsieur le Vicomte de Grouchy*, Paris, Flammarion, 1899, 494 p.

Emmanuel de LAS CASES, *Mémorial de Sainte-Hélène, ou journal où se trouve consigné, jour par jour, ce qu'a dit et fait Napoléon durant dix-huit mois*, Paris, Chez l'Auteur, 1823-1824, 8 volumes.

Emmanuel LAS CASES, Barry Edward O'MEARA et François AN TOMMARCHI, *Mémorial de Sainte-Hélène. Suivi de Napoléon dans l'exil ; [Derniers moments de Napoléon]. Et de L'historique de la translation des restes mortels de l'empereur Napoléon aux Invalides*, Paris, Ernest Bourdin, 1842, 2 volumes.

Emmanuel-Auguste-Dieudonné LAS CASES (Comte de), *Mémorial de Sainte-Hélène*, Marcel Dunan [dir.], Paris, Flammarion, 1951, volume 2.

Antoine-Marie Chamans LAVALLETTE, Comte de, *Mémoires et souvenirs, aide de camp du général Bonaparte, conseiller d'État et directeur général des postes de l'empire publiés par sa famille et sur ses manuscrits*, Paris, Fournier Jeune, 1831, 2 volumes.

Octave LEVAVASSEUR, *Un officier d'état-major sous le premier Empire. Souvenirs militaires d'Octave Levavasseur, officier d'artillerie, aide-de-camp du maréchal Ney, (1802-1815), publiés par le commandant Beslay*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1914, 339 p.

Jacques Étienne Joseph Alexandre MACDONALD, Maréchal, duc de Tarente, *Souvenirs, Introduction de Camille Rousset*, 4^e édition, Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1892, 423 p.

Marcellin de MARBOT, Baron de, *Mémoires de Général Baron de Marbot*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1891, tome 3.

Edmond MARC, *Officier de la Chambre du roi Charles X, Mes journées de juillet 1830, journal inédit publié avec une introduction et des notes par Geoffroy de Grandmaison*, Paris, la Vraie France, 1930, 218 p.

Alexandre MAZAS, *Mémoire pour servir à l'histoire de la Révolution de 1830*, Paris, Urbain Canel et Adolphe Guyot, 1833, 406 p.

Clément de METTERNICH, Prince, *Mémoires, documents et écrits divers*, Paris, Plon, 1880-1884, 8 volumes.

André François MIOT, *Mémoires du comte Miot de Mérito, ancien ministre, ambassadeur, conseiller d'État et membre de l'Institut*, Paris, Michel-Lévy Frères, 1858, 3 volumes.

Louis-Mathieu MOLE, Comte, *Mémoires*, Paris, Champion, 1924-1925, tomes 3 et 4.

François-Nicolas MOLLIN, *Mémoires d'un ancien ministre du Trésor public, de 1800 à 1814*, Paris, Fournier et Cie, 1837, tome 4.

MONTCALM, Marquise de, *Mon Journal pendant le premier ministère de mon frère, 1815-1818, Publié par Sébastien Charléty*, Paris, Grasset, 1936, 368 p.

Charles Tristan MONTHOLON, *Mémoires pour servir à l'histoire de France, sous Napoléon : écrits à Sainte-Hélène par les généraux qui ont partagé sa captivité, et publiés sur les manuscrits entièrement corrigés de la main de Napoléon*, Paris, Firmin Didot Père et Fils, 1823-1825, 6 volumes.

NAPOLÉON 1^{er}, Empereur des Français, *Mémoires, pensées et souvenirs de Napoléon, suivis des jugements portés par lui avant ou après sa mort ; des Fragments des discours des orateurs les plus célèbres, et de l'extrait des brochures les plus remarquables publiées depuis sa mort*, Paris, Chez Daubrée, Lecointe et Durey, Tourneux, 1821.

Denis-Charles PARQUIN, *Souvenirs et campagnes d'un vieux soldat de l'Empire (1803-1814)*, Paris, Berger-Levrault et Cie, 1892, 394 p ; réédition sous le titre *Souvenirs de gloire et d'amour (1803-1814)*, Paris, Tallandier, 1979, 422 p.

Étienne-Denis PASQUIER, *Mémoires du chancelier Pasquier : histoire de mon temps*, Paris, Plon et Cie, 1893-1895, Volumes 2 et 6.

Pons de l'HÉRAULT, *De la bataille et de la Capitulation de Paris, extrait d'un essai historique sur le règne de l'empereur Napoléon, suivi de la 2^e édition du "Congrès de Châtillon"*, Paris, Chez Delaforest, 1828, 501 p.

Pons de l'HÉRAULT, *Mémoire de Pons de l'Hérault aux puissances alliées, publié pour la Société d'histoire contemporaine, par Léon-G. Pélissier*, Paris, Alphonse Picard et Fils, 1899, 374 p.

Anne-Jean-Marie-René SAVARY, *Mémoires du duc de Rovigo, pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon*, Paris, Éditeurs A. Bossange, 1828, 8 volumes.

Jean-Nicolas de Dieu SOULT, Maréchal, *Mémoires du maréchal-général Soult duc de Dalmatie publiés par son fils*, Paris, Amyot, 1854, 3 volumes.

Charles-Maurice de TALLEYRAND-PÉRIGORD, *Mémoires du prince de Talleyrand, publiés avec une préface et des notes, par le duc de Broglie*, Paris, Calmann-Lévy, 1891, 5 volumes.

André Henri Dieudonné THIÉBAULT, *Mémoires du général Baron Thiébault publiés sous les auspices de sa fille, Mlle Claire Thiébault, d'après le manuscrit original par Fernand Calmettes, 1799-1806*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1894, tome 3 et 1895, tome 4.

Vincent-Marie Vienot de VAUBLANC, *Souvenirs*, Paris, F. Ponce Lebas et Cie, Éditeurs, 1838, tome 2.

Correspondances

Eugène de BEAUHARNAIS, *Mémoires et correspondance politique et militaire du prince Eugène*, Paris, Michel Lévy et Frères, 1858, tome 2, 1860, tome 10.

Joseph Napoléon BONAPARTE, Roi d'Espagne, *Mémoires et correspondance politique et militaire du roi Joseph, publiés et annotés et mis en ordre par Albert du Casse*, Paris, Perrotin, 1853-1854, volumes 8, 9 et 10.

Napoléon BONAPARTE, *Correspondance générale*, publiée par la Fondation Napoléon, Paris, Fayard, 2006-2013, 12 tomes.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

I. Méthodologie

1. Dictionnaires et instruments de travail

Madeleine AMBRIÈRE, *Dictionnaire du XIX^e siècle européen*, France, Presses Universitaires de France, 1997, 1375 p.

Patrick ARABEYRE, *Répertoire numérique détaillé des archives communales de Châtillon-sur-Seine : Première partie, Archives antérieures à 1790*, Françoise Vignier [dir.], Dijon, Archives départementales de la Côte-d'Or, 1996.

Anne BERNARD, *Généalogie de la famille Maitre (1752-1956)*, Fécamp, 1956, 240 p. mise à jour par l'Éditeur Jean-Louis Darbois, *Généalogie de la famille Maitre: descendance d'Achille Maitre et Marie Giey ... 1818-1893*, 1993, 372 p.

Jean-Paul BERTAUD, *Répertoire numérique détaillé du Fonds Marmont aux Archives municipales de la Ville de Châtillon-sur-Seine, Annales historiques de la Révolution française*, volume 314, n°1, 1998, p. 748.

Biographie des hommes vivants ou histoire par ordre alphabétique de la vie publique de tous les hommes qui se sont fait remarquer par leurs actions ou leurs écrits rédigée par Une Société de gens de lettres et de savants, Paris, Chez L.G., Michaud, 1816-1819, 5 tomes.

Biographie Universelle (Michaud) ancienne et moderne, Nouvelle édition, Par une Société de gens de lettres et de savants, Paris, Chez Madame C. Desplaces, 1859, tome 27, 670 p.

François-Gilbert de COSTON, *Biographie des premières années de Napoléon Bonaparte c'est-à-dire depuis sa naissance jusqu'à l'époque de son commandement en chef de l'armée d'Italie...*, Paris, Marc Aurèle Frères, Valence, Même maison, 1840, tome 1.

Jean Baptiste Pierre Jullien de COURCELLES, *Histoire généalogique et héraldique des pairs de France : des grands dignitaires de la couronne, des principales familles nobles du royaume et des maisons princières de l'Europe, précédée de la généalogie de la maison de France*, Paris, Chez l'Auteur, 1825, volume 5, « Viesse de Marmont », pp. 1-12.

Eustache-Marie-Pierre COURTIN, *Encyclopédie moderne, ou Dictionnaire des hommes et des choses, des sciences, des lettres et des arts, avec l'indication des ouvrages où les divers sujets sont développés et approfondis*, 2^e édition revue, corrigée et augmentée, À La Haye, Chez Th. Lejeune, 1829, Volume 15.

Dictionnaire de l'Académie française, 6^e édition, Paris, Firmin Didot Frères, 1835, tome 1.

Dictionnaire de la conversation et de la lecture, Paris, Belin-Mandar, 1837, tome 37, « Marmont », pp. 208-217.

Dictionnaire de la conversation et de la lecture, Paris, Belin-Mandar, 1837, tome 39, « Mutuel » (Enseignement), pp. 245-246.

Dictionnaire des girouettes ou Nos contemporains peints d'après eux-mêmes ... par une société de girouettes..., Paris, Eymery, 1815, « Marmont », pp. 274-275.

Dictionnaire Le Robert illustré 2018, Paris, Nouvelle édition millésime, 2018 [2017], 2144 p.

Dictionnaire universel Français et Latin vulgairement appelé Dictionnaire de Trévoux, Paris, Compagnie des Libraires associés, 1771, Volume 6.

Louis GARROS, *Itinéraire de Napoléon Bonaparte, 1769-1821*, Paris, Editions de l'Encyclopédie française, 1947, 518 p.

Jacques JOURQUIN, *Dictionnaire des maréchaux du Premier Empire*, 5^e édition, Paris, Christian / JAS, 2001, 210 p.

Pierre LAROUSSE, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique...*, Paris, Administration du grand Dictionnaire universel, 1866-1877, tomes 1, 9, 10, 11, 13 et 15.

Pierre LAROUSSE, *Nouveau Petit Larousse*, Paris, Librairie Larousse, 1970.

Armand-Marc de MONTMORIN, *Encyclopédie méthodique. Géographie*, Paris, Chez Panckoucke, Libraire, hôtel de Thou, rue des Poitevins, 1788, tome 3.

Michel MOURRE, *Dictionnaire encyclopédique d'histoire*, Paris, Bordas, 1997, 5 volumes, i.m, Marmont, Auguste Frédéric Louis Viesse de, duc de Raguse.

Charles MULLIÉ, *Biographie des célébrités militaires des armées de terre et de mer de 1789 à 1850*, France, Poignavant et Compagnie, 1851-1852, 2 volumes.

Joseph-Marie QUÉRARD, *Le Quérard : archives d'histoire littéraire, de biographie et de bibliographie françaises : complément périodique de la France littéraire / par l'auteur de la France littéraire, des Supercheries littéraires dévoilées, etc.*, Paris, Au bureau du Journal, 1855, Première année, 587 p.

Heinrich-August-Ottokar REICHARD, *Itinéraire de l'Allemagne et des Pays-Bas...*, 4^e édition, Paris, Hyacinthe Langlois, 1824, 380 p.

Alain REY [dir.], *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2010, 2614 p.

Alphonse ROSEROT, *Dictionnaire topographique du département de la Côte-d'Or comprenant les noms de lieux anciens et modernes*, Paris, Imprimerie nationale, 1924, 634 p.

Nicolas Viton de SAINT-ALLAIS, *Nobiliaire universel de France, ou Recueil général des généalogies historiques des maisons nobles de ce royaume, avec le concours de MM. de Courcelles, l'abbé de l'Espines, de Saint-Pons, et autres généalogistes célèbres*, Paris, Chez l'Auteur, 1816, tome 9.

Germain SARRUT et Edmé Théodore BOURG, dit SAINT-EDME, *Biographie des hommes du jour*, Paris, Henri Krabe, 1835, tome 1, 2^e partie, 412 p.

Jean-François SIRINELLI [dir.], *Dictionnaire de la vie politique française au XX^e siècle*, Paris, PUF, 1995, 1067 p.

Georges SIX, *Dictionnaire biographique des généraux et amiraux français de la Révolution et de l'Empire : 1792-1814*, Paris, Librairie historique et nobiliaire Georges Saffroy, 1934, 2 tomes.

Jean-Claude SOSNOWSKI, *Répertoire numérique détaillé du Fonds du maréchal Marmont, duc de Raguse (1774-1852)*, Châtillon-sur-Seine, Archives municipales de Châtillon-sur-Seine, 52 p.

Jean TULARD, *Nouvelle bibliographie critique des mémoires sur le Consulat et l'Empire écrits ou traduits en français*, Genève, Droz, 1991, 312 p.

Jean TULARD [dir.], *Dictionnaire Napoléon*, Paris, Fayard, 1999, 2 volumes.

2. Guide des sources

Josip KOLANOVIĆ et Janez ŠUMRADA [dir.], *Napoléon et son administration en Adriatique orientale et dans les Alpes de l'Est, 1806-1814*, Guide des sources, Zagreb, Archives nationales de Croatie, 2005, 1078 p.

3. Épistémologie et historiographie

Christian AMALVI, « Les biographies militaires en France depuis quarante ans, une révolution historiographique ? », dans Hubert Heyriès [dir.], *Histoire militaire, études de défense et politiques de sécurité, des années 1960 à nos jours*, Paris, Economica, 2012, pp. 311-329.

Christophe BOUTON, *Le procès de l'histoire: fondements et postérité de l'idéalisme historique de Hegel*, Paris, Vrin, 2004, 319 p.

Pierre CAMPION, « Comment Georges Duby écrit l'histoire », *Littérature et politique*, Revue trimestrielle, n°84, Larousse, Décembre 1991, pp. 109-126.

Vincent CASANOVA et Joseph CONFAVREUX, « Faire des histoires. Entretien avec Philippe Artières », *Vacarme*, n°43, 2008/2, pp. 4-12.

Michel de CERTEAU, « Une épistémologie de transition : Paul Veyne », *Annales. Economies, sociétés, civilisations*, n°6, 27^e année, 1972, pp. 1317-1327.

Frédéric CHARBONNEAU, « L'écriture du Singulier, Saint-Simon et quelques mémorialistes », *Revue d'histoire littéraire de la France*, PUF, vol. 102, 2002/2, pp. 191-209.

François DOSSE, « Michel de Certeau et l'écriture de l'Histoire », *Vingtième siècle, Revue d'histoire*, Presses de Sciences Pol, n°78, 2003/2, pp. 145-156.

Alain DUFOUR, « Comment on écrit l'histoire et comment on la pense », *Revue européenne des sciences sociales*, tome X, n°27, 1972, pp. 171-177.

Emmanuel FUREIX et François JARRIGE, *La modernité désenchantée, relire l'histoire du XIX^e siècle français*, Paris, La Découverte, 2015, 392 p.

François HARTOG, *Évidence de l'histoire : ce que voient les historiens*, Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 2015, 288 p.

Jacques HOURIEZ, *Litérales : mythe et littérature : actes du séminaire de la formation doctorale de lettres, humanités, civilisations de l'Université de Besançon, Textes réunis par Jacques Houriez, Annales littéraires de l'Université de Besançon, Franche-Comté, Presses Universitaires de Franche-Comté, Centre de Recherche Jacques-Petit, Paris, Diffusion Les Belles Lettres, 1997, volume 76.*

François JARRIGE, « Bertrand Goujon, *Monarchies postévolutionnaires, 1814-1848, Histoire de la France contemporaine, volume 2* », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 47 | 2013, pp. 204-205.

André MARTEL, « Le renouveau de l'histoire militaire en France », *Revue historique*, janvier-mars 1971, pp. 107-126.

Paul RICOEUR, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2003, 736 p.

Paul VEYNE, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Le Seuil, 2015 [1971], 384 p.

4. Genre biographique

Laurent AVEZOU, « La biographie. Mise au point méthodologique et historiographique », *Hypothèses*, Travaux de l'École doctorale d'Histoire, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, pp. 13-24.

Daniel BERTAUX, *Histoires de vies ou récits de pratiques ? Méthodologie de l'approche biographique en sociologie*, Cordes, mars 1976, 232 p.

Daniel BERTAUX, *Le récit de vie*, 4^e édition, Paris, Armand Colin, collection 128 « L'enquête et ses méthodes », 2016, 128 p.

Pierre BOURDIEU, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1986, volume 62, pp. 69-72.

Frédéric BRIOT, *Usage du monde, usage de soi. Enquête sur les mémorialistes d'Ancien Régime*, Paris, Le Seuil, 1994, 301 p.

Anne BYRNE, « L'historien et l'iconographie du XVIII^e siècle », *Devenir historien-ne, Méthodologie de la recherche et historiographie*, <http://devhist.hypotheses.org/3432>.

Yves CHEVALIER, « La biographie et son usage en sociologie », *Revue française de science politique*, volume 29, n°1, 1979, pp. 83-101.

Antoine COPPOLANI et Frédéric ROUSSEAU [dir.], *La Biographie en histoire, jeux et enjeux d'écriture*, Paris, Michel Houdiard Éditeur, 2007, 133 p.

Olivier COQUARD, « Marat : Biographie d'un homme des lumières devenu l'ami du peuple », *ANRF*, n°292, 1993, pp. 295-301.

François DOSSE, *Le Pari biographique, Écrire une vie*, Paris, La Découverte, 2005, 480 p.

Frédérique GIRAUD, Aurélien RAYNAUD et Emilie SAUNIER, « Principes, enjeux et usages de la méthode biographique en sociologie », *Revue et interrogations ?*, n°17, L'approche biographique, 2014.

Philippe HAMMAN, « François DOSSE, Le pari biographique. Écrire une vie », *Questions de communication*, 2006, pp. 502-509, mis en ligne le 30 juin 2006.

Daniel MARTUCCELLI, « La sociologie aux temps de l'individu », *Revue et interrogations ?*, n°5, L'individualité, objet problématique des sciences humaines et sociales, Décembre 2007.

Nadine KUPERTY-TSUR, *Se dire à la Renaissance: les mémoires au XVI^e siècle*, Paris, Vrin, 1997, 223 p.

Jacques LE GOFF, *Saint-Louis*, Paris, Gallimard, 1996, 1280 p.

Bruno MORGANT TOLAÏNI, *Agir par le verbe. Mémoires et mémorialistes des guerres de Religion*, Thèse de doctorat en Histoire moderne sous la direction de Jean Boutier, Centre Norbert Elias, soutenue le 8 décembre 2018.

Roselyne OROFIAMMA, « Les figures du sujet dans le récit de vie, En sociologie et en formation », *Informations sociales*, n°145, 2008/1, Caisse Nationale d'Allocations Familiales, pp. 68-81.

Natalie PETITEAU, *Écrire la mémoire. Les mémorialistes de la Révolution et de l'Empire*, Paris, Les Indes savantes, Collection La boutique de l'histoire, 2012, 312 p.

Jacques VOISINE, « Mémoires et autobiographie (1760-1820) », *Neohelicon*, tome XVII, n°2, 1991, pp. 149-183.

II. Sciences humaines

1. Sociologie et science politique

Frédéric Guillaume DUFOUR, *La sociologie historique: Traditions, trajectoires et débats*, Québec, Presses Universitaires du Québec, Collection « Politeia », 2015, 476 p.

Claude GIRAUD, *Qu'est-ce que transmettre ? Sociologie d'une pratique*, Paris, L'Harmattan, Collection « Logiques sociales », 2015, 132 p.

Amina LASFAR, « Michel OFFERLÉ, Henry ROUSSO [dirs.], La fabrique interdisciplinaire. Histoire et science politique », *Questions de communication*, [En ligne], 16 | 2009, mis en ligne le 17 janvier 2012, pp. 1-4.

Robert KING MERTON, *Éléments de théorie et de méthode sociologique*, Paris, Plon, 1965, 1 volume.

L'histoire et la sociologie en dialogue. Échanges pluridisciplinaires sur les logiques de la domination, Séminaire de recherche, Sciences Po / Université Paris 8 – CNRS, Organisé par Soulef Ayad (IHRF, Paris I), Paul Bergounioux (IHRF, Paris I), Pauline Clech (OSC, Sciences-Po Paris), Séverine Sofio et Laure Pitti (CRESPPA-CSU, Paris 8/CNRS), Novembre 2011-Juin 2012.

Gérard NOIRIEL, *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, Collection « Repères, thèses et débats », 2006, 121 p.

Michel OFFERLÉ et Henry ROUSSO [dir.], *La fabrique interdisciplinaire. Histoire et science politique*, Rennes, PUR, Collection « Res Publica », 2008, 286 p.

2. Essai, philosophie, psychanalyse et psychologie

Pascal ANCEL, Antoine JEAMMAUD et Eric MILLARD, *Vers un droit commun disciplinaire ?*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, Collection « Droit », 2007, 339 p.

Évelyne CARALP et Alain GALLO, *Dictionnaire de la psychanalyse et de la psychologie*, Toulouse, Éditions Milan, 2004 [1999], 157 p.

Roland CHEMAMA et Bernard VANDERMERSCH [dir.], *Dictionnaire de la Psychanalyse*, Paris, Larousse, 2009, 602 p.

Roger DUPUY, *1795, Pour une République sans Révolution*, Rennes, PUR, 2015, 304 p.

Ivan JABLONKA, *L'Histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*, Paris, Le Seuil, La Librairie du XXI^e siècle, 2014, 339 p.

Daniel JOUSSE, *Traité de la justice criminelle de France*, Paris, Chez Debure Père, 1771, tome 1^{er}, 841 p.

Jean-Clément MARTIN, *Violence et révolution. Essai sur la naissance d'un mythe national*, Paris, Le Seuil, 2006, 343 p.

Claude-Henri de SAINT-SIMON, « Introduction à la philosophie du XIX^e siècle », *Œuvres de Claude-Henri de Saint-Simon*, Paris, Anthropos, 6 volumes.

Françoise SEULIN, « Les coulisses de la trahison », *Revue française de psychanalyse*, PUF, vol n°72, 2008/4, pp. 1021-1035.

III. Histoire générale et histoire du XIX^e siècle

Sylvie APRILE, *La Révolution inachevée 1815-1870*, Paris, Belin, 2010, 670 p.

Jean-Paul BLED, *Histoire de Vienne*, Paris, Fayard, 1998, 525 p.

Ferdinand François de BON, *Les Ports militaires de la France, Cherbourg*, Paris, Challame, Artus Bertrand, 1867, 100 p.

Jean-Claude CARON, *La France de 1815 à 1848*, 3^e édition, Paris, Armand Colin, 2013, 224 p.

Francis DÉMIER, *La France du XIX^e siècle (1814-1914)*, Paris, Le Seuil, 2000, 608 p.

Claire FREDJ, *La France au XIX^e siècle*, Paris, Presses Universitaires de France, 2014, 336 p.

Paul GAFFAREL, *L'Algérie, Histoire, conquête et colonisation*, Paris, Jacques Gandini, 2004 [1883], 708 p.

Benoît GARNOT, *Société, cultures et genres de vie dans la France moderne - Edition 1991: XVI^e – XVIII^e siècle*, Paris, Hachette Education, 2014, 187 p.

Jean GARRIGUES et Philippe LACOMBRADE, *La France au XIX^e siècle, 1814-1914*, Paris, Armand Colin, 2003, 264 p.

François LEBRUN, Marc VENARD et Jean QUÉNIART, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation de 1480 à 1789, II, De Gutenberg aux Lumières, 1480-1789*, Paris, Perrin, Collection « Tempus », 2003, volume 2, 688 p.

L'Invention du XIX^e siècle. [I] Le XIX^e siècle par lui-même (littérature, histoire, société). Textes réunis et publiés par Alain Corbin *et al.*, Paris, Klincksieck-Presses de la Sorbonne Nouvelle, 1999, 383 p. *Le XIX^e siècle au miroir du XX^e*. Textes rassemblés par Alain Corbin, José-Luis Diaz, Stéphane Michaud et Max Milner, Paris, Klincksieck-Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2002, 312 p.

Robert MARJOLIN, « Troubles provoqués en France par la disette de 1816-1817 », *Revue d'Histoire Moderne*, tome 8, n°10, 1933, pp. 423-460.

Abbé Guillaume Honoré Rocques de MONTGAILLARD, *Histoire de France pendant les années 1825, 1826, 1827 et commencement de 1828*, Paris, Chez l'Éditeur, tome 1.

Isabelle PERCEBOIS, « Vienne la « scientifique » à la fin du XIX^e siècle », *Germanica*, 43 | 2008, pp. 75-84.

Ouvrages spécialisés

I. Histoire par période

1. Révolution française

Louis BLANC, *Histoire de la Révolution française*, Paris, Pagnerre, Furne et Cie, 1857-1870, tome 1.

Étienne CABET, *Histoire populaire de la révolution française de 1789 à 1830 précédée d'une introduction contenant le précis de l'histoire des Français depuis leur origine jusqu'aux États-généraux*, Paris, Pagnerre, 1839-1840, tomes 2 et 4.

Malcom CROOK, « La Révolution française : l'âge d'or des élections », Martine LAPIED et Christine PEYRARD [dir.], *La Révolution française au carrefour des recherches*, Aix-en-Provence, PUP, Collection « Le temps de l'histoire », 2003, 358 p, pp. 181-193.

Patrice GUENIFFEY, *Histoires de la Révolution et de l'Empire*, Collection Tempus, Perrin, Paris, 2011, 744 p.

Adolphe THIERS, *Histoire de la Révolution française*, 5^e édition, Paris, Furne et Cie, 1844, 10 volumes.

Michel WINOCK, *1789, L'année sans pareille*, Paris, Perrin, Collection Tempus, 2004, 320 p.

2. Armée du Rhin

Louis HENNEQUIN, *La campagne de 1794 entre Rhin et Moselle*, Paris, Librairie militaire R. Chapelot et Cie, 1909, 630 p.

3. Première et deuxième campagne d'Italie

Stéphane BÉRAUD, *Bonaparte en Italie: Naissance d'un stratège*, Paris, Bernard Giovanangeli, 2008 [1996], 96 p.

Gilles CANDELA, *L'armée d'Italie (1792-1797). Des missionnaires armés à la naissance de la guerre napoléonienne*, préface de Francis Pomponi, Rennes, PUR, 2011, 402 p.

Pierre CARON, « Capitaine de Cugnac, Campagne de l'armée de Réserve en 1800. Deuxième partie : Marengo, Paris, 1901 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 3, n°1, 1901, pp. 60-61.

CHANUT, *Campagne d'Italie par Bonaparte: Avril 1796 - Octobre 1797*, 2^e édition, Paris, Bureau de la Bibliothèque Populaire, 1834, 106 p.

Gaspar-Jean-Marie René de CUGNAC, Capitaine, *Campagne de l'armée de réserve en 1800, Première partie* sur le Passage du Grand Saint-Bernard, Paris, Librairie militaire R. Chapelot et Cie, 1900, 720 p.

Édouard GACHOT, *La deuxième campagne d'Italie (1800)*, Paris, Librairie Académique Didier, Perrin et Cie, 1899, 340 p.

Pierre GUIGET, *Histoire de la campagne d'Italie, 1796-1797*, Paris, Librairie Hachette et Cie, 1853, 150 p.

Histoire de la campagne de 1800 en Allemagne et en Italie, Par M. de Bulow, officier prussien, auteur de l'Esprit du système de guerre moderne; suivie du précis de la même campagne dans la Souabe, la Bavière et l'Autriche, rédigé sur les lieux par un Officier de l'État-Major de l'Armée Impériale, Traduit de l'allemand et précédé d'une introduction critique, par Ch.L. Sevelinges, Paris, Magimel, Librairie pour l'Art militaire, 1804, 290 p.

4. Campagne d'Égypte

Henry d'ESTRE, *Bonaparte. III, le Mirage oriental, Égypte : 1798-1799*, Paris, Plon, 1946, 471 p.

Jean-Dominique LARREY, *Relation historique et chirurgicale de l'expédition de l'armée d'Orient, en Égypte et en Syrie*, Paris, Demonville et sœurs, 1803, 480 p.

Antoine-Claire THIBAudeau, *Histoire de la campagne d'Égypte sous le règne de Napoléon le Grand*, Paris, Huzard, 1839, Volume 1.

5. Coup d'Etat du 18 brumaire

Louis-Pierre-Édouard BIGNON, *Depuis le 18 Brumaire (Novembre 1799), jusqu'à la paix de Tilsitt (Juillet 1807)*, Paris, Béchet, Firmin Didot Frères, 1830, tome 6.

Patrice GUENIFEY, *Le Dix-huit Brumaire, L'épilogue de la révolution française*, Paris, Gallimard, Collection « Les Journées qui ont fait la France », 2008, 432 p.

Thierry LENTZ, *Le 18 Brumaire*, Paris, Perrin, Collection Tempus, 2010, 544 p.

6. Consulat et Empire

Jacques BERNET, *1807, apogée de l'Empire ?*, Paris, Calhiste, 2009, 388 p.

Jacques-Olivier BOUDON, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, Perrin, Paris, 2000, 512 p.

Jean-Baptiste Honoré Raymond CAPEFIGUE, *L'Europe pendant le consulat et l'empire de Napoléon*, Bruxelles, Hauman et Cie, 1841, tome 19.

Jacques-Léon GODECHOT, *Les Institutions de la France sous la Révolution et l'Empire*, Paris, Presses Universitaires de France, 1951, 793 p.

Thierry LENTZ, *Le Grand Consulat (1799-1804)*, Paris, Fayard, 1999, 621 p.

Thierry LENTZ, *Nouvelle Histoire du Premier Empire*, Paris, Fayard, 2002-2010, 4 volumes.

Aurélien LIGNEREUX, *L'Empire des Français, 1799-1815*, Paris, Seuil, 2012, 432 p.

Natalie PETITEAU, *Voies nouvelles pour l'histoire du Premier Empire. Territoires, pouvoirs, identité*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2003, 302 p.

Jean-Baptiste Honoré RAYMOND, *L'Europe pendant le consulat et l'empire de Napoléon*, Bruxelles, Hauman et Cie, 1841, tome 19.

Adolphe THIERS, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, Paris, Paulin, Lheureux et Cie, 1845-1862, tomes 1 et 17.

Joseph TURQUAN, *Le Monde et le demi-monde sous le consulat et l'empire*, Paris, Montgrédien et Cie, 1897, 314 p.

7. Congrès de Vienne

Aleksandr I (empereur de Russie), Jean Joseph Thomas Bruguière, *Déclaration de l'Empereur de Russie aux souverains réunis au Congrès de Vienne, du 1er.-15 mai 1815, sur les affaires politiques, amenées en France par le retour de Napoléon Bonaparte*, Paris, Béraud, 1815, 107 p.

Guglielmo FERRERO, *Talleyrand au Congrès de Vienne*, Paris, Éditions de Fallois, 1996, 329 p.

8. Cent-Jours

Jean-Paul BERTAUD, *L'abdication, 21-23 juin 1815*, Paris, Flammarion, 2011, 352 p.

Jacques-Olivier BOUDON, *Napoléon et la dernière campagne. Les Cent-Jours 1815*, Paris, Armand Colin, Paris, 365 p.

Jean-Baptiste-Honoré-Raymond CAPEFIGUE, *Les Cent-Jours*, Bruxelles, N.J. Gregoir, V. Wouters et Cie, 1841, tome 1.

Jean-Pierre GALLAIS, *Histoire de la révolution du 20 mars 1815, ou Cinquième et dernière partie de l'histoire du 18 Brumaire et de Buonaparte*, Paris, Chanson, Le Normant, Michaud, 1815, 422 p.

Henry HOUSSAYE, 1815, *La seconde abdication, La terreur blanche*, Paris, Perrin, 1899-1905, 2 volumes.

Charles LE SENEAL, *Les précédents militaires de la capitulation de Paris en 1815 : d'après plus de 300 pièces de la correspondance officielle des maréchaux Soult, Davoust et Grouchy, ainsi que des généraux sous leurs ordres : dédié aux lecteurs du Recueil mensuel ayant pour titre le "spectateur militaire" », Paris, Dentu, 1869, 100 p.*

Emmanuel de WARESQUIEL, *Cent Jours, La tentation de l'impossible, Mars-Juillet 1815*, Paris, Tallandier, 2014, 682 p.

9. Restauration

Baptiste CAPEFIGUE, *Histoire de la Restauration et des causes qui ont amené la chute de la branche aînée des Bourbons par un homme d'État*, Paris, Duféy et Vézard, 1831-1833, 10 volumes.

Sébastien CHARLÉTY, *La Restauration, tome IV de l'Histoire de France contemporaine d'Ernest Lavisse*, Paris, Hachette, 1921.

Francis DÉMIER, *La France de la Restauration (1814-1930). L'impossible retour du passé*, Paris, Gallimard, 2012, 1095 p.

Henry HOUSSAYE, 1815, *La première Restauration, le Retour de l'île d'Elbe, les Cent-jours*, 2^{ème} édition, Paris, Perrin et Cie, 1893, 636 p.

Joseph LINGAY, *De la Monarchie avec la Charte*, Paris, Chez les Marchands de Nouveautés, 1816, 3 parties, 252 p.

Abbé PRADT, *Récit historique de la restauration de la royauté en France, le 31 mars 1814*, 2^{ème} édition, Paris, Chez Rosa, 1816, 103 p.

Marie-Pierre REY, *1814, Un Tsar à Paris*, Paris, Flammarion, 2014, 336 p.

Achille Tenaille de VAULABELLE, *Chute de l'Empire, Histoire des deux Restaurations : jusqu'à la chute de Charles X en 1830*, 2^e édition, Paris, Perrotin, 1844-1854, 7 volumes.

Achille Tenaille de VAULABELLE, *Histoire des deux Restaurations : jusqu'à l'avènement de Louis-Philippe, de janvier 1813 à octobre 1830*, 5^e édition, Paris, Perrotin, 1860, 8 volumes.

Louis de VIEL-CASTEL, *Histoire de la Restauration*, Paris, Calmann-Lévy, 1860-1878, 20 volumes.

Emmanuel de WARESQUIEL et Benoît YVERT, *Histoire de la Restauration*, Paris, Perrin, Collection Tempus, 2002, 489 p.

Emmanuel de WARESQUIEL, *L'Histoire à rebrousse-poil, Les élites, la Restauration, la Révolution*, Paris, Fayard, 2005, 198 p.

10. Monarchie de Juillet

Louis BLANC, *Histoire de dix ans : 1830-1840*, 2^e édition, Paris, Pagnerre, 1842-1844, tome 1.

Gabriel de BROGLIE, *La Monarchie de Juillet*, Paris, Fayard, 2011, 464 p.

Ernest DAUDET, *Le procès des ministres 1830*, Paris, Quantin, 1877, 316 p.

Ernest DAUDET, *La Révolution de 1830*, Paris, Hachette, 1907, 300 p.

Bertrand GOUJON, *Monarchies postrévolutionnaires 1814-1848, Histoire de la France contemporaine*, Paris, Le Seuil, 2012, tome 2, 447 p.

Jean LIONS, *La grande semaine de juillet 1830, ou le dernier acte de la Révolution française qui a renversé du trône la branche aînée des Bourbons et fait passer la couronne dans la famille d'Orléans*, Lyon, Lions, 1830, 1^{er} partie, 168 p. et 2^{ème} partie, 385 p.

Procès des derniers ministres de Charles X recueillis par des sténographes, Paris, Audot, 1830, tomes premier et second. Sur le site du Sénat, le document est disponible. Voir le lien du document :

https://www.senat.fr/fileadmin/Fichiers/Images/archives/Cour_des_pairs/ministres073B029.pdf

II. Histoire militaire

Affaire de Lyon

Nicolas BOURGUINAT, « La ville, la haute police et la peur : Lyon entre le complot des subsistances et les manœuvres politiques en 1816-1817 », *Histoire urbaine, Peurs citadines*, n° 2, 2000/2, Société française d'histoire urbaine, 224 p, pp. 131-147.

CANUEL, Général, *Réponse de M. le lieutenant général Canuel à l'écrit intitulé : Lyon en 1817, par le colonel Fabvier*, Paris, DENTU, 1818.

Sébastien CHARLÉTY, *Une conspiration à Lyon en 1817, Revue de Paris*, Numéro du 15 juillet 1904.

Claude Sébastien CHARRIER-SAINNEVILLE, *Compte-rendu sur les évènements qui se sont passés à Lyon*, Paris, Tournachon-Melin et H. Seguin, Lyon, Chez Targe, 1818.

Richard COBB, « Counter-Revolution and environment : the example of Lyon », *Reactions to the French Revolution*, Londres, Oxford University Press, 1972, 310 p, pp. 44 et 46.

Charles-Nicolas FABVIER, *Lyon en 1817*, Paris, Delaunay, 2 parties en 1 volume, 1^{ère} partie, 1818, 31 p. 2^{ème} partie : Charles-Nicolas FABVIER, *Lyon en 1817*, Paris, Chez Carez, Thomine et Fortic, 2^e partie, 1818, 72 p.

Méallet de FARGUES, Comte de, *La Vérité sur les événements de Lyon en 1817, réponse au mémoire de M. le colonel Fabvier*, Lyon, Chambet, Paris, Delaunay, 1818, 212 p.

L'HUILIER, *Procès en calomnie intenté par M. le lieutenant-général Canuel, contre M. Charrier de Sainneville,... et M. le colonel Fabvier, à l'occasion des écrits publiés sur les événements arrivés à Lyon en 1817, contenant les discours et plaidoiries prononcés par les parties et leurs avocats, les pièces produites à l'appui, les conclusions du ministère public et le jugement rendu par le tribunal correctionnel de Paris*, recueillis par L'Huilier, Libraire, Paris, Chez L'Huilier Libraire, 1819, 600 p.

Mémoires, correspondances, pièces et autres documents sur les affaires de Lyon, Paris, Chez L.G. Michaud, 1818, 4 parties.

Georges RIBE, *L'Opinion publique et la vie politique lors des premières années de la seconde Restauration, la réaction Ultra et l'expérience constitutionnelle, (17 juillet 1815 - 9 janvier 1922)*, thèse de doctorat en histoire du droit, *Annales de l'Université de Lyon*, 3^e série, Fascicule 16, Texte remanié, Paris, Librairie du Recueil, Sirey, 1957, 423 p.

Armée

Jean-René AYMES, « Les maréchaux et les généraux napoléoniens, Pour une typologie des comportements face à l'adversaire », *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 38-1, 2008, pp. 71-93.

Jean-Paul BERTAUD, *La révolution armée. Les soldats-citoyens et la Révolution française. Les Hommes et l'histoire*, Paris, Robert Laffont, 1979, 380 p.

Jean-Paul BERTAUD, *La vie quotidienne des soldats de la Révolution française*, Paris, Hachette, 1989, 326 p.

Jacques-Olivier BOUDON [dir.], *Armée, guerre et société, à l'époque napoléonienne*, Paris, SPM, 2004, 257 p.

Walter BRUYÈRE-OSTELLS, « Les officiers républicains sous l'Empire : entre tradition républicaine, ralliement et tournant libéral », *Annales historiques de la Révolution française*, n°346, octobre-décembre 2006, pp. 31-44.

Louis CHARDIGNY, *Les maréchaux de Napoléon*, Paris, Flammarion, 1946, 325 p.
Code de justice militaire pour l'armée de terre (9 juin 1857), Annexes, formules, modèles et dispositions diverses, mise à jour des textes en vigueur jusqu'au 1^{er} octobre 1908, 6^e édition, Paris, Henri-Charles Lavauzelle, 301 p.

André CORVISIER, *Histoire militaire de la France. tome II : de 1715 à 1871*, Jean Delmas [dir.], Paris, PUF, Collection Quadrige, 1997, 627 p.

Anne CRÉPIN, *Révolution et armée nouvelle en Seine-et-Marne (1791-1797)*, Paris, Éditions du CTHS, 2008, 463 p.

Jean-Claude DAMAMME, *Les soldats de la Grande Armée*, Paris, Perrin, Collection Tempus, 2009, 608 p.

France militaire. Histoire des armées françaises de terre et mer, de 1792 à 1837, Par une société de militaires et gens et de lettres, revue et publié par Abel Hugo, Paris, Chez Delloye, Éditeur de la France pittoresque, 1838, Volumes 2 et 3.

Léon HENNET, *Les milices et les troupes provinciales*, Paris, Librairie militaire de L. Baudoin et Cie, 1884, 347 p.

Frédéric HULOT, *Les grands maréchaux de Napoléon*, Paris, Pygmalion, 2013, 1705 p.

Henri JOMINI, Baron de, Lieutenant-général, *Histoire critique et militaire des guerres de la révolution, Nouvelle édition, Campagne de 1796 – Première période*, Paris, Anselin et Pochard, 1821, tome 8, Livre X, 399 p.

Théodore KARCHER, *Les écrivains militaires de la France*, Bruxelles, Bruylant-Christophe et Cie, Paris, Ch. Tanera, 1866, 348 p.

Wolfgang KRUSE, « La formation du discours militariste sous le directoire », *Annales historiques de la Révolution française*, 360, 2010, pp. 77-102.

Les Classiques de l'art militaire, Collection publiée sous la direction de L. Nachin, Paris, Berger-Levrault, Ardant du Picq, 1948, 251 p.

Le Spectateur militaire: Recueil de science, d'art et d'histoire militaires, 38^e volume, 15 octobre 1844 au 15 mars 1845, Paris, Chez M. Noirot, 1844, 728 p.

Natalie PETITEAU, *Lendemain d'Empire. Les soldats de Napoléon dans la France du XIX^e siècle*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2003, 396 p.

Natalie PETITEAU, *Guerriers du Premier Empire. Expériences et mémoires*, Paris, Les Indes savantes, 2011, 191 p.

William SERMAN et Jean-Paul BERTAUD, *Nouvelle histoire militaire de la France, tome I : 1789-1919*, Paris, Fayard, 1998, 855 p.

Georges SIX, *Les généraux de la Révolution et de l'Empire*, Paris, Bernard Giovanangeli Editeur, 2002, 349 p.

Christophe WASINSKI, *Rendre la guerre possible : la construction du sens commun stratégique*, Bruxelles, Peter Lang, 2010, 220 p.

Jean-Philippe ZANCO, « Autour du Code de justice maritime (1858-1965), Une brève histoire de la justice maritime », *Revue historique des armées*, 252 | 2008, pp. 72-85.

Armée de Hollande

Guy ANTONETTI, « Les relations franco-bataves et l'échec de l'emprunt français de l'an VIII », *Revue d'Histoire Économique et Sociale*, Janvier-Mars 1975, pp. 61-72.

Jean BOURGUIGNON, « Monuments et œuvres d'art à la gloire d'Austerlitz », *Revue des Deux Mondes*, Numéro du 15 novembre 1951.

Campagne de France 1814

Alphonse de BEAUCHAMP, *Histoire de la campagne de 1814 et de la restauration de la monarchie française : avec des pièces justificatives*, Paris, Le Normant, 1815, 2 volumes.

Abbé BOITEL, « La bataille de Montmirail, le 11 février 1814 », *L'investigateur*, Paris, 1856, n° 6, pp. 171-177.

Jacques-Olivier BOUDON, *Napoléon et la campagne de France 1814*, Paris, Armand Colin, 2014, 368 p.

Jacques-Olivier BOUDON, Jacques GARNIER, « La campagne de France. [4] : Vers l'abdication, 14 mars - 6 avril 1814 », *Napoléon I^{er} : le magazine du Consulat et de l'Empire* (Paris), n° 21, 07-08/03, pp. 44-53, ill. en noir et couleur.

Pierre CARON, « A. Dry. Reims en 1814 pendant l'invasion. Préface de M. Henry Houssaye » Compte-rendu, *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, tome 4, n°3, 1902, pp. 207-209.

Charles-Nicolas FABVIER, *Journal des opérations du 6e corps pendant la campagne de France en 1814*, Paris, Carez, Thomine et Cie, 1819, 74 p.

Edouard Husson FLEURY, *Histoire de l'invasion de 1814 dans les départements du nord-est de la France*, Paris, Editions Tanera, 1858, 576 p.

William Aimable Emile Adrien FLEURY, *Reims en 1814 pendant l'invasion*, Préface de M. Henry Houssaye, Paris, Editions Plon-Nourrit et Cie, 1902, 486 p.

Pierre FONCIN, *L'invasion de 1814. Napoléon et les alliés à Troyes et dans le département de l'Aube*, Conférence faite au cirque à Troyes, le 20 juin 1866.

Henry HOUSSAYE, *1814*, 6^{ème} édition, Paris, Perrin et Cie, 1888, 647 p.

Philippe LAMARQUE, « Campagne de 1814. Tableau chronologique », *La Revue napoléon*, n° 11, décembre 2013, pp. 4-16.

Alphonse de LAMARTINE, *Histoire de la Restauration*, Paris, Furne et Cie, Pagnerre et V. Lecou, 1852, tome 8.

Maxime LAURENDEAU, *Les sièges de Soissons en 1814, ou Dissertation sur le récit de la campagne de France, en ce qui concerne la ville de Soissons*, Publié en 1860 dans le tome

XVIIe de l'«*Histoire du Consulat et de l'Empire*», de M. Thiers, Soissons, Chez l'Auteur, Paris, Librairie Archéologique de Victor Didron, 1868, 162 p.

Thierry LENTZ, *Les vingt jours de Fontainebleau. La première abdication de Napoléon, 31 mars – 20 avril 1814*, Paris, Perrin, 2013, 300 p.

Thierry LENTZ, *Nouvelle histoire du Premier Empire. T. 2. L'effondrement du système napoléonien 1810-1814*, Paris, Fayard, 2004, 682 p.

Louis ROGERON, *Les Cosaques en Champagne et en Brie, récits de l'invasion de 1814, racontés d'après les contemporains, les auteurs modernes, des documents originaux et des notes inédites de témoins oculaires : Dessins de Robert Allouard*, Paris, E. Gaillard, 1905, 240 p.

Imbert de SAINT-AMAND, *Marie-Louise et l'invasion de 1814*, Paris, E. Dentu, 1885, 371 p.
Étienne Lehodey de SAULTCHEVREUIL, *De la conduite du Sénat sous Buonaparte, ou Les causes de la journée du 31 mars 1814*, Paris, Lebègue, 1814, 55 p., In-8.

François Frédéric STEENACKERS, *L'Invasion de 1814 dans la Haute-Marne*, Volume 25, Paris, Didier, 1868, 380 p.

Charles-Éloi VIAL, « 4, 6 et 11 avril 1814 : les trois actes d'abdication de Napoléon 1^{er} », *Napoléonica. La Revue*, 2014/1, n° 19, pp. 3-24.

Congrès de Châtillon-sur-Seine

« Bicentenaire : le Congrès de Châtillon, Ferdinand VII à Valencay, 1814, entre Rhône et Saône », *Revue du Souvenir napoléonien*, 1814.

Alexandre LAPÉROUSE, *Le Congrès de Châtillon-sur-Seine 1814*, 1864, Association des Amis du Châtillonnais, *Les Cahiers du Châtillonnais*, n°195, s.d.

Pons de l'HÉRAULT *Le Congrès de Châtillon-sur-Seine 1814*, 1825, Association des Amis du Châtillonnais, *Les Cahiers du Châtillonnais*, n°195, s.d.

Albert SOREL, *Le Congrès de Châtillon-sur-Seine 1814*, 1904, Association des Amis du Châtillonnais, *Les Cahiers du Châtillonnais*, n°195, s.d.

Dalmatie et Provinces illyriennes

BOPPE, *La Croatie militaire, 1809-1813*, Paris, Berger-Levrault, 1900, 267 p.

BOPPE, *L'Albanie et Napoléon*, Paris, Hachette, 1914.

Pierre CABANES [dir.], *Histoire de l'Adriatique*, Paris, Seuil, 2001, 688 p.

Francis CONTE, *Les Slaves: Aux origines des civilisations d'Europe centrale et orientale*, Paris, Albin Michel, 2012, 744 p.

Édouard DRIAULT, *La politique orientale de Napoléon : Sébastiani et Gardane, 1806-1808*, Paris, Félix Alcan, (History), 1904, 410 p.

Nordine KADAoui, *La Politique impériale française en Dalmatie et dans les Provinces illyriennes 1806-1814*, Mémoire de Master 2 Recherche en Histoire militaire, Université Lettres Montpellier 2, Bernard Peschot [dir.], 2007.

Xavier MARMIER, *Lettres sur l'Adriatique et le Monténégro*, Paris, Arthus Bertrand, 1854, 2 volumes.

Paul PISANI, *La Dalmatie, de 1797 à 1815 : épisode des conquêtes napoléoniennes*, Paris, Alphonse Picard et Fils, 1893, 491 p.

Bogumil VOŠNJAK, *Ustava in uprava Ilirskih Dežel (1809-1813)*, [Constitution et administration des Provinces illyriennes, 1809-1813], Ljubljana, 1910.

III. Histoire agricole, économique, industrielle, politique et sociale

1. Agriculture, économie et industrie

Albert BRODER, *L'économie française au XIX^e siècle*, Paris, Éditions Ophrys, 1993, 260 p.

Claude FOHLEN, *Qu'est-ce que la révolution industrielle ?*, Paris, Robert Laffont, 1971, 317 p.

Bertrand GILLE, *La Sidérurgie française au XIX^e siècle: Recherches historiques*, Genève, Librairie Droz, 1968, 317 p.

Marcel GILLET, « Au XIX^e siècle, industrialisation linéaire ou industrialisation par bonds », *Revue économique*, volume 23, n°5, 1972, pp. 723-752.

Antoine GIRARD-BLOC, *Les Banquiers. Splendeurs et misères de la finance*, Paris, La Martinière, 2014, 384 p.

Jean-Michel GOURDEN, *Le peuple des ateliers : les artisans du XIX^e siècle*, Paris, Éditions Créaphis, 1992, 168 p.

Pierre-Cyrille HAUTCOEUR [dir.], *Le marché financier français au XIX^e siècle, Récit*, Paris, Publications de la Sorbonne, Volume 1, 2007, 526 p.

Albert Otto HIRSCHMAN, *Vers une économie politique élargie*, Paris, Éditions de Minuit, 1986, 112 p.

Pierre LÉVÊQUE, *Une société provinciale : la Bourgogne sous la Monarchie de Juillet*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1983, 800 p.

Matthieu de OLIVEIRA, *Les routes de l'argent: Réseaux et flux financiers de Paris à Hambourg (1789-1815)*, Comité pour l'Histoire économique et financière de la France, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2011, 548 p.

Guy Pierre PALMADE, *Capitalisme et Capitalistes français au XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1961, 299 p.

Rémy PECH, « Les campagnes viticoles dans l'évolution sociopolitique de l'Europe (1830-1829) : France, Espagne, Italie, Allemagne », dans Jean-François TANGUY [dir.], *Les campagnes dans les évolutions sociales et politiques en Europe, des années 1830 à la fin des années 1920, étude comparée de la France, de l'Allemagne, de l'Espagne, et de l'Italie*, Paris, Ellipses, 2005, 160 p.

Nadine VIVIER, *Élites et progrès agricole, XVI^e-XX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, 346 p.

2. Élites et noblesse

Claude-Isabelle BRELOT, « De la représentation parisienne à la réalité provinciale : aristocratie, noblesse, élites », *Romantisme*, n°70, 1990, La noblesse, pp. 39-45.

Claude-Isabelle BRELOT, « Les Notables du XIX^e siècle au prisme des Études comparées », dans *Histoire de l'Europe rurale contemporaine, Du village à l'État*, Jean-Luc MAYAUD et Lutz RAPHAEL [dir.], Paris, Armand Colin, 2006, pp. 99-116.

Guy CHAUSSINAND-NOGARET, *La noblesse au XVIII^e siècle : de la féodalité aux Lumières*, Paris, Complexe, 2000 [1976], 240 p.

Jean-Marie CONSTANT et Natalie PETITEAU, *L'identité nobiliaire : dix siècles de métamorphoses (IX^e-XIX^e siècle)*, Laboratoire d'histoire anthropologique du Mans, Institut de recherches européennes sur les noblesses et aristocraties, Publication du Laboratoire d'histoire anthropologique du Mans, CNRS-UPRES, Université du Maine, 1997, 359 p.

Adeline DAUMARD, « Noblesse et aristocratie en France au XIX^e siècle », *Les noblesses européennes au XIX^e siècle*, Actes du colloque de Rome, 21-23 novembre 1985, Rome, École Française de Rome, 1988, pp. 81-104.

Christine LEBEAU, *Aristocrates et grands commis à la cour de Vienne, 1748-1791 : le modèle français*, Paris, CNRS Éditions, 1996, 284 p.

Natalie PETITEAU, « Prosopographie et noblesse impériale : de l'histoire d'une élite à l'histoire sociale », *Histoire, économie et société*, n°17-2, 1998, pp. 277-285.

3. Politique

Frédéric BLUCHE, *Le bonapartisme: aux origines de la droite autoritaire (1800-1850)*, Paris, Nouvelles Éditions Latines, 1980, 366 p.

Ernst BRUCKMÜLLER, *Histoire sociale de l'Autriche*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 2003 [1985], 509 p.

IV. Histoire culturelle

Pascal ORY, « L'histoire culturelle de la France contemporaine : question et questionnement », Vingtième siècle, Revue d'Histoire, volume 16, n°1, 1987, pp. 67-82.

Pascal ORY, *L'histoire culturelle*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection « Que sais-je ? », 2015, 128 p.

Philippe POIRRIER, *Les enjeux de l'histoire culturelle*, Paris, Le Seuil, Coll. Points, 2004, 441 p.

Philippe POIRRIER [dir.], *L'histoire culturelle : un « tournant mondial » dans l'historiographie ?*, Postface de Roger Chartier, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, 2008, 198 p.

Jean-Claude YON, *Histoire culturelle de la France au XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2010, 320 p.

V. Histoire de l'amitié

Hannah ARENDT, *Vies politiques*, Paris, Gallimard, 1974, 330 p.

Jean-Baptiste AUBRY, *L'ami philosophe et politique: ouvrage où l'on trouve l'essence, les espèces, les principes, les lignes caractéristiques, les avantages et les devoirs de l'amitié ; l'art d'acquiescer, de conserver, de regagner le cœur des hommes, & c.*, Paris, Barrois, 1776, 250 p.

Maurice AYMARD, « Amitié et convivialité », Philippe ARIÈS et Georges DUBY, *Histoire de la vie privée, tome 3, De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Le Seuil, 1986, rééd. 1999, pp. 455-499.

Tahar BEN JELLOUN, *Éloge de l'amitié, ombre de la trahison*, Paris, Le Seuil, 2003, 138 p.

Cyrille BEGORRE-BRET, *L'amitié, de Platon à Debray*, Paris, Eyrolles, 2012, 202 p.

Claire BIDART, « L'amitié, les amis, leur histoire. Représentations et récits », *Sociétés contemporaines*, volume 5, n°1, 1991, pp. 21-42.

Claire BIDART, « Insertion sociale, sociabilité et cycle de vie », *Cahiers de la MRSH*, Université de Caen, 1994, pp. 91-107.

Claire BIDART, *L'amitié, un lien social*, Paris, La Découverte, Hors collection Sciences humaines, 1997, 404 p.

Claire BIDART, « Les âges de l'amitié, cours de la vie et formes de socialisation », *Transversalités, Revue de l'Institut catholique de Paris*, 2010/1, pp. 65-81.

Valentin BORAGNO, *Indépendance et amitié chez Aristote*, Mémoire de master 2 de philosophie, J.F PRADEAU [dir.], Master de philosophie de deuxième année, Université de Paris X, 2.3 L'amitié et la liberté politique, 2008.

Louis-Antoine de CARACCIOLI, Marquis de, *Les Caractères de l'amitié*, Nouvelle édition corrigée et augmentée, Liège, J.F. Bassompierre, 1760, 183 p.

Dupuy de la CHAPELLE, *Réflexions sur l'amitié*, Paris, Langlois, 1729.

Roger CHARTIER, *La Correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 1991.

Marie de CHÂTEAUVIEUX, « L'amitié politique est-elle une utopie ? », Actualité de la philosophie : actes du Congrès, 13-14 octobre 1989, Volume 7 de Collection Docteur angélique, Faculté Libre de Philosophie Comparée, Nouvelles Latines, 1989, 389 p., pp. 263-280.

Jacques COENEN-HUTHER, « La relation d'amitié comme séquence biographique », *12^e colloque de l'Association internationale des sociologues de langue française*, Bruxelles, mai 1985.

Jacques COENEN-HUTHER, « La relation d'amitié comme objet d'investigation sociologique », *Cahiers de Sociologie Economique et Culturelle*, Institut Havrais de Sociologie Economique et de Psychologie des Peuples, Le Havre, n°5, juin 1986, pp. 81-95.

Jacques COENEN-HUTHER, « Paradoxe de la vie urbaine moderne. Les stratégies de l'amitié », *Revue des sciences sociales de la France de l'Est*, Strasbourg, n°16, 1988, pp. 74-81.

Jacques COENEN-HUTHER, « Relations d'amitié, mobilité sociale et mobilité spatiale », *Espaces et Sociétés*, Paris, n° 54-55, 1990, pp. 51-65.

Jean-Marie CONSTANT, « L'amitié : le moteur de la mobilisation politique dans la noblesse de la première moitié du XVII^e siècle », *XVII^e siècle*, n° 205, 51^e année, « L'amitié », n° 4-1999, pp. 593-608.

Jean-Marie CONSTANT, *La Noblesse en liberté, Chapitre XI. L'amitié : le moteur de la mobilisation politique dans la noblesse de la première moitié du XVII^e siècle*, Presses Universitaires de Rennes, Collection « Histoire », 2004, 302 p., pp.173-187.

Maurice DAUMAS, « Aimez toujours bien le maître... Amitié et politique en France à l'époque moderne », dans Arnaud SUSPENE [dir.] *Parlement[s]*, *Revue d'histoire politique, Amitiés*

politiques, D'Oreste et Pylade à nos jours, Presses Universitaires de Rennes, 2016/3, n° HS 11, 220 p, pp. 99-112.

Jacques DERRIDA, *Politiques de l'amitié*, Paris, Galilée, 1994, 144 p.

Vincent DUCLERT et Christophe PROCHASSON, *Dictionnaire critique de la République*, Paris, Flammarion, 2007 [2002], 1380 p, « L'amitié », pp. 87–94.

Hubert FAES, « Une amitié sans fraternité ? », *Transversalités, Revue de l'Institut catholique de Paris*, n°113, 1/2010, pp. 83-94.

Émile FAGUET, *De l'amitié*, Paris, Sansot, s.d, 103 p.

Jean-Claude FRAISSE, *Philia. La notion d'amitié dans la philosophie antique*, Paris, Vrin, 1974, 504 p.

Frederick GERSON, *L'Amitié au XVIII^e siècle*, Paris, La Pensée universelle, 1974, 254 p.

Patrick GOUJON, « L'amitié spirituelle au XVII^e siècle, Discours pour discerner la relation vraie », dans Michel FÉDOU [dir.], *L'amitié spirituelle*, Paris, 2006, pp. 107–120.

Donatien GRAU, « L'amitié qui vient », *Les Temps modernes*, n°665, 4/2011, pp. 165-177.

Bertrand HAAN, *L'amitié entre princes. Une alliance franco-espagnole au temps des guerres de Religion (1560–1570)*, Paris, PUF, 2011, 324 p.

Bertrand HAAN et Christian KÜHNER, « D'intérêt comme d'émotion, l'amitié, lien social et politique par excellence en France et en Allemagne du XII^e au XIX^e siècle », *Actes de colloques et comptes rendus de conférences tenus à l'Institut historique allemand de Paris et ses partenaires*, discussions 8, 2013.

Albert HIRSCHMAN, *Les Passions et les Intérêts*, Princeton, 1977, et PUF, 1980.

Annie JOURDAN, « Bonaparte et Desaix, une amitié inscrite dans la pierre des monuments ? », *Annales historiques de la Révolution française*, pp. 139-150. [En ligne], 324 | avril-juin 2001, mis en ligne le 22 mai 2006. URL : <http://ahrf.revues.org/409> ; DOI : 10.4000/ahrf.409

Christian KÜHNER, *L'amitié nobiliaire en France au XVII^e siècle. Représentations et pratiques d'un lien social*, Thèse de doctorat de l'Albert-Ludwigs-Universität Freiburg et de l'École des hautes études en sciences sociales, Fribourg-en-Brisgau 2010, [22/9/2011].

Kenneth, LOISELLE, *Nouveaux mais vrais amis: la franc-maçonnerie et les rites de l'amitié au dix-huitième siècle*, *Dix-huitième siècle*, 39, 2007, pp. 303–318.

Niklas LUHMANN, *Amour comme passion. De la codification de l'intimité*, traduit de l'allemand par Anne-Marie Lionnet, Aubier, 1990, (c 1986), 300 p.

Jean MAISONNEUVE, *Psycho-sociologie des affinités*, Paris, PUF, 1966, 545 p.

Gabriel MOSER, *Les relations interpersonnelles*, Paris, PUF, 1994, 263 p.

Anne MUXEL [dir.], *La vie privée des convictions, Politique, affectivité, intimité*, Presses de Sciences Po, Collection Académique, 2014, 186 p.

François NAULT, « La fraternité », *Revue d'éthique et de théologie morale*, n°247, 4/2007, pp. 29-52.

Élise PENALVA-ISCHER, « Amitiés et régulations par les normes, le cas de l'investissement socialement responsable », *Revue française de sociologie*, volume 51, 3/2010, pp. 519-544.

Christophe PORTALEZ, « Les usages et les expressions de l'amitié dans un réseau de clientèle politique en Vaucluse (1885-1891) », article tiré d'une communication de 2011 à l'université d'été de l'Institut historique allemand de Paris (3-6 juillet 2011) *L'amitié. Lien social et politique en France et en Allemagne XII^e-XIX^e siècle*.

Georges RAVIS-GIORDANI, *Amitiés. Anthropologie et Histoire*, Publications de l'Université de Provence, 1999, pp. 411-420.

Patrice ROLLAND, *La signification politique de l'amitié chez Saint-Just, Annales historiques de la Révolution française*, 56^e Année, n° 257, Juillet-Septembre 1984, pp. 324-338.

Louis-Silvestre de SACY, *Traité de l'Amitié et de la Gloire, Livre I à III*, Clermont, Chez Landriot, 1810, pp. 19-216.

Jacques SEDAT, « Amitié antique, amitié moderne : un changement de paradigme ? », *Études, Revue de culture contemporaine*, 2011/11, pp. 483-493.

Richard SENNETT, *Les Tyrannies de l'intimité*, Paris, Le Seuil, 1979, 288 p.

Adam SMITH, *Théorie des sentiments moraux*, 3^e édition, traduction, introduction et notes de Michaël Biziou, Claude Gautier, Jean-François Pradeau. Paris, PUF, Collection Quadrige, 2014, 504 p.

Marie-Carmen SMYRNELIS, « Amitiés, des sciences sociales aux réseaux sociaux de l'internet », *Transversalités, Revue de l'Institut catholique de Paris*, n°113, 1/2010, pp. 7-30.

Jean-Jacques TOMASSO, « Legray, Bodson, Varlet. Amitié politique et relations privées. Deux documents inédits ? », *Annales historiques de la Révolution française*, n°376, 2/2014, pp. 179-190.

Anne VINCENT-BUFFAULT, *L'exercice de l'amitié, Pour une histoire des pratiques amicales aux XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, Le Seuil, 1995, 318 p.

VI. Histoire de la trahison

Guy BAJOIT, « Exit, voice, loyalty... and apathy. Les réactions individuelles au mécontentement », *Revue française de sociologie*, n°29, 1988, pp. 325-345.

Guy BAJOIT, *Pour une sociologie relationnelle*, Paris, PUF, 1992, 308 p.

Jean-Marc BERLIÈRE et Franck LIAIGRE, *Liquider les traîtres, La face cachée du PCF, 1941-1943*, Paris, Robert Laffont, 2007, 512 p.

Maïté BILLORE et Myriam SORIA, *La trahison au moyen-âge : de la monstruosité au crime politique : (V^e-XV^e siècle)*, Presses Universitaires de Rennes, Collection Histoire, 2010, 400 p.

Alain BOUREAU, « De la félonie à la haute trahison. Un épisode : la trahison des clercs », dans *La Trahison, Le Genre humain*, Paris, Le Seuil, n°16-17, 1988/1, pp. 267-291.

Margret BOVERI, *La trahison au XX^e siècle*, Paris, Gallimard, 1971, 205 p.

Olivier BRUN, « Traître », dans Hugues MOUTOUH et Jérôme POIROT [dir.], *Dictionnaire du renseignement*, Paris, Perrin, 2018, 864 p.

Patrice CAHART, *Le concept de trahison dans les débats politiques français contemporains*, Raoul Girardet [dir.], Paris, IEP, 1961.

Frédéric de CONINCK, *L'Homme flexible et ses appartenances*, Paris, L'Harmattan, 2001, 176 p.

DARDONVILLE, *Quelques Réflexions sur la trahison*, Paris, les marchands de nouveautés, 1822, 15 p.

Patricia EICHEL-LOJKINE, « La trahison : Mythe et réalité – Présentation », *Seizième Siècle*, n°5, 2009, pp. 7-19.

Bruno FULIGNI, *Les Affreux de l'Histoire*, Paris, First Éditions, 2019, 304 p.

Moshe GAMMER, « Comment se débarrasser d'un échec ? Une lettre du prince Voroncov au maréchal Marmont (1845) », *Cahiers du monde russe*, 46/3, 2005, pp. 633-647, En ligne depuis 2007.

Jean GARRIGUES, *La République des traîtres, de 1958 à nos jours*, Paris, Tallandier, 2018, 304 p.

Claude GIRAUD, *De la trahison, Contribution à une sociologie de l'engagement*, Paris, L'Harmattan, Collection Logiques sociales, 2010, 190 p.

Alain GRAS, *Sociologie des ruptures*, Paris, Presses Universitaires de France, 1979, 205 p.

Michel HASTINGS, Loïc NICOLAS et Cédric PASSARD [dir.], *Paradoxes de la transgression*, Paris, CNRS Éditions, Collection « Philosophie et histoire des idées », 2012, 300 p.

Emmanuel HAYMANN, « La délation en trois fois » dans Nicole CZECHOWSKI et Jacques HASSOUN [dir.], *La Délation : un archaïsme, une technique, un mode de gouvernement*, Paris, Autrement, n°94, 1987, 175 p, pp. 152-159.

James HILLMAN, *La Trahison et autres essais*, Paris, Payot, 2004, 243 p.

Albert Otto HIRSCHMAN, *Défection et prise de parole, Théorie et applications*, Paris, Fayard, coll. « L'espace du politique », 1995, 216 p.

Claude JAVEAU et Sébastien SCHEHR, *La trahison, de l'adultère au crime politique*, Paris, BERG INTERNATIONAL, Collection Dissonances, 2010, 199 p.

René KAES, « Notes sur la trahison, une approche de la consistance du lien intersubjectif », dans Eugène ENRIQUEZ, *Le Goût de l'altérité*, Paris, Desclée de Brouwer, 1999, pp. 227-244.

Bert KLANDERMANS, « Une psychologie sociale de l'exit » dans Olivier FILLIEULE [dir.], *Le Désengagement militant*, Paris, Belin, 2005, pp. 95-110.

Bernard LAHIRE, *L'Homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan, 1998.

Xavier LAROUDIE, *Un seul châtiment pour les traîtres, Haute-Vienne 1944, Épuration et libérations dans la douleur*, La Crèche, Geste Éditions, 2016, 400 p.

Les Traîtres et autres Judas de l'Histoire, Collectif, Paris, Belin Littérature et Revues, Collection « Le Point », 2013, 320 p.

Louis MARIN, « La sémiotique la Passion », *Revue de l'histoire des religions*, tome 184, n°1, 1973, pp. 84-85.

Alexis NOUSS, « Éloge de la trahison, TTR : traduction, terminologie, rédaction », Université de Montréal, vol. 14, n° 2, 2001, pp. 167-179.

Mario PEDRETTI, *La Figure du désobéissant en politique, Étude de pratiques de désobéissance civile en démocratie*, Paris, L'Harmattan, 2001.

Enrico POZZI, « Le Paradigme du traître », dans Dominique SCARFONE, *De la trahison*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, 184 p, pp. 1-33.

Dominique SCARFONE, « Les trahisons nécessaires », dans Dominique SCARFONE, *De la trahison*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, 184 p, pp. 93-109.

Sébastien SCHEHR, « Sociologie de la trahison », *Cahiers internationaux de sociologie*, 2007/2, n°123, *Questions d'ici et d'ailleurs*, Presses Universitaires de France, 176 p., pp. 313-323.

Sébastien SCHEHR, « L'alerte comme forme de déviance : les lanceurs d'alerte entre dénonciation et trahison », *Déviance et société*, volume 32, 2/2008, pp. 149-162.

Sébastien SCHEHR, *Traîtres et trahisons de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Berg, 2008, 240 p.

Sébastien SCHEHR, « La trahison : une perspective sociohistorique sur la transgression en politique », *Transgresser en politique*, Parlement [s], *Revue d'histoire politique*, Presses Universitaires de Rennes, 2016, n°23, 240 p., pp. 135-149.

André THÉRIVE, *Essai sur les trahisons*, Préface de Raymond Aron, Paris, Calmann Lévy, 1951, 214 p.

Philippe VALODE, *Les Grands Traîtres de l'Histoire*, Paris, First Éditions, 2007, 317 p.

Philippe VALODE, *Les plus grands salopards de l'Histoire, une histoire des traîtres depuis Judas jusqu'à Laval*, Paris, Opportun, 2013, 286 p.

VII. Histoire des émotions politiques

Marc BESSIN, Claire BIDART et Michel GROSSETTI, *Bifurcations, Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*, Paris, La Découverte, Collection Recherches, 2009, 402 p.

Patrick CHARAUDEAU, « Une problématisation discursive de l'émotion » dans Christian PLANTIN, Marianne DOURY, Véronique TRAVERSO, *Les émotions dans les interactions*, Lyon, PUL, 2000, pp. 125-155.

Patrick CHARAUDEAU, « Pathos et discours politique » dans Michael RINN [dir.], *Émotions et discours : l'usage des passions dans la langue*, Rennes, PUR, 2016, pp. 49-58.

Crystal CORDELL, « L'indignation entre pitié et dégoût : les ambiguïtés d'une émotion morale » dans Crystal CORDELL [dir.], *Émotions politiques, Raisons politiques, Revue de théorie politique*, Collectif, Presses de Sciences Po (P.F.N.S.P.), n°65, 1/2017, 134 p.

Quentin DELUERMOZ, Emmanuel FUREIX, Hervé MAZUREL et M'HAMED OUALDI, « Écrire l'histoire des émotions : de l'objet à la catégorie d'analyse », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, n°47, 2/2013, pp. 155-189.

Hélène MERLIN-KAJMAN, *Les émotions publiques et leurs langages à l'âge classique*, Littératures classiques, Paris, Armand Colin, n°68, 1/2009, 340 p.

Patricia PAPERMAN, « Émotions privées, émotions publiques », *Multitudes, Territoires et communautés apprenantes, Capitalisme émotionnel*, n°52, 1/2013, pp. 164-170.

Barbara H. ROSENWEIN, « Emotions en politique, Perspectives de médiévistes », *Hypothèses*, Travaux de l'École doctorale d'Histoire, n°5, 1/2002, pp. 315-324.

Sophie WAHNICH, « La patrie en danger, rumeur et loi », *Hypothèses*, n°4, 1/2001, pp. 293-302.

VIII. Histoire du conflit

Philippe BESNARD, « Caplow Theodore, Deux contre un. Les coalitions dans les triades », *Revue française de sociologie*, 26-4, 1985, pp. 719-720.

Maryvonne DAVID-JOUGNEAU, *Le dissident et l'institution*, Paris, L'Harmattan, 1989, 256 p.

Élisabeth GAVOILLE et François GUILLAUMON [dir.], *Conflits et polémiques dans l'épistolaire*, Paris, Presses Universitaires François Rabelais, « Collection Perspectives littéraires », 2015, 542 p.

Annie GEFFROY, « Georg Simmel, Le conflit », *Mots*, n°37, décembre 1993. Rhétoriques du journalisme politique, Josette LEFÈVRE et Erik NEVEU [dir.], pp. 129-131.

IX. Histoire du voyage

Philippe ANTOINE, *Quand le voyage devient promenade: écritures du voyage au temps du romantisme*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2011, 216 p.

Jean-Claude BERCHET, *Le Voyage en Orient : Anthologie des voyageurs français dans le Levant au XIX^e siècle*, Paris, Robert Laffont, Collection « Bouquins », 1992, 1120 p.

Valéry BERTY, *Littérature et voyage. Un essai de typologie narrative des récits de voyage français au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2001, 226 p.

François CADILHON, *La Hongrie moderne, 1450-1850*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2005, 183 p.

Patricia DESROCHES-VIALLET et Geoffroy RÉMI [dir.], *Construction de l'identité dans la rencontre des cultures chez des auteurs d'expression allemande : Être ailleurs, Groupement de recherches et d'études sur les cultures antiques*, Saint-Etienne, Presses Universitaires de Saint-Etienne, 2007, 274 p.

Anne DULPHY, Yves LEONARD et Marie-Anne MATARD-BONUCCI [dir.], *Intellectuels, artistes et militants: le voyage comme expérience de l'étranger*, Centre d'Histoire de Sciences Po, CRHIPA, Grenoble, Peter Lang, Collection « Comparatisme et Société », Bruxelles, Bern, Berlin, Peter Lang, 2009, 295 p.

Bertrand GUEST, « Histoire du voyage », *La Vie des idées*, 19 avril 2013.

Véronique MAGRI-MOURGUES, « L'écrivain-voyageur au XIX^e siècle : du récit au parcours initiatique », 6^{èmes} Rencontres Méditerranéennes du Tourisme (RMT), Festival TransMéditerranée (FTM), Jun 2005, Grasse, France, pp. 43-54.

Sarga MOUSSA et Sylvain VENAYRE [dir.], *Le voyage et la mémoire au XIX^e siècle*, Paris, CREAPHIS Éditions, 2011, 512 p.

Daniel ROCHE, *Humeurs vagabondes*, Paris, Fayard, 2003, 1032 p.

Hélène ROUSSEL, « Ce que tu n'as pas, jouis-en gaiement, Franz Hessel à Paris », *Construction de l'identité dans la rencontre des cultures chez des auteurs d'expression allemande : Être ailleurs*, Patricia DESROCHES-VIALLET et Geoffroy RÉMI [dir.], pp. 143-162.

Géza SZÁSZ, *L'image de la Hongrie dans les récits de voyage et dans la presse en France, 1837-1847*, Thèse de doctorat en Histoire, Jacques-Guy Petit (dir), Université d'Angers, 2002.

Sylvain VENAYRE, *Panorama du voyage 1780-1920. Mots, figures, pratiques*, Paris, Les Belles Lettres, 2012, 650 p.

Sylvain VENAYRE, *Écrire le voyage. De Montaigne à Le Clézio*, Paris, Citadelles et Mazenod, 2014, 496 p.

Eugène, VIOLLET-LE-DUC, *Lettres d'Italie, (1836-1837)*, Paris, L. Laget, 1971, 435 p.

X. Esprit et morale militaire

Albert GUILLOT-DESBORDELIERS, *Morale militaire*, Paris, Leneveu, Dumaine, Bouchard-Huzard, 1844, 163 p.

Maximien LAMARQUE, *De l'Esprit militaire en France, des causes qui contribuent à l'éteindre, de la nécessité et des moyens de le ranimer*, Bossange, Paris, 1826, 128 p.

Louis-Auguste MARTIN, *Esprit moral du XIX^e siècle*, Bruxelles, Muquasdt, 1855, 476 p.

ZIMMERMAN, *Essais de principes d'une morale militaire, et autres objets*, Amsterdam, Chez Merlin, 1769, 325 p.

XI. Exil

Sylvie APRILE, « Réflexions sur le temps en politique : l'exemple de l'exil », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 25 | 2002, pp. 127-135.

Sylvie APRILE, « De l'Émigration à la proscription, regards sur l'écriture de l'exil au XIX^e siècle », dans François JACOB et Henri ROSSI [dir.], *Mémorialistes de l'exil : émigrer, écrire, survivre*, Paris, L'Harmattan, 2003, pp. 21-40.

Sylvie APRILE, « Exil et exilés de gauche au XIX^e siècle ? », dans Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR [dir.], *Histoire des gauches en France*, Paris, La Découverte, 2005, pp. 189-196.

Sylvie APRILE et Stéphane DUFOIX, *Les mots de l'immigration*, Paris, Belin, Collection « Le Français retrouvé », 2009, 416 p.

Sylvie APRILE, *Le siècle des exilés. Bannis et proscrits de 1789 à la Commune*, CNRS, Paris, 2010, 336 p.

Sylvie APRILE et Catherine BRICE, *Exil et fraternité en Europe au XIX^e siècle*, Pompignac près Bordeaux, Bière, 2013, 200 p.

Sylvie APRILE et Delphine Diaz, « L'Europe et ses réfugiés politiques au XIX^e siècle », *La Vie des idées*, 15 mars 2016.

Sylvie APRILE, « Traduit-on pour des idées ? Les traducteurs germanistes français des années 1930 », dans Michaela ENDERLE-RISTORI [dir.], *Traduire l'exil*, Paris, Presses Universitaires François-Rabelais, 2018, pp. 169-188.

Rodolphe BAUDIN, Simone BERNARD-GRIFFITHS, Christian CROISILLE et Elena GRETCHANAÏA [dir.], *Exil et épistolaire aux XVIII^e et XIX^e siècles, des éditions aux inédits*, Presses Universitaires Blaise Pascal, Cahiers d'Études sur les Correspondances des 19^e et 20^e siècles, Clermont-Ferrand, n°16, novembre 2007, 338 p.

François CHARBONNEAU [dir.], *L'exil et l'errance : le travail de la pensée entre enracinement et cosmopolitisme*, Paris, Liber, 2016, 306 p.

Delphine DIAZ, *Un asile pour tous les peuples. Exilés et réfugiés étrangers en France au cours du premier XIX^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2014, 320 p.

Delphine DIAZ et Alexandre DUPONT, « Les mots de l'exil dans l'Europe du XIX^e siècle. Dire, pratiquer, représenter les migrations politiques », *Hommes & migrations*, 1321 | 2018, pp. 6-11.

Raymond HUARD, « Sylvie Aprile, *Le siècle des exilés Bannis et proscrits, de 1789 à la Commune* », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, [En ligne], 114 | 2011, mis en ligne le 22 juin 2011, <http://journals.openedition.org/chrhc/2246>.

XII. Funérailles

Elisabeth BELMAS et Serenella NONNIS-VIGILANTE, *L'orchestration de la mort. Les funérailles, des temps modernes à l'époque contemporaine*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2017, 268 p.

Anne CAROL, *L'embaumement, une passion romantique : France XIX^e siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 2015, 280 p.

Emmanuel FUREIX, « De l'hommage funèbre à la prise de parole. L'enterrement du général Foy (novembre 1825) », *Sociétés et Représentations*, n°12, 2001/2, pp. 176-203.

Emmanuel FUREIX, *La France des larmes, Deuils politiques à l'âge romantique (1814-1840)*, Seyssel, Champ Vallon, 2009, 501 p.

XIII. Héros, imaginaires, légende, mythe, mythologie

Simone BERNARD-GRIFFITHS et Alain PESSIN, *Peuple, mythe et histoire*, Essai de Littérature, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1997, 232 p.

Michel BIARD, « Marc Belissa et Yannick Bosc, Robespierre. La fabrication d'un mythe », *Annales historiques de la Révolution française*, pp. 206-209, [En ligne], 376 | avril-juin 2014, mis en ligne le 11 juillet 2014. URL : <http://ahrf.revues.org/13215>

Jean-Pierre BORDIER, « Judas au Moyen-Âge, le mythe de la naissance de l'anti-héros », *Figures mythiques: fabrique et métamorphoses*, Études réunies par Véronique Léonard-Roques, Paris, Presses Universitaires Blaise Pascal, 2008, 312 p.

Gérard BOUCHARD, « Pour une nouvelle sociologie des mythes sociaux », *Revue européenne des sciences sociales*, pp. 63-88. [En ligne], 51-1 | 2013, mis en ligne le 01 janvier 2017, URL : <http://ress.revues.org/2340> ; DOI : 10.4000/ress.2340.

Sylvain BOULOUQUE et Pascal GIRARD [dir.], *Traîtres et trahison, Guerres, imaginaires sociaux et constructions politiques*, Préface de Philippe Buton, Paris, Seli Arslan, 2007, Histoire, cultures et sociétés, 224 p.

Josiane BOURGET-ROUYRE, « Bonaparte vu par les mémorialistes français : une image à facettes », *Annales historiques de la Révolution française*, 318, 1999.

Roger CALLOIS, *Le mythe et l'homme*, Paris, Gallimard, 1987 [1938], 192 p.

Alain DUFOUR, *Histoire politique et psychologie historique suivi de 2 essais: humanisme et réformation. Le mythe de Genève aux temps de Calvin*, Paris, Librairie Droz, 1966, p. 95.

Philippe GONNARD, *Les origines de la légende napoléonienne: l'œuvre historique de Napoléon à Sainte-Hélène*, Paris, Hachette/BNF, 2013 [1906] Calmann-Lévy, 409 p.

Sudhir HAZAREESINGH, *La légende de Napoléon*, Paris, Seuil, Collection Points Histoire, Poche, 2008 [2004], 414 p.

Sudhir HAZAREESINGH, *Le mythe gaullien*, Paris, Gallimard, 2010, 280 p.

Dominique KUNZ-WESTERHOFF, *L'autobiographie mythique, Méthodes et problèmes, Cours d'initiation aux méthodes et problèmes de littératures françaises modernes, Introduction*, Dpt de Français moderne – Université de Genève, 2005.

Pierre LEROUX, « Indépendances, trahison et rédemption : Judas dans le roman postcolonial. Figures du traître dans *Les Phalènes* de Tchicaya U Tam'si et *A Grain of Wheat* de Ngugi wa Thiong'o », *TRANS-* [En ligne], 11 | 2011, mis en ligne le 08 février 2011, pp. 1-13.

Sylvain PAGÉ, *Le mythe napoléonien : de Las Cases à Victor Hugo*, Paris, CNRS Éditions, 2013, 272 p.

Natalie PETITEAU, *Napoléon, de la mythologie à l'histoire*, Paris, Seuil, 1999, 439 p.

Jean-Jacques POLLET et Jacques SYS [dir.], *Figures du traître : Les représentations de la trahison dans l'imaginaire des lettres européennes et des cultures occidentales*, Arras, Artois Presses Université, Collection « Lettres et Civilisations étrangères », 2007, 250 p.

Pascale RENAUD-GROSBRAS et Sophie MARRET [dir.], *Lecture et écritures du mythe*, Rennes, PUR, 2006, 326 p.

Madeleine ROUSSEL, *Le mythe de Napoléon dans l'Aiglon d'Edmond Rostand*, Communication, Académie des Sciences et Lettres de Montpellier, le 15 juin 2009, pp. 243-256.

Jean TULARD, *Le monde selon Napoléon : Maximes, pensées, réflexions, confidences et prophéties*, Paris, Tallandier, 2015, 352 p.

Jean-Pierre VERNANT, *Entre mythe et politique*, Paris, Le Seuil, 1996, 636 p.

Paul WATHELET, *Les Troyens de l'Iliade: mythe et histoire*, Paris, Les Belles Lettres, 1989 [1985], 292 p.

XIV. Institutions, pouvoir

Isabelle HUAULT et Bernard LECA, « Pouvoir : une analyse par les institutions », *Revue de française de gestion*, Dossier : les productivités du pouvoir, n° 193, 2009/3, Lavoisier, 176 p., pp. 133-149.

XV. Patriotisme

François-Alphonse AULARD, *Le patriotisme français de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Etienne Chiron, 1921, 283 p.

Philippe CATROS, « Tout Français est soldat et se doit à la défense de la patrie » (Retour sur la naissance de la conscription militaire), *Annales historiques de la Révolution française*, 348, 2007, pp. 7-23.

Collectif, *Patriotisme et nationalisme en Europe à l'époque de la Révolution française et de Napoléon*, Colloque organisé par la Société des études robespierristes et les Annales historiques de la Révolution française à l'occasion du XIIIe Congrès international des Sciences historiques, Université de Moscou, 19 août 1970, Paris, Société des Études Robespieristes, 1973, 222 p.

Philippe CONTAMINE, « Mourir pour la patrie, X^e-XX^e siècle », dans Pierre NORA [dir.], *Les lieux de mémoire, tome II : La Nation*, Paris, Gallimard, Bibliothèque des Histoires, 1986, pp. 11-43.

Françoise DAUCÉ, Anne Le HUÉROU et Kathy ROUSSELET, « Les diversités du patriotisme contemporain », *Critique internationale*, n° 58, Janvier 2013, pp. 9-17.

Eric DESMONS, « La république belliqueuse, La guerre et la constitution politique de la III^e République », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, n°15, Janvier 2002, pp. 113-133.

Alain DESRAYAUD, « Le sentiment patriotique dans le discours des législateurs de 1801 », *Napoleonica. La Revue*, n°9, Mars 2010, pp. 32-90.

Richard HOCQUELLET et Stéphane MICHONNEAU, « Le héros de guerre, le militaire et la nation », *Mélanges de la Casa de Velàzquez*, 38-1, 2008, pp. 95-114.

Michel LACROIX, *Éloge du Patriotisme*, Paris, Robert Laffont, 2011, 144 p.

Jean LESTOQUOY, *Histoire du Patriotisme en France*, Paris, Albin Michel, 1968, 251 p.

Jean de VIGUERIE, « Étude sur l'origine et sur la substance du patriotisme révolutionnaire », *Revue historique*, n°597, Janvier 1996, pp. 83-104.

Jean de VIGUERIE, *Les deux patries. Essai historique sur l'idée de patrie en France*, Bouère, Dominique Martin Morin, 1998, 279 p.

XVI. Réseau et sociabilité

Maurice AGULHON, « La sociabilité est-elle objet d'histoire ? », Étienne FRANÇOIS [dir.], *Sociabilité et société bourgeoise en France, en Allemagne et en Suisse (1750-1850)*, Paris, Recherche sur les Civilisations, 1986, pp. 13-22.

Pierre-Yves BEAUREPAIRE et Dominique TAURISSON (éd.), *Les ego-documents à l'heure de l'électronique. Nouvelles approches des espaces et des réseaux relationnels*, Montpellier, Presses universitaires de Montpellier, 2003, 553 p.

François CADILHON, « Les amis des amis : les cercles du pouvoir et de la réussite en France au XVIII^e siècle », *Revue Historique*, tome CCLXXXIX/1, 1993, pp. 115-129.

Jean-Pierre CHALINE, « La sociabilité mondaine au XIX^e siècle », Marc FUMEROLI, Gabriel de BROGLIE et Jean-Pierre CHALINE, *Élites et sociabilité en France*, Actes du colloque, Paris, 22 janvier 2003, Paris, Perrin, 2003, 295 p, pp. 107-125.

Ariel COLONOMOS, « Sociologie et science politique : les réseaux, théories et objets d'études », *Revue française de science politique*, 45^e année, n°1, 1995, pp. 165-178.

Claire LEMERCIER, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine*, tome 52-2, 2005, pp. 88-112.

Claire LEMERCIER, « Analyse de réseaux et histoire de la famille : une rencontre encore à venir ? », *Annales de démographie historique*, n°109, 2005, pp. 7-31.

XVII. Royalisme

François-Marin FLEUTOT et Patrick LOUIS, *Les royalistes : enquête sur les amis du roi aujourd'hui*, Paris, Albin Michel, 1988, 244 p.

XVIII. Études sur le maréchal Marmont, sa famille, sa belle-famille, sa trahison, ses Mémoires et sur le Châtillonnais

1. Études sur le maréchal Marmont

Association d'Histoire locale de Grigny, L'Orme du Bout, « Marmont et les femmes », dans *Hortense Marmont, duchesse de Raguse, châtelaine de Viry-Châtillon et de Grigny*, 2012, pp. 21-22.

Maxime CORDIER, *Marmont, le maréchal mal-aimé*, Association des Amis du Châtillonnais, *Les Cahiers du Châtillonnais*, n°46, 1993.

Maxime CORDIER, *La Chanoinesse Victorine de Chastenay, 1771-1855*, Association des Amis du Châtillonnais, *Les Cahiers du Châtillonnais*, n°81, 1995.

Célestin COURTOIS, « Un éminent administrateur bourguignon : le maréchal Marmont », *Le Bien Public*, 19 décembre 1932.

Célestin COURTOIS, *Une entreprise agricole, Le Maréchal Marmont viticulteur (1818-1827)*, Association des Amis du Châtillonnais, *Les Cahiers du Châtillonnais*, n°121, 1933.

Célestin COURTOIS et Charles CROIX, *Pensées diverses, définitives, actuelles du maréchal Marmont*, Châtillon-sur-Seine, Massenet, 1934.

Célestin COURTOIS, *Les initiatives intellectuelles et sociales du maréchal Marmont*, Brochure, Châtillon, Massenet, 1935.

Célestin COURTOIS, « Marmont et l'économie rurale de la région châtillonnaise : l'élevage du mouton », *Annales de Bourgogne*, tome 8, Dijon, 1936.

Célestin COURTOIS, *Le maréchal Marmont, duc de Raguse ; sa personnalité intime, intellectuelle et morale, ainsi que les traits saillants de son caractère décelés par ses agissements dans les circonstances les plus importantes des différentes phases de son existence*, Association des Amis du Châtillonnais, *Les Cahiers du Châtillonnais*, n°194.

« Création du quartier Marmont », dans Association des Amis du Châtillonnais, *Les Cahiers du Châtillonnais*, *Trois épisodes de la vie du Maréchal Marmont*, n°22, 3^e trimestre 1992, pp 5.-11 et *Le Châtillonnais et l'Auxois*, 16, 19, 23, 26 et 30 novembre 1932.

Michel DIEY, « L'évolution du blason du maréchal Marmont » dans Association des Amis du Châtillonnais, *Les Cahiers du Châtillonnais*, *Chronique des Amis du Châtillonnais*, n°189, 2004, pp. 56-57.

Serge FLEURY, « À la suite de Marmont sur les côtes dalmates (1805-1809) », *Revue maritime*, Paris, 1930, pp. 34-54.

Gérard GASTON, Conférence sur le maréchal Marmont, Casino de Vichy, août 1953.

Édouard GUILLON, *Nos écrivains militaires*, 2^e série, Paris, Plon, 1899.

Jean LAGORGETTE, « Les souvenirs de Marmont », *Le Châtillonnais et l'Auxois*, 25 mars et 28 avril 1939.

Félix LAURENT, « L'éducation du maréchal Marmont », *Annales de Bourgogne*, tome 8, mars 1936, pp. 44-56.

Henry LAUZAC, *Le maréchal de Raguse*, Galerie historique et critique du XIX^e siècle, Paris, Bureau de la Galerie historique, 1857, tome 1.

Jean L'HOMER, « Marmont à Châtillon », *Le Châtillonnais et l'Auxois*, Conférence faite à Châtillon, mai 1931, article en 4 parties.

Louis de LOMENIE DE BRIENNE, *Le maréchal Marmont duc de Raguse, par un homme de rien*, Galerie des contemporains illustres, Paris, René et Cie, 1842, volume 9, pp. 1-36.

Dominique MASSON, *Le Maréchal Marmont, duc de Raguse, et Châtillon, Le château Marmont, aux rendez-vous de l'Histoire*, Association des Amis du Châtillonnais, *Les Cahiers du Châtillonnais*, n°204, mars 2006.

2. Contentieux

Les héritiers du prince Eugène contre M. Perrotin, éditeur des Mémoires du maréchal Marmont, duc de Raguse, Recueilli par J. Sabbatier, Extrait tiré de la Tribune judiciaire, Texte imprimé, Paris, Borrani et Droz, 1857, 125 p.

Mémoire pour Madame la duchesse de Raguse, contre M. le duc de Raguse et ses créanciers, Paris, Guyot, 1828.

Notes pour M. le maréchal duc de Raguse, sur le procès contre la Caisse hypothécaire, Paris, Everat, 1829.

Procès des créanciers de Marmont, Gazette des Tribunaux, Numéros des 12 juillet 1826, 29 décembre 1827, 18 et 28 décembre 1828, 10 au 12 février 1829 et 5, 11 et 15 août 1829.

Christophe ROBERT, *Le procès des héritiers Beauharnais contre les héritiers Marmont*, *Le Monde*, 18 décembre 1953.

Christophe ROBERT, *Le procès des mémoires du Maréchal Marmont*, Heure de culture française, Mardi 13 mars 1956, Référence DA IO 713-9^o. Document détenu par la Bibliothèque municipale de Châtillon-sur-Seine.

3. Études sur la famille Viesse de Marmont

Ernest DEVILLARD, « La famille Marmont : Clotilde Hélène Victoire Chappron, femme de Nicolas Edme Viesse, dit de Marmont, mère du maréchal Marmont », *Le Châtillonnais et l'Auxois*, 25 et 29 juin, 2, 6, 9 et 13 juillet 1938.

4. Études sur la famille Perrégaux (Belle-famille du maréchal Marmont)

Association d'Histoire locale de Grigny, L'Orme du Bout, *Hortense Marmont, duchesse de Raguse, châtelaine de Viry-Châtillon et de Grigny*, 2012.

Association d'Histoire locale de Grigny, L'Orme du Bout, « Hortense Perrégaux, Madame la Maréchale Marmont, Duchesse de Raguse », dans *Hortense Marmont, duchesse de Raguse, châtelaine de Viry-Châtillon et de Grigny*, 2012, pp. 9-16.

Association d'Histoire locale de Grigny, L'Orme du Bout, « Jean-Frédéric Perrégaux, Père de la duchesse de Raguse, Banquier », dans *Hortense Marmont, duchesse de Raguse, châtelaine de Viry-Châtillon et de Grigny*, 2012, pp. 17-20.

Jean L'HOMER, *Le banquier Perrégaux et sa fille, la duchesse de Raguse*, Nouvelle édition revue et augmentée, Paris, Chez P. Cornuau, 1926, 154 p.

Armand du PASQUIER, *Madame Perrégaux et sa fille la duchesse de Raguse*, Plaquette, Extrait du Musée neuchâtelois, Neuchâtel, Imprimerie centrale S.A, 1927.

Romuald SZRAMKIEWICZ, *Les régents et censeurs de la Banque de France nommés sous le Consulat et l'Empire*, Genève, Librairie Droz, Collection Hautes Etudes médiévales et modernes, 1974, 426 p.

5. Écrits sur les Mémoires du maréchal Marmont

Laurent de l'ARDÈCHE, *Réfutation des Mémoires du maréchal Marmont, duc de Raguse*, Paris, Plon, 1857, 444 p.

Albert du CASSE, *Le Maréchal Marmont, duc de Raguse, devant l'Histoire, Examen critique et réfutation de ses mémoires*, 2^e édition, Paris, Dentu Libraire-Editeur, 1857, 216 p.

Compte-rendu du procès des héritiers du Prince Eugène de Beauharnais contre Perrotin, Le Droit, Journal des Tribunaux, Numéros des 18 et 25 juin 1857, 3, 18 et 25 juillet 1857, 21 et 28 mars, 11 et 18 avril 1858. (Voir aussi Recueil Dalloz, 1860.2.109-110 dans Jugement et Arrêt) (Recueil cité par Pierre Saint-Marc dans sa biographie de Marmont p. 371)

Nicolas-Louis Planat de la FAYE, *Le Prince Eugène en 1814, réponse au maréchal Marmont*, Paris, Éditions Librairie nouvelle, 1857, 56 p.

Nicolas-Louis Planat de la FAYE, *Le Prince Eugène en 1814, documents authentiques en réponse au Maréchal Marmont*, 4^e édition, Paris, Thunot et Cie, 1858, 185 p.

Comte Napoléon Law de LAURISTON, *Quelques Observations sur les « Mémoires du duc de Raguse »*, [Texte imprimé], Paris, Dentu, 1857, 36 p.

Louis-Pierre-Claude-Louis-Robert Tascher de la PAGERIE, Comte de, *Le Prince Eugène. Réfutation des Mémoires du Maréchal Marmont, duc de Raguse, en ce qui concerne le Prince Eugène*, Imp. de Panckoucke, 1857, 30 p.

Veuve d'Henri-Louis PERRONEAU, *Réponse au prétendu Mémoire justificatif du duc de Raguse*, Paris, Imprimerie de Ve Perronneau, 1815, 8 p.

Charles Frédéric Albert REINHARD, *Communication faite par à l'Institut historique, concernant un passage des "Mémoires du duc de Raguse" sur le prince Eugène et les réfutations auxquelles il a donné lieu* [Texte imprimé], Saint-Germain en Laye, Imprimerie de Beau, 1857, 12 p.

Charles-Augustin SAINTE-BEUVE, « Le maréchal Marmont, duc de Raguse », *Causeries du lundi, Le Constitutionnel*, 5, 12 et 19 avril 1852.

Horace de VIEL-CASTEL, « Le Maréchal Marmont et ses Mémoires », *Revue des Deux Mondes*, Paris, Mars 1858, pp. 348-391.

6. Études sur la Bourgogne, Châtillon-sur-Seine et le Châtillonnais

Association des Amis du Châtillonnais, *La Révolution française dans le Châtillonnais, Les Cahiers du Châtillonnais*, n°24 et n°27, 3^e trimestre 1992.

Association des Amis du Châtillonnais, *Châtillon-sur-Seine, Les Cahiers du Châtillonnais*, n°47, Octobre 1989, Broché – 1993.

Guy ANTONETTI, « Recherche sur la propriété et l'exploitation des hauts fourneaux du Châtillonnais », *Annales de Bourgogne*, tome XLIII, 1971, pp. 167-211 et pp. 233-273.

Jean BART, *La Révolution en Bourgogne*, Clermond-Ferrand, La Française d'édition et d'imprimerie, 1996, 423 p.

Michel BELOTTE, *Histoire de Châtillon-sur-Seine des origines à nos jours*, Aux Dépens de l'Auteur, Dijon, 1997, 356 p.

Serge BENOÎT et Bernard RIGNAULT, *Le patrimoine sidérurgique du Châtillonnais*, Mémoires de Commission des Antiquités du département de la Côte d'Or, 1984-1986, tome 34, pp. 387-448.

Michel BIARD, « Réjouissances citoyennes en Côte-d'Or 1789-1800 », *Annales historiques de la Révolution française*, pp. 233-235, [En ligne], 348 | Avril-Juin 2007, mis en ligne le 23 juillet 2008, URL : <http://ahrf.revues.org/9673>.

Marie-Claire BLATTER, *La communauté des habitants de Châtillon-sur-Seine sous l'Ancien Régime (1640-1788)*, Mémoire de Maîtrise en Histoire, Lyon, 1974.

Martine BOIS et Anne ROUDIL, *La vente des biens nationaux de première origine dans le district de Châtillon-sur-Seine (1790-1823)*, Mémoire de Maîtrise, Dijon, s.d. « La vente des biens nationaux de première origine dans le district de Châtillon-sur-Seine (1790-1823) », *Cahiers de la Bourgogne moderne*, n°5, 1976-1977, pp. 23-26.

Philippe BOURDIN, « Jean Bart, La Révolution française en Bourgogne », *Annales historiques de la Révolution française*, volume 308, n°1, 1997, pp. 368-371.

Jean BOURDON, *La ruine de Marmont vue par un contemporain bourguignon*, 28^e congrès de l'Association bourguignonne des sociétés savantes, Châtillon-sur-Seine, 1957, 149 p., *Société historique et archéologique de Châtillon*, 1958, 19 p.

Antoinette CHAMOIX et Cécile DAUPHIN, « La contraception avant la Révolution française : l'exemple de Châtillon-sur-Seine », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, volume 24, n°3, 1969, pp. 662-684.

COINGT, *Châtillon-sur-Seine, son origine, son histoire : nos vieux ponts et leur histoire*, Association des Amis du Châtillonnais, 54 p.

Comité départemental pour l'histoire de la Révolution, *Enquêtes sur la Révolution en Côte-d'Or*, Dijon, Rebourdeau Libraire-Dépositaire, 1925, 201 p.

Célestin COURTOIS, *Histoire de la production de fer dans le Châtillonnais*, Châtillon Massenet, 1939.

Frédérique DECHAUD, *Les fortunes à Châtillon-sur-Seine au XIX^e siècle*, Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine dirigé par Arlette Brosselin, Université de Bourgogne, octobre 1990, pp. 46-47 et 92-102.

Michel DIEY, *Petit guide historique des rues de Châtillon-sur-Seine*, Châtillon-sur-Seine, 1986.

Honoré FREROT, *Les ruines du château de Châtillon*, Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Châtillonnais, 1^{ère} série, n°8, 1888, pp. 475-497 et n°9, 1889, pp. 508-509.

Honoré FREROT, *Documents historiques concernant la ville de Châtillon et l'ancien baillage de la Montagne tirés des Archives de cette ville (1890-1896)*, BAHC.

HAMIAUX, *Les débuts de la Révolution française à Châtillon-sur-Seine, (1789-1802)*, DES, Dijon, 1934.

Suzanne GIROD, *Un noble du châtillois, témoin d'une époque troublée : Érarard-Louis-Guy de Chastenay-Lanty, seigneur d'Essarois, 1748-1830*, Thèse de doctorat en Histoire, Dijon, 1982.

Dominique MASSON, *Châtillon-sur-Seine, 1000 ans d'histoire : des origines à l'aube du XX^e siècle*, Châtillon-sur-Seine, Images en Châtillonnais, 2016, 562 p.

Jean LAGORGETTE, « L'état économique de la Côte d'Or au début du XIX^e siècle » dans Jean LAGORGETTE, *Les Écrits de Jean Lagorgette*, Association des Amis du Châtillonnais, *Les Cahiers du Châtillonnais*, n°161, 1934.

Jean LAGORGETTE, « Notes châtilloises de toponymie », A.B, t.I, 1929, pp. 385-389.

Franck LAIDIÉ et Christine LAMARRE [dir.], *Réjouissances citoyennes en Côte-d'Or 1789-1800*, Dijon, Cahier du Comité départemental pour l'histoire de la Révolution en Côte-d'Or, nouvelle série, n°1, Archives départementales de Côte-d'Or, 2005, 96 p.

Gustave LAPÉROUSE, *Histoire de Châtillon-sur-Seine*, Châtillon, Cornillac, 1837, 559 p.

Raymond LAZAROTTI, « La longue histoire du collège Désiré Nisard à Châtillon-sur-Seine », *Pays de Bourgogne*, n°135, 1985.

Raymond LAZAROTTI, « Le Châtillonnais entre 1801 et 1980 », *Cahiers de Géographie de Dijon*, n°25, 1988, pp. 17-49.

Raymond LAZAROTTI, *L'économie du Châtillonnais et de la ville de Châtillon*, *Le Châtillonnais et l'Auxois*, 9, 16, 23 et 30 avril, 7 et 14 mai 1993.

Charles-Paul LÉGER, *Histoire municipale de Châtillon-sur-Seine, avant et pendant la Révolution*, Châtillon-sur-Seine, Imprimer Th. Legros, 1928, 466 p.

Pierre LÉVÊQUE, *La Bourgogne de Lamartine à nos jours*, EUD, Collection Sociétés, Dijon, 2006, pp. 99-117.

Pierre LÉVÊQUE, « Les notables du Châtillonnais au milieu du XIX^e siècle », *Bulletin de l'Association des Amis du Châtillonnais*, n° 30, 12/2013, Châtillon-sur-Seine, p. 46-52.

Marie-Thérèse MORLET, « Les noms de personnes et les toponymes à Châtillon-sur-Seine au XV^e siècle », dans *Études bourguignonnes : finances et vie économique dans la Bourgogne médiévale : linguistique et toponymie bourguignonne*, Actes du 109^e congrès national des sociétés savantes, Dijon, 1984, Histoire médiévale, volume 2, 1987, pp. 179-223.

Eugène NESLE, *Voyage d'un touriste dans l'arrondissement de Châtillon-sur-Seine, 1860*, Dijon, imprimerie J.-E. Rabutot.

René PARIS, *Les anciennes armoiries de Châtillon-sur-Seine*, BAHC, 3^e série, n°1, 1948, pp. 8-10.

PERRENET, *Châtillon-sur-Seine*, Rev. de Bourg., 1922, pp. 638-644.

Henri PERSONNE, *Armorial Châtillonnais*, Association des Amis du Châtillonnais, *Les Cahiers du Châtillonnais*, n°79, 86, 95, 1995.

Edme-Nicolas TRIDON, Abbé, *Notice archéologique et pittoresque sur Châtillon-sur-Seine*, Troyes, Chez Bouquot, Châtillon, Chez Chevallot chez Tagnot, 1847, 135 p.

Éliane VERGNOLLE, « Saint-Vorles de Châtillon-sur-Seine », Congrès archéologique de France, Auxois-Châtillonnais, 1986, pp. 53-76, Paris, Société française d'archéologie, 1989, volume 144.

Odile WILSDORF, « Les prénoms et surnoms en usage à Châtillon-sur-Seine dans le premier tiers du XIV^e siècle », dans 62^e congrès de l'A.B.S.S., Châtillon-sur-Seine, 1991, Dijon, 1992, pp. 91-104.

7. Études sur la trahison de Marmont et les trahisons en 1814

Fernand BEAUCOUR, « Marmont a-t-il trahi Napoléon ou servi la France ? », dans Association des Amis du Châtillonnais, *Les Cahiers du Châtillonnais*, Conférence prononcée à Châtillon-sur-Seine le 18 mai 1996, *Bulletin n°26*, Décembre 2009.

Gilbert BODINIER, « Les trahisons de 1814. L'indiscutable trahison de Marmont », *Revue du Souvenir napoléonien/Société française d'histoire napoléonienne* (Paris), n° 474, janvier-février-mars 2008, pp. 21-29.

David CHANTERRANNE, Rédacteur en chef, Collectif, « Les trahisons de 1814 », *Revue du Souvenir Napoléonien - RSN N° 474*, 2008.

Célestin COURTOIS, *Justification de la conduite du maréchal Marmont dans les évènements de mars-avril 1814 auxquels il prit part*, Mémoire de l'Académie de Dijon, Archives départementales de Côte d'Or, 1933, pp. 125-140.

Célestin COURTOIS, « La prétendue trahison de Marmont », dans Association des Amis du Châtillonnais, *Les Cahiers du Châtillonnais, Trois épisodes de la vie du Maréchal Marmont*, n°22, 3^e trimestre 1992, pp. 15-17.

DINEUR, *Trahisons de 1814*, Paris, Éditions L. Rosier, 1834, 48 p.

Marcel DUPONT, *Napoléon et la trahison des Maréchaux 1814*, Paris, Hachette, 1942, 253 p.

Charles Nicolas FABVIER, Baron, « Note sur la capitulation de Paris et la défection d'Essonne », dans Armand-Augustin-Louis de CAULAINCOURT, *Mémoires du général de Caulaincourt, duc de Vicence, grand écuyer de l'Empereur, introduction et notes de Jean Hanoteau*, Paris, Plon et Nourrit, 1933, tome 3.

Jean GALTIER-BOISSIERE, *Tradition de la trahison chez les maréchaux, suivie d'une vie de Philippe-Omer Pétain*. Paris, Éditions Les Belles Lettres, 1994, 160 p.

Michel KERAUTRET, « Les trahisons de 1814. La trahison de Talleyrand », *Revue du Souvenir napoléonien/Société française d'histoire napoléonienne* (Paris), n° 474, janvier-février-mars 2008, pp. 8-14.

Gaston LÈBRES et Émile de SAINT-AUBAN, « La Défection d'Essonne », *Revue des grands procès contemporains*, tome 10, Paris, Éditions Chevalier-Maresq et Cie, 1892, pp. 461-532.

L'Echo des Buttes Chaumont, ou Raguse en a menti, Bibliothèque du ministère de la guerre, Opuscles D2 t.45.

Thierry LENTZ, « Napoléon a-t-il été trahi à Fontainebleau ? », *Napoléon I^{er}. Le magazine du Consulat et de l'Empire*, Paris, n° 71, février-mars-avril 2014, pp. 8-17.

Jean-Pierre PATAT, *1814. Trahisons et reniements*, Paris, Bernard Giovanangeli Éditeur, 2011, 253 p.

Alain PIGEARD, « Souvenirs du maréchal », dans *Les trahisons de Marmont*, Napoléon 1^{er}, le magazine du Consulat et de l'Empire, n°85, Août, Septembre, Octobre 2017.

Pierre-Nicolas RAPETTI, *La Défection de Marmont en 1814*, Éditions Poulet-Malassis, Paris, 1858, 475 p.

Georges RIVOLLET et Paul-Louis ALBERTINI, *Maréchaux d'Empire et la première abdication*, avril 1814, Paris, Berger-Levrault, 1957, 174 p.

8. Funérailles de Marmont

Ferdinand LEBEUF, « Compte-rendu des obsèques officielles du maréchal Marmont », *Le Châtillonnais et l'Auxois*, 24^e année, Numéro 38, 9 mai 1852.

Ferdinand LEBEUF, « Les Funérailles du maréchal Marmont », dans Association des Amis du Châtillonnais, *Les Cahiers du Châtillonnais, Trois épisodes de la vie du Maréchal Marmont*, n°22, 3^e trimestre 1992, pp. 19-28.

Gilles SURIREY, *Maréchal Marmont, Les obsèques, le Testament. Ses amis en parlent*, Association des Amis du Châtillonnais, *Les Cahiers du Châtillonnais*, n°194, 2005.

XIX. Biographies et notices biographiques

1. Biographies

Octave AUBRY, *Le Roi de Rome*, 204^e édition, Paris, Fayard, 1943 [1932], 474 p.

Jonathan BARBIER, *Les républiques de François-Vincent Raspail : entre mythes et réalités*, Thèse de doctorat en Histoire sous la direction de Natalie PETITEAU, Université d'Avignon et du Pays de Vaucluse, 2016, 844 p.

Gilbert BODINIER « Bruno Colson, Le général Rogniat, ingénieur et critique de Napoléon », *Revue historique des armées* [En ligne], 250 | 2008, mis en ligne le 05 juin 2008, pp. 1-2.

Pierre BRANDA, *Joséphine de Beauharnais, le paradoxe du cygne*, Paris, Perrin, 2016, 464 p.

Jean-Claude CARON, *Les deux vies du général Foy*, Seyssel, Champ Vallon, 2014, 357 p.

Pierre CHANLAINE, *Pauline Bonaparte*, Paris, Buchet-Chastel/Corrêa, 1959, 189 p.

Louis-Joseph-Gabriel de CHÉNIER, *Histoire de la vie militaire, politique et administrative du maréchal Davoust, duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmuhl (d'après les documents officiels)*, 2^{ème} partie, Paris, Cosse, Marchal et Cie, 1866, 808 p.

Jean-Paul CLÉMENT, *Charles X. Le dernier Bourbon*, Perrin, Paris, 2015, 565 p.

Bruno COLSON, *Le général Rogniat, ingénieur et critique de Napoléon*, Paris, Economica, Collection Bibliothèque stratégique, 2006, 862 p.

Maxime CORDIER, *Junot qui ne fut pas maréchal d'Empire*, Horvalth, 1986.

François de COUSTIN, *Louis XIX, duc d'Angoulême*, Paris, Perrin, Collection « Biographie », 2017, 480 p.

Antonin DEBIDOUR, *Le général Fabvier : sa vie militaire et politique*, Paris, Plon-Nourrit, 1904, 520 p.

De CHRISTEN, *Biographie du maréchal Marmont*, (sur la jeunesse de Marmont fils ; manuscrit inachevé et inédit conservé dans le Fonds Marmont aux archives de Châtillon-sur-Seine) ou *Livre de raison sur la jeunesse de son fils, le futur maréchal*, (Manuscrit), Bibliothèque municipale de Châtillon-sur-Seine. Ce Christen est un parent de Marmont par la branche maternelle Chappron.

Gonzague ESPINOSA-DASSONNEVILLE, *Maximien Lamarque : un général en politique*, Thèse de doctorat en Histoire, Natalie PETITEAU [dir.], Université d'Avignon et du Pays de Vaucluse, 2017, 497 p.

Paul FAURE, *Vingt-ans d'intimité avec Edmond Rostand*, Paris, Plon, 1928, 256 p.

Franck FAVIER, *Marmont, le maudit*, Paris, Perrin, 2018, 361 p.

Lucien FLORIET, *Marmont, maréchal d'Empire (1774-1852)*, Meursault, Chez l'Auteur, 1996, 434 p.

Eugène FOURMESTRAUX, *Le prince Eugène*, Librairie classique de Paul Dupont, 1867, 411 p.

Thibault GANDOULY, *Paul de Cassagnac, L'enfant terrible du bonapartisme*, Versailles, Via Romana, 2018, 310 p.

Maurice GIROD de l'AIN, *Vie militaire du général Foy*, Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1900, 431 p.

Jean-Luc GOURDIN, *L'ange gardien de Bonaparte: Le colonel Muiron, 1774-1796*, Paris, Pygmalion, 1996, 426 p.

Patrice GUENIFFEY, *Bonaparte, 1769-1802*, Paris, Gallimard, Folio Histoire, 2016, 1120 p.

Roger IAPPINI, *Napoléon jour après jour : de la naissance au 18 brumaire*, Paris, Cheminements, 2009, 639 p.

LAMBERT, *Étude biographique anonyme sur Marmont*, Bibliothèque du Ministère de la Guerre, Mémoires historiques, n°607, 84 p. dactylographiées.

Georges LANTHENAY, *Maréchal Marmont, duc de Raguse (1774-1852), Portrait*, [Texte imprimé], Paris, 5 rue Bayard, 1906, 16 p.

Jules LECOMTE, *Le Perron de Tortoni : indiscrétions biographiques*, 2^e édition, Paris, Dentu, 1863, 345 p, « Marmont », pp. 192-196.

Viesse de MARMONT (Père), *Cahier relatif à mon fils*, dans « L'éducation du maréchal Marmont », *Annales de Bourgogne*, tome 8, mars 1936.

Jean-Clément MARTIN, *Robespierre. La fabrication d'un monstre*, Perrin, Paris, 2016, 400 p.

Gilbert MARTINEAU, *Pauline Bonaparte, princesse Borghèse*, Paris, France-Empire, 1986, 246 p.

Marcel MIGEO, *Le Rostand*, Paris, Stock, 1973, 292 p.

Prosper MIGNARD, *Biographie du général baron Testot-Ferry, vétéran des armées républicaines et impériales, et exposé des événements militaires de 1792 à 1815*, Paris, Auguste Aubry, Dijon, Lamarche, 1859, 432 p.

Guillaume-Isidore de MONTBEL, Comte de, *Le Duc de Reichstadt, Notice sur la vie et la mort de ce prince rédigée à Vienne sur des documents authentiques*, Paris, le Normant, Dentu, Versailles, Angé, 1832, 484 p.

Jacques Marquet de Montbreton de NORVINS, *Histoire de Napoléon*, 21^e édition, Paris, Furne, Jouvet et Cie, 1868, 775 p. (Monographie imprimée).

Pajol Général en chef par le Général de division Comte Pajol son fils aîné, Paris, Firmin Didot et Frères, 1874, tome 3.

Natalie PETITEAU, *Napoléon Bonaparte, la nation incarnée*, Armand Colin, Paris, 2015, 318 p.

Anton PROKESCH VON OSTEN, *Mes relations avec le duc de Reichstadt, publié avec des commentaires, des notes et des documents inédits, par Jean de Bourgoing*, Paris, Plon, 1878, 172 p. (Monographie imprimée).

Élias REGNAULT, *Histoire de Napoléon: ornée de gravures sur acier dessinées par Raffet et De Rudder*. Paris, Perrotin, 1846, 4 tomes.

Émile RIPERT, *Edmond Rostand, sa vie et son œuvre*, Paris, Hachette, 1968, 193 p.

Christophe ROBERT, *Les Amours et les guerres du maréchal Marmont, duc de Raguse*, Paris, Hachette, 1955, 301 p.

Christophe ROBERT, *Le Maréchal Marmont, duc de Raguse*, Paris, Hachette, 1968, 288 p.

Pierre SAINT-MARC, « Le Maréchal Marmont devant l'Histoire », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Châtillonnais*, Châtillon-sur-Seine, Massenet, 1952.

Pierre SAINT-MARC, *Le Maréchal Marmont, duc de Raguse, 1774-1852*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1957, 391 p.

François TAILLENDIER, *Edmond Rostand, L'homme qui voulait bien faire*, Paris, Éditions de l'Observatoire, 2018, 240 p.

Jean TULARD, *Napoléon II*, Paris, Fayard, 2014 [1992], 272 p.

Joseph TURQUAN, *La générale Junot duchesse d'Abrantès (1784-1838) : d'après ses lettres, ses papiers et son "Journal intime" inédits*, Paris, Jules Tallandier, 1901, 478 p.

Joseph TURQUAN, *Les Sœurs de Napoléon Tome 2 : Pauline*, Paris, Frédéric Patat, 2014, 201 p.

Albert VANDAL, *L'avènement de Bonaparte, La Genèse du Consulat, Brumaire, La Constitution de l'an VIII*, Paris, Plon-Nourrit et C^{ie}. Volume 1, 1902, 540 p.

Olivier VARLAN, *Armand-Louis de Caulaincourt, duc de Vicenze (1773-1827). Étude d'une carrière diplomatique sous le Premier Empire, de la cour de Napoléon au ministère des Relations extérieures*, Thèse de doctorat en Histoire, Jacques-Olivier Boudon (dir), Université Paris-Sorbonne, 2013.

Éliane VIENNOT, *Marguerite de Valois, histoire d'une femme, histoire d'un mythe*, Paris, Payot Rivages, 1994, 477 p.

Laetitia de WITT, *Marmont et le duc de Reichstadt*, Actes du Colloque du 21 novembre 2018, Bibliothèque Marmottan.

2. Notices biographiques

Albert DEVILLE, « Notice biographique sur le Maréchal Marmont », dans *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, Paris, Belin-Mandar, 1837, tome 37, pp. 208-217.

Alexandre LAPÉROUSE, *Notice biographique sur le Maréchal Marmont, duc de Raguse*, Châtillon-sur-Seine, Lebeuf, 1852, 47 p.

Ernest MERSON, *Notice biographique sur le maréchal Marmont*, Nantes, 1846. (Cité par Pierre Saint-Marc dans sa biographie du maréchal Marmont).

Eugène NESLE, « Notice biographique sur Marmont », dans *Le Panthéon de Bourgogne*, Dijon, Lamarche et Drouelle, et veuve Decailly, 1856. (Cité par Pierre Saint-Marc dans sa biographie du maréchal Marmont). Nous avons trouvé une autre date d'édition, en 1863, Chez l'Auteur, dont l'intitulé exact est *Le Panthéon de la Bourgogne, collection de 36 portraits des plus hautes célébrités bourguignonnes, accompagnés chacun d'une notice biographique [Texte imprimé]*.

XX. Littérature

François-René de CHATEAUBRIAND, *Œuvres complètes de Chateaubriand, Mémoires d'outre-tombe, Annotées par Sainte-Beuve*, Paris, Garnier Frères, 1904, tome 1, 484 p.

Charles PÉGUY, *Clio*, 10^e édition, Paris, Gallimard, 1932, 276 p.

Marcel PROUST, *À la Recherche du temps perdu, tome III, Le Temps retrouvé*, Paris, Gallimard, Éditions de la Pléiade, 1988.

Edmond ROSTAND, *L'Aiglon*, Paris, Librairie Charpentier et Fasquelle, Eugène Fasquelle Éditeur, 1900, 262 p.

Jean-Jacques ROUSSEAU, *Émile ou de l'Éducation*, Paris, Flammarion, Collection « Garnier Flammarion », 1966.

INDEX DES NOMS PROPRES

INDEX

A

Aboville, (comte d') 247, 281, 478
 Abrantès, (duchesse d') 117, 118, 172, 480, 527
 Adam 34, 448, 453, 454, 507
 Agout, (comte d').....123, 124
 Agulhon, Maurice.....167
 Alcibiade34, 448
 Alexandre, (Tsar).....190, 206, 229, 230, 233, 234
 Allonville, Armand d'.....71
 Amalvi, Christian 24
 Ancel, Pascal.....232
 Angoulême, duc.....245, 299, 300, 301, 303, 304, 307, 420, 455, 525
 Antoine, Philippe.....337
 Aprile, Sylvie..... 314, 320, 321, 322, 330, 331, 377
 Ardèche, Laurent de l'.....15, 79, 150, 385, 386
 Arendt, Hannah..... 25
 Arnault, Antoine-Vincent 346
 Arnold, Benedict.....34, 449
 Artières, Philippe.....378
 Aubry, Octave.....85, 325, 326, 327
 Augereau, Charles (maréchal, duc de Castiglione)..... 58, 67, 144, 147, 150, 170, 249
 Aulard, François-Alphonse.....224
 Avezou, Laurent.....24, 95
 Aymard, Maurice.....31, 324

B

Bajoit, Guy35, 236
 Baraguey d'Hilliers, Achille (général).....37, 77, 153, 160
 Barbier, Joseph.....22, 351, 359, 364
 Barrès, Jean-Baptiste (officier) 85, 346, 480
 Bart, Jean105, 521
 Basire, Claude (député) 105
 Bazaine, (Maréchal).....34, 449
 Beaucour, Fernand 240
 Beaudoin, François (régisseur).....260, 263, 265, 266, 267, 268, 285, 287
 Beauharnais, Eugène de (Prince).....15, 54, 61, 63, 76, 80, 81, 185, 348, 466, 518, 519, 524
 Beauharnais, Rose de.....142, 150
 Belleville, Godefroy Redon de.....197
 Belliard, (général).....86, 87, 201, 202, 203, 207, 208, 210, 212, 346
 Bellune, (duc de) 283
 Belmas, Elisabeth.....367
 Belotte, Michel.....103
 Benoît, Serge.....103, 285
 Berchet, Jean-Claude.....338
 Bernadotte, (maréchal)..... 34, 67, 152, 183, 449
 Berlière, Jean-Marc.....33, 278
 Bernard-Griffiths, Simone.....50

Bernet, Jacques.....191
 Berry, (duc de).....250, 283, 284, 307
 Bertaud, Jean-Paul.....36, 255
 Bertaux, Daniel.....18, 95
 Berthier, (général).....40, 66, 67, 147, 156, 160, 171, 172, 173, 176, 183, 184, 186, 187, 201, 202, 203, 207, 208, 210, 212, 247, 464, 465
 Berty, Valérie.....331
 Besnard, Philippe.....70
 Bessières, (duc d'Istrie).....201
 Bessin, Marc.....239
 Beugnot, (comte de)..... 249, 292, 346
 Beurnonville, (général)243, 468
 Biard, Michel.....50, 104, 383
 Bidart, Claire 26, 30, 141, 157, 167, 239, 324
 Bignon, Louis-Pierre-Édouard.....166
 Blanc, Louis298, 300, 305, 315
 Bled, Jean-Paul.....322
 Bluche, Frédéric.....73
 Boigne, (comtesse de).....291, 292, 299
 Bon, (général)..... 159, 160, 161
 Bonaparte, Joseph.....39, 61, 62, 123, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 212, 218, 346, 465, 475
 Bonaparte, Louis150, 346
 Bonaparte, Lucien168, 346, 464, 481
 Bondartchouk, Sergueï 85
 Bordesoulle, Étienne Tardif de Pommeroux de228, 231, 232, 305
 Bouchard, Gérard 17, 28, 47, 512
 Boudon, Jacques-Olivier.....254
 Bourdieu, Pierre 23
 Bourg, Edmé-Théodore.....18, 22, 59
 Bourget-Rouveyre, Josiane.....168, 346
 Bourguinat, Nicolas.....57, 270, 271
 Bourmont, Louis-Auguste Victor de Ghaisne de.....124, 255, 294, 300
 Bournonville, (général) 126
 Bourrienne, Louis Antoine Fauvelet de.....70, 71, 119, 138, 164, 222, 223, 225, 236, 244, 302, 346, 481
 Boveri, Margret 60
 Brelot, Claude-Isabelle.....264, 333
 Briot, Frédéric.....347
 Broder, Albert.....261, 263
 Bruckmüller, Ernst.....323
 Brun, Olivier 34
 Brune, (général) 61, 62, 156, 174, 176
 Brutus34, 448
 Bugeaud (maréchal) 19

C

Cabanes, Pierre.....188
 Cabet, Étienne.....72, 124
 Cadilhon, François.....167, 333, 334

Caffarelli, (général).....201, 202, 203, 204
Cambacérés, Jean-Jacques Régis de.....168
Campion, Pierre.....83
Canuel, (général) ..270, 272, 273, 275, 276, 277, 497, 498
Capefigue, Jean-Baptiste-Honoré-Raymond.....225, 249
Caralp, Évelyne.....383
Carnot, Lazare142, 150
Carol, Anne362
Caron, Pierre.....173
Caron, Jean-Claude.....24, 122, 123, 124, 140, 173, 202, 203, 257, 268, 270, 380
Casanova, Vincent.....378
Casse, Albert du.....26, 63, 79, 187, 191, 203, 204, 213, 385, 484
Catros, Philippe224
Caulaincourt, Armand-Louis-Augustin de (duc de Vicence).....17, 39, 55, 63, 87, 212, 219, 227, 228, 229, 230, 233, 234, 250, 252, 255, 346, 412, 464, 481, 523, 527
Chabrol, (comte de).....273, 284, 285
Chamoux, Antoinette.....102, 103
Chappron, Clothilde-Hélène Victoire.....37, 95, 101, 125, 518, 525
Charaudeau, Patrick238
Charbonneau, François.....339
Charbonneau, Frédéric.....88
Chardigny, Louis43, 194
Charles X, (roi).....43, 56, 57, 103, 126, 246, 270, 287, 290, 294, 298, 299, 300, 301, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 318, 319, 320, 331, 348, 355, 380, 381, 391, 419, 420, 483, 496, 497, 524
Charrier-Sainneville, Claude Sébastien.....273, 277, 278, 498
Chastenay, Victorine.....103, 137, 470, 517, 521
Chateaubriand, François-René de.....286
Chaussinand-Nogaret, Guy.....71, 72
Chavoigney, Edmé Vieesse de98, 100
Chemama, Roland.....89, 215, 386, 390
Clarke, général, (duc de Feltre)56, 205
Coenen-Huther, Jacques31
Collot, Jean-Pierre168
Compans, (général)228, 231
Constant, Jean-Marie.....25, 31
Coppolani, Antoine.....24
Coquard, Olivier.....95
Cordier, Maxime.....104, 118, 142
Corvisier, André.....344
Courtois, Célestin...20, 41, 57, 58, 103, 115, 261, 264, 265, 268, 286
Couturier, (Maître de forge).....285
Crépin, Anne.....123
Crook, Malcolm.....104

D

Daffinger, Moritz Michael.....327, 403
Damas, (Baron de).....40, 273, 288, 289, 290, 291
Damrémont, (comtesse de).....20, 22, 36, 37, 54, 57, 77, 78, 267, 297, 340, 341, 349, 355, 356, 357, 358, 359, 364, 365

Dandolo, Vincenzo.....187, 189, 195, 197
Dauchy, Luc-Jacques-Édouard197
Daudet, Ernest.....303, 310, 311
Daumard, Adeline.....72
Daumas, Maurice.....157, 185
David-Jougneau, Maryvonne.....70
Davout, maréchal, (Prince d'Eckmühl)194
Déat, Marcel34, 450
Debidour, Antonin.....205, 208, 219, 231, 283, 284
De Christen100, 108, 109
Décrès, (amiral)158, 160
De la Rue, (général).....14, 22, 54, 78, 125, 355, 364, 370, 371, 372, 375, 436
Delespine46, 366, 375
Delzons, (général).....197, 199
Desaix, (général).....31, 48, 64, 121, 140, 159, 181, 506
Diaz, Delphine.....314, 321
Dineur, (Conseiller de préfecture).....29, 59, 210
Doriot, Jacques.....34, 450
Dosse, François24, 88, 489
Dreyfus34, 450
Driault, Édouard188, 190
Drioton, Richard (Maître de forges).....285
Drouot, (général).....58, 255, 372
Dugommier, (général).....131, 132, 133
Dufour, Alain.....27, 51, 89
Dugua, (général).....159, 164
Dulphy, Anne.....329
Dumont-d'Urville (capitaine de Vaisseau).....307, 308
Dupont, Marcel.....226, 227

E

Eichel-Lojkine, Patricia.....34, 52
Elias, Norbert25, 29, 297, 367, 489
Escars, (duchesse d').....283
Esterhazy, Valentine (comtesse).....334, 341, 355

F

Fabvier, (colonel).....17, 55, 57, 58, 64, 205, 207, 208, 210, 212, 213, 219, 231, 232, 233, 252, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 283, 284, 286, 372, 416, 417, 497, 498, 525
Faes, Hubert.....185
Fain, Agathon Jean-François.....220, 239, 244, 346
Favier, Franck.....21, 240, 241, 247, 293, 352
Faye, Nicolas-Louis Planat de la.....79, 81
Ferrero, Guglielmo.....257
Flahault, (comte)80, 83, 466
Fleutot, François-Marin65, 72, 73
Floriet, Lucien.....21, 98, 264
Foy, (général).....24, 122, 123, 140, 200, 202, 203, 367, 368, 369, 380, 513, 524, 525
Franconière, (chef d'escadron).....359, 364, 365, 366, 370, 373
Fredj, Claire.....320
Fuligni, Bruno.....33
Fureix, Emmanuel.....76, 89, 239, 366, 369, 373

G

Gachot, Édouard.....	172
Gaffarel, Paul.....	294
Ganelon	34, 448
Garrigues, Jean.....	33, 74, 75
Gassendi, (général).....	172
Gavoille, Élisabeth	64
Gille, Bertrand.....	102, 103, 267, 285, 286
Gillet, Marcel.....	262
Giraud, Claude.....	388
Gironde, Joseph-Paul Alexandre.....	118, 472
Gisbert, Franz-Ooolivier.....	33
Goffman, Erving	29
Gonnard, Philippe.....	28
Goujon, Bertrand.....	27, 28, 261, 263, 319, 488
Grimaud de Caux, Gabriel	14, 352, 364, 371, 373
Griois, (général).....	169, 170, 482
Grouchy, (maréchal).....	205, 211, 254, 482, 496
Guest, Bertrand.....	331
Guillemin, Henri	23
Guise, Achille-François-Nicolas.....	37, 115, 312, 355
Gourdin, Jean-Luc.....	118
Gouvion Saint-Cyr, maréchal.....	57, 278, 279, 416, 417

H

Haan, Bertrand.....	25
Hautcoeur, Pierre-Cyrille.....	262
Hillman, James.....	389
Hartog, François.....	48, 76, 90
Hastings, Michel.....	389
Haussez, (Baron d').....	244, 293, 302, 331, 482
Hazareesingh, Sudhir	28
Hennequin, Louis.....	139
Hirschman, Albert Otto.....	26, 35, 235, 236
Hood, (amiral)	132
Houriez, Jacques.....	346, 488
Houssaye, Henry.....	228, 230, 351, 500

I

Isabeau de Bavière	34, 449
--------------------------	---------

J

Jablonka, Ivan.....	383
Jakobowicz, Nathalie	28
Janet, Ange-Louis	365, 366
Jarrige, François	76, 89, 263
Javeau, Claude.....	92
Jourdan, Annie	31, 48, 121, 181
Jourdan, (maréchal).....	201, 202, 203, 205
Jourquin, Jacques.....	22, 66, 127, 195
Judas.....	32, 33, 34, 53, 247, 382, 386, 448, 509, 510, 514
Junot, (général).....	32, 52, 117, 118, 123, 130, 134, 137, 141, 472, 480, 525, 527

K

Karcher, Théodore.....	344
King Merton, Robert.....	63, 92
Kléber, (général).....	159, 165, 338, 345, 477
Komerowski, (colonel)	364
Kunz-Westerhoff, Dominique.....	50, 51
Kupert-Tsur, Nadine.....	347

L

Lacroix, Michel.....	224
La Ferronnays, (comte de)	40, 288, 289, 290, 291, 468
Laharpe, (général)	144
Lamarque, Maximien.....	367, 368, 525
Lannes, (maréchal).....	39, 62, 66, 123, 169, 172, 173, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 465
Lapérouse, Alexandre	16, 101, 360, 368, 373
Lapérouse, Eugène.....	357
Lapérouse, Gustave.....	14, 16, 101, 102, 266, 269, 340, 341, 356, 358, 360, 368, 371, 372, 373, 410, 473
Larrey, Jean-Dominique.....	160
Lasfar, Amina	390
Laval, Pierre	32, 34, 450, 510
Lavalette, Antoine-Marie Chamans de.....	258, 259, 346
Lebeau, Christine.....	322
Lebeuf, Ferdinand	16, 363, 364, 365, 371, 527
Lebrun, François	109, 110
Lecomte, Jules.....	352, 353, 362
Lemercier, Claire	166, 167
Lentz, Thierry.....	21, 87, 138, 155, 166, 168, 171, 234, 239, 244
Leroux, Pierre.....	386
Levasseur, Octave	229, 230, 482
Lévêque, Pierre.....	261
L'homer, Jean.....	112, 350
Liaigre, Franck.....	33, 278
Lingay, Joseph	72
Lorencez, (Lieutenant-colonel).....	14, 15, 53, 54, 365, 371, 372, 373, 375
Louis XVI, (roi)	72, 75, 124, 129, 244
Louis XVIII, (roi) ...	43, 56, 64, 71, 73, 74, 126, 240, 243, 244, 245, 246, 248, 250, 252, 254, 258, 259, 269, 273, 278, 279, 280, 282, 283, 284, 286, 287, 305, 306, 309, 315, 380, 381, 391, 536
Louis-Philippe, (roi).....	306, 315, 316, 326
Lucifer.....	34, 448

M

Macdonald, (maréchal, duc de Tarente).....	66, 195, 227, 228, 229, 230, 233, 300
Magri-Mourgues, Véronique.....	343
Mancune, (général).....	204
Marescot, (général).....	172
Mariotte, Félix.....	16, 48, 357
Marjolin, Robert.....	57, 270
Martel, Alain	24
Martin, Jean-Clément....	23, 46, 47, 50, 105, 134, 161, 376, 381, 382, 516

Martin, Louis-Auguste.....158
 Masséna, (maréchal, Prince d'Essling),.....144, 148, 183, 199
 Masson, Dominique.....104, 267, 293, 295
 Mata-Hari.....34, 450
 Mauscourt, (général).....61
 Mazas, Alexandre.....307, 308, 309
 Méhégan, (comte).....125
 Méhémet-Ali.....337, 339, 473
 Menou, (général).....61, 121, 141, 159, 162, 163
 Metternich, Clément de (Prince de).....282, 322, 325, 326, 327
 Mollien, François-Nicolas.....210
 Moncey, (maréchal, duc de Conegliano).....218
 Montbel, Guillaume-Isidore de.....85, 325, 327
 Montcalm, (Marquise de).....283
 Montemart, (duc de).....36, 356
 Montessuis, Charles de.....222
 Moreau, (général).....180, 211
 Morel, Marguerite (grand-mère paternelle du maréchal Marmont).....98
 Morgant-Tolaïni, Bruno.....297
 Mortemart, (duc de).....304, 306
 Mortier, (maréchal, duc de Trévis)....39, 52, 62, 123, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 213, 218, 465
 Moser, Gabriel.....135
 Mourre, Michel.....22
 Moussa, Sarga.....342
 Muiron, (colonel).....118, 150, 525
 Mullié, Charles.....22, 157
 Murat, Joachim.....52, 66, 67, 141, 145, 171, 464

N

Napoléon III.....21, 26, 46, 54, 347, 352, 358
 Ney, (maréchal).....40, 52, 67, 68, 184, 208, 209, 227, 229, 230, 231, 232, 237, 258, 465, 482
 Noiriol, Gérard.....30
 Norvins, Jacques Marquet de Montbreton de.....57, 238

O

Offerlé, Michel.....378, 390
 Orlov, Alexeï Fiodorovitch.....213
 Orofiamma, Roselyne.....95
 Ory, Pascal.....28
 Oudinot, (maréchal, duc de Reggio).....195, 300, 372

P

Pagé, Sylvain.....28
 Pagerie, Louis-Pierre-Claude Tascher de la.....15, 63, 79, 465, 473
 Pajol, (comte).....262
 Palfy, (Prince).....334, 349
 Paperman, Patricia.....239
 Parquin, Denis-Charles.....82, 195
 Pasquier, Étienne-Denis.....222, 239, 243, 244, 294, 311, 483

Pech, Rémy.....263, 264
 Péguay, Charles.....246
 Pellenc, Jean-Joachim.....199
 Percebois, Isabelle.....322
 Périer, Casimir.....302, 312, 453
 Perrégaux, Hortense.....40, 112, 142, 156, 174, 176, 178, 180, 248, 350, 351, 376, 475, 519
 Perrégaux, Jean-Frédéric.....142, 149, 156, 157, 168, 519
 Perrotin, (éditeur).....15, 57, 71, 76, 78, 80, 81, 82, 124, 203, 270, 466, 476, 484, 496, 518, 519, 526
 Pessin, Alain.....50
 Pétain (maréchal).....34, 387, 450, 451, 523
 Petiteau, Natalie.....9, 15, 16, 18, 24, 27, 39, 89, 50, 82, 132, 134, 143, 144, 155, 159, 166, 167, 206, 208, 249, 255, 262, 297, 346, 347, 348, 387
 Pichegru, (général).....138, 180
 Pie VI.....151
 Poirrier, Philippe.....28
 Polignac, Jules.....294, 298, 300, 302, 304, 311, 313, 314, 333, 461, 467
 Portalez, Christophe.....25
 Pozzi, Enrico.....69
 Prokesch Von Osten, Anton.....85, 325, 326
 Proust, Marcel.....92, 93

Q

Quéniart, Jean.....109, 110

R

Rampon, (général).....159
 Rapetti, Pierre-Nicolas (comte de).....17, 18, 19, 27, 29, 43, 79, 80, 83, 226, 228, 229, 230, 282, 283, 310, 311, 374, 384, 385
 Regnault, Élias.....71
 Régnier, Claude-Ambroise.....159
 Reichstadt, (duc de).....84, 85, 241, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 355, 376, 526, 527, 537
 Rey, Alain.....167
 Rey, Marie-Pierre.....213, 230, 233
 Ribe, Georges.....272, 274
 Richelieu, (duc de).....42, 57, 252, 274, 278, 279, 413, 416, 417, 474
 Robert, Christophe.....21, 22, 27, 32, 108, 122, 124, 125, 142, 172, 189
 Robespierre, Maximilien.....23, 32, 46, 47, 50, 130, 134, 376, 381, 382, 383, 384, 514, 526
 Roche, Daniel.....330
 Rochechouart, (comtesse de).....295, 341, 469
 Roederer, Pierre-Louis (comte de).....168
 Rogeron, Louis.....209
 Rostand, Edmond.....15, 53, 83, 84, 85, 241, 328, 480, 515, 525, 526
 Rousseau, Frédéric.....24
 Rousseau, Jean-Jacques.....138, 309
 Roussel, Hélène.....329
 Roussel, Madeleine.....84

S

Sacy, Louis-Silvestre de.....	152
Saint-Allais, Nicolas Viton de.....	22, 99, 100
Sainte-Aulaire, (comte de).....	339
Sainte-Beuve, Charles-Augustin	22, 54, 345, 368, 374, 527
Saint-Jean d'Angély, Michel Regnault de	168
Saint-Marc, Pierre.....	21, 76, 119, 122, 125, 130, 135, 156, 173, 247, 277, 279, 283, 292, 301, 353, 354, 360, 519, 527
Saint-Rémy, Charles-Alexandre Louis Roussel de	171
Salicetti, Antoine-Christophe.....	130, 135
Sarrut, Germain.....	18, 22, 59
Satan.....	34, 448
Schehr, Sébastien.....	25, 26, 31, 35, 43, 58, 59, 68, 69, 90, 92, 135, 235, 236, 252, 253, 389
Schenk von Stauffenberg, Claus	34, 450
Schwarzenberg, (Prince de).....	209, 225, 226, 228, 229, 230, 232, 241, 339
Ségur, (comte de).....	82
Sérurier, (maréchal).....	144
Seulin, Françoise.....	388, 389
Sirinelli, Jean-François.....	383
Six, Georges.....	22
Sosnowski, Jean-Claude	36, 37
Souham, (général)	228, 230, 231, 232, 241
Soult, (maréchal, duc de Dalmatie).....	62, 67, 201, 203, 254, 263, 316, 340, 346, 352, 379, 484, 496
Sydney-Smith, William (amiral)	165
Szasz, Géza.....	19, 334

T

Taillis, (comte de).....	18
Talleyrand-Périgord, Charles-Maurice de.....	33, 34, 68, 69, 70, 71, 168, 185, 190, 219, 220, 222, 240, 243, 244, 257, 306, 346, 449, 475, 481, 484, 495, 523
Testot-Ferry, (colonel et baron d'Empire)....	137, 364, 370, 526
Thérouane, abbé	115
Thibaudeau, Antoine-Claire.....	159, 161
Thiers, Adolphe.....	12, 41, 59, 155, 161, 165, 221, 222, 225, 228, 298, 474, 501
Tilly, Charles.....	29
Tomasso, Jean-Jacques.....	324
Tulard, Jean.....	47, 325
Turquan, Joseph.....	42, 118, 153

V

Valode, Philippe	32, 34, 382
Vaublanc, Vincent-Marie Vienot de.....	300
Vaulabelle, Achille Tenaille de.....	57, 74, 219, 246, 270, 271, 273, 300, 302, 306, 307, 308
Venard, Marc	109, 110
Venayre, Sylvain.....	330, 331, 342
Veyne, Paul	26, 27, 34, 85, 375, 487
Vial, (général).....	159

Vidal-Naquet, Pierre.....	378
Viesse de Marmont, Abraham-Charles.....	98
Viesse de Marmont, Alexandrine-Charlotte- Marguerite.....	99, 111
Viesse de Marmont, Alexis.....	18, 97, 98
Viesse de Marmont, Daniel Vivant	107
Viesse de Marmont, Nicolas Edmé	98, 105, 107, 108
Viesse de Marmont, Thérèse.....	111
Villèle, Joseph de.....	298
Ville-sur-Arce, Chevalier Lelieur de.....	118, 122
Vincent-Bufferault, Anne.....	31, 60, 117, 118, 121, 132, 135, 136, 138, 141, 215, 297
Viollet-le-duc, Eugène.....	342
Vodnik, Valentin.....	197
Voisine, Jacques.....	347
Voroncov, (Prince).....	200

W

Waresquiel, Emmanuel de.....	251, 254
Wathelet, Paul.....	50
Wellington, (duc de).....	202, 204, 206

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements.....	9
Abréviations.....	12
Introduction.....	14
Prologue - Marmont, l'archétype du traître : retour sur la construction d'un mythe.....	45
Chapitre 1 Marmont, histoire d'un homme, histoire d'un mythe ?.....	47
<i>L'histoire et Marmont : un lien complexe.....</i>	<i>48</i>
<i>Un coupable tout désigné : la genèse d'une impopularité.....</i>	<i>53</i>
<i>Retour sur de profondes inimitiés.....</i>	<i>59</i>
Chapitre 2 Marmont et le royalisme.....	65
<i>Marmont et les autres maréchaux.....</i>	<i>65</i>
<i>Marmont, héros du gouvernement provisoire ?.....</i>	<i>68</i>
<i>Marmont royaliste ?.....</i>	<i>71</i>
Chapitre 3 Marmont, vaincu de l'Histoire ?.....	76
<i>Des Mémoires du maréchal Marmont publiés en 1857 : un succès à scandale.....</i>	<i>76</i>
<i>Marmont dans la littérature et le cinéma.....</i>	<i>83</i>
<i>A-t-on réécrit l'histoire de Marmont ou de sa trahison au XIX^e siècle ?.....</i>	<i>88</i>
Conclusion Autour du mythe de la trahison.....	92
Acte I Comment devient-on l'ami d'un grand homme ? (1774-1814).....	94
Chapitre 1 Les origines glorieuses d'une famille de petite noblesse.....	97

<i>De Wiese (Pays-Bas) à Latrecey jusqu'à Châtillon-sur-Seine : une ascendance d'hommes illustres.....</i>	97
<i>Châtillon-sur-Seine : entre histoire naturelle et histoire révolutionnaire.....</i>	101
<i>Une éducation austère mais efficace.....</i>	109
Chapitre 2 À la recherche de la gloire.....	121
<i>La rencontre avec l'Histoire.....</i>	121
<i>Des Alpes à Toulon : le soldat de la République.....</i>	126
<i>Bonaparte et Marmont à Toulon : une affection née sous le feu de l'ennemi.....</i>	130
<i>Un apprentissage en solitaire, Marmont dans l'armée du Rhin : grandir en capacités.....</i>	136
Chapitre 3 La première campagne d'Italie : des liens à jamais resserrés.....	142
<i>Un nouveau terrain pour l'amitié : la première campagne d'Italie.....</i>	143
<i>Ensemble jusqu'au bout du monde : vers le mirage oriental.....</i>	155
<i>Une confiance confirmée : une place dans les armées du Consulat et de l'Empire.....</i>	165
Chapitre 4 À la gloire de l'Empereur et de l'Empire.....	178
<i>Marmont et l'armée gallo-batave : un monument à la gloire de l'Empereur !.....</i>	178
<i>Un regard qui change : l'après-Tilsitt.....</i>	185
<i>Marmont, un fin administrateur de l'Empire (1809-1811) : le gouvernement des Provinces illyriennes.....</i>	192
Chapitre 5 Le début de la fin.....	199
<i>L'armée du Portugal : un goût amer du commandement.....</i>	199
<i>Une confiance renouvelée : un nouveau commandement pour la campagne d'Allemagne de 1813.....</i>	205
<i>La campagne de France : jusqu'au bout !.....</i>	209
Conclusion de l'Acte I 1774-1814, une amitié et une carrière.....	215
ACTE II Vivre en traître sous le règne des Bourbons (1814-1830).....	217
Chapitre 1 D'une capitulation autorisée à la trahison d'Essonne.....	218

<i>La France vaincue, Marmont vainqueur ?</i>	218
<i>De la convention secrète de Chevilly à la défection d'Essonne</i>	225
<i>Les traîtres de Fontainebleau : doit-on juger et se cacher derrière Marmont ?</i>	234
Chapitre 2 Nouvelle carrière pour un nouveau régime	243
<i>Se rendre utile auprès du nouveau gouvernement : servir avec dévouement Louis XVIII</i>	243
<i>Les Cent-Jours : l'occasion de se faire entendre</i>	248
<i>Seconde Restauration : le retour du militaire et les débuts en politique</i>	255
Chapitre 3 Entre responsabilités militaires et activités patrimoniales	260
<i>Retour en terre natale</i>	260
<i>Face à la conspiration à Lyon en 1817</i>	269
<i>Un moment de disgrâce ?</i>	276
Chapitre 4 Un gouverneur sous la Restauration	281
<i>Un Major général errant sous la Restauration</i>	281
<i>Gouverneur et ambassadeur</i>	286
<i>Un gouverneur aux abois et plein de désillusions</i>	292
Chapitre 5 Trahison fatale	297
<i>Les ordonnances de juillet 1830 : obéir la mort dans l'âme</i>	297
<i>Un duel et un exode pathétiques</i>	303
<i>Le Procès des ministres en 1830 : l'honneur préservé du maréchal</i>	308
Conclusion de l'Acte II L'homme d'armes expérimenté pendant le règne des Bourbons	315
ACTE III Vivre en traître dans l'exil (1830-1852)	317
Chapitre 1 Il est encore trop tôt pour revenir	318
<i>Les portes de l'exil</i>	318
<i>Marmont tuteur et conteur du duc de Reichstadt. Une relation privilégiée ?</i>	323

<i>S'éloigner davantage de la France : Marmont exilé ou voyageur ?</i>	328
Chapitre 2 Une reconversion possible ?	333
<i>Marmont voyageur</i>	333
<i>Un refuge permanent ?</i>	339
<i>Un regard sur l'écrivain militaire et le mémorialiste</i>	344
Chapitre 3 Les vœux de Marmont	350
<i>Vivre jusqu'au bout !</i>	350
<i>Châtillon-sur-Seine : au cœur des testaments de Marmont</i>	354
<i>Reposer en paix à Châtillon</i>	358
Chapitre 4 L'hommage d'un village tout entier	362
<i>Des funérailles somptueuses</i>	363
<i>Les funérailles de Marmont : quels enjeux ?</i>	367
<i>Des discours sur la tombe de Marmont : refaire l'histoire ?</i>	371
Conclusion de l'Acte III L'exil : le malheur d'un homme ?	376
Conclusion générale	378
ANNEXES	394
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	462
INDEX DES NOMS PROPRES	529